This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

1137

Per. 23728 d. 35
N.S. 30-1

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHECA ROMANA

REVUE

DU

LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME XXX

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, IMPRIMEUR
RUE DE LA BELLE-CORDIÈRE, 14.
PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE,
Rue Hautefeuille, 24
1865

14

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

—

POÉSIE.

LE FOU D'ATHÈNES.

Chantre amoureux d'Alcine et d'Angélique,
Combien de fois mon esprit en éveil
A jalousé cette fortune unique
Qui te faisait chanter, en plein soleil,
Les champs, les bois, les montagnes pourprées,
D'un ciel serein la coupole d'azur!
Le Dieu du jour de ses flèches dorées
Du fleuve roi pailletant le flot pur,
Dans les vallons de tes belles contrées,
Te saturait des plus riches couleurs
Du ciel, des eaux, de la terre et des fleurs.

D'un travail lourd, triste et dolent esclave,
Je chante, moi, logé dans une cave.
Figure-toi, maître, au fond d'une cour
Ton pauvre élève ayant de quatre étages
La masse obscure, et des fers en treillages
Pour lui barrer le soleil et le jour.

Digitized by Google

Dans ce réduit, où le mur sue et pleure,
Le papier peint par la colle attaché,
Payé pour ça, mais las de son marché,
Fait cent efforts pour fuir cette demeure,
Grimace, bave, et sur tous les enduits,
Décoloré, pend en lambeaux pourris.

A la Saint-Jean, quand le soleil éclaire
De plus de feu notre part d'hémisphère,
A la Saint-Jean, frileux et grelotant,
Plus que jamais le poële est nécessaire
A réchauffer le corps de ton enfant.

Juge, ô mon maître, à combien de misères
Je suis sujet quand viennent les jours froids,
Lorsque la bise engourdissant mes doigts,
Les pieds glacés dans ces lieux tumulaires,
Ton pauvre élève, ayant la goutte au nez,
Charge un cahier de chiffres mal tournés;
D'un un cagneux, d'un zéro qui s'étale
Plutôt carré qu'ayant la forme ovale :
Chiffres maudits ! vu leur condition,
D'un total vrai faussant l'addition.
Adieu pour moi l'heureuse et douce chance
Du premier coup de trouver ma balance !
Le mal est fait, et je dois transpirer,
Pointer, chercher, fouiller, dans l'espérance
De voir la brèche et de la réparer.

Foin du local et vive la paresse !
Livres adieu ! santé passe richesse.
C'est décidé, je laisse à quelque fou
Le peu d'argent qui se gagne en ce trou.

Vers le Midi, la muse le conseille,
Maître, j'irai, quand l'automne vermeil

Digitized by Google

Durant septembre épanche sa corbeille,
Me raviver aux rayons du soleil.

Mon noble Rhône, à l'eau rapide et claire,
Me montrera les remparts d'Avignon,
Du roi René le castel solitaire
Au bord des eaux qui baignent Tarascon,
Et le château qui domine Beaucaire :
Puis j'irai voir par le chemin de fer
Nîmes l'antique, aux ruines romaines,
Son aqueduc, ses temples, ses arènes,
Puis Montpellier, puis Cette, puis la mer.
L'hiver, plus tard, amenant la froidure
Me reviendra clouer au coin du feu.

Les pieds au chaud, mon cerveau, d'aventure,
En le frottant me rendra bien un peu
Des cent tableaux observés sur nature.

J'aurai des champs, la mer, des horisons,
Des vallons creux, des collines, des monts,
Des monuments, des hommes et des villes
De mon travail matériaux utiles,
Qui, triturés selon l'art par l'esprit,
Sauront trouver un recoin, une place,
Où, sans gâter le galbe d'un récit,
Ils se pourront enchasser avec grâce.

L'homme, tu sais, maître, c'est le cerveau :
Enlevez-lui les trésors que sa tête
Tient enfermés comme moelle en sureau,
Le voilà moins, ou pas plus que la bête :
Bons ou mauvais, n'ayant que des instincts
Comme les loups, les bœufs, ou les lapins.

Digitized by Google

Maître, tu sais combien cette puissance
Que donne au cœur l'imagination
Fait supporter, avec persévérance,
De maux divers, et cette affliction
Qui vous saisit, quand, barbe grisonnante,
Vous regardez, les traits bouleversés,
Tous vos projets détruits et renversés
Sous les efforts d'une étoile méchante.

Je suis heureux, moi, comme tu fus
Aux temps passés, maître, autant et pas plus.
De cent projets j'ai vu casser le verre
Qui me montrait, brillant dans l'avenir,
Comme un point d'or, la Fortune prospère
En souriant souscrire à mon désir.

J'ai rencontré, l'espèce en est peu rare,
Tout comme toi, de ces ducs de Ferrare,
Mais ducs bourgeois, à ne te pas mentir,
Race encor plus crasseuse et plus avare !
Qui m'ont fait riche, autant que tous les tiens
T'avaient comblé de faveurs et de biens.

Tout comme toi, pour embellir ma vie,
Et la soustraire à la réalité
Pour trop durer qui m'aurait hébété,
J'ai cultivé l'art de la poésie :
Bien entendu, je t'en donne ma foi,
Sans le dessein de m'approcher de toi,
Car ton élève eût calciné son aile
A voltiger trop près de ta chandelle.

Maître, permets, après ce que j'ai dit,
A ton suivant de te faire un récit

Digitized by Google

D'un homme heureux, quand sa pauvre cervelle
De sens commun n'avait pas étincelle,
Et malheureux sitôt qu'il en guérit.

Au temps jadis, dans la ville d'Athène,
En tous les arts, maîtresse et souveraine,
Poète gueux que, toi, tu ne vis pas,
Où, comme toi, plus gueux et moins poète,
Amèrement ton élève regrette
De ne devoir jamais porter ses pas,
Au temps jadis, Athène la coquette
Pour citoyen avait un pauvre fou.
Il ne voulait diriger de son trou
De son pays les affaires publiques,
Il ne voulait, par des moyens iniques,
De son avoir augmenter le total,
Sous une tonne abrité dans la rue
Ni se donner les airs d'un animal,
Juger Socrate à boire la ciguë...
Un fou complet enfin, quant au moral,
Et ne faisant à nul ni bien ni mal,
Car sa folie était d'être idolâtre
Plus que de droit des fables du théâtre :
Dans ce goût là, mais, privé de raison,
Il arrangeait la chose à sa façon.

Lorsque le peuple en ses jours ordinaires
Dans l'Agora vaquait à ses affaires,
Que le théâtre était vide de gens,
Il s'y rendait, se plaçait à l'orchestre
Sur les fauteuils formés de marbres blancs,
A gauche, à droite ayant le groupe équestre
Des vieux héros consacrés par le temps,
Et devant lui la noble et jeune image
Du Dieu Bacchus couronné de feuillage,

Digitized by Google

Et les trépieds dans les jours solennels,
Dont l'encens pur parfumait les autels.

Quand le soleil, frappant une moulure,
Avait tracé comme une ligne obscure,
De commencer fixant l'instant légal,
Des jeux publics il donnait le signal.

Oreste, alors, Phèdre, Electre, Antigone,
L'OEdipe roi, l'OEdipe sans couronne,
Types sacrés des sublimes douleurs,
Envahissaient le théâtre, et les chœurs
Sur l'avant-scène errant d'un pas austère
Chantaient au peuple une leçon sévère.

De ses deux mains ramenant son genou,
Le front penché, les paupières humides,
Il fallait voir pleurer le pauvre fou
Sur les malheurs d'OEdipe et des Atrides.
Il maudissait les fureurs de Vénus,
L'hymen fatal du fils de Laïus,
Et nul acteur en déclamant ces scènes
N'eût obtenu de cent peuples émus
Autant de pleurs que ces images vaines,
En arrachaient, abîmés et fondus,
De ses deux yeux dans les larmes perdus.

L'ombre portée, à force de s'étendre,
Vient indiquer l'instant fixe et précis,
Où, mélangeant et les pleurs et les ris,
La comédie à son tour doit s'entendre.

Aristophane arrive avec Ménandre :
L'un à deux mains répandant le gros sel,

Digitized by Google

L'autre plus fin, plus doux, plus naturel,
Du cœur souvent touche la corde tendre,

Fils débauchés de pères avisés,
Valets fripons, courtisanes avides,
Prêteurs d'argent aux intérêts sordides,
Vieillards choyés, battus, dévalisés,
Filles de bien, dans une nuit obscure
Dont un ivrogne a rompu la ceinture,
Soldats vantards, parasites gourmands !
Grouillez, pleurez, riez, il en est temps !

L'on ne saurait à quel rire fantasque
Pousse notre homme un invisible auteur,
En modulant ses lazzis sous le masque.
Son front tout pâle a repris sa couleur,
Par un gros ris sa bouche s'écarquille,
Son œil de joie en son orbite brille,
Jambes en l'air, les pieds au ciel tendus.
De ses deux mains et se tenant le ventre,
On l'entendrait dire : — Assez ! Assez ! diantre !
Si ses accents pouvaient être entendus :
Assez ! Messieurs ! assez je n'en peux plus !

De bons parents, sur un conseil honnête,
Prirent pitié de cette pauvre tête,
Considérant comme un excès d'horreur
A sa façon qu'un homme eût du bonheur.

On lui donna la drogue d'Antycire,
On le plongea dans de grands bains glacés,
On lui laissa du sang encore assez
Pour qu'il vécût, du moins qu'on le pût dire,
Et chaque jour de système changeant
On le traita, tant qu'il eut de l'argent ;
N'en ayant plus, il guérit de misère.

Digitized by Google

Privé de biens, mais ayant la raison,
On le voyait une journée entière
Dans un coin noir de sa pauvre maison,
Tourner ses doigts, assis sur son derrière,
La larme aux yeux, regrettant dans son trou,
Quand il jetait un coup d'œil en arrière,
Les bons moments qu'il passait étant fou ;
Et si quelqu'un venait, de sa lignée,
Le consoler sur la paille étendu,
Il lui disait d'une voix indignée :
— Sortez d'ici, vous qui m'avez perdu !

Maître, au cerveau, comme le fou d'Athènes,
Certainement j'ai mon coup de marteau :
Je fis des vers, et j'en fais par centaines.
Dans mon travail tout n'est ni bon ni beau,
Mais je m'y plais, et ma tête en démence,
Aux maux présents, de l'audace étonnés,
Sans marchander ferme la porte au nez,
En souriant, je l'ouvre à l'espérance.
A la raison ne tenant peu ni prou,
A tout docteur j'interdis la licence
De me guérir ; car, maître, en conscience,
Je serais mort si je n'étais plus fou.

J.-B. HUGON.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LES GUERRES DE RELIGION

Fragment lu à l'Académie,
dans la séance du 29 novembre 1864.

PAR

LE VICOMTE DE MEAUX,
Membre correspondant.

—

La conjuration d'Amboise avait été découverte et déjouée; la rébellion était vaincue et les rebelles cruellement châtiés. Cependant la question de paix ou de guerre avec les hérétiques n'était pas résolue. Avec l'assentiment même de leurs adversaires les plus prononcés, les Guise, les poursuites en matière de religion furent suspendues sans que le nouveau culte fût autorisé et la question put être portée tout entière et solennellement débattue devant diverses assemblées des princes et des grands, du parlement, et enfin devant les Etats généraux (1). C'était une pensée salutaire que de chercher dans cette communication du roi avec son peuple un appui contre les factions, une force pour le bien public. En voyant la nation réunie autour du trône, où un adolescent venait de s'éteindre, où un enfant venait de s'asseoir, l'âme patriotique et pure du chancelier de l'Hopital put se

(1) De Thou, livres XXV, XXVII. — Pignerre, livre VI. — La Popelinière, livres VII et VIII.

Digitized by Google

livrer un instant à la confiance et espérer que l'Etat ne serait pas déchiré. Apportait-il cependant devant cette assemblée, dont il réclamait le concours, une solution aux difficultés qui pesaient sur la France?

C'est ici qu'il faut sonder ces difficultés, telles qu'elles éclatèrent à travers les déclarations des chefs de parti, les doléances des représentants de la nation, les incertitudes et les contradictions des dépositaires de l'autorité royale.

C'est ici qu'il faut peser combien des deux côtés était redoutable l'alternative posée à la France: la guerre ou la paix avec l'hérésie.

La guerre, inévitable si l'on refusait droit de cité à l'hérésie, ne pouvait manquer d'être terrible. Le chef des protestants, l'amiral de Coligny, avait pris soin d'écarter à cet égard toute illusion, lorsqu'après avoir présenté à genoux la requête de ses coreligionnaires au roi, pour obtenir la liberté de leur culte, il avait ajouté que dans la seule province de Normandie cinquante mille hommes étaient prêts à la signer et la souteuir. Et cette guerre terrible à quoi servirait-elle? Quel qu'en fût le succès, extirperait-elle la foi nouvelle? L'expérience n'avait-elle pas déjà démontré l'insuffisance de la force à ramener les âmes égarées? Inutile donc pour le triomphe de l'Eglise, la guerre ne serait-elle pas ruineuse pour l'Etat? La France déchirée ne serait-elle pas affaiblie? Devait-elle en tournant ses forces contre elle-même se désarmer en face de l'Espagne, toujours menaçante et prête à profiter de nos désastres pour opprimer l'Europe? Et à l'intérieur, la royauté s'engageant dans une lutte intestine ne serait-elle pas à la fois ébranlée par le parti qu'elle combattrait, dominée et asservie par le parti dont elle épouserait la querelle? Le peuple enfin, en proie à des discordes qui s'envenimeraient en se prolongeant, loin de devenir plus religieux, ne deviendrait-il pas au contraire

Digitized by Google

de plus en plus chaque jour barbare et corrompu? Qui donc gagnerait à la guerre, quelle qu'en dût être l'issue? Ce ne serait ni la nation ni la royauté. Ce serait au dehors nos rivaux, au dedans les factions.

Mais si tels étaient les maux de la guerre, comment l'éviter? Comment assurer la paix? La Religion n'était-elle pas la première loi de l'Etat, la base de toutes les lois, l'âme de la société? Les hérétiques n'étaient-ils donc pas nécessairement des rebelles? La vérité religieuse pouvait-elle cesser d'être professée par la puissance civile sans que l'ordre public s'écroulât? Les protestants ne le pensaient pas; ils attribuaient au prince non seulement le devoir de maintenir mais le droit de juger la Religion, et c'est en présentant à son examen leur doctrine comme la plus pure qu'ils lui demandaient de la reconnaître (1). L'Unité religieuse pouvait-elle se rompre sans que l'Unité nationale se brisât? Personne ne le croyait encore en Europe et dans cette grande lutte du culte ancien et du culte nouveau, il paraissait plus facile de

(1) « Les calamités et afflictions qui tinrent les chrétiens comme accablés, étaient tels que chacun confessait qu'elles procédaient des justes « jugements de Dieu et de ce qu'on laissait pulluler tant de fausses héré« sies qui régnaient. Mais le mal était que nul de ceux qui avaient l'admi« nistration publique..... ne regardait avec bon jugement, fondé sur « les saintes Écritures, qui étaient les hérétiques et qui est la vraie et la « fausse religion, pour de là tirer la vraie règle de concorde. » Requête des protestants à Henri II, après la bataille de Saint-Quentin, rapportée par La Popelinière, liv. IV.

« Tout ainsi que les hérétiques méritent punition et l'opinion de ceux « qui les exempte de la juridiction du magistrat est à bon droit réprou« vée, aussi faut-il y procéder avec grande révérence de Dieu et discré« tion, de peur de condamner vérité pour mensonge, et pour attirer ceux « qui sont en erreur plutôt en repentance qu'à la peine. » Requête des protestants au prince de Condé pour l'engager à se mettre à leur tête en 1560 (*Histoire de l'état de France sous François II*, p. 46.

Digitized by Google

changer la religion de tout un peuple que de faire subsister ensemble deux religions au sein du même Etat. Dans ses premiers efforts pour éviter la guerre, le chancelier de L'Hopital le reconnaissait lui-même : « La Religion, disait-il à l'ouverture des Etats d'Orléans, la Religion plus que le territoire unit les hommes entre eux; il leur est impossible de vivre en paix et en société dans la diversité des cultes. » De là l'ancienne maxime qui avait présidé à notre développement national, que le chancelier avait apprise au sein des parlements et qu'il rappelait au début des troubles comme le vœu suprême des bons citoyens, *une Foi, une Loi, un Roi* (1). Etait-ce donc quand l'unité monarchique avait prévalu, quand l'unité de législation se préparait, que l'unité religieuse devait se briser? Et dans ce déchirement que deviendraient l'âme et la destinée de la France?

Nul homme alors n'osa considérer en face ces extrémités. Le premier moyen de paix qui se présenta aux esprits effrayés ou fatigués de sévir, ce ne fut pas la tolérance du culte nouveau, ce fut une transaction entre le culte nouveau et le culte ancien. La ligne de démarcation entre le protestantisme et l'orthodoxie ne se montrait pas alors à tous les regards aussi nettement tracée qu'elle parut plus tard et ce compromis dangereux, dont l'Allemagne dans l'*Intérim d'Augsbourg* venait d'offrir l'exemple, pouvait ne pas sembler chimérique. Voici quelles en étaient les bases: on donnait raison à la réforme dans ses déclamations contre les abus de la discipline ecclésiastique; on était disposé même à lui sacrifier les rites les plus vénérables, et la Reine mère écrivait au Pape pour demander l'abolition du culte des images, le rétablissement de la communion sous les deux espèces pour les simples fidèles et l'introduction de la langue vulgaire

(1) La Popelinière, liv. VII.

Digitized by Google

dans la prière liturgique (1); quant à l'autorité de l'Eglise, le gallicanisme parlementaire, qui résistait alors au Concile de Trente aussi bien qu'à la papauté, pouvait paraître un trait d'union entre les orthodoxes et les sectaires; enfin quant aux dissidences qui s'étaient élevées sur le fond des dogmes on réunirait pour y mettre un terme un concile national, et les politiques, qui avaient conçu le projet de ce concile, attendaient de lui beaucoup moins des déclarations immuables et inflexibles que des accommodements entre les prétentions contraires (2). A ces conditions la paix religieuse ne devait pas être acceptée par les catholiques; elle conduisait au schisme; elle était peut-être le danger le plus grave que pût courir la vieille foi de la France.

Dans tous les pays où le protestantisme avait prévalu, n'était-ce pas en vertu des décisions doctrinales de quelque assemblée placée sous le contrôle de l'autorité civile? Et en effet par leurs requêtes publiques et surtout par leurs négociations secrètes avec la reine mère, les protestants français ne prétendaient pas alors obtenir autre chose (3).

(1) Lettre de Catherine de Médicis à Pie IV, citée par de Thou, l. XXVIII.

(2) Voyez le compte-rendu de l'assemblée de Fontainebleau. De Thou, liv. XXV, et Castelnau, liv. II, chap. VIII.

(3) Dans un mémoire présenté par les protestants à Catherine de Médicis, en 1560, ils alléguaient que c'était par les intrigues de Guise que l'on avait décidé qu'il appartenait aux prélats seuls d'être juges dans les conciles, tandis que le *Roi qui devait présider à ces conférences* et y faire juger les matières en question par la seule autorité de la parole divine, n'y aurait qu'une autorité limitée. (De Thou, liv. XXV). Dans leur requête déjà citée à Henri II, les protestants disaient aussi : « Le *vrai office du Roi est de vaquer à la connaissance de ces différents.* « Le vrai et unique remède, Sire, est que vous fassiez tenir un libre concile où *vous présiderez* « et *non pas le Pape* et les siens qui doivent seulement défendre leur « cause par les saintes Écritures. » (La Popelinière, liv. IV). Anne de Bourg, au sein du Parlement, demandait, lui aussi, un concile formé et dirigé de cette manière. (La Popelinière, liv. V).

Digitized by Google

Le colloque de Poissy, où des docteurs catholiques et des docteurs protestants vinrent débattre le dogme et la discipline en présence du roi et sous les yeux de la Cour, avait été imaginé comme un essai de transaction théologique. Le cardinal de Tournon s'y était opposé, estimant à la fois inutile et dangereux de remettre en question des points de foi déjà décidés. Le cardinal de Lorraine l'avait désiré dans l'espoir de faire briller son éloquence et sa doctrine. Catherine de Médicis, qui ménageait alors les protestants, cherchait dans ces conférences un moyen ou de les amuser ou de les satisfaire; le chancelier de L'Hopital enfin les ouvrit par des vœux de paix de réforme et de bon accord.

Elles restèrent sans conclusion et ne produisirent pas les résultats qu'on en attendait. D'une part, grâce à la fougue imprudente de Théodore de Bèze, grâce surtout à la précision qu'exige, à la clarté qu'impose l'esprit et le langage français, les négations opposées par les protestants aux dogmes les plus sacrés de l'Eglise, apparurent à tous les regards et il devint impossible aux novateurs de dissimuler l'abîme qu'avaient à franchir les âmes pour passer de leur côté (1). D'autre part, les sectaires ayant pu exposer publiquement, officiellement, authentiquement leur doctrine, s'enhardirent et dès lors se manifestèrent partout avec audace (2). Les deux partis sortirent donc du colloque de Poissy, plus séparés et plus fixés dans leur croyance.

La transaction étant reconnue impossible sur le terrain théologique, le chancelier ne renonça pas à la poursuivre sur le terrain politique, et lui, qui avait dit en 1560 aux Etats d'Orléans : « Il est impossible de vivre en paix et en société « en la diversité des religions », déclarait l'année suivante à

(1) De Thou, liv. XXVIII.

(2) La Popelinière, liv. VII.

Digitized by Google

l'assemblée des notables de Saint-Germain-en-Laye : « Il n'est « pas ici question de *constituendâ religione sed de constitu-* « *endâ republicâ* et plusieurs peuvent être *cives* qui *non* « *erunt christiani* (1). » Parole étonnante à cette époque. C'est la première fois dans toute la durée de l'histoire qu'un homme d'Etat ait proposé de constituer l'Etat en dehors de la Religion. Cependant l'édit présenté par le chancelier à l'assemblée qu'il avait réunie, n'allait pas aussi loin. En autorisant les ministres réformés à exercer leur culte, il défendait de rien enseigner de contraire au Concile de Nicée, au Symbole et aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'était essayer une sorte de religion d'Etat composée des dogmes sur lesquels catholiqnes et protestants étaient d'accord et tenant les autres pour incertains ou indifférents ; le chancelier déclarait formellement que le Roi devait rester égal entre les deux partis, ne se montrer ni d'un côté ni d'un autre, car, disait-il, s'il se rangeait d'un parti il devrait assembler une armée pour ruiner l'autre (2). « Otons ces mots « de papistes et de huguenots », aimait à répéter L'Hopital ; « ne laissons que le nom de chrétien. » Et en effet le texte de l'édit (3) défendait pareillement aux partis contraires de se traiter de huguenots et de papistes.

Les parlements, qui à travers leurs résistances trop fréquentes au Saint-Siége ne voulurent jamais se séparer de l'Eglise, s'opposèrent à la publication de cette ordonnance. Celui de Dijon ne l'enregistra jamais (4). Celui de Paris représenta qu'on ne pouvait mettre sur le même rang les huguenots et les papistes : « Les huguenots étant ceux qui

(1) La Popelinière, liv. VII.

(2) De Thou, liv. XXIX.

(3) La Popelinière, liv. VII.

(4) Mémoires de Tavannes. Collection Petetot, 1re série, t. XXXIV, p. 318.

Digitized by Google

s'étaient séparés de l'ancienne religion, et les papistes ceux qui estimaient le Pape comme on l'avait toujours estimé comme le Vicaire de Dieu en terre au régard de la spiritualité (1). » Il fallut pour obtenir l'enregistrement à Paris rendre l'édit provisoire et y laisser insérer cette clause: « jusqu'à ce que le Concile général ait décidé les points contestés. » Même ainsi modifié, l'édit ne fut admis qu'après les ordres exprès et réitérés du Roi (2).

On voit quel esprit portait l'Hôpital dans ses efforts de conciliation. C'est à tort, selon nous, que la plupart des historiens ont confondu la politique religieuse du chancelier avec celle que fit plus tard triompher le roi Henri IV. Avec l'Hôpital, l'Etat essayait de rester neutre entre le catholicisme et l'hérésie; avec Henri IV, l'Etat professa franchement la croyance catholique et toléra franchement chez les protestants la croyance qu'il refusait de professer. La politique religieuse de l'Hôpital avait pour point de départ le doute, et pour résultat une confusion de doctrines. La politique religieuse de Henri IV partit d'un acte de foi et aboutit à la liberté.

Cette politique du chancelier répondait d'ailleurs, il faut bien le reconnaître, à l'état de son âme. Sans sortir de l'Eglise catholique où il était né et dont il pratiqua toujours le culte, il était de ces modérés dont parle Montaigne, « mettant à nonchaloir certains points des observances de leur Eglise et disposés à quitter aux adversaires aucuns articles de ceux qui sont en débat (3). » Du moins paraissait-il concevoir un vague idéal de justice naturelle et de vertu chrétienne, du haut duquel il considérait comme secondai-

(1) Pignerre, liv. VI.
(2) De Thou, liv. XXIX.
(3) Essais, liv. VI, chap. XXVI.

Digitized by Google

res et presque indifférents les dogmes contestés entre les orthodoxes et les sectaires. Si donc le chancelier de l'Hôpital mérite la gloire que la postérité attache non-seulement à ses travaux de législation civile, mais encore à son attitude politique, ce n'est pas par la fermeté de ses doctrines, c'est par l'austère pureté de son caractère. Il voulut la paix; il la voulut au milieu des ambitions rivales prêtes à déchirer la patrie, sans autre passion que celle du bien public; mais il ne sut pas en découvrir et fixer d'avance les conditions légitimes et lorsque plus tard les discordes qu'il ne lui avait pas été donné de prévenir s'apaisèrent, ce furent ses désirs sans doute qui s'accomplirent, mais ce ne furent pas ses idées qui prévalurent (1).

L'Hôpital en effet pouvait bien proposer une transaction et même la faire accepter dans une assemblée de notables où dominait la Cour; mais il n'était pas assez fort pour l'imposer au sein de la nation aux deux communions rivales. Les guerres de religion éclatèrent . . . . . .

. . . . . .

Les guerres de religion peuvent être étudiées de bien des manières. Je ne me propose pas d'en retracer les événements. Mais dans cette mêlée violente, opiniâtre et confuse, à travers les exploits et les forfaits, je voudrais seulement apprécier la force, les ressources et le génie propre des partis contraires, indiquer ainsi les causes qui déterminèrent et les causes qui retardèrent dans notre pays le triomphe de la foi catholique et l'établissement de la liberté religieuse.

Quand je considère et qu'ont fait en France les protestants, j'admire d'abord leur petit nombre.

En 1558, au moment où, à travers trente années de propagande clandestine et de persécution intermittente, ils avaient grandi et commençaient à se montrer et s'organiser,

(1) V. sur l'Hôpital, Bayle, Dictionnaire critique.

Digitized by Google

Théodore de Bèze comptait quatre cent mille réformés français. Trois ans plus tard, lorsque leur culte imposé sans être autorisé avait pu se propager ouvertement, les députés des églises nouvelles interrogés par Catherine de Médicis avaient dans un document présenté et signé par eux porté le nombre de ces églises à deux mille dans tout le royaume. Enfin lorsque l'Edit de Nantes fut rendu, au lieu de deux mille elles étaient sept cent cinquante. Voilà quelle place tenaient sur la face du royaume les communautés protestantes. Il est assez difficile d'ailleurs, parmi les renseignements confus et contradictoires qui nous restent, de déterminer combien de membres ces communautés renfermaient dans leur sein. Mais à quelque chiffre qu'on s'arrête, il faudra toujours reconnaître que les hérétiques au milieu de nous ne furent jamais qu'une poignée d'hommes. Et cette poignée d'hommes a tenu en échec peuple et roi, balancé longtemps la fortune de la France et fait respecter enfin la liberté de sa foi. Voilà ce que peut dans un état une minorité qui sait vouloir. D'où venait donc sa force? Je ne cherche pas en ce moment par quelles causes et de quelle manière le protestantisme s'était propagé. J'examine seulement comment il a su combattre. Je cherche à connaître non sa séduction sur les âmes, mais son importance dans l'Etat.

Dès leurs premiers jours les protestants en France formèrent, en même temps qu'une Eglise, un parti. Précisément parce qu'ils se sentaient épars au milieu d'un peuple catholique et comme étrangers au sein de la nation, parce que le génie de la France leur ouvrait peu d'accès et que ses institutions ne leur livraient aucune place, ils se serrèrent les uns contre les autres, s'habituèrent à compter sur eux seuls et se tinrent prêts à la lutte. Au moment même où dans l'Eglise catholique les élections du clergé étaient abolies,

Digitized by Google

l'élection seule, et de tous les fidèles, désigna les chefs des communautés protestantes. Ces chefs, dont les uns sous le titre d'anciens demeuraient dans la vie civile et militaire, et dont les autres sous le titre de ministres se vouaient à des fonctions plus religieuses sans être séparés pourtant de la société laïque par le célibat, ces chefs, mandataires de leurs frères, formaient entre eux des assemblées appelées consistoires qui déléguaient elles mêmes des représentants aux assemblées de district nommées colloques ; les délégués des colloques à leur tour se réunissaient en synode provincial et les délégués des synodes provinciaux en synode national. La réforme française ne reconnaissait pas d'autre autorité. Son gouvernement était tout entier représentatif (1).

Ainsi institué et composé ce gouvernement n'avait pas de peine à devenir politique en même temps que religieux. Dès les premiers jours des synodes, ils sont appelés à délibérer sur la paix et la guerre. Quand ils sont réduits à se cacher, ils ourdissent des conspirations; quand ils se tiennent au grand jour ils enrôlent des armées ; destinées à régler la discipline des églises nouvelles, ils prononcent quand on doit combattre et ils déterminent à quelles conditions on peut traiter (2). Aussi lorsqu'après la Saint-Barthélemy, n'ayant plus de ménagements à garder envers le pouvoir établi, les réformés constituent ce que les historiens catholiques appelleront plus tard une république, un Etat dans l'Etat, ils n'ont guère que le nom à changer pour avoir à côté de leurs synodes des états provinciaux et même des

(1) Histoire des assemblées politiques des réformés de France (1573-1622), par Léonce Anquez, p. 502.

(2) Mémoires de Castelnau, liv. I, chap. V. — De Thou, l. II à IV, *passim*. Voir spécialement dans de Thou l'analyse des édits rendus au sujet des protestants.

Digitized by Google

états généraux. On vit alors des assemblées uniquement protestantes et ouvertement politiques administrer les provinces dont les réformés étaient maîtres, pourvoir à la dispensation de la justice, régler les finances, établir les impôts, confisquer les biens de l'Eglise et des catholiques, subvenir aux frais du culte et à ceux de la guerre, surveiller cette guerre même, ordonner des levées d'hommes dans tout le territoire conquis à leur cause, prescrire au nom de cette cause des serments de fidélité et d'obéissance, élire enfin un protecteur, mais un protecteur contrôlé de très-près par ceux qu'il devait protéger (1). Il ne pouvait rien résoudre sans l'assistance d'un conseil choisi par l'assemblée générale des réformés (2) et, même quand ce protecteur était Henri de Navarre, ceux qui l'entouraient, l'un d'eux devait le lui dire, se tenaient pour ses compagnons non moins que pour ses serviteurs (3).

Autant donc le parti protestant était ambitieux de domination et porté à la tyrannie envers qui ne lui appartenait pas, autant il régnait dans son sein de fière et jalouse liberté. Cette liberté même semblait à chaque instant sur le point de dégénérer en anarchie. Mais, tantôt l'imminence des périls la contenait; tantôt les revers venaient la réprimer et la masse énorme des catholiques, pesant de tout son poids sur cette association mal disposée à la discipline, l'empêchait de se rompre et de se dissoudre. Il y avait ainsi du côté des pro-

(1) Histoire des assemblées politiques des réformés de France (1573-1622), par Léonce Auquez. Ce livre est écrit d'après les actes mêmes de ces assemblées déposés autrefois au trésor des chartes de la Rochelle, et dont les copies sont conservées aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine et à la bibliothèque Impériale. V. introduction, p. IX et pp. 4, 8, 9, 12, 18, 50, 67, 68, 140-154.

(2) Id. p. 31 et 41.

(3) Mémoires d'Agrippa d'Aubigné.

Digitized by Google

testants à la fois la force qui donne l'union et celle que développe l'indépendance ; indépendance chère encore à beaucoup d'âmes françaises et capable de rattacher à la cause de la réforme des hommes même que les nouveautés religieuses n'auraient pas entraînés peut-être.

C'est ici qu'il convient d'examiner quelle force la réforme a tiré de certaines circonstances et de certaines dispositions politiques. Le protestantisme a détourné à son profit le courant qui au sortir du moyen-âge portait les hommes vers la liberté et parmi nous il en a abusé jusqu'à le tarir. Au début de XVIe siècle en effet, lorsque l'on considère les progrès des institutions et de l'esprit public en Europe, il semble que les nations chrétiennes tendent vers des gouvernements réglés et tempérés. A la fin du siècle, après que la réforme a livré sa bataille et marqué sa place, partout les gouvernements sont ou deviennent absolus; partout l'institution qui est demeurée la plus forte, démocratie, aristocratie ou royauté, écarte les freins qui la contenaient et, ici pour imposer, là pour repousser la foi nouvelle, la liberté demeure étouffée. En France, c'était manifestement à la monarchie qu'il appartenait de prévaloir. Depuis les premiers jours de notre histoire, la royauté et la nation avaient grandi de concert; et la prépondérance de la royauté avait été définitivement consacrée le jour où la nation avait été pour jamais sauvée de l'étranger. Après les déchirements où nous avions failli périr, au sortir de la mortelle étreinte des Anglais, la maison de France était apparue au sommet de l'Etat comme le gage vivant de l'indépendance, de l'unité et de la perpétuité de la patrie. Elle domina dès lors sur les donjons des seigneurs et sur les beffrois des cités, tête d'un peuple qui ne devait plus former qu'un seul corps.

Mais ce corps serait-il inerte ou libre? Les hommes du XVIe siècle avaient cette question à résoudre. De la noblesse,

Digitized by Google

des communes, de toutes les puissances éparses, de toutes les franchises locales dont la vieille France était hérissée, il pouvait sortir une liberté régulière et générale. Si l'indépendance féodale et l'indépendance municipale, donnant naissance à des institutions représentatives, avaient su contenir en la respectant l'autorité souveraine, la France n'aurait cessé d'être un état morcelé que pour devenir une monarchie tempérée A voir les états généraux, les assemblées des notables, les états des provinces, se réunir autour du prince ou à son appel, à entendre leur langage à la fois naïf et hardi, respectueux et fier, il était permis de l'espérer.

La guerre que François Ier engage et qu'Henri II poursuit contre la maison d'Autriche ajourne cet espoir. Dans cette longue et terrible lutte où il s'agissait non plus de l'existence de la France, mais de sa dignité et de son rang en Europe, le chef armé de la nation rassemble dans sa main toutes les forces et toutes les ressources de cette nation, seule debout contre un empire sans bornes. Par ses vastes et continuelles expéditions, il occupe sa noblesse et la retient à ses côtés dans une généreuse mais étroite dépendance. Au moyen de son concordat avec Léon X, il dispose du patrimoine de l'Eglise et s'assujétit le clergé. Enfin pour les nécessités de ses grandes guerres, autant que pour les besoins d'une administration plus brillante, plus active et plus concentrée, il établit sans le consentement des états des impôts nouveaux sur le peuple, changeant en habitude de gouvernement quelques actes arbitraires de ses prédécesseurs, méconnaissant par là les vraies traditions et altérant le caractère de la monarchie très-chrétienne. Dans les nations, en effet, nées sous la lumière de l'Evangile et de l'Eglise, l'octroi de l'impôt par qui le paie avait été regardé comme la conséquence et le couronnement du droit inviolable de la propriété privée ; il devait devenir le principe et la base de la li-

Digitized by Google

berté publique. A travers le progrès de la grandeur française, la liberté commençait donc d'être mise à l'écart avant que parût la Réforme. Elle vivait pourtant toujours, suspendue, plutôt que supprimée; les publicistes attestaient unanimement les droits de la nation ; les citoyens y croyaient encore et le pouvoir en les laissant dormir, n'avait pas prescrit contre eux. Elle vivait la liberté, surtout au fond des âmes ; elle se faisait jour dans le mâle langage, dans les fières allures des magistrats et des gentilshommes. En régnant en maîtres absolus, François Ier et son fils n'avaient éteint chez leurs sujets ni le goût ni le courage de l'indépendance ; les agitations qui éclatèrent après eux devaient le montrer.

Le protestantisme était alors survenu : soulevé contre le plus légitime pouvoir, il avait appelé sous son drapeau quiconque était avide d'affranchissement. A ce besoin d'affranchissement il avait paru donner d'abord une vigueur nouvelle et une portée plus haute. En réalité, dans l'ordre politique comme dans l'ordre religieux il poussait les hommes à renverser le pouvoir au lieu de le contenir ; il substituait à la réforme la révolution. Il n'en pouvait être autrement : l'Eglise catholique tenait une place trop grande dans les traditions et dans les institutions des états chrétiens, pour que ceux qui s'attaquaient à l'Eglise ne tendissent pas, même à leur insu et contre leur gré, à bouleverser l'Etat. D'ailleurs en rompant l'unité catholique, la secte nouvelle travaillait partout, nous l'avons déjà dit, à se constituer sous forme d'Eglise nationale. Dans chaque pays elle se cherchait un centre là où était le centre de la nation ; elle aspirait à dominer le peuple au moyen de la puissance civile. Dès lors il fallait, au sein des monarchies, ou qu'elle s'emparât de la royauté et s'en fît un instrument, ou qu'elle la brisât, dans les deux cas qu'elle changeât de fond en comble la constitution de l'Etat. Telle était la nature propre du protestantisme. En France, lorsque les

Digitized by Google

soulèvements de l'indépendance féodale et de l'indépendance municipale vinrent lui prêter une force étrangère et se ranger sous son drapeau, il lui imprimèrent de plus leur allure belliqueuse et turbulente. Si les Huguenots avaient été seulement une secte religieuse, peut-être se seraient-ils contenus plus longtemps, sous les coups qui les frappaient, dans les bornes d'une résistance passive ; s'ils avaient été seulement un parti politique, ils n'auraient pas attaqué à cette époque jusqu'en ses fondements la constitution même de la France. Mais par principe ils n'étaient pas effrayés de détruire ; par caractère, ils étaient avides de combattre. De là les guerres de religion, leur portée, leur hardiesse et leur durée. Les protestants français prirent les armes dès qu'il se rencontra parmi eux des hommes capables de les porter ; les scrupules évangéliques sur la soumission due aux puissances établies, et les exemples de la primitive Eglise ne les arrêtèrent que jusqu'au moment où la révolte parut praticable (1) ; il suffit de prêter l'oreille à leurs premières délibérations pour s'en convaincre et malgré quelques déguisements indispensables, il ne faut pas non plus ouvrir longtemps leurs écrits politiques pour reconnaître que cette révolte tend à une révolution. Les plus modérés parmi leurs publicistes annulent la royauté, les autres la transfèrent ou la suppriment, et quand la Saint-Barthélemy les a provoqués à ne plus rien ménager, de toutes parts ils soutiennent que les saints ont droit et devoir, non seulement de déposer, mais de tuer les tyrans. La théorie du régicide et toutes les doctrines révolutionnaires, que les ligueurs devaient adopter plus tard, ont été conçues d'abord dans le sein de la Réforme (2).

(1) Pigueerre, liv IV, chap. IX et XV. — De Thou, XXIX et XXX.

(2) Voyez notamment le *Franco Gallia* d'Hotmann, le *Vindiciæ contra tyrannos* de Linguet, la France-Turquie, etc., et l'analyse des divers

Digitized by Google

A quel résultat politique cependant pouvait aboutir ce soulèvement redoutable? Si le protestantisme l'avait emporté, religion d'une minorité et voulant être religion d'Etat, il aurait opprimé la France en la bouleversant ; contenu et réfréné par les catholiques, il l'a troublé, a fomenté l'anarchie à la place et sous le nom de la liberté et par un inévitable retour a laissé ensuite la nation plus avide de repos que d'indépendance.

Les hommes dont la foi religieuse repousse le protestantisme, et dont le patriotisme aime la liberté sans révolutions, ne regretteront jamais assez que les efforts et les ressources dépensés dans le camp des réformés, pour le triomphe de la secte nouvelle, n'aient pas été consacrés parmi nous à maintenir et développer sans désordre les vieilles franchises nationales. Quels grands citoyens que les d'Aubigné, les Du Plessis-Mornay, les Coligny, s'ils n'avaient pas été des sectaires! Hommes d'épée et hommes de plume, chefs d'armée et chefs de parti, publicistes, diplomates, orateurs, ils soutiennent des polémiques religieuses, ils organisent des troupes, ils commandent des batailles et se battent eux-mêmes en soldats ; ils dominent, par le seul ascendant de l'éloquence et du caractère, des assemblées indisciplinées; ils conseillent des princes ; ils conduisent des négociations; enfin ils exercent ensemble toutes les facultés de l'intelligence, ils parcourent à la fois toutes les carrières de l'activité humaine et par dessus tout, à travers les vicissitudes de la fortune la plus orageuse, leur âme demeure indomptable. Le plus grand de tous, Coligny, étranger aux premières conspirations de ses corréligionnaires, répugnait à la guerre civile. Sa femme l'y décida, ne pouvant souffrir qu'il laissât périr ses amis sans être avec eux, et une fois engagé comme malgré lui, il mon-

écrits polémiques du XVIe siècle, donnée par M. Baudrillart. (Bodin et son temps : introduction).

Digitized by Google

tra plus de constance qu'aucun autre. Sa destinée n'était pas de remporter des victoires, mais de résister aux revers. Son ascendant au milieu des siens grandissait toujours le lendemain d'une défaite; il devenait alors l'inébranlable appui d'un parti en ruines, et plus d'une fois on le vit faire sortir une paix avantageuse d'une guerre sans espoir.

Au dessous de ces grands hommes, dignes d'un temps et d'une gloire meilleurs, on voyait dans le camp de la Réforme quiconque était avide non seulement de combats mais de ravages et de ruines. Des deux côtés, il ne faut pas le dissimuler, la guerre civile donna lieu à d'étranges cruautés. Des deux côtés elle développa le goût du sang et étouffa tout scrupule sur la manière de le répandre. Mais ce qui devait être et ce qui fut en effet particulier aux bandes protestantes, ce fut la passion révolutionnaire, la rage de détruire, la fureur contre les souvenirs et les grandeurs du passé, fureur aveugle, qui s'acharnant jusque sur les objets inanimés et les cendres des morts, brisait partout les monuments antiques et violait les tombeaux, renversait à Orléans l'image de Jeanne d'Arc, jetait à Tours au fond de la Loire les reliques de saint Martin et à Lyon, après avoir dévasté le chœur de Saint-Jean, ruiné les églises de Saint-Just et de Saint-Irénée, précipitait dans le Rhône les restes du martyr, docteur des Gaules (1). Ces excès révolutionnaires, les chefs de la réforme s'en attristèrent souvent, les désapprouvèrent quelquefois, mais ne les réprimèrent jamais. Ils trouvaient une force dans le sentiment qui leur donnait naissance, dans ce goût d'anéantir tout ce qu'il n'a pas fait, qui saisit l'homme à certaines heures, et communique à ses plus mauvais penchants une incomparable énergie. Telles étaient les ressources diverses de la cause protestante.

(1) Voyez même M. Henri Martin, t. IX.

Digitized by Google

Les catholiques n'en avaient pas de pareilles à leur disposition; précisément parce qu'ils composaient la nation, ils eurent peine à se former en parti, et n'y réussirent jamais qu'imparfaitement. Le roi et les autorités établies dans le royaume étaient leurs appuis naturels; le jour où ces appuis leur firent défaut, ils se résolurent lentement à ne compter que sur eux seuls. Attaqués, ils devaient se défendre; or la défense est toujours moins prompte et ordinairement moins hardie que l'attaque. La tactique militaire et politique des catholiques ne valut donc pas celle des protestants.

De plus, Dieu ne leur donna pas d'avoir dans leur sein d'aussi grands hommes. Un seul était fait parmi eux pour égaler, pour surpasser peut-être tous ses adversaires: c'était François de Guise. Ce grand capitaine, qui avait sauvé la France;se croyait destiné à sauver l'Eglise. Subordonnant tout à ce dessein suprême, ardent à la lutte, impatient des résistances, né pour commander et commandant par l'épée, il n'était incapable ni de générosité, quand les mœurs d'une époque impitoyable laissaient ouverture aux inspirations propres de son âme, ni de modération quand l'intérêt de sa cause demandait la modération. Mais il ne devait pas conduire longtemps les guerres de religion; plus heureux, il termina dès leur début par une mort sainte une carrière héroïque. Le fanatisme protestant inaugura sur lui l'assassinat politique, et si ses enfants héritèrent de son rôle ils ne continuèrent pas sa gloire. Chez François de Guise, si grande que fût l'ambition,la foi la dominait et sembla l'inspirer. Chez ses fils, au contraire, le dévouement religieux paraît mis au service d'une ambition qui ne connaît plus de frein, et dans la mesure même où cette ambition personnelle s'élève et s'emporte,le génie s'abaisse; c'est pourquoi chargés de conduire les catholiques ils se montrèrent en définitive, malgré des qualités brillantes, inférieurs à leur tâche.

Digitized by Google

Enfin l'effervescence révolutionnaire des protestants déconcerta dans le premier instant et parut désarmer les catholiques. Dans un grand nombre de villes, ceux-ci restèrent d'abord immobiles, consternés, laissant passer ce torrent dévastateur.

Comment donc surent-ils enfin résister et prévaloir? Sans doute ils avaient pour eux le nombre; mais le nombre seul n'a jamais fait triompher aucune cause et l'histoire montre à chaque page les majorités inertes subjuguées par les minorités audacieuses. Non, ce qui valut aux catholiques leur victoire définitive sur la tactique, sur le génie, sur l'emportement de leurs adversaires, ce ne fut pas leur supériorité numérique et matérielle, ce fut l'abondance des dévouements obscurs et désintéressés; ce furent les braves gens sans nom qui, de tous les points du royaume, dans les villes et dans les campagnes, dans les petites et dans les grandes cités, se levèrent et moururent pour garder la foi sans prétendre à la gloire; ce fut ce peuple de Paris, composé de portefaix, de manouvriers, de goujats, de femmelettes, comme devait le dire un de ses adversaires, qui supporta sans plainte et sans peur toutes les extrémités d'un siége, et seul, presque sans garnison et sans vivres, tint la capitale inviolablement fermée à la fleur de la noblesse protestante (1).

Ce fut le peuple de Lyon qui, dirigé par ses échevins et en étroite union avec son archevêque, un Forézien, Pierre d'Apinac, sut rallier autour de lui et subordonner à ses résolutions les provinces voisines avec leurs seigneurs, ne se laissa entamer par aucune séduction ni aucun péril, aussi longtemps que la religion lui parut une cause, et n'hésita pas à mettre en prison son propre gouverneur aussitôt qu'il ne vit plus en lui qu'un factieux (2).

(1) De Thou, l. XCIX.

(2) Sur les rapports de la ville de Lyon avec les provinces voisines, et

Digitized by Google

Enfin pardonnez-moi, Messieurs, à travers mille exemples de constance et de fidélité catholique, de rechercher ici de préférence ceux qui me touchent de plus près et semblent me rapprocher de vous à travers l'histoire; ce fut le peuple de Montbrison affrontant le canon du baron des Adrets, et cinq ans après le massacre de sept ou huit cents habitants trouvant encore du sang à verser au loin pour l'Eglise, lorsque devant Cognac, à cent lieues de leurs foyers, tous les hommes de la petite et vieille cité combattaient au premier rang sous la conduite de leur bailli, Jacques d'Urfé (1). Nos chroniqueurs ont conservé les noms sans éclat et les professions diverses de quelques victimes du baron des Adrets, chanoines, capucins, avocats, notaires, médecins, maréchaux, cordonniers (2). Ce sont ces hommes tels que les a dépeints le poète du Forez. (Permettez-moi, Messieurs, de lui donner ce titre, même devant vous.)

Laborieux et fiers, obscurs mais sans remords,
Traçant devant leur fils le sillon qu'il faut suivre
Et marchant le front calme à d'héroïques morts (3).

Ce sont ces hommes et leurs pareils qui ont sauvé le catholicisme en France. Le fanatisme sans doute mêla son aveuglement et ses excès à cette généreuse défense de la foi; des ambitions mauvaises travaillèrent à la détourner à leur profit, mais sans succès, et ce qui prouve que la droiture des intentions prévalait en définitive parmi les catholiques, c'est l'impuissance de Philippe II et des Guise à se

spécialement avec le Forez, voyez Les d'Urfé, par A. Bernard : La Ligue et correspondance.

(1) Chronique de Jean Perrin citée par A Bernard. Hist. du Forez, t. II, chap. XV.

(2) Même chronique, loc. cit.

(3) V. de Laprade : Au pays de Forez.

Digitized by Google

faire livrer la France par la ligue; c'est aussi l'impuissance de cette ligue elle-même et sa prompte rupture après la conversion de Henri IV.

La nation ne dut qu'à elle-même la conservation de sa foi; elle dut à la royauté le retour de l'ordre et de la paix. Longtemps avant le terme des guerres de religion, il était clair que le catholicisme était et devait rester la religion de la France, et il était clair aussi que le protestantisme ne pouvait en être extirpé par la force. Mais livrés à eux-mêmes les partis pouvaient se combattre, ils étaient impuissants à se contenir et se régler. Il fallait une autorité supérieure, par son origine et sa nature, à leurs divisions, et capable de satisfaire leurs besoins réciproques en réprimant leurs prétentions exclusives. Le chef de la maison de Bourbon eut cette gloire. Henri IV, par son avénement et son abjuration, assura l'accomplissement de la plus manifeste des volontés nationales: la suprématie du catholicisme, et en même temps fonda entre toutes les libertés la plus nécessaire: la liberté religieuse. Alors, sur une terre longtemps et profondément remuée mais désormais raffermie, l'antique foi, arrosée par un sang généreux, épurée par l'orage, excitée au sein même de la paix par la contradiction, l'antique foi put refleurir et sous l'égide d'un bon et grand roi tout refleurit avec elle. Une génération de saints et de grands hommes qui commence à Vincent de Paul pour finir à Bossuet et Fénelon se prépara pour la France. N'en doutons pas; c'est par les luttes et les dévouements religieux du XVIe siècle que notre patrie mérita ce magnifique épanouissement du génie chrétien, qui devait au siècle suivant réjouir le ciel et consoler le monde. C'est aussi par le bien, dont Henri IV fut l'infatigable et laborieux ouvrier, que la royauté acheva de monter parmi nous au faîte de la grandeur et de la puissance. Pour retracer dignement, Messsieurs, ces grandes pacifica-

Digitized by Google

tions de Henri IV, il faudrait la plume du président Jeannin, cet habile et loyal ministre du duc de Mayenne qui mérita la confiance du Béarnais, et fut chargé par lui de représenter à la postérité « la vraie teinture de son âme royale (1) », ou bien encore, Messieurs, l'âme patriotique, l'expérience politique et l'éloquence d'un homme que vous comptez dans vos rangs et que vous avez placé souvent à votre tête (2).

Pour moi je m'arrête, reconnaissant bien vite que le seul rôle qui me convienne ici c'est d'écouter. Si j'ai osé en sortir quelques instants, c'est pour vous témoigner, par une offrande trop peu digne de vous, ma reconnaissance pour l'honneur que vous avez daigné me faire en m'accueillant dans votre compagnie.

(1) Œuvres du président Jeannin. — Préface d'une Vie de Henri IV, qui malheureusement n'a jamais été écrite.

(2) M. Paul Sauzet.

Digitized by Google

ORIGINES DE LUGDUNUM

DIVINITÉS SÉGUSIAVES.

VI.

MUSÉE LAPIDAIRE (1).

AUFANÆ. L'ordre alphabétique nous ramène aux Nehæ ou déesses Mères. Nous avons cité, dans l'article précédent, un monument qui les concerne. Un autre, à cette heure, sollicite notre attention. C'est un vœu dont s'acquitte envers les Aufanes Matrones et Mères des Pannoniens et des Dalmates « AVFANIS MATRONIS (2) ET MATRIBVS PANNONIORVM ET DELMATARVM, pour le salut de l'empereur Septime Sévère, un certain (P) OMPEIANUS.... GIMIS OU GINUS.

Si les arcades du Palais des Arts ne possédaient que cette seule inscription sur les déesses mères, je n'aurais pas à m'occuper d'elles: Pannoniennes et Dalmates, elles n'auraient, ce me semble, aucun droit d'entrer dans le cadre spécial que j'ai tracé; mais la multiplicité des mentions votives qui regardent ces déités, au Musée lapidaire, montre leur culte trop bien établi dans la Ségusiavie, pour qu'il me soit possible de les passer sous silence.

(1) N° 33 (V. M. Monfalcon, *Hist. de Lyon*, t. III, p. 1314).

(2) On lit MARONIS au lieu de MATRONIS. Ce doit être une erreur du lapicide. Les Aufanæ prennent la qualité de *matronæ* dans l'ex-voto de Mansuetus que relate Henz (n° 5930) : MATRONIS AVFANIB. Cependant, la leçon *maronis* peut se justifier par le cymr. *mair*, *maer*, surveillant, garde, défenseur, et mieux par le deutsch. *mœr*, jeune fille. *Marunus* est un surnom d'Hermès (Orelli, *Inscript. Helvet.*, 237); *Maronus* d'un acteur, dans cette épitaphe peu connue, recueillie aux Aquæ-Borvonis et citée par Greppo (*Eaux therm.*, p. 31) :

MARONVS
HISTRIO. ROCABA
IVS. DIC T. VIXIT. ANN. XXX.

Digitized by Google

Dans cette obligation, rencontrer sur un *ex-voto* leur dénomination primitive et véritable à peine altérée est, je crois, une bonne fortune pour un antiquaire.

Etranger aux idiomes grec et latin, mais compris des Pannoniens, Thraces mélangés de Germains et de Gaulois, ce nom s'annonce comme un mot tudesque et celtique. En effet, *Aufanæ*, *Aufanes*, *Afliæ* (1), variantes données par divers monuments ont pour radical : isl. *alf*; angl.—sax. *alf*; germ. *alb*, *alp*, *elb*; ers. *elf*, *elv*, *elva*, être supérieur à l'homme, inférieur au dieu, génie, fée, alfe. *Aflia*, métathèse pour *alfia*, *aufana*, *aufanis* sont des féminins; mais *Aufana*, *Aufanis* répondent à l'*alfen*, *elfen* des Goths et des Deutsches, à l'*Alfane*, cette jument-fée, si célèbre pour ses prouesses dans les cycles chevaleresques, et par une bévue de Ménage dans les fastes étymologiques.

Comme les fées du moyen-âge, dont ils sont la souche principale, les Alfes sont partagés en bons et en méchants. Ceux-ci ne nous regardent en aucune manière : les épithètes *matronæ* et *matres* assignent à nos Aufanæ un caractère de protection active et bienveillante qui exclut toute idée défavorable.

Les bons Alfes formaient dans les mythologies du Nord une sorte de hiérarchie sous les ordres d'un roi, le fameux Obéron. Cette classification, qui s'appliquait également aux mauvais Alfes, se réglait d'après les lieux qu'ils habitaient. On distinguait les *Muntàlfenne*, *Dunàlfenne*, *Feldàlfenne*, *Seâlfenne*, *Undàlfenne*, rappelant les nymphes latines et les Oréades, Napées, Naïades et Dryades grecques (2).

Les Seâlfennes, les mêmes que les Nehæ ou Nechs de la Batavie, que les Meerweib-nixe des Niebelungen (3), avaient sous leur garde les bassins des fontaines, les eaux des ruisseaux, des fleuves et des golfes, sources de production et moyens de transport. Aussi les honorait-on comme des déesses de l'abondance, de la navigation et du commerce. Des corbeilles de fruits, des cornes

(1) V., par exemple, le datif *aufanibus* dans la note (2), page première.

(2) Cf. Crofton Croker, cité par M. A. Maury, *Fées du Moyen-âge*, p. 73.

(3) *Niebelungen*, t. II, p. 128, *trad. de Mme Moreau de la Meltière*.

Digitized by Google

d'abondance, des pommes de pin, attributs de Cybèle, leur commune mère, et des proues de navires ornaient le plus souvent les autels, les temples, les *ex-voto* qui leur étaient consacrés (1).

Quelques unes étaient les patronnes de l'art de filer, si honoré jadis dans les ménages. Mystérieuses Arachnés, elles étaient elles-mêmes d'adroites fileuses, et le peuple, en Allemagne, appelle encore *fils des Alfes*, ces fils de toile d'araignée qui voltigent par les airs, durant les derniers beaux jours de l'automne (2).

D'autres avaient soin des plantes, surtout des espèces salutaires aux hommes et aux troupeaux. C'est sans doute à cause de cette occupation utile que, dans plusieurs cantons de l'Allemagne, des propriétés médicales, réelles ou supposées, ont fait donner par les villageois le nom d'*alpkraut* à l'eupatoire, d'*alpraute* à l'armoise, d'*alprauch* à la fumeterre (3).

Déesses, les Aufanæ ou Alfennes jouissent d'une jeunesse éternelle, heureux privilége qu'expriment l'épithète de *lenn*, jeunette, donnée à Néhalennia, l'une d'elles, et la qualification de *virsines* (virgines), jeunes filles, qui leur est attribuée par cette inscription dont j'ai fait mention au chapitre précédent:

SANCTIS
VIRSINIBVS
CAP. AVIDVS
CAMPANA
POSVERVNT (4),

(1) V. *Asa* art. précéd., *passim*, et M. Roger de Belloguet, *Ethnogén. gaul.*, n° 296.

(2) E. H. Woss, *Not. sur Louise*, III-17.

(3) M. le baron Coquebert-Montbret fait observer avec raison que ces plantes, amies du bord des eaux et des plaines cultivées, n'ont rien d'*alpestre* (*Mém. de la Société impér. des antiq. de France*, t. IV, p. 303).

(4) Gruter, p 112, n° 13. — *Puellæ* remplace *virgines* dans cette dédicace aux nymphes (Orelli, n° 1619) :

M. CONSERV.
ATORI ET DOMINIS NYMPHARVS PVE
LORICIVS HILVS.

Digitized by Google

Bonnes déesses, elles protègent, sauvent, dispensent, prévoient. De là leurs surnoms de *matronæ*, protectrices, de *matræ* ou *matres* (1), productrices, fécondes; de *vediantæ* (2), sagaces, prévoyantes; d'*augustæ*, saintes, etc.; de là ces consécrations si multipliées où leur bénigne influence est réclamée dans tous les rangs de la société, dans toutes les circonstances de la vie: pour la conservation d'humbles marchandises (3), comme pour le salut d'un puissant empereur (4).

Déesses attachées à certaines localités, elles veillent sur une province, une ville, une bourgade; parfois même sur une seule famille (5). Ainsi, elles peuvent appartenir à l'ordre des lares, des esprits familiers, des esprits servants. Quoi qu'il en soit, le chien, symbole des dieux domestiques, paraît leur avoir été consacré: un de ces animaux figure tantôt aux pieds, tantôt à côté de Néhalennia, dans les bas-reliefs de quelques autels (6).

(1) *Matræ-matres*, déclinaisons différentes d'un même mot, comme *dervonnæ-dervonnes*, *Aufanæ-Aufanes*. Les datifs *matrabus-matribus-matris*, comme *fatis-fatabus*, *Dervonnis-Dervonibus*, *Aufanis-Aufanibus*, *nymphis-nymphabus*, etc.

(2) Cf. méso-goth. *wait*, *witan*; sansc. *vid*, *vaidas*; cymr. *gwidd*, en comp. *widd*, savoir, posséder l'omniscience, discernement, connaissance.

(3) V. dans Pougens, *Doutes et conject. sur la mythol. des peupl. septent.*, pp. 199 et suivantes :

DEAE NEHALENNIAE
OB MERCES RECTI CONSERV.
VATAS M. SECVND. SILVANVS
NEGOTAÒR CRETARIVS
BRITANNICIANVS.
V. S. L M.

(4) L'empereur Septime Sévère. (V. ci-dessus, p. 1re, l'analyse de l'inscription que nous discutons.

(5) Gruter, MXVI, 6 :

SECVNDVS. RV
FIANVS
PRO NATIS. SVIS. MATRONIS.

(6) Pougens, *loc. cit.* — Sur les Alfes, v. encore M. E. du Méril, *Hist.*

Digitized by Google

Le seul changement qui se remarque entre *Alfane*, *Alfenne* et *Aufana* est celui de *al* en *au*. Cet exemple d'une métamorphose, si fréquente lors de la formation de notre langue, n'est pas le seul que présente la période romaine. Tacite écrit *Aurinia* pour *alruner*, faisant un nom propre d'une qualité qui s'appliquait à l'ordre entier des sibylles septentrionales (1). En suivant à travers les variations du langage *alf* et ses dérivés, *alfar*, *alfane*, *alfenne*, etc., on trouve :

AUBE, s. m., alfe.

AUBÉRON, OBÉRON, n. p., le roi des Alfes, chanté par les romaneiers, immortalisé par Wiéland ; et même :

OBÉRONS, s. m. plur., les Alfes, les jeunes Alfes.

AUNES, s. m. plur., du *Roi des Aunes*, l'Aubéron de Wiéland, l'*Ellen-Konig* qu'une ballade de Gœthe a popularisé parmi nous. *Aunes* altération d'*Aulnes*, comme en allemand *Ellen* d'*Elfen* (2).

AUFFIN, *aulphin*, s. m., le cavalier, l'un des servants au jeu d'échecs.

> Je n'avoye pion, ne chevalier
> *Auffin*, ne rocq qui peussent ma querelle
> Si bien aidier.....
>
> CH. D'ORLÉANS, *Ballad.*

AUFAGE, s. m., personnage attaché à la maison, intendant, accolyte.

> Avec lui avait un *aufage*
> Ki lui faisoit tout son message.
>
> LAI D'IGNAURÈS.

Il n'est besoin, j'en suis persuadé, de plus d'exemples. Si jamais étymologie eut pour elle la raison et la vérité, c'est bien, assurément, celle que nous venons de proposer.

de la poésie scandinave, p. 108 et 109 *en not.* — *Edda de Snorro*, analysé par M. Léouzon-Leduc, *Glaive runique*, p. 257 *en not.*

(1) M. A. Maury, *ouvr. cit.*, p. 21.

(2) Sur *Aubéron*, *Obérons*, *Aunes*, *Aubes*, (v. M. A. Maury, *ouvr. cit.*, p. 71 et p. 59 *en not.* — M. J.-J. Ampère, *Hist. littér. de la France av. le XIIe siècle*, pp. 134, 138 et suivantes.

Digitized by Google

De la grande quantité d'inscriptions en l'honneur des déesses Mères que renferme le Musée lapidaire lyonnais, je conclus que leur culte fut très-répandu chez les Ségusiaves. Ce peuple cymrique les a-t-il adorées sous le nom d'*Aufanæ*? C'est plus que possible, c'est probable. Cette probabilité ressort notamment du vœu de Pompeianus, fait en Pannonie, puis acquitté en Ségusiavie (1).

Je termine à ce sixième chapitre la première série des divinités ségusiaves.

A. Péan.

(1) Sur un vœu semblable acquitté dans Cologne, v. M. Roger de Belloguet, *ouvr. cit.*, p. 246.

(*A continuer*).

Digitized by Google

LA FONDATION

DE

LA CHARTREUSE DE SAINTE-CROIX-EN-JAREZ[1].

Dans notre ancien pays de Jarez, au fond d'une gorge solitaire du mont Pilat, et à deux lieues seulement de la ville de Rive-de-Gier, existe encore un ancien monastère des Chartreux, du nom de Sainte-Croix. Cette Chartreuse, qui possédait, en 1789, treize religieux et cinq frères, a son histoire que nous dirons un jour. Aujourd'hui nous voulons seulement raconter les faits miraculeux de sa fondation, auxquels elle doit son nom, et qui forment l'une des plus curieuses légendes que le XIIIe siècles nous ait laissées sur notre histoire locale.

C'étaient de hauts et puissants barons que les seigneurs de Roussillon et d'Annonay, et peu de familles chevaleresques pouvaient revendiquer une origine plus ancienne et plus illustre. En effet, s'il faut en croire une tradition presque légendaire, ils descendaient du sang royal de France, par Sigebert, roi d'Austrasie, troisième fils de Clotaire Ier, et Gérard de Roussillon, ce fameux paladin

(1) Ces quelques pages forment un chapitre d'une histoire inédite de la baronnie de Riverie, qui sera publiée bientôt.

Digitized by Google

Digitized by Google

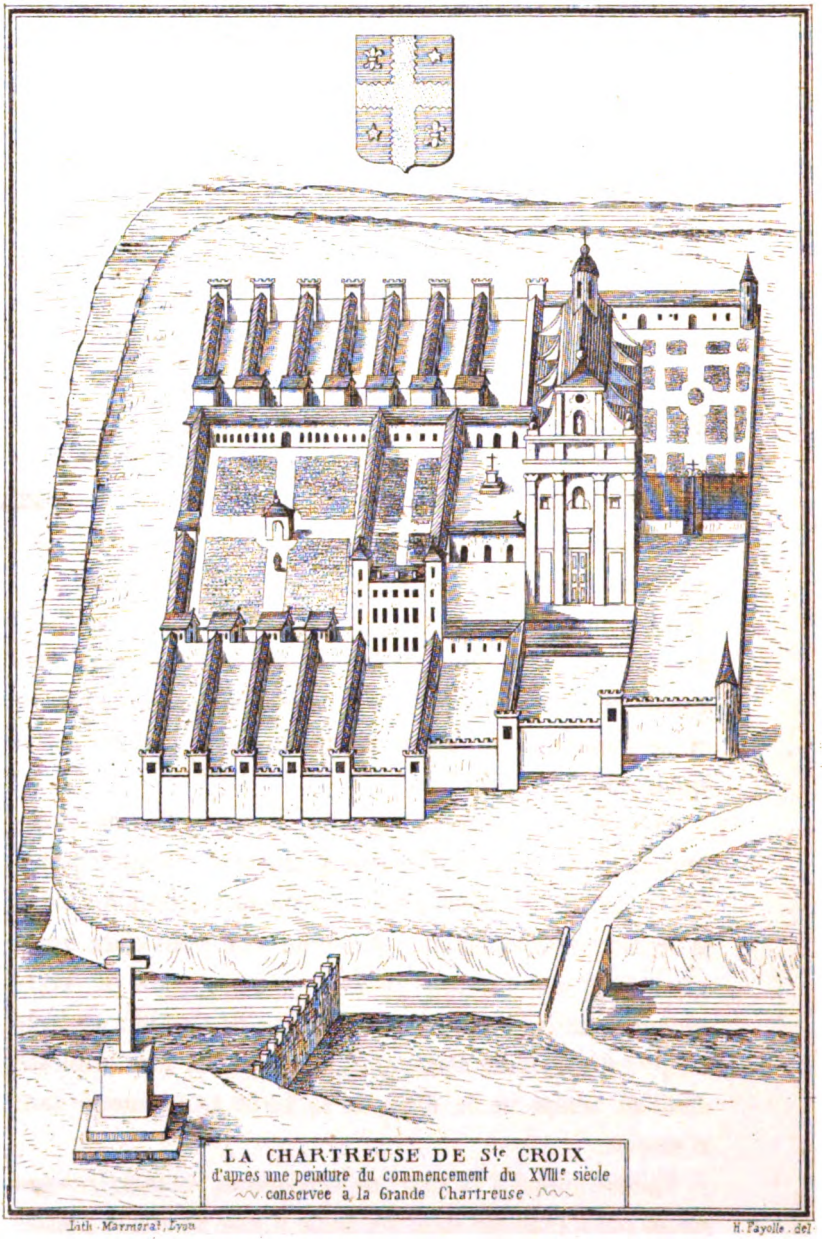

LA CHARTREUSE DE Ste CROIX
d'après une peinture du commencement du XVIIIe siècle
conservée à la Grande Chartreuse.

Lith. Marmorat, Lyon. H. Payolle. del.

Digitized by Google

des romans de chevalerie, était au nombre de leurs aïeux. Aussi les comtes de Forez ne dédaignaient-ils point leur alliance et vit-on les Roussillon obtenir toutes les illustrations et tous les honneurs qu'on pouvait espérer au Moyen âge.

Or, à la fin du XIIIe siècle, au temps du roi Philippe le Hardi, vivait Guillaume de Roussillon, Annonay, Riverie, Dargoire, Châteauneuf, la Garde, et de bien d'autres terres aux pays de Lyonnais et de Jarez. Guillaume était le frère d'Aymar, archevêque de Lyon, et le comte Renaud de Forez le nommait son cousin. Il avait épousé l'une des plus nobles héritières du Dauphiné, Béatrix de la Tour, fille d'Albert III, baron de la Tour et de Béatrix de Coligny, qui lui avait donné plusieurs enfants, et depuis cinq années à peine il avait succédé à son père Artaud IV dans la possession de toutes les terres des Roussillon. Tout dans la vie souriait au puissant seigneur, lorsqu'il mourut prématurément, plein de force et de jeunesse, en laissant la tutelle de ses enfants à son épouse Béatrix (1277).

Mère d'une nombreuse famille, chargée de l'administration d'un grand nombre de seigneuries, Béatrix pourvut à toutes les nécessités de sa position difficile, avec la fermeté et la constance que nous admirons chez quelques-unes des femmes pieuses et énergiques de cette époque, qui savaient comme Blanche de Castille, tenir le sceptre d'une main ferme et faire respecter leur faiblesse dans un temps où le droit de la force avait encore tant d'empire.

Encore jeune à la mort de Guillaume, Béatrix résolut de ne pas s'engager dans les liens d'une nouvelle union.

Digitized by Google

Elle avait aimé passionnément son époux, dit Chorier, et son amour s'était transformé en vénération pour sa mémoire. Une piété sincère, l'affection maternelle, le culte du souvenir, l'absorbèrent désormais tout entière. Quoique vivant au milieu du monde, elle semblait lui avoir déjà dit adieu pour se consacrer aux pratiques de dévotion et aux fondations pieuses. Vainement de nobles chevaliers prétendirent à sa main, elle repoussa énergiquement leur demande. Pourtant ses proches la pressaient vivement d'accepter un nouvel époux et de choisir parmi tant d'illustres prétendants un protecteur pour elle et pour ses enfants. Mais les obsessions continuelles de sa famille ne pouvaient vaincre sa détermination, et lui causaient une grande affliction. Au milieu de ses peines, elle demanda à la prière un soulagement à sa douleur. Elle fut exaucée, et un songe miraculeux vint la confirmer dans la résolution qu'elle avait prise de demeurer fidèle à la mémoire de son époux. Une nuit, pendant son sommeil, elle vit une croix resplendissante de lumière lui apparaître au milieu de plusieurs étoiles. Une autre nuit, que Béatrix priait avec ferveur, la même vision se renouvelle encore et la croix et les étoiles s'approchent d'elle si près qu'elles semblent vouloir la toucher, puis s'élevant dans l'espace, elles se dirigent vers le lieu où devait être fondé le monastère de Sainte-Croix. Le lendemain, vivement préoccupée de cette double apparition, Béatrix, qui se trouvait sans doute alors dans son manoir de Châteauneuf, se rendit à l'église, où elle entendit la messe en l'honneur de Sainte-Croix. L'office achevé, elle ordonne à son écuyer de préparer des chevaux, et, suivie de plusieurs serviteurs, elle part à la re-

Digitized by Google

cherche du lieu inconnu vers lequel s'étaient dirigées la croix et les étoiles. Toujours sous l'impression de cette apparition extraordinaire, elle devançait sa suite de quelques pas, lorsque tout à coup la croix et les étoiles lui apparaissent de nouveau et, comme l'astre rayonnant des Rois Mages, fuient devant elle jusque dans un vallon solitaire, situé au-dessous du petit village de Pavesin, où elles s'arrêtèrent enfin. Jamais Béatrix n'était venue en ce lieu, jamais elle n'avait manifesté à personne son intention de fonder un monastère. Et cependant, chose étonnante, à peine s'est-elle arrêtée que le maître du champ arrive à son tour et lui dit :

— Noble dame, qu'êtes-vous venu faire ici ? J'ai rêvé que vous désiriez acheter ce domaine.

Béatrix crut voir dans ces paroles un indice de la volonté divine, et elle fit acheter ce terrain par deux hommes prudents et sages. Le même jour, comme elle prenait là un léger repas, arrive encore un maître maçon tailleur de pierre, au service du duc de Savoie ; la noble châtelaine s'étant informée de l'objet de son voyage, il répondit : — Madame, je suis venu ici, croyant que vous aviez l'intention de fonder une maison de l'ordre des Chartreux. — Ce langage qui mit le comble à son étonnement, la détermina à traiter avec lui, et quoiqu'elle eût peu d'argent, et qu'elle fût chargée d'enfants et de nombreuses affaires, elle lui confia pour un prix déterminé, la construction de la nouvelle Chartreuse.

Tel est le récit fait par Béatrix elle-même dans une lettre adressée au prieur du Monastère de Val-Vert près de Paris. Tel est aussi le sens de l'inscription latine d'un ancien tableau du couvent de la Grande-Chartreuse, re-

Digitized by Google

présentant le monastère de Sainte-Croix, au commencement du siècle dernier (1).

Notre génération indifférente peut sourire à ces récits naïfs qui nous demeurent comme la vivante expression des fortes croyances du moyen-âge. Mais au XIIIe siècle, peu de fondations pieuses se dégagent de cette auréole surnaturelle dont les hommes d'alors entouraient tout ce qui tenait à l'idée religieuse. Dans un temps où le peuple aimait à voir la vie de chaque saint se revêtir des couleurs du merveilleux, dans les récits des pieux chroni-

(1) Cette vue naïve qui accompagne notre récit, exacte dans son ensemble, renferme quelques détails défectueux, qui nous font croire que l'artiste peignait de souvenir ou d'après une description incomplète. Ainsi on ne retrouve guère dans la façade de l'église actuelle l'aspect monumental que lui donne le tableau. D'un autre côté, nous y cherchons vainement l'ancienne église et son clocher gothique, ainsi que les deux tours cylindriques qui flanquent encore la porte d'entrée du côté de l'Orient.

— Nous donnons ici l'inscription qui accompagne le tableau original :

Illustris et devota Dna Beatrix de Turre vidua nobilis Guillelmi de Rossillione Dni Annoniaci vidit in visione mirabili nocturna et diurna crucem lucidam variis stellis circumdatam, designantem locum in quo sentiebat sibi a Deo inspirari ædificare Cartusiam. Quæ visio duplici alio miraculo firmata est, nam in loco définitus ostenso in quo nunquam fuerat, dum pranderet prædicta Dna, possessor loci illius accessit ad eam consilio vendendi suam possessionem, et magister latomus è Sabaudia consulto etiam venit ad eum ædificandi gratia uterque nullo accepto mandato sed ambo moti per internam inspirationem. Unde certior facta de voluntate Dei, possessionem emit, pactum fecit cum latomo et extruere cœpit Cartusiam Sanctæ-Crucis in loco ubi nunc sita est.

Anno Dni 1280.

Digitized by Google

queurs, l'œuvre de la bienfaisance ou du repentir voyait sa cause se transformer d'une manière étrange dans les traditions populaires, et chaque abbaye avait dans son histoire une de ces miraculeuses légendes qui servaient d'aliment à cette foi ardente de nos pères, qui fut le plus puissant mobile de toutes les grandes choses que fit le moyen-âge.

Quelques temps après l'événement dont nous venons de donner le récit, le 14 février 1280, jour de Saint-Mathias, la charte de fondation, que nous a conservée le Laboureur, fut dressée dans le cloître de Talluyers, en présence d'Amédée évêque de Valence et de Die, d'Etienne, abbé de Savigny, de Theuderic, prieur de Saint-Chef, et de Pierre Flotte, damoiseau.

Béatrix combla le monastère de ses libéralités. Cette donation comprend non-seulement tout le terrain qu'entourent les deux ruisseaux qui baignent les murs du monastère, mais encore les terres et les droits que la dame de Roussillon possédait à Trèves et à Jurieu, sauf les droits de juridiction qui appartenaient à son fils Artaud. Le droit aux eaux et à la pêche dans la paroisse de Pavesin, ainsi que la faculté de prendre dans le Grand-Bois tout le combustible qui serait nécessaire aux religieux, leur furent également abandonnés.

Mais la générosité de Béatrix ne se borna pas aux biens situés dans le voisinage du nouveau monastère. Elle lui fit don aussi de tout ce qu'elle possédait en terres et en vignes dans le mandement de Roussillon, aussi bien que les divers animaux, vaches, brebis, etc. et les droits de pâturage sur les terres de cette seigneurie, du moins tant que les champs livrés au parcours des troupeaux ne

Digitized by Google

seraient pas mis en culture. Enfin, du consentement de son fils Artaud, la fondatrice donna encore à la nouvelle Chartreuse la moitié de la terre de Versieu que son père Albert de la Tour lui avait donnée en dot.

Pons de la Sablière, premier prieur du monastère, s'engagea pour lui et ses successeurs à n'accepter d'autres gardiens et défenseurs qu'Artaud de Roussillon et ses descendants. Le même jour il prit possession du lieu destiné au bâtiment du monastère, ainsi que des autres droits, revenus et subventions accordés par la fondatrice, pendant que les pères Chartreux, réunis pour les comices généraux manifestaient vivement leur reconnaissance envers Béatrix et la recommandaient par écrit aux prières de l'ordre entier. Les travaux de construction commencèrent la même année, et par une précaution fort utile à cette époque, le nouveau monastère fut ceint comme un château fort, de hautes murailles et de tours crénelées.

Dans l'acte de fondation, Béatrix s'était réservé le droit d'habiter à son gré dans la Chartreuse de Sainte-Croix. C'est là, dans un bâtiment aujourd'hui détruit et qui était situé sur l'emplacement du clocher actuel, qu'elle semble avoir passé le reste de sa vie. On montre encore aux visiteurs une ouverture pratiquée dans le mur de l'ancienne église, qui permettait à la pieuse châtelaine d'entendre la messe de son appartement. C'est là aussi qu'elle mourut. A cette nouvelle les pères Chartreux, réunis en assemblée capitulaire, annoncèrent dans tous leurs monastères ce triste événement, en ordonnant qu'il serait dit dans chaque couvent de l'ordre trente

Digitized by Google

messes pour le repos de l'âme de la fondatrice de la maison de Sainte-Croix.

L'obituaire fixe la mort de Béatrix seulement au 18 mai. Mais ce fut sans doute en 1306. Car cette date s'accorde seule, nous dit l'abbé Chambeyron, avec la réunion capitulaire des Chartreux. Son corps fut inhumé dans le chœur de l'église de Sainte-Croix, à gauche du maître autel. Quelques années plus tard, la femme d'Aymard de Roussillon, seigneur de Riverie, aussi nommée Béatrix et qui avait également comblé le monastère de ses bienfaits, fut enterrée dans le même tombeau que la fondatrice (1).

Aujourd'hui que les châteaux forts possédés jadis par noble et puissante dame Béatrix de la Tour : Riverie, l'Aubépin, Dargoire et Châteauneuf ont disparu, l'humble monastère de Sainte-Croix subsiste encore. Destiné au calme et à la prière, situé loin du mouvement et du bruit, il a échappé aux dévastations de nos guerres civiles qui ont ruiné tous les fiers donjons des seigneurs de Roussillon. Le monastère du XIIIe siècle est encore là presque tout entier avec ses tours et ses murailles, au milieu d'une verte prairie, entouré des deux ruisseaux dont parle l'acte de fondation. L'âme est saisie vivement quand des hauteurs de Jurieu, on voit, au détour du chemin, l'antique moutier apparaître avec ses lourdes

(1) *Masures de l'Ile-Barbe*, p. 533. — Molin, *Histoire des Chartreux*. — Le P. Gaultier, *Table chronographique*, p. 715. — Valbonnays, *Histoire du Dauphiné*, I, p. 194. — L'abbé Chambeyron, dans la *France par Cantons*, départ. de la Loire, v. *Pavesin*. — Poncer, *Mémoires sur Annonay*. — Chorier, *Histoire du Dauphiné*.

Digitized by Google

masses couvertes de lierre. Rien ne peut rendre le calme de cette vallée verdoyante que féconda le rude labeur des moines agriculteurs; rien ne peut donner une idée de l'aspect solennel et triste de ce monument vénérable qui nous transporte en un moment à six siècles de distance.

Mais si le monastère a conservé son enceinte flanquée de tours qui lui donnent encore de loin l'apparence d'une forteresse féodale, les faibles restes de ses fossés n'opposent plus aucun obstacle à l'accès de ses deux portes, défendues jadis par des ponts levis. Et puis que de transformations intérieures cache cette enceinte séculaire si bien conservée au dehors! Vendue comme bien national pendant la Révolution, la Chartreuse de Sainte-Croix est devenue un village, et chaque cellule sert aujourd'hui d'habitation à une famille entière. Les galeries du cloître gênaient la circulation; elles ont été démolies depuis plusieurs années. L'ancienne église où furent inhumées les deux Béatrix, fut remplacée, déjà au siècle dernier, par un monument sans valeur architecturale, et convertie en salle capitulaire, puis en sacristie. Son vieux clocher, morceau précieux de l'architecture ogivale du XIIIe siècle, a été détruit en 1842, pour faire place à une simple tour carrée qui fait regretter l'ancien monument. Enfin la voûte à nervures du chœur de l'ancienne église, qui était couverte de peintures à fresque, représentant les symboles des quatre évangélistes, se trouvant dans un état de ruine imminent, a dû être démolie au mois de novembre 1862. C'est ainsi que l'ancien sanctuaire ne conserve plus aujourd'hui qu'une simple fenêtre géminée et un *Agnus Dei* peint sur le mur de droite, dernier débris de fresques à grand effet, dont l'exécution décèle

Digitized by Google

un art encore peu avancé et qu'à ce titre on pourrait bien faire remonter au moins au XVIe siècle.

Sainte-Croix est un village curieux à visiter. C'est là surtout que nous apparaît vivante et presque sans transition la transformation de notre société moderne par la Révolution de 1789. Hier, retraite paisible des religieux, cette chartreuse est aujourd'hui une sorte de phalanstère, une véritable cité ouvrière, qui se livre à la fois à l'industrie et aux travaux de l'agriculture. Au silence du cloître ont succédé les cris des troupeaux, le bruit des chars rustiques, le son retentissant du marteau des forgerons, le murmure confus d'un village où s'agite une population entière. Le contraste que présente cette vie active et bruyante avec l'aspect austère de ce monument bâti pour des hommes qui aspiraient à d'autres biens que ceux de ce monde, offre assurément un spectacle étrange et sans exemple.

On chercherait aussi vainement des sites plus agrestes et plus variés que ceux qui avoisinent la vieille Chartreuse. Le bassin de Couson, vaste réservoir aux contours sinueux, qui alimente le canal de Givors, avec les eaux réunies des deux ruisseaux de Sainte-Croix, est un lac factice qui attire chaque année, pendant les beaux jours, de nombreux visiteurs. Les uns vont contempler la sauvage nature de ses bords hérissés de rochers, pendant que les autres se bornent à admirer la digue colossale jetée au travers de la vallée. Mais bien peu d'entre eux montent jusqu'à Sainte-Croix. Un bien plus petit nombre encore suit le fond de la gorge étroite qui s'étend au-dessous du bassin jusqu'auprès de Rive-de-Gier. Pourtant si l'on ne craint pas de voyager tantôt dans le lit même

Digitized by Google

du ruisseau presque desséché, tantôt par des sentiers ardus, connus seulement des chasseurs et des pâtres du pays, c'est là que l'on trouvera les sites les plus pittoresques et les plus curieux que nous connaissions aux environs de Lyon. Ici l'étonnement redouble à chaque pas. Là c'est un pont naturel creusé par le torrent comme celui d'Arc dans l'Ardèche; plus loin l'aqueduc, qui conduit au canal l'eau du réservoir, sur un pont de six arches, beau comme une œuvre romaine; partout la sombre verdure des chênes qui croissent avec peine sur ces pentes abruptes; partout des rochers aux formes bizarres, aux teintes noirâtres, qui surplombent à pic le fond obscur de la vallée.

Ainsi de même qu'à la Grande-Chartreuse et à Meyriat, un défilé étroit et d'un accès difficile, où le regard étonné rencontre sans cesse des profondeurs sans issues, se trouvait placé, comme une barrière, entre le monde et la paisible retraite des religieux. Le contraste que présente cette nature sauvage et grandiose avec la vallée calme et verdoyante où fut fondée la Chartreuse de la pieuse châtelaine du XIIIe siècle, est saisissant. Aussi c'est surtout quand on revient de Sainte-Croix, dans la ville bruyante de Rive-de-Gier, par ce passage solitaire et plein d'horreur, qui fait penser involontairement à l'entrée de l'Enfer du Dante, que l'on est frappé de la situation ravissante du vieux monastère et qu'on se figure tout le charme de cette vie d'austérité et de prière qui s'écoulait paisible et ignorée, loin du tumulte du monde et des passions de la vie réelle.

A. Vachez.

Digitized by Google

HISTOIRE TERRITORIALE

DU

DÉPARTEMENT DE RHONE-ET-LOIRE[1]

CHAPITRE II.

Procès-verbal de constitution définitive du département de Rhône-et-Loire.

Le 25 février 1790, les députés des trois provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais, assemblés en comité, après avoir pris lecture du décret de l'Assemblée nationale en date du 3 février présent mois, conforme à leurs précédentes délibérations, ont arrêté : 1° la fixation des limites de leur département; 2° sa division en six districts; 3° sa sous-division en cantons, ainsi qu'il sera expliqué ci-après :

§ 1er.

LIMITES DU DÉPARTEMENT DE LYONNAIS, FOREZ ET BEAUJOLAIS (2).

ENTRE L'AUVERGNE ET LEDIT DÉPARTEMENT.

EN DEDANS.	EN DEHORS.
St-Priest-la-Prugne. Cervières.	St-Victor-sur-Thiers, jusqu'à ce que la municipalité ait exprimé son vœu (3).

(1) Voir la livraison de la *Revue du Lyonnais* (novembre 1864).

(2) Nous conservons le nom porté sur le procès-verbal; mais nous rappelons au lecteur que six jours après la rédaction de cet acte, des lettres patentes du roi donnèrent les nouveaux noms aux départements. Voyez ci-devant, p. 391.

(3) Elle opta pour Thiers le 26 mars 1790.

Digitized by Google

EN DEDANS.	EN DEHORS.
Noirestable.	Arconsat.
St-Priest-la-Vestre.	St-Rémy.
St-Jean-la-Vestre.	Celles.
La Chambas.	Ecoutoux.
Chalmazelles.	Volloure (1).
Sauvain.	Epinasse.
St-Bonnet-de-Coureaux.	Aubusson.
Châtelneuf.	Augerolles.
Roche-sur-Montbrison.	Olmet.
Lérigneux.	Le Brugeron.
Bard.	Marat.
Verrières.	Vertolaye.
Chazelles-sur-Lavieu.	Job.
Gumières.	Valcivières.
Soleymieux.	St-Antelme.
St-Jean-Soleymieux.	St-Clément.
Marols.	St-Romain.
La Chapelle-en-la-Faye.	La Chaulme.
Montarcher.	Saillans.
Estivareilles.	Viverols.
Usson.	Sauversanges.
Apinac.	St-Jean-d'Aubrigoux.

ENTRE LE BOURBONNAIS ET LEDIT DÉPARTEMENT.

St-Priest-la-Prugne.	La Prugne.
Chérier.	St-Clément-de-Montagne.
Arcon.	St-Nicolas-des-Briefs.
Les Noës.	Chatel-de-Montagne.
St-Rirand.	Arfeuille.
Ambierle.	Châtelus.
St-Bonnet-des-Quarts.	St-Pierre-la-Val.
St-Martin-d'Etrau.	Droiturier.

(1) Une portion des cinq à six paroisses qui viennent d'être nommées était enclavée dans le Forez avant la Révolution.

Digitized by Google

EN DEDANS.	EN DEHORS.
Sail.	Ande-la-Roche.
Urbise.	Monteignet.
	Le Nax.
	Seyron.

ENTRE LA BOURGOGNE ET LEDIT DÉPARTEMENT.

(A gauche de la Loire.)

La Pacaudière.
Toursie.
Arçon.
Changy.
St-Forgeux.
Noailly.
Briennon.

(A droite de la Loire.)

St-Pierre-la-Noaille.
Charlieu.
St-Denis-de-Chabannes.
Masilly.
Mars.
Ecoches.
Belmont.

(A gauche de la Loire.)

Chenay (provisoirement).
L'hôpital-de-Chenay.
Mélay.

(A droite de la Loire.)

Iguerande.
Fleury.
St-Bonnet-de-Cray.
St-Martin.
Coublanc.
Francon.
St-Igny-la-Roche.

ENTRE LE VÉLAY ET LEDIT DÉPARTEMENT.

Apinac.
St-Hilaire.
Rosiers.
St-Maurice-en-Gourgois.
St-Paul-en-Cornillon.
Cornillon.
Firminy.
St-Ferréol.
Les Ætuffes ou Jonzieux.
Pont-Impérat.
Aurec.
St-Pal.
Boisset-les-Tiranges.
Bas-en-Basset.
La Chapelle-d'Aurec.
St-Just-les-Vélay.
St-Didier (1).
St-Victor-de-Malescours.

Cédés au Vélay suivant le décret du 26 janvier 1790.

(1) St-Didier demandait à faire partie du département; mais on ne fit pas droit à sa réclamation.

Digitized by Google

EN DEDANS.	EN DEHORS.
Marlhes.	St-Romain-la-Chal.
Riotor.	Dunières.
L'Abbaye-de Clavas.	St-Julien-Molin-Sabatte (Molette ?)

ENTRE LE VIVARAIS ET LEDIT DÉPARTEMENT.

St-Martin-de-Burdignes.	St-Julien-Vaucance.
Bourg-Argental.	Monestier.
St-Julien-Molin-Molette.	Vanosc.
St-Apollinard.	Toissieu.
Maclas.	St-Marcel-lès-Annonay.
Lupé.	St-Jacques-d'Allissieux.
St-Pierre-de-Bœuf.	Charnas.
	Limony (1).

ENTRE LE DAUPHINÉ ET LEDIT DÉPARTEMENT.

Le Rhône sépare ces deux départements : toutefois le faubourg de la Guillotière et ses dépendances, compris la Tête-d'Or et Champagneux, sont réunis au département du Lyonnais, Forez et Beaujolais.

ENTRE LA BRESSE ET LEDIT DÉPARTEMENTT

Neuville.	Genay.
Fleurie.	Montenay.
Fontaines.	Satonnay.
Caluires.	Rillieux.
Crépieux (2).	*Le Rhône.*
Le Rhône.	

(1) Il n'est pas question ici des enclaves de Paillerez et de Colombier-le-Jeune, qui se trouvaient au centre du Vivarais, et ne pouvaient, en aucune sorte, être rattachées au département de Rhône-et-Loire. Elles entrèrent, sans doute, en ligne de compte pour débouter le département de l'Ardèche de ses prétentions sur le territoire de Bourg-Argental. V. p. 305.

(2) C'est sans doute par erreur que Crépieux est placé ici en dedans du département de Rhône-et-Loire, car il ne fait pas partie du département du Rhône, et ne parait pas en avoir été distrait par aucun acte.

Digitized by Google

ENTRE LE MACONNAIS ET LEDIT DÉPARTEMENT.

EN DEDANS.	EN DEHORS.
Azolette.	Chauffailles.
St-Germain-la-Montagne.	Mensy.
St-Igny-de-Vair.	Chassignes.
St-Bonnet-des-Bruyères.	St-Rachô.
Aigueperse.	Gible.
St-Pierre-le-Vieux.	Matour.
Trades.	Trembly.
Germolles.	St-Léger.
Cenves.	Tramailles.
St-Jacques-des-Arrêts.	Serrières.
Jullié.	Solutré.
Juliénas.	Chasselas.
Chenas.	Prussily.
Fleurie.	St-Vérand.
Cheroubles.	St-Amour.
Villiers.	La Chapelle.
Lancié.	Romanèche.
Corcelles.	*La Saône.*
Dracé.	
La Saône.	

§ 2.

DIVISION DU DÉPARTEMENT DU LYONNAIS, FOREZ ET BEAUJOLAIS EN SIX DISTRICTS.

La ville de Lyon, provisoirement chef-lieu dudit département.

Lyon,
St-Etienne,
Montbrison,
Roanne,
Villefranche,
} Chefs-lieux des districts.

Digitized by Google

Les assemblées du district de l'intérieur ou de la campagne de Lyon se tiendront à Lyon.

Dans tous les districts les parcelles sont réunies à leur clocher.

NOMS DES VILLES, BOURGS ET VILLAGES COMPOSANT LES DISTRICTS.

Le district de la ville de Lyon comprendra la ville, ses faubourgs et leurs dépendances.

DISTRICT DE L'INTÉRIEUR OU DE LA CAMPAGNE DE LYON.

Bessenay.
Brésieu.
Brullioles.
Longesaignes.
Montrotier.
St-Julien-sur-Bibost et Bibost.
Villechenève.
Condrieu.
Les Hayes.
Longes.
Tupin et Semons.
Chasselay.
Civrieux.
Dammartin.
Les Chères.
Limonest et St-André.
Lissieux.
Marcilly-d'Azergues.
Poleymieux.
Quincieux.
St-Germain-au-Mont-d'Or.
Chassagny et St-Martin-de-Cornas.
Echalas.
Givors et Bans.
St-Andéol-le-Château.
St-Romain-en-Gier.
Trèves.
Bully.
Eveux.
Fleurieux.
L'Arbresle.
La Tour-de-Salvagny.
Lentilly.
Nuelle.
Sarcey.
Savigny.
Sain-Bel.
St-Germain-sur-l'Arbresle.
St-Pierre-la-Palud.
Sourcieux-sur-Sain-Bel.
Charly.
Grigny.
Millery.
Montagny.
Orliénas.
Taluyers.

Digitized by Google

Vernaison.
Vourles.
Chausan (St-Jean-de).
Mornant.
Riverie.
Rontalon.
St-André-la-Côte.
Ste-Catherine-sur-Riverie.
St-Didier-sous-Riverie.
St-Jean-de-Toulas.
St-Laurent-d'Agny.
St-Maurice-sur-Dargoire.
Soucieux.
Saint-Sorlin.
Albigny.
Couson.
Curis.
Fleurieux.
Fontaines.
Neuville.
Rochetaillée.
St-Romain-de-Couson ou au Mont-d'Or.
Ampuis.
Loire.
Ste-Colombe.
St-Cyr-sur-le-Rhône.
St-Romain-en-Gal.
Caluire.
Colonges.
Cuires.
Dardilly.
Eculy.
St-Cyr-au-Mont-d'Or.
St-Rambert et l'Ile-Barbe.
St-Didier-au-Mont-d'Or.
Brignais.
Chaponost.
Irigny.
Francheville.
Oulins.
Ste-Foy.
St-Genis-la-Val.
Tassins et Charbonnières.
Chambost.
Haute-Rivoire.
Le Fenoyl.
Meys.
St-Clément-les-Places.
Ste-Foy et St-Genis-l'Argentière.
St-Laurent-de-Chamousset.
Sousy.
Aveize.
St-Etienne-de-Coise.
Grézieu-Souvigny.
La Chapelle-en-Vaudragon
La Rajasse.
L'Aubespin.
Pomeys.
St-Symphorien-le-Château.
Brindas.
Chevinay.
Courzieu.
Grézieux et Craponne.
Pollionay.
Ste-Consorce et Marcy-les-Loups.
St-Genis-les-Ollières.
Vaugneray.
Duerne.
Messimy.
Montromant.
Rochefort.
St-Martin-en-Haut.
Thurins.
Vaux (St-Laurent-de).
Yseron et Château-Vieux.

Digitized by Google

DISTRICT DE SAINT-ÉTIENNE.

Rochetaillée.
St-Etienne et ses parcelles.
St-Ferréol.
St-Paul-en-Cornillon.
Firminy.
St-Sauveur
Versanne et Rutianges.
Argental.
St-Julien-Molin-Molette.
St-Pierre-en-Colombarêt.
Burdignes.
Bourg-Argental.
St-Julien-en-Jarez.
St-Martin-Accoillieux.
Isieux.
St-Andéol-la-Valla.
St-Jean-de-Bonnefonds.
St-Chamond.
St-Genest-l'Erpt.
St-Victor-sur-Loire.
Le Chambon.
Riotor.
Jonsieux.
Marlhes.
Chuyer.
La Chapelle.
St-Michel-sous-Condrieux.
Pélussin.
Farnay.
Doisieu.
Pavesin et Jurieu.
St-Paul-en-Jarez.
Villars.
St-Priest.
La Tour-en-Jarez.
St-Héand.
La Fouillouse.
Tarentaise-en-Praroué.
St-Romain-les-Atheux.
St-Genest-de-Malifaux.
Chavanay.
Malleval.
Lupé.
St-Pierre-de-Bœuf.
Châteauneuf-Dargoire.
Dargoire.
Tartaras.
St-Genis-Terre-Noire.
St-Martin-la-Plaine.
Rive-de-Gier.
Fontanès.
St-Romain-en-Jarez.
Notre-Dame-de-Sorbière.
Chagnon.
Cellieu.
St-Christô.
St-Apollinard.
Veranne.
Bessey.
Roisey.
Maclas.

DISTRICT DE VILLEFRANCHE.

Villefranche.
Limas.
Béligny.
Cheringes.
Glaizé.
Lacenas.

Digitized by Google

Cogny et Rivolet.
Montmelas.
Denicé.
Pouilly-le-Châtel.
Ouilly.
Arnas.
St-Georges-de-Reneins.
St-Jullien.
Blacé et Salles.
Vaux.
Arbuissonnas.
Beaujeu.
Ouroux.
Avenas.
Vauxrenard.
La Chaise et Bussy (1).
Les Ardillats.
Verney.
St-Dizier.
Les Eteufs.
Lentignié.
Durette.
Quincié.
Marchampt.
Claveisolles.
Chenelette.
Poule.
Belleville.
Lencié.
Corcelles.
Dracé.
St-Jean-d'Ardières.
Taponas.
St-Lagier.
Cercié.
St-Etienne.
Charentay.
Odenas.
Anse.
Ambérieux.
St-Cyprien.
La Chassagne.
Marcy.
Lucenay.
Morancé.
Chazey.
Losanne.
Alix.
Charnay et Bellemont.
Pouilly-le-Monial.
Liergues.
Pommiers.
Tarare.
St-Marcel-l'Eclairé.
Affoux et Roserette.
St-Loup.
St-Forgeux.
St-Romain-le-Popey.
St-Vérand.
Daraisé.
Olme.
Valsonne et Dième.
Les Sauvages.
Joux-sur-Tarare.
St-Clément-de-Valsonne.
Ancy.
Bois-d'Oingt.
Oingt.
St-Laurent-d'Oingt.
Ste-Paule.
Bagnols.
Frontenas.

(1) Nom d'une parcelle de l'élection de Villefranche, près de Germolles. — Voir ci-devant aux élections.

Digitized by Google

Chessy.
Le Breuil.
Châtillon-d'Azergues.
Thezé.
Ville et Jarnioux.
Légny.
Moiré.
Chamelet.
L'Etra.
Fernant.
Chambost-sur-Chamelet.
St-Cyr-le-Chatoux.
St-Nizier-d'Azergues.
La Mure.
Grandris.
St-Sorlin.
Thisy.
Bourg-de-Thisy.
La Chapelle-de-Mardore.
Mardore.
Cours.
Marnand.
Ranchal.
St-Bonnet-le-Troncy.
St-Vincent-de-Rein.
Thel.
Amplepuis et Bourg-d'Amplepuis.
Cublize.
Ronno.
St-Apollinaire.
St-Jean-la-Bussière.
St-Just-d'Avray.
St-Bonnet-des-Bruyères.
St-Igny-de-Vair.
Propières.
Azolette.
Monsol.
St-Pierre-le-Vieux.
Trades.
Germolles.
St-Christophe.
St-Mamert.
St-Jacques-des-Arrêts.
Cenves et Burnezay (1).
Villiers.
Emeringes.
Jullié.
Juliénas.
Fleury.
Chenas.
Chirouble.

DISTRICT DE MONTBRISON.

Montbrison et sa banlieue.
Moind.
Savigneux.
Chandieu.
Pralong.
Marcilly.
Essertines.
Champs.
Précieux et Grézieux.
St-Thomas.
Lésigneux et ses parcelles.
Ecotay.
Bard.
Chalain-d'Uzore.

(1) Burnezay est un hameau situé sur les dernières limites du Beaujolais, à une demi-lieue environ de Cenves.

Digitized by Google

Montverdon.
Chambéon.
Poncins.
Lérigneux.
Châtelneuf.
Magnieux-Haute-Rive.
St-Paul-d'Uzore.
Mornand.
Verrières-sur-Ecotay.
Roche-sur-Montbrison.
St-Georges et Monsupt.
St-Romain-le-Puy.
St-Cyprien.
Veauchette.
Crintillieux.
L'Hôpital-le-Grand.
Unias.
Boisset-lès-Montrond,
Chalain-le-Comtal.
Sury-le-Comtal.
St-Just-sur-Loire.
Chamble.
Bonson.
Andrézieux.
Bothéon.
Veauche.
St-Maurice-en-Gourgois.
Périgneux, Miribel et parcelles.
St-Rambert.
La Chapelle-en-la-Faye.
Montarcher.
Luriec.
St-Priest et Boisset.
Chenereilles.
Marols.
St-Marcellin.
Lavieu.
Gumières.
Chazelles-sur-Lavieu.
St-Jean et Soleymieux.
Estivareilles.
St-Nizier.
Usson.
Apinac et ses parcelles.
Merle, Leniec et parcelles.
Rosiers et ses parcelles.
St-Hilaire et ses parcelles.
La Tourrette.
St-Bonnet-le-Château.
Chambœuf.
St-Bonnet-les-Oules.
St-Cyr-les-Vignes.
Marclopt.
Aveyzieu.
Chevrières.
St-Médard.
Cuzieux.
Meylieux et Montrond.
St-Galmier.
Bellegarde.
Maringes.
Viricelles.
Virignieux.
Châtelus.
St-Denis-sur-Coise.
Grammont.
St-André-le-Puy.
Chazelles-sur-Lyon.
St-Laurent-la-Conche.
Valeilles.
St-Martin-d'Estra.
St-Barthélemy-d'Estra.
Essertines.
Panissières.
Rozier.
Jas.
Cotances.

Digitized by Google

Salvisinet.
Sail-en-Donzy.
St-Paul-d'Epercieu.
Sury-le-Bois.
Pouilly-lès-Feurs.
Le Palais et Civen.
Epercieu.
Feurs.
St-Etienne-le-Molard.
Trelins et Laigneux.
Cleppé.
Ste-Foy-en-Bussy.
Misérieux.
Nervieux et Grenieux.
Bussy-Albieux.
St-Sulpice-en-Bussy.
Arthun.
St-Sixte.
L'Hôpital-sur-Rochefort.
St-Laurent-en-Solore.
Rochefort.
Le Sail-de-Couzon.
Boën.
Marcoux.
La Bouteresse.
Ste-Agathe.
Sezay.
Allieux.
Sauvain.
Chalmazel.
St-Just-en-Bas.
Palognieu.
La Côte-en-Couzan.
St-Bonnet-le-Courreaux.
St-Georges-en-Couzan.
Cervières.
Les Salles.
St-Julien-la-Vestre.
St-Priest-la-Vestre.
St-Didier et la Côte-en-Laval.
St-Jean-la-Vestre.
La Chambas.
Noirestable.

DISTRICT DE ROANNE.

Roanne.
Aiguilly.
Ambierle.
Amions.
Arcinge et Ecoche.
Arcon.
Balbigny.
Beaulieu.
Belroche.
Belmont.
Bussières.
Bully.
Briennon.
Changy.
Crozet.
Charlieu.
Chandon.
hampoly.
Cunzié.
Cherier.
Cordelles.
Comelles.
Cremeaux.
Chirassimont et Machésal.
Combres, annexe de St-Victor.

Digitized by Google

Croisette.
Coutouvres.
Dancé.
Grésolles.
Jarnosse et Boyer.
Juré-le-Bourg, Juré-St-Just.
Lentigny.
La Gresle.
Les Fourneaux.
Luré.
Les Forges ou les Noës.
Mably.
Maisily.
Mars.
Montagny.
Haut-Lieu.
Néronde.
Noailly-en-Roannais.
Notre-Dame-de-Boisset.
Neulise.
Nandax.
Neaux.
Ouches.
Piney.
Pommiers.
Pouilly-en-Roannais.
Pouilly-sous-Charlieu.
Nacon ou Pradines.
Perreux et le Bourg.
Regny.
Parigny.
Renaison et le Bourg.
Sail-lès-Châteaumorand.
St-André.
St-Bonnet-des-Quarts.
St-Martin-d'Estrau.
St-Leger.
St-Forgeux.
St-Germain-l'Espinasse.
St-Polgue.
St-Romain-la-Motte.
St-Rirand.
St-Priest-la-Prugne.
St-Haon-le-Châtel.
St-Haon-le-Vieux.
St-Martin-de-Boisy.
St-Victor.
Souternon.
St-Paul-de-Vezelin.
St-Sulpice.
St-Julien-d'Odes.
St-Germain-la-Val.
Ste-Agathe.
St-Martin-la-Sauveté et St-Thurin.
St-Romain-d'Urfé.
St-Just-en-Chevalet.
St-Marcel-d'Urfé.
St-Georges-de-Barolles.
St-Priest-la-Roche.
Ste-Colombe.
St-Marcel-de-Félines.
St-Jodart.
St-Just-la-Pendue.
St-Cyr-de-Favières.
St-Cyr-de-Valorges.
St-Vincent-de-Boisset.
Sevelinge.
St-Hilaire.
St-Symphorien-de-Lay.
St-Denis-de-Cabanne.
St-Pierre-la-Noaille.
St-Germain-la-Montagne.
St-Nizier.
St-Maurice.
Villers.
Vernay.

Digitized by Google

Villeret.
Villemontais.
Vandranges.
Violay-Montepon.
Verrières.
Vougy.
Úrbize.

§ 3.

SOUS-DIVISION DES DISTRICTS EN CANTONS ET PAROISSES.

1° *Le district de la ville de Lyon sera divisé en* 30 *cantons.*

INDICATION des DIVERS LIEUX.	NOMBRE DES HABITANTS PAR LIEU.	NOMBRE DES HABITANTS PAR CANTON.	Montant des contributions (1) PAR LIEU. l. s. d.	Montant des contributions (1) PAR CANTON. l. s. d.
Ville de Lyon.....	118,804	118,804	843,457 2 1	843,457 2 1
Faubourg de la Guillotière.....	5,525	6,875	31,544 6 »	46,508 13 »
Faubourg de Vaise.	1,350		14,964 7 »	
TOTAUX...		125,679		889,965 15 1

2° *Le district de l'intérieur ou campagne de Lyon est divisé en* 15 *cantons.*

1° BESSENAY.

Bessenay.....	1,200	5,500	9,151 19 »	41,511 79 »
Bressieu.....	450		4,171 14 »	
Brullioles.....	700		7,344 16 »	
Longessaignes.....	550		5,826 10 »	
Montrotier.....	1,350		8,417 7 »	
St-Julien-sur-Bibost et Bibost.....	400		4,578 1 »	
Villechenève.....	850		2.024 12 »	

(1) Ces contributions se composaient des impôts suivants : principal, accessoires, capitation, contribution représentative de la corvée et vingtièmes.

Digitized by Google

2° CONDRIEU.

Condrieu.....	5,075	6,275	34,842 2 »	55,653 45 »	
Les Hayes.....	275		4,923 18 »		
Longes	600		11,500 13 »		
Tupins et Semons..	325		4,388 12 »		

3° CHASSELAI.

Chasselai.....	825	4,575	13,631 14 »	60,520 67 »
Civrieux.....	300		3,679 9 »	
Dommartin.....	275		2,769 12 »	
Les Chères.....	450		4,220 6 »	
Limonest et St-André	425		4,850 » »	
Lissieu	175		3,523 4 »	
Marcilly-d'Azergues.	375		5,888 4 »	
Poleymieux	325		3,200 » »	
Quincieux.....	750		15,579 15 »	
St-Germain-au-Mont-d'Or	675		3,181 3 »	

4° GIVORS ET BANS.

Chassagny et St-Martin-de-Cornas...	450	5,550	4,981 7 »	59,752 44 »
Echalas	775		10,558 15 »	
Givors et Bans.....	2,825		18,797 » »	
St-Andéol-le-Château.....	500		9,595 14 »	
St-Romain-en-Gier,.	325		3,256 8 »	
Trèves.....	675		12,565 » »	

5° L'ARBRESLE.

Bully	800	6,650	6,056 3 »	61,743 71 »
Eveux	200		1,534 » »	
Fleurieux	450		4,876 3 »	
L'Arbresle.....	825		4,555 3 »	
La Tour-de-Salvagny	425		2,912 5 »	
Lentilly	650		7,570 7 »	
Nuelle.....	150		1,433 2 »	
Sarcey.....	450		2,684 » »	
Savigny.....	875		10,115 9 »	
Sain-Bel.....	500		3,946 5 »	
St-Germain-sur-l'Arbresle	475		5,110 17 »	
St-Pierre-la-Palud..	425		5,682 12 »	
Sourcieux-sur-Sain-Bel	425		5,270 5 »	

Digitized by Google

6° MILLERY.

Charly	1,000	5,700	18,715 11 »	106,746 58 »
Grigny	775		11,447 17 »	
Millery	1,250		29,969 4 »	
Montagny	300		3,568 2 »	
Orliénas	725		8,181 2 »	
Taluyers	525		8,098 11 »	
Vernaison	500		14,204 6 »	
Vourles	625		12,564 5 »	

7° MORNANT.

Chaussant (St-Jean-de)	275	7,025	5,237 10 »	118,884 96 »
Mornant	1,550		27,328 » »	
Riverie	450		4,849 16 »	
Rontalon	400		4,880 11 »	
St-André-la-Coste	225		1,641 11 »	
Ste-Catherine-sur-Riverie	450		9,692 » »	
St-Didier-sous-Riverie	1,000		16,777 12 »	
St-Jean-de-Toulas	325		7,986 » »	
St-Laurent-d'Agny	700		6,927 1 »	
St-Maurice-sur-Dargoire	750		22,203 8 »	
Soucieux	775		8,811 16 »	
St-Sorlin	125		2,553 11 »	
A reporter...		41,275		504,813 60 »

Aug. Bernard.

A continuer.

Digitized by Google

HISTOIRE DU CHATEAU DE VAREY

SUITE (1).

A la vue des bannières du Dauphiné, à la vue de cette armée tombée du ciel, qui se met en bataille sur la lisière des forêts, le trouble et la fureur des assiégeants sont au comble; les trompettes sonnent, les ordres s'échangent et se répètent, les bannerets assemblent leurs soldats, les guerriers accourent de toutes parts, s'arment à la hâte et bientôt les escadrons bourguignons, les premiers prêts, se ruent sans ordre sur l'ennemi (2).

Campés à l'aile droite et les plus rapprochés de la colline boisée, ils partent sans attendre les Savoisiens. Confiants dans leur valeur, ils engagent la bataille. A leur tête est le Brabançon, dont la vigilance n'a pas été en défaut. Armé malgré la trève, veillant malgré la sécurité générale, le premier de tous les chefs, le Brabançon remonte l'Oiselon avec les troupes bourguignonnes, rencontre l'avant-garde des Gascons et charge avec une impétuosité qui fait tout plier. Rien ne résiste à la lance énorme que tient en arrêt son bras nerveux; tout cède au choc du puissant coursier de Flandre qui promène son maître au milieu des rangs les plus épais. Dans

(1) Voir les livraisons de novembre et de décembre 1864.

(2) Rien de nul comme le singulier et long discours que Chorier met dans la bouche du Dauphin, au moment de la bataille, *Hist. du Dauphiné*, tome 2, p. 248.

Digitized by Google

cette mêlée, dans ce combat corps à corps, les coups pleuvent sur l'épaisse cuirasse sans ébranler le fier guerrier, mais la longue lance est devenue inutile. Le Brabançon prend à l'arçon de sa selle une pesante massue de cuivre et, comme la foudre, la fait tomber à droite et à gauche autour de lui. Les rangs s'ouvrent, les Gascons reculent et se dispersent; nul n'attend impunément le bras qui donne à coup sûr la mort; les Bourguignons poursuivent les Compagnies mises en déroute et les rejettent sur le corps de bataille rangé sous les ordres du Dauphin à l'entrée de la forêt.

Bourguignons et Allemands poussent des cris de joie. Ils voient la terreur qu'inspire le Brabançon et son exemple enflamme les courages. A peine formés, les corps se précipitent sur le carré au centre duquel s'élève la bannière du Dauphin; même isolés, et ne consultant que leur fureur, les chevaliers se jettent sur l'escadron dauphinois qui reste immobile; mais leur furie, privée d'ensemble et de discipline, se brise contre le mur d'airain que rien ne peut entamer. Au milieu de ses fidèles, le Dauphin monté sur un coursier d'une éclatante blancheur, donne ses ordres d'une voix calme et sa voix se fait obéir jusqu'aux rangs les plus éloignés. Auprès de lui on reconnaît Guy de Grolée, son célèbre conseiller; autour d'eux se pressent Albon, Montauban, Sassenage, Allemand, Rossillon, Valbonnais, Maubec, Salvaing, Clerieu, Forcalquier, La Poype. Le sang des Allobroges coule dans leurs veines. Les hommes d'armes qui les suivent sont nés et ont vécu dans les combats. Le ruisseau protége leur corps de bataille derrière lequel se reforment et se réorganisent les Gascons à peine rassurés. Malgré la contenance des Dauphinois, la victoire est indécise; un simple événement, la mort d'un homme, va la décider.

Comme toute l'armée, le Brabançon a vu cette impénétrable forêt de lances qui arrête l'effort des assaillants et

Digitized by Google

menace de fixer la victoire. Il délibère s'il attendra le gros des Savoisiens dont les escadrons se précipitent du fond de la plaine, ou s'il renversera seul ce rempart vivant au milieu duquel trône le Dauphin ; les cris des Bourguignons l'encouragent, sa propre vaillance l'y porte ; le désir de se faire un nom immortel le décide ; il prend du champ, s'assure sur ses étriers et se prépare à ouvrir une brèche au milieu du superbe et belliqueux carré.

Qu'il entre, les Bourguignons sont sur ses pas et l'armée des Dauphinois est détruite.

Son héroïque résolution est comprise. Ce guerrier gigantesque, ce coursier plus haut que les plus grands coursiers, cette armure que les coups ne peuvent fausser, ce bras invincible qui renverse les plus hardis, vont triompher de la discipline des Dauphinois. Le seigneur des Baux fait signe au Grand-Chanoine ; tous deux se portent à la rencontre de leur terrible ennemi.

Ils s'élancent en même temps et l'armée attentive s'arrête pour les contempler. Le Brabançon a vu leur fière contenance et il attend leur choc. Il sait que rien ne pourra l'ébranler de sa selle où il repose comme une tour sur un rempart ; ils viennent de deux côtés différents, mais peu lui importe. Fier de vaincre sous les yeux de si illustres combattants, il choisit pour premier adversaire le seigneur des Baux qui lui paraît d'un plus haut rang.

Pendant que le Dauphinois menace la poitrine et que sa lance impuissante se brise sur la pesante cuirasse, le Gascon roule dans son cœur une trahison et, sans s'arrêter au déshonneur qui en rejaillira sur lui aux yeux des deux armées, il exécute son perfide projet. Par une forfaiture honteuse et digne d'un chef de pillards, il fait une feinte et au lieu de frapper l'homme suivant les lois de la guerre et de l'honneur, il enfonce sa lance dans les flancs du cheval qui se dresse, se

Digitized by Google

cabre et se renverse, fait un dernier bond et tombe à terre avec son cavalier.

Le Brabançon, accablé par le poids de ses armes et de son cheval, fait des efforts inouis pour se dégager ; appuyant son bras puissant sur la terre, il rassemble ses forces et veut arracher son pied qui n'a pu vider l'arçon; le coursier bardé de fer est couché sur lui ; tous ses efforts sont vains et une horrible douleur le fait pâlir. Vaincu par la souffrance, il appelle; sa voix s'échappe avec effort à travers son heaume abaissé ; la voix du héros parvient jusqu'aux Bourguignons, mais ceux-ci hésitent, reculent et le laissent entre les mains des assaillants.

Traitre jusqu'au bout, le Grand-Chanoine (1) fait passer et repasser sa monture sur le guerrier qui ne peut plus se défendre et qui s'évanouit. Le sire des Baux, que la postérité puisse flétrir son nom comme celui de son compagnon, met pied à terre, et, au lieu d'épargner le vaincu tombé ou de le percer de son épée, de sa masse d'armes qu'il tient à deux mains, il frappe le mourant à coups redoublés, tant que le casque épais soit aplati, que la tête soit écrasée dans son enveloppe de fer et que l'âme du vaillant homme de guerre ait quitté son corps mortel pour s'envoler au sein de Dieu.

A cette vue, à ce crime, les Bourguignons s'épouvantent et se replient. Le comte de Génevois et Hugues, son oncle, qui conduisent les deux ailes de l'armée, se portent rapidement en avant avec les troupes légères et cherchent à cerner l'ennemi. Les Bourguignons découragés se dispersent. Les uns sont faits prisonniers, d'autres mettant leur salut dans une prompte fuite, essayent de gagner leurs retranchements ;

1) Le Grand-Chanoine, (Alphonse d'Espagne), avant de commander les *Compagnies* avait été effectivement chanoine et archidiacre à Paris.

Digitized by Google

bientôt l'armée des Dauphinois s'ébranle, et en bon ordre, sans rompre ses rangs, descend vers Saint-Jean-le-Vieux. Robert de Bourgogne et le sire de Beaujeu, qui faisaient armer leurs gens, soutiennent le choc, mais l'épouvante se glisse dans les cœurs; les chefs eux-mêmes désespèrent du triomphe. Surpris au milieu du repos et des plaisirs, séparés, errant à l'aventure dans la vallée, sans plan de bataille devant cet ennemi si peu attendu, ils ne peuvent que lutter avec leur bravoure accoutumée et réparer leur imprudence en donnant leur sang.

Cependant la chute des Savoisiens ne devait pas être sans gloire. Aux cris de la bataille, à la nouvelle que les Dauphinois écrasent les Bourguignons, Edouard accourt à la tête de tout son corps d'armée. La colère embrase son âme: il descend rapidement des collines, charge les Génevois, les Gessois, les gens du Faucigny, les culbute et les disperse. Arrachée à ses délassements imprudents, la jeunesse savoisienne veut racheter sa faute, et laver l'affront qui vient de l'atteindre; elle se presse autour de son chef, prête à mourir, mais comptant vaincre; tout cède à son impétuosité. Les Génevois éperdus se rejettent sur les Dauphinois, leurs vieux alliés; les Savoisiens les poursuivent jusque sous ce drapeau objet de leur animosité; les lances frappent les poitrines, les épées cherchent les épées, la rivalité des deux nations, les haines héréditaires se font jour plus terribles à mesure que le champ de bataille se rétrécit; les escadrons se heurtent, tourbillonnent et se mêlent avec un bruit affreux.

Amé de Chalant se rapproche du comte de Savoie:

— Avez été fait chevalier par le roi de France au milieu de la mêlée, lui dit-il avec une contenance si fière qu'on l'eût pris pour le paladin Roland: grand renom gagnerais, si à pareille fête daigniez m'octroyer le don sacré de chevalerie.

Digitized by Google

— Soit fait, répondit Edouard en frappant de son épée l'épaule de son féal ; gagnons la bataille et Varey sera tien, mieux ne puis.

— Savoie ! Savoie ! acclama le nouvel élu de sa voix la plus éclatante, et son cri s'éleva au milieu du choc des combattants.

— Savoie au noble comte ! répondirent mille poitrines et les coups retentissent plus furieux, les armures éclatent, les coursiers tombent et s'enchevêtrent plus serrés sur ce point où le comte de Savoie exerce sa fureur.

Sous l'effort d'Edouard et de sa vaillante noblesse, l'armée dauphinoise est ébranlée. La victoire penche pour la croix blanche. Navré de se voir vaincu, Jean de Chalon s'écrie, et l'histoire a conservé son cri de désespoir : — « Ah ! gentil Dauphin, secourons nos gens, et ne permettons pas aujourd'hui l'honneur des armes nous être levé d'entre les mains. »

A cet appel, les fuyards s'arrêtent, les rangs se reforment autour des bannières. l'escadron brillant et invincible du Dauphin s'avance, charge à son tour et s'ouvre un passage au centre des Savoisiens ; la fortune change encore une fois et les vainqueurs connaissent, la rage au cœur, que le succès leur est arraché.

Des torches enflammées sont jetées dans les lignes que défend Beaujeu ; l'incendie se propage et s'élance ; les pauvres chaumières de Saint-Jean-le-Vieux sont dévorées et les Bourguignons aux prises avec les Gascons et les Dauphinois sont chassés de leurs retranchements. Le Grand-Chanoine attise les flammes. Allemands, Savoisiens, que le soleil ardent éblouit, font volte-face et se retirent vers le nord ; la sueur ruisselle sous les pesantes armures (1), Les Dauphinois

(1) Chorier prétend que la bataille eut lieu en février. Nous préférons suivre la version des chroniqueurs savoisiens qui tous attribuent

Digitized by Google

tournent le dos à l'éclatante lumière du midi et leur discipline, leur intrépidité triomphent de la fougue de leurs ennemis. Les communes cèdent, se débandent et se font tuer, fuyant çà et là sans ordre ni obéissance à leurs chefs, « comme il advient, ajoute le naïf chanoine de Beaujeu, à ces canailles de communes qui n'ont aucune expérience au faict d'armes, ny façon de faire des gents de guerre... » Ajoutons aussi, hélas ! que les infortunés, enlevés à leurs travaux, n'avaient aucun intérêt dans ces luttes acharnées que se faisaient leurs belliqueux souverains.

Pauvres gens du vulgaire, canailles qui ne saviez que mourir, c'est de vos rangs que sont sortis plus tard les Murat, les Ney, les Masséna, assez versés, nous semble-t-il, « ès choses de la guerre, » quoi qu'en dise la plume du chroniqueur.

Le sang coule et fume, les cadavres s'amoncellent, les champs sont semés de blessés qui crient, de mourants qu'on foule, de morts qu'on oubliera bientôt, de chevaux qui se traînent, de chariots qui encombrent, d'armures arrachées, d'armes brisées impuissantes à défendre celui qui s'était confié à leur force et à leur bonté. Les trompettes, les tambours, les clameurs remplissent les airs, les terribles épées à deux mains fendent les casques, les pertuisanes trouent

la plus grande part de cette défaite à ce que leurs soldats avaient un soleil brûlant devant les yeux. Ces détails précis et conformes à la topographie du pays ne s'inventent pas. Le 7 août est d'ailleurs le jour désigné positivement par eux.

« Les Savoyens se voyans pressés se retiroyent au petit pas, tournans le dos du costé de septentrion qui fut cause qu'ils eurent le soleil du midy aux yeux, lequel ce jour estoit fort ardant. A l'occasion de quoy facilement furent deffaits car la lueur du soleil reverberant sur les harnois leur esblouit les yeux de telle sorte qu'ils ne voyoient goutte et ne se cognoissoient les uns des autres. » Paradin. *Chronique de Savoye.*

Digitized by Google

les cottes de mailles ; les coups résonnent, le fer grince contre le fer, riposte et frappe à son tour et l'armée de Savoie continue sa retraite vers ses retranchements où elle espère trouver sécurité et repos. Mais du haut des remparts de Varey, Hugues a vu la bataille ; il a suivi toutes les vicissitudes du combat, craint, espéré, craint encore ; il fait sortir sa garnison et, par une vigoureuse attaque, jette encore le trouble dans l'armée de Savoie. C'en est fait, la déroute commence; rien ne peut sauver la magnifique armée d'un complet anéantissement.

Le fils d'Amé-le-Grand verse des larmes de fureur et, dans sa résolution de ne pas survivre à sa défaite, il veut retourner se jeter au milieu des escadrons du Dauphin. Mais ses officiers l'entourent; ils lui font envisager l'avenir de la Savoie ; une défaite peut se réparer, une revanche peut se prendre ; la Bresse fidèle est tout près ; pendant que les chemins sont encore ouverts, il faut se mettre en sûreté. Un soldat connaît un gué d'où on peut facilement traverser la rivière d'Ain, gagner Bourg et Bagé et là, réunir les débris de l'armée qui, réorganisée, peut retrouver bientôt un autre champ de bataille. Edouard cède ; la mort dans l'âme, il quitte les siens, le sol où ses sujets expirent, où le sang de ses amis paie son imprudence, ce pays où naguère il était si puissant et si redouté et, pendant que sa noblesse va couvrir son départ, il s'éloigne fugitif, accompagné d'un petit nombre de serviteurs. Derrière lui Beaujeu, Chalant, Grammont, Terny rallient les fuyards et s'apprêtent à mourir pour protéger la fuite de leur souverain.

Mais pendant que la fidélité antique, cette foi féodale qui n'a pas laissé de traces de nos jours, s'immole et se sacrifie, la guerre implacable veille et ne laisse pas s'échapper sa proie. Sur un point, à un carrefour du chemin, les cavaliers de la Savoie meurent avec trop de fermeté pour que leur sacrifice

Digitized by Google

ne cache pas quelque mystère. Auberjon de Maley a ménagé son cheval et, faisant un contour, il se précipite dans la campagne appelant à lui les Dauphinois. Il voit au loin un groupe qui se dérobe, le rejoint, l'attaque et porte sa main couverte de sang sur un homme pâle, fou de douleur et qui ne sait ni se défendre ni se nommer. A cette couronne, à ces armes, à son désespoir surtout, Maley a bientôt reconnu la plus grande infortune de la journée ; il s'enivre à la pensée de la riche proie dont il vient de s'emparer. Mais il ne peut la conserver seul et les serviteurs dispersés menacent de venir la lui disputer. Il appelle encore et Tournon accourt avec quelques cavaliers. Tous ensemble se saisissent du noble comte, se le disputent, prétendent chacun en avoir fait la conquête et finissent par faire un accord. Maley l'avait pris, on en convient, mais il ne pouvait le garder ; Tournon exige la moitié de la rançon et de l'honneur, Maley consent. On arrache l'armure du jeune prince, on lui enlève le casque qui protégeait sa fière tête et cachait ses nobles traits ; on le dépouille, chemin faisant, et on l'entraîne avec violence vers les Dauphinois qui croiront à peine à un triomphe aussi complet (1).

Cependant la grande armée n'est pas toute anéantie ; çà et là on combat encore et quelques Allemands, quelques Savoisiens tiennent vaillamment tête à l'ennemi. Le vieux Guillaume de Boczezel a vu de loin le malheur de la Savoie. Il appelle son fils dans la mêlée ! « Ah ! Hugues ! l'on emmène prisonnier le comte Edouard, ton seigneur et le mien ! tost, tost après luy, car je suis viel et feble, et durement bles-

(1) Chorier prétend que Guillaume de Tournon et Auberjon de Maley « défirent le bassinet du comte de Savoie à l'entrée d'un bois. » Les forêts sont du côté de la montagne. Entre Saint-Jean-le-Vieux et Pont-d'Ain il n'y a qu'une plaine nue, des marécages et la rivière d'Ain.

Digitized by Google

sié, pourquoy n'y pourroye aller. » (1) Hugues vole à la voix de son père. Entremonts le suit, tous deux atteignent les Dauphinois, les chargent et délivrent le malheureux souverain qui n'a ni la force ni le courage de dire merci à ses libérateurs.

A son tour le sire de Tournon appelle ; à son tour il envoie un cavalier à un vaillant baron qui poursuivait non loin de là les Savoisiens et implore son secours : — « Ah ! seigneur de Sassenage ! accourez vite ; le comte de Savoie était prisonnier et on essaye de le délivrer. A la recousse, Sassenage, menons le comte de Savoie au Dauphin(2). » Mais le sire de Sassenage ne comprend pas ce pressant appel ; il brusque le cavalier qu'on lui envoie ; s'emporte avec violence de ce qu'on arrête son courage et jure que rien ne l'empêchera d'exterminer les vaincus.

Naguère, à Paris, le jeune et brillant comte de Savoie avait sauvé les jours de l'imprudent baron de Sassenage (3) sans se

(1) Vieille chronique manuscrite de Savoie.

(2) A la bataille de Varey, Guillaume de Tournon et Albert de Sassenage commandaient chacun un corps particulier composé de leurs vassaux. Voir Chorier, *Histoire du Dauphiné.*

(3) « Or fait à entendre qu'un peu de temps auparavant le dit du Sassonnage estant ambassadeur en France, avec charge de demander une fille du roy en mariage pour monsieur le Dauphin son seigneur tomba en un grand inconvénient et danger de sa vie pour avoir tué le seigneur d'Aigreville, grand-Maistre d'hostel de France qui avoit répondu au dit de Sassonnage que le Roy n'estoit delibéré de donner sa fille à un tel pourceau comme estoit le Dauphin son maistre ; pour laquelle response le dit grand-Maistre avoit été mis à mort. A ceste cause le roy indigné commanda tres expressement que punition fust faicte de ce meurtre et eust eu le seigneur du Sassonnage la teste tranchée n'eust été le comte Edouard de Savoye qui lors estant en la cour de France le fit sauver et lui donna moyen d'éviter la fureur du Roy. » Paradin. *Chronique de Savoye*, p. 207.

Digitized by Google

douter que bientôt celui-ci, reconnaissant, lui conserverait à son tour la vie et la couronne, au risque d'attirer sur sa tête toute la colère et la vengeance du Dauphin.

Pendant que Tournon crie vainement et appelle sans être entendu, Auberjon menacé veut défendre sa conquête, mais il a trouvé des lances trop puissantes pour son bras. Boczezel et Entremonts le renversent, le jettent sur la poussière et, le laissant expirant, mettent le prince sur un cheval, (1) le maintiennent entre eux et, après des peines infinies, lui font traverser les marécages et la rivière. Edouard n'a plus conscience des événements ; il s'abandonne à ses conducteurs, se livre à leurs soins et sait à peine qu'il se trouve en sûreté dans les murs du château de Pont-d'Ain.

Mais à présent que le prince est à l'abri, à présent que nul danger ne le menace, l'honneur appelle les deux vaillants guerriers sur le champ de bataille où meurent leurs frères. Le sang de la Savoie coule à flot. Là bas, les Savoisiens tombent sous les coups des Dauphinois ; le devoir est inflexible, on ne transige pas avec lui ; là est leur place. Le secours qu'ils ont donné à leur souverain ne doit pas ressembler à une fuite ; à grand peine, à grand danger, ils retraversent la rivière ; au trot de leurs chevaux épuisés, ils reviennent où ils entendent d'horribles clameurs, se rangent à côté de leurs frères vaincus, supportent avec eux l'effort irrésistible de l'ennemi, luttent jusqu'à l'épuisement de leurs forces ; mais la mort ne veut pas couronner leur dévouement ; ils succombent, et pourtant ne sont que prisonniers.

Boczezel, Entremonts, et toi vaillant inconnu, pauvre Brabançon tombé si loin de ton pays, que n'ai-je la plume d'or des poètes pour immortaliser votre gloire ! J'ai vu le champ de

(1) « Edouard devait être blessé, puisque ses libérateurs le mirent à cheval. » Lateyssonnière, tom. III.

Digitized by Google

bataille où vous avez montré tant d'héroïsme et de grandeur ; mon cœur qui a connu la peine amère s'est de nouveau brisé au souvenir de votre magnanime vertu, et, ramenant mes regards sur les coutumes prudentes de notre âge, j'ai gémi pour mon pays en pensant que l'exemple d'une époque barbare ne serait jamais plus suivi.

Avec Boczczel, avec Entremonts, se trouvaient prisonniers les plus grands seigneurs, les plus vaillants capitaines de l'armée. La victoire des Dauphinois était complète, la défaite des Savoisiens profonde et désespérée (1). A la nuit, on eût pu voir, sous la garde d'une escorte formidable, s'éloigner dans la direction du Rhône et du Dauphiné, Robert de Bourgogne et trois de ses plus vaillants écuyers; le comte d'Auxerre et plusieurs puissants seigneurs de ses domaines; Guichard de Beaujeu avec Hugues de Marzé et Girard de Chintré, ses hommes, captifs et prisonniers comme lui; Humbert de Beaujeu, chanoine de l'église de Lyon, si cruellement blessé dans la bataille qu'il mourut à Embrun quelques jours après; (2) enfin, l'élite des chevaliers de la Savoie, et parmi eux l'impétueux Galois de la Baume, le sage Amé de Chalant, Guy de Gorrevod, Luyrieux, Geoffroy-le-Chevelu, Hugues du Chatelard, André de la Forêt, Guillaume de Montfalcon, Louis de la Palu, Guichard de Trevernoy ; les autres dormaient de leur dernier sommeil dans la plaine ou erraient consternés et fugitifs dans les saulées de la rivière d'Ain, s'égarant dans les marais, cherchant en vain un gué pour gagner la Bresse et souffrant toutes les angoissés de la honte et du découragement, de la fatigue et de la faim, pendant que

(1) C'est au hameau de Cheminent, aux Arpilles et à la Planche-Bouvet qu'on a trouvé le plus grand nombre d'ossements et d'armures.

(2) 12 septembre de la même année.

Digitized by Google

des cris de joie traversant la nuit leur apprenaient que le camp où ils avaient leur bien, leur fortune, tant de souvenirs d'une famille lointaine, était tombé aux mains des Dauphinois.

Les richesses accumulées dans les tentes opulentes des seigneurs de la Bourgogne, les armes et les bagages des Auxerrois, des Allemands, des Suisses, des Savoisiens, coursiers, ornements, bijoux, riches étoffes, butin de toute sorte, tout fut la proie du vainqueur. Les soldats, les gens du populaire eurent une occasion peu commune de s'enrichir. Plusieurs jours après la bataille, les routes étaient encore couvertes de chars qui conduisaient en Dauphiné les dépouilles des malheureux vaincus.

Quand la nuit eut arrêté le massacre et sauvé les derniers débris de la Savoie, le Dauphin gravit les collines encombrées d'armes et de machines abandonnées ; il traversa les ruines du château de Varey, les fossés pleins de cadavres, les murailles témoins de si furieux assauts, couronnées aujourd'hui d'une si brillante gloire et vint se jeter dans les bras de l'auguste vieillard qui s'était défendu avec tant d'éclat. Les nobles alliés du Dauphin s'empressèrent d'ajouter leurs félicitations à celles du souverain et le bruit des fêtes retentit dans ces murs la veille remplis d'alarmes, sous ces voûtes ébranlées naguère par des projectiles meurtriers.

Pendant que les princes resserraient à Varey les liens de leur alliance, partageaient les dépouilles et faisaient conduire les prisonniers sur l'autre rive du Rhône, l'épouvante se répandait dans la Savoie ; on disait sa noblesse anéantie, l'armée détruite, des richesses immenses perdues, le Comte en fuite, peut-être mort ; des bruits exagérés trouvaient créance ; on voyait déjà la Savoie partagée entre les vainqueurs ; on s'informait des morts, des prisonniers et toutes les familles pleuraient dans l'attente des plus grands malheurs.

Digitized by Google

La défaite était grande en effet, le désastre profond. Pendant de longs jours on fut sans nouvelles du comte Edouard, puis on apprit qu'il s'était rendu en Bourgogne pour solliciter des secours de son beau-frère; peu après qu'il était allé en Bretagne auprès de son gendre, époux, depuis cette année, de la jeune Marguerite de Savoie, enfin qu'il était à Paris où il cherchait à mettre le roi dans ses intérêts. Mais la coupe était pleine, le chagrin avait épuisé ce corps robuste; languissant, anéanti, celui qui naguère était le superbe, l'intrépide souverain de la Savoie prit la fièvre du désespoir et, après quelques jours de maladie, rendit son âme à Dieu, ne laissant qu'une fille, Marguerite de Bretagne, autre cause d'inquiétude et de trouble pour le pays; le corps du prince fut embaumé et conduit à Haute-Combe où il trouva auprès de ses prédécesseurs, la paix et le repos dont il n'avait jamais goûté de son vivant.

Pendant ce temps, le Dauphin profitait de ses avantages. Au sire de Beaujeu, cause de la guerre, il prenait tout ce qu'il pouvait lui enlever de ses Etats. Les places fortes de la Dombes, un impôt écrasant pour le Baujolais rachetèrent la liberté du grand guerrier, et si la postérité lui a conservé ses titres de gloire elle n'a pas oublié qu'il fit la ruine du pays.

La bataille de Varey fut un des plus remarquables événements de l'histoire du Bugey (1); son souvenir embellit et poétise cette charmante vallée; les larmes ont séché, le sang ne souille plus la terre; Savoie, Dauphiné, Bresse et Bugey, tout est France aujourd'hui et, en écrivant ces annales, en rappelant ces grands combats, si on gémit sur ceux qui succombèrent, on doit se garder de maudire le vainqueur.

A. Vingtrinier.

(1) Froissard l'appelle « une grande bataille. »

(*A continuer*).

Digitized by Google

HISTOIRE D'UNE MÉDAILLE

Vers la fin de septembre 1864, une femme de Cogny (1) trouvait, en vendangeant, au pied d'un cep, une pièce de monnaie noircie par le temps et souillée de terre. La pièce était en or, de la grandeur et du poids d'un louis, et, après un nettoyage facile, elle apparut intacte et brillante. D'un côté était l'effigie de Commode, qualifié d'*imperator germanicus et sarmaticus*; de l'autre, celle de Crispine, sa femme, ce qui indiquait l'an 182 comme date. En effet, Commode, né à Rome en 161, fut proclamé empereur à Sirmium en 180, et prit le titre d'imperator en 182, après être entré en triomphe à Rome à l'occasion de la paix conclue avec les Germains. Crispine, célèbre par sa beauté, fut surprise en adultère, exilée à Caprée, où Commode la fit mourir en 183. Cette époque correspond au pontificat de saint Irénée ou à la fin du pontificat de saint Pothin premier évêque de Lyon et des Gaules (2).

Comment cette médaille s'est-elle trouvée là? Comment

(1) Cogny, village et grande paroisse dans le Beaujolais, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche, justice de Montmelas et du Sou. (*Almanach de Lyon*, 1786.)

(2) Le martyre de saint Pothin est fixé par La Mure à la 17e année du règne de Marc-Aurèle, l'an 179 de notre ère. Saint Irénée lui succéda la même année. Néanmoins, les historiens varient sur les dates. Voir de La Mure, Dutems, Gallia Christiana, etc.

Digitized by Google

d'une localité fort peu connue, où, jusqu'à présent, aucune fouille n'a été pratiquée, dont aucune découverte intéressante ne signale l'existence, est-il sorti une pièce aussi précieuse par la rareté que par la beauté du travail? C'est ce que nous tâcherons d'expliquer après avoir terminé le récit de ses aventures.

M. S..., curé de Cogny, dépositaire de la médaille, désirait connaître sa valeur et lui trouver un acquéreur; la femme qui l'avait trouvée étant pauvre, et cette bonne fortune pouvant la relever, il ne fallait pas s'exposer à la céder à vil prix faute de connaissances spéciales. Ni lui, ni moi n'étions à même de l'apprécier; je m'adressai donc à la personne la plus compétente en cette matière, à M. Martin-Daussigny, dont l'érudition et la complaisance m'étaient connues.

La réponse fut désespérante, et d'autant plus impitoyable qu'elle s'appuyait sur la science, et que l'on ne pouvait, de prime-abord, supposer une exception aux règles de la numismatique. Je me permets de citer qnelques phrases de cette réponse si claire, si précise, afin qu'elle serve de guide dans une occurence semblable.

« La médaille dont vous me parlez n'existe pas à ma connaissance; je n'ai pas vu de médaille d'or de Commode au revers de la tête de Crispine. Celles qui ont été frappées ainsi avec la légende *Crispina August* seraient d'un faux coin, d'après Mionnet, tome Ier, page 249. Quant à Cohen, il ne la cite pas dans sa description, sans doute parce qu'il ne parle pas des médailles fausses.

« Les habiles faussaires moulent un côté de médaille antique, puis un revers d'autre mèdaille, ce qui forme une pièce inconnue. C'est ce que faisait Becker. Ses travaux, si on peut donner ce nom à ce genre de faux, ont donné bien de la tablature aux savants.

Digitized by Google

« Les Padouans, au XVIe siècle, ont aussi admirablement travaillé à duper les antiquaires.

« Les marchands de pièces fausses en confient souvent à des ouvriers terrassiers qui les *trouvent* devant vous. Cela se fait même à Rome. Après tout, je n'ose rien affirmer sans avoir vu la pièce trouvée à Cogny. »

Malgré l'autorité de M. Martin-Daussigny, je ne fus pas convaincu. En effet, que cette médaille fût sortie d'un cabinet de curiosités, de la boutique d'un marchand, ou trouvée, comme le disait M. Martin-Daussigny, par un terrassier travaillant devant moi et peut-être compère, elle était fausse sans rémission. Mais elle avait été *trouvée* réellement par une femme ignorante de sa valeur, dans un endroit où, non-seulement on ne faisait pas de fouilles, mais que rien ne semblait désigner pour un pareil dépôt. Mais un faussaire ne sème pas, à travers champs, des médailles fausses dont la valeur est au moins de quarante francs, pour le plaisir de les semer, et sans espoir d'en tirer parti. Celle-ci ne peut pas même avoir été perdue en cet endroit, où personne ne passe que le vigneron, les vendangeurs et peut-être quelques chasseurs peu soucieux de médailles antiques. Il n'y a jamais eu à Cogny ni château, ni cabinet d'antiquaire, ni collectionneur affriandé par une pièce rare, et disposé à la payer comme telle. La présence d'une pièce fausse me semblait inexplicable, et je concevais au contraire qu'une médaille vraie pût se trouver dans une localité d'origine romaine.

Quelques jours après, écrivant à Paris à un membre de l'Institut, je lui fis part de ces faits et de mon désappointement. Il me répondit en m'envoyant une lettre d'un savant numismate, M. de Longperrier, en réponse à mes doutes.

M. de Longperrier, tout en confirmant l'exactitude des appréciations de M. Martin-Daussigny, les accompagnait de

Digitized by Google

quelques restrictions qui pouvaient nous laisser une lueur d'espoir.

Je cite également les principaux passages de cette lettre.

« Il est vrai que nous ne connaissons pas, jusqu'à présent, de monnaie d'or offrant à la fois les têtes de Commode et de Crispine. Il est vrai encore qu'il existe une monnaie fausse à ce double type, mais comme la réunion des têtes des empereurs et des impératrices sur la monnaie est un fait ordinaire, il n'y a aucune raison pour qu'une pièce authentique de Crispine et Commode ne puisse exister. On a vu des pièces de bronze avec les têtes de ces deux personnages.

« Il est vrai aussi qu'une pièce fabriquée par un faussaire, il y a cinquante ans, cent ans ou deux cents ans, peut avoir été perdue tout aussi bien qu'une bonne. On trouve de temps à autre, dans les fouilles, des monnaies qui sont évidemment fausses, dont les coins, plus ou moins modernes, sont connus.

. . . . . .

« Il faudrait voir la pièce ; si elle est bonne, elle vaudrait bien quatre ou cinq cents francs. Il y a donc intérêt à l'examiner scrupuleusement. »

De son côté, M. le curé de Cogny, depuis longtemps en rapport avec M. le baron d'Ailly, qui possède un des plus beaux cabinets de la province, et joint aux goûts de collectionneur des connaissances approfondies en numismatique, lui adressa une demande pareille et en reçut une réponse identique à celle de M. de Longperrier. Il demandait à voir la médaille, elle lui fut envoyée, et quelque temps après il lui annonça que, par son entremise, le Gouvernement en faisait l'acquisition pour la somme de 800 francs.

Voilà donc un fait acquis à la science (je ne suis que narrateur et non appréciateur à quelque point de vue que ce soit), M. Martin-Daussigny avait raison, la médaille de Commode

Digitized by Google

et Crispine n'existait pas, ou plutôt était censée ne pas exister. Maintenant elle existe, mais unique et d'une grande valeur.

Cogny, dans tous les anciens titres, est désigné sous le nom de Cogniacum ou Ager Cogniacensis (1); son origine est romaine, comme celle d'un grand nombre de localités du Lyonnais qui ont conservé leurs noms latins sans beaucoup d'altération. Il y a deux ans, un vigneron, minant une vigne à un quart-d'heure de distance du lieu où l'on a trouvé la pièce de Commode, rencontra une amphore vinaire enfouie à deux pieds de profondeur, d'une belle forme et d'une belle pâte. L'amphore fut brisée par la pioche, ses débris suffisent pour prouver l'existence d'un Cogny romain; c'est un premier jalon, la médaille est le second; il en surgira peut-être d'autres. Au nord du bourg actuel de Cogny, est une petite montagne conique, abrupte et à pentes escarpées, excepté au levant, où elle se joint, par un talus, à un plateau terminé plus loin par une autre pente qui domine le bourg de Lacenas. La base de cette montagne est formée de roches calcaires que l'on exploite pour les constructions. Le sommet et les flancs, surtout au midi, sont encombrés de pierres sans formes, les unes éparses, les autres, comme d'énormes murs de terrassement, surplombant sur les plateaux cultivés de la montagne. Ces murs élevés à pierre sèche, sont-ils anciens? sont-ils l'ouvrage des cultivateurs qui sans cesse doivent relever et entasser les pierres à mesure qu'elles s'éboulent? Il est difficile d'affirmer quelque chose à cet égard. D'un côté, ces amoncellements sont inexplicables s'ils ne proviennent

(1) Voir l'Atlas historique du département du Rhône, par M. Dehombourg, et le Cartulaire de Savigny, publié par M. Bernard.

Digitized by Google

pas des débris d'une ville ou d'un château ; de l'autre, il est certain que depuis des siècles ils ont été remaniés, relevés, alignés à mesure que la culture s'est développée. Primitivement ce n'étaient pas des chirats (1), aujourd'hui, ils en ont toute l'apparence, et l'on chercherait en vain la trace de quelques tailles régulières. Cette montagne s'appelle *Molendry* ou *Molandré*. Dans le dictionnaire topographique joint à l'Almanach de Lyon de 1760 il y a « Molendry, Moles Adriani, montagne dans la paroisse de Cogny en Beaujolais. » L'auteur du dictionnaire ne dit pas malheureusement à quelles sources il a puisé cette étymologie ; elle est très-admissible. Le mot latin de *Moles* se retrouve fréquemment dans les désignations locales, avec la syllabe *Mol* jointe à un autre nom, ou simplement traduit par *Molard*. Quant à l'empereur Adrien, il vint deux fois dans les Gaules (2). Il est difficile de fixer un point historique avec le seul secours des noms de lieux, souvent altérés par les variations de langage, et surtout par les étrangers qui écrivent les annales d'un pays dont ils ignorent l'idiome et les traditions. Dans un acte d'acquisition de 1758, et sur un plan de la même époque, je trouve, au lieu de *Molendré*, *Morandié* et *Mollandois*. Ce sont des appellations fautives, bien que la première soit constatée par une sentence imprimée de la sénéchaussée de Lyon.

Sur le sommet de *Molendry*, était une maisonnette ser-

(1) Chirat, amas de grosses pierres qu'on trouve souvent dans les montagnes de la France centrale. (Onofrio, Glossaire des patois du Lyonnais, Forez et Beaujolais). D'après M. Onofrio, le village de Chirassimont en Forez tirait son nom de ce mot ; le sol est abondant en chirats, et la tradition porte que ces chirats sont les débris d'un village primitif.

(2) V. Péricaud. Notes et documents sur l'histoire de Lyon.

Digitized by Google

vant de station télégraphique entre celles de Marcy et de St-Bonnet. Elle s'est écroulée il y a deux ans, et déjà ses pierres sont confondues avec celles des *chirats*.

Au levant, comme je l'ai dit, le sommet encombré de galets, de ronces et de buis, s'incline doucement et aboutit à la vigne où l'on a trouvé la médaille. Au-delà de la vigne est un chemin désigné sur les anciens plans comme allant du *treyve de la masse aux roches d'Epeysses*.

Or, le treyve (1) de la masse existe encore; on l'appelle treyve de la *mousse*, par corruption du mot masse, qu'en patois on prononce mosse. Il y a là quelques maisons de chétive apparence, de vieux murs, restes d'un quartier intermédiaire entre le château et la ville. Plus bas, en effet, s'étend un plateau admirablement disposé pour un camp ou

(1) *Treyve*, *trivium*, *tres viæ*, excellente locution conservée dans nos campagnes, et qui désigne un carrefour de trois chemins, et, par extension, d'un plus grand nombre. Il y avait à Lyon le treyve du *Gourguillon* ; il y a encore à Cogny le treyve Fontoin (trivium fontis), le *treyve Bacon*, où probablement on tuait les cochons dont la viande salée se nommait autrefois *Bacon*. (Voir Onofrio à ce mot.) Quand on tue un cochon dans cette partie du Beaujolais, on dit que l'on *fait justice*, autre singularité que je signale aux érudits. Cette locution bizarre est-elle le résultat de quelque plaisanterie moderne ou le souvenir commémoratif d'un sacrifice explatoire ?

Masse du mot *massa*, basse latinité, désigne une propriété rurale; une métairie située près d'une ville et en dépendant. Voir la dissertation intéressante de M. P. Saint-Olive sur le quartier du Massu, *Revue du Lyonnais*, novembre 1864. Ce mot a dû désigner aussi un ensemble de constructions, car le nom de la rue *Tramassac* venait, dit-on, de *Retro-Massam*, au-delà de la masse des constructions romaines qui précédèrent l'église de St-Jean.— Voir Menestrier, Hist. consulaire.

Digitized by Google

une ville, abrité contre le vent glacial du nord-ouest par une déclivité très-prononcée vers le midi et par la montagne de Molendry. La plus grande partie du plateau était occupée par le bois d'Epeisses ; les anciens almanachs parlent encore et toujours sans citer aucun document, d'un fief ou château, du nom d'Epeisses, détruit depuis longtemps. Etait-ce une demeure féodale ou une construction romaine confondue avec une demeure fortifiée du Moyen-Age ? Nous sommes condamnés à l'ignorer toujours. Il existe un autre fief du même nom au-dessus du bourg de Cogny ; celui-ci ne paraît pas remonter au-delà du XVe siècle, et pourrait bien avoir succédé au premier château d'Epeisses, détruit et transporté dans une autre position. On vient d'arracher complètement le bois. Hélas ! l'esprit moderne fait une guerre barbare aux forêts, prépare la ruine des générations suivantes et la désolation de nos campagnes, qui bientôt n'auront plus ni ombre, ni eau, ni sol végétal. Or, au milieu du bois, on a trouvé des fragments de murailles mêlés aux racines et aux souches séculaires, témoins antérieurs aux arbres; était-ce le fief ou la ville romaine ?

Voici donc les suppositions que j'établis sur ces données; je les donne pour ce qu'elles valent, pour des suppositions qui, sans être tout à fait déraisonnables, sont dénuées de preuves certaines.

Le plateau d'Epeisses aurait été le siége d'une ville romaine, défendue par un château placé au sommet de Molendry. Les Romains choisissaient à merveille leurs emplacements ; ils ne pouvaient trouver mieux. Une situation ravissante au levant et au midi, à leurs pieds des vallons, des prairies, de l'eau et des bois, pour horizon les Alpes et les montagnes du Lyonnais, si pittoresques de formes, si riches de teintes, et belles encore aujourd'hui malgré les déboisements et les constructions vulgaires qui en altèrent l'har-

Digitized by Google

monie. La médaille a dû rouler de la partie supérieure du château dans la vigne. Cette vigne n'a que 18 pouces de terre sur un lit de rocher qui ne présente aucune trace de constructions; l'espace qu'elle occupe figure une place aride destinée à la défense, de même que dans les villes de guerre actuelles. Les débris du château doivent recéler d'autres trésors; la parfaite conservation de cette pièce ne permet pas de supposer qu'elle ait, pendant seize siècles, roulé dans la terre et les pierres sans en recevoir les atteintes. Elle sera sortie d'un vase quelconque enfoui non loin de là, a roulé on ne sait comment dans la vigne, et, par le travail successif de la pioche, a pu être ramenée à la surface à point nommé pour faire son apparition en l'an de grâce 1864.

Tout ceci est corroboré par une tradition bien connue des habitants de Cogny, et qui attache à Molendry et au bois d'Epeisses le souvenir vague d'une ville détruite. La légende même est intervenue. Les anciens croyaient qu'à minuit, la nuit de Noël, on pouvait entendre sonner le cloches de la ville fantastique. Une vieille fille que j'avais à mon service, et qui connaisait bien les récits du temps passé, racontait que dans sa jeunesse elle avait voulu vérifier l'exactitude de celui-ci. Elle était montée seule sur le rocher pendant que le reste de la paroisse se rendait à la messe, mais parvenue au milieu d'un sentier qui aboutit au treyve de la masse et côtoie les plus gros amas de pierres, une sorte de terreur s'empara d'elle; elle sentit je ne sais quel souffle étrange sur sa tête et revint précipitamment sans en avoir appris davantage. Au Moyen-Age, la ville romaine fut abandonnée, les habitations se portèrent au midi, au fond de l'entonnoir formé par les collines dont Molendry fait partie, et ce fait est facile à expliquer. En 1086, Humbert de Beaujeu, fils de Guichard II et de Richoaire, fit don à l'église de Savigny, alors gouvernée par l'abbé Itier II, de l'église de Ste-Marie

Digitized by Google

de Denicé et de l'église de Cogny (Coniaco) sous le vocable de saint Germain, avec l'approbation de saint Jubin, archevêque de Lyon (1).

Cette date correspond avec l'époque de la construction de l'ancienne église de Cogny, déterminée par le style et l'appareil de son clocher et de son abside, la nef étant en partie du XVe siècle et en partie plus récente. Il reste quelques fragments de ce clocher, type de la vraie forme qu'ils doivent avoir dans le diocèse de Lyon; une tour carrée élevée sur l'abside plus bas que la nef et joint d'elle par un arc triomphal surmonté du crucifix; une petite tour accolée aû mur, point de départ à l'escalier, le haut éclairé par des fenêtres géminées à plein cintre, dont les colonnettes et les curieux chapiteaux ornent maintenant la place de l'Eglise; une corniche en pierre avec des modillons et des têtes grimaçantes pour terminer l'édifice; elle devait primitivement servir de base à une toiture en retrait et à quatre pentes. Je ne l'ai vue qu'affublée d'un faîtage pointu, assez disgracieux, et relativement moderne. L'église dut être édifiée, selon l'usage du temps, dans un lieu écarté, favorable au recueillement, et qui ne reçut d'autres constructions que lorsque les habitants délaissèrent la ville primitive ruinée, et vinrent grouper des maisons nouvelles autour de l'église. Néanmoins l'église resta isolée, avec son cimetière, en dehors de l'enceinte du bourg, et communiquant avec lui par une poterne fortifiée dont les derniers vestiges ont disparu il y a quelques années.

Vis-à-vis de Molendry, sur une autre colline, est un bois (ce sera bientôt le dernier des bois de l'arrondissement) traversé dans toute sa largeur par un chirat. Ce chirat a été

(1) Charte citée par de La Mure et par M. A. Bernard, Cartulaire de Savigny.

Digitized by Google

coupé en deux endroits pour donner un passage, et après une interruption, d'une centaine de mètres, on en retrouve la tête dans une terre au couchant. Il m'avait toujours frappé par sa disposition régulière, sa longueur et sa largeur inusitées. Ses deux parements sont une maçonnerie à pierre sèche faite avec soin ; le milieu seul présente un amas très-serré de galets aplatis et usés. Je ne puis voir là un chirat provenant du curage des terres environnantes et des défrichements. Ne serait-ce pas une ancienne fortification, un avant-poste couvrant les abords de Molendry ? Si l'on pouvait, d'un coup de baguette, soulever ces amoncellements, le secret du passé se révèlerait peut-être ; mais c'est là un travail impossible, surtout en face d'un résultat douteux.

La vente de la médaille de Commode est heureuse puisque, grâce au prix élevé qu'elle a atteint, une famille malheureuse a pu être tirée de peine. Mais, abstraction faite des circonstances qui ont dû déterminer les démarches à cet égard, je ne puis qu'exprimer un regret : elle est perdue pour nous maintenant et son intérêt diminue, par son éloignement des régions auxquelles elle appartenait. Sans doute nous ne devons pas gémir sur un bienfait inattendu envoyé par la Providence à des gens qui souffraient. Toute considération d'art et de curiosité historique s'efface devant les considérations de charité et d'amour du prochain, mais si l'Empereur Commode n'avait pas dû être le rachat d'une misère, si, par exemple, il fût tombé entre mes mains, ce qui était possible, je n'aurais pas hésité à l'envoyer prendre son rang au musée de Lyon, sans m'inquiéter du prix qu'on pouvait en donner ailleurs.

L. Morel de Voleine.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Chroniques et Légendes de l'Ain, par Amé de Gy. — *Paris*, Lethielleux; *Tournai*, Castermann, 1864, in-16.

Un écrivain bressan vient de faire une charge à fond de train contre le Moyen-Age, hommes et choses! D'après lui, les uns sont une collection assez complète de scélérats et de bandits, les autres un ramassis de turpitudes et d'infamies. Pas de crimes qu'on ne puisse reprocher à ces guerriers que nous regardions comme les pères de la patrie, pas de honte qu'on ne puisse leur imputer; l'histoire les avait couronnés d'auréoles, c'est grâce à la poésie et aux chansons des Trouvères qu'on nous les représente avilis et dégradés. Tous y passent; les paladins du cycle de Charlemagne n'étaient que d'affreux chenapans occupés, tout le long du jour, à battre leurs femmes; ces dames étaient loin de briller par leurs vertus; les forcenés qui allaient en Terre-Sainte, mangeaient volontiers de la chair humaine et lui trouvaient un goût savoureux; beaucoup d'entre eux préféraient le Sarrasin au meilleur bœuf. Barons et prélats étaient impudiques, voleurs, sans foi ni loi; bref, tout le monde, depuis l'oncle de Roland jusqu'au prisonnier de Charles-Quint, méritait fort justement l'épithète de polisson, qu'on a donné de nos jours à Racine, et, pour qu'on ne se récrie pas trop contre une pareille assertion, l'auteur s'empresse de nous prévenir que le Tasse, Walter Scott et Châteaubriand, qui ont essayé de nous en faire accroire, au sujet de ces gens-là, étaient des esprits faux et menteurs ne méritant aucune créance et dignes d'être traités avec le même mépris que leurs tristes héros ou, du moins, d'être oubliés avec la même indifférence que la neige de l'an dernier.

En suivant notre écrivain à travers les halliers et les marécages où il s'attardait d'ici de là, au lieu de marcher droit à son but, nous nous disions que, sans doute, la plupart des murs ébréchés, contre lesquels il s'escrimait si fort, pourraient bien avoir été non de terribles citadelles, asiles de féroces tyrans, mais d'innocents moulins occupés par la Mère Jeanne et renversés par la dernière crue de la rivière. Cette consolante pensée nous a rassuré, car, si on donne créance à tout ce qui se chante ou qui s'écrit, et si on juge une époque, d'après les ouvrages de quelques plumes libertines, on pourrait aussi avoir, dans quelques cents ans, une singulière idée de nos mœurs actuelles, d'après le joli portrait qu'en ont fait les *Mémoires d'une Femme de chambre*, que nous ne connaissons pas mais que cite notre compatriote, *Fanny*, *Mme Bovary*, les *Mémoires d'une Biche anglaise*, dont nous avons vu les titres à toutes les vitrines des libraires, et surtout les *Abîmes de Paris*, que publie le *Mémorial de la Loire* et qui nous donne en ce moment la chair de poule tant on y trouve de trapes, de piéges, de traquenards, de murs qui s'ouvrent, de boiseries qui glissent, de fiacres à double fond, de restaurants où on sert de l'opium, de cafés où on verse à pleines cafetières

Digitized by Google

du poison dans les demi-tasses, de grands seigneurs déguisés en domestiques, de valets qui trahissent, d'inconnus qui pénètrent avec de fausses clefs dans votre intérieur, de jeunes gens du meilleur monde qui sont assassins, roués, voleurs, dignes de la corde ainsi que leurs chastes compagnes. D'après les écrivains à la mode aujourd'hui, quelle société que celle qui habitait Paris en 1864 ! et penser que, naguère encore, nous étions, nous-même, dans ce pandémonium, que nous avons traversé les boulevards sans revolver et dîné au Palais-Royal avec des amis qui auraient pu nous étrangler, à l'aide d'une petite ficelle de soie, ou nous empoisonner avec le chaton de leur bague ! C'est à en trembler. A lire M. Constant Guéroult, on aimerait autant retourner au moyen-âge de la *Chanson d'Antioche* et au feuilleton en trois morceaux du sinistre érudit de Bourg.

Heureusement que pour nous remettre de nos épouvantes et de nos terreurs nous avons rencontré les *Chroniques et légendes de l'Ain*, par un écrivain du Bugey, et, en parcourant ce joli volume, notre âme s'est rassérénée comme lorsqu'on se réveille par un beau soleil après une nuit de sombre cauchemar. L'auteur qui ne paraît pas pourtant avoir l'intention de rétablir des fourches patibulaires devant la porte de son château, nous peint le moyen-âge avec des couleurs moins noires que le feuilletoniste bressan. Ses héros n'ont aucun goût pour la chair humaine, mais ils ont de la bonne foi, de la générosité, du dévouement, de la grandeur. Ils pratiquent généralement la vertu, et trouvent dans une religion sincère un contrepoids aux mauvais penchants et aux passions ; en un mot, ce sont des hommes avec leurs faiblesses, mais ce ne sont ni des pourceaux, ni des tigres.

Nous remercions M. Amé de Gy de relever l'humanité en nous la montrant telle qu'elle a été peut-être, et surtout telle qu'elle devait être. Sa gracieuse imagination anime et poétise les belles vallées de l'Albarine et de l'Ain. A sa voix reviennent nos pieux solitaires, nos agriculteurs bourguignons et gaulois, nos colonies grecques, romaines et sarrasines, nos guerriers loyaux et fidèles, nos châtelaines qui pour être nobles n'en étaient pas moins aimables et vertueuses, et quoique portant les plus anciens noms de nos contrées n'en étaient pas moins chéries des Grolée, des Labaume, des Bagé et des Villars. La maison de Savoie n'a pas détruit ses archives, et l'histoire de cette famille nous montre des princesses inconsolables de la mort de leur époux. En terminant le charmant in-16 de l'écrivain bugiste, nous nous sommes rappelé ces paroles de M. Paul Sauzet, dans son *Eloge de Ravez* : « Mieux vaut apprendre à nos enfants à honorer qu'à rabaisser nos annales. Insulter à de nobles débris, c'est souvent préparer des ruines nouvelles. » C'est notre avis ; aimer notre vieille histoire, honorer nos pères et nos ancêtres, améliorer le présent par l'exemple du passé, mépriser les turpitudes de toutes les époques et de tous les rangs, même du nôtre, en jetant un manteau sur les indignités et les faiblesses, ce n'est pas être retrograde, ce n'est pas faire acte de parti, c'est aimer franchement l'humanité.

A. V.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Tous les journaux, avec une touchante unanimité, nous ont appris ces jours derniers que l'année avait commencé le 1er janvier, mais qu'il n'en avait pas toujours été ainsi ; qu'autrefois l'année s'ouvrait à Pâques, ou à la Trinité ou à la Noël, le 1er mai, le 22 décembre ou le 3 juillet ; c'était une affaire de goût, et après une dissertation sur les étrennes et une pointe dans l'histoire, ils ont présenté leurs vœux à leurs abonnés, leur souhaitant d'êtres fidèles, de renouveler avec soin leur abonnement plutôt d'avance que trop tard et de faire de la propagande auprès de leurs amis et connaissances autant que le leur permettent leurs moyens.

La *Revue* a trop en horreur les nouveautés, les excentricités et les singularités pour ne pas faire comme tout le monde ; elle souhaite à ses abonnés, entre autres biens et bonheurs, de continuer à recevoir la plus ancienne la plus grave, la plus savante, la plus intéressante, la plus dévouée au pays et la plus reconnaissante des publications de la province. En faisant son éloge, elle a la conscience d'imiter fidèlement ses confrères et cela lui suffit.

— L'ébullition artistique et scientifique continue, on ne sait où courir. M. Jules Simon était ici et dimanche, au palais Saint-Pierre, il s'est fait entendre à une foule enthousiasmée. Il a demandé une bibliothèque populaire pour chaque village et on lui a promis d'y penser.

— L'enseignement professionnel fait son chemin; les Facultés ne sont pas en reste, les professeurs enseignent toutes sortes de choses non seulement à Lyon, mais dans les villes des environs. Partout on les invite, partout les esprits deviennent de plus en plus avides du pain de la parole. Mon Dieu ! que ceux qui n'ont rien à faire vont devenir savants !

— Le grand Rollin l'a dit : « La gymnastique, c'est la vertu. » Voilà pourquoi l'illustre impresario nous a montré un artiste enlevant par la simple force de la mâchoire une mâconnaise de vin pleine, avec une collection de poids de 25 kil. sur la pièce et un joueur de violon à cheval sur le tout. C'est plus fort que l'antique, et les Grecs n'ont rien eu d'approchant; à côté d'un pareil Hercule, nous ne voyons à citer que les sauts de la troupe arabe, souple et désossée à rendre jaloux les chats et les panthères. Le nègre portant quatorze personnes avait aussi un très-joli talent de société.

Des Célestins, la troupe arabe ayant transporté ses sauts périlleux au Grand-Théâtre, nous avons une transition toute naturelle pour rentrer dans la musique. Les soirées Pontet, le concert de Mlle Nicolaï, celui de Mlle Zeiger dont la voix sympathique et puissante a charmé notre public, la fête donnée au bénéfice de la Société de patronage des enfants pauvres de la ville, ont déjà satisfait la première ardeur des dilettanti. Demain nous aurons, au Cercle musical, la grande soirée de M. Casella, un homme de mérite, bientôt le concert annuel de M. Aimé Gros, dont l'éloge n'est plus à faire et à l'Alcazar celui de la Fanfare lyonnaise. Enfin le 19 janvier, la Direction donnera une représentation des plus éblouissantes en l'honneur de la naissance de Molière et au profit de la Caisse de secours des Artistes dramatiques. Au personnel complet de nos deux scènes, se joindront M. Monrose, Mme Delphine Marquet et Mlle Dinah Félix de la Comédie Française. On jouera *Tartuffe* et le *Malade imaginaire* ; un intermède nous fera entendre nos artistes les plus aimés. A bientôt *Lara*.

— L'Exposition s'est ouverte le 13 janvier. On y a remarqué déjà une *Tête de mort* de Carré, palpitante de modelé et de couleur, et une *Chasse au sanglier*, de Guy, folle de mouvement et ruisselante de vérité,

— L'administration municipale vient de commander à M. Fabisch un buste en marbre d'Hippolyte Flandrin.

— La Société littéraire a élu cette année, : président M. de Lagrevol ; Vice-président, M. Dufaï ; Secrétaire, M. Pallias.

— Nous avions annoncé que la Croix du Pont-d'Ain était de M. Bossan, elle est de M. Journoud. M. l'abbé Jouve avait attribué à M. Benoît la nouvelle église de Saint-Pierre, de Mâcon ; elle est de M. Berthier, ex-architecte du département de Saône-et-Loire.

Cuique suum, comme disait le pauvre Perenon. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

DE LA

SUPÉRIORITÉ DES FEMMES.

Les femmes sont pour vous un objet de dédain :
Glorieux de tenir la plume en votre main,
Et de faire des vers que la malice inspire,
Sur elles vous versez l'encre de la satire.

Vers les flots orageux de l'océan mondain,
Vous les réprimandez de pousser leur navire,
Et, de la moquerie entonnant le refrain,
De leur futilité vous vous mettez à rire.

D'une faible brochure à peine dans un an
Vous devenez le père, et bientôt comme un paon
Vous êtes orgueilleux de votre belle plume.

Mais le sexe à son tour brave tous vos mépris ;
Puisque chaque élégante à nos yeux ébahis
Produit journellement un énorme volume.

Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

Faculté des Lettres de Lyon.

LEÇON D'OUVERTURE

DU

COURS DE LITTÉRATURE ANCIENNE

M. HIGNARD

PROFESSEUR SUPPLÉANT.

MESSIEURS,

En montant dans cette chaire, ma première parole doit être l'expression de ma reconnaissance pour le ministre éminent qui vient de m'y appeler, permettez-moi de le dire, avec un si bienveillant empressement, et aussi pour le chef de cette Académie qui a bien voulu désirer pour moi le grand jour de ces fonctions nouvelles, l'honneur de représenter une branche des connaissances humaines devant cet auditoire habitué à de si savantes et si éloquentes leçons. Cette haute confiance m'impose de grands devoirs, mais des devoirs qui soutiennent mon courage loin de l'abattre. Votre accueil me fait espérer que je retrouverai parmi vous les sympathies affectueuses qui m'ont rendu si douce et si facile la première moitié de ma carrière ; et de votre côté, Messieurs, j'ose en attester ceux d'entre vous à qui j'ai eu le bonheur d'être utile dans un autre enseignement, vous trou-

Digitized by Google

verez ici, avec un dévoûment longtemps éprouvé, cet amour pour les lettres, cette passion du vrai en toutes choses, ces bonnes traditions littéraires qui sont l'honneur et la force de l'Université.

Vous y trouverez aussi, je ne crains point de l'affirmer, un sujet digne de votre attention, des études éminemment propres à fixer votre curiosité intelligente. C'est une tradition, je le sais, chez tous ceux qui parlent en public, d'exalter dès le début l'importance de ce qu'ils vont dire : on en a fait même une règle et une prescription de leur art. Mais cette chaire n'a pas besoin d'un semblable artifice ; je vous ferais injure si je me croyais obligé de rappeler longuement devant vous tout ce que l'histoire des littératures antiques présente de grand, d'utile, d'intéressant, à quel titre elle mérite que tant de savants hommes lui consacrent leur vie, que l'Etat la fasse enseigner dans ses grandes écoles, que le public intelligent et éclairé lui fasse une place dans ses studieux loisirs. Bossuet a dit « qu'un honnête homme ne doit pas ignorer le genre humain. » Or, quelle partie du genre humain mérite plus d'être connue que ces deux peuples illustres entre tous, à qui nous devons les germes de nos arts, de nos sciences, de notre philosophie, de notre législation, de notre civilisation presque tout entière? Je pourrais dire même de notre religion, car si le christianisme est né dans une autre race, dépositaire dès l'origine des divines promesses, c'est surtout par la bouche d'or de l'éloquence grécque qu'il s'est répandu dans le monde, et par le ferme génie de Rome qu'il s'est constitué en Eglise. Et que nomme-t-on, dans le langage ecclésiastique, les Saints-Pères, sinon

Digitized by Google

des écrivains, des orateurs grecs et latins, nouvelle moisson que ce vieux sol, épuisé par tant de chefs-d'œuvre, s'étonna de produire encore, splendeur inattendue qui semblait être à la fois pour le monde antique les derniers feux du couchant, et les premières lueurs de l'aube pour le monde nouveau? Messieurs, par l'esprit, sinon par le sang, nous sommes les fils des Grecs et des Romains; des fils émancipés, je le veux bien; nous avons certes continué et agrandi l'œuvre de nos pères; mais nous ne saurions les oublier sans ingratitude; nous ne pouvons bien comprendre ce que nous avons fait nous-mêmes qu'en nous rappelant ce que nous leur devons, ni nous connaître sans les connaître. Leur histoire est notre histoire, puisque tout événement qui a exercé quelque influence sur leur destinée, a par cela même contribué à fixer la nôtre.

Mais vous le savez, Messieurs, l'histoire politique d'un peuple ne le fait point connaître entièrement. Elle n'enregistre que les faits extérieurs de sa vie. Les guerres, les traités, les alliances, les conquêtes sont choses contingentes, comme disent les philosophes. C'est comme pour chacun de nous les événements auxquels nous sommes mêlés, les succès ou les revers dont notre existence est composée. Non que tout cela soit fortuit, que notre sagesse ou notre vertu n'y ait une grande part; toutefois elles n'y règnent pas seules; la fortune y revendique un rôle considérable, et nous n'avons qu'une idée bien imparfaite d'un homme, tant que nous nous en tenons à ces choses extérieures, sans entrer de quelque manière dans sa vie intime, dans ses pensées, dans ses sentiments, dans ce qui fait, selon l'expression ingénieuse d'un grand

Digitized by Google

orateur de notre temps, la conversation de tout homme avec lui-même. Or, la littérature d'un peuple, c'est précisément cette conversation intérieure où il exprime ce qu'il sent et ce qu'il pense ; c'est le tableau fidèle de sa vie intime, la manifestation rigoureusement exacte de ce qui fait son caractère intellectuel et moral. Voilà pourquoi la littérature, bien mieux encore que l'histoire, nous fait connaître et comprendre les sociétés humaines, et pénétrer, pour ainsi dire, dans leur génie, dans leur âme.

Et ici, Messieurs, je vois une autre supériorité des Grecs et des Romains, qui donne aux études que j'inaugure aujourd'hui avec vous un intérêt et une importance capitale ; c'est que leur littérature est l'école où les nôtres se sont formées ; et quand je dis les nôtres, je parle des littératures de toute l'Europe civilisée, où il n'y a pas un seul ouvrage, même le plus original, le plus pénétré soit de l'esprit moderne, soit du génie particulier aux races nouvelles, qui ne porte à un certain degré l'empreinte et comme le sceau des lettres gréco-latines. Un peintre de nos jours a représenté sur une toile célèbre le vieil Homère entouré de tous ceux qui se sont inspirés de ses chants sublimes. Le groupe en est nombreux ; on y voit non-seulement la plupart des poètes et des artistes de l'antiquité, mais encore les plus illustres des modernes, et Raphaël à côté de Racine et de Molière. Essayons, Messieurs, de nous représenter de même par la pensée autour du Génie de la Grèce et de Rome tous les écrivains qu'il peut revendiquer pour ses disciples, qui se sont instruits à son école et formés plus ou moins directement par l'imitation de ses chefs-d'œuvre ; ne faudra-

Digitized by Google

t-il pas y ranger sans exception tous nos poètes, tous nos historiens, tous nos orateurs, tous nos philosophes, ceux du Nord comme ceux du Midi, et Shakespeare tout aussi bien que Dante ou Lope de Véga?

En étudiant les Grecs et les Latins dans leurs œuvres littéraires, nous étudions donc, Messieurs, les éducateurs du genre humain, ou du moins de cette grande famille des peuples européens qui dirige le monde. Sur bien des points, nous sommes allés plus loin que nos maîtres; mais ce n'est pas une raison pour les dédaigner et les oublier. Outre que nous ne saurions comprendre l'état présent des lettres, de la civilisation et de l'esprit humain si nous ne connaissions leur passé, il nous restera toujours beaucoup à apprendre à l'école de l'antiquité. La littérature est un art, et les arts n'obéissent point à une loi de progrès aussi régulière que les sciences. Tandis que chaque découverte scientifique s'ajoute pour toujours au trésor des connaissances acquises, et fait franchir à l'humanité un échelon qu'elle ne redescendra plus, dans l'ordre des arts le bien n'est pas toujours suivi du mieux, et pour trouver la perfection, il faut souvent reporter les yeux en arrière. Nos sculpteurs continuent à étudier les chefs-d'œuvre de la statuaire antique sans espérer d'en égaler la beauté idéale. Il en est à peu près de même pour la poésie et pour l'éloquence, ce sont les plus grands de nos poèt s et de nos orateurs modernes qui le proclament; tous reconnaissent Homère, Sophocle, Virgile, Démosthènes, Cicéron, pour leurs maîtres, pour des modèles dont on approche, qu'on égale peut-être, mais qu'on ne dépasse pas.

Ici, Messieurs, je touche à une des causes qui nuisent,

Digitized by Google

dans l'esprit de quelques-uns de nos contemporains, à l'étude des littératures antiques De même que les Athéniens se lassaient du beau surnom d'Aristide, il est des gens que tant de gloire semble offusquer. Au nom de la supériorité éclatante des modernes sur tant d'autres points, ils affectent de regarder comme une superstition surannée l'admiration que tant de siècles ont professée pour les antiques chefs-d'œuvre. En général, Messieurs, ceux qui les rabaissent ainsi ne sont pas ceux qui les connaissent le mieux, et c'est là déjà une donnée qui a sa valeur pour juger ce qu'il y a de juste ou de mal fondé dans leurs appréciations. On peut dire, sans crainte de se tromper, que quiconque étudie sérieusement les lettres anciennes en devient le fervent admirateur, et qu'elles ne comptent de détracteurs que parmi les esprits superficiels ou occupés ailleurs, qui les ont à peine effleurées dans les premières études. Après avoir péniblement traduit au collége quelques pages de cinq ou six ouvrages on croit connaître l'antiquité toute entière. On déclare ennuyeux les livres qu'on a eu l'ennui d'épeler sans les comprendre à un âge où l'intelligence trop faible et distraite ne pouvait en saisir le sens profond, la noble et délicate beauté. De là un préjugé qui dure souvent toute la vie, parce qu'on n'a plus ni l'occasion, ni le loisir, ni la volonté de revenir sur une expérience insuffisante; les dégoûts de l'enfant fixent ainsi l'opinion de l'homme fait, qui, sur une impression personnelle si mal justifiée, se croit en droit de protester et de s'inscrire en faux contre le jugement de tous les siècles. Il faut avouer aussi que l'admiration a été mêlée quelquefois d'un peu d'excès qui semble rendre la réaction légitime. C'est là

Digitized by Google

un des inconvénients et des périls de la gloire; ceux qui l'exagèrent la compromettent en donnant l'envie et presque le droit de la contester. Les chefs-d'œuvre de l'antiquité n'y ont point échappé. Les commentateurs vantaient la beauté de ces ouvrages divins, et ils avaient raison; mais quelquefois ils voulaient voir des beautés partout, même dans les choses les plus indifférentes, même dans des passages douteux ou mal compris. En outre, ils prétendaient en tirer des règles absolues pour l'art des âges modernes. De ce que l'Iliade et l'Enéide sont belles, ils concluaient qu'on ne pourrait faire désormais de beaux poèmes que sur ce patron; Pindare et Horace devenaient pour eux les types de toute poésie lyrique, comme Sophocle de la tragédie, comme Tacite ou Thucydide de l'histoire. Je suis bien aise, Messieurs, de m'expliquer avec vous dès aujourd'hui sur ce point, pour que vous ne me rangiez pas au nombre de ces critiques étroits et exclusifs qui prétendent enfermer l'avenir dans la formule du passé, qui ferment arbitrairement la carrière où l'esprit humain se déploie, et, au nom des merveilles qu'il a produites, le condamnent désormais à une triste stérilité. Tel n'est point l'esprit qui présidera à ce cours. Vous trouverez en moi un profond respect pour l'antiquité, pour ces vieux poètes et ces vieux penseurs qu'on admire davantage à mesure qu'on les connaît mieux, mais aussi un respect non moins grand pour les forces, pour les ressources, pour la destinée de l'esprit humain, de ces nations chrétiennes qui semblent parfois tomber ou reculer dans leur marche vers le vrai et le bien, mais qui à tout prendre, n'ont jamais cessé d'avancer et ne

Digitized by Google

sont pas près de s'arrêter. Vous entendez bien, Messieurs, que je parle seulement des forces intellectuelles, de la destinée littéraire. Le reste n'est pas du domaine de l'enseignement dont je suis chargé auprès de vous. J'aurais d'ailleurs trop à dire si je voulais comparer nos sociétés modernes, quelque imparfaites qu'elles soient encore, avec ce monde antique fondé sur le polythéisme et l'esclavage. Mais nous resterons dans les limites qui nous sont tracées par le titre même de cette chaire ; je ne vous parlerai que de littérature. Là encore il me sera facile de vous montrer que ceux des modernes qui ont imité avec succès les anciens, ne les ont point imités servilement. La fécondité du génie humain se refuse à jeter ses œuvres nouvelles dans des moules usés ; et lors même qu'il semble conserver le plus fidèlement la forme extérieure d'un genre littéraire, il verse dans l'amphore antique le vin généreux et fumant de l'esprit nouveau. Ceux de mes collègues qui vous enseignent avec tant d'éclat la littérature française et les littératures étrangères, vous ont souvent fait toucher du doigt cette vérité en vous montrant, par exemple, comment Dante et Tasse ont imité Virgile, comment Racine a transformé les personnages d'Euripide, comment Gœthe s'est inspiré d'Homère. Ils me permettront, car c'est une nécessité de mon sujet, de reprendre quelquefois en sens inverse la même comparaison. Qui oserait dire que de pareilles imitations soient des copies? Qui ne voit que ce sont de vraies créations et des plus glorieuses? Mais insister serait tomber dans le lieu commun. Je me résume en vous montrant deux excès opposés : d'un côté, le dédain systématique, qui vient en général de l'ignorance ; de l'autre, une admira-

Digitized by Google

tion superstitieuse du passé, qui désespère de l'avenir. Je combattrai, Messieurs, de toutes mes forces, ces deux tendances également funestes; toutefois, la première est plus à craindre aujourd'hui que la seconde, et je croirai faire mon devoir en appuyant davantage du côté de l'admiration. Ce n'est point par excès de docilité ni de défiance d'eux-mêmes que les hommes de nos jours sont sujets à se tromper. Eblouis des grandes choses que notre siècle a vues s'accomplir, quelques-uns seraient plutôt tentés de croire que le monde a commencé d'hier, et que tout ce qui nous a précédés n'était que ténèbres et barbarie. Il est bon, en leur montrant ce qu'il y a de grand et de beau dans les civilisations antiques, de les ramener à une vue plus équitable des choses, à des idées plus justes sur les lois qui président au développement de l'humanité.

Du reste, Messieurs, les détracteurs des lettres antiques n'ont jamais été, même en France, même de nos jours, qu'une faible minorité. Les bons esprits ont toujours su se garder de cette injustice. Quoique les besoins des temps nouveaux aient appelé l'activité de nos contemporains dans des voies bien diverses, et que l'étude des langues et des littératures anciennes ne soit plus l'étude unique, exclusive, universelle, comme elle semble l'avoir été à certaines époques, elle n'a pas cessé d'occuper une foule d'hommes éminents, et, malgré des attaques passionnées, notre éducation nationale repose encore sur cette base solide. Ici, qu'il me soit permis de rendre grâce au ministre intelligent et courageux qui vient d'abolir, aux applaudissements de toute l'Europe, les derniers vestiges des concessions regrettables que

Digitized by Google

l'esprit novateur de nos utilitaires avait arrachées à l'Université. N'est-ce point surtout du haut de cette chaire qu'il convient de saluer ces mesures réparatrices qui replacent la jeunesse de nos écoles, au grand profit de son intelligence et de son cœur, sous la douce et féconde discipline de ces poètes, de ces écrivains, de ces orateurs que j'ai moi-même à vous faire admirer? Ces mesures, Messieurs, le sentiment public les appelait; car on n'a jamais cessé de penser, chez nous comme chez tous les peuples éclairés, qu'une longue familiarité avec les chefs-d'œuvre et les héros des temps passés était la meilleure préparation pour ceux qui doivent former les classes supérieures et dirigeantes de la société, et que l'éducation la plus propre à fortifier les esprits, à élever les âmes, c'était cette communication intime avec les plus grandes âmes et les plus grands esprits.

Mais, précisément parce que l'Europe civilisée s'est instruite et formée à l'école de l'antiquité, précisément parce qu'un si grand nombre de savants hommes ont usé leur vie à en lire, à en expliquer, à en commenter les belles œuvres littéraires, quelques-uns d'entre vous peuvent croire que ces études sont epuisées, que ce domaine est suffisamment connu, et qu'il n'y a désormais plus rien à faire. C'est là un autre préjugé contre lequel je dois vous mettre en garde, en vous montrant que la science de l'antiquité est en progrès comme toutes les autres, et que de nos jours particulièrement, elle s'est renouvelée soit par des découvertes capitales, soit par une manière nouvelle de voir les choses qui tient à l'esprit même de notre siècle. Oui, Messieurs, quelque hardie que cette assertion puisse paraître, je ne crains point de

Digitized by Google

le dire, et j'espère vous le prouver dans la suite de ces leçons, si l'étude des lettres grecques et latines a été jadis plus répandue, plus universelle, de nos jours elles sont mieux connues et mieux comprises. Je le répète, au premier abord cela a l'air d'un paradoxe; les grands travaux de nos maîtres du XVIe et du XVIIe siècle semblent défier toute comparaison. Les énormes in-folio des Scaliger, des Saumaise, des Casaubon, des Estienne nous effraient comme ces épées du moyen-âge dont nos faibles mains ne sauraient supporter le poids. On est tenté de croire que ces héros de la critique savante n'ont eu que des descendants dégénérés, que cet âge d'or de l'érudition a eu aussi son âge de fer, et que notre siècle, en progrès par tant d'autres côtés, sur ce point du moins est en décadence. Messieurs, c'est là une erreur. Non que je veuille rabaisser ici la gloire de nos devanciers ; mais d'abord il est naturel de penser qu'en profitant de leurs travaux on devait aller plus loin ; ensuite, l'esprit scientifique qui caractérise le dix-neuvième siècle a eu son influence sur l'étude de l'antiquité comme sur toutes les autres ; de ce point de vue, nous avons pu apercevoir des choses qui avaient échappé aux érudits des siècles précédents ; il nous a été donné de pénétrer plus profondément dans la connaissance, dans le sentiment de ces chefs-d'œuvre si souvent déjà étudiés et expliqués, et ils se sont quelquefois montrés à nous sous un jour imprévu qui nous les faisait paraître tout nouveaux.

Je voudrais, Messieurs, vous indiquer dès aujourd'hui quelques-uns de ces aperçus propres à notre siècle qui ont renouvelé pour nous la science de l'antiquité. Je dois placer en première ligne l'étude des manuscrits.

Digitized by Google

Autrefois les plus savants critiques lisaient surtout les auteurs anciens dans les éditions imprimées ; or ces éditions, même les meilleures, trahissaient par leurs obscurités, par leurs variantes, par leurs divergences, une imperfection native et un vice profond qui a frappé vivement nos contemporains. Ce sera, Messieurs, une des gloires du dix-neuvième siècle d'avoir cherché en toutes choses le certain, l'exact, le solide. Appliqué à l'ordre littéraire cet esprit devait infailliblement conduire à rechercher les origines de ces textes évidemment incertains et fautifs par cela même qu'ils variaient. On s'est dit enfin que pour admirer avec quelque sûreté les œuvres des anciens, il fallait au moins savoir, autant que cela était possible, ce que les anciens avaient réellement écrit, et la conséquence immédiate de cette idée c'est qu'il fallait avant toute chose rechercher, examiner, comparer les copies antérieures à l'invention de l'imprimerie, les classer d'après leurs différences et leurs ressemblances, tâcher de découvrir, par les règles de la paléographie, l'époque où chacune d'elles a été écrite, et en remontant ainsi aux plus anciennes, retrouver les sources les plus pures, celles où il est le plus vraisemblable que le texte primitif se soit conservé. Tel a été le point de départ d'un immense travail qui n'est point encore terminé, mais qui a déjà produit d'admirables résultats. On a fouillé ces vastes collections du Vatican, de la bibliothèque Laurentienne à Florence, de notre bibliothèque impériale, de l'Ambrosienne de Milan, bien d'autres encore ; on a dépouillé avec une exactitude minutieuse tous les manuscrits qu'elles contiennent ; on en a relevé les moindres variantes. Une critique pénétrante

Digitized by Google

dirigée par de sûres méthodes, les a rangés en classes, en familles, et a distingué ceux qu'on peut tenir pour vraiment originaux de la foule bien plus nombreuse des reproductions plus ou moins altérées. Cette comparaison, Messieurs, a permis de constater deux points très-importants. Le premier, c'est que les éditions princeps des classiques, qui remontent en général à la fin du XVe siècle, ont été faites pour la plupart sur un seul texte. Les lacunes, les passages illisibles, les erreurs de copie, tous les défauts enfin de ce texte, reproduits et agravés dans l'imprimé, créaient à la critique des difficultés inextricables ; grâce aux autres manuscrits que nous avons aujourd'hui à notre disposition on parvient souvent à les corriger avec la plus entière certitude. En second lieu, il a été visible que les érudits du XVIe et du XVIIe siècle qui ont révisé les éditions princeps avaient apporté à ce travail beaucoup d'esprit et de talent, mais aussi une extrême hardiesse et une conscience beaucoup trop large. J'aurai souvent l'occasion cette année, en étudiant avec vous le poète Lucrèce, de vous signaler l'étrange sans-façon avec lequel le texte de ce beau poëme a été retouché, arrangé, remanié par plusieurs de ses éditeurs. J'emprunterai ces exemples au commentaire qu'un savant professeur de Berlin, M. Lachmann, en a donné récemment. C'est surtout aux Allemands, Messieurs, il faut le dire ici, que nous sommes redevables de cette vaste reconstruction des textes anciens. M. Lachmann en particulier a rendu en ce genre les plus signalés services, aidé, il est vrai, d'une nombreuse pléiade de jeunes savants, ses élèves, qui travaillent sous sa direction, et dont il centralise les découvertes. L'érudition

Digitized by Google

française est restée en retard, précisément parce que chez nous les efforts sont isolés et que nous n'avons point, comme en Allemagne, de ces écoles où tout le monde, maîtres et disciples, collabore à une même œuvre, se divisant la tâche et mettant en commun les résultats. Mais si nous avons laissé à nos voisins l'honneur de ce travail, il est une tâche maintenant qui nous revient de droit, celle d'apprécier et de contrôler ce qu'ils ont fait. Les Allemands, Messieurs, ont beaucoup de science, mais aussi beaucoup d'imagination. Leur zèle, leur persévérance, leur ardeur de recherche sont extrêment louables, extrêmement méritoires, et nous ne saurions être trop reconnaissants des services qu'ils nous rendent par leurs patients labeurs ; mais ils en compromettent parfois les résultats par des conclusions précipitées et aventureuses. Pour M. Lachmann en particulier, car c'est de lui surtout que je vais avoir à vous entretenir, s'il a très-souvent raison contre les éditeurs qui ont altéré le texte de Lucrèce, nous verrons aussi que quelquefois il se trompe. On peut en dire autant de la plupart de ses compatriotes. Ils nous apprennent une foule de choses curieuses et instructives, mais leurs jugements ne sont point sans appel. Il arrive parfois que la joie de leurs découvertes les enivre au point de fausser leur vue, des détails insignifiants prennent à leurs yeux une importance capitale et deviennent la base ou la clef de voute de tout un système. De là bien des théories qui ne tiennent pas devant l'examen, bien des conclusions qu'il est permis de réformer tout en profitant de ce qu'elles ont de vrai ; et, modestie à part, on peut avoir quelque espérance

Digitized by Google

d'atteindre la vérité quand on contrôle la science allemande avec le bon sens français.

Ainsi, Messieurs, l'étude attentive et la comparaison des manuscrits ont considérablement amélioré depuis cinquante ans le texte des écrivains anciens. Beaucoup d'obscurités ont disparu qui provenaient d'une altération matérielle, ou de l'ignorance du scribe sur la copie duquel les premières éditions ont été calquées ; ces belles œuvres ont été débarrassées de plus d'une retouche, de plus d'un replâtrage, passez-moi ce mot, que des éditeurs peu scrupuleux y avaient ajoutés tantôt pour éclaircir ce qu'ils ne comprenaient pas, tantôt pour suppléer à ce qu'ils n'avaient pu lire, tantôt pour leur prêter ce qu'ils croyaient être un agrément de plus. Sans doute nous ne pouvons espérer qu'on ait retrouvé ainsi la lettre authentique des écrivains anciens. La certitude sur ce point ne sera jamais possible. Figurez-vous, je vous prie, quelles vicissitudes ces écrits ont traversées, depuis le jour où un homme de génie en a tracé sur le papyrus les lignes précieuses. Et encore je parle d'écrits ; et nous avons lieu de croire que quelques-uns de ces beaux ouvrages, les plus beaux peut-être, les poèmes d'Homère, n'ont vécu pendant de longues années, pendant des siècles peut-être que dans la mémoire plus ou moins sûre, plus ou moins respectueuse de nombreuses générations de chantres errants. Mais à ne les prendre qu'à dater du moment où ils ont été confiés à cette frêle matière qui éternise la pensée humaine, à quels périls, à quelles chances d'altérations n'ont-ils pas été exposés ! Sans compter tant de chefs-d'œuvre que le temps ou la main des Barbares nous a ravis, perte à jamais regrettable, ceux mêmes qui ont échappé

Digitized by Google

à ce naufrage, nous sont-ils parvenus exactement tels que les avait enfantés la pensée créatrice? On n'ose le croire, Messieurs, en songeant au grand nombre de mains diverses par lesquelles ils ont dû passer pour arriver jusqu'à nous, au grand nombre de copistes qui les ont reproduits, et dont plusieurs sans doute, soit par ignorance, soit par distraction, soit pour faire preuve de bel esprit, ont plus ou moins modifié et altéré les copies antérieures. Le plus ancien des manuscrits que nous possédions de Lucrèce, celui qu'on désigne, à cause de sa forme, sous le nom d'*Oblongus*, et qui est un des joyaux de la bibliothèque de Leyde, ne peut guère être reporté au-delà du IXe siècle. Il y avait près de mille ans que le poème existait; et pendant ces mille ans, qui peut dire combien il y avait eu d'intermédiaires entre ce parchemin et le rouleau où la main du poète déposa ses inspirations? Je faisais naguères ces réflexions, Messieurs, en feuilletant avec respect ces pages jaunies par tant de siècles. Mais je me rassurais en répétant ces beaux vers que je déchiffrais par la mémoire bien plus que par les yeux. Quelles qu'aient pu être les altérations de détail, ce n'en est pas moins là l'œuvre du grand poète En tout cas, nous nous en rapprochons aussi près que cela est possible par la comparaison des plus anciennes copies. En constatant où elles varient, nous limitons les parties suspectes, et en faisant la part du doute, nous mettons désormais à l'abri de ses attaques le domaine de l'admiration.

Il est facile de comprendre, Messieurs, que ce travail de notre siècle, ces recherches savantes, ces découvertes inattendues donnent aux études dont j'ai à vous entretenir un intérêt tout nouveau. Mais d'autres raisons encore,

Digitized by Google

si je ne me trompe, en ont renouvelé l'attrait. Autrefois on étudiait surtout les œuvres de l'antiquité pour les apprécier d'après des règles précises et pour y chercher des modèles. A la longue cette préoccupation devait émousser le sentiment et faire tourner l'admiration au lieu commun. C'est ce qui est visible chez la plupart des critiques du XVIIIe siècle, l'abbé Batteux et La Harpe, par exemple. De nos jours cette méthode théorique et dogmatique est en discrédit ; c'est surtout à un point de vue historique que nous étudions les littératures. Et en cela notre siècle a suivi sa pente, car c'est le siècle de l'histoire ; à aucune autre époque les sciences historiques n'ont joui d'autant de faveur et n'ont accompli d'aussi grands progrès que depuis cinquante ans. Aujourd'hui, l'histoire ne se contente plus de raconter les événements du passé, elle veut pénétrer dans la vie même des sociétés qui nous ont précédés sur le globe, en faire un tableau complet et sensible, en être, pour ainsi dire, la résurrection. C'est le mot, Messieurs, d'un homme qui a bien le droit d'être entendu en pareille matière, car il a été un des chefs de ce mouvement. Bien qu'il y ait un peu d'excès dans une prétention si haute, tout le monde reconnaît que jamais l'histoire n'avait donné à ses lecteurs un sentiment aussi profond et aussi vif du passé. Cela vient en grande partie de ce que nos historiens s'isolent davantage, par l'imagination, de l'état actuel des choses ; de ce qu'ils se transportent plus complètement dans les lieux, dans les temps, dans le milieu social où se sont passés les faits qu'ils exposent. L'étude des littératures a servi cette tendance, mais aussi elle en a profité. Elle a fait mieux comprendre les sociétés éteintes, les

Digitized by Google

divers âges de l'humanité ; mais ces lumières qu'elle répandait sur l'histoire l'ont éclairée à son tour , et plus d'un écrivain, plus d'un poète de l'antiquité classique a pris, si je puis ainsi parler, une physionomie nouvelle, quand on a lu son œuvre en se plaçant par la pensée au temps où il a écrit, dans le milieu intellectuel et moral où il a vécu.

J'ajoute que l'histoire a éclairci bien des obscurités qui ne tenaient qu'à l'ignorance des faits, des mœurs, des lois, des institutions. L'érudition et l'archéologie qui jouissent aujourd'hui, même dans la société élégante, d'une sorte de vogue, y ont contribué pour une large part, et il est tel ouvrage que leurs découvertes ont enrichi de commentaires entièrement neufs. L'épigraphie qui de nos jours a fait de tels progrès qu'elle paraît, si longtemps après Muratori, une science toute nouvelle, apporte aussi son contingent à ce vaste travail qui reconstitue sous nos yeux le vieux monde grec et romain ; et si les livres font souvent comprendre les inscriptions, sur bien des points aussi les inscriptions aident à comprendre les livres. Enfin, Messieurs, une autre cause moins importante, mais toutefois appréciable, contribue à raviver en nous le sentiment des littératures antiques. Nos pères voyageaient peu, les voyages étaient si coûteux, si difficiles, parfois si périlleux ! Pour promener jusqu'à Rome sa curiosité érudite, il fallait être un des grands de ce monde, comme Montaigne ou le président Bouhier, ou bien être assuré, comme Monfaucon, de rouver partout sur sa route la fraternelle hospitalité des couvents. Quant à la Grèce, jusqu'au comte de Choiseul-Gouffier à peine quelques rares explorateurs en visitaient

Digitized by Google

les ports, et il avait fallu bien du courage à notre compatriote Jacob Spon, pour accomplir ce voyage dont aujourd'hui encore nous lisons le récit avec tant d'intérêt. Je suis heureux, Messieurs, de rendre cet hommage à l'un des hommes qui ont le plus honoré notre ville. Il est bien juste qu'un peu de gloire rayonne sur son tombeau, puisque tant de travaux, tant de services rendus à la science, n'ont eu d'autre récompense qu'une vie misérable et une mort prématurée. Aujourd'hui les choses ont bien changé. Nous n'avons point de goût plus vif que celui des voyages, et les moyens de satisfaire ce goût sont devenus bien plus faciles. Aller à Rome n'est plus une affaire; le modeste budget d'un professeur y suffit sans trop de peine. Beaucoup d'entre nous ont eu le bonheur de voir ces lieux doublement illustres, ces deux Romes superposées l'une à l'autre, où la croix du Christ surmonte la colonne de Trajan; où en rencontrant d'humbles religieuses, on se rappelle involontairement le vers d'Horace qui se promet l'immortalité « tant que le pontife et la vierge silencieuse graviront les degrés du Capitole : »

Dum Capitolium
Scandet cum tacita virgine pontifex;

où le successeur de saint Pierre accueille avec un sourire si paternel les pèlerins des quatre coins du monde sur l'emplacement même de ces jardins où les premiers chrétiens servaient à Néron de torches vivantes pour éclairer ses jeux. La Grèce est encore un peu moins accessible; le vieux proverbe sur Corinthe n'a pas cessé d'être vrai. Toutefois l'amour de la science conduit chaque année dans ces lieux célèbres plus d'un hardi chercheur d'inscriptions et de ruines, prêt à donner sa vie pour une

Digitized by Google

découverte, comme l'illustre et infortuné Ottfried Müller, qui mourut, vous le savez, en Béotie, d'un mal dont il avait pris le germe en fouillant le vieux sol de Delphes si bien connu aujourd'hui grâce aux travaux de MM. Vescher et Foucart. Ces noms vous rappellent, Messieurs, que notre patrie a la gloire d'avoir fondé au pied de l'acropole d'Athènes et d'y entretenir à grands frais une école de jeunes savants, de jeunes hellénistes, qui par de fortes études, d'intelligentes recherches, de beaux et féconds voyages, se préparent à continuer dignement l'honneur de l'érudition française ; quelques-uns déjà se sont signalés par d'importantes découvertes et ont pris rang parmi les maîtres de la science. Mais en outre, Messieurs, même pour nous qui, moins heureux, n'avons pu visiter ces lieux inspirateurs, il nous est bien plus facile qu'autrefois d'en avoir une idée précise, d'en connaître les monuments et les ruines, d'étudier sans quitter notre foyer les chefs-d'œuvre d'Ictinus et de Phidias. Sans compter tant de statues, tant de bas-reliefs dont nos riches musées offrent à notre admiration soit la reproduction exacte, soit même les originaux, un art nouveau, un art charmant nous donne le calque fidèle non-seulement des monuments et des inscriptions, mais des lieux eux-mêmes. Le soleil, avec une exactitude qu'aucun crayon ne saurait atteindre, dessine pour nous les lignes imposantes du Parthénon, les gracieux restes du temple d'Erechthée, et les courbes des montagnes, et la dentelure des rivages. Un peu d'imagination aidant, nous faisons, nous aussi, au coin du feu notre voyage de Grèce. Nous pouvons du moins nous entourer ainsi à peu de frais et sans peine de ce qu'il fallait autrefois aller

Digitized by Google

chercher bien loin ; nous pouvons vivre au milieu des chefs-d'œuvre de l'art antique, et leur étude n'est point sans utilité pour celle des littératures. Elle forme notre goût au sentiment du beau, du grand, tel que le comprenaient les anciens; elle nous fait pénétrer le secret de cette mesure, de cette proportion, de cette harmonie qui sont les mérites propres du génie grec : après avoir longtemps contemplé l'œuvre du sculpteur et de l'architecte, il semble que nous comprenions mieux celle du philosophe ou du poète, si différente sans doute, mais qui émane du même esprit.

C'est à l'aide de toutes ces ressources nouvelles et à la clarté de toutes ces lumières que je voudrais, Messieurs, étudier avec vous les littératures anciennes. Autant qu'il me sera possible, je vous ferai profiter des recherches, des découvertes par lesquelles l'érudition des cinquante dernières années en a fixé, éclairci, interprété les textes. Je mettrai à contribution pour vous être utile ce qu'il y a de vrai et de solide dans les travaux soit de nos voisins d'outre-Rhin, mine féconde, mais où il faut choisir, soit de nos savants français, parmi lesquels je serai heureux souvent de saluer mes maîtres et mes amis. Quel vaste champ, Messieurs, s'ouvre à nos regards! Toute la littérature latine, poètes et prosateurs, pendant une période de six cents ans, de Livius Andronicus à Symmaque et à Boëce; toute la littérature grecque pendant une période bien plus vaste encore, puisqu'elle va du vieil Homère aux contemporains de Justinien. Et que de noms illustres! une leçon entière ne suffirait pas à les énumérer. Puissé-je parcourir avec vous cette carrière si féconde en nobles jouissances et

Digitized by Google

en utiles enseignements! Pour cette année j'ai divisé mon cours en deux séries de leçons entièrement distinctes. Le lundi, je tracerai à grands traits le tableau de la littérature grecque en m'arrêtant de préférence aux auteurs du programme de la licence-ès-lettres, pour que les candidats à ce grade universitaire trouvent dans ces leçons une utile et sérieuse préparation. Le mardi je traiterai devant vous de la littérature latine, et en particulier d'un grand poète dont l'étude soulève une foule de questions intéressantes, l'auteur du poème sur la *Nature des choses*, le précurseur et le modèle de Virgile.

Plusieurs raisons, Messieurs, ont déterminé mon choix. Lucrèce a un grand nom dans la poésie latine, quelques-uns de ses admirateurs vont même jusqu'à le proclamer le premier des poètes romains; mais en général il est peu lu; jusqu'à ce jour il n'a été introduit dans les écoles que rarement et par fragments très-courts. L'obscurité de son sujet rebute les lecteurs qui veulent un plaisir facile; j'ajoute l'obscurité de son texte, car dans les éditions anciennes il est fort altéré. Il en résulte qu'en somme Lucrèce est moins connu que les poètes du siècle d'Auguste, même que ceux de la décadence. Et cependant il a eu des panegyristes si éloquents, que ceux-là même qui le connaissent peu en ont une grande idée. J'espère, Messieurs, que je n'aurai point fait un faux calcul en comptant que ce sujet aurait pour vous un attrait de curiosité et de nouveauté.

Mais il en a bien d'autres; et d'abord l'intérêt des choses mêmes dont parle le poète, indépendamment de la forme brillante et souvent sublime dont il les a revêtues. Lucrèce, Messieurs, est philosophe presque

Digitized by Google

autant que poète, et il appelle notre pensée sur les plus hauts problèmes que puisse agiter l'esprit humain. Ici je veux répondre d'avance à une inquiétude qui pourrait se glisser dans l'esprit de quelques-uns d'entre vous. La philosophie de Lucrèce, c'est un système dont le nom, quoi qu'on fasse, est flétri dans la langue française; c'est l'épicurisme. En vain Gassendi, et après lui plusieurs historiens de la philosophie ont voulu justifier Epicure de la morale désastreuse que sa métaphysique entraîne forcément après elle; la langue française a raison contre ces apologies. Si quelqu'un d'entre vous, Messieurs, craint de me voir, je ne dis pas louer la doctrine que Lucrèce emprunte à Epicure, mais même y chercher des excuses, qu'il se rassure. Si je laissais tomber de cette chaire un seul mot qui pût paraître un acquiescement à cette doctrine, je me croirais coupable non-seulement envers la vérité, mais envers la société humaine dont l'épicurisme est le plus redoutable dissolvant. Ce n'est point là une vue de mon esprit; ouvrez Montesquieu dans ses *Considérations*; il vous dira que « la secte d'Epicure, qui s'introduisit à Rome sur la fin de la République, contribua beaucoup à gâter le cœur et l'esprit des Romains, et que les Grecs, qui en avaient été infatués avant eux, avaient aussi été plus tôt corrompus. » Il est visible que Montesquieu attribue en grande partie à ces funestes doctrines cette double et déplorable décadence. Sans doute rien de semblable n'est à craindre aujourd'hui; toutefois, ne nous y trompons pas, l'épicurisme est moins mort qu'on ne veut bien le dire. Les erreurs philosophiques ne meurent jamais entièrement, elles se modifient, elles se transforment, mais leur

Digitized by Google

fond reste le même. Il y a encore des gens parmi nous qui croient que ce monde, cette terre qui nous nourrit, cette splendide nature qui charme nos yeux, ces cieux qui nous inondent de leurs clartés, notre corps, cette merveille entre les merveilles, que dis-je? notre âme elle-même, cette âme qui pense et qui aime, il y a, je le répète, des gens qui professent que tout cela est le composé fortuit d'atomes inertes rassemblés par le hasard aveugle, sans qu'aucune intelligence, aucune pensée, aucune volonté ait présidé à cet arrangement. S'il faut les en croire, notre corps et notre âme ne sont qu'une vile matière, nos pensées, nos sentiments, notre vie morale, s'évanouiront demain parce que cette matière changera de forme, et que des combinaisons nouvelles succèderont à celles dont nous sommes l'éphémère résultat. Vous le savez comme moi, Messieurs, cette doctrine vit encore, elle parle même, et aspire à se produire en s'enveloppant, il est vrai, de formules mystiques qui peuvent la voiler mais non changer sa nature. C'est donc un devoir pour nous, tous tant que nous sommes, de la combattre quand nous la trouvons sur notre chemin. Sans doute il appartient à une voix plus autorisée que la mienne de vous enseigner la philosophie et son histoire; je respecterai ce domaine qui n'est pas le mien. Toutefois quand mon sujet m'amènera à cette étrange métaphysique, je n'hésiterai pas à vous signaler les réfutations décisives que tant d'esprits éminents lui ont opposées, Cicéron, par exemple, qui reviendra souvent dans ces leçons. Mais il y a plus, j'opposerai plus d'une fois à Lucrèce un autre contradicteur, Lucrèce lui-même. Chez lui, quelque ardentes et passionnées que soient les opi-

Digitized by Google

nions du philosophe, disciple trop confiant d'un maître qui l'égare, souvent le poète, par l'instinct d'un esprit droit et d'une âme élevée, sent et pense tout différemment. Je ne vous en citerai aujourd'hui qu'un seul trait que j'emprunte à un de nos maitres les plus chers et les plus honorés, M. Patin. Le philosophe s'efforce de chasser du monde l'intelligence suprême qui l'a créé, qui en a ordonné toutes les parties dans sa bonté infinie ; le poète l'y ramène par cette belle personnification de la nature gouvernante et créatrice, *natura gubernans*, *natura creatrix*, qui, vous le comprenez, Messieurs, n'est autre chose que Dieu sous un autre nom.

Du reste, bien que Lucrèce suive Epicure dans sa morale comme dans sa métaphysique, il prend cette morale, si je puis ainsi parler, par son bon côté. Car elle en a deux ; et les conséquences corruptrices qu'ont justement signalées à l'indignation du mondre les stoïciens, les Pères de l'Eglise, et, nous venons de le voir, Montesquieu, Epicure ne les a jamais tirées lui-même de sa doctrine. Bien plus, nous le voyons par une de ses lettres que nous a conservée Diogène Laërce, au lieu du plaisir et de la volupté, il prêchait à ses disciples la modération, la simplicité de mœurs, je dirais presque le renoncement. Ses adversaires, il est vrai, voyaient là une pure habileté, mais nous n'avons pas à examiner cette question. Quant à Lucrèce, l'accent pénétrant et profond qui vibre dans ses beaux vers est un sûr garant de sa sincérité quand il enseigne si éloquemment le danger des passions, la folie de l'ambition, le bonheur d'une vie simple et tranquille. Les stoïciens n'ont pas dit mieux. On est étonné de voir ce transfuge des

Digitized by Google

jardins d'Epicure parler comme un disciple du Portique, presque comme un chrétien. Ce mot ne vous paraîtra pas exagéré quand nous lirons ensemble tant de passages sublimes sur la fragilité des choses humaines, sur le vide de la vie, sur l'amertume qui se mêle aux joies les plus désirées. On croirait parfois entendre l'austère sagesse de l'Ecclésiaste écrasant sous son dédain tout ce qui est de l'homme, ou la voix tout ensemble si fière et si pathétique de Bossuet lorsqu'il nous signifie notre néant.

Mais ce que nous étudierons surtout dans Lucrèce, bien plus que le philosophe et le moraliste, c'est le poète. Je le comparerai à ses prédécesseurs, à Ennius, au satirique Lucilius, pour vous montrer quel progrès il a fait faire à la langue poétique et à la versification des Latins ; puis d'un autre côté, à ses illustres successeurs du siècle d'Auguste, qui l'ont si souvent imité, et auprès desquels, quoique moins parfait, il a sa place et sa gloire du moins égale, sinon supérieure, par des mérites qui compensent ses imperfections. Plus inégal, plus rude, moins châtié, il n'a point encore entièrement dépouillé ce qu'Horace appelle les restes de l'ancienne rusticité. Il n'a pas la souplesse, l'élégance constante, le poli brillant d'Ovide, d'Horace, de Virgile ; mais on est tenté de croire que sa sève est plus vigoureuse. C'est comme un de ces fruits qu'une longue culture n'a point encore tout-à-fait adoucis, mais qui n'en ont que plus de saveur; comme une plante encore un peu sauvage à laquelle l'art du jardinier n'a pas donné toute la perfection de forme et de couleur dont elle est susceptible, mais dont les grâces natives et le jet puissant ne nous en plaisent que davantage. J'emprunte ces images, Messieurs, à de belles pages

Digitized by Google

sur Lucrèce que plus d'un d'entre vous sans doute a lues et qu'on ne saurait oublier. C'est un article qu'a publié il y a deux ans dans la *Revue des Deux-Mondes,* M. Martha, du Collége de France. Entre tous les poètes de Rome, Lucrèce a eu ce privilége que les critiques les plus distingués de notre temps l'ont étudié avec amour et en ont parlé avec éloquence. Ils se sont plu à décrire ce qui donne tant de relief, tant d'éclat, tant de profondeur à sa poésie ; ce sentiment incomparable de la nature, cette passion ardente qui s'allie à la plus énergique précision, cette sorte de mélancolie pénétrante dont l'effet est d'autant plus sûr qu'elle est plus contenue; comme la douleur est plus touchante chez l'homme fort qui dévore ses larmes. Je serai heureux, Messieurs, d'appuyer ce que j'aurai moi-même à vous en dire sur l'autorité de tant de bons juges, MM. de Fontanes, Villemain, Patin, Martha, Prévost-Paradol. Ce sera en même temps un secours pour moi et un plaisir pour vous.

Cette gloire de Lucrèce suffirait à elle seule pour prouver que la poésie didactique, plus modeste dans ses allures que l'épopée, que l'ode, que la tragédie, n'en est pas moins, quoi qu'en aient dit quelques esprits exclusifs, une vraie poésie, et que dans les œuvres qui nous rebutent par leur froideur ou leur sécheresse, ce n'est point le genre qu'il faut accuser, mais le pauvre génie du versificateur. Lucrèce nous apprendra combien ce genre, sous la main d'un poète, peut avoir d'éclat et de charme. Nous en chercherons les conditions et les lois dans la comparaison de cet illustre modèle avec ses devanciers et ses successeurs. Mais nous nous attacherons surtout à la poésie philosophique. Après en avoir cherché

Digitized by Google

les lointaines origines chez ces Grecs que Lucrèce a imités, Xénophane, Parménide, Empédocle, nous verrons ce qu'elle est devenue chez les modernes. Nous passerons rapidement en revue ces prétendus poèmes où l'on a tenté d'exposer, à l'exemple de Lucrèce, mais dans un latin moins sûr, et surtout avec moins d'âme et de poésie, divers systèmes de philosophie, ceux de Descartes et de Locke, par exemple. Je m'arrêterai plus longtemps sur le poème du cardinal de Polignac, car ce sera vous parler encore de Lucrèce. Enfin, Messieurs, par voie de comparaison, il me sera bien permis de vous citer quelquefois ces poèmes sur la *Nature* que nos pères ont vus renaître, après tant de siècles écoulés, sous l'empire des mêmes causes qui avaient inspiré jadis les Parménide et les Empédocle. Je ne pourrai oublier les brillants essais de Voltaire sur la philosophie de Newton, ni ce poème d'*Hermès* que notre regrettable André Chénier couvait avec tant d'amour et dont il n'a laissé, hélas! que de rares fragments. Ainsi après vous avoir fait connaître Lucrèce, son talent, son âme, son génie, je vous ferai connaître son influence en vous montrant combien de grands poètes se sont faits ses disciples, et lui doivent leur inspiration.

Tel sera l'esprit, Messieurs, telle sera la méthode, tel sera aussi le plan du cours que nous commençons ensemble aujourd'hui. Ce plan est bien vaste, mais l'intérêt de ces belles études soutiendra votre curiosité comme mon courage, et l'accueil sympathique dont vous avez bien voulu honorer ce premier entretien me permet d'espérer de même, pour ceux qui vont suivre, votre bienveillante attention.

Digitized by Google

HISTOIRE TERRITORIALE

DU

DÉPARTEMENT DE RHONE-ET-LOIRE[1]

CHAPITRE II *(suite.)*

Procès-verbal de la constitution définitive du département de Rhône-et-Loire.

8° NEUVILLE.

INDICATION des DIVERS LIEUX.	NOMBRE DES HABITANTS PAR LIEU.	NOMBRE DES HABITANTS PAR CANTON.	Montant des Contributions (2) PAR LIEU. l. s. d.	Montant des Contributions (2) PAR CANTON. l. s. d.
		Report. 41,275		*Report.* 504,813 60 »
Albigny	300		6,329 19 »	
Couzon	1,100		9,281 16 »	
Curis	375		4,583 5 »	
Fleurieux	225		1,919 10 »	
Fontaines	1,475	5,750	7,880 12 »	43,910 7 »
Neuville	1,700		7,040 7 »	
Rochetaillée	250		1,401 13 »	
St-Romain-de-Couzon	325		5,473 5 »	

9° STE-COLOMBE

Ampuis	1,450		28,899 14 »	
Loire	1,175		20,427 15 »	
Ste-Colombe	675	3,825	6,192 15 »	67,249 17 »
St-Cyr-sur-le-Rhône	150		3,167 17 »	
St-Romain-en-Gal	375		8,561 16 »	

(1) Voir les livraisons de la *Revue du Lyonnais* (novembre 1864 et janvier 1865.)

(2) Ces contributions se composaient des impôts suivants : principal, accessoires, capitation, contribution représentative de la corvée et vingtièmes.

Digitized by Google

10° ST-CYR-AU-MONT-D'OR.

Caluires.....	800		2,954 6 »		
Colonges.....	725		16,650 4 »		
Cuires	400		17,192 2 »		
Dardilly.....	550		9,769 3 »		
Ecully.....	925	6,275	14,028 14 »	115,769	9 »
St-Cyr-au-Mont-d'Or	1,450		27,170 17 »		
St-Didier-au-Mont-d'Or	1,175		25,129 3 »		
St-Rambert et l'Ile-Barbe	250		2,873 » »		

11° ST-GENIS-LAVAL.

Brignais	1,075		13,226 13 »		
Chaponost.....	950		12,057 15 »		
Irigny	825		22,116 14 »		
Francheville	625		5,850 18 »		
Oullins	1,575	8,600	17,391 14 »	132,915	» »
Ste-Foy.....	1,750		28,060 10 »		
St-Genis-Laval	1,375		28,141 18 »		
Tassins et Charbonnières.....	425		6,068 18 »		

12° ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET.

Chambost	1,125		10,056 8 »		
Haute-Rivoire.....	1,300		8,296 8 »		
Le Fenoyl.... ...	250		3,214 11 »		
Meys.....	975		8,220 7 »		
St-Clément-les-Places	550	6,150	6,731 5 »	53,452	8 »
Ste-Foy et St-Genis-l'Argentière	500		4,749 1 »		
St-Laurent-de-Chamousset.....	1,175		9,011 8 »		
Souzy.....	275		3,173 » »		

13° ST-SYMPHORIEN-LE-CHATEAU.

Aveize.....	575		9,746 4 »		
Coise (St-Etienne de)	375		3,160 2 »		
Grézieu-Souvigny ..	500		5,663 10 »		
La Chapelle-en-Vaudragon	175	5,200	2,085 9 »	59,191	1 »
La Rajasse.....	1,475		14,174 13 »		
Laubepin	175		2,837 3 »		
Pomeys.....	425		7,027 12 »		
St-Symphorien-le-Château.....	1,400		14,496 8 »		

Digitized by Google

14° VAUGNERAI.

Brindas.....	700	5,500	7,550 15 »	46,461 7 »	
Chevinay.....	450		5,054 11 »		
Courzieu.....	1,275		8,517 13 »		
Grézieux et Craponne.....	350		4,325 2 »		
Pollionay.....	600		4,541 16 »		
Ste-Consorce et Marcy-les-Loups.	550		3,735 13 »		
St-Genis-les-Ollières	400		2,730 5 »		
Vaugnerai.....	1,175		10,005 12 »		

15° YZERON ET CHATEAUVIEUX.

Duerne.....	400	5,000	4,652 10 »	51,363 7 »	
Messimy.....	550		9,034 6 »		
Montromant.....	500		3,632 6 »		
Rochefort.....	175		944 18 »		
St-Martin-en-Haut.	1,925		19,353 5 »		
Thurins.....	850		9,083 8 »		
Vaux (St-Laurent-de).....	150		861 9 »		
Ysceron et Châteauvieux.....	450		3,801 5 »		
Totaux.....		87,675		1,081,050 16 »	

3° *Le district de St-Étienne est divisé en* 14 *cantons.*

1° ST-ÉTIENNE.

Rochetaillée.....	1,075	29,215	3,992 4 »	134,026 8 »
St-Etienne et ses parcelles.....	28,140		130,034 4 »	

2° FIRMINY.

St-Ferréol.....	775	5,150	6,842 4 »	30,870 14 »
St-Paul-en-Cornillon	575		5,381 15 »	
Firminy....	3,800		16,646 15 »	

Digitized by Google

3° BOURG-ARGENTAL.

St-Sauveur	1,900	5,975	13,772 5 »	53,442 8 »	
Versanne ou Rutiange	550		3,480 18 »		
Argental	100		1,869 9 »		
St-Julien-Molin-Molette	850		3,580 7 »		
St-Pierre-en-Colombaret	825		10,105 19 »		
Burdigne	550		6,818 11 »		
Bour-Argental	1,200		13,814 19 »		

4° ST-CHAMOND.

St-Julien-en-Jarez	2,175	11,697	21,207 8 »	106,473 7 »
St-Martin-Accoillieu	675		8,909 3 »	
Izieu	1,450		13,353 1 »	
St-Andéol-la-Vala	1,675		11,248 6 »	
St-Jean-de-Bonnefonds	1,575		16.163 6 »	
St-Chamond	4,147		35,592 3 »	

5° LE CHAMBON.

St-Genest-l'Erpt	1,600	4,775	12,401 17 »	33,904 17 »
St-Victor-sur-Loire	975		5,616 5 »	
Le Chambon	2,200		15,886 15 »	

6° MARLHES.

Riotor	1,850	4,775	11,026 2 »	38,140 7 »
Jonzieu	775		6,422 8 »	
Marlhes	2,150		20,691 17 »	

7° PELUSSIN.

Chuyer	925	4,359	11,340 16 »	46,116 3 »
La Chapelle	225		2,256 18 »	
St-Michel-sous-Condrieu	425		4,634 2 »	
Pelussin	2,775		27,884 7 »	

8° ST-PAUL-EN-JAREZ.

Farney	300	4,425	6,416 17 »	54,633 16 »
Doizieu	1,600		13,054 18 »	
Pavezin et Jurieux	925		9,769 8 »	
St-Paul-en-Jarez	1,600		25,392 13 »	

Digitized by Google

9° LA FOUILLOUSE.

Villars.....	400	4,725	3,181 11 »	43,990 18 »
St-Priest.....	500		4,291 7 »	
La Tour-en-Jarez..	600		3,889 8 »	
St-Heand.....	2,025		22,478 18 »	
La Fouillouse	1,200		10,199 14 »	

10° ST-GENEST-DE-MALIFAUX.

Tarentaise-en-Praroué.....	650	3,475	3,528 12 »	32,117 13 »
S-Romain-les-Atheux	725		6,725 18 »	
St-Genest-de-Malifaux.....	2,100		21,863 3 »	

11° ST-PIERRE-DE-BŒUF.

Chavanay.....	1,600	3,400	18,252 13 »	37,071 10 »
Malleval..... ..	500		5,424 13 »	
Lupé.....	300		2,091 2 »	
St-Pierre-de-Bœuf..	1,000		11,303 2 »	

12° RIVE-DE-GIER.

Châteauneuf-Dargoire.....	75	6,575	6,876 16 »	80,719 7 »
Dargoire.....	200		2,937 6 »	
Tartaras	250		6,260 6 »	
St-Genis-Terre-Noire	1,675		21,753 10 »	
St-Martin-la-Plaine.	1,375		21,949 16 »	
Rive-de-Gier.....	300		20,941 13 »	

13° ST-ROMAIN-EN-JAREZ.

Fontanès.....	325	4,800	3,735 17 »	54,405 5 »
St-Romain-en-Jarez.	1,125		13,973 14 »	
Notre-Dame-de-Sorbiers.....	825		7,142 15 »	
Chagnon	300		1,737 15 »	
Cellieu.....	600		6,370 16 »	
St-Christô.....	1,625		21,444 8 »	

Digitized by Google

14° MACLAS.

St-Apollinard.....	675		8,028 » »		
Veranne.....	700		6,186 3 »		
Bessey.....	425	3,150	5,029 14 »	37,836 17 »	
Roisey.....	650		9,187 5 »		
Maclas.....	700		9,405 15 »		
TOTAUX...		96,487			783,749 10 »

4° *Le district de Villefranche est sous-divisé en* 13 *cantons.*

1° VILLEFRANCHE.

Villefranche.....	4,750	4,750	18,613 4 »	18,613 4 »	

2° ENVIRONS DE VILLEFRANCHE.

(Séant dans ladite ville.)

Limas.....	275		6,444 1 »		
Béligny.....	325		8,207 3 »		
Chervinges.....	125		2,236 14 »		
Glaizé.....	450		6,889 5 »		
Lacenas.....	475		6,401 5 »		
Cogny et Rivolet..	1,550		15,418 19 »		
Montmelas.....	75		1,147 » »		
Denicé.....	775		9,816 9 »		
Pouilly-le-Châtel...	100	8,825	860 » »	120,354 15 »	
Ouilly.....	150		3,509 9 »		
Arnas.....	375		10,376 16 »		
St-Georges-de-Reneins.....	1,175		17,878 11 »		
St-Julien.....	400		5,872 1 »		
Blacé et Salles.....	900		9,457 19 »		
Vaux.....	1,550		14,292 2 »		
Arbuissonas.....	125		1,544 1 »		

3° BEAUJEU.

Beaujeu.....	1,275		12,847 14 »		
Ouroux.....	825		4,327 13 »		
Avenas.....	325		2,495 4 »		
Vaux-Renard.....	800		6,866 18 »		
LaChaise et Bussy(1)	150		923 13 »		
A reporter...	3,375		27,461 2 »		

(1) Voyez la note de la page 61.

Digitized by Google

Suite de BEAUJEU.

Report...	3,375		27,461 2 »		
Les Ardillats.....	875		7,223 7 »		
Vernay.....	175		1,523 5 »		
St-Didier.....	375		3,806 9 »		
Les Etoux	550		5,179 18 »		
Lantignié.....	425		4,193 13 »		
Durette.....	100	10,700	1,311 13 »		92.079 12 »
Regnier.....	575		5,212 7 »		
Quincié.....	925		11,963 16 »		
Marchampt.....	600		4,277 18 »		
Claveisolles.....	925		8,307 11 »		
Chenelette.....	600		3,176 17 »		
Poule.....	1,200		8,441 16 »		

4° BELLEVILLE.

Belleville.....	1,575		13,684 19 »		
Lancié	275		4,500 2 »		
Corcelle.....	325		5,439 4 »		
Dracé.....	450		9,332 16 »		
St-Jean-d'Ardières.	425		7,553 11 »		
Taponas.....	225	6,475	3,449 9 »		90,233 17 »
St-Lagier.....	1,000		12,364 18 »		
Cercié.....	225		3,375 5 »		
St-Étienne.....	900		10,412 6 »		
Charantay.....	625		12,729 12 »		
Odenas.....	450		7,391 15 »		

5° ANSE.

Anse.....	1,000		14,078 18 »		
Ambérieux.....	100		3,354 14 »		
St-Cyprien.....	125		2,012 19 »		
La Chassagne.....	200		2,301 5 »		
Marcy.....	300		2,843 16 »		
Lucenay.....	600		8,357 15 »		
Morancé.....	750		11,834 17 »		
Chazay.....	500	6,000	5,467 4 »		85,136 13 »
Lausanne.....	175		3,423 14 »		
Alix.....	125		1,704 13 »		
Charnay et Belmont	725		9,367 11 »		
Pouilly-le-Monial..	350		6,401 3 »		
Liergues.....	475		7,493 » »		
Pomiers.....	575		6,501 3 »		

Digitized by Google

6° TARARE.

Tarare	2,250		15,862	19	»			
S-Marcel-l'Eclairé	475		2,338	18	»			
Affoux et Roscrette	375		5,162	5	»			
St-Loup	650		5,472	7	»			
St-Forgeux	1,125		5,759	12	»			
St-Romain-le-Popey	675		7,219	»	»			
St-Verand	625		4,155	14	»			
Daraisé	250	10,075	2,207	8	»	72,243	»	»
Olme	225		1,327	10	»			
Valsonne et Dienne	750		4.832	7	»			
Les Sauvages	550		2,856	8	»			
Joux-sur-Tarare	825		6,899	10	»			
St-Clément-de-Valsonne	675		2,957	8	»			
Ancy	625		5,191	14	»			

7° BOIS-D'OINGT.

Bois-d'Oingt	800		11,071	12	»			
Oingt	375		3,210	4	»			
St-Laurent-d'Oingt	650		7,013	17	»			
Ste-Paule	225		1,488	13	»			
Bagnols	375		6,781	2	»			
Frontenas	225		2,225	11	»			
Chessy	425	6,050	3,814	14	»	77,002	5	»
Le Breuil	300		3,936	4	»			
Châtillon-d'Azergue	375		7,353	19	»			
Thézé	850		9,809	15	»			
Ville et Jarnioux	1,000		14,211	11	»			
Legny	300		2,545	16	»			
Moiré	150		3,539	7	»			

8° CHAMELET.

Chamelet	775		5,374	1	»			
Letrat	750		4,980	14	»			
Ternand	550		4,112	10	»			
Chambost-sur-Chamelet	475		3,954	16	»			
St-Cyr-le-Chatoux	125	5,650	2,145	12	»	38,292	13	»
St-Nizier-d'Azergues	925		5,018	13	»			
Lamure	975		7,565	6	»			
Grandris	1,000		6,034	15	»			
St-Sorlin	75		906	6	»			

Digitized by Google

9° THIZY.

Thizy.....	1,450		5,198 9 »		
Bourg-de-Thizy....	1,250		6,457 10 »		
La Chapelle-de-Mardore.....	350		1,935 7 »		
Mardore.....	1,500		7,384 6 »		
Cours.....	2,100	11,050	7,572 6 »	52,403	7 »
Marnand.....	400		4,403 6 »		
Ranchal.....	1,000		4,313 3 »		
St-Bonnet-le-Troncy	1,125		6,300 14 »		
St-Vincent-de-Reim	1,100		6,242 5 »		
Thel.....	775		2,596 1 »		

10° AMPLEPUIS.

Amplepuis et Bourg-d'Amplepuis....	2,650		20,050 11 »		
Cublize.....	1,375		10,252 7 »		
Ronno.....	1,000	7,525	6,388 19 »	53,041	9 »
St-Apollinaire.....	500		3,582 7 »		
St-Jean-la-Bussières	1,050		6,076 11 »		
St-Just-d'Avray....	950		6,690 14 »		

11° ST-BONNET-DES-BRUYÈRES.

St-Bonnet-des-Bruyères.....	1,950		7,781 15 »		
St-Igny-de-Vers....	1,575	4,525	5,819 » »	17,684	18 »
Propières.....	1,000		4,083 3 »		
Azolette (popul. et contrib. inconn.)	?		?		

12° MONSOL.

Monsol.....	925		6,508 » »		
St-Pierre-le-Vieux..	575		3,428 11 »		
Trade.....	150		946 16 »		
Germolles.....	200		1,785 15 »		
St-Christophe.....	675	4,000	4,834 18 »	30,267	3 »
St-Mamert.....	150		1,076 10 »		
S-Jacques-des-Arrêts	400		2,848 19 »		
Cenves et Bu nezay.	925		8,837 14 »		

Digitized by Google

13° VILLIERS.

Villiers.....	1,225		13,720 18 »		
Emeringes.....	200		3,317 16 »		
Julié.....	850		8,951 1 »		
Juliénas.....	850	5,225	15,325 11 »	65,275	4 »
Fleury.....	1,125		9,948 12 »		
Chenas.....	475		10,485 2 »		
Chirouble.....	500		3,526 4 »		
TOTAUX...		90,850		812,628	5 »

5° *Le district de Montbrison est sous-divisé en* 13 *cantons.*

1° MONTBRISON ET SA BANLIEUE.

Montbrison et sa banlieue.....	4,400	4,400	28,469 12 »	28,469	12 »

2° ENVIRONS DE MONTBRISON.

(Séant dans ladite ville.)

Moind.....	825		4,192 19 »		
Savignieux.....	400		5,153 15 »		
Chandieu.....	900		7,583 11 »		
Pralong.....	200		2,826 3 »		
Marcilly.....	450		3,431 13 »		
Essertines.....	525		5,409 6 »		
Champs.....	125		659 19 »		
Precieux (popul. et contrib. inconn.)	?		?		
Grézieux.....	500		2,176 5 »		
St-Thomas.....	175		1,515 9 »		
Lesigneux et ses parcelles.....	700	9,650	4,577 9 »	99,503	2 »
Ecotay.....	50		1,220 17 »		
Bard.....	575		7,145 3 »		
Chalain-d'Uzore...	400		3,129 5 »		
Mont-Verdun.....	350		2,713 4 »		
Chambéon.....	475		4,330 15 »		
Poncins.....	500		3,676 13 »		
Lerigneux.....	250		5,176 19 »		
Chatelneuf.....	200		3,919 10 »		
Magnieux-Hte-Rive.	300		4,374 17 »		
St-Paul-d'Uzore....	300		2,500 » »		
Mornand.....	300		3,025 4 »		
Verrières-sur-Ecotay	800		12,243 10 »		
Roche-s-Montbrison	350		8,529 16 »		

Digitized by Google

3° SURY-LE-COMTAL.

St-Georges et Montsupt	650		3,303 11 »		
St-Romain-le-Puy	625		6,627 9 »		
St-Cyprien (1)	500		3,693 14 »		
Veauchette	150		2,161 9 »		
Crintilleux	150	5,100	2,101 5 »	46,316	8 »
L'Hôpital-le-Grand	225		2,161 13 »		
Unias	125		1,522 4 »		
Boisset-lès-Montrond	300		2,357 18 »		
Chalain-le-Comtal	425		3,447 14 »		
Sury-le-Comtal	1,950		18,940 11 »		

4° ST-RAMBERT-SUR-LOIRE.

St-Just-sur-Loire	1,175		6,287 19 »		
Chambles	450		4,437 18 »		
Bonson	175		1,164 17 »		
Andrézieux (2)	?		?		
Bouthéon	550		7,272 19 »		
Veauche	375	9,000	3,168 11 »	72,535	3 »
St-Maurice-en-Gourgois	1,825		16,110 9 »		
Périgneux, Miribel et parcelles	2,100		17,418 16 »		
St-Rambert-s.-Loire	2,350		16,673 14 »		

5° ST-MARCELLIN.

La Chapelle-en-Lafaye	250		4,935 15 »		
Montarcher	225		2,266 19 »		
Luriec	775	4,225	7,094 1 »	40,431	18 »
St-Priest et Boisset	275		3,499 » »		
Chenereilles	550		4,291 8 »		
Marols	650		7,693 19 »		
St-Marcellin	1,500		10,668 17 »		

6° ST-JEAN-DE-SOLEYMIEUX.

Lavieu	225		1,203 19 »		
Gumières	875	3,700	5,731 8 »	24,428	8 »
Chazelles-sur-Lavieu	650		4,669 2 »		
St-Jean-de-Soleym	1,950		12,823 19 »		

(1) Voyez plus bas Andrézieux.

(2) La population et la contribution sont à St-Cyprien, canton de Sury-le-Comtal.

Digitized by Google

7° ST-BONNET-LE-CHATEAU.

Estivareilles.....	1,225		9,286 4 »		
St-Nizier.....	875		6,156 2 »		
Usson.....	2,825		9,262 9 »		
Apinac et ses parcelles.....	575		7,560 » »		
Merle, Leniec et parcelles.....	825	9,850	8,541 13 »	67,269	19 »
Rosiers et ses parcelles.....	875		6,535 9 »		
St-Hilaire et ses parcelles.....	775		8,971 19 »		
La Tourette.....	175		1,488 12 »		
St-Bonnet-le-Château	1,700		9,467 11 »		

8° ST-GALMIER.

Rivas.....	125		1,689 » »		
Chambœuf.....	300		2,772 5 »		
St-Bonnet-les-Oules.	475		5,752 16 »		
St-Cyr-les-Vignes..	925		3,680 7 »		
Marclopt.....	275		2,377 12 »		
Aveizieux.....	400	7,100	7,356 10 »	67,901	» »
Chevrières.....	1,125		15,372 5 »		
St-Médard.....	425		4,324 3 »		
Cuzieux.....	350		3,985 14 »		
Meylieux et Monrond	500		4,210 18 »		
St-Galmier.....	2,200		16,379 10 »		

9° CHAZELLES-SUR-LYON.

Bellegarde	775		7,665 10 »		
Maringes..... ..	250		1,597 19 »		
Viricelles.....	200		1,313 15 »		
Virigneux.....	600		4,852 18 »		
Châtelus.....	200	5,125	2,136 16 »	53,690	9 »
St-Denis-sur-Coise..	475		9,217 9 »		
Grammont.....	400		5,952 18 »		
St-André-le-Puy...	275		4,954 18 »		
Chazelles-sur-Lyon.	1,950		15,998 6 »		

10° FEURS.

St-Laur.-la-Conche.	375	3,017 12 »	
Valeilles.....	300	2,500 » »	
St-Martin-l'Estra...	775	7,224 15 »	
A reporter...	1,450	12,742 7 »	

Digitized by Google

Suite de FEURS.

Report...	1,450		12,742 7 »		
St-Barthélemy-l'Estra	500		2,863 7 »		
Essertines	400		1,019 19 »		
Panissières	2,875		19,015 18 »		
Rosier	525		2,292 » »		
Jas	250		890 12 »		
Cottances	800		5,635 3 »		
Salvisinet	225	11,475	2,554 2 »		79,909 10 »
Sail-en-Donzy	350		2,303 2 »		
St-Paul-d'Epercieux	50		834 12 »		
Sury-le-Bois	450		4,976 12 »		
Pouilly-lès-Feurs	875		5,090 16 »		
Le Palais et Civen	300		3,610 10 »		
Epercieux	225		3,161 9 »		
Feurs	2,200		12,819 1 »		

11° BOEN.

Marcoux	400		6,027 3 »		
La Bouteresse	125		948 2 »		
Ste. Agathe	75		1,123 » »		
St-Etienne-le-Molard	550		3,992 14 »		
Trelins et Laigneux	625		6,465 5 »		
Cleppé	475		7,942 12 »		
Ste-Foy-en-Bussy	300		2,500 » »		
Misérieux	400		1,779 2 »		
Nervieux et Grénieux	850		7,237 10 »		
Bussy-Albieux	575		5,345 10 »		
St-Sulpice-en-Bussy	200	8,475	3,313 8 »		91,476 14 »
Arthun	375		4,243 4 »		
St-Sixte	550		6,616 5 »		
L'Hôpital-s.-Rochefort	300		1,927 3 »		
St-Laurent-en-Solore	500		3,400 » »		
Rochefort	100		6,245 11 »		
Sail-de-Couzan	375		3,085 » »		
Boën	1,225		12,733 1 »		
Sezay et Allieu	475		6,552 4 »		

12° ST-GEORGES-EN-COUZAN.

St-Georges-en-Couzan	700		9,126 6 »		
Sauvain	825		11,078 1 »		
A reporter...	1,525		20,204 7 »		

Digitized by Google

Suite de ST-GEORGES-EN-COUZAN.

Report...	1,525		20,204 7 »		
Chalmazel.....	850		11,783 2 »		
St-Just-en-Bas	900		8,517 17 »		
Palognieux et parcelles.....	250	5,200	3,423 » »	69,895 5 »	
La Côte-en-Couzan.	575		5,424 19 »		
St-Bonnet-le-Courcaux.....	1,100		20,542 » »		

13° CERVIÈRES ET NOIRESTABLE.

(Nota. — La première assemblée se tiendra à Cervières; les électeurs choisiront celle des deux villes dans laquelle se tiendront les assemblées suivantes.)

Cervières.....	400		6,635 13 »		
Les Salles.....	800		5,357 19 »		
St-Julien-la-Vestre.	425		6,620 15 »		
St Priest-la-Vestre.	200		3,436 14 »		
St-Jean-la-Vestre..	575	5,750	5,180 18 »	54,811 5 »	
St-Didier et la Côte-en-la-Valla.....	1,525		14,165 18 »		
La Chambas.....	275		873 8 »		
Noirestable.....	1,550		12,540 » »		
Totaux...		89,050		796,539 13 »	

6° *Le district de Roanne est divisé en* 16 *cantons.*

1° ROANNE.

Roanne.....	7,641	7,641	32,591 18 »	32,591 18 »

2° ENVIRONS DE ROANNE.

(Séant dans ladite ville.)

St-Cyr.....	500	3,481 15 »	
Parigny.....	300	6,491 11 »	
Cordelle.....	975	4,395 11 »	
Comelles.....	300	2,400 » »	
Vernay.....	150	4,051 6 »	
A reporter. .	2,225	20,820 3 »	

Digitized by Google

Suite des ENVIRONS DE ROANNE.

Report...	2,225		20,820 3 »		
St-Léger.....	150		1,163 2 »		
Villerest.....	550		5,193 » »		
Riorges et Beaulieu.	750		3,006 12 »		
Mably.....	700		4,766 16 »		
Aiguilly.....	200		1,848 » »		
Briennon. En raison de sa position et de son éloignement de Roanne, il optera entre cette ville et Charlieu (1).....	750	5,325	4,412 3 »		41,209 16 »

3° LA PACAUDIÈRE.

(Dépendance de Crozet.)

Crozet et la Pacaudière.....	600		9,547 14 »		
Changy.....	900		10,703 18 »		
Arçon (popul. et contrib. inconn.)	?		?		
Sail.....	950	4,400	1,643 9 »		38,856 1 »
Urbize.....	525		1,391 17 »		
St-Martin-d'Estrau.	1,425		15,569 3 »		
Vivans (popul. et contrib. inconn.)	?		?		

4° AMBIERLE.

St-Forgeux.....	500		4,000 » »		
St-Germain-l'Espinasse.....	500		4,000 » »		
St-Bonnet-des-Quart	1,150	5,100	3,075 10 »		31,753 14 »
Noailly.....	1,050		4,152 8 »		
Ambierle.....	1,900		16,525 16 »		

5° ST-HAON-LE-CHATEL.

St-Haon-le-Vieux..	800		8,511 1 »		
St-Rirand.....	425		2,474 1 »		
Les Forges ou les Noës	525		2,089 7 »		
St-André.....	1,300		11.383 7 »		
Renaison.....	1,500	6,500	3,637 19 »		44,913 2 »
St-Martin-de-Boisy..	150		2,685 19 »		
St-Romain-la-Motte.	850		7,955 » »		
Pouilly-en-Roannais.	300		2,094 » »		
St-Haon-le-Châtel...	650		4,094 14 »		

(1) Il opta sans doute pour Roanne, dont il a toujours dépendu.

Digitized by Google

6° VILLEMONTAIS.

Chérier	800	3,775	4,775 5 »	26,163 15 »
Arçon	325		2,817 9 »	
Lentigny	375		3,020 5 »	
St-Sulpice	400		3.254 15 »	
Ouches	275		2,055 13 »	
St-Maurice	900		4,793 4 »	
Villemontais	700		5,447 4 »	

7° ST-JUST-EN-CHEVALET.

St-Priest-la Prugne	1,000	6,600	4,403 6 »	39,558 10 »
St-Romain-d'Urfé	1,200		4,188 8 »	
Champolly	850		7,563 10 »	
St-Marcel-d'Urfé	725		5,059 2 »	
Juré	450		3,493 9 »	
St-Just-en-Chevalet	2,375		14,850 15 »	

8° ST-GERMAIN-LAVAL.

Verrières	100	5,200	1,234 12 »	42,721 14 »
Naulieu	200		1,698 11 »	
Pommiers	525		4,986 3 »	
St-Martin-la-Sauveté et St-Thurins	1,275		10,389 19 »	
St-Georges-de-Baroilles	300		1,818 7 »	
St-Julien-d'Oddes	275		2,754 9 »	
Souternon	775		4,934 8 »	
Grésolles	450		3,833 2 »	
St-Germain-Laval	1,300		11,073 3 »	

9° ST-POLGUE.

Cremeaux	1,075	3,000	10,456 12 »	22,525 8 »
Luré	150		1,810 4 »	
St Paul-de-Vezelin	375		2,871 11 »	
Dancé	200		1,117 9 »	
Amions	325		2,381 10 »	
Bully	575		2,558 14 »	
St-Polgue	300		1,329 8 »	

Digitized by Google

10° CHARLIEU.

St-Pierre-la-Noaille.	400	8,500	3,122 1 »	50,913 3 »	
St-Nizier.....	775		7,505 2 »		
Pouilly-sur-Loire...	900		4,737 12 »		
Vougy...	750		5,608 9 »		
Nandax.....	400		2,848 1 »		
St-Hilaire.....	525		2,454 13 »		
Villers.....	375		1,265 11 »		
Chandon.....	575		3,282 18 »		
St-Denis-de-Cabanne	325		1,615 6 »		
Maizilly.....	225		1,928 10 »		
Mars.....	750		4,623 1 »		
Charlieu.....	2,500		11,931 19 »		

11° BELMONT.

St-Germain-la-Montagne.....	1,050	5,000	6,468 1 »	21,884 1 »
Belleroche.....	950		4,779 8 »	
Quincié.....	425		1,196 4 »	
Arcinge et Ecoche..	450		2,463 12 »	
Belmont.....	2,125		6,976 16 »	

12° PERREUX.

Jarnosse et Boyer...	950	6,350	1,693 14 »	48,630 9 »
Montagny.....	1,325		8,966 12 »	
Coutouvre..... .	950		8,823 18 »	
St-Vincent-de-Boissel..... ..	475		7,315 6 »	
Notre-Dame-de-Bois-set.....	400		4,280 18 »	
Perreux.....	2,230		17,550 1 »	

13° REGNY.

La Gresle.....	1,325	5,325	6,571 14 »	34,562 13 »
Sevelinge.....	825		3,038 16 »	
St-Victor.....	900		5,071 10 »	
Combre.....	375		1,833 13 »	
Nacene et Pradines.	750		6,555 17 »	
Regny..	1,150		11,491 3 »	

Digitized by Google

14° ST-SYMPHORIEN ET LAY.

Fourneaux.....	750	5,425	4,231 12 »	32,471 16 »	
Ste-Marguerite-de-Naux.....	650		4,356 11 »		
Vandranges.....	425		2,283 » »		
St-Priest-la-Roche..	375		2,094 3 »		
St-Symphorien et Lay	325		19,506 10 »		

15° ST-JUST-LA-PENDUE.

Croiset.....	525	4,725	1,618 7 »	33,344 4 »
Chirassimont et Maschesal	1,350		11,416 1 »	
St-Cyr-de-Valorge..	550		4,499 16 »	
Neulise.....	1,100		5,872 19 »	
St-Just-la-Pendue...	1,200		9,937 1 »	

16° NÉRONDE.

Pinay.....	275	5,925	2,061 15 »	43,814 18 »
St-Jodard.....	300		2,247 6 »	
St-Marcel-de-Felines	800		6,552 18 »	
Violey.....	1,100		7,090 12 »	
Bussières.....	925		6,048 5 »	
Ste-Agathe.....	175		1,398 5 »	
Ste-Colombe.....	925		5,870 11 »	
Balbigny.....	575		5,280 12 »	
Néronde.....	850		7,264 14 »	
TOTAUX...		88,791		585,915 2 »

Récapitulation des six districts.

NOMBRE des CANTONS.	NOMS DES SIX DISTRICTS.	NOMBRE des HABITANTS.	MONTANT des CONTRIBUTIONS. l. s. d
30	Ville de Lyon.....	125,679	889,965 15 1
15	L'intér. ou camp. de Lyon.	87,675	1,081,050 16 »
14	St-Étienne.....	96,487	783,749 10 »
13	Villefranche.....	90,850	812,628 05 »
13	Montbrison.....	89,050	796,539 13 »
16	Roanne.....	88,791	585,915 2 »
	TOTAUX...	578,532	4,949,849 1 1

Digitized by Google

Si quelques villages ont été omis, ils se réuniront au canton le plus voisin et ressortiront du district auquel le canton est attaché.....

Ledit jour et an, les cartes du département ont été signées par les députés. Un exemplaire restera déposé aux archives du comité de constitution; l'autre sera envoyé au chef-lieu du département, le tout conformément au décret de l'Assemblée nationale. (*Suivent dix-huit signatures.*)

Il existe encore un exemplaire des deux cartes mentionnées au dernier alinéa : c'est celui du comité de constitution; il se trouve aux Archives de l'empire. Cette carte est composée de plusieurs feuilles de la grande collection de Cassini collées sur toile. On y voit tracées les limites du département et ses divisions telles qu'elles sont décrites dans le procès-verbal. Dans un coin on lit la date du 25 février et les signatures de vingt-six députés. (L'autre exemplaire est probablement aux archives du Rhône.)

Il fut fait des cartes semblables pour chaque département, et c'est sur cette collection précieuse que fut rédigé, en 1790, le premier atlas départemental, connu sous le nom de Chanlaire, son graveur, et dédié à l'Assemblée nationale.

Voici maintenant la liste des députés qui coopérèrent à cette réforme importante. Nous la copions sur les listes officielles mêmes de l'Assemblée nationale, en faisant suivre d'un astérique (*) le nom de ceux qui ont signé le procès-verbal, et d'une croix (+) le nom de ceux qui ont signé la carte. On remarquera que celui de *Bergasse*, député du tiers-état de la sénéchaussée de Lyon, figure sans aucun signe. Nous ne savons comment expliquer, au contraire, la présence sur la carte de la signature de *Pocrot*, curé d'Ainay, qui ne figure pas sur la liste officielle des députés de la sénéchaussée de Lyon.

LYON (ville et sénéchaussée).

CLERGÉ..... MM. de Castellas, doyen de l'Eglise, comte de Lyon (+*).
Flachat, curé de Notre-Dame de St-Chamond (+*).
Mayet, curé de Rochetaillée (+*).
Charrier de la Roche, prévôt du chapitre noble d'Ainay et curé de la même église (+).

Digitized by Google

NOBLESSE... MM. le marquis de Mont-d'Or (+*).
de Boisse (+*).
le marquis de Loras (+*).
Des Champs, avocat (+*).

TIERS-ÉTAT. MM. Girerd, médecin, à Tarare (*). } Sénéchaussée.
Trouillet, négociant (+).
Bergasse, avocat.
E. Durand, négociant (+).
Millanais, avocat du roi à la Sénéchaussée (+). } Ville.
Périsse du Luc, libraire (+).
Coudert, banquier (+).
Goudart, négociant (+*).

FOREZ (bailliages du).

CLERGÉ..... MM. Goullard, curé de Roanne (+).
Gagnières, curé de St-Cyr-les-Vignes (+*).

NOBLESSE... MM. le comte de Gresolles (+*).
de Nompère de Champagny, major de vaisseau (*).

TIERS-ÉTAT. MM. le marquis de Rostaing, maréchal des camps et armées du roi, chevalier des ordres de St-Louis et de Cincinnatus, grand bailly du Forez (+*).
Jamier, propriétaire à Montbrison, officier du point d'honneur (+*).
Richard, propriétaire à Bourg-Argental (+*).
Delandine, avocat, membre de plusieurs académies et bibliothécaire de celle de Lyon (+).

BEAUJOLAIS (sénéchaussée du).

CLERGÉ..... M. Desvernay, curé de Villefranche (+).

Digitized by Google

NOBLESSE. . M. le marquis de MOMPEY (+)[1].

TIERS-ETAT. { MM. CHASSET, avocat (+*).
HUMBLOT, négociant (+*).

Aug. BERNARD

(1) C'est lui qui était président lorsque les députés des trois provinces se réunissaient en comité,

(*A continuer*).

Digitized by Google

ESSAI

SUR

LES JETONS DU CONSULAT LYONNAIS

Depuis quelques années, on s'occupe avec beaucoup de soin de recueillir et d'étudier les médailles modernes connues sous le nom de jetons. Ces petits monuments, qui pendant les deux derniers siècles se répandaient à profusion, ont paru dignes d'intérêt et ont été l'objet de travaux pleins d'érudition.

Les jetons lyonnais peuvent fournir à ces curieuses études un contingent d'autant plus précieux, qu'ils ne sont pas connus et n'ont pas été publiés. Au point de vue artistique, leur valeur n'est pas moins remarquable : ils rivalisent, et souvent même à leur avantage, avec les plus beaux types de ce genre; on peut se rappeler, au reste, que Lyon a été le foyer de la renaissance de la gravure des médailles.

A tous ces points de vue, nos jetons méritaient d'être mis au jour; mais il fallait d'abord les réunir, et cette première tâche n'était pas facile. Poursuivie pendant de longues années et par d'incessantes recherches, cette collection n'a pu cependant être complétée, même en reproduisant à l'aide d'un ingénieux procédé (1) quelques exemplaires d'une excessive

(1) On doit à un amateur lyonnais, M. Vacheron, la découverte d'un procédé de moulage en *gutta percha*, qui reproduit les médailles avec toute la perfection et même la couleur des originaux. Cette méthode l'emporte par la solidité, la finesse, la rapidité et l'économie sur l'emploi du plâtre, du soufre et même de la galvanoplastie.

Digitized by Google

rareté. Nous nous décidons néanmoins à la publier dans l'espérance surtout que les possesseurs de quelques-unes de ces pièces nous aideront à combler les lacunes les plus regrettables.

Après un exposé rapide sur l'origine, l'usage et les ornements de nos jetons, nous donnerons la liste des consuls lyonnais depuis leur établissement jusqu'à leur suppression, de 1320 à 1790, en y joignant la description de tous les jetons, au nombre d'environ deux cents, que nous avons pu recouvrer. Des reproductions exactes par la gravure accompagneront et compléteront ces descriptions. Nous y joindrons aussi quelques notes héraldiques et généalogiques que la nature de ce travail réclame nécessairement.

Tel est le plan et le but de la publication que nous commençons aujourd'hui dans la *Revue du Lyonnais*, et qui, avec le concours des collectionneurs et des érudits, ne sera point, croyons-nous, sans utilité pour l'histoire de notre vieille cité.

I.

L'établissement du Consulat lyonnais, dont nous voulons essayer d'étudier les jetons, n'est pas antérieur à la seconde moitié du XIIIe siècle. Quoique bien avant cette époque, Lyon fût une des plus importantes villes d'Europe, qu'elle fût incessamment visitée par un grand nombre d'étrangers, qu'elle servît de siége à un commerce de transit fort considérable, elle n'était pas administrée par un corps municipal; ses habitants n'étaient que des bourgeois jouissant de quelques immunités, les unes concédées par les comtes ou les archevêques ses seigneurs, les autres conservées peut-être malgré le temps des débris des institutions municipales de l'antique cité romaine. Des titres certains et authentiques témoignent

Digitized by Google

qu'à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe siècle (1), les bourgeois lyonnais n'avaient d'autres corps constitués que des associations de marchands dont l'action ne pouvait s'étendre que sur leurs affaires commerciales, et nullement sur la gestion administrative. En 1269, après plusieurs tentatives inutiles faites (2), à l'exemple de plusieurs autres villes, pour obtenir des libertés municipales, les Lyonnais s'insurgèrent et se constituèrent en corps administratif; mais ce ne fut qu'après des luttes très-vives qu'ils parvinrent à poser en fait tacitement reconnu, cette organisation nouvelle, et, en 1320 seulement, elle fut définitivement admise par les archevêques.

Du moment qu'elle fut solidement établie, l'organisation primitive et toute démocratique de la commune lyonnaise ne tarda pas à se modifier, altérée qu'elle fut par les empiètements des familles puissantes, qui peu à peu poussaient à écarter l'élément populaire de l'administration de la chose publique, à s'arroger tout le pouvoir et le gouvernement exclusif des affaires. C'était avec l'aide des masses que les

(1) *Juvarerunt cives conspirationem, vel juramentum communitatis vel consulatus ullo unquam tempore facturos exceptis sacramentis quæ sunt licita super societatibus mercationum contrahendis.* (Transaction de 1208).

(2) L'histoire de l'établissement du consulat et des luttes des bourgeois contre leurs archevêques, a été complètement défigurée par les historiens postérieurs au P. Menestrier; il y a particulièrement un énorme anachronisme de près d'un siècle qui a été invariablement reproduit dans tous les ouvrages sur Lyon, depuis l'*Abrégé chronologique*, de Poullin de Lumina jusqu'au *Lugdunensis historiæ monumenta*, de M. Monfalcon. Des erreurs non moins essentielles ont dénaturé le caractère de la commune lyonnaise, et ont trouvé de l'écho dans les œuvres de l'éminent et regrettable écrivain Augustin Thierry. La *Revue du Lyonnais* publiera bientôt un travail dans lequel le récit de la révolte des citoyens de Lyon sera rétabli selon la vérité historique, et l'organisation, la nature de la commune plus nettement déterminées.

Digitized by Google

riches bourgeois avaient conquis l'indépendance; c'était, aidés de leurs bras, qu'ils avaient assis d'une manière durable le système communal, et ce fut contre ce même menu peuple que les vainqueurs tournèrent bientôt le pouvoir dont il les avait dotés. Privés d'abord du droit de délibération, les hommes de métiers furent à la fin dépouillés même du droit de suffrage, et lorsqu'ils réclamaient, traités comme des insurgés et des rebelles (1). Néanmoins, ces empiètements de l'autorité bourgeoise ne s'accomplirent pas sans résistance, et le consulat ayant eu plus d'une fois l'occasion de recourir à l'intervention du pouvoir royal, il en résulta que cette usurpation réagit contre les usurpateurs, qui durent céder au roi de France une partie de cette puissance dont ils avaient refusé de partager l'exercice avec leurs concitoyens. C'est en effet surtout sous le prétexte de combattre les révoltes des *gens méchaniques* que les rois s'immiscèrent directement dans les affaires municipales. Mais, par une politique adroite, plus ils imposaient leur volonté au pouvoir municipal, plus aussi ils compensaient ces empiètements par de nouveaux priviléges en faveur des consuls; chaque titre, chaque dis-

(1) Il faut voir dans les écrits de Champier et de Rubys, tous deux anciens consuls, l'idée que l'aristocratie lyonnaise se faisait du menu peuple dès la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. A leurs yeux, les artisans et gens de métiers qui réclamaient leur part dans l'administration de la cité, étaient « des mutins, des séditieux, » et leurs prétentions mal fondées, ne tendant « à rien moins qu'à pervertir tout l'ordre politique, « introduict d'ancienneté dans la ville. » Trompés par ces fausses assertions, la plupart de nos historiens lyonnais ont suivi ces errements; ils n'ont tenu aucun compte des droits que l'élément populaire avait acquis; ils n'ont surtout pas soupçonné les altérations que subit successivement le mode d'élection, lequel, du suffrage direct se réduisit à une élection au second degré presque illusoire, à la fin, par les éléments étrangers dont on l'avait surchargée.

Digitized by Google

tinction, chaque immunité fut le prix d'une garantie enlevée à l'indépendance de la cité (1).

De son côté, le consulat cherchait aussi à cacher sous la pompe des solennités et des costumes, l'affaiblissement progressif de son pouvoir réel. A l'origine, quand le peuple s'assemblait pour élire ses douze magistrats municipaux, rien de plus simple, mais aussi rien de plus solennel dans sa majestueuse simplicité que cette cérémonie d'élection. Réunis au son de la cloche dans l'église de Saint-Nizier ou dans la chapelle Saint-Jacques (2), le peuple et les maîtres des métiers faisaient dresser et publier l'acte public par lequel ils nommaient leurs consuls et leur déléguaient plein pouvoir d'administrer les intérêts communs de la cité (3). Un certain apparat s'introduisit insensiblement dans ces assemblées; en

(1) L'une des modifications les plus fâcheuses dans l'organisation municipale fut opérée par Henri IV, qui remplaça les douze consuls par un corps semblable à celui de la ville de Paris, composé de quatre échevins sous la présidence d'un prévôt des marchands. Ce dernier et suprême officier était à la nomination du roi, et par là, le pouvoir central acquit une prépondérance marquée dans l'administration de la cité. C'est donc sans doute par méprise que l'on lit dans le dernier ouvrage de M. Monfalcon: *Lugdunensis historiæ monumenta* (t. I, p. 482) que l'ancien corps consulaire était composé de douze conseillers présidés par le prévôt des marchands, et qu'ainsi organisé, il correspond parfaitement au conseil municipal des temps modernes.

(2) La curieuse chapelle de Saint-Jaques ou Saint-Jacquême trouvera bientôt un historien dans l'un de nos plus consciencieux érudits

(3) In nomine Domini, amen... Ly pueblos de la universita de Lyon assenblas en léglesi de San Nises al son de la gressa campanna en la maneri acostuma pour espubliier, nomar et establir los conseilliours et porveours sus los fas de la ditta universita del consel, volunta et consentimen dous mestros dous mestiers de la ditta cita... fant et ordonnon conselliours de la ditta cita, deys lo jorn de chalendes que serancz mcccly jusques au jorn de chalendes qui serantz mcccly czo est asaveir, etc. (Syndicat de 1356, archives municipales).

Digitized by Google

1577 notamment, un costume officiel fut imposé aux consuls, et enfin en 1680 on rédigea un cérémonial où étaient minutieusement consignés les moindres détails de l'étiquette municipale. C'est dans ce règlement que l'usage des jetons se trouve consacré d'une manière définitive et certaine.

II.

Le *Cérémonial public de la ville de Lyon*, arrêté le 31 décembre 1680, au chapitre intitulé: *Prérogatives particulières de Monsieur le Prévôt des Marchands*, renferme un paragraphe ainsi conçu : « On fait, tous les deux ans, des « jetons d'argent qui marquent le temps de la Prévôté, et « qui portent d'un côté ses armes et de l'autre une devise, « telle qu'il trouve bon de la faire à l'honneur de S. M., de « ladite ville, ou de ses protecteurs : le tout avec la parti- « cipation et agrément du Consulat, et il en fait ensuite dis- « tribuer les bourses ainsy qu'il a esté reglé et limitté, aussy « de l'avis dudit consulat. »

Il est difficile de déterminer l'origine de cet usage ; on sait seulement qu'il se pratiquait déjà depuis plus de 60 ans lorsque fut rédigé le cérémonial. On lit, par exemple, dans un registre des délibérations consulaires, à la date du jeudi 6 mai 1627 : « Mandement pour le sieur Trouilleur, marchand « de la ville, de la somme de cent soixante-onze livres douze « sols, à quoy se montent trois cens jetons d'argent pesant « huit marcs deux onces et demie, qu'il a fait et livré de « l'ordre du consulat en observant la coustume. » Ces derniers mots prouvent que déjà l'usage de ces distributions n'était pas nouveau, mais aucun des documents découverts jusqu'à présent dans les archives municipales ne nous ont fait connaître l'époque précise où fut établie cette coutume.

Digitized by Google

Comment, à quelle occasion s'introduisit-elle ? A quel besoin a-t-elle dû son origine? C'est encore un autre problème que nous serions embarrassés de résoudre. Etait-ce l'habitude de distribuer des jetons de présence dans les séances consulaires qui en avait suggéré l'idée, ou bien avait-on eu pour but de dissimuler sous une forme plus délicate les gratifications honorifiques que la ville faisait annuellement ? Nous ne saurions le dire. Il est certain seulement que les bourses de jetons faisaient partie des cadeaux dont le consulat ne ménageait pas la distribution, qu'elles furent substituées peu à peu à certains dons en nature et en argent, et ne tardèrent pas à entrer pour une somme considérable dans le budget des dépenses de la commune. Les frais de jetons qui, en 1627, ne s'élevaient qu'à 171 livres 12 sous, dépassèrent vers la fin du XVIIIe siècle la somme de 13,000 livres, en même temps que le nombre des jetons qui n'était d'abord que de 300, atteignit en 1784 le chiffre de 3,200. L'élévation progressive du prix du marc d'argent qui, en 1720, par exemple, avait brusquement monté de 50 à 130 livres, contribua à décupler les prix et les dépenses de la ville Les frais de main-d'œuvre s'étaient accrus en même temps, et d'autre part, le consulat qui n'avait que trois ou quatre coins pour frapper ses jetons, en comptait à la fin 26, parmi lesquels plusieurs avaient été renouvelés fréquemment. A l'origine, on faisait graver tous les deux ans de nouveaux coins, mais on se contentait d'un pour le prévôt des marchands, d'un second aux armes réunies des quatre échevins ; les armes de la ville dont la matrice se conservait longtemps leur servait de revers. Par la suite, chaque échevin eut un *carré* à ses armes, puis on fit graver des revers particuliers avec des emblêmes ; le coin au blason de la ville fut souvent gravé à neuf et enfin les corps savants, les compagnies de l'arc et de l'arquebuse et jusqu'aux officiers de la ville tels que le procureur, le secrétaire, le receveur, le con-

Digitized by Google

seiller, le voyer de la ville et le secrétaire du consulat eurent des coins spéciaux pour les jetons qui leur étaient destinés.

Le prix de la gravure subissait la même proportion. En 1652, un carré coûtait 22 livres 12 sous ; de 1720 à 1760 environ, le même travail était payé 150 livres au tarif ordinaire, et sans tenir compte de la nature du travail qui pouvait faire varier considérablement ces prix de 120 à 250 livres.

Année moyenne les frais de gravure s'élevaient à 800 livres tous les deux ans ; il en fut ainsi en 1735, 1737 et 1745, mais en 1758 le Consulat, pour simplifier ces comptes, accorda à ses graveurs une somme fixe de 500 livres par an, ce qui faisait une augmentation annuelle de 100 livres.

A ces frais divers il faut encore ajouter le prix des bourses dans lesquelles les jetons étaient offerts, et dont la valeur variait beaucoup suivant la qualité de l'étoffe et la richesse de la broderie. Les plus somptueuses étaient en velours, brodées et ornées de glands d'or ; elles valaient de 20 à 24 livres pièce; d'autres également en velours mais simplement galonnées ne coûtaient que 12 ou 14 livres; quelques-unes du prix de 8 livres étaient tout unies; enfin les plus simples étaient en peau et valaient seulement 2 livres. Il en était ainsi au XVIIIe siècle. En 1652, la façon de 3 bourses avait coûté 9 livres ; il y entrait une demie aune de velours, elles étaient doublées de satin et brodées en or et en argent ; elles valaient au total 64 livres. Quatre-vingts ans plus tard ces prix avaient considérablement augmenté ; en 1734 le Consulat paya une bourse 45 livres, et trois autres, ornées de fleurs de lis, 24 livres chacune. La somme totale remise, cette année, à la brodeuse « Mademoiselle Francisque » pour 31 bourses atteignit le chiffre de 494 livres. D'après cet exposé on peut juger d'une manière approximative pour quelle somme ces accessoires entraient en compte dans les dépenses affectées aux distributions de jetons.

Digitized by Google

III

Tous les deux ans, ordinairement au mois de décembre, le jeudi après la fête de saint Thomas, jour de la nomination du prévôt des marchands, ou quelquefois, mais plus rarement au commencement de l'année après, la fête des Rois, à l'époque de l'installation de ce magistrat, se faisait la distribution des jetons.

Les personnes auxquelles était accordé l'honneur d'en recevoir étaient assez nombreuses. C'étaient d'abord les membres du Consulat, pour lesquels les jetons demeuraient comme un souvenir de leurs fonctions, puis ensuite des personnages haut placés, dont le Consulat voulait, par cette marque de déférence, mériter la faveur ou reconnaître la protection. Pour les officiers de la ville, au contraire, ce cadeau constituait une gratification ajoutée à leurs honoraires; les corps savants, les sociétés littéraires, les compagnies de l'arc et de l'arquebuse les recevaient comme une marque de la protection que leur accordait le Consulat, et enfin, dans d'autres circonstances, des dons exceptionnels de jetons étaient accordés à des particuliers qui avaient rendu quelque service à la cité. C'est ainsi qu'en 1652 les consuls firent hommage à M. de Pierregourde de 300 jetons d'argent pour reconnaître les soins qu'il avait pris, à l'époque des soulèvements du Languedoc, de faire relâcher plusieurs barques de marchandises destinées à la ville de Lyon.

Chaque don de jetons se composait d'un certain nombre de pièces d'argent renfermées dans une bourse de velours violet, livrée du Consulat. A ces pièces d'argent étaient joints souvent un certain nombre des mêmes jetons simplement de cuivre, quelquefois renfermés dans des bourses de cuir, mais le plus souvent en rouleaux de 100 ou 120 jetons.

Digitized by Google

Ces pièces étaient toutes invariablement de forme circulaire d'environ 31 à 32 millimètres de diamètre (1) et pesant environ de 8 à 12 grammes d'argent et de 6 à 9 de cuivre. Ils étaient décorés spécialement d'armoiries et quelquefois de devises et d'emblêmes. Généralement l'élégance de la composition et la correction du dessin caractérisent ces figures; et, s'il s'en trouve parfois, tels que ceux de 1661, 1667, 1672, dont l'exécution est assez grossière, il en est d'autres, par compensation, qui sont d'un fini et d'une perfection achevée. La petite figure équestre gravée sur les jetons de 1697 est en ce genre un petit chef-d'œuvre, dont notre dessin n'a pu rendre toute la délicatesse. Les revers allégoriques de 1682, 1692 etc., ne sont pas moins remarquables de dessin; un autre jeton de 1692 reproduit une vue complète de la ville de Lyon et de tous ses monuments reproduits avec une fidélité scrupuleuse et inouïe eu égard à l'exiguité de l'espace.

La finesse et la perfection des figures héraldiques de nos médailles consulaires est moins surprenante, car notre ville est une de celles où l'étude du blason a été le plus heureusement et le plus assidûment cultivée. Les casques, les lambrequins, les couronnes, les supports sont reproduits sur ces jetons avec une variété infinie et toujours heureuse; les cartouches qui entourent les écussons forment une mine inépuisable d'ornements où les transformations de l'art dans les deux siècles se déroulent retracées par la main des artistes contemporains.

Les écussons conservèrent la forme ordinaire jusqu'en 1680, que l'ovale fut adoptée; au milieu du XVIIIe siècle on voit s'y glisser quelques modifications. Les premiers supports se montrent vers 1675, et, à partir de 1680, ils décorent exclu-

(1) Quelques-uns, au milieu du XVIIe siècle, ont eu jusqu'à 34 millimètres de diamètre; mais ces exemples sont rares. La dimension la plus ordinaire était de 31 millimètres.

Digitized by Google

sivement les armes du prévôt des marchands. En 1704 le comte de Garnerans, prévôt des marchands, ayant substitué une couronne au casque qui surmontait le blason, ses successeurs, même ceux qui n'étaient pas titrés, adoptèrent cet usage et, par la suite, les simples échevins s'arrogèrent également ce droit. Dès cette époque, comme de nos jours, la couronne de comte fut un ornement banal, dont les gentilshommes sans titres et jusqu'aux roturiers décorèrent leurs armoiries.

Ce fut pendant une quarantaine d'années environ, de 1659 à 1697, que les compositions allégoriques furent appliquées aux jetons. Le P. Menestrier, grand créateur de devises et d'emblèmes, dut proposer cette innovation et la faire adopter, son goût et son influence se retrouvent tout entiers dans ces figures. On y rencontre quelques allusions à des faits historiques, tels que la première entrée de Louis XIV à Lyon, en 1659, et la naissance du duc de Bourgogne en 1682; les autres jetons renferment presque tous des emblèmes élogieux en l'honneur du Roi et du Consulat.

Le plus ancien artiste à qui l'on puisse attribuer la gravure de nos jetons est Varin, graveur de la monnaie, établi à Lyon depuis 1642. On doit citer, vers le même temps, Gendre et Clément, puis les Jacquemins qui, pendant tout le XVIIIe siècle, furent, de père en fils, les graveurs en titre de la ville (1). Ils eurent pour collaborateurs Gentot, Bigant, et enfin le célèbre Duvivier, dont l'habile burin a gravé, dans la seconde moitié du dernier siècle, nos jetons consulaires les plus élégants.

Aug. Dériard et A. Steyert.

(1) Le dernier des Jacquemins, qui peut-être avait pris part aux excè de la Terreur, périt dans les massacres des prisons en 1797.

Digitized by Google

MOSAÏQUES D'UN RÊVEUR

TROISIÈME SÉRIE.

C'est une chose bien admirable que la simplicité des moyens matériels mis par la nature au service des arts. Chacun de ceux-ci, avec des formules extrêmement restreintes, arrive à des combinaisons d'une variété infinie.

Les signes qui traduisent l'idéal ne sont rien, et ils expriment tout.

Considérez le langage : avec vingt-quatre lettres, il suffit à rendre les innombrables formes de la pensée humaine. Il n'est rien dans le monde visible et invisible qui ne puisse être reproduit avec clarté et magnificence par l'alliance et le jeu de ces quelques caprices géométriques appelés les caractères de l'alphabet.

Prêtez l'oreille aux doux bruits de la musique. Quelle fécondité! Quelle variété, quelle richessse dans leurs vastes combinaisons! Quel monde d'idées et de sensations cela réveille! Quelles échappées sur l'infini cela ouvre à l'âme! n'est-ce pas?

Eh bien! c'est avec sept tons et autant de demi-tons seulement que ces prodiges s'accomplissent. Ils suffisent pour donner un corps à tous les sentiments humains, pour réaliser les harmonies et les mélodies inépuisables

Digitized by Google

qui jaillissent et jailliront toujours du cerveau des compositeurs.

Admirez les créations des grands peintres; absorbez-vous dans la contemplation de ces chefs-d'œuvre qui reflètent la nature entière et toutes les choses humaines; vous restez confondus en vous rappelant que sept couleurs simples et primitives, décomposées par le prisme solaire, produisent la série infinie de tons et de nuances que l'artiste confie à sa palette.

Que si de là vous passez à l'architecture, cet art grandiose qui est le plus puissant interprète des majestés de l'esthétique, vous vous étonnez à la pensée que des blocs d'une pierre atone et inerte puissent traduire la gamme infinie des lignes dans l'horizon.

Et quand l'homme avec si peu de chose arrive à des créations aussi gigantesques, faut-il s'étonner que Dieu ait fait le monde de *rien?*

II.

Il en est des historiens qui écrivent l'histoire sur des matériaux de seconde main, comme des narrateurs qui décrivent un pays sans l'avoir vu et d'après les relations qu'ils en ont lues.

Rien ne peut remplacer pour l'historien les documents originaux; c'est en vain qu'il aura fouillé toutes les compilations faites sur une période historique, et qu'il se sera assimilé la moelle de toutes les recherches et de toutes les éruditions antérieures à la sienne; s'il n'a point pénétré lui-même et personnellement dans les

Digitized by Google

sources où se sont puisées ces érudictions, il ne sera qu'un compilateur, un copiste et un annaliste sans originalité.

La pratique des sources, la connaissance des matériaux premiers sont une mine inépuisable où se trouvent toujours de nouveaux et riches filons. C'est un prisme à mille reflets changeants et variés que chacun voit et perçoit à sa manière. Tel d'entre eux sera vu bleu par Salluste et rouge par Tacite.

Les faits historiques sont comme le caméléon, ils changent de nuance suivant le jour où on les contemple. Des impressions contraires et diverses et des aperçus toujours neufs naissent de l'examen des textes primitifs ; quiconque n'a pas eu recours à eux et s'est retranché dans l'étude des textes secondaires reste fatalement étouffé dans le moule de ceux-ci ; il n'a jamais d'initiative et de visées nouvelles.

Ce résultat est exactement le même pour ceux qui font des récits de voyages et des descriptions de pays sur la foi des livres et des relations d'autrui. Leurs appréciations ont beau se trouver exactes et précises, il leur manque la vie, l'âme et la chaleur, ce ne sont que de pâles redites. Rien ne supplée à la vue par soi-même des lieux et des mœurs que l'on juge et que l'on décrit. Il y a, dans le panorama de l'univers une multitude de spectacles variés suivant le regard qui les embrasse ; telle ville, tel paysage, telle race ont des aspects qui se révèlent à un observateur, et qu'un autre ne saisit pas. Les mœurs et les paysages surtout offrent au voyageur des nuances infinies ; c'est un clavier dont les notes se modifient au gré de la main qui

Digitized by Google

le touche. Donnez-moi cent relations d'un voyage en Orient ou en Italie, je les lirai toutes avec intérêt, si elles sont bien faites, et chacune d'elles, à coup sûr, m'offrira des points de vue nouveaux,

III.

La synthèse est le signe d'élection et la méthode instinctive des penseurs vraiment grands. Tous les grands esprits sont synthétiques. Nous entendons par synthèse cette faculté coordinatrice et absorbante en vertu de laquelle le génie assimile et fusionne en lui toutes les forces divergentes de la pensée humaine, et toutes les manifestations de la nature. Les cerveaux de cette trempe sont comme des alambics; ils distillent avec une implacable activité toutes les émanations hétérogènes de notre planète, morales ou physiques, bonnes ou mauvaises, pour en condenser l'essence dans ce vaste récipient qu'on appelle leurs créations. Chez eux, l'entendement est si développé, la perception si subtile et si intuitive, l'esprit tellement généralisateur, qu'ils embrassent d'un coup d'œil le fort et le faible, le bien et le mal de chaque chose, et distinguent sans effort et avec lucidité les séries entières des effets et des causes.

De pareils esprits sont ordinairement peu passionnés parce qu'ils comprennent et expliquent tout. Pour plusieurs d'entre eux le monde entier n'est qu'un immense et prestigieux kaléïdoscope dont les scènes variées en bien ou en mal ne sont que les manifestations passives, les résultantes fatales des forces organiques et multiples de l'univers.

Digitized by Google

Aussi, la tolérance est-elle chez eux très-étendue; ils n'aiment à condamner ni les faits ni les personnes, ce qui les fait passer ordinairement pour sceptiques et indifférents; c'est une erreur. Il y a trop de transcendance dans leur jugement pour qu'ils n'aient pas des opinions faites et arrêtées sur toutes les matières essentielles; mais ils respectent, admettent, comprennent et mettent en œuvre, avec un éclectisme souverain, toutes les opinions humaines.

On ne saurait nier cependant que l'égoïsme et la froideur n'accompagnent souvent leur tolérance universelle. Les hautes régions où ils se meuvent les éloignent trop de l'humanité pour laquelle ils professent, cela se comprend, le mépris qu'elle inspire à tous ceux qui l'ont fouillée de près. Ils ne se sentent pas assez solidaires d'elle, et veulent trop vivre en dehors de ses misères et de ses faiblesses. Ils sacrifieront comme Goëthe, toutes les affections, tous les amours, à une idée, à une conception. En cela, ils procèdent comme la nature, qui, silencieuse et féroce égoïste qu'elle est aussi, dissout et détruit tour à tour toute chose, pour recréer et reconstruire ensuite.

Selon nous, cette tolérance olympienne des grands esprits est un des caractères distinctifs du génie, un de ceux qui le séparent du simple talent. Le talent, qui est plus spécialiste et bien moins synthétique que le génie, embrasse et perçoit beaucoup moins que lui, partant, il est plus étroit et plus exclusif. C'est dans les gens de talent que vous rencontrez les hommes passionnés, systématiques, haineux et militants, voués à des opi-

Digitized by Google

nions absolues, ne comprenant et n'excusant rien de ce qui dépasse leur ressort ou leur système.

Aussi bien, n'y a-t-il rien au monde de plus antipathique que le génie et le talent ; ils s'abhorrent mutuellement.

Parmi les génies synthétiques, ceux de la plus haute lignée que nous puissions rappeler, sont à notre sens : Aristote et Socrate, en Grèce ; Lucrèce, Horace et Cicéron, à Rome ; Montaigne, Labruyère, Molière et Balzac le romancier, en France ; Shakspeare et Byron, en Angleterre ; Goëthe en Allemagne ; Cervantes, en Espagne, et Machiavel en Italie.

IV.

In medio stat virtus.

L'expérience de la vie fait vivement sentir toute la valeur de cet axiôme, si heureusement formulé par un grand poète philosophe, dans cette belle langue latine dont la précision est intraduisible.

Oui, c'est bien dans le milieu des choses que résident la vertu et surtout la *force*, pour bien faire exprimer au mot *virtus* le sens complexe qu'il renferme.

Aux esprits droits et justes qui réfléchissent, la pratique du monde enseigne que les opinions et les choses humaines sont une vaste et perpétuelle rotation, une orageuse marée dont le flux et le reflux changent suivant les heures et les saisons.

Tout varie suivant les points de vue où l'on se place. *Vérité en de çà des Alpes, erreur au delà*, a-t-on dit. Ce qui est bon à Paris ne l'est pas au Caire, et ce qui l'est

Digitized by Google

au Caire ne l'est pas à Pékin. Ce qui était admis il y a un siècle ne l'est plus maintenant; et telle politique approuvée il y a vingt ans semble maintenant une erreur et une faute.

Il n'y a pas au monde de thèse au sujet de laquelle le pour et le contre ne puissent se plaider avec un égal succès. Rousseau apologiste du suicide est aussi éloquent que Rousseau qui le flétrit.

Bref, il semble que le *oui* et le *non* de toutes les choses de ce monde soient contenues dans les deux plateaux d'une balance mystérieuse qui oscillent toujours sans jamais se fixer dans la juste mesure.

Et cependant cette juste mesure est quelquefois rencontrée par des hommes dont le tact exquis et l'extrême bon sens finissent par créer un équilibre dans cette oscillation des idées et des principes. Cette faculté est fort rare. Il faut du reste qu'elle s'allie à une expérience mûrie, et alors elle constitue les vrais sages dont le nombre est si restreint. La sagesse, dans le sens le plus exact du mot, n'est que la pondération rationnelle des idées et des opinions; si le génie s'y ajoute, il en résulte alors une de ces natures transcendantes qui sont de temps à autre les météores de l'humanité.

Malheureusement cette puissance de pondération se trouve bien plus fréquemment chez les penseurs que chez les hommes d'action, et c'est pour cela qu'il y a si peu de héros sages. Alexandre, César et Napoléon ne sont pas des héros sages. Charlemagne mériterait mieux ce nom.

Mais cette magnifique faculté de la pondération intellectuelle, gardez-vous bien de la confondre avec le

Digitized by Google

scepticisme. Un abîme les sépare. Le scepticisme qui est l'incertitude érigée en principe n'engendre que faiblesse, impuissance et stérilité, tandis que l'équilibre des idées est la force et la fécondité.

Virtus! ce mot comprend tout; force, vertu, sagesse, fertilité. C'est le miel des idées et des choses concentré dans le cerveau des sages; comme dans une ruche précieuse, ce miel si rare ne se butine que dans les *milieux*.

Les opinions extrêmes et tranchées n'amènent jamais de résultats sérieux et durables. Elles ne sont pas la faiblesse, comme le scepticisme, mais elle sont une force aveugle et pervertie. Elles ont la puissance du moment; elles entraînent parfois des mondes et des siècles à leur remorque; mais elles meurent quand la réaction, cette loi à laquelle rien n'échappe, se fait contre elles. La réaction s'attaque aux extrémités, mais elle n'atteint jamais les centres; ils sont immortels comme étant le cœur de l'humanité.

Maurice SIMONNET.

Digitized by Google

LA CHASSE AUX LIONS.

O vous qui vous intéressez aux infortunes d'un pauvre lièvre tué au déboulé dans la plaine du Dauphiné, aux malheurs non moins navrants d'une de ces rares compagnies de perdrix qui piétinent encore dans les montagnes du Lyonnais et que des chasseurs ont dispersées ; vous qui suivez d'une oreille attentive le récit de la mort d'un beau canard au col d'émeraude, au manteau de velours, piqué par le plomb d'une canardière, le long des balmes du Rhône, écoutez le récit d'une chasse lointaine, d'une chasse à un gibier plus terrible que le plus monstrueux sanglier de la Bourgogne, que le cerf le plus fier de Compiègne ou de Fontainebleau.

En lisant dans le *Journal illustré* comment Alexandre Dumas tua son premier lièvre, l'idée m'est venue de vous raconter comment je tuai mon premier lion !

Ne courez pas à la signature..... ce n'est pas Jules Gérard qui écrit ces lignes..... Hélas ! Jules Gérard a trouvé la mort, — une mort tout à la fois misérable et glorieuse en explorant le désert.

Mais j'ai eu aussi mon coup de fusil célèbre; un de ces coups de fusil qui retentissent dans toute l'existence d'un homme, si remplie qu'elle soit par les travaux cynégétiques, littéraires ou autres ; un coup de fusil enfin qui aurait fourni au roi

Digitized by Google

des conteurs et des cuisiniers tous les éléments d'une charmante nouvelle et d'un chef-d'œuvre gastronomique.

Mais il me manque la recette de ces précieux condiments par lesquels le Briarée du feuilleton relève une sauce vulgaire et donne du piquant au plus simple récit.

On ne le verra que trop.....

Pour des motifs étrangers au sujet, je dus, il y a bien des années, faire un séjour de 48 heures à El-A.... entre Philippeville et Constantine.

Il n'était bruit dans le pays que des ravages exercés par un couple de lions qui avait élu domicile dans les gorges d'El-K..., non loin de l'unique source coulant encore malgré cinq mois de sécheresse.

La femelle abattue par un colon français, la semaine précédente, avait eu le temps d'ouvrir, d'un coup de griffe, la poitrine au malheureux et de lui broyer le crâne d'un coup de dent.

Le lion, à moitié enragé, immolait chaque nuit de nouvelles victimes aux mânes de sa compagne..... et à son appétit.

Dans les débits, au marché, partout, c'était un concert d'imprécations à l'adresse du terrible lion.

La mère Thomas, mon hôtesse, mercière, épicière, bouchère, aubergiste à l'enseigne du *Sapeur sans peur*, la mère Thomas, ex-vivandière, égrenait, du matin au soir, un chapelet d'invectives contre le voleur de moutons.

Pourtant aucun de ceux qui portaient sa marque ne manquait à l'appel.

Mais un veau, un veau modèle, venait de se perdre *par la faute du lion* !.....

Un veau exceptionnel, un veau miraculeux, à robe dorée avec l'encolure noire, un veau intelligent, connaissant ses maîtres et destiné, non point au fricandeau traditionnel ni à

Digitized by Google

la rouelle piquée, mais à la reproduction, au perfectionnement de l'espèce, un veau phénomène enfin !.. bien qu'il n'eût qu'une seule tête et quatre jambes !.....

Mais quelle tête et quelles jambes ! !.....

Les circonstances de sa désertion étaient toutes simples.

Un soir, comme le troupeau buvait à la source, un affreux rugissement ébranla l'écho des montagnes....

Et les brebis de se serrer, tremblantes, en masse compacte.

Et les bœufs de se caler croupe à croupe, les cornes basses, les naseaux fumants.

Seul le phénix des veaux, affolé de terreur, prit au galop le chemin des bois.

Depuis lors, pas de nouvelles du ruminant chéri !

— L'enfant de la maison ! disait la mère Thomas en essuyant, du coin de son tablier bleu, le coin de ses yeux rouges.....

. . . . . .

. . . . . .

Un élan sublime me saisit. Les bras tendus, une jambe en avant, comme les Horaces de David, et du ton que durent prendre ces trois citoyens au moment où le peintre les a représentés : Mère Thomas, m'écriai-je, aussi vrai que le soleil nous éclaire, — et beaucoup trop — aussi vrat que défunt le père Thomas se grisait sept fois la semaine, aussi vrai que vous étiez jolie fille avant ma naissance, votre veau sera vengé ! !.....

Or, Jules Gérard et le pauvre colon étaient encore les seuls qui eussent osé demander audience particulière au roi du désert, ainsi nommé, je crois, par antiphrase, vu qu'il fréquente toujours les lieux habités.... pour cause de régime.

Ni Chassaing, ni Bombonel, n'avaient inauguré la brillante série de leurs périlleux exploits.

Digitized by Google

Ceci vous donnera une haute idée de l'éloquence entraînante de la mère Thomas.....

Et de mon dévouement à sa personne.

Pour mûrir mon plan, je m'attablai en face d'un champoreau.

Le champoreau est l'inverse du gloria.

Le gloria se compose de café, de sucre, et d'eau-de-vie.

Le champoreau se compose d'eau-de-vie, de sucre et de café.

On affirme que ces deux mélanges n'ont pas le même goût.

C'est peut-être vrai.

Tout en examinant si la mousse légère formait à la surface du liquide un groupe central, excellent présage, ou un anneau enveloppant, signe infaillible d'insuccès, je réfléchis à cette parole de l'Ecriture :

Malheur à l'homme seul !.....

Mais j'avais deux compagnons à toute épreuve.

Mon chien d'abord, grand et vigoureux métis de braque et de chien courant (un corneau, comme l'on dit dans mon pays) sans pareil pour le lièvre ou la perdrix, mais nullement dressé à la chasse au lion. Celui-là donc m'était inutile.

Puis mon canonnier Bernard, un type, manquant, il est vrai, d'initiative, mais comme Gusman, méprisant les obstacles, ignorant le danger et ne voyant rien que de très-naturel dans les projets les plus gigantesques, si la pensée lui en était suggérée.

Vous lui auriez dit : Nous allons manger à nous deux le rocher de Constantine, qu'il eût usé jusqu'à la racine ses longues dents sur le granit.

Il avait un mot pour répondre à tout :

« Rien n'empêche. »

Digitized by Google

Ce mot peint l'homme.

Il entra justement comme je songeais à lui.

— « Trouvez-moi un gendarme qui vous donne 5 ou 6 « balles de pistolet (mon vieux fusil était de petit calibre). « Prenez votre mousqueton et venez me retrouver ; nous « irons ce soir à l'affût du lion. »

— « Rien n'empêche. »

Une demi-heure après, Bernard revint avec une poignée de balles, qu'il mit dans sa casquette, son mousqueton qu'il plaça dans un angle, un chevreau vivant *pour amorcer le lion*, qu'il attacha au pied de la table, et le brigadier de gendarmerie qui me dit : « *Sauf l'agrément de la société, proba-* « *blement indubitable entre militaires, pour prendre part à* « *la gloire, je viens participer au péril !!.....* »

En attendant, on participa au dîner excitant de la mère Thomas, puis on se promena bras-dessus, bras-dessous, par toutes les rues du village, avec un peu d'émotion et beaucoup de fierté, comme il sied à des gens prêts à s'illustrer par une action d'éclat.

Quand je dis : toutes les rues.... c'est une façon de parler ; El-A...., n'avait qu'une rue ; mais les autres étaient tracées.

On y a peut-être bâti des maisons.

Je m'attendais presque à voir la population semer des fleurs sous nos pas. On devait, me semblait-il, lire sur nos képis :

Voilà ceux qui vont tuer le lion !.....

Nous partîmes au soleil couché : Bernard fit boire au chevreau un grand verre de rhum *pour lui donner courage*.

D'El-A..... à la source il faut une heure de marche. On suit d'abord la route frayée, puis on tourne à droite pour remonter le lit pierreux d'un torrent.

La fontaine jaillit parmi les galets, forme une mare circulaire, et se perd ensuite sous le sable.

Digitized by Google

C'est un site imposant et grandiose.

La rive droite s'élève par gradins successifs jusqu'au sommet d'El R..., que dominent deux pitons géants.

Les bruyères, les lavandes, les lentisques, les myrtes, tous les arbustes du Tell, jettent sur les pentes un sombre et odorant tapis, Çà et là, le roc perce la couche de terre, et le squelette de la montagne apparaît à nu, coloré par places de riches tons d'ocre rouge, ou de pâles teintes d'un gris bleuâtre ou rosé.

La rive gauche, plate et basse, se couvre d'une végétation touffue et luxuriante. C'est un océan de verdure, d'où surgissent des massifs de frênes, des trembles séculaires et de noueux chênes-lièges.

La vigne sauvage et les lianes se cramponnent aux troncs rugueux, escaladent les hautes branches, s'élancent d'un arbre à l'autre, couronnant ces mouvantes colonnades d'arceaux aériens et de frêles guirlandes.

Au bord de la fontaine, un hémicycle ras et nu, foulé par mille empreintes diverses, recouvert d'une coupole de feuillage, semble le chœur d'un gothique édifice.

. . . . . .

Bernard attacha le chevreau à une ronce, et nous prîmes position de manière à nous prêter un mutuel appui.

La nuit vint rapide et sans crépuscule, et presque aussitôt commença un étrange concert.

On eût dit que de cinq lieues à la ronde toute la faune algérienne se donnait rendez-vous à l'abreuvoir.

Les chakals aux cris flûtés, les renards glapissant comme la clarinette, les sangliers grognant comme le violoncelle, la hyène aux sanglots éplorés, comme la finale d'un air de trompe, le porc-épic renâclant comme une cornemuse et la rauque cohorte des oiseaux nocturnes faisaient leur partie

Digitized by Google

dans une effroyable symphonie appropriée à cette nature abrupte et sauvage.

Puis le tumulte s'apaisa peu à peu. Chaque bête désaltérée se mettait en quête de la proie ordinaire. La lune se leva, radieuse, entre les pics d'El-K...

Les arêtes, les plans saillants, tous les reliefs de la montagne s'illuminèrent de blanches lueurs, tandis que les creux des ravins et des gorges devenaient, par opposition, plus sombres encore.

Sur ce fond splendide, le profil de la forêt se découpa vigoureusement, comme les décors d'une scène immense soudainement éclairée, et des myriades de paillettes scintillantes firent rayonner le petit lac comme un éblouissant kaléïdoscope.

Autour de nous, c'était un chaos d'ombres et de lumières heurtées, les hautes silhouettes des grands arbres, les dômes trapus des oliviers, les bizarres enroulements des lianes, les lignes tourmentées des branches mortes, masses confuses où l'œil découvrait les plus singulières combinaisons de formes, les plus capricieux effets : porches obscurs, longues avenues, spectres de nains ou de géants, animaux fabuleux, toute une création mystérieuse et fantastique.

Mon imagination peupla la solitude. Je vis les sylphes et les péris danser joyeusement sous la feuillée, les lutins frôler de leurs ailes les rameaux argentés des trembles, et les djinns mener, parmi les hautes herbes, leur ronde échevelée.

C'est vous avouer que je suis un pauvre chasseur à l'affût.

Je m'abandonnais tout entier aux charmes de la rêverie quand une voix formidable passa dans l'air. Presque aussitôt, sortant de je ne sais où, sur la pente d'un mamelon, la bête monstrueuse apparut.....

Digitized by Google

J'avais entendu rugir le lion à Jemmapes, à Guelma, et ailleurs, et jamais sans un léger frisson.

Cette fois, je constate avec orgueil que son cri et son aspect me laissèrent parfaitement calme.

Je ne trouvai pas à cette voix sa sonorité habituelle et surtout cet éclat puissant, ce timbre cuivré qui fait qu'elle paraît sortir d'une poitrine de bronze.

C'est tout naturel, pensai-je, il a le gosier sec ; le siroco l'a enroué.

Le lion descendait au pas vers la fontaine ; il était démesurément haut sur jambes. Sa croupe fauve ressortait en pleine lumière, tandis que la partie antérieure de son corps, soit par sa position, soit par sa teinte naturelle se détachait à peine sur le fond brun des bruyères.

Les ondulations du terrain le cachaient à mes compagnons ; parfois même je le perdais de vue dans les broussailles.

Enfin, à trente pas au plus, au bord de la mare, et parmi les roseaux, je distinguai assez nettement sa tête énorme et son train de devant.

Il avait le poitrail et l'encolure noire: ces lions-là sont les plus terribles....

Ses yeux brillants se fixaient sur le pauvre chevreau qui bêlait à tue-tête, et s'élançait vers lui, de toute la longueur de sa corde. — Preuve évidente de la fascination qu'exerce sur leur proie le regard des grands carnassiers.

Solidement appuyé, un genou en terre, je visai à l'épaule qui se présentait à souhait et je fis feu.

Je m'attendais à voir le monstre tomber sur moi gueule béante, griffes étendues. Rien de semblable n'arriva.

Le bruit d'un galop claudicant, puis la chute d'un corps sur les herbes sèches ; ce fut tout.

Ma poitrine serrée se dilata avec un indicible sentiment de bien-être.

Digitized by Google

Bravo, me dirent mes compagnons qui étaient déjà à mes côtés. Il a son compte. . . . . .

« Rien n'empêche, fit Bernard ; mais il faut attendre le jour « pour le chercher. Ces bêtes-là, *c'est traître comme tout !* »

La motion fut trouvée prudente et nous reprîmes, triomphants, le chemin d'El-A... attentifs pourtant aux murmures de la forêt, et sondant de l'œil les profondeurs du halier.

La mère Thomas veillait encore et confectionnait à notre intention une soupe au fromage pantagruélique. Cinq ou six buveurs profitaient de l'occasion pour *s achever*. On se leva à notre entrée.

— Eh bien?....

— « Eh bien, c'est fait, » répondis-je simplement ; et j'ajoutai avec une modestie exemplaire :

« Peuch ! ce n'est pas le diable !..... »

Les grandes joies et les grandes douleurs ôtent l'appétit.

J'allai donc me coucher sur la paille du fenil, unique lit de cette hôtellerie patriarcale et primitive.

Jusqu'à l'aube, je rêvai de chasses nemrodéennes. Jules Gérard ne m'arrivait pas au coude. Ce n'était plus un à un mais par bandes, que j'exterminais les lions. On m'accorda un congé illimité jusqu'à extinction complète de la race. La maison paternelle était toute tendue de royales dépouilles à griffes dorées. On m'érigeait une statue équestre sur la place du Palais, à Constantine, et ma monture était un lion sellé et bridé.

Au petit jour, on se mit en route avec la voiture à âne de la mère Thomas, quatre indigènes matineux, et mon chien Saïd.

Je voulais montrer à ce dernier quel beau coup avait fait son très-humble serviteur.

Près de la fontaine, de larges traces de sang tachaient le sol.

— « Cherche, Saïd, cherche !..... »

Digitized by Google

A ma grande surprise, Saïd se mit tranquillement à lécher le gazon.

— « Rien n'empêche, c'est un rude chien, dit Bernard, il boit du sang de lion !..... »

— « Cherche, Saïd, cherche ! ! »

Le chien comprit enfin qu'il fallait remonter à la source de ce sang et partit sans hésiter, hurlant sur la piste.

— « Rude chien, répétait Bernard, rude chien !..... »

Tout à coup Saïd s'arrêta court et je le vis flairer une masse rousse couchée dans les bruyères.

Je jetai un cri insensé et en trois bonds je fus près de lui.

Mais alors un nuage passa devant moi, il me sembla que j'allais tomber foudroyé !

Cet objet fauve que mon chien flairait, cet animal qui était là,... gisant à mes pieds,... avec un magnifique coup de feu à l'épaule,.... mon lion, enfin, mon lion ! ! !.....

. . . . . .

C'était le veau de la mère Thomas !

Je voudrais bien pouvoir vous dire comme Alexandre Dumas l'histoire de mon dernier lièvre (c'est-à-dire de mon dernier lion) ; elle ne serait pas moins amusante, si je vous la racontais.....

Deux choses me retiennent :

D'abord j'ignore si mon récit vous a intéressés.

Et ensuite.....

Je n'ai pas tué d'autre lion.....

DES ESSARTS, Lieut. d'Artillerie.

Lyon, 20 décembre 1864.

Digitized by Google

NOTES SUR L'EXPOSITION DE 1865.

Toute exposition se réduit, en définitive, à quatre ou cinq tableaux qui absorbent l'attention des visiteurs au détriment des autres. Un peintre veut-il *faire du bruit dans le monde*, acquérir une notoriété hors de discussion, il faut qu'il parvienne à être des cinq; il faut frapper fort; pour cela les moyens sont très-variés et doivent se renouveler sous peine d'être stériles. Après une période d'engouement pour les nudités, faites de la peinture ascétique; après avoir exagéré la sécheresse du dessin, exagérez l'éclat de la couleur; après d'immenses cadres, arrivez aux sujets microscopiques; l'important est de se faire remarquer, chose difficile dans une arène où se pressent tant de vaillants lutteurs; il faut que le public, avide de nouveautés, se fasse bousculer, étouffer, écraser devant vos productions: alors vous avez réussi, vous êtes célèbre.

Cette méthode est vicieuse, les artistes le savent et sont malgré eux obligés de la suivre. A ce compte, dira-t-on, le talent n'est donc plus qu'un paradoxe, et comment nous faire croire qu'il suffise d'un peu d'audace, de beaucoup de réclames, et de prendre le rebours des opinions reçues pour faire triompher une croûte? Je suis loin de dire cela. On ne réussit pas en vertu de la puissance du charlatanisme si le talent fait défaut, et, en thèse générale, le talent finit toujours par se faire connaître. Mais laissons, je vous prie, amis lecteurs, les

Digitized by Google

extrêmes médiocrités comme les extrêmes supériorités ; ce n'est pas sur elles que l'on peut asseoir une théorie ; c'est sur cette moyenne de talent, assez forte pour mériter l'éloge, pas assez éclatante pour s'en passer.

A ceux-ci s'applique le *Vœ victis*. Etant donné dix artistes de mérite égal dans un milieu ordinaire, non hors ligne, deux réussiront parce qu'ils ont *su faire*, huit resteront oubliés, on ne les aura pas même regardés.

Et à quoi ai-je prétendu en venir avec ce début? A expliquer que dans ce compte-rendu très-succinct, le silence absolu ou le laconisme à l'égard de tant de peintres, n'indique nullement l'intention de les dénigrer ; il faut avoir quelque chose à dire. Or, quand un peintre déjà connu et apprécié continue à bien faire sans rompre avec ses procédés habituels, sans étonner par un saut inattendu, que peut-on en dire? Rien, sinon qu'il n'est pas inférieur à lui-même. Nous préférerions une énormité qui fournirait un bon alinéa de discussions. Personne n'ignore la longue série de chefs-d'œuvre déroulée par *Saint-Jean*, depuis le jour où il exposa pour la première fois jusqu'à l'année regrettable de sa mort : à chaque salon, il faisait mieux. Ses progrès, comme tout progrès véritable, arrivaient sans secousse, comme des fruits à leur parfaite maturité ; une perfection de plus semblait le résultat normal de ses travaux antérieurs. Tribulation pour l'écrivain chargé d'en rendre compte, toujours obligé de parcourir le même cercle de formules laudatives. *Saint-Jean*, homme d'esprit autant que poète de la couleur et de la forme, comprit bien que les *Athéniens* se lasseraient de l'entendre appeler le peintre par excellence des fleurs et des fruits. Un beau jour, il exposa, lui l'amant passionné de la belle nature, de la nature choisie, telle qu'elle devrait être en sa libre expression et non telle qu'elle est, torturée par les caprices et l'incurie, il exposa un portrait *réaliste*, une tête de vieillard vulgaire

Digitized by Google

avec le détail minutieux de toutes ses aspérités de tons et de lignes, de ses rides et de sa décrépitude. Ce fut un coup de théâtre, un feu croisé d'exclamations; les uns se lamentaient, les autres se frottaient les mains et voyaient déjà *Saint-Jean* enrôlé dans le bataillon dont *Courbet* est le général. En résumé, ce tour réussit; on eut plus d'entrain et plus d'attraction que jamais pour les pêches veloutées et les transparents raisins. *Saint-Jean* avait fait un repoussoir.

Choisissons en premier lieu un tableau qui domine l'exposition de 1865, et saisit bon gré mal gré le spectateur, *les Hébreux conduits en captivité*, de *M. Bellet du Poizat*; bon gré mal gré aussi, il faut avouer avant toute analyse que ce tableau, par sa composition et sa couleur, s'élève bien au-dessus de tant de scènes anodines, de tant de lieux communs auxquels une certaine habileté sert de garantie. Nous n'avons jamais conçu pourquoi on se donnait tant de peine, pourquoi on dépensait tant de science dans la reproduction d'un vulgaire intérieur, d'un paquet de carottes dont à chaque instant nous pouvons contempler le modèle. Parlez-moi de cette toile éclatante, de cette foule bigarrée, pittoresque, qui vit, qui marche, qui se tord, de ces groupes que l'on ne rencontre pas dans un carrefour ni dans nos boutiques, mais qui sont éclos d'une puissante imagination. C'est l'ébauche d'un chef-d'œuvre de premier ordre..... Oui, mais ce n'est qu'une ébauche. Regardez plus attentivement : une foule de choses restent dans le vague et ne sont qu'indiquées; un anatomiste découvrirait à coup sûr certains bras et certaines jambes en hostilité avec les proportions du corps humain. Quant à la couleur, elle procède de la théorie des décors ; de près, on n'y comprend rien : ce sont des plaques juxtaposées, oui ; mais éloignons-nous à la distance voulue par les lois de l'optique. Quel changement! Comme tous les plans se déroulent avec art, comme malgré cette concentration de teintes en vue d'un

Digitized by Google

effet général, les détails semblent achevés et accusés avec précision ! Il ne faut pas regarder un tableau avec le bout du nez, et que nous importe quelques incorrections de muscles, quelques costumes peu conformes à la science archéologique? Cela est beau, cela nous émeut, nous saluons dans cet auteur l'inspiration, la verve et le sentiment de la grande peinture ; cela nous suffit.

Voici, je crois, ce qui se dit en face des *Hébreux*; passons à l'autre extrémité de la galerie et admirons un autre ouvrage de *M. Bellet du Poizat*. On n'en parlera moins et cependant il n'est pas inférieur en son genre. C'est une Marine, une étude si l'on veut, sans le moindre artifice de composition, une jetée comme on en voit n'importe où, battue par des vagues boueuses, éclairée par la lumière égale et blafarde d'un ciel nuageux. Rien de plus vrai que le ton et l'agencement des eaux, avec peu de chose, quelques touches adroites, cette surface horizontale acquiert une profondeur infinie, on mesure la distance entre le cadre et la jetée sans l'aide d'aucun objet placé là pour servir d'échelle de proportion, par la seule puissance du coloris, par l'habile gradation de contours indiquant le mouvement des eaux.

Le second tableau-type de l'Exposition représente *Henri de Guise jurant de venger son père assassiné*, etc. Il est de *M. Comte*. C'est une tout autre manière. En dehors de la beauté absolue qui échappe à l'humanité, les modes d'expression de la beauté relative varient à l'infini ; il ne faut en exclure aucun ni imposer aucune formule tyrannique. Rien n'est beau que le vrai, mais avec notre nature finie les règles exclusives sont quelquefois arbitraires, et ne mènent pas toujours au vrai. Voici deux tableaux supérieurs, ils dérivent de procédés différents et tous deux sont aussi vrais l'un que l'autre ; de même le ravissant *Effet du matin*, de *M. Viot* (n° 683), traité dans un style vaporeux, frais, léger de feuillage, un peu

Digitized by Google

symétrique d'arrangement, est aussi *nature* que le *Ravin de Charbonnières*, de *M. Allemand*, paysage vigoureux, étudié, hardi et presque sauvage de touche; que le *Port de Rix*, de *M. Appian* (n° 11), peinture fine, lumineuse, spirituelle si l'on peut appliquer cette épithète à la peinture. J'ai cité là comme accessoires d'une théorie, trois des meilleurs paysages de l'exposition, et certes, ils occuperaient partout le même rang; il y en a d'autres, l'expression d'une autre façon de voir et de rendre la campagne et qui corroborent mon assertion. Sans vouloir discuter chacun d'eux, qu'il me soit permis d'indiquer le *Samaritain*, de *M. Ponthus-Cinier*, le *Coucher de Soleil*, de *M. Busson*, le paysage classique et bleu, de *M. Flandrin*, et celui de *M. Servant*, toujours noble et mélancolique, mais un peu jaune.

A un degré moins important comme invention, remarquons la *Ferme au soleil couchant*, de *M. Chevallier*, consciencieuse étude de terrains et d'arbres; les *Bords de l'Oise*, de *M. Daubigny*, grande réputation, méritée sans doute par une extrême facilité à saisir les nuances du crépuscule, peu de dessin, des arbres et des terrains à peine ébauchés; on comprend qu'un tel peintre peut faire de très-belles choses, seulement il ne s'en donne pas la peine. Un coup de brosse, voilà un arbre à peu près, c'est une masse, une indication sommaire. *M. Fonville fils*, *une matinée*; elle promet beaucoup, grande entente dans la distribution des lumières et des ombres, dans l'arrangement des fabriques; c'est la bonne voie. Les *Vaches*, de *M. Humbert*. Admirons, *MM. Castan*, *Lortet*, *Joannin*, *Girardon*, les illustres Belges, *MM. Kœldorf* et *Kindermans*, Pourquoi faut-il être obligé de passer si rapidement? Et je m'aperçois que je viens de commettre une parenthèse démesurée, une digression outre mesure, et que j'en suis resté à *M. Comte* au moment le plus intéressant.

M. Comte pousse très-loin le soin des détails, tout est fini,

Digitized by Google

correct, rendu avec précision. Cette perfection dans les accessoires est une qualité dans un tableau de petite dimension; elle constitue le *tableau de genre* et serait déplacée dans une grande toile, dans un sujet compliqué. C'est de la peinture intime, on peut la voir longtemps, la déguster, l'analyser comme les rares chefs-d'œuvre de la littérature imprimés in-32, que l'on aime à avoir sans cesse sous la main, à lire à petites doses, dont on fait des amis de cœur et non des compagnons d'une débauche passagère. L'ensemble ne souffre en rien de cette perfection, ce n'est pas une machine à grand effet, et les détails puérils en eux-mêmes servent à l'intelligence du sujet. C'est une vignette si l'on veut, plutôt que de la grande peinture, soit; mais cette vignette est parfaite en son genre. Ma tâche est à peu près finie. Cet article ne devait être qu'un *croquis*, n'en faisons pas une *page complète*, et bornons-nous maintenant à citer dans chaque spécialité les noms qui nous semblent donner lieu à quelques remarques.

Peinture de portraits, genre ingrat quand il ne s'applique pas à des notabilités, et surtout avec nos costumes. *M*lle *Wagner*, *M. Montessuy*, *MM Sebelon* et *Gaillard*.

Tableaux de genre. Ils sont toujours remarquables; c'est la vraie peinture moderne, celle qui se nourrit de fantaisie, de chic, d'effets qui surprennent ou titillent agréablement le sens de la vue; on peut y ajouter la peinture de fruits et de fleurs qui possède les mêmes éléments de succès, et dans laquelle Lyon est d'une supériorité incontestable. Que de richesses! on ne sait lesquelles choisir. *Science et foi*, par *M. Carrey; Art et gourmandise*, par *M. Vollon*. Il est difficile d'aller plus loin en *nature morte*; *nature morte*, cela veut dire une toile où l'on entasse toutes sortes d'objets dans le simple but de satisfaire les regards par des formes agréables, curieuses, bizarres, ou par une scrupuleuse fidélité d'imitation d'objets que vous coudoyez à chaque pas, ou sim-

Digitized by Google

plement par un amalgame heureux des couleurs les plus riches et les mieux assorties. Celui qui ne possède qu'une seule de ces spécialités tombe dans le genre niais ; celui qui les réunit et y ajoute ce je ne sais quoi, émanation du génie en travail, élève ce genre à la hauteur de la grande peinture. Tels sont *MM. Carrey* et *Vollon* ; ne les chicanons pas sur leurs titres un peu alambiqués. Comment réunir sous l'apparence d'une pensée une, tant d'objets disparates sans un titre, lequel au fond n'est qu'un prétexte. *Science et foi*, c'est un crucifix en vieil ivoire, un livre de *Cabale*, un encrier de faïence, une montre des âges primitifs, que sais-je encore? *Art et gourmandise*, c'est un singe et une guitare. Mais quel art dans ce pêle-mêle, quelle brosse, quelle magie de couleur! Comme les nuances si criardes, si discordantes prises individuellement et mal éclairées, viennent s'arranger et se fondre dans un tout harmonieux, sans perdre leur valeur intrinsèque. L'ivoire reste de l'ivoire; le blanc de la faïence ne nuit pas au blanc du livre et ne se confond pas avec lui. Cette guitare va soupirer quelque accord. Petits objets, grands tableaux.

En fait de fleurs et de fruits brillent *MM. Maisiat*, *Reignier*, *Chabal-Dussurgey*, *Lays*, *Perrachon*, *Pizzety*, *Valentin*, *Bruyas*, *Mmes Puyroche-Wagner* et *Berthod*; *M. Lépagnez*, un grand coloriste; *M. Sicard* et un de ses élèves désigné par de simples initiales, habiles avec les seules ressources de la gouache.

Arrière-boutique et intérieurs rustiques, par *M. Bail*. C'est l'illusion poussée au plus haut degré. *M. Bail* possède une puissance sans égale de coloris, mais c'est tout; ses *intérieurs* de boutiques ou de fermes sont copiés sur nature sans le moindre embellissement, sans même qu'il se soit donné la peine d'en relever, comme les Flamands, la nullité par le choix de détails pittoresques.

Les *Chasses* de *M. Guy* sont très-admirées; vu mon igno-

Digitized by Google

rance en matière cynégétique, je ne puis que les citer au point de vue du paysage; on y retrouve les qualités éminentes de ce peintre : une grande et chaude lumière, une touche brillante et d'une grande franchise.

Viennent encore les ouvrages de *MM. Hillemacher, Philipotteaux, Chatigny, Van Mœr, Ronner* et *Armand Leleux*. anciennes connaissances toujours sûres d'un bon accueil.

Peu de sculpture. L'excellent buste de M. Vaïsse, par *M. Roubaud*, est de la précédente exposition. Un *Christ*, par *M. Cubizole*, travail exquis, tête pleine de noblesse et d'une profonde expression; la draperie un peu écourtée et laissant à découvert la hanche droite est d'un effet maigre, il faut probablement voir là une nécessité résultant de la matière employée. Deux bas-reliefs, par *M. de Parcieux*, une difficulté vaincue, car ce sont des copies de deux tableaux bien connus de Scheffer. Traduire le modèle obtenu par les tailles du burin au moyen de saillies réelles et graduées, c'est un tour de force et un labeur ingrat : M. de Parcieux s'en est habilement tiré.

L'intitulé de ces alinéas est réel, ce sont des notes et non un travail achevé. Si je pouvais retarder jusqu'au numéro d'avril, je rognerais, ajouterais, étudierais afin d'arriver à quelque chose de moins décousu, de moins superficiel..... Mais je ne puis ! Il faut arriver à temps, que les artistes me le pardonnent.

L. MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

Manuel de la Prononciation, par Auguste Peyreigne. Lyon, Glairon-Mondet, 1865, in-8.

Le tourbillon qui entraîne nos lois, nos mœurs et notre civilisation, bouleverse d'une manière aussi profonde et aussi fatale notre belle langue française qui n'est plus aujourd'hui, quoi qu'on y fasse, la langue harmonieuse et sonore des Racine et des Bossuet. Fille de l'Italie, la langue française avait enrichi ses trésors de quelques termes empruntés au grec, et avec ce bagage qu'elle croyait suffisant elle avait traversé trois siècles en produisant des chefs-d'œuvre qui l'ont rendue célèbre; on la croyait à jamais fixée. Tout à coup, les esprits quittant les domaines de l'imagination et de la philosophie, se précipitent vers les sciences exactes et l'industrie; les chemins de fer ouvrent la frontière et les peuples du Nord accourant encore une fois, mais désarmés, nous apportent, avec les inventions mécaniques nouvelles, un nouveau langage, plein d'émissions sourdes et gutturales, de consonnes à déchirer le tympan d'un enfant de Florence ou d'Athènes, de mots enfin que Boileau aurait eu de la peine à faire entrer dans ses vers.

Qu'aurait dit en effet notre pur et délicat poète, lui qui avait failli laisser noyer sa Muse dans les marais de la Hollande, s'il s'était vu chargé d'apprendre au grand roi que le vieil évêque de Worcester, Mgr Stillingfleet, venu par le steam boat (*cetime bott*) du 15, avait pris le railway (*réloué*) du Nord pour assister aux steeple-chase (*cetiple chèze*) de Versailles et qu'il sollicitait l'honneur de lui lire un passage de Shakespeare, avant de repartir pour le Kentucky (*keintuki*) avec mis Edgeworth? (*édgéourte*)?

Ce qui aurait fait reculer d'effroi Louis XIV et sa cour,

Digitized by Google

ce qui aurait épouvanté la plume de Boileau, soit qu'il eût voulu faire son speech en prose, soit qu'il eût essayé de le rimer en une épitre solennelle et pompeuse, est, hélas ! ce que nous lisons tous les jours ce que nous entendons habituellement désormais à notre foyer, dans les comptoirs, à la bourse, à la chambre; c'est notre langage national et nos oreilles, plus robustes que celles de nos pères, acceptent ces sons rocailleux avec la même complaisance et la même facilité que les rudes palais d'Outre-Manche savourent le gin de la vieille Angleterre.

Mais si le gros de la nation parle aujourd'hui le saxon ou l'anglais, si nos relations politiques et commerciales ont fait disparaître, jusqu'aux derniers vestiges, les doux gazouillements de l'hôtel Rambouillet, il est encore quelques esprits rêveurs qui s'attardent à la suite des grands écrivains du XVIIe siècle et qui ont peine à saisir le fin du beau parler d'aujourd'hui

Combien d'hommes, et des plus instruits, n'osent lire le journal à haute voix dans la crainte de rencontrer quelques-unes de ces expressions usuelles dont la prononciation les glace et de trébucher devant les squares (*cèkouères*) de Bellecour, le steamer (*cetimeur*) de Liverpool, le tombeau de Longwood (*longoude*) ou l'histoire de ce sportsman, mort du spleen, en buvant un moos de wiski dans son breack au sortir de son yacht.

C'est pour ces Français d'un autre âge que M. Auguste Peyreigne, un jeune et courageux philologue, vient de publier un *Manuel de la Prononciation*, que nous nous empressons de recommander. Son titre l'annonce, ce Manuel est un dictionnaire des mots français, des expressions étrangères francisées, des noms des villes et des personnages célèbres qui doivent être prononcés d'une manière particulière. Il ne peut remplacer les gros dictionnaires que chacun a entre les mains, mais il les complète ; il ne donne ni les étymologies, ni les explications qui grossissent Littré, Bécherelle ou Landais, mais il contient une foule de

Digitized by Google

mots empruntés à nos voisins et qui ont pris pied chez nous par droit de conquête. Plus libéral que le *Dictionnaire de l'Académie* qui ne regarde pas encore comme français *zouave* et *vagon*, il ouvre ses modestes pages à ces étrangers, dont quelques-uns ressemblent singulièrement à des barbares. Sont-ils bien des nôtres, en effet, ces aldermann, ces alguazils, ces toasts, ces wists, ces zinc que nous trouvons à chacun de nos pas et dont nous faisons un si grand usage? — on, certes, diront les étymologistes. — Mais, oui, sans doute, répondra la nation entière. Supprimez-les, nous ne saurons plus comment parler. C'est pour aider à leur naturalisation que l'ouvrage de M. Peyreigne a été entrepris. Grâce à son livre, trop incomplet cependant, notre langue exprime brièvement des idées qu'on ne pourrait rendre que par des périphrases d'une incommensurable longueur; il met au courant de ces termes quelquefois insolites dont se servent les hommes pratiques et il permet de prononcer aujourd'hui et sans faire sourire ces mots que nous serons peut-être obligés de prononcer à haute voix demain.

Nous disons que le livre de M. Peyreigne est incomplet, c'est notre avis. Cette première édition, fruit d'une idée heureuse, laisse à désirer, soit pour le nombre, soit pour le choix des mots cités. On y trouve des locutions purement latines, telles que: *ab absurdo*, *abditæ causæ*, *alter ego*, *ave Maria*, *invisibilium*, *interdentium*, *noli me tengere*, *verba volant*, qui n'ont rien à faire là; si nous acceptons *boni*, *debet*, *decorum*, *ad libitum*, nous ne pouvons recevoir des citations, des membres de phrase complètement étrangers à notre langue; quelquefois on tombe dans l'enfantillage comme lorsqu'on rencontre: *Degringolando*, que l'auteur traduit: en dégringolant; *pimpesouée*, femme qui fait la précieuse; *ric-à-ric*, avec rigueur. La place aurait été mieux occupée par des termes plus utiles et plus sérieux; enfin le nombre des mots indiqués pourrait être immensément plus grand, même sans beaucoup augmen-

Digitized by Google

ter les noms des hommes célèbres, des villes, des fleuves et des pays dont on a besoin journellement et dont la nomenclature est infinie.

Peut-être pourrait-on encore demander à l'auteur quelle règle il a suivie pour la prononciation qu'il nous impose? Sans avoir de préférence pour l'accent du gendarme Pandore ou pour celui de son brigadier, ne pourrait-on pas désirer autre chose que la mélopée parisienne? Ah! dame! je sais bien que Paris est la tête de la France, mais nous ne pensons pas cependant que l'atticisme du faubourg St-Antoine l'emporte de beaucoup sur celui de Dijon ou de Chambéry. Si M. Peyreigne veut qu'on dise : paille, *paye;* paillasson, *payasson;* une fille, une *fiye* , nous nous rappelons qu'on a aussi dit, là-bas, sur les bords de la Seine, il y a soixante et dix ans : « La épublique est en dangé, paole d'honneu la plus saquée. » Nous donnerait-on aujourd'hui cette prononciation comme la seule bonne parce que c'était celle des pourris du Directoire, et nous obligera-t-on à grasseyer parce qu'on n'admet pas les *r* sur le boulevard des Italiens?

Soyons de notre temps, mais respectons les étymologies, les antiquités, les souvenirs; le passé c'est le charme de la patrie; un pays nouveau ne dit rien au cœur. Ne bouleversons donc pas si légèrement tout ce qui s'est fait avant nous et ne prenons pas une mode passagère, un caprice de Paris pour la règle de la France.

Ces réserves faites au sujet de la prononciation des mots depuis longtemps français, nous louons M. Peyreigne de la pensée qui l'a guidé en nous présentant et en disciplinant les nouveaux auxiliaires que la frontière ouverte a laissé passer. Autrefois, lorsque dans une cité se présentait un voyageur, on ne lui accordait le droit de bourgeoisie qu'après de longues années. Aujourd'hui à qui vient s'établir chez nous, toutes les portes sont ouvertes. Le mécanicien anglais, le tailleur allemand, le chanteur italien sont bien reçus à condition de se rendre utiles. Ce ne sont pas encore des frères; ils n'ont, pauvres gens, ni nos

Digitized by Google

mœurs, ni nos coutumes, ni nos habits, mais nous finirons par nous accoutumer à leurs manières ; ils vont régénérer et fortifier la nation, couvrir nos flottes, remplir nos armées et peut-être ne pourrons-nous plus nous passer de leur concours.

La plupart de ces mots nouveaux qui ont fait irruption dans notre langue, n'en pourront plus sortir. Ils ont altéré la pureté et l'élégance de cette littérature qui avait tant charmé nos pères; ils ont donné une couleur barbare à nos livres et à nos journaux, mais ils répondent à des besoins nouveaux, à des idées nouvelles, à une autre civilisation et nous devons savoir gré à M. Peyreigne qui nous apprend non pas à les chasser, c'est impossible, mais à les plier à notre usage, et malgré leur forme peu attique à en faire des serviteurs dont la présence et le secours sont devenus une nécessité. A. V.

NOTE SUR LES DÉCOUVERTES, FAITES PAR M. RAMSAUER, DIRECTEUR DES MINES, AU HALLSTATT, EN AUTRICHE.

Une note très-intéressante que vient de publier M. Fournet professeur de géologie à la Faculté des sciences de Lyon, rend compte des recherches de M. Morlot, dans quelques exploitations métallurgiques de l'Allemagne. Il existe au Hallstatt, célèbre par ses importantes mines de sel, une vaste nécropole, que le directeur de ces mines, M. Ramsauer, a fouillée avec une scrupuleuse attention. Cette station se trouve placée dans une vallée, dominée par des montagnes qui ont 2,600 mètres d'altitude, et le patient investigateur, pendant une durée de quatorze ans, y a observé 963 tombes, dont les unes contiennent les squelettes, et les autres les cendres des morts; un petit nombre recèle une partie du squelette et des cendres.

Au fond de ces tombes on a trouvé des vases de bronze, des

Digitized by Google

écharpes et des ceinturons également en bronze, et des poignards, des couteaux, des pointes de lance et des haches : ces derniers instruments sont aussi reproduits en fer. On remarque une grande quantité de grains d'ambre pour colliers, et quelques-uns en verre émaillé ; des têtes d'épingles à cheveux en ivoire ; très-peu d'or dont l'analyse indique la provenance de la Transylvanie, et enfin une absence complète d'argent.

M. Morlot nous apprend que Philippe II, père d'Alexandre le Grand fit frapper un nombre considérable de monnaies d'argent, lesquelles furent surtout imitées en grande quantité dans la Hongrie ; or, comme ce métal manque totalement au Hallstatt, il est à présumer que ces tombes sont antérieures au règne de Philippe II de Macédoine.

Il résulte de ces détails que dans l'Allemagne, l'usage de l'or aurait précédé celui de l'argent. Quant au bronze, il ne contient que du cuivre et de l'étain, tandis que l'alliage grec ou romain admettait, à titre d'éléments intentionnels, le plomb et même quelquefois le zinc. Ces faits démontrent donc l'importance de l'industrie dans l'antique Germanie, et les peuples que les Romains ont qualifiés de barbares, étaient certainement parvenus à une civilisation déjà très-avancée.

Ces quelques détails sur l'ancienne métallurgie m'amènent à recommander aux hommes compétents la lecture du livre remarquable de M. Fournet, membre de l'Académie de Lyon et correspondant de l'Institut, sur *le rôle et l'influence du mineur dans les progrès de la civilisation*. — Lyon, 1862.

Paul Saint-Olive.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Rien d'important au *Moniteur*.

— Rome, pour le moment, ne craint plus de tomber entre les mains de son puissant ennemi. L'orage souffle d'un autre côté. Malgré les bruits de guerre qui se font entendre autour d'elle, on dirait que le danger s'éloigne. On sait quels événements sa chute pourrait entraîner. Ce serait le cas de répéter la parole célèbre : *Finis Poloniæ*.

Au milieu de ces troubles et de ces appréhensions, Florence respire, Milan cherche à rétablir son commerce, Lorette, qui avait tremblé pour ses trésors, commence à se rassurer, Trente a rouvert, dit-on, son Académie; Alexandrie plus prudente, au lieu de désarmer, répare ses fortifications.

D'un autre côté, Pétersbourg est sous la pression du pouvoir militaire; Francfort a fermé ses comptoirs; Londres met ses marchandises en sûreté; Chester néglige son commerce de prédilection; Richmond pousse à la résistance ; York et Oxford ont interrompu leurs travaux intellectuels. Leurs habitants si paisibles naguère, ne rêvent plus que combats.

Memphis elle-même sort de sa torpeur ; Athènes, Corinthe et Sparte organisent leurs arsenaux et ne veulent pas être prises au dépourvu. On comprend l'attitude de ces villes guerrières ; il est des noms qui obligent. Un homme qui s'appellerait Hercule ne pourrait vivre en damoiseau ; il est impossible de s'imaginer un zouave peureux comme un lièvre et lâchant pied au premier coup de feu.

On ne sait s'il y aura une fête à Berne, cette année ; il n'y en aura pas à Vevey.

Si la guerre se rallume au printemps, nous craignons un redoublement de calamités pour Troyes et pour Montpellier. Quant à Mâcon, nous ne conservons plus l'espoir de la sauver. L'Europe a tremblé naguère pour elle ; il ne paraît pas qu'elle puisse échapper aux périls qui la menacent ; l'ennemi est à ses portes, la famine est dans son sein. A quelque parti qu'on appartienne, il est permis de plaindre la malheureuse cité.

On voit avec quel intérêt la *Revue* suit les péripéties de la guerre d'Amérique. Qu'on lui pardonne cette excursion dans le Nouveau Monde, elle revient à tire-d'aile dans l'ancien, et se réfugie bien vite, de crainte d'accident, dans les murs de son vieux Lyon, où cependant ne règne pas la paix la plus profonde.

Ici, en effet, nous entendons la voix éloquente des avocats discutant cette affaire Bravay qui a eu tant de retentissement et qui s'est terminée à l'avantage du célèbre et zélé défenseur des intérêts français en Egypte ; là les hommes d'affaires et les huissiers saisissent un chemin de fer, mettent les rail-way en fourrière et apposent les scellés sur la vapeur ; plus loin des artistes, des écrivains, des amateurs s'échauffent autour d'un tableau et crient : — « C'est une croûte indigne de la ville qui ne doit pas l'acheter ! » — ou : « C'est un chef-d'œuvre qui sera l'ornement de nos Musées ! C'est la *Fuchsine*, ce sont les *Mouches*, les *Abeilles*, les *Guêpes*, les Hippophages, les héritiers Pléney ; c'est la guerre autour du tombeau du maréchal Castellane, magnifique morceau d'architecture, suivant les uns, dé-

Digitized by Google

plorable erreur suivant les autres ; ce sont les désolations des habitués de l'Alcazar qui pleurent sur ses ruines prochaines et les cris de joie des moralistes qui pensent que, l'Alcazar détruit, on ne dansera plus. Qu'on se rassure, cependant, au milieu de toutes ces tempêtes, le sang n'a pas encore coulé.

— Un coin moins sombre de l'horizon nous montre fêtes d'ici, fêtes de là, concerts pour la *Fanfare*, concerts pour les *Jeunes libérés*, concerts pour les artistes, concerts pour élever l'esprit des classes ouvrières, concerts simplement pour obtenir ou étendre la réputation des exécutants ; cours publics d'économie politique au d'autre chose, conférences sur mille sujets, même sur le canal de Suez, leçons des Facultés, séances publiques de la *Société d'Education*, avec cent cinq mémoires à juger ; idem de l'Académie Impériale, foule partout, même à l'Exposition où on continue à se grouper devant les toiles de MM. Bellet-Dupoizat, Comte, Reinier, Guy, Cinier, Maisiat, Chabal-Dussurgey, Carey, Perrachon, tous Lyonnais ce qui montre que le goût des arts n'est pas près de s'éteindre dans notre ville.

Non, le goût des arts n'est pas près à s'éteindre, car ce sont des Lyonnais qui ont sculpté les si belles Caryatides qui ornent la maison n° 38 de la rue de l'Impératrice; rêvé et créé la chaire si remarquable de l'église Saint-Polycarpe, fondu les cloches dont notre vieille église de Saint-Paul vient de s'enrichir ; peint les vitraux de la plupart de nos basiliques ; ce sont des Lyonnais qu'on appelle au loin pour bâtir des monuments civils ou religieux, églises ou châteaux, mairies ou préfectures, c'est un Lyonnais qui vient d'exécuter, d'après les ordres de Monseigneur de Valence, le beau buste qui orne le tombeau de Mgr Chatrousse, son prédécesseur.

Autre preuve d'amour des arts, la ville a, dit-on, acheté le *Serment du jeune duc de Guise*, de M. Comte et le *Tableau de fleurs* de M. Maisiat, deux toiles destinées à notre Galerie des peintres lyonnais.

— On lit dans l'*Echo* de *Fourvières* :

« — Les dames de Genève ont offert à Mgr Mermillod une crosse que le vénérable prélat a portée pour la première fois dans son église de Notre-Dame, dimanche dernier, aux offices de la grande fête de Saint François de Sales.

Nous avons admiré ce chef-d'œuvre d'orfévrerie achevé dans le court délai qui s'est écoulé depuis l'élévation à l'épiscopat de l'éloquent prêtre génevois.

M. Armand-Caillat, l'excellent artiste lyonnais auquel nous devons déjà un grand nombre des plus beaux vases sacrés de nos églises, s'est surpassé lui-même dans la conception et dans l'exécution de cette nouvelle œuvre.

Le bâton en vermeil, sur lequel court un ornement damassé, est divisé par des nœuds d'une simplicité du meilleur goût. Des dragons ailés, fièrement posés, se cramponnent à la hampe. La volute s'échappe d'un nœud enrichi par des cornalines, des onyx et des turquoises, au-dessous duquel, sur un anneau d'émail blanc, se lit la devise de l'évêque d'Hébron : VERITAS ET MISERICORDIA.

— La cloche donnée par M. le chanoine Cattet, ancien curé de Saint-Paul, à cette église, et fondue par M. Morel, pèse environ 1,700 kilogrammes Des juges compétents la considèrent comme le problème résolu du plus beau son obtenu avec le moins de métal possible ; elle rend les sons

Digitized by Google

harmoniques de tierce majeure, quinte et octave du son fondamental avec un éclat, une ampleur et une pureté qui prouvent la perfection du métal et de la forme.

Cette cloche a eu pour parrain M. Benoît, architecte, et pour marraine Mme Guimet.

Les cinq autres cloches qui ont été baptisées avec celle-ci ont été données, la première par M. Goutard, curé de Saint-Jean, ancien curé de Saint-Paul; la seconde par M. Pupier, curé actuel; les trois autres ont été acquises par la fabrique.

Dans une charmante allocution prononcée au presbytère, M. Paul Sauzet a rendu l'hommage le plus flatteur à la paroisse qui l'a vu naître, au vénérable M. Cattet, à ses dignes successeurs, aux parrains et marraines, à l'éminent pontife qui avait présidé la cérémonie, à tous ceux qui en avaient préparé et rehaussé la splendeur. »

— Un homme de bien, membre de la plupart de nos œuvres de charité, un négociant habile et probe dont la maison était une des premières de la ville, M. Rémy Charrin, administrateur des hospices, est décédé le 24 janvier dans sa 62me année. Une députation de tous nos hôpitaux a suivi son convoi, La foule immense qui l'escortait était un témoignage de l'estime doint il jouissait et de la vive émotion que sa mort prompte et imprévue a causée dans la société lyonnaise.

— M. Charles-Fleury-Edouard Guironnet de Massas, membre de l'Académie de Lyon, auteur des poèmes *Les derniers jours de l'empire*, du *Siége de Lyon* et de divers autres ouvrages, est décédé le 22 janvier 1865, au château de Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher) dans sa 67e année.

— Le vendredi 3 ont eu lieu les obsèques de M. Richard (de Nancy), directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie de Lyon, et ancien major de la Charité. Un grand nombre de médecins de notre ville assistaient à cette cérémonie funèbre.

— Un de nos compatriotes, M. Pailleron vient de faire représenter à Paris une comédie en vers qui a pour titre : *Le second mouvement*, pièce qui a parfaitement réussi. L'auteur avait déjà donné avec succès : le *Parasite* et le *Mur mitoyen*.

M. Lamy, notre excellent comique, en même temps écrivain goûté du public, a donné aux Célestins un joyeux vaudeville intitulé : *Lyon à vol d'oiseau*. Plus heureux que M. About, qui publie dans le *Salut Public* un roman *lyonnais* dont la scène pourrait aussi bien être à Pampelune, M. Lamy a donné à sa pièce une véritable couleur locale. Mme Lamy est un des plus charmants acteurs de la pièce de son mari, tous deux font moisson d'applaudissements et c'est justice.

Connaissez-vous le *Diable rose* ? C'est un nouveau journal qui vient de paraître à Lyon, il a déjà lancé un numéro.

— *A propos de bottes* est un livre humouristique dû à esprit primesautier et original; citer le nom de l'auteur, c'est rappeler *l'Histoire du feu par une Bûche*, la *Malice des choses*, les *Dévotes*; de nombreuses vignettes accompagnent le texte de ce dernier volume et montrent que M. de Gravillon manie le burin avec autant de finesse et d'esprit que la plume.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

HOMMAGE
A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON.

Pour nommer à divers emplois,
(Il en est parmi les fleurettes),
Les fleurs des jardins et des bois
Se rassemblèrent, une fois,
Dans leurs pacifiques retraites.
La sagesse guida leurs choix.
La présidence fut donnée
Au brillant *Lotus-Nymphéa*;
A l'utile fleur d'*Altéa*
Une part en fut décernée;
Comme toujours on appela
Pour la garde de la cassette,
Emploi léger que celui-là!
Le charmant *Œillet de poète*,
Auteur d'un livre aimable et lu.
Pour secrétaire fut élu,
Le *Mûrier noir*, qui se dévoue
Aux intérêts qu'il embrassa
(Choix heureux et que chacun loue).
Ici le doute commença.
Pour adjoint d'un tel secrétaire
Qui choisir... que devait on faire?
La fleur rose de l'*Alisier*
Chère aux fils de la mélodie,
La blanche fleur du *Cerisier*
Pour son élégance applaudie,
L'*Églantine* aux charmants travaux,
Dont le silence même chante,
La *Violette* si touchante
Et le paresseux *Ménianthe*

Digitized by Google

Qu'il faut ravir à son repos,
Et la discrète *Capillaire*,
Qui volontiers fuit les regards,
Et l'*Acanthe* sûre de plaire
Par le prestige heureux des arts...
De concurrents quelle affluence !
Dans le plateau de la balance
Tous ces noms ont un poids égal ;
Nul ne prétend sur son rival
Une orgueilleuse préséance
Et nul n'obtient la préférence
Devant le public tribunal.
Deux fois le scrutin recommence,
Et, pour que nul ne soit jaloux
D'un arrêt qui le déshérite,
(O sort, ce sont là de tes coups !)
On prend, à défaut du mérite,
La fleur que, dans son doux giron,
Des champs la solitude abrite,
La pauvre fleur du *Liseron*.

Sous cette claire allégorie,
A travers ce voile ingénu,
Messieurs, vous avez reconnu
Quelques fleurs de votre prairie.
En rappelant des choix heureux
Qui des regrets doivent distraire,
J'ai voulu resserrer les nœuds
De la famille littéraire
Et, dans les mêmes sentiments
Que mes collègues éminents,
(Quoique dans un moins beau langage
Et dans des termes moins touchants),
Vous offrir le tardif hommage
De l'humble *Liseron* des champs.

J.-Et. BEAUVERIE.

Mercredi, 1er *février* 1865.

Digitized by Google

DU

MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE

EN ALLEMAGNE.

—

Dans presque toutes les grandes littératures de l'Europe moderne, l'âge d'or, le siècle classique proposé à notre admiration, est déjà assez éloigné de nous. En Allemagne, au contraire, il est presque contemporain. Gœthe est mort en 1832; plus d'un écrivain dont il a encouragé les essais, ou guidé les premiers pas, vit encore; voilà pourquoi, malgré mon peu de goût pour ces études actuelles, où le temps, le plus grand de tous les critiques, n'a pu encore assigner à chaque œuvre sa place définitive, je me trouve amené à vous parler cette année de l'Allemagne du XIXe siècle, de l'Allemagne d'aujourd'hui.

La dernière partie du siècle classique, l'espace compris entre la mort de Schiller et celle de Gœthe (1805-1832), sera le sujet de nos études. La grande personnalité de Gœthe domine encore cette période nouvelle. Mais cette sorte de royauté littéraire qu'il exerce dans sa patrie, pour être alors incontestée, universellement reconnue, est loin peut-être d'avoir une influence aussi décisive qu'au début de sa carrière. Sans doute Gœthe multiplie encore les preuves de l'inépuisable fécondité, de l'éternelle jeunesse de son génie. Il continue avec

Digitized by Google

ardeur ses travaux scientifiques, publie ces curieux mémoires qui sous les titres de *Vérité et Poésie* et d'*Annales*, sont le commentaire si intéressant de sa vie et de ses œuvres. Son immense activité intellectuelle embrasse les genres les plus divers. La *Théorie des Couleurs* a paru en 1811; en 1819 la publication du *Divan Oriental et Occidental* atteste que sa veine poétique n'est pas épuisée. Premier ministre du duché de Saxe-Weimar, il sait dérober du temps aux affaires pour diriger, de 1815 à 1828, un journal esthétique, l'*Art et l'Antiquité*; enfin, à la veille de mourir, il lègue à l'Allemagne, comme une sorte de testament mystérieux, la grande énigme du *second Faust*. Mais le grand homme ne se dissimule pas qu'un esprit nouveau souffle sur l'Allemagne, qu'un ferment d'impatience bouillonne au fond des jeunes âmes, que pour lui déjà les honneurs ont un peu remplacé le pouvoir. Ces craintes, ces soupçons, il leur donne, comme à tous ses sentiments, une forme poétique; il les a exprimés dans la fameuse scène du bachelier du *second Faust*. Méphistophélès, dans un moment de loisir, est rentré dans le cabinet de Faust, et s'est assis dans le même fauteuil où jadis il s'amusa aux dépens du naïf écolier qui croyait rendre visite au docteur (1). L'écolier revient, tout gonflé d'orgueil; les choses ont changé de face; la science nouvelle n'a pour lui plus de mystères; il demandait naguère timidement des conseils, aujourd'hui il profère des insultes et rend des oracles :

MÉPHISTOPHÉLÈS (*au bachelier*). — « Pour apprendre, « à vrai dire, il n'y a qu'un temps; pour ce qui est

(1) Voir le premier Faust.

Digitized by Google

« d'enseigner, je m'aperçois que vous êtes vous-même « tout prêt. Plusieurs lunes et quelques soleils ont suffi « pour vous donner la plénitude de l'expérience. »

« Le bachelier. — Œuvre de l'expérience! Ecume « et fumée. Et qui n'est pas de naissance égale avec le « génie? Avouez que tout ce qu'on a jamais su ne vaut « pas la peine d'être appris....

« La faiblesse tombe, la force s'avance. Tandis que « nous avons conquis la moitié du monde, qu'avez-vous « donc fait, vous autres? Sommeillé, réfléchi, rêvé, « pesé; des plans, toujours des plans. A coup sûr la « vieillesse est une fièvre froide dans l'engourdissement « d'une nécessité quinteuse. Passé trente ans, autant « vaudrait qu'un homme fût mort, et ce qu'il y aurait « de mieux à faire, ce serait de vous assommer à « temps.

« Méphistophélès. — Le diable ici n'a plus rien à dire.

« Le Bachelier. — Il n'y a de diable qu'autant que « je l'admets.

« Méphistophélès (*à part*). — Prends garde que le « diable ne te donne bientôt un croc-en-jambe.

« Le Bachelier. — Sainte vocation de la jeunesse!... « Pour moi, libre, et selon ce qui me vient à l'esprit, « je poursuis joyeux ma lumière intérieure, et vois dans « mon ravissement la clarté devant moi, les ténèbres « par derrière. »

Quel est donc ce mouvement qui inquiète Gœthe lui-même, et lui inspire un blâme aussi amer? Quelle impulsion nouvelle a reçue la pensée allemande?

La politique, Messieurs, explique en partie les diver-

Digitized by Google

ses oscillations de l'esprit allemand au XIXe siècle ; et la France fut la cause fort indirecte, mais principale, de ce mouvement. La France, au temps de l'Empire, en faisant peser sur l'Allemagne un joug de fer, lui rendit la conscience de son unité morale, de sa nationalité. Ces peuples, privés depuis si longtemps de toute vie politique, de toute initiative, en prenant les armes contre nous dans la grande insurrection de 1813, sentirent pour la première fois qu'en dépit du morcellement territorial, l'Allemagne pouvait avoir une pensée commune et par conséquent une vie.

Ce mouvement, si on le considère par certains côtés, fut grand et fécond. Nous jugeons maintenant avec l'impartialité de l'histoire ces luttes où nos pères furent engagés. Si l'héroïsme du devoir accompli jette sur les débris expirants de notre grande armée une magnifique auréole, nous n'hésitons pas non plus à reconnaître ce qu'il y eut d'héroïque dans cette révolte contre la domination étrangère, même quand cette domination c'était la nôtre. Mais l'esprit allemand sait rarement, dans les choses de la vie pratique, garder une juste mesure. De ce mouvement naquit une littérature haineuse, qui est digne d'admiration sans doute au moment de la lutte, lorsque Théodore Kœrner, au milieu du bruit des camps, écrivait ses magnifiques odes recueillies sous le titre de la *Lyre et l'Epée* ; lorsque Rückert publiait ses *Sonnets cuirassés* (*geharnischte Sonnette*), mais qui dépassa toutes bornes au lendemain de la victoire. Les nouvelles écoles prirent pour mot d'ordre la guerre acharnée aux idées françaises; les jugements littéraires de Schlegel méconnaissant le génie de Racine et de Molière, au lieu d'être

Digitized by Google

pardonnés comme une aberration d'un grand esprit, furent acceptés comme des oracles, et la critique aussi bien que la poésie sembla vouloir prendre sur nos auteurs comme une tardive revanche d'Austerlitz et d'Iéna.

Mais les hommes vraiment supérieurs ne pouvaient tomber dans ces exagérations puériles, et parfois odieuses. Et c'est là que la popularité de Gœthe commença à s'affaiblir. Il avait gémi des malheurs de sa patrie, mais il ne pouvait s'associer à ses colères rétrospectives. Il avait dédaigné de jouer en 1813 le rôle de Tyrtée germanique ; la France et les idées françaises lui redevenaient sympathiques dès que nos armées ne couvraient plus le sol allemand. Il pouvait, lui, l'un des plus grands promoteurs de la révolution littéraire qui avait émancipé l'Allemagne, continuer, sans craindre d'être suspect, à admirer nos chefs d'œuvre. Il le fit, bravant les clameurs de quelques esprits de dernier ordre, et là encore il donna la preuve de cette exquise justesse qui est une des qualités propres de son génie.

Ce fut alors que se forma en Allemagne ce qu'on a appelé l'*Ecole romantique*, mot dont on a fort usé sans beaucoup le comprendre, et qui n'a point en Allemagne la signification que nous lui avons donnée chez nous. En France l'Ecole romantique est une école novatrice, qui représente la libre inspiration opposée à la tradition et à la règle. Elle correspond, dans notre histoire littéraire, au mouvement d'affranchissement de la littérature allemande auquel Klopstock et Lessing ont attaché leur nom, et qui aboutit aux premiers essais de Gœthe et de Schiller. Dans l'Allemagne du XIXe siècle au contraire, l'Ecole romantique est une école historique, une école de

Digitized by Google

tradition. C'est au moyen âge qu'elle veut remonter, parce qu'elle y trouve l'idéal politique du Saint Empire Romain, d'une Allemagne unie, dont les Césars, héritiers des vieux Empereurs d'Occident, prétendent à la souveraineté du monde chrétien. Les âges modernes ont été, depuis la paix de Westphalie, des périodes de nullité politique ou d'asservissement. Ils n'offrent point de modèles à l'héroïsme des temps nouveaux ; la vie chevaleresque d'autrefois est au contraire riche en grands souvenirs. Nos romantiques de 1829 cherchaient simplement dans leurs imitations du moyen-âge un nouveau moyen d'effet littéraire. C'est la pensée d'une influence morale qui tourne de ce côté les regards des principaux romantiques allemands, La Motte-Fouqué, Platen, Tieck, Uhland.

Cette impulsion littéraire fut très-habilement exploitée par les princes et détournée à leur profit. On était loin, après 1815, de tenir les promesses libérales faites aux sociétés secrètes qui organisaient la résistance contre la domination française. Aussi un immense mécontentement résulta des déceptions des patriotes allemands. La constitution que les traités de 1815 imposaient à l'Allemagne était loin de répondre à leurs vœux ou à leurs rêves. C'est le moment où les idées unitaires commencent à se répandre parmi la jeunesse des universités, où l'on murmure ce mot de transformation de l'Allemagne, qui est encore aujourd'hui si loin de recevoir dans l'ordre des faits une réalisation peut-être impossible. L'école romantique pouvait servir comme de dérivatif à ces tendances révolutionnaires de l'esprit allemand. En chantant le moyen-âge, le romantisme ne consacrait-

Digitized by Google

il pas aussi quelque peu le présent ? N'étaient-ce point les fils de ces chevaliers tant vantés que ces petits souverains qui se partageaient le sol de la patrie ? Et l'histoire du Saint Empire Romain ne racontait-elle pas la gloire de leurs ancêtres ? On tend ainsi, de 1815 à 1830, à ressusciter en quelque sorte l'état politique et moral du XVe siècle : un empire dont tout le monde parle à condition que personne n'en sente la puissance, fantôme excellent à invoquer contre la France, mais très-bon aussi à reléguer dans les nuages lorsqu'un péril réel ou imaginaire ne menace pas la frontière du Rhin.

L'école romantique se déconsidéra par ses propres exagérations. La liberté de ses conceptions fut poussée jusqu'à l'étrange; le fantastique devint une sorte de dévergondage d'imagination, dont un fou de génie, Hoffmann, a donné dans ses *Contes* le plus célèbre exemple, mais dont les germes se trouvent déjà dans les œuvres de Tieck et de Chamisso. Une réaction était inévitable, lorsque la révolution de 1830 vint lui donner une plus vive impulsion. C'est notre triste et glorieux privilége d'ébranler le monde entier par nos commotions politiques. La *jeune Allemagne* est née du mouvement de 1830, comme l'école romantique était sortie des évènements de 1813.

Bien des tendances diverses se sont abritées sous ce nom général de *jeune Allemagne*, et cette régénération politique et sociale, qui était dans la pensée de tous, prenait dans l'esprit de chacun des formes bien diverses. Des fautes ont été commises, des erreurs propagées; mais de grands talents se sont produits au jour; il suffit de citer les noms de Lenau, de Justinus Kerner, de Freili-

Digitized by Google

grath, d'Hoffmann von Fallersleben, d'Anastasius Grün, d'Herwegh. Comme il arrive souvent, ce fut un auteur assez médiocre qui donna son nom au parti. Wienbarg, en dédiant à la *jeune Allemagne* un livre intitulé *Batailles esthétiques*, inventa cette dénomination qui devait devenir le signe de ralliement d'une nombreuse école. Dans ce livre, il soutenait hardiment que le beau n'a rien d'absolu; qu'il n'est autre chose que l'expression la plus fidèle et la plus forte des idées d'un peuple ou d'un siècle. C'était une doctrine assez voisine de celle de nos réalistes modernes; c'était surtout la guerre ouvertement déclarée à cet idéal tant chanté par les poètes romantiques. Le *Journal du monde élégant*, fondé en 1833 par Henri Laube, servit d'organe à ce parti, et un littérateur remarquable, Gutzkow, mit à son service ses éminentes facultés critiques.

Il n'appartient pas au plan de ce cours de suivre cette école jusque dans les dernières conséquences de ses doctrines, conséquences que les orages de 1848 ont surtout mises au jour. Mais les débuts de ce mouvement appartiennent au siècle classique; c'est aux premières attaques de cette jeunesse impétueuse et sans règle que Gœthe fait allusion dans la fameuse scène du bachelier. Quelles sont les forces dont cette génération nouvelle se servit pour battre en brèche le passé? Pour répondre à cette question, nous devons nécessairement parler de la critique et de la philosophie allemandes.

Nous ne prétendons pas ici juger complètement l'école critique, et encore moins jeter un blâme général sur ses travaux qui font l'honneur, non-seulement de l'Allemagne, mais de l'esprit humain. La studieuse Allemagne

Digitized by Google

est depuis longtemps passionnée pour l'histoire; ses érudits sont de patients et infatigables investigateurs; rien ne les rebute, ni l'obscurité des textes, ni la discordance des témoignages. On a pu médire quelquefois de la science allemande; mais où trouvera-t-on à un pareil degré ces deux grandes conditions de toute recherche vraiment féconde : la puissance du travail et l'amour de la vérité ? Ajoutons-y encore le don de la finesse des conjectures. Qu'un mot inexpliqué, qu'un lambeau de texte douteux subsiste, et l'érudit allemand s'élance avec l'ardeur du limier qui suit une trace difficile; il veut savoir, et il saura. Ne sont-ce pas les Allemands dont les labeurs nous ont révélé les secrets des âges primitifs, la formation des cycles légendaires, et cette lente élaboration mythique qui précède la naissance des grandes épopées? Que ne doit-on pas à leurs savants travaux pour la correction des textes anciens, et pour la connaissance de ce moyen-âge encore si plein de mystères? Ce sont là d'immenses services que rien ne saurait faire oublier.

Mais la critique allemande est à la fois difficile dans l'admission des preuves, et téméraire dans la reconstruction des faits. Ce qui est universellement admis lui devient par là même suspect, et si elle rédigeait un code de la science, le droit de prescription en serait certainement écarté. Toute difficulté d'interprétation aboutit pour elle à une négation du sens le plus apparent du témoignage, et à une hypothèse hardie pour l'expliquer. C'est ainsi que dans les dernières années du XVIIIe siècle les *Prolegomena in Homerum* de Wolf avaient donné l'exemple de cette audacieuse critique, qui supprimait sans hésiter l'existence du vieil Homère; quelques années

Digitized by Google

plus tard, Niebuhr marche sur les traces de Wolf, en supprimant d'un trait de plume plusieurs siècles de l'Histoire romaine ; il nie tous ces classiques récits, immortalisés par la prose de Tite-Live, et qui ont charmé notre enfance ; il leur substitue avec une étrange hardiesse ses propres conceptions. Certes, sa tentative ne manque pas de grandeur. A voir ainsi ce fils des Germains établi à Rome, fouillant la poussière de son sol et les débris de ses monuments, interrogeant ses annales, relevant les contradictions des vieux textes avec une impitoyable rigueur, et demandant à ce qu'ont négligé ses devanciers le secret de ce passé mystérieux, on se rappelle involontairement ce barbare prédit par Horace, qui vient à Rome fouler insolemment la cendre de Romulus :

Barbarus, heu ! cineres insistet victor....
Quæque carent ventis et solibus, ossa Quirini,
Nefas videre ! dissipabit insolens (1).

L'audace de la profanation ajoute à l'intérêt de la tentative ; il semble, en lisant Niebuhr, que la Rome de nos souvenirs s'écroule comme devant une nouvelle invasion.

Sans doute, grâce à de tels travaux, les origines sont mieux étudiées ; le passé est fouillé jusque dans ses dernières profondeurs ; mais quelle exagération dans les conclusions ! Quel esprit de système dans les affirmations ! Quel orgueil dans cette sorte de divination personnelle substituée à toutes les traditions ! L'Europe entière a plus ou moins subi cet ascendant. C'est de là

(1) Horace, *Epod.* XVI.

Digitized by Google

que nous vient cet amour des petits détails que notre temps pousse quelquefois jusqu'à la manie; cette prétention de refaire sans cesse l'histoire au point de vue de tel petit document récemment découvert. Sans doute l'histoire est remplie d'erreurs; mais elle est vraie pourtant, considérée dans ses grandes lignes. Dans le domaine des faits pas plus qu'ailleurs la Providence n'a permis que l'homme fût livré à une irrémédiable incertitude, et l'histoire n'est pas une toile de Pénélope, dont le tissu doive se défaire et se refaire éternellement. L'humanité peut errer dans le détail, elle ne se trompe pas sur l'ensemble. Homère porte pour elle dans la beauté de son poème la preuve de son existence personnelle. En vain opposera-t-on un texte contradictoire; la masse des affirmations emporte cette négation isolée, fût-elle insoluble. Et la physionomie des siècles nous est donnée comme celle des grands hommes. Les âges se partagent réellement en siècles de foi, de large et puissante synthèse, comme en siècles d'analyse et de doute; ils sont, en somme, ce qu'on a jugé qu'ils étaient. On aura beau refaire leur histoire par les petits côtés laissés dans l'ombre; dans la peinture d'un âge comme dans le portrait d'un homme, il y a une expression générale qui domine tout, et à laquelle tout se ramène.

C'est ce qu'ont méconnu les érudits allemands. A force de chercher la vérité, ils l'ont souvent obscurcie, semblable à des mineurs qui pour atteindre un filon cherché, jonchent le sol de ruines et de décombres, sous lesquels ils enterrent souvent les métaux les plus précieux. Tel est le caractère des érudits allemands. Pionniers infatigables, ils ont ouvert toutes les routes;

Digitized by Google

mais ils ont négligé de les aplanir. Leurs livres sont un entassement de faits d'où la composition, l'harmonie est en général absente. Et pourtant ce sont des livres qui font penser. Que de fois l'esprit français, tout en protestant contre les conclusions plus que suspectes, a recueilli dans ce désordre les éléments de la vérité !

Parallèlement à la critique se développe la philosophie. Là encore il faut se garder de signaler le mal d'une manière exagérée. Les étranges aberrations où sont tombés les philosophes sont le fait des écoles, et non de la nation. D'ailleurs un abîme a toujours séparé en Allemagne la sphère de la pensée de celle de l'action. C'est le peuple où le cœur peut rester pur le plus longtemps pendant que l'intelligence se déprave.

Quand on ouvre un livre de philosophie allemande, il semble qu'on gravisse les sentiers les plus raboteux d'une montagne escarpée. A chaque pas on se heurte à l'objectif, au subjectif, au transcendantal, aux milles termes d'une phraséologie bizarre, parfaitement faite pour embrouiller la pensée. Les auteurs se sont-ils toujours compris eux-mêmes? J'en doute un peu. Ne dédaignons pas cependant l'un des grands mouvements de l'esprit humain. Peut-être est-il possible de parler de ces systèmes en français, c'est-à-dire clairement.

Le père de la philosophie nouvelle en Allemagne, c'est Kant. Pour lui la raison pratique seule, la morale, repose sur des bases inébranlables. La raison pure au contraire, les connaissances fournies par l'intelligence, n'ont qu'une valeur subjective, ne valent que pour l'individu qui les perçoit. De cette théorie résultent deux conséquences ; la première, c'est le scepticisme appli-

Digitized by Google

qué à tout ce monde des idées dans lequel il ne saurait y avoir de certitude; la seconde, c'est le règne de l'individualisme. L'esprit, affranchi de toute règle absolue supérieure à son propre entendement, devient un souverain sans contrôle dans son domaine, mais dans un domaine qui ne dépasse pas les limites de l'âme. La critique historique exagérée de l'Allemagne est fille du système de Kant. Qu'importe la tradition ? Le fait n'a de valeur qu'autant qu'il est admis par l'esprit. La conception individuelle brave l'affirmation des siècles.

Mais le système de Kant est sec, aride, bien que puissant, et les Allemands sont mystiques. Leur âme, pleine du sentiment de la nature, aspire à se confondre, à se perdre dans le monde extérieur. Unir au nom du sentiment l'homme et la nature, telle sera l'œuvre de Fichte et de Schelling.

Fichte est bien au début de sa doctrine le disciple de Kant. Pour lui, la seule activité réelle, la seule force vive, c'est le *moi*, cette âme dont la psychologie de Kant a voulu sonder les profondeurs les plus intimes. Tout est dans le *moi*, même la science, qu'il ne s'agit pas d'y faire entrer, mais d'y découvrir. Les esprits isolés et la nature entière ne sont eux-mêmes que le reflet de l'âme universelle. Schelling, développant cette doctrine, comprit Dieu comme l'identité de l'esprit et de la nature. Tout est dans cette identité; rien n'existe en dehors d'elle. Monades intelligentes et aimantes, parcelles du Dieu infini détachées dans l'espace et le temps, nos âmes n'ont d'autre but que de se dégager de leur forme périssable pour aller se perdre dans cet Océan, comme les sources et les fleuves, qui de même

Digitized by Google

nature que la mer, quoique distincts d'elle, tendent à aller s'y confondre. La vie universelle, voilà ce qu'il faut aimer, chérir, adorer; ce qui parle à l'âme aussi bien dans le secret frémissement de la nature que dans les rapports mystérieux des intelligences et des cœurs. Ce sont les lois de cette vie que nous appliquons dans notre intelligence, et que nous révérons dans la morale. Dieu, c'est cette vie même. Nous sommes donc en plein panthéisme.

Alors survient un logicien hardi, un de ces esprits pénétrants et décisifs qui poussent intrépidement les systèmes jusqu'à leurs dernières conséquences. Ce logicien, c'est Hegel. L'identité que Fichte et Schelling ont affirmée pour l'essence des choses, il la place hardiment dans les idées. Il transporte la question, comme on dirait dans le style de l'école, de l'ontologie dans la logique. De même que si nos organes étaient plus parfaits, nous verrions clairement, dans la couleur blanche, les sept couleurs primitives qui y sont réunies, de même le progrès de la philosophie doit constituer pour les affirmations contradictoires une conciliation où elles se fondent et s'identifient; qui soit au monde des esprits ce que le blanc est aux couleurs. C'est ainsi que dans la pensée d'Hegel, la *thèse* et *l'antithèse* se réconcilient dans ce qu'il nomme la *synthèse*. Donc tout est relatif; le bien et le mal n'ont pas de signification propre; ils sont une même chose. Et quant au vieil absolu, ce Dieu distinct de nos intelligences, rénumérateur et vengeur, qui a fait l'effroi des âges passés,

Horribili super adspectu mortalibus instans,

qu'on se rassure à son endroit; il n'est plus une cause,

Digitized by Google

une entité, comme disait la scolastique, il n'est qu'un produit de notre esprit. Il n'existe pas ; mais il se forme (*Gott ist im Werden*). Il n'est que dans les intelligences, et par les intelligences. Il résume leurs aspirations les plus hautes; il est subjectif pour chacune d'elles comme tout le reste. Considéré dans l'humanité, il embrasse les intelligences et en est composé; si on veut l'adorer, c'est en soi-même qu'il faut descendre. L'esprit est à la fois le Dieu, le prêtre et l'autel.

L'école hégélienne s'est scindée, après la mort de son fondateur, en fractions qui, suivant qu'elles ont tiré avec plus ou moins d'hardiesse les conséquences de ce système, ont pris, comme dans les assemblées politiques, les noms de droite, de centre et de gauche. La gauche hégélienne est la fraction la plus radicale. C'est dans ses rangs surtout qu'on a assisté à ces étranges enivrements d'école, à cette fièvre de négations, qui faisait tenir d'avance pour absurdes toutes les croyances du sens commun; là se sont rédigés ces ouvrages qui, sous les titres bizarres de philosophie *plus nouvelle*, *très-nouvelle (neuere Philosophie*, *neueste Philosophie)*, n'aboutissaient en réalité qu'à constater les phases et les progrès d'un véritable délire. Du reste, les conséquences sont faciles à déduire. Les idées, produit de l'intelligence, n'ayant aucune certitude absolue, le scepticisme est le dernier mot de la logique; tout dépendant du développement fatal des diverses parcelles de l'être infini, le fatalisme est le dernier mot de la morale; il est inutile d'ajouter qu'un Dieu qui n'existe pas correspond à l'athéisme le plus radical. En politique, le résultat naturel de ces affirmations est le socialisme

Digitized by Google

Parties égales d'un même grand tout, pourquoi n'aurions-nous pas droit aux mêmes jouissances? Sans espérance au-delà du tombeau, c'est sur la terre que nous avons droit au paradis. C'est là, comme le dit énergiquement Henri Heine, au début de son poème satirique intitulé *Deutschland*, c'est là qu'il faut instituer le royaume des cieux :

Wir wollen hier auf Erden schon
Das Himmelreich errichten (1).

En religion la tradition est soumise au tribunal du *moi*. Les disciples de Niebuhr et ceux de Hegel se tendirent la main. Chacun arracha un feuillet de la Bible, et quand chacun eut rayé ce qu'il ne trouvait pas authentique, il se trouva qu'il ne restait plns rien du livre sacré, ni du christianisme.

C'est ainsi que se sont produits en Allemagne ces systèmes étranges où dans les chaires de théologie, au nom de la science, tout a été enseigné sauf le christianisme. C'est ainsi que dans la religion la plus une qui soit au monde, la religion juive, on a trouvé sur la foi de deux synonymes du nom de Dieu, deux cultes divers, les Jéhovistes et les Elohistes, exactement comme si pour avoir trouvé chez un auteur : Dieu a dit, et le Ciel veut, on en concluait qu'il croit à deux dieux différents. Le Nouveau Testament n'a pas été plus épargné que l'ancien. En vain les dates se rapprochent; en vain la certitude historique la plus absolue entoure tous les faits contemporains; car il ne s'agit plus du vieil Homère, il s'agit du siècle d'Auguste. Qu'importe ? Le Christ, lui

(1) *Deutschland, ein Wintermarchen*, cap. I.

Digitized by Google

aussi, passera par le creuset de la critique, et en sortira à l'état de légère vapeur. On fera sans doute à un jeune Galiléen l'honneur d'avoir été le prétexte innocent de ces légendes, d'avoir condensé autour de sa personne les éléments épars de l'idée messianique; mais sa vie, sa mort, sa résurrection n'en seront pas moins des mythes. Ainsi le plus grand évènement de l'histoire ne sera qu'un jeu du hasard. C'est pour une méprise des imaginations malades que tant de nobles âmes auront prodigué leurs sueurs et leur sang, changé la face du monde et renouvelé l'humanité. Du reste, les disciples ne sont pas mieux traités que le maître; l'histoire ecclésiastique se renouvelle comme l'Evangile, et l'auréole des saints tombe avec la divinité du Rédempteur.

Ainsi matérialisme et panthéisme en philosophie, athéisme en religion, telles sont les doctrines de la gauche hégélienne. Voici ce qu'elle nous livre tout hérissé de formules philosophiques; voici ce qu'une école, que je n'ai pas besoin de désigner davantage, essaye aujourd'hui de revêtir de formes françaises, et de nous faire accepter grâce au vague de la forme, grâce au charme doucereux du style.

Mais si les défenseurs du spiritualisme ont raison de s'alarmer aujourd'hui et de dénoncer le péril, l'heure du danger ne peut être longue. La France éprouve vite les idées par leurs conséquences pratiques, et le bon sens populaire fait justice des utopies du savant. C'est en vain qu'on maintient avec affectation dans les livres qui enseignent l'athéisme ces mots Dieu et âme, vieux mots utiles dont on ne saurait se passer. Une

Digitized by Google

erreur sur le sens des termes prolonge seule l'illusion; et le jour où le public français apercevra nettement, derrière ces formules à moitié mystiques, cet athéisme qu'on veut lui insinuer par surprise, il se reculera avec dégoût. C'est là que les grands principes de la foi philosophique et religieuse retrouveront tout leur empire. On ne peut désespérer en France de la conscience et de la raison.

En Allemagne même, la réaction ne s'est pas fait attendre; elle est sortie du sein même de l'hégélianisme; le fléau de l'école fut un de ses adeptes, Henri Heine.

On a souvent répété que Gœthe était le Voltaire de l'Allemagne; ceux qui l'ont affirmé ne connaissaient bien ni Voltaire, ni Gœthe. Si quelqu'un, ailleurs qu'en France, peut offrir l'image de Voltaire, c'est Henri Heine.

Juif d'origine, et né à Düsseldorf, il parla la langue allemande, mais ce n'est point un Allemand. Le tour de son esprit, même avant son long séjour à Paris, est presque tout français. Il a de nous la précision, l'horreur des circonlocutions, l'heureux emploi de ces mots qui portent et enfoncent résolûment le fer dans la plaie de l'ennemi. Il rappelle Voltaire par la puissance de l'ironie, par l'audace du pamphlétaire, par la bouffonnerie sarcastique des images dont il poursuit ses rivaux. Seul en Allemagne, il a su manier cette arme terrible du ridicule presque inconnue à ses compatriotes. L'Allemand s'irrite et ne se moque point; la colère chez Heine prend le plus souvent la forme du persiflage.

Il traversa l'Ecole hégélienne pour rompre ensuite avec elle et faire sa propre confession aux dépens d'au-

Digitized by Google

trui. Les âpres moqueries qu'il dirigea successivement contre tous ses anciens alliés lui rendirent encore plus que la politique le séjour de l'Allemagne impossible. Ses derniers livres qu'il écrivit en allemand et en français sont des documents bien suspects de partialité, mais bien curieux, sur l'histoire de la pensée allemande dans notre siècle.

Sur un point pourtant tout parallèle cesse entre Henri Heine et Voltaire. Heine, comme tous les grands poètes de l'Allemagne, eut au plus haut degré cette inspiration lyrique qui dans son livre des odes (*Buch der Lieder*) en fait le digne rival de Gœthe et de Schiller. L'esprit net et sarcastique de Voltaire manque d'enthousiasme. Dans Heine, au contraire, l'émotion la plus pénétrante, parfois même le mysticisme, se trouve à côté des pages où étincelle une verve railleuse. Singulier génie qui attire et repousse à la fois, qui remue l'âme dans ses dernières profondeurs, et éclate de rire au moment où les larmes du lecteur vont couler. En tenant compte de la différence des races et des littératures, il forme avec Byron et Alfret de Musset, une sorte de trio d'humoristes; génies puissants, il est vrai, mais qu'on ne saurait compter au nombre des bienfaiteurs de l'humanité ; qui charment souvent l'esprit, mais outragent la morale; qu'il faut connaître sans doute, mais sur les traces desquels il est toujours dangereux de marcher.

Heine n'eut du reste sur la pensée allemande aucune influence sérieuse. Il étonna, séduisit, irrita l'Allemagne, et ne la dirigea point. La moquerie sait ébranler ou détruire, elle ne sait rien fonder. Il est souverainement regrettable que Gœthe ne se soit jamais attaché à une

Digitized by Google

école de philosophie. Malgré le panthéisme qui perce dans un grand nombre de ses œuvres, rien n'est plus problématique que le système définitif du grand poète de Weimar. Son dernier mot en philosophie était-il le scepticisme? On n'oserait l'affirmer. Quoi qu'il en soit, adepte d'une école, il lui eût imprimé le sceau de son génie; son autorité eût entraîné l'Allemagne, en même temps que son suprême bon sens l'eût préservée de ces erreurs monstrueuses dans lesquelles la pensée allemande n'a pas craint de s'égarer. Il eût été à coup sûr moins périlleux d'errer à la suite de Gœthe, qu'à la suite de Hegel.

Il ne faut point cependant faire le procès à l'Allemagne du XIXe siècle. Dans cette multitude innombrable d'œuvres qu'elle a mises au jour, s'il est des livres dangereux, il en est qui méritent l'estime et l'admiration; et la littérature allemande contemporaine, au lendemain de son grand siècle, me semble présenter trois caractères qui suffisent à lui concilier le respect et l'attention de tout esprit sérieux.

En premier lieu, l'heureux don de la fécondité. Sans doute Gœthe et Schiller n'ont pas trouvé de successeurs; mais nulle part ailleurs peut-être on ne trouverait dans l'histoire littéraire une si digne et si nombreuse pléiade d'excellents auteurs de second ordre, qui savent se faire lire, même après les plus grands, s'ils n'ont pu les égaler.

En second lieu la puissance du travail. Il n'est pas de question que l'Allemagne n'explore. Ses érudits, ses penseurs sont partout où il y a une vérité à découvrir, un fait mystérieux à étudier. Encore quelques années, et

Digitized by Google

l'allemand sera dans les temps modernes ce que le latin était au moyen-âge, l'instrument indispensable de quiconque veut se livrer à des études profondes. D'ailleurs notre public français, un peu léger, il faut le dire, et parfois avide de scandales, connaît surtout l'Allemagne par ses mauvais côtés. On ne sait pas assez en France qu'à côté de cette science conjecturale et téméraire dont les affirmations nous révoltent, fleurit aussi en Allemagne l'étude digne et patiente, le savoir modeste qui marche d'un pas sûr et ferme à la conquête des plus grands résultats. Ceux qui maudissent l'Allemagne comme l'inspiratrice des ennemis les plus dangereux du christianisme, ignorent souvent qu'à côté de ces écoles où on nie la divinité de Jésus-Christ s'élèvent des chaires d'exégèse chrétienne où la vérité est défendue, et que si l'erreur est venue chez nous de l'Allemagne, c'est en Allemagne aussi qu'avec un peu plus de science, nous en pourrions trouver la réfutation.

Enfin, en troisième lieu, le charme du sentiment. Non-seulement la poésie lyrique, nous l'avons dit, reste toujours grande, forte, émouvante ; mais tout ce qui sort de l'imagination allemande garde aussi la même empreinte. Le culte de la nature, le respect de la femme, l'amour de la patrie, je ne sais quel délicieux mélange de simplicité et de dignité, tel est encore le caractère des œuvres d'imagination. Le sentiment déborde dans la littérature, et Dieu rentre par ces cœurs émus dans ce monde d'où une intelligence orgueilleuse entreprenait de le chasser.

Les lettres sont du reste l'image de la société. On s'effraye parmi nous, à la lecture de tant de systèmes

Digitized by Google

étranges, pour un pays travaillé par des idées aussi subversives. Et quand on visite l'Allemagne, quand on s'assied au foyer de ces laborieux professeurs qui sont l'honneur de ses universités, quand on goûte cette cordiale hospitalité allemande, simple comme l'hospitalité antique, délicate comme l'hospitalité chrétienne, on se rassure en sentant vivre la vieille foi comme les vieilles mœurs. Un souffle d'égarement a pu traverser l'Allemagne, mais il ne sera qu'un orage passager. Le sol a gardé ses qualités natives, et la végétation elle-même, sous ce vent désastreux, a su garder sa fraîcheur.

Pour nous, Messieurs, les questions allemandes ont un intérêt immense. Le romantisme d'il y a trente ans, et le réalisme actuel sont en partie nés de l'influence d'outre-Rhin. C'est en Allemagne que le matérialisme, que l'athéisme contemporains vont chercher leurs armes. On parle sans cesse de l'Allemagne parmi nous, et en général on en parle sans la connaître. Mon but est donc bien simple; je veux en parcourant les dernières années de ce grand siècle classique si voisin de nous, où nous verrons surgir du moins, sinon se résoudre, presque toutes les questions actuelles, essayer de juger avec vous ce grand pays que j'ai plusieurs fois visité.

Ne craignez pas cependant, Messieurs, qu'en traitant un sujet qui nous touche d'aussi près, j'aille chercher dans les passions contemporaines l'intérêt de ces leçons. Il est des hauteurs sereines où l'on peut discuter, à la lumière les grands principes de la raison, les questions qui divisent notre temps. C'est dans ces sphères plus calmes que se rectifient les erreurs, que se fondent les convictions durables. La polémique les dédaigne pour

Digitized by Google

vivre des passions de chaque jour; mais la philosophie et l'esthétique ne peuvent avoir d'autre demeure. D'ailleurs le plaisir de l'admiration, plus que la discussion, doit faire l'attrait d'un cours de littérature; tout se ramènera pour nous à de grands problèmes littéraires, et nos rapports datent déjà de trop loin pour que je ne recommande pas avec confiance ces études à votre bienveillante attention.

G.-A. HEINRICH.

Digitized by Google

HISTOIRE TERRITORIALE

DU

DÉPARTEMENT DE RHONE-ET-LOIRE[1]

CHAPITRE III.

Modifications du territoire du département de Rhône-et-Loire; sa division en deux départements portant les noms distincts de *Rhône* et *Loire*.

Quoique l'organisation du département de Rhône-et-Loire ait été aussi sagement réglée que possible, il n'en résultait pas toutefois qu'il n'y eût plus rien à faire. L'expérience devait faire sentir la nécessité d'opérer quelques modifications dans un établissement aussi radicalement nouveau. C'est ce qui eut lieu en effet; mais cette fois c'était l'administration supérieure locale elle-même qui devait en prendre l'initiative, en vertu même de sa constitution. Il faut en excepter toutefois Arconsat, à qui l'Assemblée nationale avait laissé, dans son décret du 3 février, la liberté de se réunir au département du Puy-de-Dôme ou à celui de Rhône-et-Loire, et qui, ayant adopté pour le premier, dut être rayé du second par le seul fait de son choix.

Dans le cours de l'année 1791, il s'éleva de grandes difficultés entre les départements de Rhône-et-Loire et de Saône-et-Loire au sujet de leurs limites respectives.

(1) Voir les livraisons de la *Revue du Lyonnais* (octobre et novembre 1864, janvier et février 1865).

Digitized by Google

Vers la fin du mois de mai, des commissaires nommés de part et d'autre visitèrent ensemble les confins nord du Beaujolais, puis se réunirent à la Maison-Blanche, sur la route de Mâcon, et décidèrent d'un commun accord que les paroisses de Germolles et de Saint-Pierre-le-Vieux, ainsi que la communauté de la Chaise et Bussy, qui avaient jusque là fait partie du département de Rhône-et-Loire, seraient dorénavant comprises dans celui de Saône-et-Loire.

Malheureusement les commissaires pour le premier de ces départements ne songèrent pas alors à faire régler à l'avantage de leur pays une autre affaire en litige qu'il eût été très-facile de terminer, grâce à la cession qu'ils venaient de faire non-seulement du côté de Germolles, mais encore du côté de Lancié et de Romanèche, où le Beaujolais possédait quelques parcelles qui furent abandonnées au département de Saône-et-Loire.

Voici ce dont il s'agit : On a vu précédemment que les commissaires du Lyonnais, Forez et Beaujolais avaient cédé Vivans et Arçon au Mâconnais. Plus tard ces localités furent rattachées au département de Rhône-et-Loire en vertu d'une décision provisoire du comité de constitution prise en conformité des vœux des habitants des lieux objets du litige. En effet, ces habitants ne connurent pas plutôt la décision qui les séparait du Lyonnais, qu'ils protestèrent contre cette séparation, et demandèrent leur réunion, ceux de Vivans, par une délibération du 2 février 1790, ceux d'Arçon par une autre du 25 mars, et enfin les deux communautés réunies réitérèrent leur demande dans un acte du 25 avril.

Les choses en étaient restées là, lorsque parut, le 28

Digitized by Google

juin 1791, une loi qui renvoyait la solution de toutes les difficultés territoriales non réglées aux législatures suivantes, et ordonnait provisoirement qu'on suivît les procès-verbaux de formation des départements. S'armant de cet acte, les administrateurs de Saône-et-Loire réclamèrent Vivans et Arçon comme leur ayant été cédés précédemment par les commissaires de Rhône-et-Loire. Le conseil de ce dernier département s'efforça vainement de faire entendre raison à celui de Saône-et-Loire en lui rappelant la situation toute particulière de la paroisse de Vivans, entièrement enclavée dans le Forez; mais, après avoir échangé avec lui une longue correspondance, désespérant de le convaincre, il s'adressa à l'Assemblée nationale, à laquelle il envoya toutes les pièces du procès. Dans sa lettre, datée du 15 décembre 1791, il dit que « Vivans a été réuni au département de Rhône-et-Loire par une décision du comité de constitution, rendue d'après le vœu fortement exprimé des habitants, et établi sur l'intérêt des administrés et des convenances de localités.

« Des motifs semblables, ajoute-t-il, qui doivent constamment diriger des administrateurs, ont engagé le département de Rhône-et-Loire à consentir à la distraction des paroisses de Saint-Pierre-le-Vieux, Germolles et la Chaise et Bussy, quoique leurs clochers se trouvassent en dedans des limites du district de Villefranche. Il n'a point invoqué, pour s'opposer à cette réunion, la loi du 28 juin dernier, et il avait lieu de se flatter que, dans un arrangement tout à l'avantage du département de Saône-et-Loire, il (ce dernier) ne se servirait pas d'une disposition de cette loi pour persister à conserver une parcelle de peu d'importance.

Digitized by Google

« Toutes les voies de conciliation ayant été épuisées, le conseil du département se voit dans la nécessité de solliciter un décret qui incorpore à ce département la totalité de la paroisse de Vivans, avec la communauté d'Arçon, ou qui à défaut le maintienne en possession de Saint-Pierre-le-Vieux, Germolles, la Chaise et Bussy. »

L'Assemblée donna gain de cause au conseil de Rhône-et-Loire sur ce point. Nous n'avons pas l'acte qui le constate, mais du moins nous voyons que Vivans et Arçon ont toujours depuis fait partie de ce département ; à la vérité, d'un autre côté l'Assemblée lui enleva deux paroisses.

Depuis longtemps le département de la Haute-Loire réclamait les paroisses de Riotor et de Saint-Ferréol, en se fondant sur la demande d'un certain nombre de leurs habitants ; il les avait même portées sur son tableau de contribution pour l'année 1792. Afin d'étouffer toute discussion à ce sujet, un décret du 2 juin sanctionna cette mesure, en dépit du vœu de la majorité des habitants. Nous trouvons, en effet, dans les archives du comité de constitution une pétition de la municipalité de Riotor à l'Assemblée nationale, sous la date du 27 novembre 1791, pétition dans laquelle cette municipalité demande instamment à rester unie au département de Rhône-et-Loire, qui y a déjà fait plusieurs dépenses, et entre autres celle de la reconstruction d'un mur d'église, etc. Les pétitionnaires rappellent un arrêté du comité de constitution du mois de décembre 1790, qui a décidé que toute communauté devait faire partie du département dans lequel se trouvait le clocher. Or, le

Digitized by Google

clocher de Riotor, disent-ils, se trouve dans le département de Rhône-et-Loire : « Ce fait n'a jamais été contesté par les personnes ennemies de la tranquillité des habitants de Riotor, qui ont employé toute sorte de manœuvres pour faire réunir cette paroisse au département de la Haute-Loire, contre le gré de la majeure et plus saine partie des citoyens actifs. » Les pétitionnaires ajoutent que c'est à Saint-Etienne qu'ils vont vendre leurs denrées ; Saint-Etenne et Saint-Chamond les occupent à la fabrication des rubans. C'est à Saint-Etienne et dans les ports sur le Rhône, dans le département de Rhône-et-Loire, qu'ils vendent leurs planches, etc.

Toutes ces raisons ne parurent sans doute pas suffisantes à l'Assemblée, puisqu'elle passa outre. Nous ignorons les motifs qui la déterminèrent, mais ils durent être sérieux, car c'est toujours avec répugnance que les corps législatifs qui se succédèrent en France pendant les dernières années du XVIIIe siècle modifièrent le premier plan de l'Assemblée nationale.

Ainsi, quelque imparfaite que parût la division cantonale, elle fut conservée à peu près intacte pendant tout ce temps, c'est en vain que Saint-Pierre-la-Noaille demanda à faire partie du district de Marcigny, Saône-et-Loire ; que Savigny revendiqua le titre de chef-lieu de canton au préjudice de l'Arbresle, dont on proposait de diviser le territoire ; que Maclas sollicitait la réunion du canton de Saint-Pierre-de-Bœuf au sien, sous prétexte que le premier était trop exigu ; que Panissières réclamait la division du canton de Feurs pour devenir chef-lieu à son tour ; que Saint-Genest-Malifaux demanda la suppression du canton de Marlhes, réduit à deux parois-

Digitized by Google

ses par suite de la réunion de Riotor au département de la Haute-Loire ; que Julié réclama avec instance le titre de chef-lieu qu'on avait attribué à Villié.

Nous n'entrerons pas dans le détail de toutes ces prétentions; mais nous allons signaler les faits principaux qui nous sont révélés par quelques-unes des pièces à l'appui.

L'une d'elles nous apprend que, dans l'assemblée primaire qui eut lieu le 27 septembre 1790 à Feurs, les habitants de Panissières, irrités de ce qu'on n'avait pas préféré leur ville, se portèrent à des voies de fait contre leurs rivaux. Le directoire de département ordonna en conséquence que la prochaine assemblée primaire se tiendrait à Néronde, qui était non-seulement d'un autre canton, mais même d'un autre district ; mais, sur les réclamations de Feurs , l'assemblée fut indiquée à Saint-Galmier, chef-lieu d'un canton voisin, où elle eut lieu en effet le 19 mars. Il y eut encore des troubles causés par la rivalité des deux villes, et la municipalité de Panissières écrivit à l'Assemblée nationale pour demander que sa ville devînt chef-lieu d'un canton formé au préjudice de celui de Feurs. Elle proposait de le composer des paroisses de Cottances, Rosiers, Salvisinet, Jas et Essertines, auxquelles on joindrait Chambost , Longes-Saignes et Vieille-Chenève , du district de Lyon campagne. C'était demander beaucoup ; elle n'obtint rien, quoique les paisibles habitants de Feurs, peu flattés d'être accouplés à d'aussi turbulents montagnards, eussent consenti à la distraction de territoire demandée, pourvu qu'on leur accordât comme compensation les paroisses de Poncins, Cleppé et Misérieux.

Digitized by Google

La pétition de Saint-Genest-Malifaux nous apprend qu'un personnage influent du pays s'était fait fort de conserver le titre de chef-lieu à Marlhes si on voulait lui donner cinquante louis pour faire le voyage de Paris. Faut-il croire cela ? N'est-ce pas une imputation malveillante des champions de Saint-Genest ? Au reste, c'eût été payer un peu cher l'honneur d'être chef-lieu de canton, surtout dans le cas présent, le canton de Marlhes ne se composant plus, comme on a vu, que de deux paroisses.

La demande qui avait le plus de chance de réussite est celle de Julié, qui fut accueillie par le conseil général du département, et proposée à l'Assemblée nationale avec une série d'autres changements à opérer dans le district de Villefranche. Le conseil de ce district avait demandé que le chef-lieu du canton de Saint-Bonnet-des-Bruyères, qu'on avait proposé de porter à Aigueperse, en créant Poule chef-lieu d'un autre canton, embrassant une partie de celui de Beaujeu, fût au contraire transféré à Saint-Igny-de-Vair, « comme l'avait proposé le citoyen Clerjon, » et qu'on joignît à ce canton trop petit les paroisses de Monsol et de Saint-Christophe-la-Montagne. En conséquence, le conseil général proposa, pour recevoir la sanction de l'assemblée primaire, les changements suivants :

1° Que le canton de la campagne de Villefranche soit composé des paroisses de Saint-Etienne-la-Varenne, Vaux, Saint-Saturnin, Montmelas, Cogny, Lacenas, Denicé, Pouilly-le-Châtel, Chervinges, Ouilly, Arnas, Saint-Julien, Blacé et Arbuissonnas ;

2° Que le canton de Belleville soit composé de la ville

Digitized by Google

et paroisse de Belleville, et des paroisses de Saint-Georges-de-Reneins, Charentay, Saint-Lager, Cercié, Villié, Lancié, Corcelles, Dracé, Saint-Jean-d'Ardières et Taponas;

3° Que le canton dont Villié était le chef-lieu soit transféré à Julié, qui en sera chef-lieu, et qu'il comprenne les paroisses de Julié, Juliénas, Chesnas, Fleurie, Chirouble, Emeringes, Vaurenard, Saint-Jacques-des-Arrêts et Cenves ;

4° Que la paroisse de Vaurenard soit par ce moyen distraite du canton de Beaujeu, et qu'aux paroisses qui composent ce canton soient ajoutées celles d'Odenas, Saint-Chamant (1) et Trades ;

5° Que le canton de Monsol demeure supprimé ;

6° Que le chef-lieu du canton de Saint-Bonnet-des-Bruyères soit transféré à Saint-Igny-de-Vair.

De toutes ces propositions, dont il n'est pas facile de deviner l'utilité, une seule fut agréée, c'est la dernière, mais sans aucune modification de territoire, et encore pas définitivement; car on voit plus tard reparaître Saint-Bonnet-des-Bruyères comme chef-lieu de son canton.

Le conseil général ne fut guère plus heureux dans la constitution du district de la ville de Lyon, qu'il termina par délibération du 15 décembre 1791, car les trois ou quatre paroisses qu'il avait cru devoir joindre à la ville refusaient de se soumettre à cette décision. La Guillotière prétendait toujours ressortir au Dauphiné, Vaise demandait à former une commune distincte, et protesta contre sa réunion le 26 août 1792.

(1) C'est sans doute Saint-Mamert, près de Trades, car nous ne connaissons point de localité portant le nom de Saint-Chamant.

Digitized by Google

Par décision du 15 septembre 1791, le Conseil général avait arrêté que l'Assemblée nationale serait priée de décréter qu'à dater de la Saint-Martin 1792 les communes de Cuire, la Croix-Rousse et Caluire seraient réunies; que les limites de ladite commune du côté du nord, depuis le Rhône jusqu'à la Saône, seraient les limites du district de la ville de Lyon.

Nous ignorons ce qui fut décidé; mais en tous cas ce vœu ne fut rempli qu'à moitié. Cuire, qui s'était détaché de la Croix-Rousse et constitué en communauté distincte dès l'année 1790, refusa de se réunir à son ancien chef-lieu; mais il fut néanmoins compris dans la circonscription du district de Lyon. Quant à Caluire, il continua à faire partie du canton de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or jusqu'en 1797.

D'un autre côté Ecully, qui dépendait du district de Lyon campagne, mais dont on avait rogné la paroisse pour agrandir Vaise, se plaignit de cette nouvelle organisation, et alla jusqu'à nier l'utilité du district de Lyon ville. Sa critique n'était pas sans valeur, au point de vue purement administratif, mais elle manquait de justesse sous le rapport politique. En créant pour Lyon un district particulier, on avait voulu soustraire les populations rurales à l'influence de la métropole lors des assemblées publiques, et on n'avait pas reculé devant quelques inconvénients dans le généreux désir de conserver la liberté d'action des habitants des campagnes, que la révolution avait principalement pour but de favoriser, avec toutes les classes inférieures de la société.

Les événements qui surgirent bientôt justifièrent d'ailleurs cette mesure. Lyon leva l'étendard de la révolte.

Digitized by Google

Après avoir vaincu la Révolution dans la journée du 29 mai, les contre-révolutionnaires de cette ville organisèrent un gouverneur provincial qui ne reconnaissait pas la Convention.

En présence d'une aussi dangereuse révolte contre son autorité, la Convention prit des mesures les plus énergiques pour soumettre promptement Lyon, qu'une pente fatale conduisait forcément dans les bras de l'émigration et par suite dans ceux de l'ennemi. En effet, la commission extraordinaire formée dans la ville protestait de son dévouement aux principes républicains, mais en même temps elle donnait le commandement des forces lyonnaises au comte de Précy, dont le royalisme était bien connu. La trahison qui livra bientôt après Toulon aux Anglais donna la clef de ce mouvement contre-révolutionnaire, qui embrassait presque toute la France, et qui coûta si cher au pays.

Les représentants du peuple Dubois-Crancé, Gauthier, Javogues et Laporte, chargés de faire exécuter les décrets rendus contre Lyon, arrivèrent le 7 août 1793 devant cette ville. Ils établirent aussitôt leur quartier général au château de la Pape, dans le département de l'Ain, mais à une lieue seulement de Lyon et sur les bords du Rhône. Cinq jours après ils prenaient l'arrêté suivant :

« *Arrêté des représentants du peuple portant établissement provisoire d'un département composé des districts de Saint-Etienne, Montbrison et Roanne.*

« Du 12 août 1793, l'an II de la République française une et indivisible.

« Les représentants du peuple envoyés près l'armée des Alpes et dans les départements de Saône-et-Loire,

Digitized by Google

Rhône-et-Loire et l'Ain, considérant que, par les décrets de la Convention, ils ont été chargés de prendre toutes les mesures qu'ils croiraient nécessaires pour rétablir et ramener à l'obéissance aux lois les citoyens de Lyon, que des administrateurs infidèles, les aristocrates et les émigrés, ont égarés; qu'ils sont autorisés à faire cesser les troubles qui ont éclaté dans ces départements par tous les moyens qu'ils croiront convenables d'employer; considérant que l'administration de Rhône-et-Loire n'existe plus d'une manière légale, que la très-grande partie des administrateurs se sont retirés, et qu'ils ont dû le faire pour se conformer aux décrets et aux arrêtés des représentants du peuple; que l'autorité et les fonctions administratives sont exercées par des personnes qui n'ont aucun caractère, et qui n'ont d'autre pouvoir que celui qu'elles se sont arrogé; que ces usurpateurs de l'autorité administrative exercent la tyrannie la plus révoltante dans l'étendue du département de Rhône-et-Loire, qu'ils y font marcher des corps armés pour répandre la terreur et l'épouvante; que ces satellites de leur volonté arbitraire répandent l'effroi; qu'ils massacrent les citoyens dont le patriotisme les offusque, et s'établissent en garnison dans les villes et communes où ils craignent que l'autorité nationale ne prévale sur celle qu'ils se sont arrogée; considérant enfin que les lois ne peuvent être exécutées dans l'étendue d'un département dont le chef-lieu est déclaré en état de révolte; que le ci-devant Forez compose une partie très-importante de ce département; que les circonstances actuelles exigent la séparation ou division du département de Rhône-et-Loire; que cette division est encore conforme aux principes qui veulent

Digitized by Google

que les administrés soient rapprochés de leurs administrations, et qu'il n'existe pas sans nécessité absolue des départements trop supérieurs par leur population,

« Ont arrêté :

« Art. 1er. Il y aura provisoirement un département composé des districts de Saint-Etienne, Montbrison et Roanne, dont la population surpasse trois cent mille âmes.

« Art. 2. Ce département portera le nom de la Loire, et le chef-lieu sera dans la ville de Feurs, jusqu'à ce que les administrés aient émis leur vœu sur son placement, sauf à augmenter le nombre des districts, s'il y échet.

« Art. 3. Le directoire de ce département et le procureur général syndic seront provisoirement nommés par les représentants du peuple, pour exercer jusqu'aux élections qui seront ordonnées par la Convention nationale. Quant au conseil, il sera composé de trois membres, choisis par chaque administration de district dans son sein ou hors de son sein, et il exercera aussi jusqu'aux prochaines élections. Le directoire pourra exercer ses fonctions dès qu'il sera réuni.

« Art. 4. Le directoire de ce nouveau département ainsi que le conseil provisoire prendront incessamment toutes les mesures convenables pour faire cesser, dans l'étendue de leur arrondissement, l'autorité administrative et oppressive des citoyens de Lyon, déclarés en état de rébellion, et de leurs complices.

« Art. 5. Il est expressément défendu aux citoyens ainsi qu'aux corps administratifs des trois districts de Saint-Etienne, Montbrison et Roanne de continuer à

Digitized by Google

reconnaître l'administration de Rhône-et-Loire et de déférer à aucune de ses réquisitions, et il sera pris des mesures pour faire cesser l'oppression dans laquelle ils gémissent par le fait des citoyens de Lyon.

« Art. 6. Les représentants du peuple s'occuperont incessamment des autres parties du département de Rhône-et-Loire, notamment des districts de Villefranche et de la campagne de Lyon.

« Art. 7. Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de la Convention nationale, et néanmoins il sera exécuté provisoirement, attendu l'urgence des circonstances, il sera imprimé et envoyé aux directoires des districts de Saint-Etienne, Montbrison et Roanne, lesquels seront tenus de le faire exécuter sous leur responsabilité personnelle.

« Fait à la Pape, au quartier général de l'armée des Alpes, le 12 août 1793, l'an II de la République une et indivisible.

« *Signé:* Dubois-Crancé, Séb. Delaporte, Claude Javogues, et Gauthier. »

Un autre arrêté du même jour créait une municipalité à la Guillotière et la rattachait au département de l'Isère, afin d'isoler davantage la ville de Lyon, et avec elle la révolte, les habitants de la Guillotière étant tout dévoués à la Convention.

Par un autre arrêté, le chef-lieu du district de la campagne de Lyon fut fixé à Neuville (1), placé sous les mains des commissaires de l'assemblée, et y resta jusqu'au 22 mars 1794, époque où le chef-lieu fut transféré à Saint-Genis-Laval, nommé alors *Genis-le-Patriote*.

(1) Balleydier, *Histoire du peuple de Lyon*, t. II, p. 374.

Digitized by Google

L'opinion du représentant Javogues, né à Montbrison, où il exerçait la profession d'avocat, et non celle d'huissier, comme on le dit dans la *Biographie universelle*, fut probablement d'un grand poids dans la détermination qui fit prendre l'arrêté de création du département de la Loire, création qui réalisait le vœu d'une grande partie des habitants de l'ancien Forez. Mais ce représentant satisfit en même temps, dit-on, ses rancunes particulières, en déniant à Montbrison le titre de chef-lieu du nouveau département qui semblait lui revenir de droit, et qui fut accordé à une autre localité du même district, la ville de Feurs. Cette ville offrit ainsi l'exemple unique d'un chef-lieu de département qui n'était pas chef-lieu de district.

Nous croyons qu'on a mal interprété les actes de Javogues dans cette affaire. On était alors dans un moment de fièvre où tout ce qui rappelait le peuple romain, type idéal du républicanisme de ce temps-là, était admiré et prôné. Javogues, placé naturellement sous l'influence des traditions locales, crut sans doute faire acte de bon citoyen en rendant à Feurs son ancien rang. D'ailleurs les circonstances justifiaient jusqu'à un certain point cette mesure, comme on va voir. Il anticipa seulement de quelques mois un décret de la Convention qui ordonna de dépouiller toutes les villes rebelles de leurs avantages politiques.

Soit crainte du désordre inséparable d'une révolution, soit préjugé aristocratique bien naturel dans une ville toute féodale, Montbrison n'avait pas partagé l'enthousiasme général qui, à la fin du XVIIIe siècle, poussa la France vers un nouvel ordre de choses. Sa population,

Digitized by Google

un peu gentilhommière, voyait trop les prérogatives qu'elle avait à perdre et pas assez les avantages que le pays avait à gagner à un changement social devenu inévitable. Un fait particulier était encore venu, au début de la révolution, lui donner un sujet de mécontentement : par la nouvelle organisation départementale, Montbrison perdit son titre de capitale, et fut réduit au rôle de simple chef-lieu de district. Cette déchéance, en amenant la suppression d'une foule d'administrations, et en particulier celle du bailliage, avait blessé les intérêts d'un grand nombre d'habitants de toutes les classes. Aussi, lorsque Lyon eut levé l'étendard de la révolte, se hâtèrent-ils d'embrasser le parti de cette ville.

Ainsi associé au sort de Lyon, Montbrison subit la même fortune. Prise sur les royalistes par les troupes venues d'Auvergne, cette ville dut recevoir un comité de salut public qui y commit de grandes dilapidations. Sa position était d'autant plus fâcheuse que les autres chefs-lieux de district du département n'avaient pas suivi l'impulsion contre-révolutionnaire de Lyon. Les administrateurs du district de Villefranche, par exemple, écrivaient le 7 octobre à la Convention pour lui apprendre qu'ils venaient d'organiser quatre bataillons de jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans, dont trois combattaient déjà sous les murs de Lyon, et qu'ils allaient en former un cinquième, ce qui ferait dans le district seulement 4,500 hommes levés en huit jours.

« Nous vous prions, citoyens, porte la lettre, de prendre en grande considération la demande que nous allons vous faire, et que nous communiquons à nos frères des autres districts, n'y comprenant pas celui de Lyon.

Digitized by Google

« Cette ville, rebelle à la loi, se couvre d'ignonimie pour toujours; le nom de Rhône-et-Loire n'est plus supportable pour de bons républicains : veuillez nous en donner un autre. Déjà nous nous intitulons *Villefranche-sur-Saône,* tant nous abhorrons l'ancienne dénomination, et persuadés qu'elle porte avec elle un caractère infamant. »

Le nom qui blessait la susceptibilité des républicains de Villefranche était sans doute celui de Villefranche, département de Rhône-et-Loire.

Les autres districts n'étaient pas moins zélés; dans celui de Montbrison même, les populations rurales ne partageaient pas les sentiments du chef-lieu, et Feurs en particulier avait chaudement exprimé son adhésion à la Convention, circonstance qui ne fut pas sans influence dans l'esprit de Javogues.

Lyon fut forcé d'ouvrir ses portes le 9 octobre 1793. Le 12 du même mois la Convention rendit un décret portant création d'une commission extraordinaire de cinq membres pour punir militairement les contre-révolutionnaires de cette ville; désarmement de tous ses habitants, démolition de tout ce qui fut habité par les riches, radiation du nom de Lyon du tableau des villes de la République, dénomination de Ville-Affranchie à la réunion des maisons conservées, et enfin élévation d'une colonne sur les ruines de Lyon, avec cette inscription : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus.*

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que ce décret, œuvre d'un moment de colère, ne reçut pas son exécution. On se contenta de donner à Lyon le nom de *Ville-Affranchie* , changé en celui de *Commune-Affranchie,* après le décret du 10 brumaire (31 octobre) qui supprimait les

Digitized by Google

dénominations de ville, bourg, village, et leur substituait le nom général de *Commune* (1). Les démolitions eurent bien un commencement d'exécution ; mais elles furent promptement arrêtées. On rapporte que dans le temps que Couton procédait, au nom de la loi, à la destruction des maisons des *aristocrates*, un homme fit une proposition pleine de sens, qui mit fin à cette œuvre déplorable : il proposa de loger le peuple dans les somptueux hôtels, et de démolir seulement les bouges malsains occupés par la classe ouvrière. La proposition fut accueillie, et on dut à cette circonstance quelques améliorations dans la voirie urbaine. C'est ainsi que la rue du Bourg-Neuf devint un quai par suite des démolitions opérées dans ce quartier de *patriotes* ; car il est bon de noter que plusieurs portions de la ville étaient franchement révolutionnaires.

Après le 9 thermidor, la Convention décida que Lyon reprendrait son nom, et que le décret qui ordonnait sa destruction serait rapporté. Toutefois Genis-le-Patriote (Saint-Genis-Laval) conserva l'administration et le tribunal du district de la campagne, qui avaient été installés en vertu d'un arrêté des représentants du peuple du 2 germinal (22 mars 1794). D'un autre côté, la Guillotière, tout en revenant au département du Rhône, conserva sa municipalité. Ce fut-là le point de départ du déplorable système de morcellement appliqué à la ville de Lyon, comme on le verra bientôt.

(1) C'est pour le même motif que Saint-Etienne, qui, dès le 12 brumaire, avait demandé à la Convention le nom d'*Armes-Ville*, le changea presque aussitôt en celui de *Commune-d'Armes*, qu'elle portait encore au commencement de l'an IV, fin de 1795.

Digitized by Google

Après la soumission de Lyon, Javogues vint s'installer à Feurs, où il rendit plusieurs arrêtés intitulés : « Arrêté des représentants du peuple pour l'organisation du département de la Loire et le rétablissement de l'ordre public. » L'un d'eux enleva à Montbrison le titre de chef-lieu de district et en gratifia Boën, qui s'était toujours montré plein de zèle pour le nouveau régime. Nous n'avons pu retrouver la date précise de cet acte ; mais il doit être antérieur au 15 brumaire (5 novembre 1793), car on voit aux archives de l'Empire un arrêté de Javogues, de cette date, qui charge l'administration du district de Boën de biffer les brevets de ventes de biens nationaux opérées par la ci-devant administration du district de Montbrisé. — Tel est le nom qu'avait reçu Montbrison après la soumission de Lyon.

Le 29 brumaire (19 novembre) la Convention nationale approuva la création du département de la Loire par un décret dont voici les principales dispositions :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de division, décrète ce qui suit :

« Art. 1er. L'établissement d'un 88e département (1) formé par les représentants du peuple près de l'armée des Alpes, sous la dénomination de département de la Loire, est définitivement confirmé.

« Art. 2. Il sera composé de trois districts : Saint-Etienne, Montbrison et Roanne. A ce dernier district seront réunis les cantons de Charlieu et Belmont, qui en

(1) Il y avait eu plusieurs accroissements de territoire depuis la levée de boucliers des ennemis de la France, en 1792, et on en avait formé trois départements, qui, avec ceux de Vaucluse et de la Loire, complétaient le nombre de 88.

Digitized by Google

avaient été provisoirement détachés par les représentants du peuple.

« Art. 3. L'administration de ce département et le tribunal criminel seront fixés dans la commune de Feurs.

« Art. 4. La partie orientale du ci-devant département de Rhône-et-Loire portera dorénavant la seule dénomination de département du Rhône ; il restera composé des trois districts de Ville-Affranchie, de la campagne de Lyon, et de Villefranche, sauf à statuer, d'après le rapport des représentants du peuple, sur le placement des administrations.

« Art. 5. La Convention nationale approuve les nominations faites et ordonnées par les représentants du peuple pour la formation du directoire et conseil du département de la Loire. Les membres élus continueront en conséquence d'exercer leurs fonctions jusqu'aux prochaines élections.

« Art. 6. L'administration est autorisée à établir ses séances dans la maison des ci-devant minimes de Feurs, sauf à l'adjudicataire l'indemnité qui sera réglée.

« Art. 7. Les papiers relatifs et particuliers aux trois districts de Saint-Etienne, Montbrison et Roanne, qui se trouveraient dans les archives du chef-lieu du ci-devant département de Rhône-et-Loire, seront transportés à Feurs, sous dû inventaire, et quant à ceux qui étaient communs à tout le département, il en sera dressé incessamment un inventaire particulier dont un double sera envoyé au directoire du département de la Loire. »

Nous avons deux remarques à faire sur ce décret. La première, c'est qu'il ne renferme pas un mot qui ait trait à l'établissement du district de Montbrison à Boën :

Digitized by Google

il ne nomme au contraire que la première de ces villes, ce qui indique bien que l'établissement fait dans la seconde était considéré comme essentiellement transitoire. L'autre observation est relative à la distraction des cantons de Charlieu et de Belmont opérée par les représentants chargés d'organiser le département de la Loire. Cette distraction semble avoir eu pour but de satisfaire aux exigences des habitants de ces contrées, qui tendaient insensiblement à revenir aux anciennes délimitations provinciales. Elle fut avec raison rejetée par la Convention. Peut-être eût-elle été sanctionnée si elle se fût étendue seulement au canton de Belmont, qui se trouve, en effet, enclavé dans le district de Villefranche ; mais il était impossible d'admettre la distraction du canton de Charlieu, dont le territoire s'étendait jusqu'aux portes de Roanne, qui se serait ainsi trouvé tout à fait dégarni de ce côté, tandis que le district de Villefranche y aurait pris une étendue trop considérable.

Aug. Bernard.

(*A continuer*).

Digitized by Google

LE ROI DE CHEVRIÈRES

EN 1793.

On a brodé assez de romans sur la petite insurrection royaliste qui éclata, en 1793, dans les montagnes qui dominent la ville de Saint-Galmier, et il est temps que l'histoire réduise à sa juste valeur la légende du *Roi de Chevrières*.

Peu de temps après la mort de Louis XVI, au plus fort de la Terreur, alors que la ville de Lyon se préparait à la résistance, et que la Vendée soutenait contre la République *une guerre de géants*, les montagnes de Chevrières devinrent le point de réunion de quelques prêtres et de quelques nobles. M. Claude de Meaux, chevalier de Saint-Louis; frère du président du bailliage de Montbrison ; l'abbé Jacquemont, ancien curé de St-Médard ; le comte de Bésignan ; le général d'Espinschal ; M. de Lesgallerie, fils aîné du vieux conseiller, et quelques autres, cherchèrent un asile dans ces montagnes ; les vallées profondes et ombragées de ce pays le rendaient propre à une guerre de partisans. Le vieux château féodal appartenait alors à M. Chauvet, baron de la Chance, qui ne partageait pas les idées contre-révolutionnaires de M. de Meaux, et s'était retiré à Lyon pour échapper au soupçon dangereux de favoriser la petite insurrection de ces montagnes. A défaut du château de Chevrières, la maison de campagne de Mme Gonin, née de Lesgallerie, située à peu

Digitized by Google

de distance dans le vallon de la Gimond, servit plus d'une fois d'asile aux chefs de ce mouvement et leur prêta ses ombrages.

MM. de Meaux et de Bésignan, en rapport avec les chefs vendéens, eurent la pensée d'organiser dans les montagnes du Forez une insurrection contre la République. Ils firent de Chevrières le centre de leurs réunions, mais leur action s'étendit sur Saint-Denis et Saint-Médard; ils armèrent quelques paysans et leur donnèrent pour signe de ralliement une petite croix en laine blanche. Puis, un dimanche matin, alors que toutes les églises de France étaient fermées et le culte proscrit, les habitants de ces montagnes se trouvèrent réunis devant l'église de Chevrières : un autel était dressé entre les deux tours crénelées du portail du vieux château ; un prêtre y célébrait la messe en plein soleil et y remplissait la principale cérémonie d'un culte aboli. Plusieurs discours furent prononcés : « La religion, disait l'abbé Jacquemont, guidait « en ce moment les armées vendéennes et les rendait in- « vincibles ; Lyon allait devenir la capitale de la France et « ramener la paix avec les Bourbons..... »

La paix, la monarchie, en fallait-il davantage pour remuer les paisibles habitants de ces montagnes attachés au culte et aux souvenirs de leurs pères ? — Louis XVII fut proclamé roi de France, et des cocardes blanches distribuées à tous les assistants. Séance tenante, fut organisée une force armée appelée « Volontaires. » Le chef apparent fut un nommé Antoine Croizier, jeune exalté de trente-cinq ans, que les flatteries des chefs cachés et ses convictions personnelles placèrent à la tête de cette petite insurrection. Antoine Croizier, quoique simple cultivateur, était un des riches habitants de Chevrières. Il était boiteux, mais lorsque à cheval il jouait son rôle de chef de parti on admirait sa belle tête au profil bourbonnien, bien posée sur une large poitrine. Il avait trois

Digitized by Google

frères, le plus jeune, Jean-Marie, à peine âgé de 23 ans, enrôlé volontaire dans l'armée lyonnaise, périt fusillé après la prise de cette ville ; les deux autres étaient restés à Chevrières et partageaient avec leur frère aîné tous les dangers de son rôle.

Cette petite troupe se grossit encore des déserteurs et réfractaires du département qui cherchaient un abri dans les montagnes et un asile dans les fermes dont les possesseurs étaient, ainsi qu'eux, ennemis de la République.

Ce mouvement contre-révolutionnaire devait, dans la pensée des chefs, se relier aux insurrections de Lyon et de la Vendée ; mais l'attitude hostile que le Forez avait prise envers les recruteurs de la Roche-Négli, paralysa ce mouvement et il resta dans notre pays un fait isolé ; néanmoins, les partisans de Chevrières restèrent organisés en secret. Croizier était connu dans toutes ces montagnes pour le chef de l'insurrection ; monté sur un cheval, il connaissait les sentiers les plus secrets, les cabanes les mieux cachées dans la verdure ; et souvent, à la fin du jour, à l'heure que le cultivateur se repose de ses fatigues, assis au carrefour du hameau ou attablé près de la fenêtre du cabaret, Croizier arrivait à cheval, en criant : Vive le roi ! Ces paroles rencontraient presque toujours de nombreux échos ; on échangeait une poignée de mains, on choquait les verres, et un mot d'ordre était glissé tout bas à l'oreille des partisans ; c'était un appel, un rendez-vous dans tel vallon, tel bois, tel chemin creux, pour aller le lendemain abattre l'arbre de liberté des paroisses voisines, rosser le percepteur qui venait réclamer l'impôt de la République, ou enlèver des mains des Terroristes quelques prêtres dont la retraite avait été trahie.

La République envoya non pas une armée pour soumettre quelques centaines de factieux, mais quelques détachements des gardes nationales de Feurs, Chazelles-sur-Lyon et Saint-

Digitized by Google

Chamond. Ces derniers surtout étaient renommés par les razzias nombreuses qu'ils faisaient, moins contre les idées religieuses et royalistes que contre les jambons enfumés qui ornaient les poutres des fermes ; aussi, on les avait surnommés *Soldats des Jambons*.

Le passage de Croizier annonçait toujours quelques razzias pour le lendemain ; les républicains venaient en effet abattre la croix d'un hameau, mais au détour d'un chemin creux un coup de feu partait du taillis voisin, et *un habit bleu* tombait frappé à mort. A chaque excursion les républicains laissaient un des leurs, et se vengeaient de leurs ennemis invisibles, en dépouillant les maisons défendues par les femmes, ou en levant des contributions forcées sur les riches habitants de ces montagnes.

Cette petite insurrection se prolongea longtemps encore après la chute de Lyon ; elle était trop faible pour inquiéter aucun gouvernement ; aussi l'administration de Feurs, et plus tard celle de Monbrison, se contentaient d'envoyer de temps à autres quelques détachements de gardes nationales vivre à discrétion aux dépens des familles les plus compromises.

Mais en 1798, le réveil des Vendéens sous le nom de *Chouans*, les réactions royalistes dans le midi de la France, les vengeances que les *assommeurs* exerçaient à Lyon, donnèrent à l'insurrection de Chevrières une nouvelle énergie ; un rendez-vous général fut assigné, dans le grand bois de Messilieux pour le 24 frimaire an VII, à tous les partisans de Chevrières, Saint-Denis et Saint-Médard ; l'abbé Jacquemont, essayant le rôle de Pierre l'Ermite, prêchait depuis quelques jours dans ces paroisses une croisade contre les anciens partisans de la Terreur. C'est l'annonce de cette croisade qui parvenue à Feurs, grossie par la distance, avait jeté la crainte et la frayeur parmi les anciens partisans de Javogue. Mais l'administration départementale, instruite des projets de

Digitized by Google

Croizier, envoya de suite une force capable de dissiper le rassemblement. Elle était composée d'un détachement de la 105e demi-brigade, commandé par le sergent Elie, d'un détachement du 9e hussards, commandé par le sieur Fauchiron, de quelques gardes nationaux de Feurs, commandés par le sieur Paire, lieutenant, de ceux de Chazelles, commandés par le sieur Berou et de plusieurs brigades des gendarmes de l'arrondissement. Toute cette force armée était sous les ordres du sieur Florainville, commandant le 24e escadron de gendarmerie de la Loire. Sa marche sur Chevrières ne fut pas tellement secrète qu'elle ne fût connue par les éclaireurs de Croizier, et le rassemblement s'était dissipé avant que les hussards, qui accouraient au galop de leurs chevaux, aient pu cerner le bois de Messilieux ; toutefois, plusieurs coups de feu furent tirés en fuyant, le gendarme Gros fut tué et le commandant Florainville blessé ; Croizier et un des chefs secrets de l'insurrection, le fils aîné du conseiller de Lesgallerie, avaient été vus fuyant vers Montuclas ; le gendarme Paire à la tête de quelques hussards cerna cette maison, mais il arrivait trop tard et ne put faire d'autre capture que celle d'un *chapeau à gance et coquarde blanche, houpe et boutons d'argent*, oublié par un des chefs. A défaut des chefs du rassemblement de Messilieu, les hussards arrêtèrent Madame Gonin, propriétaire de Montuclas et sœur de M. de Lesgallerie, et 14 autres habitants des environs, sous l'accusation *d'avoir retiré chez eux les brigands et de leur avoir fourni la subsistance*. Parmi ces derniers on remarque Jean-François Croizier, frère du chef des partisans, le curé Jacquemont et le sieur Bergasse de Lyon.

Après l'arrestation de Mme Gonin, douze hussards s'établirent à discrétion à Montuclas pour exercer, disaient-ils, une surveillance plus active sur les brigands cachés dans les environs. On comprendra facilement le pillage qui dut avoir

Digitized by Google

lieu dans une maison bien approvisionnée, livrée pendant huit jours, en l'absence du maître, à douze hussards de cette époque.

Le commandant Florainville, transporté après sa blessure, dans le château de Chevrières, se livra de son côté à des excès d'une nature bien autrement coupable et odieuse. Il rançonna les paysans qu'il ne fit pas arrêter et leur vendit la liberté à prix d'argent. Il exigea et reçut de Jean Robert, de Chevrières, 135 francs en deux fois; d'Antoinette Escot, de Chevrières, 20 francs; de Jacques Simon, dn même lieu, 118 francs; de Claude Néel, 340 fr., d'Antoine Fargères de Saint-Denis, 89 fr., etc. Non content de ces exactions, il assembla les principaux habitants et le maire Gonon, exigeant d'eux une contribution de 1,500 fr., payable dans vingt-quatre heures et qui devait augmenter de 150 fr., par chaque jour de retard. Les habitants de se récrier, Florainville d'insister; il fut même jusqu'à menacer le maire de le faire arrêter s'il ne lui procurait cette somme sur-le-champ. Le maire effrayé parvint à se procurer huit cents fr. dont Florainville donna quittance. Mais plus tard, sur les réclamations des habitants de Chevrières, intervint un ordre de l'administration supérieure qui fit restituer cette somme à qui de droit.

Parmi les quinze personnes arrêtées après l'affaire du bois de Messilieux quatre furent mises en liberté; trois, parmi lesquelles se trouvait le sieur Bergasse, furent envoyées devant le conseil de guerre de Lyon, et huit, dont faisaient partie Mme Gonin et le curé Jacquemont, restèrent dans les prisons de Montbrison. Après une détention préventive de cinq mois, après deux voyages à Paris faits par M. Gonin pour solliciter un jugement, tous les accusés comparurent le 15 germinal an VII devant le tribunal criminel de Montbrison, composé de MM. Chavassieux, président; Meynès, Dagier,

Digitized by Google

Souchon et Boudot; ils furent acquittés sur tous les chefs de l'accusation.

Ainsi finit la deuxième détention de Mme Gonin; elle se hâta de venir réparer les dégâts que les hussards avaient commis dans sa maison de campagne; Montuclas reprit sa tranquillité habituelle, et la solitude de ses beaux ombrages ne fut plus troublée par des visiteurs aussi bruyants.

Ces nombreuses arrestations, cette longue détention, et plus que tout cela sans doute l'ordre et la paix qui commençaient à renaître en France sous le directoire, firent comprendre aux partisans de Chevrières l'inutilité et la faiblesse d'une résistance organisée dans un coin obscur du département.

Croizier perdit bientôt toute son influence, et du rôle qu'il avait joué, il ne conserva que le nom de *Roi de Chevrières.* En homme dévoué à sa cause, il avait consommé un important patrimoine à soutenir son rôle de chef de partisans. Mais en 1815, Louis XVIII récompensa le dévouement des frères Croizier par une pension viagère de neuf cents fr. Antoine Croizier mourut à Saint-Etienne en 1825.

Telle a été l'attitude de Chevrières pendant la première république, tel a été le rôle de celui que l'on avait surnommé assez improprement le *Roi de Chevrières* (1).

Quelques mots sur le remarquable château de Chevrières trouveront ici leur place naturelle. Le plus ancien possesseur connu du fief de Chevrières était de la famille Meauvoisin, dont un membre, Hugues de Meauvoisin, était, en 1319, procureur du comte de Forez et son représentant dans sa seigneurie de Soncin, en Italie. En 1456, un autre membre de cette

(1) Tous ces détails sur l'insurrection de Chevrières ont été recueillis auprès des vieillards de la localité et dans un dossier judiciaire conservé à Montuclas.

Digitized by Google

famille, appelé messire Léonard, était capitaine-châtelain de Feurs et qualifié par le comte de Forez : *notre amé et féal chevalier et chambellan*. Ce fief passa successivement dans les mains des Mitte, seigneurs de Saint-Chamond ; de Laurent de la Veuhe, comte de Chevrières ; du marquis de Langeron et du baron de la Chance. Il appartient aujourd'hui à M. Elysée Neyran, de Saint-Chamond.

Du vieux château fortifié par des fossés et des tours, il ne reste aujourd'hui qu'une belle porte renaissance, flanquée de deux anciennes tours, une espèce de donjon carré, découronné depuis longtemps de ses créneaux, et une petite cour intérieure dont les murailles sont incrustées de plusieurs médaillons en bas-relief ; l'un d'eux représente une tête à trois faces, sur un autre est un buste de femme encadré entre deux dauphins couronnés et afrontés. Les murs du donjon ont une épaisseur de plus de deux mètres ; c'est, je crois, la partie la plus ancienne du château. La porte est une construction relativement moderne, ainsi que le prouve l'écusson des Mitte, écartelé de celui des Myolans, qui la surmonte.

M. Neyran, le nouveau possesseur de Chevrières, tout en construisant à côté des grosses tours du moyen-âge une gracieuse habitation, a eu le bon goût de respecter en l'utilisant le vieux manoir féodal, et de mêler dans la construction moderne quelques moulures gothiques ; ces sobres ornements sont une heureuse transition entre le passé et le présent.

BROUTIN,
Maire de Feurs.

Digitized by Google

LYON AU SIÈCLE DERNIER.

Nous empruntons au *Salut Public* la curieuse étude de mœurs qui suit. On ne saurait trop rappeler et décrire, ce nous semble, tout ce qui peut faire connaître la physionomie et les mœurs de nos pères.

A. V.

Le nouveau pont Tilsitt est achevé. Celui que nous avons vu démolir semblait devoir durer éternellement. On l'a sacrifié aux exigences de la navigation; mais il survivra dans la mémoire de tous les Lyonnais contemporains, qui l'ont admiré à juste titre. Le pont qui a précédé celui qu'on vient de détruire n'existe plus pour nous qu'à l'état de souvenir. Parmi nos vieillards, il en est peu qui puissent se vanter de l'avoir vu et fréquenté lorsqu'il passait encore pour une merveille, car il a eu ses jours de vogue; puis il a décliné et disparu sans laisser de regrets.....

Mme Desnoyers, dans ses Lettres historiques et galantes (1757, t. II.), s'exprime ainsi, à propos de ce monument :

« On passe la Saône sur un grand pont de bois, où il y a des bancs des deux côtés, sur lesquels on va le soir respirer au frais, et où la vue a de quoi s'arrêter agréablement, car on découvre de là les deux côtés de la ville et les montagnes qu'elle renferme, et l'on voit passer de petits bateaux qu'on appelle des *bêches*, que des femmes habiles en l'art de ramer conduisent ici de la manière la plus plaisante. Les mouvements qu'elles se donnent en ramant ont quelque chose de si

Digitized by Google

risible, que bien des gens, pour ce seul plaisir, s'en font un véritable de passer et de repasser de l'autre côté de l'eau. Dès qu'on appelle une de ces batelières, il s'en présente plus de vingt, et souvent même elles viennent offrir leur ministère aux passants, et leur disent, pour se faire accepter, tantôt des douceurs et tantôt des injures. Ce qui fait toujours rire. Il se forme ordinairement un combat sur la préférence, après quoi la victorieuse s'éloigne du bord à force de rames avec sa proie, et l'on en est quitte pour essuyer quelques huées de celles qui la voient s'éloigner avec des yeux d'envie.... »

Lyon, tel que l'a transformé M. le sénateur Vaïsse, ne ressemble plus au Lyon de nos pères, qui avait ses prétentions et sans doute des droits à l'estime, car on vante de bonne foi, dans les vieux livres, tout ce que nous avons cru devoir régénérer. Il est certain qu'un Lyonnais de 1730 nous accuserait d'avoir gâté la place des Terreaux, qui était alors le modèle du genre. Si en 1864, nos dames fréquentent les cafés, les Parisiennes auraient tort de s'imaginer qu'elles ont émancipé par leur exemple le beau sexe de Lyon. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil ; en voici la preuve incontestable :

On lit dans les mémoires cités plus haut : « La maison de ville est bâtie sur la place des Terreaux et en fait un des plus beaux ornements. Le couvent des dames de Saint-Pierre, celui des carmes et d'autres belles maisons forment le reste du carré, où le beau monde de ce quartier-là se promène ordinairement les soirs, et l'on y trouve de quoi se rafraîchir dans une infinité de petites boutiques très propres et très bien éclairées où l'on vend des liqueurs et des eaux glacées de toutes sortes. Toutes les personnes de l'un et l'autre sexe y entrent sans façon ; les messieurs y peuvent même régaler les dames sans que cela tire à conséquence. Les plus rigides n'en font pas de scrupule. On ne sçait ici ce que c'est que gens de qualité, et excepté chez les comtes de Saint-Jean et

Digitized by Google

quelques abbayes royales où la naissance est nécessaire, on n'en fait presque partout ailleurs aucun cas, et ce sont les banquiers qui brillent ici : ils possèdent les premières charges. Leurs femmes sont sans dispute appelées *madame* et disputeraient, en cas de besoin, le haut du pavé aux duchesses. Elles ont de beaux et bons carrosses ; elles sont magnifiques dans leurs habits, dans leurs meubles et dans le nombre de leurs domestiques, et elles ont dans la banque de leurs maris de quoi entretenir toutes ces magnificences. Elles jouent gros jeu et font une belle dépense. » (T. II, p. 359.)

Comme on le voit, notre vieux Lyon avait à cette époque un cachet italien très marqué, qui était dû à l'influence des Génois et des Florentins qui étaient venus s'établir dans notre ville.

M...

Digitized by Google

LES DONS D'AUTEURS

ESQUISSES GENEVOISES (1).

Il entre presque toujours, dans nos commisérations les plus sincères pour les malheurs d'autrui, quelque chose qui nous est personnel; ainsi les douleurs que nous plaignons le plus sont celles que nous avons ressenties ou dont nous sommes menacés, et dans notre pitié pour les infortunes qui nous sont complètement étrangères, le sentiment que nous pourrions les éprouver un jour s'allie et ajoute peut-être à la vive sympathie que nous avons pour elles.

Telles étaient les réflexions que, l'autre jour, je faisais en contemplant, dans ma bibliothèque, l'espace que j'y ai consacré à recevoir les divers ouvrages qui me sont envoyés en *cadeau* par leurs auteurs La plupart sont brochés, il en est peu auxquels j'accorde les honneurs de la reliure, il en est plusieurs dont le couteau d'ivoire n'a point séparé les pages, et qui sont vierges de tout attouchement.

— Et cependant, combien d'aimables illusions d'amour-propre berçaient ceux qui m'en firent l'envoi! Beaucoup ne doutaient presque pas de leur célébrité future; quelques-uns rêvaient un chapelet d'éditions successives; d'autres voyaient en perspective le prix Monthyon ou quelques autres récompenses nationales qui descendaient sur leur front olympien couvert de lauriers! Tous durent croire que le fruit de leurs veilles serait au moins apprécié par ceux à qui (comme à moi) ils en faisaient l'offrande géné-

(1) Nos lecteurs voudront bien observer que la scène se passe à Genève; rien de pareil n'a lieu à Lyon. A. V.

Digitized by Google

reuse. Quelles douces espérances ne se créaient-ils point que l'avenir a impitoyablement détruites ! — A quelles amères déceptions ont abouti de si chères perspectives !

Et pourtant, n'est-ce point ma fidèle histoire que j'ai tracée en racontant la leur? Les enfants de ma muse ne gissent-ils point ainsi abandonnés et brochés dans les bas-fonds des bibliothèques de ceux à qui j'en fis présent, — et n'est-ce pas aussi sur leur propre misère que je gémis, en plaignant cet amas de productions diverses, si impitoyablement couvertes chez moi de silence, d'oubli et de poussière ?.....

Mais aussi, d'où vient cette coutume si généreusement bizarre, qui fait tant de victimes ?

Pourquoi les auteurs seuls donnent-ils pour rien le travail de leur esprit, quand chaque artisan se fait payer celui de ses mains? La pensée vaut-elle moins que la matière pour en faire si bon marché? Les auteurs, à Genève, sont-ils assurés d'assez grands bénéfices pour se montrer aussi prodigues?

— Examinons les funestes conséquences qui résultent pour eux de cette folle politesse.

Et d'abord, quelles sont les trois catégories de personnes auxquelles ils se croient obligés de donner leurs œuvres?

1° Leurs parents;

2° Leurs amis;

3° Les personnes qui s'occupent de la branche des connaissances humaines à laquelle ils se sont eux-mêmes voués.

Bon ! Pour peu qu'ils mettent de luxe à satisfaire ces trois ridicules exigences, en conscience je ne vois pas ce que peut avoir à démêler avec les acheteurs le petit solde de leur édition, — si elle n'a pas été totalement épuisée par leurs largesses. En effet, ils ont désintéressé à l'achat de leurs œuvres tous ceux qui auraient pu vouloir se les procurer ; — et les exemplaires qui restent se trouvent en face de gens qui doivent y être parfaitement indifférents. — Que

Digitized by Google

dans une ville d'un million d'âmes, comme Paris, à côté des catégories susdites il y ait encore des chances pour trouver des acheteurs, je le conçois, — bien qu'ils soient déjà fort diminués; mais à Genève où tout le monde se connaît, où les parents pullulent, — surtout quand il s'agit de recevoir; — en vérité c'est un abus de la part des auteurs que de dissiper ainsi, en courtoisies insensées, la seule chance qu'ils pourraient avoir de couvrir leurs frais d'impression. — Que s'ils veulent absolument faire l'hommage gratuit de la moitié de leur édition, encore devraient-ils la destiner à ceux auxquels ils n'ont aucun espoir de la vendre, afin de conserver la possibilité d'écouler l'autre moitié au moyen des très-rares amateurs de leurs œuvres.

Voyons maintenant les suites de cette triste libéralité.

En premier lieu, les parents, qui reçoivent un ouvrage imprimé de leur consanguin, acquièrent, par cela même, la pénible certitude qu'il est auteur, — car on sait que s'il est un lieu où le prophète soit moins apprécié que dans son pays, c'est dans sa famille; et, il peut être célèbre dès longtemps pour tout le monde qu'il n'est encore que ridicule pour ses alliés par le sang. — Ceux-ci, après s'être convaincus, à l'inspection de l'intitulé de l'ouvrage offert, que leur infortuné parent est entaché du titre de rimailleur ou d'écrivailleur, le plaignent amèrement, dans leur for intérieur, et voudraient voiler à tout le monde la honte que ce membre dégénéré de leur famille fait rejaillir sur chacun d'eux. Voilà donc presque toujours le résultat le plus certain de cette politesse.

Secondement, les amis! Quant à ceux-ci, ils nous entendent trop souvent parler pour se résigner jamais à nous lire, d'ailleurs ils ont joui de la primeur de nos œuvres manuscrites, en sorte que nos amis, qui ne nous pardonneraient point si nous ne leur donnions pas nos livres, se gardent bien d'y toucher et de les parcourir; mais en revanche ils les prêtent à qui veut, se font un honneur de les tenir de nous et deviennent, à nos dépens, tout autant

Digitized by Google

de magasins de lecture paralysant la vente de nos livres sans les avoir achetés eux-mêmes.

— Voilà donc des parents ridiculisant les produits de nos veilles, et des amis qui nuisent à leur écoulement, pour unique récompense de l'offrande que nous leur avons faite.

Voyons, en troisième lieu, si ceux qui doivent et peuvent le mieux les apprécier seront plus reconnaissants de l'hommage que nous leur en faisons, et s'ils nous éclaireront franchement par les avis d'une critique consciencieuse? Hélas! en leur faisant le don gratuit de nos ouvrages, nous nous ôtons la seule chance de les voir jugés par des critiques compétents avec une entière impartialité : ils répondront à notre politesse par des flatteries. Le droit de siffler au théâtre,

Est un droit qu'à la porte on achète en entrant.

Or, comme ils n'ont rien payé en numéraire, ils voudront au moins nous dédommager par leur indulgence; car nos concitoyens nous savent gré de la plus légère économie qu'on leur permet de faire, et ils nous prodigueront, pour ce motif, bien des éloges qu'ils nous auraient refusés en qualité d'hommes de goût, s'ils n'eussent été intéressés à nous les donner. — Que de proverbes sont là pour motiver mon opinion à cet égard! et pour me contenter du plus énergique, je dirai avec la sagesse des nations : *à cheval donné on ne regarde pas la dent.* — Donc, en offrant nos livres aux seuls bons juges qu'ils pourraient avoir, nous altérons l'indépendance de ceux-ci pour décider de notre mérite; nous entretenons la parcimonie des ladres et nous nous enlevons la seule classe d'acheteurs payant de nos productions, comme aussi les plus aptes à les apprécier.

— Puis, à Genève, les choses ont pour première valeur l'argent qu'elles ont coûté; on les conserve en raison même des espèces déboursées pour en faire l'emplette : les meilleures pensées que peut contenir un ouvrage imprimé le recommandent moins que son prix d'achat. Et alors, quels égards pourront réclamer pour leur conservation des

Digitized by Google

volumes qui n'ont absolument rien coûté? — Ils seront négligés, — si on ne les destine pas aux plus profanes usages! — Que de pipes allumées, que de cornets confectionnés, que de cigares dont les pores ont été bouchés aux dépens des dons d'auteur! Et ici je m'arrête, car il est des causes dont un avocat scrupuleux ne doit point pousser la défense *in extremis*, alors qu'il ne peut la faire valoir sans offenser la délicatesse de ses lecteurs.

Mais, pour confirmer par des faits la valeur et la justesse de mes précédentes observations, il me prend fantaisie de glisser deux ou trois épisodes dont je fus le héros, héros bien humilié sans doute, car, en les racontant, je dois sacrifier mon amour-propre d'auteur à mon envie de prouver l'abus que je signale.

C'était en 1829; le public suisse venait de faire un accueil plein de bienveillance au poème de la *Miliciade*, qui parut à cette époque; et, bien qu'assuré de l'écoulement de mon édition, suivant l'absurde coutume que je combats, j'avais offert un exemplaire de mon ouvrage à tous les excellents parents que, sans de graves inconvénients, l'on ne saurait oublier en pareille occurrence. Peu de jours après, je fus invité à dîner chez l'un d'eux. Qu'on juge de ma stupeur lorsque je vis la domestique placer, au sein de la table, un superbe gigot de mouton au manche duquel on avait mis, en guise de paletot-sac, et pour la plus grande commodité de l'écuyer tranchant appelé à le découper, quatre ou cinq pages de mon poème nouveau-né!! Mon œil paternel en reconnut de suite le papier et le caractère; c'était le troisième chant, celui de la *Revue*, qui emprisonnait ainsi, dans ses alexandrins profanés, l'os principal du gigot offert aux convives! Je devins pourpre de confusion; mon regard fasciné ne pouvait quitter le corps de cet indigne outrage fait à ma muse, d'autant mieux que l'osseux pilori auquel elle était adhérente, semblait, pour ajouter à mon martyre, être dirigé contre moi! ....

Mon parent n'eut pas de peine à découvrir la cause de

Digitized by Google

mon horrible désappointement; et, croyant en adoucir la rigueur, il sonna; la domestique parut.

« — Pourquoi, Madelon, lui dit-il d'un ton sévère, avoir « fait de ces feuilles un manchon pour votre gigot? — Mais, « Monsieur, répondit Madelon, Madame avait mis dans « mon *porte-poche* le livre où je les ai prises! » Madame à ces mots lança à la pauvre domestique l'un de ces flamboyants regards qui, semblables à la foudre, annoncent un tonnerre peu éloigné, tonnerre dont le bruit dut éclater à la suite de ce malencontreux festin, après que j'eus pris congé de mon amphytrion désolé, non sans m'être assuré cependant, avant mon départ, et en considérant les pages arrachées à mon poème, qu'elles n'avaient pas même été séparées l'une de l'autre et n'avaient point obtenu l'honneur d'une seule lecture en dédommagement de l'affront qu'elles subissaient! — Et voilà donc le cas que nos parents font de nos œuvres!! — Voyons si elles sont mieux traitées chez nos amis.

J'en avais un qui était possédé de la désolante manie du calembour, mais qui, loin de rougir de ce malheureux penchant, s'en faisait un titre à la considération des hommes de lettres qu'il regardait un peu comme ses frères : on conçoit que je lui offris mes œuvres. Ce cadeau lui sembla même une véritable dette dont je n'eus que le faible mérite de m'acquitter. A quelques jours de là, je dus faire une partie de chasse avec ce digne garçon qui, ne fabriquant absolument que des jeux de mots, n'avait pas besoin de se lever fort matin pour cela; j'allai donc le réveiller et bien m'en prit, car toute sa famille, moins sa sœur, dormait à mon arrivée. Celle-ci vint m'ouvrir la porte dans son négligé du matin. Une charmante petite cornette de nuit couvrait encore sa blonde tête, d'où s'échappaient pourtant quelques boucles de cheveux emprisonnés dans des papillottes sur lesquelles mes yeux se dirigèrent d'abord par un instinct machinal. Hélas! après une rapide inspection, je m'assurai que c'était dans une de mes irréprochables élé-

Digitized by Google

gies qu'était comprimée la chevelure de la sœur de mon ami! Cette délicieuse demoiselle, qui m'était apparue si jolie quelques instants auparavant, me sembla presque hideuse après cette fatale découverte. Je contins, à grand' peine, la colère qui me suffoquait; j'allais peut-être même éclater en reproches quand mon ami survint, saluant gaîment l'aurore de quelques nouveaux calembours, éclos durant son insomnie de la nuit, et qui me trouvèrent sans indulgence pour eux. Dans une halte de chasse, et pour bannir une mauvaise humeur qu'il m'était impossible de dissimuler, il voulut faire l'éloge de mes œuvres et me parler du cas tout particulier que sa sœur en faisait. — « Oui, lui répondis-je indigné, et dans son langage favori, « je me suis assuré ce matin que cette aimable fille n'est « point défrisée par ma muse et que même elle en est « *coiffée!* »

Ce fut là toute ma vengeance; toutefois j'aurais dû la pousser plus loin, car, mon ami ayant tiré une caille devant lui, je reconnus dans la bourre de son fusil, qui brûlait sous mon nez, le solde infortuné de l'élégie dont sa sœur avait consacré la première page à sa coiffure!

Si tel est, en général, le destin qu'obtiennent chez nos parents et nos amis les ouvrages que nous leur offrons, il est moins humiliant sans doute chez les hommes de lettres nos collègues. Du moins tout devrait le faire présumer: l'intérêt qu'ils ont pour l'art, l'estime qu'ils doivent professer pour des gens ayant les mêmes penchants qu'eux-mêmes, les sentiments généreux qui dérivent naturellement de leurs nobles occupations, l'envie d'ajouter à leurs bibliothèques sans rien ôter à leur bourse, etc. Eh bien! malgré tout cela, nos offrandes qui sembleraient garanties d'outrages chez eux par un respect que tant de raisons doivent leur inspirer pour elles, nos offrandes y font souvent de bien méchantes fins.

C'était en 1832; je venais de fonder le *Fantasque*, que nos compatriotes accueillirent avec une très-indulgente

Digitized by Google

faveur. — Mais puisque j'en trouve ici l'occasion, qu'on me permette de suivre l'impulsion de mon cœur en payant la dette sacrée de sa gratitude; — je reviendrai dans quelques lignes à l'anecdote que j'allais citer. La respectable parente chez qui j'avais subi l'outrage du *manche de gigot*, en 1829, voulut sans doute m'en dédommager en 1832 : elle souscrivit, en se cotisant pour cela, avec *huit* de ses amies, à l'abonnement de ma petite feuille périodique, qui coûtait neuf francs; et, bien que la somme de vingt sous par an ne fût pas un sacrifice bien ruineux pour ma riche parente, ce fragment d'abonné et d'intérêt que j'arrachais à ma famille me combla de joie. Ce fut une des conquêtes littéraires à laquelle je fus le plus sensible, et j'aime à en consacrer le souvenir tout à fait émouvant. — Maintenant je retourne à mon récit.

Ne comptant guère sur l'abonnement à ma feuille de l'un de mes anciens professeurs, dont les leçons avaient eu pour résultat de m'enseigner la littérature, et nullement de m'en inculquer le goût, qu'il n'avait pas lui-même, j'envoyai *gratis* au digne homme les premiers numéros du *Fantasque*. Puis, comme j'allais un jour lui faire une visite à la campagne, je trouvai ses trois jolis enfants qui, profitant d'une bise assez ordinaire dans nos climats, avaient lancé dans les airs leur cerf-volant. Ami des jeux de l'enfance je m'approchai de la bande rieuse, qui suspendit sa course à mon abord, et le cerf-volant, n'étant plus tiré par elle, descendit en pirouettant; lorsqu'il fut tombé à mes pieds, je reconnus bien vite qu'il était confectionné, en grande partie, avec mon journal! — Mais je dois dire en ce cas, pour le soulagement de mon amour-propre, que le *Fantasque* volait dans les airs côte à côte d'un recueil de sermons de l'un de nos meilleurs prédicateurs, et de compte à tiers avec un *Traité des arbitrages*, de M. Perret. Evidemment, les petits bambins avaient opéré une razzia générale dans les *dons d'auteur* de Monsieur leur père : je participais au peu de soucis qu'il en prenait; j'étais victime de cet injurieux

Digitized by Google

abandon, de ce déplorable laisser-aller qu'on affiche pour les livres qui ne coûtent rien; abus contre lesquels je ne saurais trop m'élever dans l'intérêt de la cause que je cherche à faire valoir.

Le professeur vint me rejoindre; et, en me promenant avec lui dans sa charmante villa, il voulut m'adresser quelques paroles flatteuses sur les numéros du *Fantasque* que je lui avais offerts, m'assurant que, malgré l'apparente futilité des articles qui y étaient contenus, *je m'élevais souvent dans de hautes régions de la pensée.*

« — Oh! lui dis-je en riant et en lui montrant le cerf-« volant, il n'y a que chez vous, mon cher professeur, que « je plane véritablement dans les cieux, grâce à Messieurs « vos fils, qui m'y font monter sur l'aile des vents!... »

Le grave professeur comprit de suite ma plaisanterie, appela ses enfants, inspecta le corps du délit, et les tança vertement; je m'aperçus bien vite qu'il aurait volontiers pardonné la tête du cerf-volant formée en entier de mes poésies, mais il ne pouvait prendre son parti de la queue, dont les mouchets étaient fabriqués avec des *changes* et de la *théologie*, matières éminemment en faveur dans notre cité pieuse et calculatrice.

Conclusion. — Messieurs les auteurs! c'est votre cause que je viens de plaider avec d'autant plus de conviction et de liberté, que je n'y suis plus intéressé moi-même; j'ai renoncé aux joies de la presse, joies trop négatives dans nos contrées, et je voudrais adoucir le destin des infortunés qui s'y font encore imprimer.

Réunissez-vous donc pour saper l'abus qui vous porte à offrir vos œuvres aux seules personnes intéressées à les acheter; cette générosité nuit à vos intérêts en humiliant votre amour-propre, puisqu'elle vous expose à retrouver

Digitized by Google

vos livres, que nul n'emplette, sous forme de *manches de gigot*, de *papillottes* ou de *cerfs-volants!*

J. PETIT-SENN.

Le *Salut public* a-t-il deviné l'article de notre humouristique collaborateur ?

Voici quelques lignes que nous lui empruntons et qui ont l'air d'avoir été écrites pour compléter le récit charmant de M. Petit-Senn.

— « Terminons par une assez plaisante anecdote.

Un de nos amis entre dernièrement dans un magasin et achète un objet quelconque, qu'on lui remet enveloppé dans une feuille de papier.

Or, cette feuille de papier est la première page d'une grave brochure publiée par M. Louis Jourdan, sous ce titre : *Des Intérêts de la France en Egypte.*

En tête se lit cette dédicace, écrite de la main de Louis Jourdan :

A mon collaborateur et ami
Louis Desnoyer.

Son dévoué,

LOUIS JOURDAN.

Et au-dessous du titre ce quatrain, toujours de la même main :

Vous voulez un quatrain sur ce bouquin austère,
Ce quatrain, le voici :
Quand vous irez, ami, dans un lieu solitaire,
Servez-vous de ceci.

Digitized by Google

Les amis auxquels les auteurs dédient leurs livres devraient avoir la délicatesse d'en déchirer la dédicace lorsqu'ils les vendent à l'épicier du coin.

Et surtout lorsque cette dédicace est accompagnée de vers badins dans le genre de ceux que nous venons de citer et qui compromettent furieusement la gravité de l'écrivain.

Car, franchement, si M. Louis Jourdan pense que sa brochure *Des intérêts de la France en Egypte* ne pouvait rendre que le service poétiquement indiqué à son ami Desnoyer, il était inutile de l'écrire : on se serait très-certainement passé du conseil.

F. Linossier. »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DE LA QUESTION LITURGIQUE.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.

La Revue du Lyonnais s'est sagement abstenue de prendre parti dans la querelle liturgique, querelle pourtant qui a si fort agité les esprits pendant l'année 1864, sans être encore bien résolue, et a plus d'une fois amené sur le champ de la discussion des points importants de l'histoire locale; les motifs de son quasi-silence ne sont pas à expliquer ici : mais aujourd'hui que pour diverses causes, la production des écrits agressifs ou défensifs semble arrêtée, nous allons en dresser le catalogue et cela pour les collectionneurs d'abord, ils sont nombreux, qui ont recueilli les pièces de la lutte et auxquels quelques unes pourraient avoir échappé, et aussi pour les futurs chroniqueurs qui seront bien aises d'avoir une indication des matériaux à consulter pour en retracer les péripéties. Nous n'affirmons pas nous-même être au grand complet, malgré notre soin à tout recueillir; il sera facile en cas d'omission involontaire comme dans le cas d'une reprise d'hostilités postérieure à cet article, de la compléter par des additions.

Je dois aussi présenter aux lecteurs mes humbles excuses, pour la triste nécessité où je suis de me citer dans cette nomenclature. Mais, si médiocre qu'ait été mon intervention dans la polémique, je ne puis ni la dissimuler, ni l'omettre : le plus grand défaut d'un catalogue est de ne pas être complet, une omission volontaire serait impardonnable.

Digitized by Google

Je divise le catalogue en deux parties : les brochures, puis les articles publiés dans des journaux quotidiens et qui ont eu quelquefois autant d'importance que les brochures, et enfin les pièces manuscrites non publiées.

1° BROCHURES.

Coup d'œil sur la Liturgie en général et sur celle de Lyon en particulier, par un prêtre de Lyon. Se vend 30 c. l'exemplaire et 2 f. 50 c. la douzaine. Lyon, Labaume et Girard et Josserand, 1854, in-18.

C'est un ballon d'essai ; l'auteur cache, sous quelques protestations d'attachement pour l'Eglise de Lyon, son désir de la mettre à bas ou du moins de lui rogner les ailes. L'indication du prix par douzaine indique l'intention de faire une trouée par une propagande à bon marché. Cela n'eut qu'un médiocre succès, il paraît que l'autorité ecclésiastique mit quelques obstacles à la vente de cet opuscule qui est devenu rare.

Simple exposé et défense de la Liturgie lyonnaise, par J. Bard. Vienne, Timon, 1855.

De la question liturgique par rapport à la sainte Eglise de Lyon, par le même. Lyon, Brun, 1860.

Feu J. Bard poussait fort loin l'originalité du style ; malgré cela, malgré certaines inexactitudes dues à sa précipitation à saisir les moindres occasions de défendre ses théories favorites, on doit reconnaître en lui une érudition très-variée et un coup d'œil très-sûr en fait d'archéologie.

Recherches historiques sur la Liturgie lyonnaise. Lyon, Vingtrinier, 1856.

Quelques aperçus sur le chant dans ses rapports avec la Liturgie. — Extrait de la Maîtrise. — Paris, De Mourgue, 1858.

Digitized by Google

De la sonnerie des cloches dans le rit lyonnais. — Extrait de la maîtrise. — Paris, De Mourgues, 1860.

Recherches sur l'abolition de la liturgie antique dans l'Eglise de Lyon, par M. de Conny. — Lyon, Girard et Josserand, 1859.

Remarques sur une prétendue défense de la liturgie de Lyon, par le même. — Lyon, Girard et Josserand, 1859.

Ces deux opuscules sont ce qui a paru de plus fort, de mieux écrit et de mieux raisonné dans le parti anti-lyonnais. M. de Conny a fait preuve d'une tactique habile en portant la question sur un terrain inattendu; avec un peu d'attention on s'aperçoit qu'étranger à Lyon, il en connaît peu l'histoire et a travaillé sur des documents incomplets; bien plus en résumant ces pages brillantes et d'un grand intérêt, on se demande où il veut en venir, et si la conclusion rigoureuse de ses prémisses n'est pas diamétralement opposée à la cause qu'il a voulu servir. M. l'abbé **Bouix** a continué le développement de cette thèse paradoxale dans le *Monde* et dans la *Revue des Sciences ecclésiastiques*.

Défense de la liturgie de Lyon, réponse à M. de Conny, par M. l'abbé C... — Lyon, Pélagaud, 1859, in-18.

Réponses aux recherches sur l'abolition de la liturgie antique de l'Eglise de Lyon, par Morel de Voleine. — Extrait de la Gazette de Lyon. — 1859.

Catéchisme raisonné de la liturgie. — Lyon, Pélagaud, 1860, in-18.

Lettre de M. G. de T., membre de l'Institut, à M. Vingtrinier, 4 décembre 1863. — *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

Relation intéressante par laquelle on juge du désagrément advenu à MM. les Curés de Lyon, en l'an de grâce 1863. — Rodez, imprimerie de Carrère aîné.

Cet écrit attribué à M. Maurice de Bonald, juge à Rodez et neveu du cardinal, n'était pas de nature à calmer les esprits ; il lui fut vertement répondu par la brochure suivante, rédigée, dit-on, par un des curés attaqués.

A propos d'un pamphlet contre MM. les curés de Lyon, quelques mots publiés par plusieurs membres des conseils de fabrique de Lyon. — Lyon, Vingtrinier, 1863.

M. Maurice de Bonald répliqua sous le titre suivant :

Agmine facto, commentaire sur la lettre des curés de Lyon, au chapitre de St-Jean, par Maurice de Bonald. — Rodez, Carrère, 1863.

Lettres de Sophronius sur la question liturgique.

Ces lettres, au nombre de cinq, sont de M. B..., chanoine de Versailles, auteur de savants travaux sur l'Ecriture sainte. Editées à Paris, chez *Dentu* et *Rouvier*, elles ont été enlevées rapidement, et aujourd'hui elles sont rares ; la première est je crois introuvable.

Après la troisième lettre l'auteur fut condamné avec un certain éclat par son évêque Mgr Mabile, précédemment évêque de Saint-Claude, et suffragant de Lyon, qui fit paraître :

Instructio pastoralis et decretum Versaliensis episcopi, die 3 martii 1864. — Versailles. Beau.

Cette instruction fut suivie de la quatrième lettre de Sophronius et de la brochure suivante :

Digitized by Google

Lettre adressée à Mgr l'évêque de Versailles, par l'auteur des Lettres de Sophronius. — Jersey, Le Lièvre frères.

Cette lettre contient le récit de la réconciliation opérée entre Mgr Mabile et M. le chanoine B... La publication de la cinquième lettre, tout à fait spéciale à Lyon, donna lieu à un autre incident. M. B... en a rendu compte dans une lettre qu'il destinait à la publicité et qui est restée inédite; nous croyons pouvoir en extraire quelques passages servant à l'histoire de cette controverse.

« Lundi dernier, je fus mandé devant un des vicaires généraux ; il me dit : Je suis chargé par Mgr de vous demander catégoriquement si vous êtes l'auteur de la cinquième lettre de Sophronius.

Réponse. — Je ne juge pas à propos de répondre catégoriquement à cette première question.

Demande. — Je suis chargé secondement de vous demander de la même manière, si vous reconnaissez avoir coopéré à la rédaction de la cinquième lettre.

Réponse. — Je ne juge pas à propos de répondre catégoriquement à cette seconde question.

Demande. — En conséquence de vos deux réponses, je suis chargé de la part de Mgr de vous déclarer que vous résistez à un ordre formel de votre évêque.

Réponse. — Je persiste et maintiens mes deux premières réponses.

Puis nous causâmes familièrement pendant environ une demi-heure. Quelques heures après, j'écrivis au vicaire général pour réparer un oubli. Je lui apprenais que la cinquième lettre de Sophronius avait été transmise à la congrégation de l'index pour y être jugée, et qu'en conséquence des règles du droit canonique, aucun évêque n'avait le droit de prononcer dans une cause déférée au Saint-Siége.

Digitized by Google

Le lendemain matin, à l'issue de l'office capitulaire, je reçus par le sous-secrétaire de l'évêché un pli contenant une sentence de suspense *ab ordine et ab officio* portée contre moi *extra judicialiter et ex informata conscientia*, sans exposé de motifs, à partir du moment où la sentence me serait communiquée sans précision de sa durée.

Copie de la sentence fut adressée au chapitre, qui vint me faire ses compliments de condoléance.

Quelques jours, après cette sentence fut levée à la suite d'une seconde réconciliation. Ces faits qui ne devaient pas recevoir de publicité ayant été racontés par le *Monde* d'une façon inexacte, M. l'abbé B.... se disposait à réclamer par la voie de la presse. Le récit plus détaillé de tout ceci se trouve dans le *Bulletin catholique* de Lyon et de Belley, du 15 février 1865.

Lettre de M. le Curé de St-Martin-d'Ainay, à Mgr Mabile, évêque de Versailles, du 3 mars 1864.

C'est une protestation contre certaines phrases de la lettre pastorale de cet évêque, citée plus haut, dans lesquelles la conduite du clergé de Lyon était attaquée. Elle est suivie d'une lettre adressée, le 30 octobre 1863, par S. Em. le cardinal de Bonald, aux curés de la ville de Lyon, et que les journaux de Paris désignés sous le nom de *Journaux religieux* refusèrent d'insérer.

Défense de la liturgie de Lyon, par MM. **. — Lyon, Chanoine, 1864. — Rédigée par deux curés de Lyon; l'un d'eux M. Bissardon, curé de St-Bruno, mourut le 1er mars, laissant après lui la mémoire d'un ecclésiastique instruit et d'un homme de bien.

La liturgie de la sainte Eglise de Lyon, d'après les monuments. — Lyon, Vingtrinier, 1864.

C'est moins un ouvrage de polémique sur la question du

Digitized by Google

moment qu'une recherche sérieuse de nos anciens titres. Elle détruit le fragile échafaudage élevé par MM. de Conny et Bouix. C'est de l'histoire, et à ce titre la place de cette brochure est marquée dans toutes les bibliothèques lyonnaises ; elle est de M. l'abbé R..., chapelain de Saint-Jean et archiviste de l'archevêché.

L'Eglise de Lyon devant l'Eglise universelle, par C. Chatelet. — Lyon, Giraudier, 1864.

Compte-rendu de la députation envoyée à Rome, par le clergé du diocèse de Lyon, au sujet de la liturgie. — Lyon, Vingtrinier, 1864.

Bref du Pape adressé au cardinal de Bonald, du 17 mars 1864.

Lettre pastorale de S. Em. le cardinal de Bonald à l'occasion de son voyage de Rome, du 8 mai 1864.

Les vrais principes sur la question liturgique, sans nom d'auteur, avec approbation de S. Em. le cardinal de Bonald. — Lyon, Pélagaud, 1864.

Cette brochure écrite avec modération revient encore sur la prétendue introduction de la Liturgie romaine à Lyon, au IXe siècle, assertion ruinée de fond en comble par les recherches de l'abbé R...; elle a été saisie immédiatement chez l'éditeur; on en a fait imprimer une autre édition à Genève, qui a été saisie également ; en sorte que les exemplaires en sont fort rares.

A propos de liturgie, Etude lue à l'Académie de Lyon, les 1er et 15 mars 1864, par M. J. Ward.

Cette étude consciencieuse et remplie d'une saine érudition porte surtout sur la question du chant liturgique; on

Digitized by Google

regrettera seulement que l'auteur, pour satisfaire aux exigences académiques, ne lui ait pas donné plus de développement.

En parlant des nouvelles éditions du chant dit Grégorien, au profit duquel on immole aujourd'hui des chants qui avaient bercé notre enfance et accompagné notre initiation à la foi catholique, M. Ward dit : « Les livres nouveaux, dits Grégoriens, n'ont ni valeur artistique, ni valeur historique au-delà du XIIe siècle ; je ne dirai pas la même chose des livres Gallicans. . . . . mais, si quelque vrai lambeau du chant primitif doit être retrouvé, c'est dans eux qu'il faut l'aller chercher; s'il y a une tradition musicale, si cette tradition est quelque part, elle est dans les livres lyonnais.....

. . . . . .

La supériorité du chant Gallican sur le nouveau Grégorien est de tous points incontestable. »

Liturgie lyonnaise, résumé analytique des débats, suivi du texte de la supplique du clergé, par un catholique lyonnais. — Lyon, Vingtrinier, 1864.

Les trompeurs, les trompés et les trompettes romanistes ou histoire morale et financière du changement de la liturgie lyonnaise, par un Gallican.

Cette brochure n'a pas encore vu le jour, et l'on suppose que de puissantes influences en retardent la publication ; elle ne nous est connue que par l'annonce faite dans le *Progrès* du 15 novembre 1864.

Lettres sur le Bréviaire romain, par un curé de campagne. — Pont-à-Mousson, 1864.

Elles n'ont pas de rapports spéciaux avec la question lyonnaise, nous ne les citons que comme un document général qui ne sera recherché que lorsque le Bréviaire romain aura été universellement imposé à notre diocèse.

Digitized by Google

2° ARTICLES DE JOURNAUX.

Passons maintenant aux articles de journaux ; les uns ne sont que des entrefilets ou des échanges de réclamations insignifiantes ; d'autres ont de l'importance comme étendue, comme style, comme apportant à la discussion des faits nouveaux ou des aperçus judicieux. Quelques-uns ont été attribués à des membres importants du clergé, d'autres enfin ne font que constater des opinions singulières ou raisonnables, que révéler de petits incidents. Tout ceci doit occuper une place dans l'histoire des changements liturgiques et aider plus tard à en faire comprendre la marche et la portée.

On a fait, dans quelques réunions, de graves reproches au clergé pour avoir publié dans les feuilles quotidiennes des écrits anonymes ; ce reproche n'est pas mérité, il ne faut pas avoir deux poids et deux mesures; du moment que le clergé de Lyon et la liturgie à laquelle il tenait, non sans raisons, étaient attaqués dans les journaux, il devait lui être permis de se défendre et d'opposer à ses adversaires une publicité égale à celle des attaques: la vérité historique d'ailleurs ne doit craindre ni le grand jour ni la discussion, elle se trouvait la première en cause. Quant au défaut de signature, c'était une conséquence inévitable des règles disciplinaires. Les ecclésiastiques ne pouvaient répondre ostensiblement sans une permission qu'on leur aurait refusée. Et s'ils eussent gardé le silence on n'eût pas manqué de le traduire par une renonciation totale à la tradition de leur Eglise ou pour un aveu tacite qu'ils manquaient de bonnes raisons pour la défendre.

1863

11 décembre. *Salut Public*. Le Bréviaire de Lyon et le Bréviaire romain. Suite du même article le 17 décembre.

Digitized by Google

15 id. *Courrier de Lyon*. Lettre de M. P. Dugas, fabricien de Saint-Polycarpe, et réponse à M. Dugas par un autre fabricien.

21 id. *Salut Public*. Reproduction, avec quelques réflexions, d'un article de la *Gazette du Midi*.

22 id. *Courrier*. Introduction du Rituel romain dans le diocèse de Lyon, article de M. E. Jouve, et lettre de M. X... ecclésiastique.

24 id. *Salut Public*. Réponse à la *Gazette du Midi* par l'auteur des articles sur le Bréviaire des 11 et 17 décembre.

30 id. *Courrier*. Liturgie de l'Eglise de Lyon, article de M. Châtelet.

31 id. *Salut Public*. Lettre d'un catholique romain de Lyon.

1864

4 janvier. *Salut Public*. Lettre de Mgr. Sibour, évêque de Tripoli.

id. *Courrier*. Article de l'abbé X... et d'un autre ecclésiastique.

6 id. *Salut Public*. Réponse à l'abbé X...

7 id. *Courrier*. Résumé d'une lettre d'un ecclésiastique.

10 id. id. Extrait d'une lettre.

12 id. id. Lettre des curés ayant fait le voyage de Rome, et lettre de S. E. le Cardinal au Clergé de son diocèse, contenant la relation de l'audience accordée le 4 aux curés de Lyon.

18 id. *Courrier*. Réponse à la lettre du 10 par M. Morel de Voleine.

30 id. *Courrier*. Extrait de la correspondance de Rome.

15 février. *Salut Public*. Article bibliographique sur la Défense de la liturgie de Lyon.

17 id. *Courrier*. Lettre de l'abbé... curé de... sur les jésuites.

Digitized by Google

19 id. *Courrier.* Lettre de M. de Luvigne et remarques de la rédaction.

22 id. *Courrier.* Relation de l'audience accordée par le Pape à M. le curé de Vaise.

23 et 25 id. *Courrier.* Note sur M. le chanoine des Garets, et réponse à cette note par M. Septime des Garets, et suite de la lettre du 17 sur les jésuites.

28 et 29 id. Notes du *Moniteur* sur la lettre de Mgr de Bonald, rapportant les paroles du Saint-Père à la députation du Clergé de Lyon.

1er mars. *Courrier.* Note de M. de Luvigne qui renonce à l'insertion d'un article.

2 id. *Courrier.* Extrait du journal : *La Nation.*

7 id. id. Notice nécrologique sur M. Bissardon, curé de Saint-Bruno.

2 id. Correspondance du *Temps* sur l'affaire de la liturgie lyonnaise extraite du *Monde* du 11 mars, et remarques du rédacteur, M. Barrier.

9 id. *Courrier.* Compte-rendu de la députation lyonnaise, article de M. Vincent, curé de Vaise.

11 id. *Courrier.* Lettre de Rome adressée par le cardinal de Bonald, aux curés de Lyon sur l'article du *Moniteur.*

22 et 23 id. Extrait du *Moniteur*, démenti donné à Mgr de Bonald.

24 id. Lettre de S. E. le Cardinal de Bonald, annonçant la réception du bref relatif à la liturgie.

6 avril. *Courrier.* Article bibliographique sur l'ouvrage : *La liturgie de la sainte Eglise de Lyon d'après ses monuments.*

8 id. *Courrier.* Note sur M. de Sartiges, ambassadeur à Rome.

12 id. *Salut Public.* Lettre d'un catholique lyonnais.

13 id. id. Article sur le bref du Pape.

Digitized by Google

15 id. *Courrier*. Article sur les libertés gallicanes par M. Morel de Voleine, à l'exception du premier paragraphe.

15 id. *Salut Public*. Article de M. Lenormand sur différentes erreurs commises par M. de Riancey dans l'*Union*.

19 id. *Salut Public*. Lettre de M. J. S... ancien président d'un conseil de fabrique à Saint-Etienne.

20 id. *Salut Public*. Article sur la demande d'adhésion au bref, faite au clergé de Lyon.

21 id. *Salut Public*. Note de M. Linossier sur un article du *Monde*.

27 id. *Salut Public*. Article de M. C. J... ancien magistrat à Saint-Etienne.

Même date, article de M. Dottain dans le *Journal des Débats*.

28 id. *Salut Public*. Article sur la publication du bref.

29 id. *Progrès*. Article de M. C...

29 id. *Courrier*. Lettre de M. Desgeorges, supérieur des Chartreux.

30 id. *Salut Public*. Lettre de M. Pagnon, vicaire-général, et réflexion de la rédaction.

3 mai. *Salut Public*. Lettre de M. S. Jacquemont en réponse à M. Desgeorges.

Mandement de l'évêque de Belley, pour l'abolition de la liturgie lyonnaise dans son diocèse.

7 id. *Courrier*. Lettre d'un ecclésiastique qui prétend expliquer les phrases du bref contenant un blâme contre le clergé du diocèse.

8 id. *Courrier*. *C'est incontestable*, par un ami du Pape, du clergé, des fidèles et de la paix.

15 id. *Courrier*. Lettre demandant la conservation de quelques proses, et réponse à cette lettre par M. M. - de-V. le 12 juin.

18 id. *Union de l'Ouest*. Note sur des explications demandées.

Digitized by Google

21 et 24 id. *Salut Public*. Résumé de l'état actuel de la question liturgique. — Lettres de M. Pagnon, vicaire-général, et de M. Duplay, supérieur du Grand-Séminaire, sur les ordinations de cette année.

23 id. *Courrier*. Deux lettres anonymes sur le bref.

25 id. *Salut Public*. Réflexions de la rédaction et d'un correspondant sur les lettres de MM. Pagnon et Duplay.

27 id. *Salut Public*. Lettre de M. Duplay, et commentaires de la rédaction sur les ordinations.

Courrier. Lettre à M. Duplay, même sujet.

28 id. *Salut Public*. Autre lettre et autres commentaires du même.

Courrier. Lettre de M. Duplay, même sujet. — Lettre de M. Chatelet sur le sens des paroles de blâme à l'adresse du clergé de Lyon, contenues dans le bref.

30 id. *Courrier*. Lettre de M. de Talencé, demandant la cessation de ces correspondances.

15 juillet. *Courrier*. Lettre de M. Thivel, missionnaire mariste, sur des paroles qu'on lui avait attribuées.

Salut Public. Lettre de M. Boué, curé d'Ainay, et de M. Chabert, curé de Saint-Vincent, sur la reproduction d'une partie de la lettre des curés de Lyon au cardinal.

16 septembre. *Salut Public*. Article sur la demande d'adhésion au bref, faite aux curés de Lyon par Mgr Plantier, et lettre d'un curé à ce sujet, du 17.

19 id. *Salut Public*. Lettre de MM. Boué, curé d'Ainay et Chaumont, curé de Saint-Polycarpe, réclamant contre la signature: *Un curé de Lyon*, apposée à une lettre anonyme.

19, 20 et 24 id. *Courrier*. Lettre d'un laïque, rue du Plat, n° 10, demandant l'adoption du Paroissien romain.

Ce laïque avait donné une adresse imaginaire, comme il résulte d'une réclamation adressée le 24 par M. de

Digitized by Google

Lorchamp, habitant la maison indiquée. Contre-partie de la lettre d'un laïque par un autre laïque, et lettre sur le même sujet.

20 id. *Courrier*. Lettre de M. Raffin, curé de Fleurie.

21 id. id. Lettre de M. Duperray, curé de Saint-Laurent-de-Chamouset.

Lettre de M. Lutrand, de Tournus, du 30.

Lettre en réponse à M. le curé de Fleurie par M. C. C..., vigneron, du 1er octobre.

30 id. *Salut Public*. Lettre de M. Valin, curé de Lissieux, et rétractation de M. Valin dans le *Courrier* du 12 octobre.

16 novembre. *Courrier*. Lettre de M. François X... contre la brochure intitulée : *Résumé*... etc. Même journal du 21, réponse d'un catholique lyonnais à cette lettre. Ce catholique, auteur de la brochure attaquée, clot le débat en montrant que M. François X... s'est escrimé contre une *coquille*.

19 id. *Salut Public*. Lettre d'un ancien magistrat (de Saint-Etienne) sur l'Institution des Chartreux.

24 id. *Courrier*. Réclamations de M. Desgeorges, supérieur des missionnaires des Chartreux, et de M. Hyvrier, supérieur de l'établissement des Chartreux.

14 décembre. *Salut Public*. Annonce de la brochure : Trompeurs, trompés et trompettes romanistes.

18 id. *Salut Public*. Deuxième lettre d'un ancien magistrat sur les Chartreux.

30 id. *Salut Public*. Annonce d'une lettre des curés au Souverain-Pontife, à propos de la tentative d'assassinat annoncée par les journaux.

3° PIÈCES MANUSCRITES NON PUBLIÉES.

Elles sont peut-être assez nombreuses, mais nous ne pouvons citer que la pièce suivante qui a circulé dans le public.

Digitized by Google

Elle fait descendre cette question assez grave dans les régions de la plaisanterie, c'était une voie nouvelle ouverte à la discussion; elle n'a pas été suivie, il faut s'en féliciter, car on risquait fort, en y entrant, de compromettre le respect dû aux autorités religieuses, à la prière et aux cérémonies de l'Eglise.

La question liturgique dans la rue Duviard, entre l'ami Vernu et l'ami Garancin, tous deux canuts de père en fils.

Il n'y a point de nom d'auteur; quelques personnes l'ont attribuée à un écrivain bien connu par ses succès dans le genre *canezard*. En voici quelques fragments:

— Quoi que t'as donc, Vernu? vrai, te me fais de peine,
Mon vieux! t'avais repris pourtant un peu d'entrain
Après ton an de deuil; et voilà que s'amène
Sur ta vieille basane encor ton vieux chagrin?
Ne faut pas de la sorte avoir la trame noire.
T'as pleuré ta défunte onze mois; Dieu merci,
C'est assez. Mais, vois-tu, t'aimes trop le grimoire:
Te bourres ton cerveau de cela, de ceci,
Et, te ne penses plus à glisser la navette,
A tirer le battant, à serrer les rouleaux,
Quand le soir, au chelu, t'as vu dans la gazette
Quèque bruit politique et quèque faits nouveaux.
Voyons, qu'est-ce encor, dis? serait-ce la Pologne,
Les Anglais, l'Italie ou le Mexique enfin
Que manigangeraient pour nous de la besogne?
Cause donc..... — Va, vois-tu, mon pauvre Garancin,
J'aurais mieux fait, ben sûr, au lieur de tant apprendre,
De lire les journaux et tout le tremblement,
Capiller mon velours, le couper et le tendre;
A l'heure d'aujourd'hui je serais plus content.
Figures-toi, mon vieux, que ce que me traboule
Est encor à rapport à ma défunte; apprends

Digitized by Google

Que depuis cent vingt ans le diable nous enroule, ...

. . . . . .

Oui, depuis cent vingt ans, tout ça c'est hérétique,.....

. . . . . .

— Te m'épâtes, Vernu, ou te perds la raison.
Quoi ! nos anciens que sont endormis à Loyasse
Depuis quatre-vingts ans, et que dorment si bien,
Auraient été volés ! allons donc, t'es cocasse ;
Où diable as-tu pris ça ? Moi je n'en crois ben rien.

— Garancin, mon ami, je ne perds pas la boule ;
Ce que je t'en dis là c'est couché tout au long,
Depuis bientôt six mois, dans les journaux ; ça roule
Dessus la liturgie, en un mot ; quant au fond
Voici l'affaire ; attends, je mouche la chandelle.

. . . . . .

Te n'as pas oublié que, l'an dernier, le diable
Dans la Vieille-Monnoie a fait un joli train,
Rien n'y servait, c'était sabbat épouvantable.
Te l'as vu comme moi, mon pauvre Garancin.
Les canantes pleuraient ; on prit des eaux bénites ;
Mais ça fit du profit, comme sur mon toupet
L'eau de Lob, qu'un jour, côte des Carmélites,
Un merlan me vendit... toujours du Montazet,
De l'eau claire, pas plus...Voyant les balançoires
L'archevêque partit pour Rome à la vapeur.

. . . . . .

Aussi dorénavant, ça c'est bien entendu,
Reconnu, discuté que discuteras-tu ?
Ton vieux livre de messe et ton antiphonaire
Ça n'est bon qu'à brûler comme du vieux Voltaire.

— Vernu, t'as trop voulu mépriser le métier ;
T'as trop fait le savant et te crois des bétises.

. . . . . .

Moi que suis une bête et que ne sais que faire
Une croix pour signer comme faisait mon père,

Digitized by Google

Je ne crois pas, ben sûr, à tous ces contes là.
Je parle le français que mon ancien parla ;
Vernu, de même aussi, tant que j'aurai de vie
Je dirai mon *Pater* d'après la liturgie
(J'ai retenu le mot) que nos anciens suivaient
Et que nos vieux curés alors nous apprenaient.

. . . . . .

Eux que sont des malins, je conçois ben qu'ils changent,
Aujourd'hui pour demain, d'avis sur le missel,
Qu'ils démolissent tout leur ancien rituel,
Mais moi que ne connais goutte aux mathématiques,
Je garde ma prière et mes vieilles rubriques.

Il faudrait ajouter le texte de la lettre adressée au Souverain-Pontife par les curés de Lyon, au mois de janvier et celui de la réponse du Saint-Père, laquelle est arrivée à Lyon, il y a quelques jours; jusqu'à présent ces deux pièces nous sont inconnues.

L. Morel de Voleine.

Digitized by Google

ACADÉMIE DELPHINALE.

Publication des lettres de Lesdiguières et des documents relatifs à son administration.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

L'Académie Delphinale a décidé la publication d'un recueil de lettres et de documents relatifs à Lesdiguières (1543-1626), et elle nous a chargés de rassembler les matériaux dispersés de cette publication, de les coordonner et d'en diriger l'impression.

Cette œuvre intéresse, non-seulement l'histoire du Dauphiné, mais celle de la France entière.

Le dernier connétable de France, en effet, comme l'Académie Delphinale a eu l'occasion de le dire déjà, fut non pas seulement un vaillant chef de partisans, continuateur heureux du baron des Adrets et de Montbrun, mais un homme d'Etat de premier ordre . Avec d'humbles commencements, il arriva à de grandes choses, autant par sa sagesse et son habileté que par sa valeur militaire. Après avoir su discipliner et faire triompher les protestants, il s'associa, un des premiers, à l'œuvre nationale de Henri IV pour concilier les partis, et, tandis que le Béarnais conquérait péniblement sa couronne aux alentours de Paris, Lesdiguières, aux extrémités du royaume, dominait la Provence et le Dauphiné et protégeait nos frontières, *toujours vainqueur et jamais vaincu*. Les travaux de la paix ne le trouvèrent pas moins habile, et son administration a laissé dans le Dauphiné des traces ineffaçables.

Voilà la puissante et originale figure dont on ne connaît qu'un côté et que nous voudrions montrer tout entière. Le plus assuré moyen d'atteindre ce but n'est-il pas de laisser Lesdiguières se peindre lui-même, sous toutes ses faces, dans sa correspondance privée et dans les actes publics de son administration?

Déjà, l'un de nous est parvenu, après des recherches de plusieurs années, à réunir un grand nombre de précieux do-

Digitized by Google

cuments; et, avant même que le projet de l'Académie eût reçu la moindre publicité, beaucoup d'autres lui ont été transmis par des amateurs éclairés. A ces deux sources, la commission peut, dès à présent, ajouter les nombreuse pièces résultant du dépouillement qu'elle a fait de divers recueils et des grandes collections de mémoires.

Mais beaucoup d'autres documents existent encore épars, soit dans les collections privées, soit même dans les dépôts publics que la Commission n'a pu explorer, et c'est surtout de ceux-là qu'elle provoque et sollicite la communication.

La Commission recevra avec la même reconnaissance les textes originaux, les copies, et même la simple indication de de toute pièce pouvant rentrer dans le cadre que voici:

1° Lettres écrites par Lesdiguières et sa famille;
2° Lettres adressées à Lesdiguières;
3° Lettres des comtemporains et tous les actes se rapportant à Lesdiguières ou concernant son administration.

Les envois pourront être faits à l'un des signataires de cette circulaire; une note, placée en tête de chaque document, fera connaître le nom de la personne à qui sera due la communication.

Nous espérons, Monsieur le Rédacteur, et nous vous en serons infiniment reconnaissants, que vous voudrez bien prêter à ce projet la publicité si efficace de votre journal. Nul plus que vous ne peut contribuer à nous faire mener à bonne fin une publication qui intéresse au plus haut degré notre histoire nationale.

Veuillez, Monsieur le Rédacteur, agréer à l'avance et nos remercîments et l'assurance de notre considération distinguée.

Les Membres de l'Académie Delphinale chargés de la publication,

GARIEL bibliothècaire dela ville de Grenoble,

ANTONIN MACÉ, professeur d'histoire à la Faculté des lettres

EUGÈNE CHAPER, rue Villars, 6.

Grenoble, 1er mars 1865.

Digitized by Google

GLANES.

—

Une découverte précieuse pour les amateurs d'autographes a été faite dernièrement aux archives de la ville de Lyon. On a retrouvé, dans les registres de la paroisse de Sainte-Croix, années 1638-1659, un acte de mariage au bas duquel est la signature de Molière, signature très rare, comme on sait. Voici le texte de ce document, dont nous devons communication à l'obligeance de M. F. Rolle, archiviste de la ville :

« Sr. Faulle (*sic*) Martin, habitant d'Aubenay (d'Aubesray ou d'Auberray ?), paroisse de Sainct-Martin en France, de la trouppe des comédiens de monsieur le prince de Conty, et demoiselle Anne Reynis de la même trouppe, se sont présentés en face de la Saincte-Esglize et ont reçeu la bénédiction nuptiale par moi vicaire soubsigné après une proclamation et dispense de l'ordinaire pour les autres (proclamations). Le tout s'est passé en présence de sieur Pierre Réveillon, sieur Charles Du Frègne (*sic*), sieur René Basselot (*sic*), sieur Jean-Baptiste Poqueley (*sic*), tous de la mesmè trouppe, avec sieur Joseph Béjard, qui ont attesté bien congnoistre le susdit Martin et Anne Reynis ; enquis par serment, ont attesté estre catholiques, apostoliques et romains et ne sçavoir empêchement canonic audit mariage. En foi de quoy ont signé le présent acte, ce 29e avril 1655.

« Pierre Reveillon
« Dufresne
« J. B. Poquelin
« Joseph Béjard
« René Berthlot
« Bernard, *vicaire susdit.* »

Nous aurions voulu comparer cette signature à celle que le

Digitized by Google

journal l'*Autographe* a donnée. Mais la signature dont l'*Autographe* donne le fac-similé porte *J. B. P. Molière* et non *Poquelin*.

Les actes notariés relevés dans le livre très intéressant de M. Eud. Soulié, *Recherches sur Molière et sa famille*, portent tantôt la signature *J. B. Poquelin*, tantôt *de Molière*, tantôt *J. B. Poquelin Molière*, tantôt *J. B. P. Molière*.

(*Salut Public*).

— Dans le massif d'un vieux pan de mur du château de Montellier en Dombes, on vient de trouver une médaille antique, sans valeur vénale, mais intéressante pour l'histoire du pays. C'est un moyen bronze, presque fruste, à l'effigie de *Herennia Etruscilla Augusta*. On voit la femme de l'empereur Dèce, ornée du diadème et coiffée d'une résille... (Rien de nouveau sous le soleil).

Le revers offre le type d'une déesse placée entre un taureau et un lion avec cette légende : PMS. COL. VIM. A l'exergue on lit : AN. XII. Ce qui signifie : *Frappé par autorisation de la colonie de Viminacium, l'an douzième* (ère locale).

Viminacium, aujourd'hui *Gradisca*, sur le Danube, était une métropole romaine de la Mœsie première ou supérieure. Ce fut dans cette ville, nous le ferons remarquer en passant, qu'un Lyonnais indigne de mémoire, Bassianus Caracalla, reçut de son père, Septime Sévère, le titre de César. J'insiste à dessein sur le fait.

Par quel singulier jeu du hasard, cette monnaie coloniale, qui avait cours très-loin des Gaules, s'est-elle retrouvée isolément enfouie dans une ruine, au Montellier? Ne serait-ce pas là une des conséquences des migrations danubiennes provoquées par la sanglante lutte de Septime Sévère et d'Albin? Nous inclinons à le croire, et voici pourquoi : L'an-

Digitized by Google

cienne capitale du Franc-Lyonnais, Neuville-sur-Saône, autrefois *Vimi* (*Vimiacum*), est à courte distance du château de Montellier. Il n'en faudrait peut-être pas davantage pour lui attribuer la petite médaille de *Herennia Etruscilla*; mais *Vimi* n'a jamais eu, que nous sachions, rang de colonie romaine. Il faut donc renoncer à cette flatteuse hypothèse; tout au plus est-il permis d'émettre, à titre de supposition, l'idée que des Mœsiens, Daces ou Serbes, originaires de *Viminacium*, recrutés violemment et entraînés par Septime Sévère, se sont fixés, après la victoire, non loin du champ de bataille, et, en fondant leur cité nouvelle, lui ont transmis le nom de celle qu'ils avaient quittée par force. L'ethnographie des bords de la Saône offre plusieurs exemples de ces réminiscences de la patrie lointaine.

A diverses époques, la vallée du Danube nous a fourni des contingents de population, et si la découverte de la petite médaille de *Herennia Etruscilla* sur le territoire lyonnais ne prouve pas une communauté d'origine entre les deux *Vimi*, elle autorise au moins des conjectures assez vraisemblables touchant les fondateurs de Neuville-sur-Saône. P. M. Rey.

— Un manuscrit très-important vient d'être acheté chez un bouquiniste de notre ville et réuni à la collection de nos archives. Il est d'une conservation parfaite, écrit en caractères très-lisibles, sur un vélin qui a fort peu souffert des injures du temps. Dans ce volume sont inscrits, avec de nombreux et très-précieux détails pour l'histoire de nos régions, les comptes des recettes et dépenses de la province du Lyonnais et de la ville de Lyon pendant trois années de la fin du XVIe siècle. C'est par les soins de M. de Valous, conservateur-adjoint à la bibliothèque du Palais des Arts, que ce document important a pris place à côté de tant d'autres qui sont à peine connus et méritent tant de l'être !

(*Salut Public*).

Digitized by Google

— Les travaux de reconstruction du tombeau du maréchal de Castellane touchent à leur terme. Ce n'est pas, — comme l'a dit un journal de notre ville, — une simple reproduction de l'abri rustique sous lequel le maréchal avait voulu reposer, mais une chapelle de dimension et de forme ne rappelant, en aucune façon, l'ancien monument, qu'il a fallu reconstruire parce que les eaux de la colline à laquelle il était adossé en avaient miné les fondations et rendu inhabitable la loge du gardien.

Les murs en granit du monument que le génie termine sont couronnés de frontons aplatis. La façade tournée vers le nord-ouest n'aura pas de porte et sera close par une grille à travers laquelle on pourra voir l'autel et l'énorme bloc de pierre dans lequel est scellé le cercueil du maréchal et sur laquelle est écrite cette inscription qu'il fit graver de son vivant : CI-GIT UN SOLDAT.

A l'intérieur, certains détails empruntés aux traditions de l'architecture du moyen-âge, jurent bien un peu avec les dispositions classiques qui règnent à l'extérieur. L'autel sera décoré dans un style plus sévère et plus pur que l'ancien. Les statues du dragon et du grenadier, placées de chaque côté de la pierre sur laquelle sont sculptées les armes et les décorations du maréchal, statues modelées par une main inhabile, seront remplacées par deux statues représentant les mêmes personnages, et dont l'exécution a été confiée à M. Guillaume Bonnet, l'habile statuaire dont la verve est inépuisable. (*Salut Public*).

— Ce n'est pas à tort que le Dauphiné passe pour la plus accidentée, la plus curieuse, la plus pittoresque province de la vieille France. La singularité de quelques-unes des anciennes coutumes pratiquées dans certains coins de notre pays serait là pour prouver, si besoin était, la vérité de mon dire. Ainsi, il est, dans les Hautes-Alpes, un hameau, le hameau des *Andrieux*, dépendant de la commune de Guillaume-

Digitized by Google

Peyrouse, dans le canton de Saint-Firmin, où l'on fête chaque année, le 10 février, avec un cérémonial fort bizarre, le retour du soleil, qui depuis plus de cent jours n'a pas montré sa face radieuse aux habitants de ce petit hameau.

Les habitations sont, paraît-il, tellement enfoncées entre les rochers qui de toutes parts les entourent et les dominent, que, pendant cent jours de l'hiver, les villageois des *Andrieux* sont privés de la vue de l'*astre du jour*.

« Le 10 février, dit M. Pilot, à qui j'emprunte ce qui suit, les habitants, ayant à leur tête un des vieillards du lieu, se rendent, avant l'aurore, au pont construit sur un ruisseau voisin, et portent chacun d'eux une offrande consistant en une omelette. Ils dansent, en attendant que l'aurore dissipe les ténèbres; dès que le soleil apparaît, chacun prend son offrande qu'il lui présente et qu'il mange en famille étant de retour dans le village. »

Ah! si le village des *Andrieux* était en Suisse! Quand bien même la *fête du retour du soleil* a lieu en plein hiver, il se trouverait bien quelque industriel assez industrieux pour y appeler et y retenir des spectateurs étrangers, et il se trouverait bien certainement un assez grand nombre de ces derniers pour faire du 10 février un grand jour de fête. Mais les *Andrieux* sont en Dauphiné, tout comme le Pelvoux, et personne ne vient les y voir. (*Le Dauphiné*).

— A quelques pas de la vieille chapelle de Saint-Alban, commune de la Boisse, près Lyon, coule une jolie fontaine que les anciens du pays disaient fréquentée la nuit par une *guivre*, espèce de serpent mystérieux que l'on ne voit pas, mais qui laisse des traces de son passage lorsqu'il vient se désaltérer au clair de lune.

Ce n'est là qu'une des mille variantes de la célèbre légende du château de Lusignan, où la fée Mélusine se montre

Digitized by Google

sous la forme d'une couleuvre. A la Boisse, la tradition romantique a bien vite dégénéré en un conte vulgaire. De la *guivre* et de son œil de diamant il n'est plus question ; on répète seulement qu'un boa, échappé de quelque ménagerie foraine, vient de temps en temps boire à la fontaine... Il s'agirait de l'attraper vivant pour le vendre un bon prix.

(*Salut Public*).

— On écrit de Grenoble, 17 février :

« Un incendie a eu lieu cette nuit au château de Vizille, appartenant à M. Casimir Périer. Le feu a détruit la partie occupée par une fabrique de foulards, ainsi que l'ancien jeu de paume Lesdiguières, où eut lieu l'assemblée des notables en 1788.

La partie monumentale, qu'habite M. Périer, a pu être heureusement préservée.

« Déjà, en 1825, ce château avait été totalement incendié, et, comme aujourd'hui, l'incendie avait commencé dans la partie occupée par l'industrie.

« On n'a pas d'accident grave à déplorer. L'aile du château incendiée était assurée à la Nationale pour 200,000 fr. En 1825, la même compagnie avait déjà payé 600,000 fr,

« M. Casimir Périer quittait le château de Vizille avant-hier, partant pour Paris ; il ne se doutait guère qu'il serait obligé d'y revenir aussi vite et pour une aussi terrible catastrophe. »

— La statue de Vercingétorix va être érigée sur l'emplacement qu'a occupé l'antique *Alesia*, près Semur (Côte-d'Or). Le massif qui doit la recevoir est terminé ; on l'aperçoit du chemin de fer de Paris à Lyon, près de la station des Laumes.

Digitized by Google

— La montée Saint-Barthélemy, élargie et rectifiée dans ses pentes les plus rapides, sera bientôt rendue à la circulation des voitures.

Dans sa partie inférieure, la voirie a démoli un certain nombre de masures qui la gênaient ; dans d'autres parties, elle a élevé les rez-de-chaussée au rang des premiers étages et a abaissé les premiers étages au rang de rez-de-chaussée : c'est la destinée ordinaire des vieux monuments.

L'hôtel des Paterin l'a échappé belle. Toute la partie orientale de la cour d'honneur a dû être démolie pour faciliter l'abaissement du niveau de la montée à laquelle elle est adossée, et il a fallu étançonner la partie méridionale pour tenir en l'air ses arcades privées de points d'appui à leur extrémité. Cette partie a seule une valeur d'art, mais une valeur très-grande. Les Paterin étaient au comble de la richesse et des honneurs sous François 1er ; leur hôtel le prouve. Ses galeries étagées ont une noble et large tournure ; à travers leurs arcades, l'escalier, découpé avec une élégance rare, développe ses rampes concentriques et ajuste ses paliers avec une ostentation parfaitement justifiée. D'en bas on suit toutes ses courbes gracieuses tracées avec une habile entente. Cette façade de la cour est très-fidèlement gravée dans le précieux ouvrage de l'architecte Martin.

La façade et le corps de bâtiment démolis n'avaient aucun relief d'art ; ils étaient évidemment postérieurs et n'accusaient pas la moindre parenté avec les galeries qui les desservaient. (*Courrier de Lyon*).

—Notre honorable et savant compatriote M. l'abbé Martigny, curé de Bâgé-le-Châtel, vient de mettre au jour un ouvrage important qui a exigé de lui deux voyages à Rome et plusieurs années d'études. C'est le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, contenant le résumé de tout ce qu'il est es-

Digitized by Google

sentiel de connaître sur les origines chrétiennes jusqu'au moyen âge exclusivement.

Cet ouvrage, accompagné de 270 gravures, approuvé par Mgr l'Evêque de Belley et précédé de lettres de félicitations adressées à l'auteur par NN. SS. Darboy, archevêque de Paris, Chalandon, archevêque d'Aix, et Dupanloup, évêque d'Orléans, forme un vol. grand in-8, de 676 p., broché. — Paris, libr. L. Hachette et Cie. Prix : 15 fr.

Cet ouvrage a été conçu de façon à pouvoir fournir : 1° aux savants, un instrument mnémonique qui les reportera sans peine à des monuments et à des textes qui leur sont connus, mais dont ils n'ont pas d'annotation sous la main ; 2° aux commençants, un texte d'étude, c'est-à-dire des notions aussi complètes que possible, dans leur forme rapide, sur chaque question, et de plus une citation exacte des sources, pour les mettre dans le cas d'acquérir eux-mêmes une somme de connaissances plus étendue ; 3° enfin, à tous, une lecture utile et instructive sur un assez grand nombre d'objets intéressants à connaître, et généralement trop peu connus. Les figures ont été presque toutes copiées sur les monuments eux-mêmes, beaucoup aussi sont inédites, ce qui achève de donner un grand prix au *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*.

(*Courrier de l'Ain*).

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

— « Ce n'est pas une révolution, ce n'est qu'une émeute, » disait un jour un grand personnage du règne de Louis-Philippe, à propos de je ne sais quel événement. Ce n'est point une émeute, accident sans importance et sans portée, mais une belle et bonne révolution ! dirons-nous à notre tour en voyant la lettre de l'Empereur ; c'est une révolution qui va changer, d'une manière incalculable, l'aspect, les mœurs et les habitudes de notre cité. La ville qui étouffait avait jeté, au siècle dernier, un pont sur le Rhône, et quelques habitations s'étaient timidement hasardées dans les marécages des Brotteaux. Un industriel hardi, et malheureux comme tant d'hommes de génie, avait allongé nos rues du côté du midi ; mais toujours serrée entre ses fleuves, gênée par des péages, la population diminuait ses appartements et faisait grimper ses maisons dans le ciel. Tout à coup la digue crève à l'orient ; les péages du Rhône sont supprimés et la foule s'épanche dans la plaine du Dauphiné où s'éparpille une population de cent mille âmes.

Cette extension d'un seul côté était un arrêt de mort pour la partie de l'ouest et du nord : mais voilà que là aussi les barrières tombent, les ponts s'affranchissent, les espaces s'ouvrent et Lyon aura les avantages de ses deux beaux fleuves sans les terribles inconvénients qu'ils entraînaient ; le prisonnier a brisé sa chaîne, l'oiseau a ouvert sa cage, vite, vite, jouissons de notre liberté.

Bâtissons d'élégantes villas sur les pentes du Mont-Sauvage, créons des résidences pour toutes les fortunes sur ces coteaux qui regardent les Alpes ; nous aurons un air pur, une vue magnifique et, à côté de nous, de vastes promenades et des jardins là où étaient des remparts et des fortifications ; peuplons cette montagne pacifique d'où ont disparu d'amers souvenirs, et si le bruit des métiers est trop discordant pour nos oreilles, voici le chemin de fer de Sathonay à Bourg qui se prépare à transporter les Lyonnais dans les forêts tranquilles de la Dombes aujourd'hui à quelques minutes des Terreaux.

Aimez-vous mieux les escarpements de la Chana, les rochers de Montauban, les coteaux de Gorge-de-Loup ? Plus rien n'empêche d'y courir, plus de ponts à payer, la route est libre ; mais si vous avez l'intention de vous fixer désormais dans la rue Saint-Jean, dans la rue Lainerie, la rue Juiverie, la rue Gadagne, grâce, Monsieur, pour les chefs-d'œuvre que nous a laissés la Renaissance et les poétiques demeures de nos célèbres banquiers pisans ou florentins ; veuillez bâtir à côté ; crevez les casernes à six ou huit étages dont le besoin ne se fait plus sentir ; mais ne portez pas la pioche dans ces ravissants hôtels que l'imagination des architectes italiens avait rêvés, qu'un crayon artiste avait tracés, et qu'un or intelligent avait payés ; laissez debout les comptoirs où veillaient les Capponi, les Gondi, les Bonvisi, les Médicis ; vos maçons ne sauraient les remplacer.

C'est une révolution, avons-nous dit. Jugez-en : l'Empereur veut la suppression du péage sur les ponts de la Saône, modification complète de nos relations avec les quartiers de l'ouest ; la démolition des remparts des Tapis, changement radical de nos rapports avec la Croix-Rousse ; il veut le dégagement des abords de l'Archevêché, l'établissement de squares à l'extrémité du pont de la Guillotière et sur l'emplacement de l'ancien Grand-Séminaire, objets de luxe pour des quartiers déshérités ; mais la pente est glissante. Un temps d'arrêt avait eu lieu et, le mouvement repris, voici qu'on demande l'établissement de vastes égouts à la Guillotière, le prolongement de la rue Hippolyte-Flandrin jusqu'à la rue d'Algérie ; le reculement de la maison en face de l'église de Saint-François, la démolition d'une maison basse rue Saint-Claude, l'établissement d'un égout dans la rue des Capucins, avec changement de pavés ; un hippodrome au Grand-

Digitized by Google

Camp, l'élargissement de la rue de la Barre, de la rue du Pérat, de la rue Lafont et de la rue de la Platière, des égouts et des fontaines pour la place Napoléon, le prolongement de la rue Saint-Pierre de Vaise, la démolition de la dernière maison qui étrangle la rue Tupin; voyez comme un premier morceau met en appétit!

Si le plat n'était un peu cher, la *Revue* demanderait bien aussi quelque chose, oh! tout simplement de conduire la rue Impériale à la place des Bernardines. Nous ne nous inquiétons pas du prix, mais quel beau complément à notre principale artère! quel couronnement à l'ensemble des travaux faits depuis quelques années à Lyon!

Où est le temps où M. le Préfet du Rhône, n'ayant que la rue Mercière pour aller aux Terreaux, passait par la rue Saint-Dominique et Bellecour pour gagner le quai du Rhône et se rendre à l'Hôtel-de-Ville! Saint-Côme était alors si encombré que les équipages ne s'y engageaient qu'à leur corps défendant et que les piétons rasaient les murs, l'œil aux aguets, le geste prompt, prêts à entrer dans une allée au premier hourvari qui se faisait auprès d'eux.

En attendant que le printemps nous ramène les hirondelles et les maçons, Lyon danse, Lyon s'amuse, Lyon va au concert, Lyon applaudit avec frénésie Caston et Roland.

Caston, Roland, noms célèbres; l'un preux chevalier, l'autre enchanteur, magicien digne de la corde ou du fagot, tous deux remplissant la vaste salle de notre Grand-Théâtre et mettant la Direction dans la douloureuse position de rendre l'argent à ceux qui n'ont pu entrer. C'est triste, mais c'est ainsi.

Roland est un sujet trop connu pour que la *Revue* y revienne. Tous les journaux ont raconté les échecs et les défaites de Mermet avant le jour de son triomphe; nous applaudirons seulement à l'auteur qui a su faire une œuvre si éminemment française et qui a osé n'offrir au public que de grandes et généreuses pensées, sans mélange d'insulte pour personne, ni gens ni croyance; sans absurdités comme dans les *Huguenots* où l'on oublie la mariée, à minuit, dans une église, *Guillaume Tell* où Mathilde chante au milieu des bois avec un paysan, les *Diamants de la couronne* où une reine d'Espagne fréquente assez mauvaise société; sans dégradation de caractère comme dans *Robert-le-Diable* où le fougueux duc de Normandie, le conquérant, l'homme de fer dont les exploits ont tant prêté à la légende, joue le rôle d'un misérable paltoquet entre sa bonne et son précepteur.

Dans l'opéra de Mermet, Roland, Turpin, les Francs tout est guerrier, tout est épique, tout est digne des belles époques de l'humanité.

La pièce est montée avec un luxe inconnu en province et tout à fait en dehors des usages ordinaires. Les décors font honneur au pinceau habile de M. Devoir, la mise en scène est digne des soins qu'y a donnés M. Gustave d'Hérou, les costumes sont splendides, les artistes sont à la hauteur de leur tâche; Roland, à Lyon, est un triomphe pour Mermet et un succès pour M. Raphaël-Félix.

M. de Caston nous pardonnera si nous parlons peu de lui. Il est trop connu pour que nous en disions du bien, trop redoutable pour que nous osions en penser le moindre mal.

— L'Exposition des Amis-des-Arts est à sa fin, celle des fleurs est terminée; les concerts continuent; c'est le 18 de ce mois qu'aura lieu la fête musicale annuelle que donne notre chef d'orchestre Luigini.

Aux Célestins, pièces nouvelles et grands succès.

M. Schwartz, oculiste-opticien.... ah! pardon! mais, ceci n'est plus de la littérature; nous nous arrêtons. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

LES SOULIERS

DE MADAME LA COMTESSE D'HORNOC.

—

Ami lecteur, vous voulez du nouveau,
Je n'en ai plus, j'ai vidé mon bureau ;
Mais, s'il vous plaît que l'on vous donne en place
Un vieux récit que l'on vous rapetasse,
Sur ce point là, prompt à vous contenter,
Dites un mot, je suis prêt à conter.

Je peux, pour rien, vous servir une rente
De conter un, deux, trois, quatre, vingt, trente,
Ou même cent ; tantôt moins, tantôt mieux,
En inventant, en restaurant du vieux.

Or, vous saurez que le neuf se compose
Du vieux toujours, où l'on coud quelque chose ;
Et qui pourrait vous donner du neuf pur,
Sans grands parents, n'ayant racine aucune
En d'autre temps, arrivant de la lune,
Opèrerait un miracle, à coup sûr.

Moi, qui vous parle, aurais fait ma fortune
Si j'eusse été jamais ce sorcier-là,
Et jugerez, lecteur, d'après cela,
Que du profond de mon pauvre habitacle,
Ce n'est pas moi qui ferai ce miracle.

Enjoliver des contes délaissés
Depuis longtemps, je le puis faire assez,

Digitized by Google

Comme d'un grain produire à la lumière,
Par don d'écrire, une moisson entière :
Mais, si ce grain venait à me manquer,
Vous n'auriez rien, beau lecteur, à croquer.

Bien est-il vrai, quand le diable vous tente,
Qu'à certains coups, quelquefois, on invente ;
Mais rarement on a d'heureux effets :
Les contes bons dès longtemps sont tous faits,
Et les premiers venus à ce royaume
Dans ces beaux champs n'ont laissé que le chaume.

Cherchons s'il reste encor quelques épis :
J'en rencontre un, quoique des plus petits,
Et vais vous faire une histoire effroyable.

Mais signez-vous, car il s'agit du diable :
Puis ne sachant jusqu'où vont les hasards,
Fermons la porte, et couchons les moutards.

Vers seize cent, vivait une comtesse
Auprès d'Anvers, d'Hornoc était son nom ;
Comme il convient, fière de son blason ;
Qui n'aurait pas partagé sa faiblesse,
Quand tant de gens sont épris des appâts,
En notre temps, de celui qu'ils n'ont pas ?

Il faudrait loin, retournant en arrière,
Des jours passés remonter la rivière
Pour rencontrer cette calme fierté,
Les grands beaux airs, le port, la dignité,
Les blanches mains, les petits pieds, la grâce,
Dons naturels de ces dames de race,
Dont le sang pur n'était pas empâté
Du sang grossier d'un aïeul à besace,
Et pouvoir faire un beau portrait *ad hoc*
De ce qu'était la comtesse d'Hornoc.

Digitized by Google

Roses et lis, embonpoint de Flamande,
Taille de reine, entre moyenne et grande,
Un firmament, un soleil de beauté ;
A tout cela, puis, doit être ajouté
Un million de rente, bien compté ;
Pour dire tout, une femme parfaite :
Ami lecteur, telle on vous la souhaite !
Simple en mes goûts, et sobre de besoins,
Je me suis, moi, contenté de bien moins.

Un défaut seul offusquait d'un nuage.
Les traits charmants de cette belle image ;
Dès qu'une envie en elle survenait,
Rêve, désir, la moindre fantaisie,
Incontinent, prise de frénésie,
Madame alors au diable se donnait
En s'écriant de sa voix la plus forte,
C'était son mot : — Que le diable m'emporte !

A ce moment, je suis pris de frayeur,
Ma voix s'éteint, je change de couleur,
Je vais conter... mais, qu'il ne vous déplaise,
Rapprochez tous vos chaises de ma chaise,
L'on est plus fort lorsque, de divers points,
Nous nous sentons coude à coude rejoints.
Je vais conter..... si quelqu'un de la bande
Se sent saisir d'une frayeur trop grande,
S'il ne croit pas avoir assez de cœur
Pour surmonter les assauts de la peur,
Je lui conseille, en lui montrant la porte,
Que sans tarder un seul instant il sorte,
S'il ne préfère expirer de terreur.

Un certain jour, madame la comtesse
Devant aller à certain bal, je crois,
Des Pays-Bas que la haute noblesse
Voulait offrir au nouveau vice-roi,

Digitized by Google

Fit rechercher par ses gens, dans la ville,
Un cordonnier, mais tellement habile
Qu'il pût chausser dignement de satin
Son pied parfait, souple, cambré, divin :
Dans le pays, mais, l'on courut en vain,
Le jour durant, ce fut peine inutile.

Et cependant les maîtres vinrent tous
Portant en main des chaussures d'élite :
De celles-là, même la plus petite,
Le front penché quand mis à deux genoux
Ils l'approchaient de la forme mignonne
Du petit pied de la belle personne,
Comme à miracle apparaissait sitôt
Large en pantoufle, en galoche, en sabot.

La dame alors : Que le diable m'emporte !
Sont-ce souliers pour moi que l'on apporte ?
Flamand ! Picard ! qu'on les jette à la porte !
Puis recherchez chez ces gens de métier
Si l'on pourra me chausser à mon pied.

Or, vous saurez que du diable lui-même
Ces contretemps étaient un stratagème,
Par son pouvoir le pied rapetissant
Quand la chaussure allait s'élargissant ;
De là venait cet embarras extrême
Dont je vous ai dit deux mots en passant.

Le jour baissait, et Madame était triste ;
Comment partir ? comment entrer au bal
Ou les pieds nus, ou chaussés aussi mal ?
Lorsque soudain paraît un autre artiste.

De noir vêtu, cet homme s'avança
Vers la comtesse et tout droit se plaça
En face d'elle, en disant : — Est-ce ça

Digitized by Google

Que vous voulez? Exhibant à sa vue
De beaux souliers une paire menue.

D'un satin rose était fait l'escarpin,
Et l'argent, l'or, le rubis, la topaze,
Les diamants décoraient ce satin.
Madame dit, comme prise d'extase :
— C'est merveilleux ! mais le pied est trop fin?
C'est pour chausser l'un des doigts de ma main!
— Tendez le pied, Madame, dit l'artiste,
Des petits pieds, moi qui connais la liste,
Je suis certain que Madame pourra
L'entrer de reste, alors qu'elle voudra.

Elle tendit cette jambe parfaite,
Ayant au bout ce petit pied parfait
Dont vous avez la connaissance nette,
Et l'escarpin, semblant juste être fait
Pour ce pied-là, sans en être pressée
De ce satin, Madame fut chaussée.
— Sentez-vous rien qui blesse en ce satin ?
Cela joint-il? dit l'homme à l'escarpin.
— Je me croyais la jambe bien plus forte,
Reprit Madame. Or, pour aller au bal,
Grâces à vous, artiste sans égal,
Je suis chaussée, ou le diable m'emporte!

Elle n'eut pas lâché le mot fatal
Qu'un bruit terrible entr'ouvrit la muraille,
L'homme aux souliers la saisit par la taille
En lui disant : — Vous avez fait état
Que le démon vînt et vous emportât
Quand vous disiez : — Que le diable m'emporte !
Je suis venu. Je vous emporte. Alors
D'un bras puissant et d'une épaule forte
Il emporta la comtesse au dehors,

Digitized by Google

Puis du dehors, probablement, au diable ;
Car, qui traçait ce récit véritable
Nous a laissé que jamais depuis lors,
L'on ne revit vestige de son corps.

Jurez ! jurez ! par : Sac à papillote !
Par : nom de nom ! sapristi ! saprelote !
Mes bons amis, si vous voulez jurer ;
Mais n'allez pas jamais vous égarer
Dans vos plus grands écarts jusques à dire....
Ce que disait la comtesse d'Hornoc,
Car le démon vous pendrait à son croc :
Et de tous crocs, croyez-moi, c'est le pire.

J.-B. Hugon.

Digitized by Google

HISTOIRE TERRITORIALE

DU

DÉPARTEMENT DE RHONE-ET-LOIRE[1]

Le 23 germinal (12 mars 1794) la société populaire de *Montbrisé* écrivit à l'Assemblée nationale pour lui annoncer que ses membres avaient armé tous les citoyens, et pour lui demander le rapport du décret qui déclarait leur ville en état de rébellion.

Cette pétition ayant été favorablement accueillie, la ville de Boën, qui craignait de perdre le chef-lieu de district, décida, le 28 floréal (18 mai) qu'on nommerait des députés chargés de porter ses remercîments « pour les bienfaits accordés à cette commune par les représentants du peuple, en mettant dans son sein l'administration du district, et de prier la Convention d'accorder aux habitants de Boën les mêmes bienfaits en décrétant la stabilité de cet établissement. »

En conséquence, le 3 prairial (22 mai) on élut les citoyens Chalier, Poix, Coste et J.-B. Jacquant comme porteurs de la pétition patriotique de la commune. On pria en outre les membres de l'administration du district de vouloir bien se déclarer en faveur de Boën, et

(1) Voir les livraisons de la *Revue du Lyonnais* (octobre et novembre 1864, janvier, février et mars 1865).

Digitized by Google

c'est ce qu'ils firent par la lettre suivante, adressée à la Convention :

« Les administrateurs du district de Boën, sur la demande qui leur en a été faite par la commune dudit lieu, s'empressent de déclarer que la commune de Boën renferme un local spacieux et commode pour les bureaux de l'administration et pour tous les établissements qui y sont nécessaires ; qu'elle contient des logements suffisants pour les administrateurs *sans-culottes* et pour les administrés que leurs affaires y appellent journellement ; ils attestent de plus que cette commune a toujours marché d'un pas ferme et ardent dans la carrière de la révolution ; qu'elle seule a déjoué les projets des rebelles de Montbrison, réunis aux rebelles lyonnais, en se levant en masse pour les terrasser, et en leur opposant une digue sans laquelle ils auraient poussé plus loin leurs projets dévastateurs.

« Fait au directoire, à Boën, le 12 prairial (2 juin), deuxième année de la République démocratique une et indivisible.

« *Signé :* Bouchet, président ; Justamont, vice-président ; Raymond, etc. »

Il était trop tard. Dès le 11 prairial (1er juin), la Convention avait rendu, sur le rapport du comité de salut public, un décret dont voici les deux principaux articles :

« Art. 1er. L'administration du district de Montbrison, transportée, par arrêté des représentants du peuple envoyés dans les départements du Rhône et de la Loire, à Boën, est rétablie à Montbrison.

« Art. 2. Les registres, cartons et papiers de cette administration qui se trouveront dans le local qu'elle

Digitized by Google

occupe à Boën seront transportés sûrement à Montbrison, où l'administration reprendra sur-le-champ ses fonctions. »

Ce décret reçut aussitôt son exécution.

Voyant ses espérances frustrées, la commune de Boën changea de langage. Elle adressa alors à l'assemblée une pétition dans laquelle on lit : « Les habitants de la commune de Boën..... n'ont pu penser que la Convention nationale ait oublié les crimes des Montbrisonnais. Il serait trop long de les rappeler tous. Ils se contenteront de narrer les plus essentiels.

« A la création des tribunaux de district, la garde nationale montbrisonnaise refusa d'installer le tribunal, et celle de Boën fut obligée de s'y porter en force pour opérer l'installation....

« Dans une assemblée électorale tenue à Montbrison, le citoyen Pastural, électeur du canton de Cervières, patriote ardent, toujours prêt à s'opposer aux manœuvres et aux intrigues des Montbrisonnais, fut assassiné. »

Enfin elle terminait en rappelant que, d'après le décret du 11 frimaire an II (1er décembre 1793), les villes rebelles ne pouvaient avoir aucun établissement.

La Convention ne s'arrêta pas à ces récriminations. Un an après, le 6 fructidor an III (23 août 1795) elle ordonna encore de transférer à Montbrison le chef-lieu du département de la Loire, qui, par une anomalie singulière et probablement unique, était resté jusque-là à Feurs, simple chef-lieu de canton du district de Montbrison.

La nouvelle de ce transfert réveilla les espérances de Saint-Etienne, qui se hâta d'écrire à la Convention (le 18 fructidor) pour demander la préférence ; mais l'assem-

Digitized by Google

blée ne jugea pas convenable de changer sa détermination.

D'un autre côté, les administrateurs du département du Rhône firent une demande qui avait peut-être plus de chances de réussite : ils sollicitèrent le rétablissement de l'ancien département de Rhône-et-Loire. Aussitôt les administrateurs de la Loire écrivirent pour demander le maintien du décret du 29 brumaire an II, et les choses restèrent dans leur état, c'est-à-dire que Montbrison conserva le titre de chef-lieu de département et de district. Chose singulière! l'ancienne capitale du Forez, qui avait perdu son rang sous l'Assemblée nationale et son district sous la dictature du Montbrisonnais Javogues, reprit l'un et l'autre sous la Convention, le gouvernement qui lui était le plus antipathique : c'est ainsi que la fortune se plaît quelquefois à tromper toutes nos prévisions.

Quant à la ville de Roanne, dont l'esprit tout révolutionnaire semblait devoir lui mériter les faveurs du gouvernement républicain, elle fut toujours un peu négligée. Ainsi elle en était encore, au 28 floréal an III (18 mai 1795), à demander qu'on réunît dans ses murs la prochaine assemblée électorale, afin de jouir d'un avantage qu'avaient eu successivement tous les autres chefs-lieux de district du département. Mais malgré cette espèce d'oubli ses sentiments ne changèrent pas. Le 9 vendémiaire an II (1er octobre 1795), le conseil général de cette commune demandait la suppression de toutes les capitales de départements, et la distribution des établissements fondés par la Constitution aux différentes villes, suivant les convenances locales. Il est inutile d'insister

Digitized by Google

pour faire voir le côté faible d'une pareille proposition. Du reste, elle avait d'autant moins de chances de réussite sous la Convention, que cette assemblée tendait au contraire, et avec raison, à tout centraliser.

Par suite des changements qui venaient d'avoir lieu dans le pays, l'organisation départementale avait subi d'importantes modifications, qu'il est bon de résumer ici.

Le département de Rhône-et-Loire avait été divisé en deux, prenant chacun le nom d'un des fleuves qui le traverse.

Le département du Rhône, ayant Lyon pour chef-lieu, se composait de trois districts :

1° Le district de Lyon ville, chef-lieu Lyon ;

2° Le district de Lyon campagne, chef-lieu temporaire Saint-Genis-Laval ;

3° Le district de Villefranche, chef-lieu Villefranche.

Le département de la Loire, ayant pour chef-lieu Montbrison, se composait également de trois districts :

1° Le district de Montbrison, chef-lieu Montbrison ;

2° Le district de Roanne, chef-lieu Roanne ;

3° Le district de Saint-Etienne, chef-lieu Saint-Etienne.

Le district de Lyon ville s'agrandit en l'an V de la commune de Caluire, qu'il perdit presque aussitôt.

Dans le district de Lyon campagne il y eut quelques légers changements : Trèves fut porté du canton de Givors à celui de Condrieu; Tassin et Charbonnières, du canton de Saint-Genis-Laval à celui de Vaugneray.

Le district de Villefranche avait perdu Germolles et Saint-Pierre-le-Vieux, du canton de Monsol, la Chaise et

Digitized by Google

Bussy, de celui de Beaujeu; on porta en outre Saint-Just-d'Avray du canton d'Amplepuy à celui de Chamelet, et enfin on donna pour chef-lieu au canton des environs de Villefranche, d'abord Glaisé, puis Arnas.

Le district de Roanne n'avait subi qu'un changement : le chef-lieu du canton des environs de Roanne avait été porté à Aiguilly.

Le district de Montbrison n'avait également subi qu'un changement : il avait perdu la commune d'Arconsat, qui s'était donnée au Puy-de-Dôme.

Enfin le district de Saint-Etienne avait perdu deux paroisses : Saint-Ferréol, du canton de Firminy, et Riotor, du canton de Marlhes.

L'ancien département de Rhône-et-Loire avait donc en réalité perdu cinq paroisses et une communauté. Mais ces pertes furent largement compensées par l'érection d'une foule de communes nouvelles auxquelles le développement de l'industrie et l'esprit libéral du temps donnèrent le jour. Nous citerons particulièrement dans le canton de Saint-Etienne : Montaud, Outre-Furan et Valbenoîte; dans celui du Chambon : Feugerolles, Landuzier et Roche-la-Molière; dans celui de Rive-de-Gier : la Cula; dans celui de Saint-Romain-en-Jarez : Saint-Christô-la-Chal-Vallleuri (1), Saint-Christô-en-Châtelus, et Saint-Christô-en-Fontanez; dans celui de Bourg-Argental : Graix et Thélis-la-Combe; dans celui de Firmini : les Fraisses, Chazeaux, Unieux et Deçà-Loire, qu'on écrit à tort aujourd'hui *Caloire*, en *Decaloire* par

(1) Nous ferons plus loin la critique de ces dénominations composées qui ne disent rien.

Digitized by Google

ignorance, attendu que le nom de cette commune lui vient de sa position *de çà* la *Loire*, par rapport à Saint-Paul-de-Cornillon, de la paroisse duquel elle faisait autrefois partie : c'est une circonstance analogue qui a fait donner à une des communes nouvelles que nous venons de rappeler le nom d'Outre-Furan, qu'on écrit par corruption Outre-Furens.

Les autres districts avaient aussi vu s'accroître le nombre de leurs communes, mais d'une manière moins sensible.

Au reste, pour rendre tous les changements survenus dans l'organisation départementale de 1790 à 1800 plus sensibles, nous allons les résumer dans quelques tableaux.

1° *Liste des paroisses incorporées au Lyonnais en tout ou en partie perdues par le département de Rhône-et-Loire.*

DIOCÈSE DE LYON (DOMBES.)

Civrieux.	St-Bernard.
Genay.	St-Didier-de-Formans.
Riottiers.	St-Jean-de-Thurigneux.

DIOCÈSE DE LYON (DAUPHINÉ.)

Villeurbanne.

DIOCÈSE DE VIENNE.

Limony.	Pailleret.
Colombier-le-Jeune.	St-Félicien.
Nosières.	

Digitized by Google

DIOCÈSE DU PUY.

Bas-en-Basset.	St-Ferréol.
Basset.	St-Just-lès-Vélay (ou de Malmont).
Boisset.	St-Pal-de-Chalencon.
Chalencon.	Terange.
Riotor.	

DIOCÈSE DE CLERMONT.

Ande-la-Roche.	Montaignet.
Arconsat.	Montvianey.
Arfeuil.	St-Pierre-Laval.
Celle.	St-Victor-la-Loubière.

DIOCÈSE D'AUTUN.

Matour.	Lenax.
Dompierre.	

DIOCÈSE DE MACON.

St-Bonnet-de-Cray.	Fleury.
St-Julien-de-Cray.	Yguerande.

2° *Liste des paroisses ou annexes mentionnées dans le pouillé général, mais supprimées dans la nomenclature de* 1790. *(L'astérisque indique celles qui ont été érigées en commune depuis.)*

Laye-Epinay, annexe de St-Georges-de-Reneins (archiprêtré d'Anse), commune de St-Georges.

Digitized by Google

Néty (archiprêtré d'Anse), commune de St-Etienne-la-Varenne.

Urfé (arch. de Pommiers), commune de St-Romain.

La-Celle-de-l'Orme (arch. de Montbrison), annexe de Cleppé (arch. de Pommiers), commune de Cleppé.

* Montchal, succ. de Panissières (arch. de Néronde), commune de Panissières, puis de Montchal.

Valette (la), succ. de Salvisinet (arch. de Néronde), commune de Salvisinet.

Cornillon, annexe de St-Paul (arch. de St-Etienne), commune de St-Paul.

St-Just-en-Doisieux (arch. de St-Etienne), commune de Doisieux.

Planfoy, annexe de St-Etienne (arch. de St-Etienne), commune de St-Genest-Malifaux.

Ricamarie (la), succ. de St-Etienne (arch. de St-Etienne), commune de St-Etienne, puis de Valbenoîte, puis de la Ricamarie.

St-Vincent, annexe de St-Laurent-d'Agny (arch. de Mornant), commune de St-Laurent.

St-Symphorien-de-Sail-lès-Châteaumorand (diocèse de Clermont), commune de St-Martin-d'Estraux ou de Sail-lès-Châteaumorand?

3° *Liste des communes créées par la nomenclature de* 1790. *(L'astérisque indique celles qui ont toujours été conservées.)*

* St-Cyr-sur-le-Rhône, paroisse d'Ampuis (canton de Ste-Colombe).

* Alix, paroisse de Marcy-sur-Anse (canton d'Anse).

Digitized by Google

* La Côte-en-Couzan (canton de St-Georges), paroisse de St-Didier-sur-Rochefort (canton de Noirétable). Ce partage de la paroisse de St-Didier était fort mal entendu, surtout en laissant la Côte-en-Lavalla dans le canton de Noirétable.

Andrézieux (canton de St-Rambert), paroisse de St-Cyprien (canton de Sury). Andrézieux ne paraît pas avoir joui d'une indépendance complète, car il ne figure pas sur les nomenclatures de 1793 et 1800, et il est positivement réuni à St-Cyprien en 1801. Pour l'en détacher, il fallut une ordonnance royale.

Sury-le-Bois, paroisse de Valeilles (canton de Feurs). Sury-le-Bois ne reparaît plus dans les nomenclatures suivantes; sa mention peut être considérée comme une erreur, attendu qu'il n'avait aucun titre pour être porté au nombre des communes.

4° *Liste des lieux qui paraissent en seconde ligne dans la nomenclature de* 1790, *sans être mentionnés dans le pouillé général. (L'astérisque indique ceux qui sont devenus chefs-lieux depuis).*

St-André-du-Coing (Limonet et), commune de Limonet.

Ile-Barbe (St-Rambert et), commune de St-Rambert.

* Craponne (Grézieux et).

Châteauvieux (Iseron et), commune d'Iseron.

Versanne (ou Ruthiange), commune de Versanne.

* Rivolet (Cogny et).

* Les Salles (Blacé et).

Digitized by Google

* Belmont (Charnay et).

Roserette (Affoux et), commune d'Affoux ?

Bourg-d'Amplepuis (Amplepuis et), commune d'Amplepuis.

Burnezay (Cenves et), commune de Cenves.

Monsupt (St-Georges et), commune de St-Georges.

Miribel (Périgneux et), commune de Périgneux.

Le Palais (et Civen), commune de Civen.

* Leigneux (Trelins et).

Grenieux (Nervieux et), commune de Nervieux.

Beaulieu (Riorges et), commune de Riorges.

* La Pacaudière (Crozet et).

5° *Communes mentionnées dans la nomenclature de* 1790, *et supprimées plus tard.*

Trèves (canton de Givors), réunie à Longes (canton de Condrieu), dont elle n'a probablement jamais été séparée administrativement.

Andrézieux (canton de St-Rambert), réunie à St Cyprien (canton de Sury-le-Comtal), dont elle n'a probablement pas été séparée administrativement.

Ste-Agathe, réunie à la Bouteresse (canton de Boën), dont elle ne fut probablement jamais séparée administrativement.

Sury-le-Bois (canton de Feurs), réunie à Valeilles, sa paroisse mère.

Digitized by Google

6° *Communes nouvelles qui ont surgi de* 1790 *à* 1793 *et dont plusieurs ont été supprimées depuis. (Celles qui existaient encore en l'an VIII sont marquées d'un astérisque. — Nous suivrons l'ordre de la nomenclature de* 1790.)

* Cailloux-sur-Fontaines (1),	canton de	Neuville.
Bibost,	—	de Bessenay.
* St-Martin-de-Cornas,	—	de Givors.
* St-Genis-l'Argentière,	—	de St-Laurent-de-Chamousset.
* Montaud, * Outre-Furan, * Valbenoîte,	—	de St-Etienne.
* Chazeau, * Les Fraisses, * Unias, * Deçà-Loire,	—	de Firmini.
* Graix, * Thélis-la-Combe,	—	de Bourg-Argental
* Feugerolles, * Landuzière-Cizeron, * Roche-la-Molière,	—	du Chambon.
* La Cula,	—	de Rive-de-Gier.

(1) On l'appela d'abord *Cailloux-sur-Montagne;* c'est l'ancienne annexe de Fontaines (St-Martin-de), qui était sous l'invocation de Notre-Dame, et figure à ce titre dans le pouillé général et sur la carte de 1769.

Digitized by Google

* St-Christô-la-Chal-Valfleury, * St-Christô-en-Châtelus, * St-Christô-en-Fontanès,	canton de St-Romain-en-Jarez.
* Rivolet, * Les Salles,	— de Villefranche.
* St-Jean-des-Vignes, * Belmont,	— d'Anse.
* Dième,	— de Tarare.
* Aigueperse,	— de St-Bonnet-des-Bruyères.
* Rivière-en-Lavieu,	— de Montbrison.
* Aboin, * Chenereilles, * Marcieu-la-Neuve, * Salunaux,	— de St-Rambert.
* Charbonnières,	— de St-Marcellin.
* Margerie-Chantagret, * Montagne-en-Lavieu, Quart-de-Commanderie,	— de St-Jean-Soleymieux.
Gachas, Viviers, Haute-Montagne, Côte-d'Aurec, Cusson, Valmitte,	— de St-Bonnet-le-Château.
* La Petite-Gimont, Montrond,	— de St-Galmier.
Le Palais (et Civen),	— de Feurs.

Digitized by Google

* La Côte-en-Lavalla,	canton de Noirétable.
* La Pacaudière,	— de La Pacaudière.
* Ecoche,	— de Belmont.
* Boyer,	— de Perreux.

7° *Liste des communes nouvelles créées de* 1793 *à l'an VIII* (1800). *(Celles qui ont été portées dans l'arrêté de* 1801 *sont marquées d'un astérisque.)*

L'Olme,	canton de Montbrison.
* Soleymieux,	— de St-Jean-Soleymieux.
* Allieu, * Laigneux, * Débats-Rivière-d'Orpras	— de Boën.
* St-Thurin,	— de St-Germain-Laval.

On voit qu'il n'y a qu'une seule de ces dernières qui ait été négligée, c'est l'Olme, qui n'a probablement jamais été séparée d'Ecotay administrativement.

Il en fut sans doute de même des communes de la liste précédente qui ne reparaissent plus dans les nomenclatures de 1800, et qui sont :

Le Quart-de-Commanderie, parcelle de la paroisse de St-Jean-Soleymieux.

Gachas, parcelle d'Apinac.

Viviers, parcelle d'Estivareilles.

Haute-Montagne (de Rochebaron), parcelle de Merle.

Côte-d'Aurec, parcelle de Rosiers.

Cusson, Valmitte, } hameaux de la paroisse de St-Hilaire.

Digitized by Google

Toutes ces localités furent restituées à leurs chefs-lieux, dont elles avaient cru pouvoir se détacher au milieu de l'effervescence de la Révolution.

Quant à Montrond et au Palais, le premier a sans doute toujours dépendu de Boisset, et le second, qui appartenait à la paroisse de Feurs, fut plus tard réuni à celle de Civen, qui eut alors pour limite méridionale la petite rivière de Loise.

Là se réduisent tous les changements qui eurent lieu de 1790 à 1800. Nous n'enregistrerons pas les nouvelles dénominations que prirent certaines localités, parce qu'elles ne se perpétuèrent pas. Une seule a conservé son nom révolutionnaire, c'est Cailloux-Fontaines (qui s'appelait avant Notre-Dame-de-Fontaines), et cette circonstance tient uniquement à la nécessité de distinguer ce lieu d'une foule d'autres portant aussi le nom de *Notre-Dame*.

Aug. Bernard.

(*A continuer*).

Digitized by Google

UNE

FABRIQUE DE FAIENCE A LYON

SOUS LE RÈGNE DE HENRI II.

Depuis quelques années, la curiosité s'est portée vers l'art céramique. Nos vieilles faïences françaises, longtemps dédaignées, ont repris faveur. Elles occupent le premier rang des vitrines; elles ont retrouvé leur place sur le dressoir de chêne. Dans ce vif engouement, il y a plus qu'un caprice de la mode, que la fantaisie du moment. La faïence de Rouen, dégagée de toute imitation étrangère, ne relevant que d'elle-même, méritait à elle seule ce retour de fortune. Avec une terre lourde et l'emploi habilement combiné de quelques couleurs, elle est arrivée comme décor aux plus heureux effets. Quoi de plus doux à l'œil que ce coloris d'un bleu vif et foncé? de plus élégamment aristocratique que ces grands plats armoriés? de plus habile comme disposition de dessin que ces légères arabesques, ces sytmériques enroulements qui courent le long des bordures, rayonnent au centre et s'enchevêtrent harmonieusement sans jamais se confondre (1)?

(1) « La faïence de Rouen se prêtait à tout. La dernière ex-

Digitized by Google

Il en a été des faïences comme de toutes ces raretés qui passent de main en main. D'abord on s'est mis à les rechercher, à les réunir en collection ; puis la science a demandé au passé les secrets de sa fabrication, puis enfin on a voulu connaître les origines de nos anciennes fabriques, distinguer leurs marques et reconstituer leur histoire. C'est bien là le caractère distinctif, la tendance de notre époque : dans son amour passionné de la recherche, elle ne dédaigne aucun détail ; elle se complaît à étudier l'art dans ses plus modestes produits aussi bien que dans ses plus brillantes manifestations. Que d'articles curieux, que d'ingénieuses hypothèses nous ont valus ces admirables poteries connues sous le nom de *pièces du service de Henri II!* Il y a vingt-cinq ans, M. Pottier, le savant conservateur du Musée d'antiquités et de la Bibliothèque de Rouen, les avait le premier signalées dans l'ouvrage de Willemin (1). Depuis ce moment, chacun a dit son mot, mais leur origine est restée lettre close ; le sphynx a gardé son secret. Nous n'avons pas la prétention de révéler aux amateurs le nom de l'artiste qui s'est dérobé jusqu'ici à leurs recherches, encore moins celle de nous mêler au débat. Nous ne prenons parti ni pour Ascanio, cet

« position de Rouen suffirait à établir l'universalité de son em-
« ploi ; on y trouvait en effet des vases, des cornets, des poti-
« ches, des fontaines, des services de table avec leurs acces-
« soires, des cruches, des lampes d'église, des burettes, des
« meubles, des gaines de statues, des lions et des bustes à pré-
« tentions plus ou moins historiques. » (De Robillard de Beaurepaire, *La Faïence de Rouen à l'exposition*. Caen, Hardel, 1861.) Nous ferons observer ici que dès l'époque la plus ancienne on rencontrait aussi des faïences rouennaises ornementées dans le goût chinois.

(1) *Monuments français inédits*, t. II, p. 66.

Digitized by Google

élève favori de Benvenuto Cellini (1), ni pour Girolamo della Robbia (2).

Nous venons simplement faire connaître une charte restée enfouie dans l'une des collections de la Bibliothèque impériale. Le hasard nous l'a mise sous la main, et elle nous a semblé digne de l'impression. Elle établit en effet d'une manière certaine l'existence d'une fabrique de faïence sous le règne de Henri II; cette fabrique, fondée par des artistes venus d'Italie, remonterait même aux dernières années du règne de François Ier.

Mais d'abord précisons la date des autres fabriques françaises. Celle de Rouen, dont M. Pottier nous promet l'histoire, et dont son riche cabinet lui fournira les plus beaux types, était en pleine prospérité en 1542. C'est de cette ville que sont datés les pavés du château d'Ecouen, aux armes des Montmorency, et représentant le dévouement de Curtius

(1) Voici ce que dit d'Ascanio M. Tainturier : « Un concours « de circonstances favorables nous permettra de considérer As- « canio comme l'auteur du service de Henri II, en attendant que « la découverte de documents nouveaux viennent contredire ou « affirmer cette attribution. » TAINTURIER, *Notice sur les faïences du XVIe siècle, dites de Henri II.*

(2) Voir la notice de M. Delange sur Jérôme della Robbia. — Voir aussi le recueil de toutes les pièces connues jusqu'à ce jour de la faïence française, dite faïence de Henri II et de Diane de Poitiers, par MM. Henri et Carle Delange. Dans le texte de cet ouvrage, édité avec tant de luxe, et dont les planches sont si habilement, si artistement traitées, M. Delange plaide de nouveau la cause de Girolamo della Robbia, que M. le comte de Laborde, avec son autorité habituelle, avait combattue dans sa savante histoire du château de Boulogne. — Voir encore le curieux article de M. le comte Clément de Ris sur les faïences de Henri II, dans la *Gazette des Beaux-Arts.*

Digitized by Google

et de Mutius Scœvola (1). A partir de cette époque jusqu'au milieu du XVIIe siècle, on ne retrouve plus aucun renseignement. Ce n'est qu'en 1634 que la fabrique de Rouen reparaît avec un nommé Poirel, sieur de Grandval, lequel obtint de la reine-mère un privilége exclusif de cinquante ans, privilége qui souleva les plus vives résistances dans le Parlement. et dont les lettres patentes ne furent entérinées qu'en 1648 (2).

La fabrique de Nevers, si l'on admet qu'elle a été fondée ou du moins favorisée par le duc Louis de Gonzague, remonte à la dernière moitié du XVIe siècle (3). Ses produits les plus répandus sont d'une date plus récente. La fabrique de Moustiers (4) a dû prendre commencement entre la fin du XVIIe et les premières années du XVIIIe siècle. Il ne s'y est fait d'abord que de la poterie grossière; son moment brillant correspond à la première partie du XVIIIe siècle. Les fabriques d'Avignon, de Marseille, appartiennent toutes deux égale-

(1) On y lit à plusieurs reprises ces mots : *à Rouen*, 1542. M. Pottier en a retrouvé l'auteur dans un certain Maclou Abasquene, mentionné en 1549 par la Chronique rouennaise, à côté de Dumoustier, peintre du roi. Nous empruntons ces détails à l'excellente notice de M. de Beaurepaire sur la faïence de Rouen à l'exposition. — Caen, Hardel, 1861.

(2) Les lettres patentes sont de 1644 (V. Robillard de Beaurepaire, *La Faïence de Rouen*, p. 5. Caen, Hardel, 1861.)

(3) Louis de Gonzague devint duc de Nevers, en 1565. par son mariage avec Henriette de Clèves. (V. *Anciennes faïences françaises*, par M. Jacquemart et Leblant. *Gazette des Beaux-Arts*, *mai* 1559.) De Thou prétend que c'est vers 1600 que furent apportés de Faenza à Nevers les procédés de fabrication par l'une des personnes de la suite du duc. V. Brongniart, *Traité des Arts céramiques*, t. II.

(4) Moustiers dans les Basses-Alpes.

Digitized by Google

ment au XVIIIe siècle (1). Enfin, pour ne rien oublier, M. Jacquemart, auquel nous empruntons ces détails, nous révèle l'existence d'une fabrique de faïence montée à Paris, en 1664, par Claude Révérend « marchand grossier et bourgeois de cette bonne ville (2). » Il mentionne également une fabrique à Lille, en 1702, due à l'initiative des frères Doré.

De cet examen rapide des origines de nos diverses fabriques il résulte donc que la priorité de date reviendrait à la fabrique lyonnaise dont nous avons retrouvé l'existence. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, pour peu qu'on veuille se rendre compte du prodigieux développement que l'art et l'industrie avaient pris à Lyon sous les deux règnes de François Ier et de Henri II. L'imprimerie avec les de Tournes, l'architecture avec Philibert de Lorme, la peinture avec Corneille, vanté par Brantôme, la ciselure des métaux, le commerce des marchandises du Levant, la fabrication des soies, la ban-

(1) En 1709, un potier, nommé Jean Delaresse, acquérait assez de réputation à Marseille, puisque l'histoire locale parle de lui. En 1735, un nommé Savy, propriétaire d'une usine à Marseille, inventa une couleur verte particulière. (*Anciennes faïences françaises*, Jacquemart et Leblant.)

(2) « La poterie de Paris, dérivée de celle de Hollande, dont « elle a l'émail pur et les couleurs brillantes, n'offre, sous le « rapport du style, rien d'essentiellement français; mais certains « services à bordures chinoises portent les uns des prières en « français, les autres des couplets grivois. Toute une série de « plats et d'assiettes montre les diverses carrières de la vie mi- « litaire et civile du XVIIe siècle, officiers brillamment équipés « et montés, soldats, comédiens, artisans, et jusqu'au colporteur « d'almanachs, de contes et de chansons. » (Jacquemart et Edmont Leblant, *Anciennes faïences françaises*. *Gazette des Beaux-Arts*, t. II, p. 144).

Digitized by Google

que apportée par cette émigration italienne si habile, si avancée dans la science de la circulation des richesses (1); toutes ces causes réunies avaient donné à Lyon le mouvement, l'animation, l'aspect de ces grandes cités commerçantes et industrielles de l'Italie du XVIe siècle. La poésie y avait pour interprètes une pléiade de femmes ; Marot, Rabelais, Bonaventure des Périers y faisaient de longs séjours ; les mystères y avaient leur théâtre ; les rimes toscanes mises en musique se chantaient devant le roi Henri II et sa cour sur une scène dont la décoration tenait de la féerie. Lyon était comme une autre Florence, ou, pour mieux dire, l'Italie l'avait faite sienne, elle l'avait faite à son image. Chaque ville d'Italie y avait son quartier favori, ses églises de prédilection, qu'elle embellissait avec amour : aux Florentins l'église des Frères-Prêcheurs ; aux Génois l'église des Carmes ; à ceux de Lucques celle de l'Observance. Dans cette ville ouverte à tous les arts, où le luxe s'alimentait du va-et-vient des richesses de l'Europe et de l'Orient, quand l'Italie nous prêtait chaque jour ses plus grands artistes, comment Faenza, Pesaro, Gubbio, Gênes, n'auraient-elles pas envoyé leurs meilleurs ouvriers, ne fût-ce que pour décorer les nombreuses demeures que s'y étaient bâties tout ces Italiens enrichis par le négoce, tous ces rois de la finance ? Tout les y appelait : n'avaient-ils pas là sous la main, pour l'ornementation de leurs vases et de leurs services de table, ces dessinateurs habiles et exercés qui déjà avaient assuré à la fabrication des soieries lyonnaises cette supériorité qu'elle n'a plus perdue depuis ? La charte que nous avons retrouvée ne fait donc que confirmer ce que devait faire pressentir le grand essor des

(1) Da Lione si trae infinita utilita per essere citta richissima, mercantesca, dove si fanno cambii per tutta cristianita. (Documents inédits, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 367.)

Digitized by Google

arts, la merveilleuse prospérité de l'industrie de Lyon durant cette première partie du XVIe siècle. Il ne nous reste plus qu'à faire connaître ce précieux document.

Deux ouvriers potiers, Julien Gambyn et Domenge Tardessir, tous deux natifs « *de Fayence, en Italie* (Faenza), » adressent une requête au roi Henri II; ils lui remontrent : « *qu'ils ont la cognoissance et experience de faire la vais-* « *selle de terre, façon de Venise.* » L'un d'eux, Julien Gambyn, a déjà pratiqué son art à Lyon « *soubs Jehan* « *Francisque de Pesaro* (1), *tenant botique en icelle ville.* » C'est à ce titre qu'il réclame la liberté : « de dresser train et « mestier de la dite vaisselle, comme chose libre et de tout « temps permise aux étrangiers apportans en France moyen « et praticque de quelque art ou mestier encores peu co- « gneu. »

Francisque de Pesaro fait opposition à cette requête. Il rappelle « *qu'il a fait le dict traficq vingt ans ou plus ;* » il prétend que l'invention dudit art lui appartient; « qu'il a

(1) Ce fut vers 1500 que l'on eut l'idée, à Pesaro, d'employer l'émail stannifère à faire la glaçure de faïence et le fond blanc sur lequel devaient être placées toutes les belles peintures qui ont donné tant de célébrité à cette poterie, sous le nom de majolica. Le 1er juin 1509, le duc d'Urbin Guidolbado II accorda un brevet de propriété à Jacques Lanfranco de Pesaro pour l'application de l'or sur la faïence. La majolica, faïence italienne de cette époque, fut dans l'état le plus florissant de 1540 à 1560. C'est dans ce court intervalle que s'exécutèrent les plus beaux vases, les plus beaux services de table qui aient jamais été faits en cette matière. Pesaro conserva sa supériorité; c'est dans cette ville qu'on faisait de grands plats avec des ornements en relief moulés, et Paseri cite maître Geronimo en 1542, maître Mathieu en 1550, comme les plus habiles potiers de Pesaro. (Brongniart, *Traité des Arts céramiques*, t. II, p. 57 et 58.)

Digitized by Google

« souffert de grandz frais durant vingt ans qu'il a exercé, « comme il fait de présent. »

La charte se charge de la réplique : loin de s'appauvrir, il s'est enrichi, et il le doit au monopole. Par lettres patentes il a obtenu la permission d'exercer « le dict art de potier de « terre, avec défense à tout autre de s'entremettre du dict « art et commerce de potier sans son consentement, ou ce- « lui de sa femme s'il vient à décéder pendant le dict temps, « sous peine de confiscation et amende arbitraire. »

A l'appui de leur demande, les deux suppliants invoquaient leur habileté, ils prétendaient avoir « meilleure cognoissance « de leur art que le dict Francisque. » Ce qui valut mieux pour eux, ils intéressèrent au succès de leur entreprise les échevins de Lyon. Ceux-ci en délibérèrent dans la Maison de Ville, et, prenant en main la cause de la liberté, ils remontrèrent au roi que le privilége accordé à Francisque de Pesaro était contraire au bien public; que c'était lui donner « moyen « d'enchérir la dite vaisselle et de la vendre à discrétion, en « quoi il s'est enrichi. » Ils insistèrent pour obtenir la résiliation d'un monopole contraire aux libertés de leurs foires, priant le roi de remarquer que, sous le régime de la libre concurrence, « oultre la décoration et proffit que tel traficq « apporte, la dicte vaisselle sera vendue à meilleur prix, et « que l'un à l'envy de l'aultre mettront peine à la décorer « et embellir. »

Henri II se rendit à ces observations; de l'avis de son conseil, il permit aux deux réclamants d'exercer le métier de « potier et de dresser train, œuvres et autres choses né- « cessaires selon et ainsi que bon leur semblera, ayant la « même liberté et faculté que les autres artisans de la ville. » Il fit défense à Francisque de Pesaro de les troubler dans l'exercice de leur acte, sous peine d'amende, et chargea

Digitized by Google

M. de Mandelot, de son conseil privé et gouverneur de Lyon, d'y tenir la main.

Nous ne nous en sommes pas tenu à la charte retrouvée dans la collection Dupuy : nous nous sommes adressé au savant conservateur des archives du Rhône, lui demandant de vouloir bien rechercher dans les actes consulaires de Lyon, sous le règne de Henri II, la délibération des échevins en faveur de Julien Gambyn et de Domenge Tardessir, dont la charte nous indiquait la trace. Notre espoir était d'y puiser quelques nouveaux détails. Sous ce rapport, cette recherche a été infructueuse, mais elle a fait découvrir un nouveau document qui constate l'existence d'une autre fabrique « d'ouvrages et de vaisselle de terre, » établie en 1556 par un marchand génois nommé Sébastien Griffo.

Ainsi, au XVIe siècle, trois fabriques marchaient concurremment à Lyon. Que sont devenus leurs produits? Comment en découvrir, en reconnaître quelques échantillons? Voilà un nouvel horizon ouvert aux recherches! La charte de Henri II a peut-être mis sur la voie : en effet, Julien Gambyn et son compagnon Domenge Tardessir prétendaient avoir « la cognoissance de faire la vaisselle *façon de Ve-* « *nise;* » or, le musée de Sèvres renferme quelques pièces de Venise : « Ce sont des plats d'une ténuité et d'une légè- « reté remarquables, couverts d'un émail blanc bleuâtre « très-glacé. Le bord de ces plats est orné de gros rinceaux « de fleurs en relief arrondis, et comme tous les reliefs pro- « duits sur les métaux par l'opération qu'on appelle re- « poussé. C'est une faïence toute particulière par la réunion « de ces différentes qualités. Ces plats sont signés en des- « sous d'une ancre (1). »

(1) Brongniart, *Traité des Arts céramiques*, t. II, p. 41. Le même auteur parle de faïences de même style que celles de Pa-

Digitized by Google

CHARTE DE HENRI II.

Henry, etc., à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

Nos chers et bien-amez Jullien Gambyn et Domenge Tardessir, natifs de Fayence en Itallie, nous ont faict remonstrer en nostre conseil privé qu'ilz ont la cognoissance art et experience de faire la vaisselle de terre *façon de Venise*, qu'ilz ont praticqué mesme ledict Jullien en nostre ville de Lyon soubz Jehan Francisque de Pezaro tenant boticque en icelle de ladicte veisselle soubz l'esperance, la commodité de dreisser le trein et mestier de ladicte veisselle comme chose libre et de tout temps permise aux estrangiers apportans en nostre royaulme moyen et praticque de quelque art ou mestier encores peu cogneu en icelluy. Ce que cognoissant le dict de Pezaro, qui a faict le dict traficq et exercice vingt ans ou plus, y ayant acquiz de grandz moyens et facultez pour estre seul en la dicte manufacture en nostre dicte ville de Lyon, nous auroit faict entendre l'*invention du dict art et mestier avoir esté par luy trouvé en nostre dict royaulme*, prétendant avoir souffert de grandz fraiz et pertes durant vingt ans qu'il a exercé, comme il faict de present, combien que à la vérité il s'y soit enrichy, et soubz ce pretexte auroit obtenu noz lettres patentes dont la coppie est cy attachée, par lesquelles nous luy avons permis exercer le dict art de potier de terre durant six ans et faict défenses à tous autres de s'entremettre du dict art et manufacture et commerce de potier de terre sans l'exprez consentement dudict Pezaro, ou de sa femme s'il venoit à decedder pendant ledict temps, sur poyne

lissy, ornées de couleurs analogues et ornements en reliefs, mais dont la couleur dominante est le fond brun marron ; la pâte est rougeâtre et quelquefois très-dure ; et il ajoute : *on croit que cette faïence a été fabriquée dans le midi de la France.*

Digitized by Google

de confiscation de ladicte poterie et d'amende arbitraire, au moyen de quoy les supplians, qui ont aussy bonne et meilheur cognoissance et experiance dudict art que le dict Pezaro, et que pour decorer nostre dicte ville de Lyon sont sur le poinct de dreisser le trein et mestier dudict potier, sont privez du fruict de leur esperance et recompense de leur bonne volunté; ce que cognoissans lesdicts conseillers et eschevins de nostre dicte ville que par telle permission leur estoit interdict ung monopolle contraire au bien public et donner moyen au dict Pezaro d'enchérir ladicte veysselle et la vendre à sa discretion comme il a faict, en quoy il s'est enrichy, joinct que icelle permission est contraire et indigne aux libertez des foyres de la dicte ville, estant assemblés à la maison consulaire d'icelle ville le IIII^esme^ de ce moys de novembre, auroient advisé et deliberé nous requerir et revoquer la dicte permission, accorder aux supplians et autres experimentez au dict art et manufacture de l'exercer en ladicte ville de Lyon, en quoy oultre la décoration et proffit que tel traffict apporte la dicte veisselle sera vendue à meilleur pris et l'un à l'envy de l'aultre mettront peyne à la décorer et embellir, nous suppliant et requerant iceux exposans leur pourvoir suyvant la dicte deliberacion; nous, de l'advis de nostre dict conseil qui a veu l'acte cy attaché contenant l'advys desdicts conseillers et eschevins prins en l'assemblée de la dicte maison consullaire et pour les considerations susdictes et autres y contenuz, avons permis, accordé et octroyé, permettons, accordons et octroyons aux dictz exposans qu'ilz puissent exercer le dict estat, art, mestier de potier de terre, doresenavant dresser train, œuvres et autres choses nécessaires audict mestier selon et ainsi que bon leur semblera, ayant la mesme liberté et faculté que les autres artisans de nostre dicte ville sans qu'ils y puissent estre troublez ne empeschez en quelque manière que ce soit au moyen des deffences pourtées par nos

Digitized by Google

dictes lettres obtenues par le dict Pezaro, lesquelles comme contraires à la liberté de nos dictz subjectz et contre autres privilléges des dictes foyres et pour autres considéracions susdictes nous avons levés et ostés, levons et ostons de nostre plaine puissance et auctorité royale, faisant deffence audict de Pezaro et à tous autres qu'il appartiendra de troubler ou empescher les dicts exposans en l'exercice du dict art et mestier ou choses qui en dependent, sur peyne d'amande arbitraire. Si donnons en mandement par ces presentes à nostre amé et féal le sieur de Mandelot, consellier en nostre conseil privé, chevalier de nostre ordre, gouverneur et nostre lieutenant general en nostre dicte ville et des pays de Lyonnoys et Forestz, seneschal du dict Lyon ou son lieutenant et gens tenans le siége présidial du dict lieu et autres, nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, que ceste nostre permission ilz facent publier et enregistrer, garder et entretenir, et du contenu joyront et useront plainement et paisiblement lesdictz exposans, sans leur estre faict ne donné aucun empeschement au contraire, car tel est nostre plaisir nour nobstant les susdictes lettres et traictes autres à ce contraires (1). Donné etc.

Nous donnons ici le curieux document que nous a transmis le conservateur des Archives du Rhône. Il établit l'existence d'une troisième fabrique de faïence lyonnaise sous Henri II.

DÉLIBÉRATION CONSULAIRE DU 23 FÉVRIER 1555-56.

. . . . . .

« Sur la requeste de Sebastien Griffo, marchant geneuoys (génois), faiseur d'ouvrages de terre et aultres pour servir de veysselle, disant et remonstrant qu'il feroit voulentiers sa résidence continuelle en ceste dicte ville, et y attireroit et

(1) Bibliothèque impériale. Fonds Dupuy, nº 537, folio 90 recto.

Digitized by Google

feroit la dicte manufacture de terre, laquelle se soulloit apporter en ceste dicte ville du pays d'Itallye pour vendre et debiter aux habitans de la dicte ville et du royaume. A ce que, pour le prouffict, decoration et melioration de la dicte ville, il pleust aus dits sieurs conseillers et consulat lui donner ayde et faveur à ce qu'il peust vivre et s'entretenir en la dicte ville faisant la dicte manufacture. Et pour ce le faire tenir privillegié, franc et exempt de tous emprunptz, octroiz et impostz, entrées, yssues, gabelles et aultres subsides de ville, qu'il plairoit au dict consulat declairer, pour luy donner moyen de s'entretenir et supporter les charges et grandes despences qu'il luy conviendra faire faisant les dicts ouvrages et manufacture de terre. Avoir amplement deliberé par les dicts sieurs conseillers, actendu que c'est l'augmentation et decoration de la dicte ville d'y avoir gens de tous estatz et mestiers, et que la dicte manufacture est nouvelle en ceste ville et au royaulme de France. Pour ces causes et aultres bonnes considérations à ce mouvant le consulat, a esté ordonné et accordé avec le dict Griffo, present et acceptant, le tenir franc, quicte et exempt, durant deux ans prochain venant, à compter du jour et dacte (date) des presentes, de tous aydes, subsides, gabelles et aultres droictz et debvoirs accoustumez lever en ceste dicte ville, pour raison d'icelle manufacture, mesmes de l'entrée du vin pour huict battes (mesure de liquides) pour chacun an, durant les dictz deux ans que le dict Griffo sera tenu, comme il a promis et promect, besoigner et ouvrir actuellement en ceste dicte ville et y attraire la dicte manufacture et ouvraige de terre, et pour ce faire venir en ceste dicte ville des ouvriers du pays d'Ytallie et prendre des enfans de l'haulmosne (de l'Aumône générale ou Charité) pour faire besoigner es dictz ouvraiges de terre, à ce que par cy aprés la dicte manufacture soit entretenue en ceste dicte ville. »

(*Actes consulaires de la ville de Lyon*, BB 621, f°s 133-34.)

Digitized by Google

DESCRIPTION

D'UN

MÉDAILLIER LYONNAIS.

MAÎTRES-GARDES; — PRUD'HOMMES DE LYON.

Les *maîtres-gardes*, désignés aussi sous le nom de *maîtres des métiers* ou *maîtres et gardes*, étaient des bourgeois élus dans les corps de métiers pour veiller à ce que rien n'y fût fait contre les statuts, et à ce qu'aucune atteinte ne fût portée à leurs priviléges. Ils remplissaient, pour la fabrique des étoffes de soie à Lyon, à peu près les mêmes fonctions que celles des prud'hommes d'aujourd'hui, ce qui nous a déterminé à placer le jeton qui leur était distribué comme jeton de présence, en tête de ceux des prud'hommes.

L'article IX des statuts et règlement du 19 juin 1744 porte : « Il sera prélevé sur les deniers de la communauté annuellement la somme de mille livres, pour être employée en jetons d'argent, lesquels seront distribués dans le cours de l'année aux quatre maîtres-gardes marchands en charge, et par portions égales, pour leur droit d'assistance à l'assemblée qui se tient chaque semaine au bureau de la communauté; et à l'égard des deux maîtres-gardes ouvriers, il leur sera payé par chaque année de leur exercice, des deniers de la communauté, la somme

Digitized by Google

de mille livres, payable, savoir : soixante-deux livres dix sols à chacun par quartier, et les cinq cents livres restantes leur seront distribuées manuellement à chaque assemblée, aussi par portion égale, pour leur droit d'assistance; au moyen de quoi tous lesdits maîtres-gardes seront tenus de faire leurs fonctions gratis et sans aucune rétribution, etc., etc. »

1

L'avers du jeton mentionné ci-dessus représente Minerve assise, désignant à un petit génie le dessin que celui-ci trace sous sa direction, tandis qu'un second génie assis derrière le premier, et tenant une navette de la main droite contemple ce dessin; à ses pieds sont étalés divers ustensiles de la fabrique de soie; sous la main droite du second génie on remarque les deux lettres D. V. qui sont assurément les initiales du graveur. — Légende : ÆTERNUM DIGNA COLI. — Exergue : FABRIQUE DES ÉTOFFES DE SOYE OR ET ARGENT 1745.

REVERS. — Dans un cartouche style rocaille, orné d'une palme et d'une branche de laurier, sont placées les armes de la ville de Lyon, de gueules au lion d'argent, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or, sur le cartouche, au bas de la branche de laurier, on voit encore les initiales D. V.

Digitized by Google

Ce jeton en argent est du module de 31 millimètres et pèse 10 grammes.

« Le mot *Preud'hommes* ou *Prud'hommes* est emprunté du latin (*prudentes homines*), et a eu différentes acceptions : il a désigné tantôt des officiers municipaux, comme à Bourges, tantôt des jurés comme à Laon, tantôt des notables assistant les échevins..... D'autres fois, les prud'hommes étaient eux-mêmes des juges. C'est ce qui se voit dans un édit de Louis XI, donné à Nogent-le-Roi, en 1464, portant pouvoir aux conseillers, bourgeois, manants et habitants de la ville de Lyon, de commettre *un prud'homme suffisant et idoine* pour régler les contestations qui pourraient arriver entre les marchands fréquentant les foires de la ville.... (1) »

Sous l'Empire, un conseil régulier de prud'hommes a été établi à Lyon (loi du 18 mars 1806); il a pour mission de terminer par la conciliation les différends qui naissent chaque jour soit entre les fabricants et les chefs d'atelier soit entre ces derniers et les compagnons ou les apprentis. Ce conseil juge sans appel, sans forme, ni frais de procédure, jusqu'à la valeur de soixante francs. Il fut composé d'abord de neuf membres (cinq négociants fabricants et quatre chefs d'atelier) et porté ensuite à quinze (8 novembre 1810); aujourd'hui, après diverses variations soit dans le nombre des membres, soit dans le mode de nomination, soit encore dans son organisation, ce conseil est composé de trente-quatre membres élus par les suffrages de leurs pairs et dirigés par un président et un vice-président nommés par le Gouvernement. Ces

(1) Dict. encycl. de la France.

Digitized by Google

trente-quatre membres sont répartis en quatre sections ayant chacune un nombre égal de marchands fabricants et de chefs d'ateliers. La section de la soierie, comme la plus importante, compte dix-huit membres, soit neuf marchands fabricants et neuf chefs d'ateliers. Celle de la dorure et passementerie en a six, celle des tulles et bonneterie en a quatre, et enfin celle de la chapellerie six.

Du reste pour ceux qui désirent de plus grands détails, nous joignons ici la liste des lois, décrets et ordonnances concernant le conseil des prud'hommes de Lyon.

Loi	du	18 mars 1806.
Décret	du	3 juillet 1806.
Id.	du	11 juin 1809.
Id.	du	20 février 1810.
Id.	du	8 novembre 1810.
Ordonnance	du	15 janvier 1832.
Id.	du	21 juin 1833.
Id.	du	21 décembre 1834.
Décret	du	27 mai 1848.
Id.	du	6 juin 1848.
Id.	du	4 avril 1850.
Loi	du	1er juin 1853.

2

Le jeton de présence n° 2 que représente notre plan-

Digitized by Google

che a la tranche cannelée et le rebord formé par une espèce de petite couronne de feuillage. L'avers a dans le champ le lion héraldique au-dessus duquel on lit : PRUD'HOMMES DE LYON, et au-dessous : M. D. CCC. VIIII (1809).

Le revers a pour légende : JUSTICE ET BONNE FOI. Dans le champ un caducée, une balance et le symbole de la bonne foi (deux mains) ; au-dessous : ARTAVD INVEN. (it) et plus bas : CHAVANNES F. (fecit).

Ce jeton en argent a un module de 30 millimètres.

3

Le n° 3 est aussi un jeton en argent du module de 34 millimètres et du poids de 14 grammes. Il a d'un côté la légende circulaire : CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE LYON, et dans le champ une balance au milieu d'une couronne de chêne.

Le revers a pour légende : REGN. LUDOVICO DECIMO OCTAVO (règne de Louis XVIII). Dans le champ, l'écusson des armes de Lyon, surmonté d'un caducée, sans serpents entrelacés, et accosté de deux cornes d'abondance renversées. Au-dessous : MDCCCXVIII (1818), et à gauche : MONTAGNY F. (fecit).

Digitized by Google

4

Enfin, notre n° 4 est un jeton octogone portant dans le champ, au milieu d'une couronne de laurier : CONSEIL DES PRUD'HOMMES ; au sommet de la couronne, l'œil de la vigilance accosté de ces mots : SERVAT·ET·CONCILIAT, et au bas du jeton les deux mains, symbole de la bonne foi.

Le revers porte pour légende : UNION ET TRAVAIL ; dans le champ, l'écusson sans chef des armes de la ville, accosté de deux cornes d'abondance et surmonté d'une couronne murale. Au bas, une ruche avec des abeilles, et la signature du graveur lyonnais : (PENIN 1843.)

Ce jeton a un module de 30 millimètres et pèse 12 grammes.

Ed. VACHERON.

Digitized by Google

PROMENADE

A TRAVERS QUELQUES IDÉES

Aperçu sur l'art des transitions d'une saison et d'une idée à l'autre. — Naples à propos de neige. — Pompéï et ses fouilles. — Herculanum et ses trésors. — Ebauche d'une compagnie idéale pour leur exploitation. — Manuscrits d'Herculanum. — Un conservateur de musée à Naples. — Du costume en général, et de sa disparition en particulier. — Du moyen de le réhabiliter. — Le *tu* et le *vous* dans la société moderne. — Où l'auteur se demande ce qu'on entend par un homme sérieux. — Des moyens de se procurer un corbillard gratis. — Finale.

Permettez-moi, cher et aimable lecteur, d'emprunter aujourd'hui le cadre élastique d'une causerie capricieuse pour y enfermer à la façon de nos *lundistes* des grands journaux, quelques souvenirs, quelques opinions, quelques pensées qui me demandent à cor et à cri une issue dans le monde. J'ai, depuis quelque temps, commis d'assez graves dissertations dans cette revue pour avoir le droit d'y lancer quelques fusées vagabondes, et je vais essayer d'introduire quelques faunes rieurs et fantasques dans la majestueuse assemblée des dieux.

Me piquerai-je de méthode? — Fi donc! Est-ce qu'une chronique admet cette qualité surannée? Demandez plutôt à M. X....., journaliste du....., ce qu'il en pense. — Chercherai-je l'ordre et la suite dans mes idées? Dieu m'en pré-

Digitized by Google

serve ! Ce serait bien mal pratiquer les leçons de M. Y....., feuilletoniste du..... Me targuerai-je au moins de fidélité ? Oui certes, mais à la façon de M. Edmond About dans cette mascarade appelée la *Vieille Roche*, où il croit photographier la société lyonnaise. — Sauverai-je enfin l'art des transitions ? Hélas ! il ne reste rien à glaner après M. P. V. —J'irai donc où le vent me poussera, laissant courir au fil de l'eau les petites primevères qui s'échapperont de mon imagination errante et en rupture de ban.

Et puisque je parle de primevères, puis-je décemment rejeter une *transition* si naturelle pour déplorer les frimas tardifs qui les emprisonnent encore au sein de la terre ? — Oh ! prodige ! le marronnier du 20 mars n'a pas encore bourgeonné, et la petite Provence est en deuil. La neige festonne le gazon sous mes yeux, et je vois de ma fenêtre les cimes du Mont-d'Or qui frissonnent sous sa blanche étreinte.

Ceci me conduit tout naturellement à Naples. — Comment à Naples ? La transition est un peu forte !—Nullement, car cette vue de la neige tardive me remet en mémoire le spectacle miraculeux que j'eus, l'an passé, en arrivant dans cette ville le 8 avril. L'hiver avait fait un retour offensif jusque sur les fortunés rivages du golfe parthénopéen, et chacun grelottait à l'envie. Une bise noire et glaciale, des giboulées intenses attristaient et voilaient le sourire éternel de ce ciel ausonien. Le Vésuve lui-même était blanc de la base au sommet, et les petites bouffées de fumée bleuâtre qu'exhale toujours son cratère, semblaient s'échapper d'une coupe d'albâtre. — De mémoire d'homme on n'avait vu pareille énormité, si bien que *lazzarone* et marchands de macaronis s'entreregardaient avec des airs étranges, les airs de gens qui sollicitent la solution d'un problème.

De Naples à Pompéï, il n'y a qu'une transition de vingt kilomètres. Ma foi, je la saisis, puisqu'il est admis qu'on

Digitized by Google

prend son bien où on le trouve. Cette transition est d'autant plus rapide qu'elle se fait en chemin de fer. — Eh! mon Dieu oui, en chemin de fer! — La locomotive, ô jeu du destin, rase en sifflant la majestueuse enceinte de murailles autour desquelles volaient autrefois les quadriges. Ce contraste me semblait si bizarre, qu'après une demi-journée passée dans cette ville ressuscitée, je me figurais, sous l'empire d'une illusion, voir entrer à la gare des personnages à la blanche tunique et à la toge laticlave bordée de pourpre, pour y prendre leurs billets et monter en wagon.

Je ferai grâce au lecteur d'une promenade en ma compagnie dans les rues solitaires de la reine des ruines. Je ne le conduirai ni à la maison du Faune, ni à celle du poète tragique, ni à celle de Diomède, ni au théâtre, ni à l'amphithéâtre, ni aux temples, ni aux thermes, ni même à la Bourse. (Il y en avait une à Pompéï, *Pœcilum*). Mais je tiens à formuler une idée qui m'est venue à cette époque, et qui, pour peu qu'elle fût aidée, devrait faire son chemin dans le monde.

Le gouvernement italien s'intéresse vivement à cet inestimable joyau qu'il a la gloire de posséder sur son sol. Chaque jour il fait des efforts et des sacrifices sérieux pour en découvrir quelques nouvelles facettes. Un droit d'entrée de deux francs perçu sur chaque visiteur, au moyen de tourniquets (il y a des tourniquets à Pompéï!) produit bon au mal an une centaine de mille francs, qui sont affectés exclusivement à la conservation de cet admirable musée, et aux fouilles qui l'agrandissent. Mais, quand sur cette somme on a prélevé les frais d'entretien, le traitement des conservateurs, celui des archéologues préposés aux fouilles, et le salaire des vingt-cinq gardiens ou concierges en uniforme qui veillent sur la cité mystérieuse et y conduisent les visiteurs, il reste à peine une vingtaine de mille francs qui sont spécialement appliqués aux fouilles nouvelles. Or, on conçoit qu'avec de

Digitized by Google

si minces ressources, l'exhumation est bien lente; c'est tout au plus si l'on découvre huit ou dix maisons par an, et si ce train là continue, dans cinquante ans l'œuvre de résurrection ne sera pas achevée; car à en juger par l'enceinte des remparts dont un déblaiement complet a fait connaître le pourtour, plus de la moitié de la ville est encore à découvrir. Il est vrai que les quartiers qui ont revu la lumière, devaient évidemment en être les plus riches et les plus somptueux, car on y trouve tous les édifices qui constituent le cœur et le cerveau d'une grande cité.

Les embarras financiers du gouvernement italien qui ne sont un mystère pour personne, restreindront sans doute longtemps encore le budget de l'archéologie : mais ne pourrait-on trouver une combinaison de nature à éluder cette impossibilité, et à réaliser par la spéculation privée ce qui est actuellement une trop lourde charge pour l'Etat?

Evidemment si, et voici le plan que m'a inspiré ma visite à la plus grande merveille de l'Italie.

L'action privée, comme elle tend à le faire partout, se substituerait à l'action gouvernementale. Un appel serait fait à tous les financiers intelligents de l'Europe, et l'on constituerait par actions une grande Compagnie artistique qui s'imposerait la tâche de déblayer et d'inventorier dans un délai donné ce qui reste à connaître de Pompéï. Cette Compagnie tiendrait sa concession du gouvernement lui-même, sous l'inspection et la surveillance duquel auraient lieu ses opérations. Comme compensatien de l'engagement qu'elle prendrait d'exécuter à terme fixe les travaux d'exhumation, il lui serait accordé un bail à long terme pour l'exploitation des ruines. Cette exploitation rémunératrice consisterait soit dans la vente des objets d'art trouvés par elle, soit dans la ferme du droit de visite actuellement perçu.

Il est incontestable, selon moi, qu'il y aurait là une belle

Digitized by Google

et bonne spéculation à tenter, et ce serait un grand spectacle que de voir l'activité financière mise au service d'un intérêt d'art pur. Grâce à cette combinaison, nous verrions en très-peu d'années s'achever la découverte et la réapparition d'une foule de trésors encore enfouis, et que notre génération est condamnée à ne pas connaître, si l'on persite dans le *statu quo*. Nous escompterions ainsi pour nous-mêmes le plaisir immense qui est promis à nos neveux ; les actionnaires percevraient de riches dividendes, tout en ayant le droit de se considérer comme autant de petits Mécènes, et le monde entier y trouverait son compte.

Cette intelligente spéculation pourrait embrasser non pas seulement la ville de Pompéï, mais encore celle d'Herculanum et les autres cités moindres de la même région que le volcan a englouties dans sa terrible éruption de l'an de grâce 79, et dont l'histoire a conservé les noms ; entre autres Stabies.

On peut même affirmer que la résurrection totale d'Herculanum produirait des résultats prodigieux et ferait surgir des richesses inappréciables, puisqu'il est avéré que les infortunés habitants de cette ville, n'ont pas eu, comme la plupart de ceux de Pompéï, le temps d'échapper à la mort, et de mettre en sûreté leurs trésors. C'est, nul ne l'ignore, une lave incandescente qui s'est précipitée comme un torrent furieux, comme une avalanche foudroyante, dans les rues et les places publiques d'Herculanum et qui l'a engloutie en quelques minutes, tandisque sa sœur Pompéï s'est vue ensevelie par une trombe colossale de poussière et de pierre ponce qui n'a fondu que progressivement sur la ville, si bien que le plus grand nombre de ses habitants a eu le temps de l'apercevoir et de la fuir.

Mais aussi, quels immenses labeurs nécessiterait la remise au jour de cette mystérieuse Herculanum ! Il faudrait, comme

Digitized by Google

on l'a fait pour retrouver son magnifique théâtre de marbre multicolore, et celle de ses rues qui a été ressaisie, percer tout un ensemble de mines et de galeries souterraines dans cette lave durcie qui a pris la consistance du granit. Ce serait un gigantesque travail auquel devrait, comme pour la percée du Mont-Cenis, concourir une armée de mineurs et d'ingénieurs, sans parler des dépenses énormes qui en résulteraient.

Il y aurait un procédé plus grandiose et plus radical : ce serait de supprimer tout simplement et de rayer de la géographie le grand et superbe village de *Portici*, qui est littéralement superposé à l'Herculanum ensevelie. Au fait, à tout prendre, cent Portici, quelque beaux qu'ils soient, ne valent pas une Herculanum.

En faisant table rase de Portici, de ses maisons, de ses palais, de ses villas, on taillerait ensuite à tranchée ouverte dans la croûte qui étreint et enveloppe la cité endormie, et on la réveillerait plus intacte encore et moins endommagée que Pompéï sa voisine. A en juger par le peu qu'on en connaît, ce serait un miracle de résurrection, Herculanum serait le véritable Lazare de la civilisation romaine.

On frémit, néanmoins, à la pensée des ressources pécuniaires qu'engloutirait l'exécution de ce projet cyclopéen. Il faudrait pour ce plan, un Néron qui se donnât le plaisir de brûler Portici et, Dieu merci, il n'y a plus de despotes armés de pareilles fantaisies! Il est à croire que les indemnités pour expropriation n'existaient pas à Rome. Il n'en est pas moins vrai que si la Compagnie, dont nous nous plaisons à retracer l'évolution idéale, pouvait jamais appliquer ce remède héroïque et *magistère*, ce serait un service incalculable rendu aux arts, à la science, à l'archéologie, à la littérature et à l'histoire; car il est plus que probable qu'on remettrait la main sur la plupart des ouvrages de l'antiquité perdus pour les modernes. On compléterait ainsi Tacite, Tite-Live, Sué-

Digitized by Google

tone, Cicéron, et tant d'autres princes de la pensée; on en reconstituerait le texte à l'aide des patientes restitutions et des ingénieux procédés dont je serai appelé à dire un mot tout à l'heure, et qui ont été appliqués aux manuscrits dits d'*Herculanum*. Ces manuscrits n'ont, par malheur jusqu'à présent, comblé en littérature et en histoire aucune lacune importante, et n'ont fourni que des compilations et des pastiches de rhéteurs.

Avant de quitter Naples et d'arriver par une transition quelconque à un autre sujet, je ne puis résister au plaisir de citer une anecdote que j'ai, pour des raisons personnelles, le droit de croire véridique. Elle ajouterait, sous la plume d'Alexandre Dumas, un piquant chapitre aux impressions de son *Corricolo*.

Il est midi. Un étranger se présente au superbe palais du marquis *** pour visiter sa remarquable galerie de tableaux et d'objets d'art. Après l'exhibition obligée du passeport, le suisse du palais fait gravir au visiteur les degrés de marbre qui le conduisent aux précieuses collections. Sur le seuil, un jeune et charmant cavalier de vingt-cinq à trente ans se trouve à point nommé pour souhaiter la bienvenue à l'hôte qui vient admirer ses trésors. Ce cavalier n'est autre que le marquis ***. Il se félicite hautement de la bonne fortune qui le fait trouver là par hasard et pousse l'urbanité jusqu'à se constituer son *cicerone*. L'étranger, pénétré de cet excès de courtoisie, se confond en actions de grâce, et parcourt, sous l'égide de son noble guide, les galeries somptueuses où s'étalent les merveilles de la peinture, de la statuaire et de la céramique. Le visiteur est tout yeux et tout oreilles : il contemple, il écoute. Cet échange d'admiration et de bons procédés finit par établir entre le noble *cicerone* et l'étranger une sorte d'intimité éphémère pleine d'abandon, si bien que la visite, au lieu de se borner à la galerie artistique, s'étend jus-

Digitized by Google

qu'aux appartements particuliers du marquis. C'est encore une série de salons rivalisant de luxe et de faste. Dans l'un d'eux figure un remarquable portrait, celui d'une belle et noble tête de vieillard, comme on dit à l'Ambigu. L'étranger la contemple avec intérêt. — « C'est mon oncle, » dit avec respect le jeune seigneur, et le visiteur de s'incliner en signe d'hommage pour le digne ascendant d'un hôte si poli.

De retour enfin dans le majestueux vestibule qui précède la sortie, le marquis prend congé du visiteur en daignant lui serrer cordialement la main. Il disparaît. — Sous l'empire de cette habitude que l'on contracte dans les palais italiens, l'étranger cherche machinalement des yeux un intendant quelconque, un gardien à qui il puisse remettre la gratification usitée; son regard se croise avec celui d'un beau vieillard vêtu de noir et cravaté de blanc qui se tient avec déférence à la porte, prêt à l'ouvrir. Oh! surprise! oh! singulière coïncidence! ce vieillard semble être l'original du portrait contemplé quelques minutes avant. L'étranger hésite et se trouble, puis, se ravisant pourtant, et fermant les yeux comme s'il eût commis un crime, il tend au vieillard sa main dans laquelle se trouve un ducat. Le ducat reste dans la main qu'il a pressée; un sourire paterne et gracieux le remercie, et le visiteur, heureux de ne s'être pas mépris, sort non sans exhaler un soupir de soulagement.

C'est étrange, disait le soir même le voyageur, en causant à San-Carlo avec un compatriote établi à Naples, c'est étrange, quelle ressemblance existe entre l'oncle du marquis *** et le conservateur de son musée!

A cette réflexion, qui plisse d'un sourire pénétrant les lèvres de l'interlocuteur, celui-ci riposte : « Ce n'est pas si bizarre que vous le pensez; le conservateur et l'oncle du marquis ne font qu'un. »

Digitized by Google

— Quelle plaisanterie!

— Ma parole d'honneur.

— Je ne suis pas fort sur les logogriphes ; expliquez-vous mieux.

— Rien de plus simple. Vous ne devez pas ignorer quelle gêne profonde existe trop souvent dans l'aristocratie italienne à côté de richesses colossales. Tel gentilhomme meurt de faim au milieu de trésors artistiques qui payeraient un budget de roi. La loi des substitutions rend mortes et indisponibles entre ses mains des valeurs inouïes, auxquelles il ne peut toucher. C'est, du reste, la seule sauvegarde des galeries italiennes; il y a longtemps qu'elles seraient dépecées et dispersées aux quatre coins du monde, si le droit d'aînesse et la substitution ne les protégeaient pas contre l'instabilité des fortunes.

L'usufruitier de ces trésors, dont une race entière est la nue-propriétaire, en tire le plus ordinairement parti, en affermant le soin de les garder à un conservateur qui lui paie une redevance annuelle. Mais, quelquefois aussi, si le maître est plus avare ou plus besogneux, il supprime ce fonctionnaire parasite et confie sa mission à l'un de ses proches. L'avantage est clair et net; au lieu d'une ferme de mille écus, par exemple, le propriétaire perçoit ainsi lui-même un impôt direct double ou triple. C'est la reproduction identique de la différence de profit signalée entre le propriétaire qui cultive sa terre et celui qui l'afferme.

Maintenant, ajouta l'interlocuteur, vous devez comprendre la ressemblance frappante et l'étroite relation qui existent entre l'oncle du marquis et le conservateur de sa galerie.

— Oui, fit l'étranger ébahi, et j'en conclus que le marquis a commis une inadvertance en me faisant visiter ses appartements particuliers.

— C'est un oubli qu'il se reproche sans doute à l'heure

Digitized by Google

qu'il est ; on n'aime point mettre ainsi les étrangers dans le secret de ses petits expédients de famille.

— Surtout, n'est-ce pas? quand cet étranger peut en alimenter une chronique. Qu'il se rassure : cette chronique ne franchira pas les bornes d'une *Revue de Province*, et Dieu sait si cette publicité est dangereuse ! ce sont de bonnes filles qui ne font guère parler d'elles.

Au même instant, l'orchestre jouait les premières mesures du second acte du *trovatore* et le dialogue en resta là.

Puisque nous sommes encore à Naples, quelques derniers mots sur cette capitale.

Si mille et un touristes n'en avaient fait mille et un récits, que j'aurais eu de joie à narrer mes courses aux environs de Naples, au Vésuve, à Sorrente, à Pouzzoles, à Baïes, à Cumes, à Misène. Un jour, peut-être !.... mais, pour le moment, je ne veux rappeler qu'un seul souvenir : il m'est cher et précieux et se réfère aux manuscrits d'Herculanum dont je parlais tout à l'heure.

J'ai vu, de mes yeux vu, dans un laboratoire, ou plutôt dans un sanctuaire du *Museo Borbonico*, procéder à la résurrection et à la mise en carte (c'est le vrai mot) de ces précieuses épaves. — Rien de plus intéressant que cette délicate opération, pratiquée par des artistes d'une dextérité consommée. On respire à peine en les voyant manier ces rouleaux de papyrus noircis et calcinés par un séjour de dix-huit siècles dans la lave et la cendre, les étendre délicatement par fragments presque insaisissables sur une espèce de cadre préparé ; les rattacher et les recomposer à l'aide de légers rubans blancs et fins. Puis, quand ce chef-d'œuvre d'adresse est terminé, arrive le savant, le déchiffreur qui, armé de la loupe, vient épeler chacun des caractères que l'incinération incomplète laisse deviner, et qui reconstitue ainsi mot à mot

Digitized by Google

des livres entiers rendus au jour après un oubli dix-huit fois séculaire.

Décidément, je ne me sens pas la force de quitter cette ville dont on a dit : *veder Napoli, poi mori*, sans confesser le profond désappointement que j'ai éprouvé en constatant un fait éminemment regrettable, selon moi ; je veux parler de la disparition presque complète des costumes nationaux dans Naples et ses environs.

Pendant les quelques semaines que je venais de passer à Rome, j'avais été ravi de retrouver dans la ville et dans la campagne, surtout dans les belles montagnes de la Sabine, le respect et la conservation du costume traditionnel dont les salons de peinture nous donnent chaque année des centaines de *spécimen*. J'avais contemplé avec bonheur ces fiers campagnards coiffés de feutres élevés, drapés dans leurs amples manteaux, aux braies en peau de chèvre toutes velues, et aux guêtres de cuir emprisonnant gracieusement leurs jambes ; ces contadines, la tête couverte du blanc *tavoletto*, ou la chevelure traversée par des poignards en guise d'épingles, la taille serrée dans un corsage de velours ou de drap qui surmonte la jupe aux vives couleurs et le tablier bariolé.

A Naples plus rien de cela ; si l'ensemble des mœurs a conservé une physionomie assez tranchée, le costume, en revanche, a disparu. L'accoutrement traditionnel du lazzarone n'est plus qu'un souvenir ; cette classe pittoresque s'est modernisée ; elle semble une seconde édition des bons portefaix de la Cannebière. Elle ne se distingue plus que par le bonnet marin à la *Masaniello*, et encore n'est-il plus écarlate ou bleu céleste comme autrefois, mais gris de fer ou marron foncé. Cela ne fait plus aucun effet dans le beau paysage du golfe.

A la campagne, les contadins ont renié le costume que tant de siècles avaient respecté ; vous chercheriez en vain

Digitized by Google

parmi eux les vêtements et la tournure que Léopold Robert a immortalisés dans son tableau : *Les Moissonneurs*.

Quant aux femmes, plus de nuances éclatantes, plus de cotillons écarlates et de tabliers aux bandes grecques alternées. Ce joyeux attirail est remplacé par des loques sombres et ternes dont les lignes disgracieuses affublent sans art leurs corps enlaidis, et qui les font ressembler à des mendiantes de Londres, bien plus qu'à des filles du Soleil. Elles ont répudié le gracieux *tavoletto* au profit du hideux foulard de coton dont les manufactures anglaises inondent le continent. Avec ses indiennes à bon marché et ses cotons ouvrés, la Grande-Bretagne a singulièrement contribué au délaissement des costumes nationaux par toutes les femmes de l'Europe.

Ce serait un beau chapitre à faire que celui de l'*influence des idées modernes sur le costume*. Oui, les costumes s'en vont, et sur ce point l'on ne saurait trop s'associer aux doléances des artistes. Ils s'en vont pour céder la place aux sombres et prosaïques vêtements qui découragent la statuaire moderne.

C'est un phénomène assez bizarre que cette dégénérescence, cette atrophie du goût dans l'*esthétique* du vêtement. Le sentiment du beau s'épanouit pourtant et se répand chaque jour dans une très-large mesure au milieu des masses. Notre siècle, sur beaucoup de points, n'a rien à envier à ses aînés. L'architecture, la peinture, la sculpture, la céramique, la création de jardins magiques, la décoration des appartements, l'art de travailler les étoffes, le bois, les métaux, sont portés à un très-haut degré de perfection ; la musique surtout s'est ouvert des voies inconnues jusqu'alors ; le confortable, qui est une des manifestations secondaires du beau, gagne chaque jour du terrain dans toutes les classes sociales ; des prodiges de régénération se sont accomplis dans nos cités ; enfin, pour ne pas isoler les lettres de cette nomenclature, on

Digitized by Google

ne saurait, sans être injuste, nier l'immense essor que leur avait donné le mouvement de 1830, essor qui s'est ralenti sans s'arrêter.

Mais tandis que tous les arts suivaient une progression ascendante, l'esthétique du vêtement subissait une évolution rétrograde. Il est incontestable que tous les siècles qui nous ont précédés ont été beaucoup mieux inspirés que nous sur ce point. Le moyen-âge lui-même, du sein de la nuit qui l'enveloppait, a su dégager une silhouette tranchée par la variété de ses costumes; il a poussé aux dernières limites l'art de se vêtir. Les cathédrales et les costumes, voilà, dans le domaine du beau, les grandes créations du moyen-âge.

L'homme du dix-neuvième siècle n'est plus ainsi. Il aime à concentrer la poésie dans les choses qui l'entourent, dans ses édifices, ses jardins, ses places publiques, ses ameublements, ses théâtres; mais il la bannit de sa propre personne. Il consent à servir de repoussoir aux splendeurs dont il s'environne. L'absence de grâce dans la coupe, la sobriété dans les couleurs, la modestie dans les étoffes, voilà, pour l'homme du monde, les caractères distinctifs du goût moderne en matière de costume. Il est une vérité bien connue des artistes : c'est que, tant que se prolongera le règne du pantalon et du chapeau dit tuyau de poêle, il n'y a pas, pour l'habillement, d'esthétique possible.

Mais, si les vêtements de l'homme du monde sont étriqués, sans grâce et sans relief, ils sont du moins propres et décents; ils offrent dans leur ensemble une sorte de symétrie rectiligne qui ne choque pas trop vivement les délicatesses des yeux. Ce décorum sans saveur s'efface et disparaît quand on passe aux ouvriers et aux paysans. On touche alors au grotesque et au trivial.

Que voit-on, en effet?

La culotte et la guêtre longue d'autrefois remplacées par

Digitized by Google

ces gaines avachies, informes et grimaçantes que forment les pantalons trop courts; les gracieuses jaquettes du temps passé, par des habits-vestes d'une coupe hybride; les tricornes ou les *sombreros* majestueux, par la casquette faubourienne ou de petits chapeaux étriqués; puis, brochant sur le tout, le triste fourreau bleu qu'on appelle la blouse!

Ici, je me sens arrêté par plusieurs *holà!* qui semblent me dire : mais jusqu'où allez-vous? Oubliez-vous que la blouse est le vêtement national par excellence, l'antique *saie gauloise?* Ne mérite-t-elle pas tous nos respects?

Je réponds à mes interrupteurs que je professe tout autant qu'eux une vive sympathie pour la *saie gauloise*; mais elle n'a rien de commun avec le bourgeron ou le grand sarrau flottant, tels qu'on les porte aujourd'hui. La saie n'a sa grâce et son caractère primitifs que si on la porte comme le faisaient nos ancêtres, c'est-à-dire artistement serrée à la taille par une ceinture de cuir, et dessinant ainsi autour du corps des plis réguliers et flatteurs à l'œil. Le facteur rural est un exemple de la façon dont on doit vêtir le sayon gaulois.

Que le lecteur se reporte par la pensée à une de ces foires villageoises auxquelles il a assisté. Ne frémira-t-il pas, surtout s'il est peintre, à l'image de ce fouillis grotesque et incolore que forment les groupes des campagnards pressés? Rien, dans cette mêlée humaine, ne repose et ne satisfait l'œil; ces multitudes d'accoutrements sans grâce et sans couleur jurent avec le ciel et le paysage; on répète avec stupeur cette sentence : ces gens-là s'affublent, ils ne s'habillent pas.

Aussi, un peintre s'avise-t-il jamais de compromettre ses pinceaux dans une bagarre aussi prosaïque? Certes non. Quand il veut retracer sur sa toile une foire ou un marché, il prend sa scène en Espagne, en Italie ou en Tyrol. M. Biard et M. Courbet eux seuls osent exécuter le tour de force de reproduire des scènes populaires avec le réalisme du vêtement moderne.

Digitized by Google

Que sont devenus, hélas ! en France, les costumes variés, élégants et pittoresques qui émaillaient nos vieilles provinces, et qui, à chacune des races qui les habitent, communiquaient une physionomie distincte et personnelle ? Quelle joie c'était pour l'œil du voyageur et de l'artiste de se reposer successivement sur ces contrastes de couleurs tranchées, ces passementeries capricieuses, ces habits de formes charmantes que nos pères avaient le bon goût d'affectionner ! Hélas ! un niveau banal a passé sur tout cela ; le laid a triomphé du Nord au Midi, de l'Orient à l'Occident. Le brun et le noir forment la teinte monochrome qui écrase les habits ; plus de variété, plus de couleurs éclatantes se jouant dans les rayons des soleils d'été.

Il semble que notre génération porte partout le deuil d'elle-même et de ses espérances.

C'est à peine si quelques rares exceptions protestent dans certains cantons contre la brutalité du niveau.

La Basse-Bretagne offre encore quelques échantillons arriérés de l'admirable costume armoricain. Le noble béret et le gracieux capulet sont encore en honneur dans quelques vallées pyrénéennes ; il est, au fond des Vosges, des gorges recélant encore de vieux paysans en culotte courte, en long gilet rouge, en habit à la Louis XIV et en tricorne ; la Bresse garde dans ses villages le charmant spectacle de jeunes filles restées fidèles à leur parure traditionnelle, et les Arlésiennes sont encore admirées sous leur délicieuse coiffure.

Partout ailleurs règne l'uniformité désespérante du laid et du trivial.

Or, puisque je suis en veine d'utopies, qu'on me passe encore celle que je vais dire.

Si on a fondé, et si on fonde encore tous les jours des centaines de sociétés pour l'encouragement de tant de choses agricoles, horticoles, viticoles, chevalines, industrielles, com-

Digitized by Google

merciales, artistiques et autres, pourquoi donc ne pas en établir une qui se donnerait la mission d'encourager la résurrection en France des costumes nationaux? L'idée en vaut la peine, car elle touche à l'esthétique, et le beau est respectable dans toutes ses manifestations. L'esthétique du vêtement peut avoir plus d'influence qu'on ne le pense sur les mœurs des générations, car c'est dans la forme prise en général, ce qu'il y a pour elles de plus immédiatement perceptible et tangible. D'après mon système, des primes et des récompenses seraient décernées, dans chaque département, aux cantons qui auraient su le mieux renouer la chaîne brisée de la tradition et revenir aux us et coutumes du temps jadis.

C'est surtout par les femmes que mon utopie serait praticable; à elles principalement appartient l'initiative de la renaissance, car elles ont bien plus que nous le sentiment du beau; et si j'étais une gracieuse souveraine, je voudrais les convier à cette tâche, car elles ne savent rien refuser aux princesses amies des arts et des belles choses.

Après une aussi longue dissertation *de more et veste*, qui pourra faire pendant à celle d'Aristote sur les chapeaux, je suis bien embarrassé, cher lecteur, pour trouver le sentier par lequel je dois te conduire à d'autres aperçus. Mais voilà que je te tutoie sans façon après t'avoir respectueusement, selon mon devoir, gratifié du *vous* dans la première partie de ma causerie.

Cette faute de politesse me fournit une transition que je n'aurais garde de laisser échapper, car elle s'ajuste admirablement à mon plan, dans lequel il entrait de deviser du *tu* et du *vous* au point de vue des relations de la vie conjugale.

Il est du bon ton maintenant de ne pas se tutoyer entre mari et femme, si ce n'est à huis-clos. Cet usage, né chez les grands seigneurs, s'est propagé peu à peu dans la haute et moyenne bourgoisie, si bien qu'à présent M. Prudhomme

Digitized by Google

n'oserait dans un salon tutoyer sa chère Anastasie. C'est même un spectacle très-comique que de voir les *lapsus* échappés aux époux encore peu rompus au nouveau mot d'ordre ; les *tu* et les *vous* se croisent dans leurs bouches avec un désordre pittoresque.

Je n'ai rien à dire sur ce récent usage, sinon que je le trouve infiniment prétentieux. Je le tolère et le comprends encore dans la haute aristocratie, où les formules solennelles sont mieux admissibles. On pourrait citer cependant plusieurs souverains, et notamment le roi Louis-Philippe, qui tutoyaient leurs femmes, sinon précisément en public, du moins en petit comité. Il y a dans ce tutoiement matrimonial une bonhomie et un abandon qui me charment beaucoup plus que cette raide et guindée manie du *vous*. Chez les bourgeois, je ne puis la supporter; il me semble toujours qu'ils montent sur des échasses et qu'ils jouent la comédie.

Dans la très-haute société, puisque le code du bon ton et de la distinction exige le bannissement du tutoiement entre époux, inclinons-nous; mais on ne peut s'empêcher de signaler à cet égard une inconséquence frappante.

Un homme ne tutoie pas sa femme, et tutoie sa mère, sa sœur, voire même sa cousine.

Une femme dit *vous* à son mari, mais elle dit *tu* à son père, à son frère et à ses cousins.

Pourquoi cette différence? Quelle est sa raison d'être? Je signale ce problème aux moralistes et peintres de mœurs futurs.

Ils constateront qu'au dix-neuvième siècle il y avait moins d'intimité apparente entre un mari et sa femme qu'entre un cousin et sa cousine.

C'est étrange, mais c'est ainsi.

Sit pro ratione voluntas.

Je conçois mieux vraiment l'usage en vigueur dans plu-

Digitized by Google

sieurs contrées de la France, et notamment dans la haute Bresse, où le mari tutoie sa femme tandis que celle-ci lui dit *vous*. C'est en vertu du même principe qui fait dans ces mêmes localités asseoir le mari et les fils à la table servie, tandis que la femme et ses filles mangent respectueusement debout devant eux. On peut y voir un reflet lointain des mœurs bibliques et orientales, et l'hommage lige rendu par le sexe inférieur au sexe prétendu supérieur.

Il y aurait sur le chapitre du *tu* et du *vous* bien des choses à dire encore. Convient-il que les enfants tutoient leurs parents? D'aucuns disent oui, d'aucuns disent non. Depuis Rousseau, la société française a singulièrement oscillé dans un sens ou dans un autre. De nos jours, il se produit une tendance marquée à la réaction contre l'habitude des enfants de tutoyer leurs parents; on revient ainsi aux mœurs campagnardes, qui n'ont pas admis cette licence parce qu'elles sont restées fidèles aux vieilles traditions. C'est surtout dans les hautes classes et dans la bourgeoisie que le tutoiement d'enfants à parents avait conquis droit de cité.

Pour mon compte, sans pousser plus avant la discussion, j'estime que cette formule n'exclut pas le respect, et qu'elle comporte plus d'amitié vraie, plus de tendresse, plus d'abandon cordial que le *vous* solennel et compassé. Il semble que le *tu* sonne plus sympathiquement à l'oreille d'un père ou d'une mère.

Je serai disposé à pousser loin mon humeur frondeuse, mais je n'ai plus qu'une requête à présenter à mes lecteurs. Je voudrais qu'ils me donnassent la définition exacte de ce qu'on entend dans le monde par un *homme sérieux*. Ce mot si vague et si élastique m'agace prodigieusement; il me fait l'effet d'un trompe-l'œil et d'une mystification.

Règle générale : pour faire un homme sérieux, prenez un pédant gourmé, rasé de frais, cravatté de blanc, altier,

Digitized by Google

sentencieux, à la bouche lardée d'axiomes, au regard protecteur, au superbe dédain pour tout ce qui n'est pas admis et contrôlé par lui. N'obtient pas ce titre qui veut. Il faut, pour le conquérir, des mystères de sottise et de morgue. Tel médecin est un âne bâté, tel avocat une bulle de savon, tel magistrat une éclatante nullité, tel gros marchand un Arabe dans la peau de M. Josse; mais ils ont dans l'air et dans l'allure ce je ne sais quoi qui pose un homme aux yeux de la foule; ce sont des *hommes sérieux*. Leur fortune est assurée, ils ont en poche le *Sésame, ouvre-toi!*

Dans le domaine des lettres, il y a aussi l'*auteur sérieux*. La première et indispensable condition pour mériter ce nom, c'est de n'avoir ni imagination, ni sel, ni invention, ni fonds personnel dans les idées. Maint compilateur fastidieux s'est évertué toute sa vie à entasser des lieux-communs historiques et littéraires, jamais aucune conception personnelle n'a traversé son cerveau; mais, par bonheur, il a le mystérieux et indéfinissable *je ne sais quoi*; il est proclamé *auteur sérieux*. On ne le lit pas, mais on l'admire sur parole, et les Académies se le disputent.

Au dix-septième siècle, Chapelain et Pradon étaient, j'en suis sûr, des auteurs sérieux; je ne parierais pas que Lafontaine et Molière aient joui de cette qualification avant la revanche que leur a donnée Boileau. Shakspeare et Cervantes ont-ils été des auteurs sérieux pour leurs contemporains? je n'en mettrais certes pas ma main au feu. De nos jours, quand M. Viennet était considéré comme un auteur sérieux, Alfred de Musset ne l'était pas assurément, et je ne voudrais sur ce point d'autre témoignage que celui de M. de Lamartine le jugeant sans l'avoir lu.

Pour finir, une dernière primevère. C'est un trait d'avarice qui eût fait pâlir Harpagon de jalousie, et ravi le père Grandet au troisième ciel.

Digitized by Google

Un trafiquant enrichi, qui passe l'été à la campagne, à cinq lieues de Lyon, sur les bords de la Saône, y perdit dernièrement sa fille, jeune personne de 15 ans. La tendresse paternelle fit taire chez lui l'avarice proverbiale, à ce point qu'au lieu d'abandonner la chère dépouille au rustique cimetière de son village, il se décida à la faire transporter dans une tombe de famille qu'il possède à la nécropole de Loyasse. A cet effet, les pompes funèbres sont mises à réquisition, et un corbillard fort décent mandé à la villa de M. X... — La boîte funèbre est ouverte, et l'on y glisse avec les précautions d'usage le cercueil de la pauvre enfant. Le triste fourgon va se refermer, quand soudain le père éploré se ravise et, comme illuminé par un trait de lumière, fait apporter deux tonneaux de vin de sa dernière récolte. — « Mon cher ami, dit-il au croquemort, je paie ce corbillard soixante francs; c'est un peu cher, vous en conviendrez. Trouvez donc bon que je l'utilise. Deux pièces de vin sont attendues à ma maison de Lyon ; il y a dans ce fourgon l'espace suffisant pour les loger, et vous les déposerez, en passant, à leur destination. »

Ce qui fut dit fut fait, et les deux tonneaux allèrent prendre place à côté du cercueil. Puis le nouveau Grandet monte dans le cabriolet, à côté de l'agent des pompes funèbres, et conduit précieusement le corps à sa dernière demeure.

La chronique ajoute qu'en passant à l'octroi, le pauvre père larmoyait si fort, que les commis de la perception en furent eux-mêmes profondément émus. — Tout se passa fort bien. M. X... avait, comme père, accompli un pieux devoir, et comme propriétaire, gagné le transport et l'entrée de deux barriques. C'était une bonne journée dont voici le bilan :

Digitized by Google

1° Droits d'entrée de deux pièces de vin économisés, ci.	45 fr.
2° Transport et congé, ci.	15
Total. . . .	60 fr.
Frais du corbillard, ci.	60
Reste à la charge de M. X...	00 fr.

Sur ce, chers lecteurs, n'ayant plus aucune primevère en main, et forcé d'attendre, pour en faire éclore de nouvelles, la reprise du printemps dont la première représentation se fait bien attendre, je *te* ou je *vous* adjure de croire à la vive sympathie en laquelle *te* ou *vous* tient *ton* ou *votre* très-dévoué serviteur et chroniqueur.

Maurice SIMONNET.

Digitized by Google

A PROPOS DES DERNIÈRES DÉCOUVERTES

SUR

LE SÉJOUR DE MOLIÈRE A LYON.

Nous avons publié, dans notre dernière livraison, un acte de mariage du 29 avril 1655, concernant deux acteurs de la troupe de Molière. Nous savons de source certaine que ce document, dont la découverte est due aux patientes recherches de M. Brouchoud, avocat à la cour Impériale, n'est pas le seul que possèdent nos archives sur le séjour de Molière à Lyon.

Dans la séance du Comité d'archéologie, tenue le 8 janvier dernier, notre jeune collègue a résumé l'ensemble de ses découvertes qu'il a eu l'heureuse idée de rattacher à une étude générale et approfondie sur les origines du Théâtre à Lyon. Le XVIIIe siècle a été cependant un peu succinctement traité; mais l'auteur s'est vu pressé de terminer son travail par la publicité donnée dans *le Salut Public* du 7 décembre 1864 et dans des *Revues parisiennes* à divers actes qu'il avait communiqués.

Nous ne commettons aucune indiscrétion en donnant un aperçu de l'intérêt qu'offre cette étude nouvelle.

D'abord ce n'est pas aux Archives de la Ville, comme l'a inséré le *Salut Public*, que l'acte de mariage du 29 avril 1655 a été trouvé par M. Brouchoud. Il existe à l'Hôtel de Ville, en dehors du fonds des Archives communales proprement dites, un bureau dit de l'état-civil. C'est là que sont déposés tous les registres de l'état-civil du 1er arrondissement et tous

Digitized by Google

les anciens registres des Paroisses de Lyon, non compris la Guillotière, la Croix-Rousse et Vaise. C'est dans cet ancien fonds même non classé ni inventorié que figurent notamment les registres de l'ancienne paroisse de Sainte-Croix, lesquels ont fourni de nombreux documents inédits sur les troupes ambulantes d'acteurs, car elles jouaient dans les jeux de Paume et ces établissements abondaient dans la rue du Bœuf.

Parmi ces actes, les plus intéressants sont :

1° L'acte de mariage du 29 avril 1655, parce qu'il atteste la présence de Molière à Lyon à cette époque ;

2° L'acte de mariage de René Berchelot dit du Parc, et de marquise de Gorla, reçu également à Ste-Croix, le 23 février 1653 ;

3° Le contrat de mariage de ces deux derniers, reçu par Jean Thomazet, notaire à Lyon, le 19 février 1653 et qui porte la signature de Molière, toujours sous son nom de famille, J.-B. Poquelin. Ce titre précieux par les particularités qu'il nous révèle sur les parties contractantes a été trouvé par notre jeune collègue, après d'inouïs efforts de recherches, dans l'immense dépôt des Archives non classées de la Cour Impériale.

4° Divers actes de naissance d'enfants des époux du Parc, qui nous aident à suivre avec plus de précision les déplacements de la troupe de Molière dont ils n'ont jamais cessé de faire partie. Molière avait amené René Berthelot avec lui à Lyon en 1653, et c'est à Lyon que du Parc fit la connaissance de marquise Thérèse de Gorla, fille d'un opérateur italien mêlé à la société des maîtres tailleurs d'habits et des comédiens de campagne.

M. Hillemacker nous a donné, il y a quelques-années, un volume très-curieux, c'est la galerie des portraits des divers acteurs de la troupe de Molière. Cet ouvrage est depuis

Digitized by Google

longtemps épuisé, mais il doit, si nous sommes bien informé, avoir une 2e édition pour faire suite au Théâtre de Molière, actuellement édité par M. Scheuring. Nous espérons qu'au bas des portraits qui ne sont peut-être que des œuvres de fantaisie, il sera possible de nous donner un fac-simile des signatures authentiques de ces personnages.

De tous ces documents dont nous n'avons pu qu'indiquer, en passant, l'intérêt pour nos annales littéraires, il résulte que Molière est venu à Lyon, à la fin de l'année 1652 ou en janvier 1653, se rendant à Montpellier pour y jouer pendant la session des Etats généraux du Languedoc qui ne devait cependant s'y ouvrir que le 7 décembre 1654. Il ne quitta Lyon que vers le mois de septembre 1654 et y revint en mars 1655, attendre l'ouverture des mêmes Etats qui devaient en 1655 se tenir à Pézenas. C'est durant son séjour de 1653 et 1654 qu'il fit des excursions avec ses camarades à Vienne par exemple, et c'est en 1655 qu'il descendit par le Rhône avec d'Assoucy.

L'étude du répertoire des Comédies que joua la troupe de Molière à Lyon, a fourni matière à de curieuses révélations appuyées de pièces justificatives. Il n'est pas jusqu'à la signature de l'apothicaire Fleurant que la plume infatigable de l'auteur n'expose à nos sourires. Il paraît même être en mesure de démasquer une supercherie dramatique. La tragédie d'Irène, de Claude Basset, avocat en parlement et ès-cours de Lyon, que Molière a jugée digne d'être représentée par lui ne serait pas perdue. Défigurée par un plagiaire, elle aurait été imprimée sous un autre nom. Mais une parenthèse ne suffit pas pour résoudre une aussi grave question. Nous souhaitons qu'elle devienne l'objet d'une étude plus complète. La personnalité de Claude Basset mise en relief par tous ses contemporains, mérite de trouver un historien consciencieux ; nous attendons M. Brouchoud à l'ouvrage.

A. V.

Digitized by Google

LES

JEUNES GENS DE L'HOTEL DU PORCELET

Voici un article, ouvrage de plusieurs, et qui n'en sera ni moins piquant ni moins curieux. Un érudit de Montpellier nous a fourni le principal, et deux de nos collaborateurs ont bien voulu l'annoter, tout en nous priant de respecter leur modestie en leur laissant l'incognito. A. V.

Montpellier 4 Mars 1865.

A Monsieur le Directeur de la *Revue du Lyonnais*.

MONSIEUR,

Si d'aventure le fond de la note qui accompagne ma lettre est inédit et qu'il vous semble de nature à intéresser les nombreux lecteurs de votre *Revue*, veuillez bien lui accorder l'excellent accueil que vous avez fait l'an dernier à une note relative à des imprimeurs lyonnais du XVI siècle (1).

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

A. FOURTIER.
Payeur du trésor dans l'Hérault.

(1) L'histoire n'est point inédite, elle se trouve dans les Notes et documents de M. Péricaud, dans Paradin, Histoire de Lyon p. 309 qui donne leur épitaphe en quatre vers ;—dans les Mélanges de M. Breghot du Lut 1829-31-. p.—189 et probablement dans d'autres historiens que je n'ai pas le loisir de comparer.

L'hôtel du Porc sellé était dans la rue de Flandres ; les vers sont de Barthélemy Aneau et imprimés dans ses œuvres et dans l'*Histoire généalogique de la maison de Bouton*, par Pierre Palliot, Paris, 1671, in-fol. p. 326. Il serait possible que la maison du Porc sellé ou du Porcellet fût un jeu de paume ; il y en avait un en cet endroit derrière une magnifique maison démolie il y a deux ou trois ans en face du Pont de la Feuillée ; les trois gentilshommes étaient Jacques Bouton de Saint-Bury seigneur de Corberon, Claude de Beauffremont baron de Senecey et Philibert de Sercy. M.

Digitized by Google

Nous avons extrait, à l'intention de *la Revue du Lyonnais*, de la collection manuscrite formée par l'historien Guichenon et conservée précieusement à la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, une pièce rimée qui, sous le titre d'*épitaphe*, raconte une lamentable histoire arrivée à Lyon en 1540. La maison où le fait s'est passé n'est désignée que par son enseigne du *Porcelet*; si, dans la table des matières (35e vol.), elle est signalée comme étant un jeu de paume, sans pouvoir dire où ce renseignement a été puisé, nous ne saurions nous en étonner, car il est bien établi que les jeux de paume n'étaient autres que des tripots où nobles et bourgeois trouvaient le boire et le manger, et au besoin le coucher.

Le jeu de paume à l'enseigne du Porcelet a-t-il laissé d'autres souvenirs dans l'histoire de la ville, nous l'ignorons et aimons mieux avouer n'avoir sous la main aucun moyen de nous en assurer. Mieux versé que nous dans la connaissance du passé de sa belle cité, le Directeur de la *Revue* pourra, nous l'espérons du moins, ajouter à l'intérêt que soulève le récit rimaillé que nous présentons à ses lecteurs, récit qui nous semble se recommander tout à la fois et par sa forme originale bien dans la couleur du temps, et par les traits de mœurs dont il réveille le souvenir, nous copions :

Epitaphe de trois gentilshommes de Bourgonne, nommés le baron de Senter, de Corberon et de Cers, tous trois suffocqués à Lyon en l'an 1540, par la chute de la maison où pendait pour enseigne le Porcelet.

Trois, d'un estat, d'un pais, d'un courage ;
Tous trois voulans par loyal mariage,
Prandre parti, selon leur dignité,
Tous trois venus de poste, en la cité,
Pour acheter les habits nuptiaux,

Digitized by Google

Tous trois voulans achepter des joyaulx
A la beauté qui leur estoit promise,
Tous trois fesans une mesme entreprise,
Tous trois estans de la fleur de jeunesse,
Tous trois vaillans gardes, plains de prouesse,
Tous trois logés en une hostellerie,
Tous trois ayans tiltres de seigneurie,
D'un mesme nom, tous trois d'antique race,
Tous trois scavans, remplis de bonne grâce,
Tous trois couchés dedans un mesme lit,
La fière mort, laquelle prant deslict
De destourner touiours quelque bon faict,
Les a tous trois, d'ung mesme coup, deffaict
Et les a mis tous trois en un moment,
Près à loger dedans un monument,
Mais, o lecteur, la piteuse deffaicte
Qui a esté de ces trois barons faicte,
Car eux couchés pour prandre le repos
Sur la minuict qui est le temps dispos
A faire mal, Athropos, la cruelle,
Voyant l'accord d'amour fraternelle,
L'honneur, le bien et la joyeuse vie
De ces trois cy, toute plaine d'envie
Et de despit, voyant le temps bien noir,
Fit tresbucher le logis du manoir
Ou ils estaient logés pour cette nuit
(1). . . . . .
Par un malheur furent soudain brisés.
O vous, lecteur, qui ceste mort lisez
N'est-elle pas cruelle et pitoyable ?
Avez-vous veu austrefois la semblable ?

(1) Vers omis par le copiste du temps.—F

Digitized by Google

Je croy que non. Car de mesme façon
Ils ont vescu et payé leur rançon ;
En mesme tems et en un mesme instant,
On a peu voir le bien et mal instant
D'heur en malheur, la vie et le trépas.
Mais, il nous fault estimer sur ce pas,
Que Dieu voyant assez bonne alliance,
Voyant aussi la terrible vengeance,
Que mort avoit des dicts jeunes gens pris,
A tous les trois a donné pareil prix,
Car tout ainsi que de soubs une lame,
Sont les trois corps, pareillement leurs âmes
Sont mises au ciel et à perpétuité
Pour rendre honneur à l'aultre Trinité,

Nous avons contrôlé la véracité du fait qui vient d'être raconté dans le P. Anselme, (1) en ce qui concerne le baron de Corberon dont le nom était Jacques Bouton, seigneur de Corberon, de Saint-Bury, etc. pannetier du Roi François 1er. Le savant historiographe fait connaître en effet que notre baron était fils de Claude Bouton, seigneur de Corberon, de Saint-Bury etc. Chambellan de l'empereur Charles Quint, premier maître d'hôtel de Ferdinand, Archiduc d'Autriche, grand écuyer de la reine de Hongrie etc. etc., qu'*il mourut à Lyon le 2 février 1540 de la chute d'un plancher de la chambre où il était couché*, qu'enfin il fut inhumé à Corberon, auprès de ses nobles ancêtres. Nous avons à faire, on le voit, à une famille importante. Quoi de plus simple qu'elle ait trouvé un poète pour perpétuer le souvenir de son infortune ? Elle s'est éteinte dans le maréchal de Chamilly (1715).

(1) Histoire généalogique chronologique de la maison royale de France, 9 vol. in-fol.—F.

Digitized by Google

Notre baron avait eu deux compagnons de morts qui nous ont occupé en vain : nulle part, dans les histoires et les nobiliaires de la Bourgogne, dans D. Plancher, Courtépée, Palliot etc. leurs noms ne se sont rencontrés ; peu importe après tout, puisque le fait matériel en lui même nous est confirmé (1).

(1) Les vers de Barthélemy Aneau paraissent n'avoir été publiés que dans ses œuvres et dans l'ouvrage de Pierre Palliot.—Le fait auquel ils se réfèrent a été plus ou moins longuement raconté par Paradin et par A. Péricaud, sous la date du 2 février 1540. Ces vers français sont la traduction par Aneau de six distiques latins sur le même sujet et dont il était aussi l'auteur ; *Arch. du Rhône*. V. XIe p. 88.

J'extrais de mes notes les documents qui suivent pour vous aider à compléter le travail de votre correspondant :

Délibération consulaire du 10 *février* 1540.

« Sur la requeste du procureur ou procurateur de la court ordinaire de Lion baillée à Monsieur le juge ordinaire Courrier de Lion tendant afin de faire visiter les vieilles maisons de ceste ville ruynans et qui sont en doubte de tumber pour obvier aux inconvéniens qui s'en pourroient en suyvre ainsy qu'il est advenu puis dix jours en ça ou environ au logeur du Porscelles (*sic*) duquel le dernier (le derrière) du dit logeur est tumbé de nuyt etysont demourez le sieur de Senecé et trois autres gentilshommes et marchans et quelques femmes et enfants qui y estoient longez qui y ont esté veus et morts , a esté procedé et le D. sieur Humbert gimbre (conseiller de ville) de vouloir appeler avec luy des maistres jurés maçons et charpentiers et visiter toutes les vieilles maisons suspectes et en doubte de vouloir decader pour le rapporter à justice affin d'y pourvoir, en sorte que les d. inconvéniens n'en adviennent ce quel a offert faire en faveur de la chose publique »

Cet acte consulaire tranche la question d'étymologie. L'Hôtel avait pour enseigne un *Porc sellé* comme un autre avait une *truie qui file* ; le mot *porcellet* a été substitué par les poètes à la véritable désignation de la maison à cause du jeu de mot auquel elle se prêtait si facilement.

2° L'hôtellerie du Porc sellé n'était pas la même chose que le jeu de paume; celui-ci était sur le derrière de l'hôtel et avait accès sur la rue de l'Angile, mais l'enseigne étant du côté de la rue de Flandre, l'hôtel et le jeu de paume avaient pris tous deux le nom de Porc sellé.

3° Il est à remarquer que le juge ordinaire, Courrier de la ville, que le

Digitized by Google

On nous demandera peut-être comment les manuscrits du judicieux historien de la Bresse, du Bugey, de la Savoie, se rencontrent aujourd'hui sur les rayons d'un dépôt scientifique spécial éloignés de leur véritable centre. Rien de plus facile à raconter. Guichenon mort (1664), ses collections et elles étaient considérables, passèrent dans le cabinet d'un gentilhomme italien, M. Planelly de La Vallette, implanté à Lyon où il occupait des emplois importants, tout *en cultivant les muses*, comme on commençait à dire alors. C'était sa jouissance à ce gentilhomme de lettres ; un écrivain, historien, poète ou romancier, mourait-il, vite il achetait, à beaux deniers comptants, tous les papiers manuscrits et autres que celui-ci laissait et à cette fastueuse fantaisie qu'il faut bénir, la postérité doit d'être en jouissance aujourd'hui de bien des documents importants, d'écrits de toutes sortes qui auraient été dispersés ou perdus. La révolution venue trouva le cabinet de M. Planelly de la Vallette, complet ou à peu près, aux mains du petit-fils de l'ardent collectionneur M. Planelly de Maubeque, seigneur de Thorigny, qui émigra en 1792 laissant sa fortune à la Nation qui vendit les immeubles et partagea les manuscrits entre les dépôts de Sens et d'Auxerre. C'est dans cette dernière ville que plus tard le docteur Prunelle trouva Guichenon et c'est sur l'avis du ministre Chaptal, qui était de Montpellier, que la collection de l'historien de la Bresse et quelques centaines de manuscrits précieux, furent attribués à la bibliothèque où ils reposent aujourd'hui.

A. Fourtier.

consulat chargé de procéder à la visite des vieilles maisons, n'agit pas de l'autorité de l'archevêque. Il convient de se rappeler que la justice ordinaire ou séculière appartenait encore en principe à ce Prélat (car il n'en fut tout à fait dépouillé qu'en 1563,) mais que François 1er en avait par lettres patentes suspendu l'exercice. Henri II ne donna main levée de cet interdit que le 19 avril 1547 et la déclaration royale ne fut enregistrée à la sénéchaussée que le 5 mai suivant. —B.

Digitized by Google

LA CHANSON DE ROLAND

LE POÈME ET L'OPÉRA.

—

Il y a quelques années, un illustre compatriote faisait une série de leçons sur la *Chanson de Roland* devant un auditoire d'élite. Mêlant avec habileté de lumineux commentaires à d'abondantes citations, l'orateur ressuscitait les beautés du poème, en déroulant les phases héroïques de notre vieille *chanson de geste*. Dans les scènes émouvantes où se dessinent les grandes figures de Roland, d'Olivier, de Turpin et de Charlemagne, la parole grave et recueillie du maître traçait les contours et les reliefs saisissants de cette poésie pleine de foi, d'enthousiasme et de ce mâle génie qui abonde aux premiers âges de notre histoire.

Ces leçons simples comme le chant de Roncevaux, mais animées du souffle épique, partant à la fois du poème et de son interprète, remplissaient le public d'admiration pour l'œuvre de Turold et pour le poète qui la faisait si bien comprendre. Aussi la *Chanson de Roland*, commentée par V. de Laprade, demeure-t-elle un souvenir impérissable dans la mémoire des auditeurs de la Faculté des Lettres de Lyon.

Aujourd'hui, on donne une partition écrite sur ce poème. Quelle est cette interprétation des personnages traditionnels ? Comment Charlemagne, Olivier, Roland, chantent-ils et agissent-ils dans l'opéra de M. Mermet ?

Jetons un coup d'œil sur le sujet.

La légende a sa source dans un fait historique, la mort de Roland et la défaite de l'arrière-garde française au val de

Digitized by Google

Roncevaux. Cet événement a été célébré dans un poème composé par Turold ou Thérould probablement vers le Xe ou le XIe siècle. La tradition de Roncevaux s'est formée alors et s'est perpétuée jusqu'à nos jours. L'histoire nous apprend que les Français engagèrent la bataille d'Hastings (1066) en chantant les vers de Turold, et nous savons que nos soldats, sous le premier empire, chantaient encore la chanson de Roland. Mais le texte de Turold, perdu de bonne heure, resta ignoré pendant plusieurs siècles.

Ce n'est pas le lieu de parler des travaux faits sur la Chanson de Roland, à partir du premier texte retrouvé dans ce siècle et édité par les soins de M. F. Michel, jusqu'à la belle édition donnée par M. Genin. Nous nous contenterons d'indiquer à ceux qui veulent connaître l'œuvre de Turold, l'excellente version française de M. Delécluze dans son ouvrage intitulé : *Roland ou la chevalerie* (1).

Voici une rapide analyse du poème de Turold.

Au commencement de la Chanson, l'empereur Charles a conquis l'Espagne. Il ne reste à son ennemi, le roi Marsile, que la ville de Saragosse. Dans cette extrémité, Marsile essaie d'éloigner les Français par des promesses trompeuses. Dix de ses chevaliers se rendent en embassade auprès de Charlemagne. Ils lui offrent le vasselage du roi de Saragosse et promettent un riche tribut. De plus, le roi suivra l'empereur en France pour recevoir le baptême.

Charles consulte les pairs de France et les guerriers. Contre l'opinion de Roland, l'assemblée est d'avis d'envoyer un ambassadeur à Marsile pour s'assurer de la valeur de ses promesses. Mais qui charger du message? Dans une autre circonstance, Marsile a fait périr par trahison deux envoyés de l'empereur. Chacun des douze pairs réclame pour lui ce

(1) Paris, Jules Labitte, libraire éditeur, 5, quai Voltaire, 1845.

Digitized by Google

périlleux honneur. Charles refuse. « Francs chevaliers, dit l'empereur Charles, choisissez-moi un baron qui porte mon message au roi Marsile. » « Ce sera Guénelon, mon beau-père, dit Roland. » Grande colère de Guénelon qui part en menaçant Roland de sa vengeance.

A la cour de Marsile, Guénelon après plusieurs incidents trame avec les païens la perte de Roland. Il s'engage de faire donner au neveu de Charles le commandement de l'arrière-garde et d'endormir la prudence de l'empereur. » Si « l'on peut faire que Roland périsse là, dit Guénelon, Charles « perdrait alors le bras droit de son corps..... Il irait se repo- « ser dans une terre meilleure. » « Or, dit Marsile, qu'a- « vons-nous besoin d'en dire davantage? Vous me jurez que « la perte de Roland est certaine. — Ainsi soit comme il « vous plaît, répond Guénelon; puis il jura sur les reliques « de son épée Murgléis et se forfit. »—De son côté le Sarrazin espagnol jura la perte de Roland sur le livre renfermant la loi de Mahomet et de Tervagan.

Guénelon rapporte à Charles toutes les assurances de la paix et réussit à faire donner à Roland le commandement de l'arrière-garde. L'empereur passe les Pyrénées, laissant dans les défilés de Roncevaux son neveu à la tête de vingt mille hommes de ses meilleurs soldats.

Cependant Olivier, monté sur un pin, aperçoit les païens qui s'avancent pour écraser les Français. Il appelle Roland et l'engage à sonner de son oliphant afin d'avertir Charles du danger où se trouve l'arrière-garde. « Pour Dieu, répond Roland, « il ne me convient pas qu'il soit dit par homme vivant, que « pour des païens, j'aie fait sonner mon cor... Quand je « serai à la grande bataille, je frapperai dix-sept cents coups, « et l'acier de Durandal, vous le verrez, sera toute sanglante. » Olivier insiste, Roland refuse. « Roland est brave, Olivier est prudent, mais tous deux sont de merveilleux vassaux.

Digitized by Google

Puisqu'ils sont sous les armes et à cheval, on peut être certain qu'ils n'esquiveront pas la bataille pour éviter de mourir. Les deux comtes sont bons et leurs paroles hautes. »

« D'autre part, l'archevêque Turpin pique son cheval, et monte sur un tertre ; il appelle les Français et leur tient ce discours : « Seigneurs barons, Charles nous a laissés ici. « Pour notre roi, nous devons bien mourir. Faites donc en « sorte de soutenir la chrétienté ! Vous allez avoir bataille, « vous en êtes persuadés, car déjà les Sarrazins se montrent à « vos yeux. Reconnaissez vos fautes, demandez pardon à Dieu « et j'absoudrai vos âmes. » Les Français descendent de cheval, s'agenouillent ; l'archevêque leur commande comme pénitence, de se battre, puis il les bénit au nom de Dieu. »

Suit un combat homérique, une série de merveilleuses prouesses. Les Français sont vainqueurs, ils ont défait cent mille païens. Mais voici Marsile avec une nouvelle armée de quatre cent mille combattants. La lutte recommence. « La bataille est merveilleuse et animée. Les Français frappent avec vigueur et colère. » « Quatre fois la bataille tourne bien pour eux. Mais à la cinquième, ils sont accablés par le nombre. »

Roland se décide à appeler Charlemagne. « Roland a mis l'oliphant à sa bouche, il le tient ferme et en sonne de toutes ses forces. Les monts sont hauts et la distance est grande ; cependant le son résonne à trente grandes lieues. Charles l'entendit ainsi que tous ses compagnons ! « Ah ! « dit le roi, nos hommes se battent. »

« Non sans de grands efforts et de grandes douleurs, le comte Roland faisait sonner son cor. Un sang clair sort de sa bouche et les veines de ses tempes sont prêtes à se rompre. « Le son de ce cor vient de loin, dit le roi : » Le duc Naimes répond : « Je ne me trompe pas, on se bat ! Ar- « mez-vous, faites crier Montjoie et secourez votre noble suite.

Digitized by Google

« Vous entendez-bien que Roland se plaint. » L'empereur fait sonner tous les clairons de son armée et marche au secours de l'arrière-garde. »

Cependant la lutte continue à Roncevaux; Olivier succombe. Tous les Français sont morts, il ne reste debout que Roland et l'archevêque Turpin qui se bat avec quatre épieux dans le corps; on entend sonner les trompettes de France. « L'empereur revient, s'écrient les païens. Si Roland vit, « notre guerre se renouvelle et l'Espagne est perdue pour « nous. Alors quatre cents de plus braves d'entre eux vien- « nent assaillir Roland; or le comte eut fort à faire en ce « moment. »

« Quand il les voit venir, il se fait si fort et si fier qu'il ne doit pas leur céder la place tant qu'il sera vivant. Monté sur son cheval Vaillantif, il le pique de ses éperons d'or fin, disposé à se précipiter sur la foule des ennemis. Quant aux païens: »Que nous sommes malheureusement nés! Nous avons « perdu nos pairs et nos seigneurs. Le roi Charles revient avec « sa grande armée. Le comte Roland est si brave qu'aucun « homme mortel n'a pu le vaincre jusqu'ici; lançons-nous sur « lui et nous le laisserons-là. » Et aussitôt les païens font vo- « ler épieux, lances et flèches empennées. L'écu de Roland est troué et fracassé, son haubert rompu et démaillé, sans toutefois que son corps en ait été atteint. Mais pour son cheval Vaillantif, il a reçu vingt blessures qui le font tomber mort sous son maître, alors les païens fuient. Quant à Roland, il se remet sur pied. »

Privé de son coursier Vaillantif, Roland ne peut poursuivre les païens. Il va chercher un à un les douze pairs sur le champ de bataille et les dépose en cercle autour de Turpin qui avant d'expirer leur donne sa bénédiction. « Puis Roland se laisse tomber sur l'herbe verte et là il s'évanouit, car sa mort est proche. »

Digitized by Google

Un Sarrazin l'épiait faisant le mort parmi les autres. Voyant Roland sans mouvement, il se lève et veut s'emparer de ses armes. « A l'effort que fit le païen pour prendre ses armes, Roland s'aperçut de quelque chose et ouvrant les yeux, il dit : « En vérité, tu n'es pas des nôtres », et retenant d'une main l'oliphant qu'il ne veut point perdre, de l'autre il frappe sur le casque parsemé d'or du païen, fracasse les os de la tête dont il fait jaillir les deux yeux et abat le païen mort à ses pieds. »

Alors il s'aperçoit que sa vue se perd ; il fait un dernier effort pour se mettre sur ses pieds. Devant lui se trouvait une pierre grise. Dans sa colère et son dépit, il la frappe de dix coups de son épée ; l'acier résonne, mais ne se rompt ni ne s'ébrèche. Ah ! dit le comte, aide-moi, sainte Marie. Ah! « Durandal que vous êtes malheureuse ! Je ne pense plus au « temps où vous m'avez si bien servi. Il n'y a pas d'homme « qui n'ait fui devant vous ; un bon vassal vous a tenue long- « temps, et jamais il n'y eut votre pareille en France. »

« Roland frappa encore le perron de sardoine ; l'acier résonna, mais ne se rompit ni ne s'ébrécha. Quand il vit qu'il ne pouvait briser son épée, il commença à se plaindre en lui-même : « Oh ! Durandal ! que tu es belle, brillante et claire ! « Comme tu reluis et es flamboyante au soleil ! Pour cette « épée, j'éprouve un chagrin et une douleur extrêmes ; mieux « vaut la détruire que de la laisser entre les mains des païens. « Oh ! Dieu, notre père, ne laissez pas tomber cette honte « sur la France ! »

« Roland se met encore à frapper sur une pierre grise dont il fait voler des éclats plus que je ne puis vous dire ; mais l'épée résonna, et loin de se briser rebondit vers le ciel. Quand le comte s'aperçoit qu'il ne pourra la rompre, il se met à la plaindre.....

« Puis il sent que la mort s'empare de lui et descend de sa

Digitized by Google

tête à son cœur ; il se dirige vers un pin et se couche sur l'herbe. Il place son épée sous lui, tient son oliphant et tourne la tête du côté de la gent païenne, dans l'intention que Charles et tous les siens jugent que, noble comte, il est mort en brave et en vainqueur. Puis, il s'accuse de ses fautes, implore Dieu et pour le pardon de ses péchés, il offre le gant.... Roland est mort et Dieu a son âme dans le ciel. L'empereur arrive à Roncevaux; il n'y a ni chemin, ni sentier, ni plaine qui ne soient jonchés de Français ou de païens. »

Immense deuil de Charles et de ses guerriers. Ils poursuivent les païens, et défont une nouvelle armée et prennent Saragosse. De retour en France, Charlemagne fait enterrer en grande pompe, dans un monastère de Bordeaux, Roland et les douze pairs. Puis on instruit le procès de Guénelon qui est écartelé à Aix-la-Chapelle.

Voilà en quelques mots le sujet que Turold a développé dans plus de 4,000 vers. Voyons comment le musicien-poète a fait passer dans son drame cette héroïque légende.

On peut comparer *la Chanson de Roland*, à ces vieilles armures qu'aucun ornement n'égaie, mais dont toutes les parties satisfont les rudes exigences de la vie militaire. En contemplant ces austères panoplies, on est pénétré des traditions poétiques attachées à ces symboles chevaleresques, à ces signes éloquents des âges guerriers, nourriciers d'une sève épique qu'on réclame en vain des civilisations moins naïves et plus élégantes. Or, nous vous le demandons, si le poème de Roland à Roncevaux prenait un corps aux yeux de votre imagination, l'affubleriez-vous de panaches et de manteaux flottants, ou le vêtiriez-vous d'une solide armure? Certainement vous choisiriez le fer et non le velours. Aussi la vieille armure et le Roland de Turold parlent-ils un langage exclusivement épique. Le drame et sa traduction musicale,

Digitized by Google

pour être en harmonie avec l'esprit de la légende, doivent donc s'inspirer ici du style de l'épopée.

Composer ce drame en se tenant autant que le comportent les nécessités de la scène dans les données du poème, serrer de près, d'aussi près que possible l'œuvre du vieux Turold, sans être aride, sans manquer à l'intérêt des situations, sans écourter ni amoindrir le cadre, le développement scénique et musical, faire intervenir des épisodes conformes à l'esprit et au caractère du sujet, revêtir ses fictions du cachet propre à son modèle, enfin éliminer les oripaux et les clinquants absurdes de la plupart des mises en scènes, telle était l'œuvre qui pouvait tenter une nature généreuse d'artiste; telles étaient aussi les difficultés, qu'à force de génie, celui-ci pouvait espérer de vaincre.

D'ailleurs en traitant de la sorte la légende de Roncevaux, c'était suivre un illustre exemple, et reprendre dans un monde tout différent l'épreuve de Racine écrivant Athalie conformément aux textes saints, et répudiant une partie du bagage conventionnel de la tragédie de son époque. Si le succès couronnait l'entreprise, quelle grandeur, quelle puissance, quelle originalité dans une partition taillée sur le noble patron de la vieille chanson française !

Le premier acte de l'opéra se passe au pied des Pyrénées, dans le château de la belle Alde, que son père en mourant a confiée au comte Guénelon. Celui-ci est sur le point d'épouser la jeune châtelaine qui le déteste et cherche tous les moyens de lui échapper. Pendant un orage, Roland inconnu s'abrite dans le manoir, et promet de défendre Alde qui réclame son secours. Surviennent Guénelon et Turpin appelé pour bénir les fiançailles. Roland s'oppose au mariage, défi des deux comtes; mais Turpin leur défend le combat tant qu'ils n'auront pas accompli le message pour l'émir de Saragosse que Charlemagne a confié à ces deux pairs de France.

Digitized by Google

Au 2e acte, on est à la cour de l'émir de Sarragosse où les ambassadeurs franks assistent à des fêtes données en leur honneur. Après divers incidents, Guénelon et l'émir s'entendent pour faire périr Roland par trahison. Le comte français choisit le lieu de l'embûche et promet qu'à Roncevaux Roland et les siens succomberont sous le nombre.

Au 3e acte, les Français arrivent dans le val de Roncevaux. Les bergers leur apportent des rafraîchissements et dansent une joyeuse farandole. Ici intervient une fiction poétique de M. Mermet. Roland, en recevant d'un ange son épée Durandal, a fait serment de fermer son cœur à l'amour. Il doit être invincible tant qu'il sera fidèle à sa promesse. Le serment est inscrit sur le glaive ;

Je suis Durandal,
Du plus dur métal.
Sans craindre personne,
Qui me portera
La victoire aura,
Son cœur s'il ne donne.

Or, Roland en donnant son cœur a trahi son serment et exposé la gloire de Charlemagne. Obsédé de remords et d'affreux pressentiments, il fait à Turpin l'aveu de sa faiblesse. Survient Alde que Roland ne veut pas abandonner dans les dangers qu'elle court. A ce moment, on annonce les Sarrazins. Turpin absout les Français et leur commande, pour pénitence, d'exterminer les païens. Roland et les pairs encouragent l'armée; ils la rallient au cri de Montjoie et Charlemagne. Les Français courent à la bataille.

Au 4e acte, Roland a sonné de l'oliphant. Tous ses compagnons sont morts ; lui-même est sur le point d'expirer. Alde accourt précédant les compagnons de Charles rappelés par le son du cor. Mais elle n'arrive que pour recevoir le dernier soupir de Roland qui la reconnaît et meurt en criant :

Digitized by Google

Montjoie! Charlemagne, en avant. Charles paraît, salue le corps de son neveu et les Français entourent le cadavre du héros en chantant la Chanson de Roland.

Dans ce cadre, M. Mermet a sacrifié la figure de Charlemagne et n'a point dessiné celle d'Olivier. En revanche, on voit paraître un personnage inconnu de la Chanson, Saïda, fille de l'émir de Saragosse. Captive de Guénelon et rendue à la liberté par la générosité d'Alde, Saïda emmène celle-ci à la cour de son père pour la soustraire à Guénelon qui a donné l'ordre à un de ses officiers d'enfermer la châtelaine rebelle dans son manoir après le départ de Roland. Le spectateur est quelque peu étonné de retrouver, au 2e acte, cette princesse chrétienne dans le harem de Saragosse. Quant au comte Guénelon, c'est lui-même qui guide les païens contre les Français; au 4e acte, Roland apprend à sa fiancée qu'il a tué son ennemi pendant le combat.

L'invocation aux Pyrénées au 1er acte, le chœur : *Roncevaux, vallon triste et sombre*, au 2e acte, le final du 3e acte renferment des beautés de premier ordre. La verve épique abonde dans ces chants larges et solennels, empreints d'un cachet d'originalité incontestable. Nous pouvons citer encore la romance d'Alde, l'entrée de Roland au 1er et au 2e acte, la chanson du pâtre, le chant de Durandal et le trio magnifique qui lui sert de couronnement.

M. Dulaurens trouve, dans sa voix bardée de fer, des accents énergiques qui émeuvent et électrisent les Français de la scène et ceux du parterre et des galeries. Madame Sustelle tient très-dignement son rôle, et dit avec une voix pleine de mélancolie et de douceur la romance du 2e acte. L'exécution des jolis couplets du pâtre manque de relief; mais la farandole se déroule avec entrain au milieu des guerriers francks campés entre les sombres parois de Roncevaux. L'orchestre marche bien : l'interprétation et la conduite de

Digitized by Google

cet opéra font le plus grand honneur à M. Luigini. La mise en scène et les décors sont magnifiques.

Pour nous, tout en faisant nos réserves, nous trouvons que les rhythmes vigoureux de cette partition recèlent plus d'un éclair d'élan patriotique. L'allure épique anime et colore le drame en maints endroits. Le succès a vengé cette noble et fière musique du dédain de quelques dilettantes qui, n'y trouvant pas les formules accoutumées, ont méconnu la force et l'individualité des plus neuves inspirations du compositeur. Mais le Roland de Mermet est-il la traduction dramatique et musicale du Roland de Turold, ou n'est-il qu'une brillante fantaisie brodée sur le thème légendaire?

Un souffle d'héroïsme plane à tous instants sur la vieille Chanson française. C'est une *aura* de grandeur morale, de puissance individuelle qui constitue l'atmosphère où se meuvent les personnages homériques de Turold. Cet enthousiasme chevaleresque si éclatant dans ce poète, cet agrandissement, cette élévation de la personnalité et de la dignité humaine que peu d'œuvres égalent, que nulle ne surpasse, en un mot cette majesté épique de la légende, le librettiste-musicien l'a-t-il atteinte et rendue avec fidélité? Evidemment M. Mermet est pénétré de la forte et sévère poésie de Turold, et il s'est efforcé d'en reproduire les accents. A-t-il toujours et complètement réussi? A cette question nous répondrons: Lisez Turold, allez entendre Roland, et vous prononcerez votre arrêt.

Joseph Brunier.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LE PASSAGE DES ALPES PAR ANNIBAL,

M. l'abbé Pont, de Chambéry, membre correspondant de la Société littéraire de Lyon, a publié une brochure de 25 pages sur *La question du passage des Alpes par Annibal.* Le sujet n'est pas nouveau ; mais il sera encore longtemps livré à la discussion, et, ainsi que la vraie Alise assiégée par César, ainsi que l'emplacement de l'autel d'Auguste à *Lugdunum*, ce problème du passage des Alpes est loin d'être résolu. La moralité à tirer de ces opinions divergentes, c'est que les archéologues ne doivent pas trancher hardiment les difficultés que leur œil aperçoit à peine dans l'obscurité des siècles, mais s'appuyer modestement sur le doute, qui conseille la continuation des recherches.

M. l'abbé Pont commence par poser en principe que la question doit d'abord être étudiée sur les lieux par où l'on présume qu'Annibal a passé. Il met ensuite en présence Polybe et Tite-live, et se déclare partisan du premier, qui avait quatorze ans lors du passage des Alpes, qui a par conséquent pu s'instruire auprès de ses contemporains des détails de ce fait merveilleux, et qui lui-même a voyagé sur les traces du héros carthaginois.

Tite-Live, né 146 ans après Polybe, passa sa vie à Rome et à Naples, et mourut dans la quatrième année du règne de Tibère. Il ne put donc pas contrôler par ses observations le récit de Polybe, et d'ailleurs son penchant pour le merveilleux le poussait vers le roman historique. L'auteur met en présence les deux historiens, et il rend un jugement en faveur de l'écrivain grec. Il examina ensuite les différents systèmes, au nombre de sept, sur le passage des Alpes. Le Mont-Genèvre, le Mont-Viso, la vallée de Barcelonnette, les

Digitized by Google

Alpes Pennines ou le Grand-Saint-Bernard, le Mont-Cenis, le col de la Seigne ou l'Allée-Blanche, enfin les Alpes grecques ou le Petit-Saint-Bernard. L'auteur adopte ce dernier passage, en suivant Annibal, le long de l'Isère dans la vallée de la Tarantaise. Si je voulais relater toutes les raisons invoquées à l'appui de cette opinion dans cette brochure très-succincte, je devrais la reproduire en entier. Je me contenterai donc de citer un document peu connu et qui jetterait un grand jour sur la question s'il était véritablement authentique, c'est le fragment d'un ancien manuscrit latin trouvé dans les archives de la maison Villard-Raymond, d'Aime en Tarantaise, la traduction d'une lettre écrite par Sempronius, gouverneur de Lyon sous Septime Sévère. Cet empereur avait ordonné une persécution contre les chrétiens.

Sempronius, ne se sentant pas capable de détruire chez les autres des croyances qu'il partageait lui-même, chercha à se soustraire à cette obligation et se retira dans les vallées de la Tarantaise avec sa famille et quatre cents de ses coreligionnaires. De là, il écrivit une longue lettre à l'un de ses amis, dans laquelle on lit le fragment suivant : « J'oubliais de te dire qu'il existe dans ce pays une vieille tradition des événements passés il y a plusieurs siècles. Les « habitants en parlent avec terreur. Une foule de gens armés, ayant à leur tête des monstres d'une grosseur prodigieuse, arrivèrent dans la Basse-Centronie (la Tarantaise). Les habitants les harcelèrent dans leur marche. « Cette troupe s'en vengea en mettant tout à feu et à sang « sur les rives de l'Isara, et obligea les habitants à se retirer « dans les plus hautes montagnes. Elle couvrit tout le bas « de la vallée, depuis *ad Publicanos*, jusqu'à la gorge étroite « qui est au-dessous du confluent de l'Isara et du Dorono; « elle gagna ensuite le pays des Salasses. »

Je partage l'opinion de M. Pont sur le passage par le Pe-

Digitized by Google

tit-Saint-Bernard ; mais ce n'est peut-être de ma part qu'un souvenir de jeunesse, car il y aura quarante ans, cet été, que faisant un voyage dans la Tarantaise, je cherchai à étudier la question du passage d'Annibal. Dans cette intention, j'achetai un volume publié à Moutier en 1819 et intitulé : *Notices historiques sur les anciens Centrons*. J'y trouvai un mémoire très-détaillé, très-méthodique et rempli d'érudition sur le problème proposé. L'auteur, M. Roche, était alors directeur des salines de Moutiers ; il habitait le pays, et son livre, résultat de patientes observations, conclut en faveur du Petit-Saint-Bernard. Je suis d'autant plus étonné que M. Pont n'ait pas cité ce travail que l'auteur est son compatriote, et qu'il fournit de précieuses indications. Au reste, comme je l'ai dit, la question est loin d'être épuisée : dans le volume des lectures archéologiques faites au sein du congrès des Sociétés savantes, tenu à la Sorbonne, au mois d'avril 1863, il existe un mémoire sur cette question dû à la plume de M. Chappuis, membre de l'Académie de Besançon, lequel a été chargé par M. le Ministre de l'instruction publique de faire une étude sur ce sujet. A l'inverse de ce qui s'est généralement pratiqué jusqu'à présent, ce nouvel investigateur démolit Polybe, le contemporain d'Annibal, et le remplace par Tite-Live, qui florissait sous Auguste. Il arrive ainsi à éloigner le Petit-Saint-Bernard et à ouvrir à la discussion la vallée de Barcelonnette ; mais j'avoue que j'ai trouvé peu concluantes les raisons données par le partisan de Tite-Live.

M. l'abbé Pont, dans une des séances du congrès scientifique de France, tenu à Chambéry en 1863, a donné lecture de son mémoire, et je dois dire qu'il s'est trouvé en présence de la contradiction. D'abord la lettre de Sempronius, ci-dessus citée, a été qualifiée d'apocryphe ; ensuite d'autres orateurs ont cherché à faire prévaloir le Mont-Genèvre et le Simplon. Chacun a trouvé d'excellentes raisons pour soute-

Digitized by Google

nir son opinion, et de ce conflit je tire la conséquence que le problème pourra longtemps encore être livré à la discussion. Cependant il réssort au moins de ces débats que l'érudition contemporaine ne se fatigue pas, qu'elle fournit constamment de nouveaux éléments au développement des études archéologiques, et qu'elle maintient le monde intellectuel dans une heureuse activité, qui contre-balance l'envahissement des intérêts purement matériels. Paul SAINT-OLIVE.

UNE ÉNIGME ARCHÉOLOGIQUE.

On désire, par l'entremise de la *Revue du Lyonnais*, proposer une énigme à la sagacité des archéologues de notre ville : une maison de la rue Saint-Jean, 52, présente sur la petite moulure qui couronne son rez-de-chaussée une inscription ainsi conçue : *Troius Ausoniam Rutulis dux extulit actis, le chef des Troyens s'est emparé de l'Ausonie, après en avoir chassé les Rutules.* Cette maison, située en face de la prison, et un peu en retrait sur les autres constructions plus anciennes, porte la date de 1778. Sa façade seule a été rebâtie à cette époque, et l'on voit en effet que l'intérieur de cour est de beaucoup antérieur. Quelques personnes pensent attribuer ce vers latin à Virgile ; mais, outre que le latin n'est pas très-virgilien, je crois, après les recherches faites au moyen d'un index très développé, pouvoir assurer qu'il n'appartient réellement pas au chantre de l'Enéide, et qu'il a dû être composé à l'occasion d'un fait, oublié aujourd'hui. Le propriétaire n'aurait-il pu chasser ses locataires, et se loger à leur place, qu'en démolissant la façade de sa maison, qui probablement était en mauvais état ? C'est ce que l'on ne saurait dire. Il doit y avoir là dessous l'histoire de quelques procès, et il semble que, dans le quartier où ils se jugent, la mémoire des vieux habitants ou les études des jeunes avocats devraient aider à la résolution du problème. Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

GLANES.

M. Martin-Rey, l'archéologue érudit et zélé à qui nous avons si souvent fait des emprunts, a été envoyé à Montpellier par la société *La Diana*, pour compulser les manuscrits de Guichenon, travaux précieux que M. le docteur Prunelle avait autrefois confiés à la Faculté de cette ville.

Les journaux nous apprennent que M. Martin-Rey a pu compulser à son aise les 35 volumes in-fol. dont se compose la collection des manuscrits de Guichenon. Il a pris de notes pour son rapport et *la Diana* fera faire des extraits pour ses archives.

Salut Public.

— *Une chronique lyonnaise à propos de* ROLAND A RONCEVAUX. — L'épisode dans lequel M. Mermet a puisé l'action de son opéra *Roland à Roncevaux* remonte au VIIIe siècle. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les *Grandes Chroniques de France :*

« Charlemagne fit ouvrir et embaumer de baume, de « myrrhes et d'aloès, le corps de Roland tué à Roncevaux en « 778 ; les obsèques et service des morts furent chantés par « ministres de sainte Eglise, avec luminaire : fut porté le « corps sur deux mules jusqu'à la cité de Blay, en bierre do- « rée, couverte de riches draps de soie, et fut ensépulturé « moult honorablement, et fut mise son épée Durandal à sa « tête et son oliphant à ses pieds, et ce en l'honneur de « votre seigneur et en signe de sa haute prouesse. »

Le Laboureur, en ses *Masures de l'Ile-Barbe*, nous instruit d'un usage assez singulier, c'est que le chef de la famille de Mont-d'Or jouissait du privilége d'exposer tous les ans, à la vénération des fidèles, le jour de l'Ascension, dans l'église de Notre-dame-de-l'Ile-Barbe parmi les reliques, un oliphant ou cor de chasse en ivoire, et de prendre deux *emboutées* des offrandes recueillies ce jour-là.

Suivant la tradition, ce cor avait servi au paladin Roland, dont la famille de Mont-d'Or se disait issue.

Le cimetière de Villefranche (Rhône), est situé en un lieu qui porte le nom de Roncevaux. Il ne serait pas impossible que ce nom fût un souvenir de la vallée où succomba le glorieux ancêtre de la famille de Mont-d'Or.

Progrès

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

J'avais écrit la présente chronique sur l'air célèbre . *Ah qu'il fait froid !* et j'avais essayé de peindre en couleurs vives les rigueurs d'un hiver exceptionnel : Janvier continuant son règne jusqu'en avril, la bise soufflant, la neige tombant, la glace dans les rues, les nez rouges dans les manteaux, les rhumes en honneur, la campagne poudrée à frimats, les trains arrêtés, toutes les communications coupées, et les loups affamés rôdant autour des habitations, seuls êtres vivants qui osassent encore sortir de leurs demeures. — Je n'avais pas fini que, par un changement à vue, digne des théâtres les mieux machinés, l'été à remplacé l'hiver, la poussière a envahi les gosiers et blanchi les cheveux, les mouchoirs se sont mis à éponger les fronts et les pantalons de coutil ont immédiatement remplacé les gros draps doublés de molleton.

Le printemps était escamoté et au bout de deux jours le public impatienté s'étonnait qu'il n'y eût pas encore des pêches.

A la vue des feuilles vertes, les oisifs se sont envolés à la campagne, les concerts ont reçu le coup de mort, les marchands de coco ont poussé un cri de joie et j'ai refait ma chronique.

J'allais broder quelques motifs sur un autre air non moins fameux : *Ah qu'il fait chaud !* Mais voilà que la pluie tombe à torrents, les caoutchoucs reparaissent, les fleuves débordent et les rhumes reflorissent de nouveau. Preuve certaine que le sceptre de Matthieu (de la Drôme) est tombé en quenouille et que les successeurs du grand régulateur des saisons n'ont pas la main assez forte pour faire convenablement la pluie et le beau temps.

Il va sans dire que ces variations nous ont valu les indispositions les plus diverses et que le nombre des personnes alitées l'emporte de beaucoup sur celui des gens debout. Nous ne serions point étonnés d'apprendre que les pharmaciens sont tous devenus millionnaires et les médecins aussi.

La maladie n'a du reste point tué le plaisir, elle l'a modifié, voilà tout. On ne chante plus, on fait autre chose ; on se promène au parc, on démolit les remparts de la Croix-Rousse, on va voir la création du monde, on fête Alexandre Dumas, on prépare des carrousels ; la charité s'en mêle et tout le monde est content. La philanthropie tient une séance à la Rotonde et invite les Compagnons des différents Devoirs à s'embrasser. L'intelligence a aussi sa part ; on lit le dernier et beau volume de M. Victor de Laprade, les *Voix du silence*, et on se retrempe dans une suave poésie du prosaïsme des affaires ; on va répétant le long du trottoir, à défaut de verte prairie :

Voici l'hiver, vendange est faite ;
Le givre a blanchi nos buissons ;
Du chêne il effeuille la tête ;
Plus de nids et plus de chansons !
Voici l'hiver, vendange est faite.

Digitized by Google

Ou, en catimini, loin des regards indiscrets, on feuillette un ouvrage qu'on n'ose avouer, on tourne des pages qu'on ne voudrait pas laisser ouvertes sur la table du salon et qu'on lit en souriant jusqu'à la dernière en se rappelant ces bons souvenirs d'enfance si ravissants et si doux. On dévore l'élégant et charmant volume morceau par morceau, bouchée à bouchée et on le ferme mystérieusement afin de conserver sa réputation d'homme grave et sérieux. Je le crois bien. Qui voudrait avouer qu'on a lu le *Théâtre de Guignol*! est-ce digne d'un homme posé ?

Un moment. D'abord le *Théâtre de Guignol* est un livre essentiellement lyonnais, et rien de ce qui est lyonnais ne peut être indifférent aux yeux des gens qui sont nés entre le Rhône et la Saône; puis la verve comique y est développée à un point que connaissent peu les vaudevillistes du jour, témoin ces délicieuses pièces : *Un dentiste*, *les frères Coq*, *le marchand de picarlats*, qui nous ont fait tordre de joie dans notre enfance et ne pouvons-nous avouer qu'autrefois nous avons ri de Guignol et de ses compagnons? Puis les notes sont d'un imminent magistrat qui n'a point cru déroger en suivant l'exemple de Montesquieu; puis l'impression est d'un artiste qui a illustré tout ce qui est sorti de ses ateliers. On peut lire un livre, on peut le mettre sur les rayons les plus apparents d'une bibliothèque quand il est signé : Louis Perrin.

Ce nom, cette signature, nous rappellent la perte que la typographie, les arts, la ville ont faite ces jours derniers par la mort du célèbre imprimeur que Paris nous enviait. Ce n'est pas dans les quelques lignes d'une chronique locale que la *Revue* peut rendre un digne hommage à sa mémoire. Notre prochaine livraison donnera le discours prononcé par le secrétaire de l'Académie sur la tombe de notre confrère. Ce discours est le résumé d'une vie laborieuse et remplie, le récit d'une existence consacrée à relever notre profession jusqu'à la plus haute dignité de l'art.

Nous reviendrons également sur la mort de M. Sebelon, artiste de mérite dont les beaux portraits de Bonnefond et de Vibert avaient été remarqués à notre dernier salon.

— M. Miciol, graveur, grand prix de Rome, vient de publier quatre bonnes gravures d'après les dessins de MM. Bossan et Giniez; elles représentent les bas reliefs du jardin de Fourvières dus au ciseau de M. Fabisch.

— C'est au ciseau de ce même sculpteur que l'on doit le groupe colossal placé ces jours-ci au devant du pavillon central du grand séminaire. Le sujet, digne de la suave imagination de l'artiste, est le Couronnement de la Sainte-Vierge par son Fils.

Ecrivains, peintres, graveurs, architectes, sculpteurs, tout le monde travaille, tout le monde produit, et nos neveux avoueront que le moment présent n'a pas été sans gloire pour notre ville.

La Nature aussi travaille. Tout pousse, tout renaît. Dernières nouvelles : Voici Pâques, il fait beau, et l'on part. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

LES VICTIMES.

FRAGMENTS.

Voici la chambre étroite où Marthe se repose,
La nuit, rien que la nuit, dans une alcôve close,
Du long travail du jour, du dur travail sans fin
Qui peut suffire à peine à conjurer la faim.
Car avec trente sous qu'elle gagne à l'aiguille,
Comment, sans bien compter, Marthe, la pauvre fille,
Régulière en tout point, pourrait-elle payer
La bougie et le feu, le pain et le loyer !
Aussi, voyez un peu quel triste sanctuaire !
Par tous les trous ouverts suinte la misère :
Un petit lit de fer, presque sans traversin,
Reçoit son corps brisé, dans un endroit malsain,
Il fait trop chaud, l'été, puis, quand vient la froidure,
Elle reste souvent des nuits sans couverture ;
Une table boiteuse, un banc, un chandelier,
Puis, un vase de fleurs.... voilà son mobilier.

Dans ce pauvre réduit et du monde éloignée,
Elle est seule toujours et pourtant résignée.
Elle eût pu, comme une autre, échanger à prix d'or,
Contre un baiser impur, sa lèvre vierge encor ;
Mais non, elle va seule où s'en vont ses pensées,
Par l'ange gardien innocemment bercées !
Au toit qui la vit naître et qui la vit partir,
Où, songeuse et rêveuse, elle voudrait mourir.
Son cœur, ému, revoit, en un temps plus prospère,
Le champ laborieux que travaillait son père,
Le pré semé de fleurs où, joyeuse, elle allait
Paître la vache blanche et la gonfler de lait.
Elle regarde aussi le nid, sous la saulée
Pleurant dans le départ de la mère envolée,
Et bien qu'elle n'ait plus son corsage de lin,
Son cœur palpite encor pour le nid orphelin !

Digitized by Google

Oh ! comme en ce temps-là, Marthe, on était heureuse !
Cette bouche si triste, alors était rieuse.
N'est-ce pas, dites-moi, qu'on est bien dans les champs,
Loin des bruits de la ville et des propos méchants?
On marche prestement dans les herbes fauchées,
On va lier la gerbe et les pailles séchées,
On saute les ruisseaux, on court en liberté,
On y fait la vendange et la moisson d'été ;
Courez, filles, garçons, courez, la grappe est mûre;
Allons cueillir la pomme, et la poire et la mûre.
Voyez ! le temps est beau, — vite, fourches, râteaux,
Et la faux et la meule avec tous ses marteaux,
Les foins, dans la prairie, attendent les faucilles;
Ah ! c'était le bon temps, pour vous, mes jeunes filles,
Le pain que l'on mangeait était béni de Dieu,
Mais à tous ces bonheurs vous avez dit adieu !

. . . . . .

Souvent dans la forêt, solitaire et profonde,
Par-delà l'Océan, au sein du Nouveau-Monde,
Le voyageur, perdu dans les sentiers déserts,
Entend un sifflement sinistre dans les airs.
Il presse avec effroi son pas presque immobile;
Il frisonne !... Un spectacle affreux, indélébile,
Fascine son regard et le glace d'horreur !
Un monstre menaçant, qui souffle la fureur,
Enlace autour d'un tronc ses anneaux formidables;
Il balance au-dessus du chêne et des érables
Sa tête informe, horrible, effrayante, et se pend,
Comme une longue chaîne, au tronc.
— C'est le serpent,
Le boa constrictor, qui guette une victime.
Il siffle, siffle encor; puis, l'effrayant abîme
Devient plus solitaire et plus silencieux.
Bientôt on n'entendra, sous la voûte des cieux,
Que la trompe des vents sonnant dans les rāmures;
L'oiseau suspend ses chants et l'onde ses murmures;
Les animaux surpris s'en vont, épouvantés,
Chercher un lieu plus sûr, dans les bois écartés;
C'est le moment choisi par le monstre.— Il s'efface,
Il rampe lentement, rampe encore, et se place

Digitized by Google

Près du chemin frayé par les nombreux troupeaux
De cerfs et de chamois, de daims et de taureaux.
Et la victime est là, qui chemine en silence,
L'innocente gazelle au fond du bois s'élance,
Flaire l'air, et, d'un œil inquiet, va chercher,
Dans la ronce, les bois, les combes, le rocher,
Si le chemin est sûr, si la fuite est possible.
Sur ses jarrets tendus elle tremble. — Impossible !
Une puissance occulte, un lien infernal,
Un souffle magnétique enchaîne l'animal.
Il brame un cri sauvage et que l'écho renvoie,
Mais en vain, le dragon a reconnu sa proie,
Et d'un bon gigantesque, entraînant sans effort
La bête palpitante, il lui donne la mort !
Il l'enlace, il l'étreint, il la brise, il l'achève
Dans les convulsions de l'agonie.... un rêve
Noir, fiévreux, sépulcral, qui dure un seul instant !
Puis, le boa, repu, tombe et s'endort. — Pourtant,
Elle était douce à voir la timide gazelle,
Un regard de pitié sortait de sa prunelle,
Il semblait demander pardon.... Mais il fallait
Livrer le faible au fort, la plus belle au plus laid ;
Ainsi s'accomplissait la loi de la nature,
Sans qu'une voix criât : *Sacrilége*, *imposture !*

Léon GONTIER.

QUINZE ANS DE TROP.

A MADEMOISELLE LOUISE DE P.

Il est des âges où l'on aime
Les cheveux blonds et les yeux bleus,
Où dans notre cœur l'amour sème
A pleines mains des grains pour deux.
Un jour, je crus voir dans un rêve
S'ouvrir des fleurs qui semblaient d'or;
J'étais jeune; une fille d'Eve
Brisait mon cœur qui souffre encor.

Elle dut s'appeler Louise,
Mais je ne m'en souviens plus bien,
Tant je suis loin des jours de crise,
Où mon cœur vivait dans le sien

Digitized by Google

Plein d'amour pour la noble fille
Dont mon regard suivait les pas,
Souvent j'embrassais sa résille;
Et son beau front ne fuyait pas.

Pourquoi l'aimai-je? Je l'ignore,
Mais je veux jusqu'au dernier jour,
Heur ou malheur, entendre encore
L'écho de ce premier amour!
Ce fut le mirage d'une âme
Qui s'ouvrait aux émotions,
Pour apprendre qu'un cœur de femme
Ne contient que des fictions.

J'aurai bientôt cinquante années;
Mon œil veut en vain s'animer;
Sur mon front les rides sont nées,
Et mon cœur ne sait plus aimer.
Aussi de ma verte jeunesse
C'est à peine s'il m'est resté
Le souvenir d'une caresse;
C'était le soir d'un jour d'été.

Mais non! ne pensons plus à celle
Qui dans mes rêves a passé!
J'ai voulu voir si c'était elle,
Le temps avait tout effacé.
J'aime aujourd'hui les vieilles choses,
Les anciens cuivres, les émaux,
Je n'aime plus les vierges roses
Ailleurs que sur mes vieux trumeaux.

Comte de CORSAILLES.

Corsailles, le 16 avril 1865.

HELENE (acrostiche).

Hommage à vous. Hélène, à vous dont tant de grâce
Emaille de douceur la royale beauté!
Laissez-moi m'attrister, si le temps et l'espace
Effaçaient de nos cœurs vingt jours de cet été!
Non! votre souvenir n'a rien du flot qui passe
Et de l'écho qui fuit; fidèle, il est resté.

LOUISE (acrostiche).

Laissez-moi dans votre âme écrire ma pensée!
Ou bien si ce bonheur est un bonheur rêvé,
Une espérance encore est par moi caressée.
Il est un cœur qui gît comme un enfant trouvé
Sans espoir, sous vos pieds; passeras-tu pressée
Et fière sans qu'il soit dans tes bras soulevé?

Henry de CHARMEY.

Digitized by Google

LE

DOMAINE ORDINAIRE DE LYONNAIS

AU COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE,

OU

NOTICE ANALYTIQUE DES COMPTES DOMANIAUX

Pendant les années 1523 à 1526.

Les anciens registres de comptabilité, sources inépuisables de renseignements exacts, ont enfin été estimés à leur valeur ; ils ne sont plus lacérés ou anéantis par les batteurs d'or et les relieurs. Trouver quelque document de ce genre, étudier et mettre en relief son importance, c'est une bonne fortune pour l'archéologue et pour le simple investigateur du passé ; c'est un service rendu non seulement à l'histoire provinciale mais encore à l'histoire des finances. La science de l'économie politique (fort à la mode aujourd'hui), n'a point d'autres assises plus régulières, plus sûres, que ces carnets poudreux et gothiques si longtemps méconnus et que dédaignent encore les économistes de fantaisie, lesquels y trouveraient assurément les témoignages contradictoires de leurs vaines récriminations contre le passé.

Le registre (1), objet intéressant de l'analyse offerte à la cu-

(1) Ce document a les dimensions et la forme d'un registre carré ; il renferme 24 cahiers de peau vélin, de 4 feuilles chacun (quelques feuillets ont été mutilés) ; l'écriture est une grosse cursive très-régulière.

Digitized by Google

riosité, renferme des détails complètement inédits touchant la province de Lyonnais, en ce qui concerne le *domaine* dont l'histoire n'a pas été, jusqu'à présent, le sujet d'aucun travail, d'aucune recherche, en dehors des questions contentieuses de la jurisprudence domaniale. Et ce registre est d'autant plus précieux, que la comptabilité domaniale antérieure à l'établissement des recettes générales des finances (1) ne se trouvait pas représentée dans le vaste et riche dépôt des archives départementales (2). Cette lacune irréparable, mais en quelque sorte atténuée par la conservation du manuscrit dont il s'agit, s'explique ainsi : avant la formation des généralités, telles qu'elles ont subsisté jusqu'au renversement de l'ordre social, les receveurs du domaine présentaient leur comptabilité à la Chambre des Comptes siégeant à Paris ; cette cour souveraine conservait, dans ses archives, les originaux dont le double, signé par le référendaire, restait entre les mains du receveur, comme pièce à décharge. Le manuscrit sauvé de la destruction est précisément un double fort authentique, car il porte sur les larges marges de plusieurs feuillets, les annotations et les observations (en latin), marques certaines du contrôle attentif des officiers de la Chambre des Comptes et la signature du référendaire (3).

Ces honorables *témoins* donnent plus de prix au registre unique du domaine ordinaire où se trouvent, presque complets, les comptes successifs du receveur pour trois années d'exercice, formant trois parties distinctes et indépendantes, dont la première porte ce titre :

(1) En 1543. — Voy. Simon Fournival : *Recueil des titres concernant les fonctions, etc., des Trésoriers de France....*, Paris, 1672, in-f°.

(2) Le manuscrit, acquis chez un libraire de Lyon, a été cédé à ce dépôt sur la proposition faite par le savant et excellent archiviste du département.

(3) Voir les noms des membres du bureau à la fin de cet article.

Digitized by Google

« Compte XXIIme de Nicolas de Pierrevive, receveur or-
« dinaire de Lyon ou pays de Lyonnois, de la recepte et
« despense faictes par le dit receveur à cause du domaine
« ordinaire des Bailliage de Mascon (1) et Sénéchaussée de
« Lyon durant ung an entier commançant au jour Saint-
« Jehan-Baptiste l'an mil cinq cens vingt troys et finissant à
« semblable jour mil cinq cens vingt quatre, l'an revollu
« lesdits jours includz. Ce présent compterendu a Cour par
« Mathieu Pacot, commis dudit receveur, fondé de lettres de
« procuration rendues sur les comptes précedens, comme il
« s'ensuit (2). »

Nicolas de Pierrevive avait succédé à son père Aimé de Pierrevive, receveur du domaine, dès la Saint-Jean-Baptiste de l'année 1502. Il fut conseiller de ville pendant les années 1508 et 1509, et comme il n'exerçait aucune profession commerciale, il jouit du privilége de noblesse accordé par Charles VIII aux membres du Consulat. Quoique le Syndicat de 1508 lui donne ce petit nom familier : *Nicolet*, ce receveur était un grave personnage, un notable, un officier du roi, dont la famille, devenue puissante, s'allia aux Rostaing, aux Gondy (3). Ce ne fut point à ses fonctions de receveur du domaine qu'il dut sa grande fortune; il ne pouvait détourner un denier de la recette, ni simuler des dépenses, car les sévères maîtres des Comptes contrôlaient et épluchaient mi-

(1) Il n'est pas question du Mâconnais dans ce manuscrit. Les mots *Bailliage de Mâcon* figurent ici comme une ancienne dénomination qui n'avait plus de valeur; si le Bailli de Mâcon était Sénéchal de Lyon, la justice et le Domaine du Mâconnais étaient complètement distincts de la justice et du Domaine de Lyonnais.

(2) Ce titre est reproduit en tête de chacun des deux comptes suivants (XXIIIe et XXIVe) avec les changements de dates.

(3) *Mazures de l'Isle-Barbe*, tom. 2, p. 525. Antoine de Gondy fut receveur du Domaine après Nicolas de Pierrevive.

Digitized by Google

nutieusement sa comptabilité ; puis ses *gages* ou honoraires paraissent fort modestes (1). Mais son père avait amassé des sommes considérables dans le commerce de l'épicerie et de la droguerie (2), qui a enrichi tant de familles lyonnaises; elles lui permirent d'être *officier*, c'est-à-dire de remplir une fonction publique, d'exercer une portion de l'autorité souveraine. A cette époque on gravissait lentement l'échelle sociale : les travaux manuels, le petit commerce, le négoce en gros, les offices inférieurs, les hautes charges et enfin la noblesse héréditaire. Heureux ceux qui demeuraient longtemps sur l'échelon supérieur ! Nicolas de Pierrevive, héritier des biens paternels, avait trouvé une position toute faite ; il sut la conserver et l'améliorer. La personnalité de ce receveur ne mérite pas qu'on s'y arrête plus longtemps ; elle doit faire place à sa comptabilité vraiment digne d'une étude consciencieuse et que voici sous la forme d'un sommaire analytique, enrichi de nombreuses citations textuelles (3).

Chaque année d'exercice est divisée en deux sections : la recette et la dépense, subdivisées elles-mêmes en plusieurs chapitres rappelés suivant leur ordre. Pour faciliter l'examen du registre et éviter des répétitions et des renvois inutiles, cette analyse traitera en premier lieu de la recette des trois

(1) Il en est fait mention au 3e chapitre de la dépense.

(2) « A Ame de Pierrevive, apothicaire, pour 24 boytes confitures de « diverses sortes, poisans 54 livres, a raison de 5 sous, et 18 torches a « bastons de cire a raison de 5 sous, achetees du dit et donnees tant a « M. le Mareschal de Bourgongne que a M. le Chancelier, pour aucuns « plaisirs par eulx faits à la ville, 18 liv. t. » Comptabilité d'Alardin Varinier, receveur des deniers communs de la ville, 1483. (Archives municipales, CC).

(3) Pour rendre intelligibles ces fragments du texte, on a mis la ponctuation et les apostrophes, supprimé les abréviations, remplacé les chiffres romains par les chiffres arabes, substitué le *j* et le *v* à l'*i* et à l'*u* consonnes.

Digitized by Google

exercices, prise dans son ensemble et dans quelques uns de ses détails, et en second lieu, de la dépense de ces trois exercices. Les lettres A. B. C. indiqueront: la première, le compte XXIIme (24 juin 1523 — 24 juin 1524); la seconde, le compte XXIIIme (24 juin 1524 — 24 juin 1525), la troisième, le compte XXIIIIme (24 juin 1525 — 24 juin 1526).

A l'époque où cette comptabilité fut rédigée, on se servait exclusivement des chiffres romains. Les monnaies de cours très-variées (*écus au soleil, écus à la couronne, écus au porc-épi, gros d'argent, testons*, etc.), se transformaient en livre tournois (1) ou en fractions de cette unité fictive nécessaire à la supputation des valeurs et à la simplification des comptes. Quant au rapport de la livre tournois avec le franc actuel, il est impossible de l'établir d'une manière absolue. Les uns basent leur estimation sur le prix du setier de blé, les autres sur le prix du marc d'argent (2). M. Leber (3) a proposé une évaluation reconnue fort exagérée; M. Bally (4) présente une proportion trop restreinte. En se plaçant entre les données de ces deux savants, on se trouve plus près d'une solution suffisante à l'étude des documents historiques. Lorsque, dans cette analyse, il sera fait quelque estimation suivant le système monétaire actuel, elle n'aura qu'une valeur incertaine et reposera sur cette proposition fort contestable : La livre tournois du premier quart du XVIe siècle vaut 16 francs, le sol ou sou tournois vaut 0,80 cen-

(1) La livre tournois valait 20 sols; le sol valait 12 deniers.

(2) Le Blanc : *Traité historique des monnoyes de France*, Paris, 1703, in-4°, fig. — Dupré de St-Maur : *Essai sur les monnoies*, Paris, 1746, in-4°. — M. de Wailly : *Des variations de la livre tournois*, etc.

(3) *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*, 2e édit. Paris, 1847, in-8°.

(4) *Histoire financière de la France*, Paris, 1830, 2 v. in-8°.

Digitized by Google

times, le denier tournois vaut 0,06 centimes (1). Toutes les quantités seront exprimées en chiffres arabes (2); cette transformation facilite la lecture et l'impression de l'examen analytique de ce vieux registre domanial.

RECETTES :

Les recettes se montent à 3441 liv. 12 s. 1 d. (A), 3367 liv. 13 s. (B), 3064 liv. 13 s. 5 d. (C). Suivant la proposition posée ci-dessus, ce revenu brut représenterait : 55,065 fr. 60 c.; 53,882 fr. 40 c.; 49,034 fr. 70 c. Il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit ici que du domaine ordinaire où ne pouvaient être compris les tailles, les capitations, les aides, les gabelles, et autres revenus importants de la couronne, lesquels avaient leurs receveurs particuliers et leurs propres administrations. Ce qui constituait proprement le domaine où les droits domaniaux, ce sont les droits d'aubaine, de confiscation, d'épaves, de péages, de greffes, de franc-fiefs, de mines, etc. Les détails qui vont suivre énumèrent toutes les branches du revenu domanial.

1° *Domaine non muable.* Ce chapitre comprend dans les trois comptes un même nombre d'articles : garde (3) due au

(1) Le calcul fait par M. le comte de Soultrait (*Entrée de la reine Anne à Lyon, en* 1500, *Revue du Lyonnais*, tom. 15), donne à peu près le même résultat. M. Leber (ouvrage cité), évalue à 20 francs la livre tournois; M. Bally reporte cette évaluation à 12 francs.

(2) Le mot *tournois* sera toujours sous-entendu lorsqu'il s'agira de *livres*, *sols* et *deniers*.

(3) La garde souveraine étant un droit de régale, dépendait de la couronne, comme une partie ou une dépendance de fief. Les églises et les monastères, fondés ou enrichis par les rois, devaient contribuer aux frais de la protection armée, que ceux-ci se réservaient.

Digitized by Google

roi par les obéancier et chanoines de Saint-Just, 8 liv.; garde due au roi par l'abbé et le couvent d'Ainay, à cause du château de Chazay, 4 liv., à cause de Lyonnais, 4 liv.; de Benoit Berthault, notaire, fermier de la rente de vingt-cinq livres de cire due par les habitants de l'Ile-Barbe, le jour de l'Ascencion (1), 70 sols; de Jean Namy, notaire et greffier, fermier des rentes assises (2) au territoire Dousse, 40 sols; de Bermond Baudin, fermier des rentes (en nature) de la viguerie de Sainte-Colombe, 40 s.; « De l'hostel qui fut « à Me Girard de Lacombe, que tient à présent Claude Bes- « son, assis à Lyon en la rue de Tresmatel ouquel on soulloit « faire la monnoye du Roy, lequel doit chacun an la somme « de C sols (3) »; d'un autre hôtel « assis en la ville de Bourg-neuf, » 40 s.; servis pour plusieurs îles et places abandonnées par les eaux, 27 s. 6 den.; des habitants de l'Ile-Barbe pour les cens et servis du port de cette île et de la maison en laquelle « on souloit tenir la cour des ressorts (4), » 17 s. 6 d., etc. Le total de ce chapitre est 34 liv. 6 s. pour chacun des trois comptes.

2° *Nouveaux ascensements.* Sept articles identiques figurent dans chaque compte, avec ce total, 26 s. 10 d.; de Jean Jonart, notaire, pour une prise d'eau en la rivière d'Azergues, au territoire de Plancieu (paroisse de Quincieu),

(1) Voyez le chapitre 6 de la dépense.

(2) Ces rentes portans lods, ventes et reconnoissance consistaient en: froment 1/2 bichet, 1 couppée; avoine 8 ras et 23 asnées; demi-géline; un connin et demi; 1 denier tournois forest et 7 deniers tournois.

(3) Cet hôtel de la Monnaie était situé dans la partie de la rue Tramassac qui prit le nom de rue du Bœuf. (Cochard : *Description de Lyon...*)

(4) Par lettres patentes données à Vincennes, au mois de Décembre 1328, le juge des appeaux pour le ressort et la justice du roi qui siégeait à Mâcon fut établi à l'Ile-Barbe, où il demeura environ 45 ans. (Menestrier : *Histoire consulaire....*).

Digitized by Google

le cens et servis annuel de 3 s.; de Louis Solais auquel les officiers du roi avaient permis « d'ériger ung bateau vulgairement appelé Cocq (1) » sur le Rhône, au-dessous de Sainte-Colombe, suivant le bail de 1513, le cens et servis de 18 d.; de Me Guillaume Chastellet, docteur, pour le cens et servis d'un gravier au-dessus de Vienne « encontre le port de Loire, » 6 den.; de Me Louis Rousset, notaire, pour le cens d'un broteau du Rhône « encontre le mas d'Ampleny, » 4 d.; de Mathieu de Sures, marchand, « auquel a esté donné « congie licence, pouvoir, puissance et faculte de eriger, te- « nir et avoir, pour le temps advenir et perpetuellement, « ung port et passaige sur la rivière de Saonne, à la part « du royaume depuis et entre la ruelle du bourg de Veise, « estans pres la maison ou pend pour enseigne le mouton, « jusques au port et passaige de l'Isle-Barbe, pour passer et « rappasser toutes gens tant a pied que a cheval, denrees et « marchandises, dedans les dites limites, aux us et coustu- « mes des autres ports » suivant les lettres de permission données par le sénéchal, le 23 mai 1511, une maille d'or ou 17 s. 6 den. par an (2); deux servis à cause de deux graviers du Rhône, etc.

3° *Cens et rentes non muables de la Châtellenie de la Salle de Quincieu.* Les trois comptes portent ce mot *néant*, à cause de la vente à rachat perpétuel, suivant les lettres patentes du Roi, données à Saint-Germain-en-Laye, le 22 juillet 1514, au prix de 1200 livres tournois, payé par l'acquéreur Antoine de Vignol (3).

4° *Recette muable des Châtellenies* : La ferme des amendes de la Châtellenie de Saint-Symphorien-le-Châtel, jusques à

(1) Une *traille* ou bateau de passage d'une rive à l'autre.

(2) C'est la première concession du port Mouton.

(3) Antoine de Vinols, drapier, conseiller de ville en 1520.

Digitized by Google

60 s., 30 liv. (A. B.); 26 liv. (C.); la ferme de la juridiction anéantie par arrêt du Parlement, et remplacée par un juge royal; ferme des rentes et gardes, 32 liv. (A. B.), 15 liv. 10 s. (C.); la ferme de la Châtellenie de Pouilly-le-Monial, avec le scel et les amendes jusques à 60 s., les rentes, gardes, 40 s. (A. B.), 47 s. (C.). Un procès entre le procureur du roi et les habitants de Sainte-Colombe, s'étant élevé à cause du droit de 4 den. par tonneau de vin vendu en cette viguerie, ce revenu était nul depuis 1502. Le roi avait fait don à Claude Courtois de Courtager sa vie durant des revenus de la Châtellenie de Charlieu, y compris le scel, les écritures, les rentes et gardes, *l'avoine de Boyennon*, le tonneau de vin, le pâturage et les amendes jusques à 60 s. Les revenus de la Châtellenie de Liergues, objet d'un procès entre le procureur du roi et les habitants sont cotés: *néant* (1). Le droit de layde, perçu sur ceux qui apportaient des marchandises pour les vendre à la Salle de Quincieu, le jour de Saint-Laurent: *néant*, parce qu'il n'y eut ni foire ni marché, ce jour là, pendant trois ans.

5° *Recette du dixième des mines* (2). Ce chapitre d'un haut intérêt relativement à l'histoire de nos anciennes industries, offre de précieuses notes sur les exploitations métalliques du Lyonnais et du Beaujolais.

Au mois de juillet 1523, M. de Chamosset (3) et ses consorts livrèrent au receveur la somme de 16 liv. 11 s. 2 d. pour le dixième d'une pièce d'argent fin issue de la monta-

(1) Au XVIe siècle, une châtellenie était l'étendue d'une justice appartenant au roi.

(2) Au sujet de ce droit domanial, voir les *Ordonnances royales* de 1437, 1483, 1498, 1515, etc.

(3) La famille de Crémeaux possédait la seigneurie de Saint-Laurent-de-Chamousset.

Digitized by Google

gne de Meyterez, pesant 10 marcs, 4 onces, 18 deniers (1), et pour 6 quintaux, 6 livres de litharge, et 3 quintaux de plomb, provenant de la même pièce, valant le tout 105 liv. 11 s. 9 den. Une autre pièce issue de la même montagne, renfermait 4 m. 7 o. 12 d. d'argent fin; 2 quint. et 30 liv. de plomb; une troisième pièce extraite « des regrets » de la même montagne, se composait de 4 m. 1 o. 21 den. d'argent fin, de 1 quintal et demi de plomb et 1 quint. 60 liv. de litharge, le tout d'une valeur de 67 liv. 10 s. 6 den. dont le dixième est porté en recette. Au mois d'avril 1524, le sieur de Chamosset livra à la Monnaie de Lyon une pièce d'argent pesant 7 m. 18 den., extraite de la montagne de Montizeus, avec 14 quint. et demi de plomb, le tout valant 151 liv. 19 s. 10 d., dont le dixième est en recette. Du même lieu fut extraite une pièce composée de 1 m. 2 o. 17 d. d'argent, 188 liv. de plomb, valant 25 liv. 6 s. 1 d. De la même montagne fut extraite une troisième pièce composée de 3 m. 7 o. 6 den. d'argent, 20 quint. et 20 liv. de plomb, le tout d'une valeur de 265 liv. 4 s. 4 d., dont le dixième fut perçu par le receveur. Des *autres mines* de Lyonnais, *néant* pendant cette année « parce que autre chose n'a été affinée. » (A).

Le 1er octobre 1524 on porta à la Monnaie deux pièces retirées de la montagne de Meyterez, contenant 19 m. 6 o. 14 d. d'argent, 16 quint. 94 liv. de litharge, dont le dixième de la valeur est 32 liv. 3 s. 6 d. Le 25 novembre suivant le receveur reçut 6 liv. 16 s. 6 d. pour le dixième de la valeur d'une autre pièce sortie de la même montagne, pesant 4 m. 1 o. d'argent, 3 quint. 94 liv. de litharge. *Néant* pour les autres mines. A ce chapitre est annexée une recette de 60 s.

(1) Il ne faut pas confondre la livre poids, et le denier poids avec la livre et le denier tournois, monnaies de compte.

Digitized by Google

comme « demi-dixième de deux petites pièces d'argent « yssues de la montagne de Chanereulz, pesant 4 marcs « 3 onces 21 deniers, que Jehan de Vauzelle (1) du mur des « Barrois en l'evesche de Roddes a porte a la monnoie de « Lyon, parce que à Villefranche de Rouergue n'y est forge « aucune monnoie, et a Orlyac pareillement pour le grant « dangier de peste.... Lequel (de Vauzelle) a jure que au « dit pays il n'est paié que le demy dixiesme. » (B).

Le 9 sept. 1525, la somme de 6 liv. 10 d. fut payée au receveur pour le droit domanial sur une pièce « yssue des « regrets de la montaigne de Meyterez » pesant 3 m. 4 o. 23 d. d'argent, et 155 liv. de plomb et 2 quint. 70 liv. de litharge. Le 20 octobre André Fadel et consorts livrèrent au receveur 112 sols 10 den. pour le dixième d'une pièce « ys- « sue de la montaigne de Cosne, » pesant 2 m. 6 o. d'argent et 5 quint. de plomb. Le 22 décembre les sieurs de Chamosset, Simon Frère (2) et consorts versèrent entre les mains du receveur la somme de 28 liv. 4 s. 10 d. pour le dixième « de deux pieces yssues de la montaigne de Montizuel, li- « vrées à la monnoye du roy, pesant ensemble 13 m. 6 o. « 12 d. d'argent, 16 quint. 80 liv. litarge et 7 quint. de « plomb. » Antoine Teste (3) et consorts payèrent 8 liv. 17 s. 2 d. pour le droit d'une pièce d'argent « yssue de ladite « montaigne de Montizuel et de Sainct-Germain. » La compagnie Chamosset versa encore au receveur la somme de 22 s. 8 d. pour le droit sur une petite pièce d'argent « yssue de la montaigne de la Guynote. » La même compagnie paya 20 liv. 8 s. 2 d. pour le dixième d'une pièce d'argent « yssue de la montaigne de Meyterez ; » puis pour

(1) D'une famille consulaire de Lyon.
(2) Il ya une famille consulaire de ce nom.
(3) Id. id.

Digitized by Google

autre pièce d'argent extraite de la même montagne, 71 s. 8 d. Jean Murat, de Saint-Julien sur Bibost, et ses consorts, versèrent au domaine la somme de 4 liv. 9 s. 4 d. pour le droit d'une pièce d'argent extraite de la dite montagne. Les autres mines de Lyonnais ne donnèrent aucun revenu cette année (C).

Il y a un sous-chapitre ajouté à chaque année d'exercice ; il concerne les mines du Forez (1) et du Beaujolais, provinces qui n'étaient point encore réunies à la couronne et qui appartenaient au Connétable de Bourbon à titre d'apanage. Mais comme seigneur-suzerain le roi jouissait du dixième du revenu des mines. La recette consignée à l'exercice A provient d'une pièce d'argent fin « yssue de la myne « et montaigne de la Colla en Joz sur Tarare, » appartenant aux frères Baronnat (2). Cette pièce fut estimée, à raison de 19 m. 2 o. 18 d. d'argent, et de 18 quint. de litharge, à la somme de 310 liv. 10 s. 1 d. ; *néant* pour les autres mines du Forez et Beaujolais. L'année suivante le receveur explique ainsi l'absence complète de cette branche du revenu domanial : « parce que à cause de la secheresse n'a peu estre « affine aucune chose (3)... comme appert par certiffication de « la garde des dites mynes, signée Valmerot. » Pendant la troisième année, les frères Baronnat livrèrent à la monnaie du roi une pièce d'argent fin, extraite de la montagne de la Colla en Joux sur Tarare « pesant 29 m. 2 o. 12 d., affinée « au martinet du dit joz par Zacharie Faisant et Barthelemy

(1) Le Forez est cité pour mémoire.

(2) André Baronnat, procureur du roi en la sénéchaussée, Geoffroy Baronnat, marchand, plusieurs fois conseiller de ville, de 1525 à 1542, tous deux fils de Guillaume B., marchand, plusieurs fois conseiller de ville, et petits fils de Mille B., drapier, conseiller de ville en 1460.

(3) Les cours d'eau étant taris, les machines qu'ils faisaient mouvoir demeuraient inutiles ; de là un chomage forcé.

Digitized by Google

« Capitan, a raison de 13 liv. 5 s. le marc »; ils payèrent 38 liv. 16 s. 5 d. pour le dixième ; la litharge de cette pièce pesait 11 quint. 16 liv. Une autre pièce fut extraite de la même montagne, sa valeur s'élevait à 386 liv. 14 s. 11 d. sans la litharge. Une autre pièce d'argent pesait 8 m. 3 o. 18 d., etc.

Voici en chiffres l'importance des extractions et des opérations métallurgiques pendant les trois années : argent, 193 marcs 2 onces 18 deniers; plomb, 215 quintaux 58 livres; litharge, 109 quintaux 24 livres ; le tout d'une valeur réelle de 3530 livres 11 sols 11 den. (ou 56,488 francs) dont le dixième fut perçu au profit du domaine (1). Le receveur n'a pas négligé l'indication précise des prix courants des métaux. Le prix du marc d'argent est invariablement fixé à 13 liv. 5 sols; celui du quintal de plomb varie de 65 sols à 4 liv. 5 sols ; le prix du quintal de litharge (2) est très-variable, entre ces deux chiffres extrêmes, 50 sols et 4 liv. 5 sols. Pour compléter ces données, il faut établir le total des produits métallurgiques de chaque *montagne* pendant les trois exercices: montagne de la Cella (dite aussi de la Colla) à Joux sur Tarare, 86 marcs 2 o. d'argent fin, 40 quint. 16 liv. de litharge; montagne de Meyterez, 74 marcs 5 o. 9 d. d'argent, 44 quintaux 18 liv. de litharge et 8 quintaux 85 livres de plomb; montagne de Montizeu (Montizuel) et de Saint-Germain, 29 marcs 2 o. d'argent, 24 quintaux 3 livres de litharge et 47 quintaux 78 livres de plomb ; montagne de

(1) Savoir : 106 liv. 3 s. 3 d. (A) ; 42 liv. 13 s. 3 d. (B) ; 176 liv. 17 s. 1 d. (C).

(2) La litharge est le résultat de la coupellation du plomb. Au dernier article concernant les mines on lit: « Lictarge yssue de la dite piece, « neant pour ce qu'elle est demeurée au martinet pour abreuer l'autre « prouchaine piece dont il en sera faict contrerolle en l'année prochaine. »

Digitized by Google

Cosne, 2 marcs 6 o. d'argent et 5 quintaux de plomb ; montagne de la Guynote, 4 onces d'argent, 65 livres de litharge et 50 livres de plomb.

On ne trouve aucun renseignement sur les autres mines de nos provinces qui, comme les mines de plomb argentifère ci-dessus désignées, devaient au domaine le dixième de leurs produits. En faut-il conclure que ces mines fussent abandonnées ? Ces particularités inédites et inconnues donneront peut-être l'éveil ; elles stimuleront les explorateurs qui, après avoir déterminé la position ignorée des mines de Meyterez, de Montizuel et de la Guynote (en Lyonnais) (1), feront reprendre des travaux trop longtemps délaissés. La montagne de Cosne, désignée dans le compte des mines de Jacques Cœur (2), est située à Brullioles (canton de Saint-Laurent-de-Chamosset), d'après le mémoire de M. Poyet (3). Quant à la mine de la Cella (ou Colla), située à Joux, elle est connue (4).

6° *Recette de quatre deniers tournois pour livre* ou la *Reve cartulaire....* Cette imposition, revenu principal du domaine, était affermée au Consulat de Lyon, moyennant l'annuité fixe de 2,500 liv. (environ 40,000 fr.), dont le receveur constate trois fois le versement. On appelait *Reve*

(1) Les deux premières dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset à Sainte-Foi-l'Argentière, à Saint-Genis-l'Argentière ?

(2) Pierre Clément : *Jacques Cœur et Charles VII*, Paris, 1853, 2 v. in-8°.

(3) Ce mémoire, couronné par l'Académie des siences, etc.; a pour titre : *Documents pour servir à l'histoire des mines des environs de Lyon.* (tom. 11 des Mém. de l'Académie des Sciences de Lyon, ann. 1861).

(4) Elle avait été exploitée par Jacques Cœur ; il en est fait mention dans le mémoire de M. Poyet (voir la note précédente). — Voir au sujet des mines de nos provinces, l'excellent travail de M. Drian : *Minéralogie et Pétralogie des environs de Lyon*, Lyon, 1849, in-8°.

Digitized by Google

cartulaire le droit levé sur les marchandises à leur sortie du royaume. L'exportation commerciale par les ports et passages de Lyon se montait donc à 150,000 liv. (environ 2,400,000 fr.) (1) par an. Il est douteux que la commune Lyonnaise eût un bénéfice dans cette ferme dont elle restait adjudicataire depuis l'année 1492, au même prix (2). Les chiffres ci-dessus reproduits peuvent servir à l'évaluation sérieuse du commerce de transit que les guerres d'Italie devaient restreindre en grande partie.

V. DE VALOUS.

(1) La livre tournois valant 240 deniers, 4 den. par livre représentaient la 60e partie d'une livre.

(2) Comptabilité de Guillaume Dublé, receveur des deniers communs. (Arch. municip.).

(*A continuer*).

Digitized by Google

HISTOIRE TERRITORIALE

DU

DÉPARTEMENT DE RHONE-ET-LOIRE[1]

CHAPITRE IV.

Nouvelle organisation du département de Rhône et Loire.

Jusqu'ici chacun des gouvernements qui s'étaient succédé en France depuis le commencement de la Révolution avaient bien changé quelque peu le mode administratif, mais comme le fond était toujours républicain, même sous la prétendue monarchie de Louis XVI, ces changements n'avaient guère porté que sur le personnel de l'administration, et n'avait en rien modifié l'organisation départementale.

Un homme vint tout changer : cet homme est le général Bonaparte, devenu premier consul, sous le gouvernement duquel la France redevint monarchique alors même qu'elle conservait encore le nom de république. Dès le début de son administration, il donna une con-

(1) Voir les livraisons de la *Revue du Lyonnais* (octobre et novembre 1864, janvier, février, mars et avril 1865).

Digitized by Google

stitution (celle dite de l'an VIII), qui modifia tout le système politique du gouvernement. Cette constitution, mise en vigueur en 1800, commença par changer le nom de district, qui semblait trop révolutionnaire, en celui d'arrondissements communaux. A la tête de chacun de ces arrondissements fut mis un administrateur unique nommé sous-préfet, et à la tête de chaque département un autre fonctionnaire appelé préfet, ayant autorité sur les premiers.

Dans cette nouvelle organisation, le district de la campagne de Lyon fut supprimé, comme faisant double emploi, et réuni à la ville. En conséquence, le département du Rhône fut réduit à deux arrondissements au lieu de trois. Mais ce n'était là que le prélude d'un changement beaucoup plus considérable qui allait avoir lieu. La Constituante avait voulu qu'il y eût un canton par quatre lieues carrées de pays; une loi du 8 pluviôse an IX (17 janvier 1801), rendue sur la proposition du gouvernement, du 17 nivôse précédent (7 juin 1800), ordonna de porter leur étendue de 250 à 300 mille kilomètres carrés, avec une population de 10 à 15 mille habitants, non compris les villes qui devaient avoir une organisation particulière.

Certes on n'aurait qu'à louer cette réforme, si elle n'eût eu pour but que de simplifier les rouages de l'administration, et de rendre cette dernière plus facile, car, comme le dit le préambule de la loi, les cantons étaient trop multipliés, et par conséquent d'une étendue trop bornée pour pouvoir fournir également des administrateurs capables; mais cette réforme se liait à celle de la constitution même, qui amoindrissait la vie politique des campagnes. Le mot de canton ne servit plus, à propre-

Digitized by Google

ment parler, qu'à désigner le territoire affecté à la juridiction d'un juge de paix ; c'est ce qu'exprime l'article 1er de tous les arrêtés qui vinrent successivement modifier chaque département. Cet article est ainsi conçu :

« Les justices de paix du département de ..... sont « fixées au nombre de ..... et distribuées ainsi qu'il « suit ..... »

Quoi qu'il en soit, voici la nouvelle organisation cantonale que reçurent les départements du Rhône et de la Loire, par les arrêtés des 15 et 27 brumaire an X (novembre 1801), en conformité de la loi du 8 pluviôse an IX. Nous allons tout simplement copier le Bulletin des lois, en rectifiant toutefois les erreurs qui se sont glissées dans les noms propres. Le rang qui est donné ici aux arrondissements est réglé sur leur position à l'égard de Paris, centre du gouvernement.

DÉPARTEMENT DU RHONE.

1er ARRONDISSEMENT COMMUNAL, CHEF-LIEU : VILLEFRANCHE.

Chefs-lieux des justices de paix
et communes dont elles sont composées :

ANSE.

Alix.
Ambérieux.
Anse.
Belmont.
Charnay.
Chazay.
Cyprien (St-).
Jean (St-).
La Chassagne.
Lozanne.
Liergues.
Lucenay.
Marcy.
Morancé.
Pommiers.
Pouilly.

Digitized by Google

BEAUJEU.

Ardillats (les).
Avenas.
Beaujeu.
Chenas.
Chiroubles.
Didier (St-).
Durette.
Emeringes.
Etoux (les).
Fleury.
Jullié.
Juliénas.
Lantignié.
Marchampt.
Quincié.
Regnié.
Vauxrenard.
Vernay.
Villié.

BELLEVILLE.

Belleville.
Cercié.
Charentay.
Corcelles.
Dracé.
Etienne-la-Varenne (St-).
Georges-de-Regneins (St-).
Jean-d'Ardières (St-).
Lager (St-).
Lancié.
Odenas.
Taponas.

BOIS-D'OINGT (LE).

Bagnols.
Bois-d'Oingt (le).
Breuil (le).
Chamelet.
Châtillon.
Chessy.
Frontenas.
Just-d'Avray (St-).
Laurent (St-).
Légny.
Létra.
Moiré.
Oingt.
Paule (Ste-).
Ternand.
Theizé.
Verand (St-).
Ville-sur-Jarnioux.

MONSOL.

Aigueperse.
Antoine-d'Ouroux (St-).
Azolette.
Bonnet-des-Bruyères (St-).
Cenves.
Christophe (St-).
Igny-de-Vers (St-).
Jacques-des-Arrêts (St-).
Mamers (St-).
Monsol.
Propières.
Trades.

Digitized by Google

NIZIER (SAINT-).

Bonnet (St-).
Chambost.
Chenelette.
Claveysolles.
Grandris.
Lamure.
Nizier (St-).
Poule.
Ranchal.
Thel.
Vincent (St-).

TARARE.

Affoux.
Ancy.
Apollinaire (St-).
Clément (St-).
Dareizé.
Dième.
Forgeux (St-).
Joux.
Loup (St-).
Marcel (St-).
Olmes (les).
Romain (St-).
Ronno.
Sauvages (les).
Tarare.
Valsonne.

THIZY.

Amplepuis.
Bourg-de-Thizy (le).
Chapelle-de-Mardore (la).
Cours.
Cublize.
Jean-de-Bussière (St-).
Mardore.
Mornant.
Thizy.

VILLEFRANCHE.

Arbuissonnas.
Arnas.
Béligny.
Blacé.
Chervinges.
Cogny.
Cyr-le-Chatoux (St-).
Denicé.
Gleizé.
Julien (St-).
Lacenas.
Limas.
Montmelas.
Ouilly.
Pouilly-le-Châtel.
Rivolet.
Salles.
Sorlin (St-).
Vaux.
Villefranche.

Digitized by Google

2e ARRONDISSEMENT COMMUNAL, CHEF-LIEU : LYON.

Chefs-lieux des justices de paix
et communes dont elles sont composées :

ARBRESLE (L').

Arbresle (l').
Bel (St-) ou Sain-Bel.
Bessenay.
Bibost.
Bully.
Dommartin.
Eveux.
Fleurieux.
Germain (St-).
Julien-sur-Bibost (St-).
Lentilly.
Nuelles.
Pierre-la-Palud (St-).
Sarcey.
Savigny.
Sourcieux.
Tour-de-Salvagny (la).

COLOMBE (SAINTE-).

Ampuis.
Colombe (Ste-).
Condrieu.
Cyr (St-).
Hayes (les).
Loire.
Longes.
Romain-en-Gal (St-).
Tupin.

GENIS-LAVAL (SAINT-).

Brignais.
Chaponost.
Charly.
Foy-les-Lyon (Ste-).
Genis-Laval (St-).
Irigny.
Oulins.
Soucieux.
Vernaison.
Vourles.

GIVORS.

Andéol (St-).
Chassagny.
Echalas.
Grigny.
Givors.
Jean-de-Toulas (St-).
Martin-de-Cornas (St-).
Millery.
Montagny.
Romain-en-Gier (St-).

Digitized by Google

LAURENT-DE-CHAMOUSSET (SAINT-).

Bruliolles.
Bressieux.
Chambost.
Clément (St-).
Foy-l'Argentière (Ste-).
Genis-l'Argentière (St-).
Halles (les).
Haute-Rivoire.
Laurent-de-Chamousset (St)
Longessaigne.
Montrotier.
Montroman.
Souzy.
Villechenève.

LIMONEST.

Chasselay.
Chères (les).
Civrieux-d'Azergues.
Collonge.
Cyr-au-Mont-d'Or (St-).
Dardilly.
Didier-au-Mont-d'Or (St-).
Ecully.
Limonest.
L'Ile-Barbe.
Lissieu.
Marcilly-d'Azergues.
Rambert (St-).

LYON (EN SIX ARRONDISSEMENTS).

La ville de Lyon sera divisée en six arrondissements de justices de paix.

Le 1er comprendra le faubourg de la Guillotière et son territoire, et la partie occidentale de Lyon, à partir de la rue tendant du pont de la Guillotière, tirant droit à la Saône.

Le 2e sera formé du surplus du territoire de l'administration municipale du midi.

Le 3e partira de la place de la Fromagerie, tirant droit à la place des Terreaux, et par la rue Sainte-Marie, suivant la côte de la Croix-Rousse, et divisera ainsi le territoire de l'administration municipale du nord, de manière que la partie orientale formera ce 3e arrondissement.

Le 4e sera formé de la partie occidentale.

Digitized by Google

Les 5e et 6e seront formés du territoire de l'administration municipale de l'ouest et de Vaise : la ligne de division partira du Pont-de-Pierre à la montée du Change, et suivant la montée de Fourvières jusqu'aux remparts.

Croix-Rousse. — Guillotière (la). — Lyon. — Vaise.

MORNANT.

André (St-).
Catherine (Ste-).
Didier (St-).
Jean-de-Chaussan (St-).
Laurent-d'Agny (St-).
Maurice (St-).
Mornant.
Orliénas.
Riverie.
Rontalon.
Sorlin (St-).
Taluyers.

NEUVILLE.

Albigny.
Cailloux-sur-Fontaines.
Caluire et Cuires.
Couzon.
Curis.
Fleurieux.
Germain (St-).
Fontaines (St-Martin-de-).
Neuville-sur-Saône.
Poleymieux.
Quincieux.
Rochetaillée.
Romain (St-).

SYMPHORIEN-SUR-COISE (SAINT-).

Aveize.
Chapelle (la).
Coise.
Duerne.
Grézieux-Souvigny.
La Rajasse.
Laubepin.
Martin-en-Haut (St-).
Meys.
Pomeys.
Rochefort.
Symphorien-sur-Coise (St-), ci-devant-le-Châtel.

Digitized by Google

VAUGNERAY.

Brindas.
Charbonnières.
Chevinay.
Consorce (Ste-).
Courzieu.
Francheville.
Genis-les-Ollières (St-).
Grézieux.
Laurent-de-Vaux (St-).
Messimy.
Pollionay.
Tassin.
Thurins.
Vaugneray.
Yseron.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

1er ARRONDISSEMENT COMMUNAL, CHEF-LIEU: ROANNE.

Chefs-lieux des justices de paix,

et communes dont elles sont composées :

BELMONT.

Arcinges.
Belleroche.
Belmont.
Cuinzier.
Ecoches.
Germain-la-Montagne (St-).
Gresle (la).
Sevelinges.

CHARLIEU.

Aiguilly.
Boyer.
Charlieu.
Chandon.
Denis-de-Cabanne (St-).
Hilaire (St-).
Jarnosse.
Maizilly.
Mars.
Nandax.
Nizier (St-).
Pierre-la-Noaille (St-).
Pouilly.
Villers.
Vougy.

Digitized by Google

GERMAIN-LAVAL (SAINT-).

Amions.
Bully.
Dancé.
Georges-de-Baroille (St-).
Germain-Laval (St-).
Gresolles.
Julien-d'Oddes (St-).
Luré.
Martin-la-Sauveté (St-).
Naulieu.
Paul-de-Vezelin (St-).
Polgues (St-).
Pommiers
Souternon.
Thurin (St-).
Verrières.

HAON-LE-CHATEL (SAINT-).

Ambierle.
André (St-).
Arcon.
Germain-l'Espinasse (St-).
Haon-le-Châtel (St-).
Haon-le-Vieux (St-).
Noailly.
Noës (les).
Renaison.
Rirand (St-).
Romain-la-Motte (St-).

JUST-EN-CHEVALET (SAINT-).

Champoly.
Cherier.
Cremeaux.
Juré.
Just-en-Chevalet (St-).
Marcel-d'Urfé (St-).
Priest-la-Prugn (St-).
Romain-d'Urfé (St-).

NÉRONDE.

Agathe (Ste-).
Balbigny.
Bussières (1).
Colombe (Ste-).
Cyr-de-Valorges (St-).
Jodard (St-).
Marcel-de-Felines (St-).
Néronde.
Pinay.
Violay.

(1) L'arrêté constitutif du 27 brumaire (18 nov. 1801) met ici Chirassimont; mais un arrêté rectificatif du 15 floréal (5 mai 1802), porte cette commune au canton de Saint-Symphorien-de-Lay.

Digitized by Google

PACAUDIÈRE (LA).

Bonnet-des-Quarts (St-).
Changy.
Durbise.
Forgeux-l'Espinasse (St-).
Martin-d'Estrau (St-).
Pacaudière (la).
Sail.
Vivans.

PERREUX.

Boisset (Notre-Dame-de-).
Combre.
Commelle.
Coutouvre.
Montagny.
Parigny.
Perreux.
Vernay.
Vincent-de-Boisset (St-).

ROANNE.

Briennon.
Léger (St-).
Lentigny.
Mably.
Martin-de-Boisy (St-).
Maurice-sur-Loire (St-).
Ouches.
Pouilly-les-Nonnains.
Riorges.
Roanne.
Sulpice (St-).
Villemontais.
Villeret.

SYMPHORIEN-DE-LAY (SAINT-).

Chirassimont (1).
Cordelles.
Croiset.
Cyr-de-Favières (St-).
Fourneaux.
Just-la-Pendue (St-).
Neaux.
Neulise.
Pradines.
Priest-la-Roche (St-).
Regny.
Symphorien-de-Lay (St-).
Vandranges.
Victor (St-).

(1) Voyez la note précédente.

Digitized by Google

2e ARRONDISSEMENT COMMUNAL, CHEF-LIEU : MONTBRISON.

Chefs-lieux des justices de paix,
et communes dont elles sont composées :

BOEN.

Allieux.
Arthun.
Boën.
Bouteresse (Ste-Agathe-la-)
Bussy-Albieux.
Cesay.
Cleppé.
Débats-Rivière-d'Orpras.
Etienne-le-Molard (St-).
Foy-Saint-Sulpice (Ste-).
Hôpital-sous-Rochefort (l').
Laurent-sur-Rochefort (St)-
Leignieux.
Marcilly.
Marcoux.
Mizérieux.
Montverdun.
Nervieux.
Poncins.
Pralong.
Sixte (St-).
Trelins.

BONNET-LE-CHATEAU (SAINT-).

Apinac.
Bonnet-le-Château (St-).
Estivareilles.
Hilaire (St-).
Maurice-en-Gourgois (St-).
Merles.
Nizier (St-).
Rozier-Côtes-d'Aurec.
Tourette (la).
Usson.

CHAZELLES.

André-le-Puy (St-).
Aveizieux.
Bellegarde.
Bonnet-les-Oules (St-) (1).
Bouthéon.
Chambœuf.
Châtelus.
Chazelles-sur-Lyon.
Chevrières.
Cuzieux.
Denis-sur-Coise (St-).
Galmier (St-).
Grammond.
Lagimond-de-Chevrières.
Maringes.
Médard (St-).
Meyleu-Montrond.
Rivas.
Vauche.
Viricelles.
Virigneux.

(1) L'arrêté constitutif porte Saint-Bonnet-des-Quarts, mais cette erreur a été rectifiée par un arrêté du 9 pluviôse suivant (29 janvier 1802).

Digitized by Google

FEURS.

Barthélemy-l'Estra (St-).
Civen.
Cottance.
Cyr-les-Vignes (St-).
Epercieux.
Essertines-en-Donzy.
Feurs.
Jas.
Laurent-la-Conche (St-).
Marclop.
Martin-l'Estra (St-).
Panissières.
Paul-d'Epercieux (St-).
Pouilly-lez-Feurs.
Rozier-en-Donzy.
Sail-en-Donzy.
Salvisinet.
Valeilles.

GEORGES-EN-COUZAN (SAINT-).

Bonnet-le-Coureau (St-).
Chalmazelle.
Châtelneuf.
Georges-en-Couzan (St-).
Just-en-Bas (St-).
Palognieux.
Sail-sous-Couzan (le).
Sauvain.

JEAN-SOLEYMIEUX (SAINT-).

Boisset-Saint-Priest.
Chapelle-en-Lafaye (la).
Chazelles-sur-Lavieu.
Chenereilles.
Georges-Haute-Ville (St-).
Gumières.
Jean-Soleymieux (St-).
Lavieu.
Luriec.
Margerie-Chantagret.
Marols.
Montagne-en-Lavieu.
Montarcher.
Rivière-en-Lavieu.
Soleymieux.
Thomas (St-).

MONTBRISON.

Bard.
Chalain-d'Uzore.
Chambéon.
Chalain-le-Comtal.
Chandieu.
Champs.
Craintilleux.
Ecotay-l'Olme.
Essertines-en-Chatelneuf.
Grézieux.
Hôpital-le-Grand (l').
Lérigneux.
Lésigneux.
Magneux.
Moind.
Montbrison.
Mornand.
Paul-d'Uzore (St-).
Roche.
Savigneux.
Verrières.

Digitized by Google

NOIRÉTABLE.

Cervières.
Chambas (la).
Côte-en-Couzan (la).
Didier-sur-Rochefort (St-).
Jean-la-Vestre (St-).
Julien-la-Vestre (St-).
Noirétable.
Priest-la-Vestre (St-).
Salles (les).
Valla (la).

RAMBERT (SAINT-).

Boisset-lez-Montrond.
Bonson.
Chambles.
Cyprien-Andrezieux (St-).
Just-sur-Loire (St-).
Marcellin (St-).
Perigneux.
Précieux.
Rambert (St-).
Romain-le-Puy (St-).
Sury-le-Comtal.
Unias.
Vauchette.

3e ARRONDISSEMENT COMMUNAL, CHEF-LIEU : SAINT-ÉTIENNE.

Chefs-lieux des justices de paix
et communes dont elles sont composées :

BOURG-ARGENTAL.

Argental.
Bourg-Argental.
Burdigne.
Colombier.
Graix.
Julien-Molin-Molette (St-).
Sauveur (St-).
Thélis-la-Combe.
Versanne (la).

CHAMBON (LE).

Çaloire ou Deçà-Loire.
Chambon (le).
Chazaux.
Feugerolles.
Firmini.
Fraisses (les).
Genest-l'Erpt (St-).
Landuzière-Ciseron.
Paul-en-Cornillon (St-).
Roche-la-Mollière.
Unieux.
Victor-sur-Loire (St-).

Digitized by Google

CHAMOND (SAINT-).

Chamond (St-).	Izieux.
Christo-Lachal-Valfleury(S-)	Julien-en-Jarez (St-).
Doizieu.	Martin-Aqualieu (St-).
Farnay.	Valla (la).

ÉTIENNE (SAINT-) EST.

La ville de Saint-Etienne sera divisée en deux arrondissements de justices de paix : le ruisseau de Furan, qui la traverse du nord au sud, servira de ligne de démarcation. Tout le territoire situé à l'est formera le 1er arrondissement, dit *de l'Est ;* et le 2e, dit *de l'Ouest,* comprendra tout le territoire situé au couchant.

Etienne (St-). — Jean-de-Bonnefond (St). — Outre-Furan.

ÉTIENNE (SAINT-) OUEST.

Etienne (Saint-). — Montaut. — Rochetaillée. — Valbenotte.

GENEST-MALLIFAUX (SAINT-).

Genest-Mallifaux (St-).	Romain-les-Atheux (St-).
Jonzieu.	Tarantaise.
Marlhes.	

HÉAND (SAINT-).

Christô-en-Fontanès (St-).	Héand (St-).
Christô-en-Châtelus (St-).	Priest (St-).
Christô-en-Jarez (St-).	Sorbier.
Fontanès.	Tour (la).
Fouillouse (la).	Villars.

PÉLUSSIN.

Apollinard (St-).	Malleval.
Bessey.	Michel (St-).
Chapelle (la).	Pélussin.
Chavanay.	Pierre-de-Bœuf (St-).
Chuyer.	Roisay.
Luppé.	Véranne.
Maclas.	

Digitized by Google

RIVE-DE-GIER.

Cellieu.	Martin-la-Plaine (St-).
Chagnon.	Paul-en-Jarez (St-).
Châteauneuf.	Pavesin.
Culas (la).	Rive-de-Gier.
Dargoire.	Romain-en-Jarez (St-).
Genis-Terre-Noire (St-).	Tartaras.

La Révolution, après avoir longtemps poursuivi le culte catholique comme le puissant auxiliaire des idées contre-révolutionnaires, avait fini, une fois vainqueur, par le laisser libre de se produire comme tous les systèmes philosophiques. Cela ne suffit pas au futur souverain de la France. Voulant se faire un appui de la religion catholique, il lui fit une large place dans l'administration. De concert avec le Pape, le premier consul divisa la France en diocèses, auxquels on donna les anciens noms des villes épiscopales, mais qui furent cependant réglés sur les nouvelles délimitations territoriales. En d'autres termes, on rejeta les dénominations départementales introduites par l'Assemblée nationale, mais on adopta complétement son système de divisions ecclésiastiques, sans même prendre garde aux modifications qu'avaient éprouvées depuis le territoire. Ainsi le nouveau diocèse de Lyon embrassa les deux départements du Rhône et de la Loire, comme aux temps de l'Assemblée nationale, où ils n'en formaient qu'un seul. Quant à la circonscription archiépiscopale, elle s'étendit plus ou moins, suivant les circonstances, jusqu'à l'époque de la Restauration, où on lui restitua à peu près son ancienne étendue, mais toujours en se basant sur les divisions départementales, qu'il n'é-

Digitized by Google

tait plus possible de ne pas accepter. Les suffragants de l'archevêque de Lyon et Vienne (car le prélat lyonnais porte ces deux titres, comme pour sauvegarder l'ancien régime, quoique Vienne soit aujourd'hui du diocèse de Grenoble) sont les évêques d'Autun, de Langres, de Dijon, de Saint-Claude et de Grenoble, dont l'administration s'étend sur les départements de Saône-et-Loire, de la Haute-Saône, de la Côte-d'Or, du Jura et de l'Isère.

Après avoir réformé l'organisation départementale, et créé une administration ecclésiastique, Bonaparte établit un nouveau système de circonscriptions judiciaires. Jusque là les tribunaux des différents départements avaient dû appeler les uns des autres dans une certaine étendue de territoire déterminée par la loi. Le premier Consul divisa la France en un certain nombre de Cours d'appel (nommées ensuite Cours impériales, puis Cours royales), auxquelles durent ressortir tous les tribunaux de leur arrondissement qu'on appelle ressort, et au-dessus desquelles se trouvait une Cour unique siégeant à Paris, sous le titre de Cour de cassation. Il fut établi à Lyon une Cour d'appel dans le ressort de laquelle furent mis les départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain.

La France fut aussi divisée, sous le rapport de l'instruction publique, en Académies ou plutôt en administrations académiques, car cette institution est tout à fait distincte des corps savants connus sous le nom d'académies. Une de ces administrations fut fixée à Lyon, et son ressort, comme celui de la Cour d'appel, s'étendit aux départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain, trinité que nous retrouvons presque partout, et qui embrasse, aussi complètement que cela est possible avec les nou-

Digitized by Google

velles divisions territoriales, l'étendue de l'ancien diocèse de Lyon. Ce qu'il y a de singulier, c'est que c'est précisément sous le rapport ecclésiastique seul que le département de l'Ain ne ressort pas à Lyon, et ce fait est d'autant plus étrange qu'il impose à la circonscription archiépiscopale une forme tout à fait défectueuse. Ainsi cette circonscription s'étend sur les départements du Jura et de la Haute-Saône, qui sont situés fort loin sur la rive gauche de la Saône, tandis que le territoire placé à une lieue de Lyon sur le même côté de la rivière, ressort à l'archevêché de Besançon, quoique ayant fait partie jadis du diocèse même de Lyon. Ce fait tient à ce que le chef-lieu épiscopal du département de l'Ain est Belley, dont l'évêque était autrefois suffragant de Besançon. Le respect pour les mots a été plus puissant que le bon sens. Toutefois il est juste de dire que cette faute n'avait pas été commise par le concordat de 1801 ; plus réellement fidèle à la tradition, il avait placé le département de l'Ain dans la juridiction métropolitaine de l'archevêque de Lyon.

Il existe encore une foule d'autres circonscriptions territoriales relatives aux différentes branches du service administratif, mais il est inutile d'en parler ici, car elles sont toutes basées sur les divisions départementales. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en général lorsqu'il y a des établissements secondaires, Lyon, la seconde ville du royaume, en reçoit un, dont ressort invariablement le département de la Loire.

Aug. Bernard.

(*A continuer*).

Digitized by Google

BABIL LITTÉRAIRE.

Genève, 5 Novembre 1864.

Si les livres nous ont sans cesse tourné le dos sur les rayons de nos bibliothèques, il faut avouer que nous le leur rendons bien aujourd'hui, et que les rats y portent la dent plus souvent que nous-mêmes nous n'y mettons le nez.

Maintenant une bibliothèque meuble le cabinet, mais non la mémoire de son propriétaire, et il n'y a plus que les steamers et les bâtiments au long cours où s'installent encore les livres, comme Noé dans l'arche pendant le déluge ; là ils évitent le débordement des journaux et recueils périodiques et sont moins submergés par eux.

Quel homme du monde pourrait vivre maintenant sans lire les journaux ? Ils ont remplacé le *panem et circenses* des anciens ; ils font partie intégrante de notre existence ; ils absorbent tout le temps qui n'est pas donné à la vie active et à la satisfaction de nos besoins ; ils se retrouvent partout ; il n'est si mince localité qui n'ait le sien, et la promptitude foudroyante avec laquelle volent les nouvelles est venue ajouter à l'empressement qu'on met toujours à s'en instruire.

Autrefois, il n'y avait guère que les villes de premier ordre où s'imprimassent les feuilles publiques, et il y en avait fort peu de quotidiennes. A présent, le moindre bourg a sa gazette, et les grandes cités sont parées de journaux dont la totalité se trouve dans les hôtels, les cafés et les cercles, tandis que le cabaret même ajoute, aux séductions bachiques qu'il recèle, un ou deux papiers publics timbrés avec le pouce

Digitized by Google

de la main calleuse d'un ouvrier, ou estampillés des gouttes de vin tombées de son verre.

La presse périodique nous envahit de toutes parts, au détriment de la librairie qu'elle semble vouloir annuler tout-à-fait, car en nous donnant les nouvelles du jour et son opinion sur les événements, elle y ajoute son jugement sur les livres récemment publiés, dont elle nous fait connaître les parties les plus intéressantes par leur analyse, et nous dispense ainsi de les ouvrir; puis, les livres nouveaux eux-mêmes défilent par fragments dans les colonnes des gazettes, et ne reparaissent en volumes que défraîchis par une première lecture. Ah! sans doute, cette intermittente apparition d'un ouvrage découpé en feuilletons, suspendue ou reprise suivant l'espace que la politique lui laisse, est insuffisante pour le faire bien apprécier; mais encore est-ce le seul moyen qui reste à son auteur pour attirer les regards; c'est la fiche de consolation que le journalisme lui jette et qu'il s'estime fort heureux de faire valoir; c'est la branche suspendue au-dessus du fleuve Léthé à laquelle il s'accroche et sans laquelle il serait noyé.

Mais que dis-je! le jeune auteur, non-seulement ne craint pas ce genre de publicité pour ses œuvres, mais encore il l'aime et le recherche. Oui, cette production, qu'il distille goutte à goutte au public, qui semble devoir en être mieux appréciée que s'il la lui livrait tout entière, il lui semble que les petites rations qu'il lui sert sont en rapport avec le peu de temps qu'on a pour lire; que son livre, ainsi déchiqueté, doit amuser en détail ceux qu'il aurait pu ennuyer en gros; que l'attention qu'on lui accorde est mise en appétit par l'envie de connaître la suite et le dénoûment d'une action savamment tirée en longueur; enfin l'on n'aurait lu qu'une fois son volume, et l'on est forcé de le reprendre souvent ainsi morcelé. Puis, quand le public commence à parcourir la tête

Digitized by Google

de son roman, lui, travaille encore à sa queue ; il peut modifier l'œuvre suivant les jugements qu'on en porte ; l'allonger si elle plaît, l'abréger si elle fatigue. En conscience voilà bien des avantages ! Aussi, je ne suis point surpris de ces nouvelles en cours de publication, — c'est le mot, — qui circulent ainsi d'une manière intermittente, coupées par des récits de batailles, renvoyées pour d'autres sujets, séparées de leur début par des assauts meurtriers, des mares de sang et des piles de cadavres, et dont le dénoûment profite, pour se faire jour, d'une suspension d'armes ou de la conclusion de la paix.

Mais si la fortune des livres était déjà très-compromise par le nombre prodigieux des journaux, que n'a-t-elle pas à redouter de l'énormité de leur format? Que deviennent les volumes lilliputiens devant ces immenses patagons de la publicité, dont un seul exemplaire absorbe la matière d'un volume, et demande une demi-journée pour être parcouru d'un bout à l'autre? devant ces carrés de papiers qui couvriraient la porte d'une grange ou le tapis d'un billard, qu'on ne peut lire que déployés devant soi et derrière lesquels disparaissent leurs abonnés les plus opulents en chair et les plus riches en tailles ? Encore, si chacun de nous ne fixait son attention que sur un seul de ces mastodontes d'impression ! mais c'est que nous désirons les passer tous en revue, parce que la lecture de l'un appelle celle des autres auxquels il s'adresse ou auxquels il répond.

Puis, comme si ce n'était point assez du nombre des papiers publics pour tuer les livres, voici que la guerre est venue ajouter son puissant intérêt à la lecture quotidienne des journaux. Quels romans pourraient lutter, armés de leurs infortunes imaginaires, contre les sanglantes réalités des massacres guerriers? Les canons et les mortiers qui renversaient les murs de Sébastopol ont aussi battu en brèche la librairie et l'ont

Digitized by Google

ébranlée sous leurs coups. Aussi, que fait-elle maintenant pour échapper au sort désastreux qui la menace? A mesure que s'augmente la cause de sa décadence, elle diminue ses prétentions à des prix élevés. On trouve aujourd'hui du Lamartine, du Balzac, du George Sand à 50 centimes le volume. Jamais le génie ne se vendit à si bon compte ; et malgré cela, ces charmants petits livres, si exigus qu'ils soient, seraient encore de trop, sans les paquebots transatlantiques et les chemins de fer, derniers asiles qui leur restent : car les feuilles publiques ne sauraient parvenir dans les uns, ni être lues sans difficultés dans les autres, vu l'étendue de leur surface et le déploiement intégral de leurs formidables dimensions !

La constitution politique de la Suisse y fait plus déplorable encore le destin des livres. Le régime représentatif et le suffrage universel rendent presque obligatoire la lecture des feuilles périodiques ; la discussion des intérêts du pays attire l'attention générale à ce point que l'enfance même se passionne dans nos débats, qu'elle y prend parti, et qu'avant peu les gamins de l'école, au sortir de l'abécédaire, apprendront à épeler dans le premier-Genève d'une feuille politique, et présenteront à leurs parents une charte pour le nouvel an comme jadis une pièce d'écriture !

Les affiches mêmes, vertes, jaunes, rouges, collées à tous nos murs, sont lues par eux dans un recueillement fiévreux, et allument dans leurs cœurs l'ardent sentiment de leurs droits de citoyen, au grand détriment de l'accomplissement de leurs devoirs d'écoliers. A la concurrence déjà si funeste pour les livres, des journaux politiques, est venue s'ajouter celle des recueils pittoresques et autres, traitant de *omni re scibili*, et pouvant tenir lieu d'encyclopédie ou de bibliothèque ; puis, celle des recueils spéciaux relatifs à toutes les branches des connaissances humaines, recueils périodiques de législation, de médecine, de littérature, de poésie, de

Digitized by Google

religion, d'économie politique, etc., etc. Enfin, comme pour écraser tout à fait la librairie, les revues parisiennes sont arrivées pour offrir un refuge à tous ceux qui seraient encore tentés de faire des livres. Là, les jeunes auteurs sont payés à tant la feuille d'impression, et, réunis dans un seul et même volume, ils peuvent espérer un intérêt collectif, qu'ils auraient sollicité en vain comme individus isolés; en sorte qu'au lieu d'éditer un livre qui aurait passé inaperçu et n'aurait ajouté qu'à leur dépense, et rien à leur réputation, ils se montrent dans ces revues protégés par le nom de leurs fondateurs, et se tirant ainsi de l'obscurité.

Hélas ! on le voit, ces malheureux livres doivent peu à peu et toujours plus disparaître. Puis, je ne sais, au lieu de lutter contre un ordre de choses qui leur est si funeste, en se parant d'un mérite plus vrai, en nous offrant de grandes idées philosophiques ou les produits d'une imagination féconde et variée, il semblerait que les livres aujourd'hui ne sont que l'analyse ou l'explication de ceux qui parurent anciennement. Leurs auteurs exhument de vieux bouquins, édités par nos ancêtres, tout ce qu'ils croient que nous en avons oublié, et sans contester la source où ils puisent, ils se contentent de la rendre plus claire et de la rafraîchir.

Le dix-neuvième siècle sera, ainsi qu'on l'a dit, *le siècle du papier*, ou plutôt, ainsi que je cherche ici à le démontrer, *le siècle des papiers*; car il n'est pas une seule des réputations littéraires ou politiques qui s'y sont faites qui n'ait pris naissance dans les journaux; qui n'en ait besoin pour se maintenir, et qui n'y ait recours pour s'accroître.

Un seul journal, le *Times*, se tire à soixante-dix mille exemplaires par jour, et le renchérissement des chiffons de linge lui coûte trois cent mille francs de plus par année. Aussi vient-il d'offrir une prime de vingt-cinq mille francs à celui qui découvrirait une matière propre à remplacer les chiffons.

Digitized by Google

Tandis qu'à Paris, les auteurs les plus connus, les mieux appréciés, osent à peine tirer à mille exemplaires les ouvrages qu'ils se hasardent à faire imprimer : quel sujet de réflexions !! Aussi n'y a-t-il plus que des fils de famille ou des rentiers qui se passent la coûteuse fantaisie de produire des livres, et s'ils assurent parfois que ces livres parviennent à une troisième édition, c'est qu'ils distribuent la première à leur famille, la seconde à leurs amis, et qu'ils offrent vainement la troisième à l'appréciation pécuniaire du public.

La faveur toujours croissante des feuilles publiques et périodiques étant donc constatée, il nous semble convenable de l'expliquer et de la justifier même, en faisant sentir les divers avantages de ce mode de publications.

Et d'abord, qui de nous n'a pas aujourd'hui un intérêt quelconque dans les événements qui surviennent ? De là le désir tout naturel de les connaître. De plus, chacun n'a-t-il pas en politique une opinion à soutenir, à propager, à faire valoir ? Or, le journal qui plaide en faveur de notre manière de voir ne nous est-il pas à peu près indispensable ? Dans sa lecture, nous trouvons non-seulement une doctrine qui est la nôtre, mais encore des arguments en sa faveur. C'est comme un arsenal qui nous arme de toutes pièces pour la défense de notre opinion ; qui nous munit d'arguments pour combattre nos adversaires; qui, lorsque nos cartouches sont épuisées, en verse de nouvelles dans notre giberne pour entretenir le feu de la discussion. Alors, la bouche pleine de phrases empruntées au premier-Genève de notre feuille favorite, nous nous précipitons dans les débats du cercle et du café, et le soir, notre éloquence s'y présente cuirassée des raisonnements trouvés le matin sous la bande de notre journal.

Les banquiers et les jeunes personnes commencent par la fin la lecture des papiers publics, absolument comme s'ils

Digitized by Google

étaient écrits en arabe ; les uns, impatients de consulter la cote des changes ; les autres, charmées de lire la liste des mariages et toutes ces petites annonces faites pour entretenir les conversations féminines et en éveiller les cancans. La forme même des journaux plaide en leur faveur ; ils ne se présentent point carrément comme un livre, effrayants d'obésité, terribles de format ; non, ce sont deux simples feuilles, et deux feuilles encore remplies de mille choses différentes et ne traînant pas l'attention du lecteur, durant des heures, sur le même sujet, comme le fait un in-octavo. Là, ainsi que dans l'ananas, on trouve le goût que l'on veut. Désirez-vous de la politique? voyez au premier étage. Souhaitez-vous un peu de littérature ? passez au feuilleton du rez-de-chaussée. Enfin, voulez-vous connaître l'état du monde ? parcourez le corps du papier, et il vous offrira le reflet des choses de notre terre, qu'il porte dans ses colonnes comme Atlas la portait sur ses épaules. La manière même dont un journal nous parvient est en quelque sorte séduisante : confié à la poste, elle nous le livre entouré des lettres que nous adresse l'amitié ; il participe à l'intérêt et à la curiosité que celles-ci nous inspirent ; il répond en paraissant à un besoin qu'il engendra lui-même, et la chose est si vraie, que je connais dans mon voisinage une dame charmante à laquelle le retard de l'arrivée de son journal donne des crises de nerfs ; chacun de nous, sans prendre la chose ainsi au grand sérieux, est désappointé, s'il ne reçoit pas le sien à heure fixe.

Serai-je taxé d'exagération en assurant que notre innocente Feuille d'avis est attendue avec impatience et reçue avec joie par la majeure partie de ses nombreux abonnés ? Oui, j'ai vu des lecteurs de ce Moniteur de la propriété, trouver des charmes dans la connaissance qu'ils y acquéraient des exploits d'huissiers, des purgations d'hypothèques, des appartements et des chambres à louer. Le chapitre des

Digitized by Google

effets perdus, en particulier, leur causait des émotions aussi douces que le plus spirituel article Variétés, et ils digéraient consciencieusement la feuille et le supplément, qu'ils avalaient depuis le titre jusqu'au nom de l'imprimeur consigné à la dernière ligne.

Cette faveur dont jouit notre feuille d'avis tient sans doute à la curiosité qu'elle satisfait, mais elle dépend aussi de son mode d'émission évidemment propice à quiconque veut en faire usage.

Qu'il me soit permis de me citer moi-même comme preuve du penchant de notre public à goûter les publications périodiques.

Il me prit envie, en 1831, de rédiger à Genève une petite feuille littéraire dans laquelle, effleurant tous les sujets qui me passeraient par la tête, je n'en voulais montrer que les côtés qui sympathisaient avec mon genre d'esprit. Je mis ce projet à exécution, et mon journal que je baptisai *le Fantasque*, parut deux fois par mois, avec un succès prodigieux, si l'on fait attention à la littérature qui en était la base et au prix que se payait son abonnement. En conscience, je craindrais d'être taxé d'exagération ou de hâblerie, si j'instruisais mes lecteurs du résultat pécuniaire de cette entreprise, interrompue pour cause de santé, au bout de cinq années, durant lesquelles jamais je ne me rendis coupable d'une seule personnalité, tout en frondant cependant les travers et les défauts du public qui passait devant moi. Et, si l'on pensait que je viens de mentionner ce fait, surtout en vue de faire ressortir mon mérite, et non pour démontrer la faveur qui entoure particulièrement les ouvrages, lorsqu'ils paraissent périodiquement et sur de légères feuilles, je dirai que si quelque aventurier perdu de mœurs et de dettes venait à Genève pour y chercher des dupes; si, balayé par le mépris public dans le pays où il est né, il fondait dans le nôtre un de

Digitized by Google

ces journaux infâmes, dans lequel, au moyen de sa plume, trempée dans la boue, il en secouerait sur les hommes les plus honorables ; eh bien ! ce grand histrion aurait de favorables chances pour jouir d'une vogue de scandale. Les injures, les calomnies périodiques dont il se rendrait l'interprète, satisferaient la haine d'un parti, alimenteraient le désordre, et répondraient aux besoins de la méchanceté, à la honte du pays où le succès de ce drôle ferait rougir les honnêtes gens.

Hélas ! les intérêts matériels et la politique absorbent toute notre attention : on ne saurait maintenant s'occuper d'autre chose, et les journaux, qui ne sont presque pas des distractions aux goûts dominants de notre époque, y sont seuls appréciés par cela même.

Auteurs infortunés, qui basez sur de consciencieux volumes l'espoir de votre renommée, et qui emmaillotez dans de formidables in-octavo le fruit de vos connaissances et les pensées de votre génie, craignez d'amères déceptions et d'être réduits aux bravos de votre amour-propre et aux triomphes voilés de votre conscience ! Oui, le journalisme et les revues périodiques de tout genre sont aujourd'hui la véritable cause de la mort aux livres !

J. Petit-Senn.

Digitized by Google

NOTICE SUR REMILLIEUX

PEINTRE DE FLEURS.

Grâce aux journaux et aux revues, il existe de notre temps une fabrique de grands hommes ; les talents éminents ne se pourraient compter, la gloire court les rues ; mais quand on arrive à voir certaines œuvres tant prônées et que l'on peut les apprécier à leur valeur vraie, il s'y trouve presque toujours si fort à redire que l'on serait tenté de leur refuser la part d'éloges qu'elles méritent, par le dépit que l'on éprouve pour les exagérations dont on nous avait, pour ainsi dire, mystifié.

Le public peut bien être, quelque temps durant, influencé par les compères, halluciné par la mode, il finit toujours par y voir clair, et chaque artiste revient alors, descendant ou montant, à la place qu'il mérite et où l'on aurait dû le mettre tout d'abord.

La peinture de fleurs peut se diviser en trois genres pratiqués de notre temps : 1° Fleurs décoratives, ou de Baptiste Monnoyer ; 2° fleurs fantaisistes ou de Boucher, si l'on veut ; 3° fleurs nature ou de Van-Huysum.

Quelques grands coloristes ont bien tenté d'introduire un quatrième genre en faisant danser à l'aventure sur la toile, par des pinceaux ivres de vermillon, la bambola de la fleur : essais malheureux dont il est inutile de parler.

Le premier genre exige de grandes qualités, mais une

Digitized by Google

certaine exagération de volume et de couleur qui lui permette de lutter de masse et d'éclat avec l'ornementation et les tentures qu'il complète : hors de son lieu propre, ce genre perd les trois quarts de son mérite et roule d'une galerie à l'autre sans jamais entrer dans ce qu'on nomme un cabinet : hors de son emploi, c'est un prétendant chassé du trône.

Le deuxième avec un dessin assurément correct, une composition agréable se voile sous un aspect bleu, rose ou doré; couleur maniérée où vous ne retrouveriez pas un seul des tons francs de la nature; décoration de boudoir d'une femme vaporeuse dont l'œil malade ne peut supporter l'éclat de ce qui est dans son ton vrai et dont le soleil n'est qu'un rayon de lune corrigé par d'amples rideaux.

Le troisième, l'éternel, le vrai, le beau, choisit ses modèles et peint la nature comme elle est, sans l'embellir ou la défigurer. Son amour est de la rendre, s'il se peut, dans son éclat, sa grâce, sa finesse. Toujours timide écolier, il tremble de lui ravir autant que de lui ajouter. Il rend d'un pinceau copiste la douceur de ses pétales aux mille sortes de tissus; ses feuilles ont leur fermeté, leur épaisseur, leur rugosité, les tiges leur élégance, les contours et les branches leurs attaches vraies.

Là se trouve la sommité du genre, et les Van-Huysum sont là pour dire l'estime où on le tient par le prix que ses tableaux se paient. Le peintre dont nous allons nous occuper eut l'insigne bonheur de créer l'un des chefs-d'œuvre de ce genre.

Le point de vue des biographes est de tout point éloigné de celui des panégyristes qui, de notre temps, en

Digitized by Google

prennent trop souvent la place ; aussi, pour nous renfermer dans le premier rôle, nous nous bornerons à relater ici, au sujet de l'artiste fournissant matière à cette notice, ce que nous en avons vu de nos yeux, et sans qu'une liaison très-longue nous détermine à tomber dans la louange ou le blâme : nous ne retraçons que des faits.

Pierre-Etienne Remillieux naquit à Vienne (Isère), le 16 avril 1811, de Etienne Remillieux, cabaretier, et de Madelaine Rigard. Son éducation fut des plus négligées, nulle pour mieux dire. Dans sa jeunesse, il fit avec son père qui, outre l'état de cabaretier, était aussi patron sur le Rhône, des descentes jusqu'à Arles, manœuvrant comme les autres hommes de l'équipage. Puis ayant appris les éléments du dessin chez un professeur de Vienne, plus tard il entra à l'école des Beaux-Arts de Lyon, apprit l'art du peintre de fleurs de M. le professeur Thierriat, qui a formé, sans en excepter un seul, tous nos brillants peintres et nos ingénieux dessinateurs de fabrique. Le concours de Remillieux lui valut le prix à la sortie de l'école, et ce concours est, peut-être, le plus fort de ceux qui furent jamais faits.

Le 7 décembre 1844, il épousa, en premières noces, Eugénie Desroches, la fille de cet acteur plein d'âme qui a créé tant de rôles, soit de la comédie, soit du drame ou de la tragédie, sur notre grand théâtre de Lyon. Sans être forte comme artiste, Eugénie Desroches avait un goût éclairé des arts qui influença prodigieusement le talent de son mari : elle mourut en 1848, lui laissant un fils.

Le 8 novembre 1852, il épousa, en deuxièmes noces, Claudine Chevrot, femme d'un dévouement su-

Digitized by Google

blime qui lui a survécu ; il n'en reste pas d'enfant vivant.

Sans parler d'un certain nombre de médailles qu'il obtint aux expositions de Paris, disons que son talent se révéla par son tableau Chat et Oiseaux que le roi Louis-Philippe eut le goût de discerner et qu'il plaça au château de Saint-Cloud où il se trouve encore. Ceux qui ont vu ce tableau le disent de la plus grande beauté.

A Lyon il exposa son tableau, Fleurs et Fruits, qui fait maintenant partie de la belle collection de M. Charles Michel. C'est tout uniment l'un des chefs-d'œuvre de la fleur, à mettre à côté du chef-d'œuvre de Van-Huysum que possède notre musée. Tout ce que peut faire la finesse du dessin, la fraîcheur de la couleur, la puissance des ombres, l'éclat des lumières ; le gras, le serré, le brillant, la composition, la patience de l'artiste dans les objets principaux et les accessoires se trouvent réunis là dans un splendide épanouissement. Sans un raisin blanc, fort beau, mais inférieur au reste, le connaisseur le plus pointilleux ne trouverait là qu'un sujet d'extase.

Eugénie Desroches était morte. Le tableau de Fleurs et Fruits que possède notre musée eut encore de très-belles parties, mais ce ne fut plus un chef-d'œuvre.

Celui qui se trouve au musée de Strasbourg, un Christ ayant un bouquet à ses pieds, échangea l'ancienne finesse contre passablement de brutalité.

Celui qui représente un Vase de fleurs, donné au musée de Montpellier, par M. Charles Michel, avait perdu quelque chose encore.

Son dernier tableau, 1855, conserve bien un bon dessin ; mais la finesse, le modelé, l'ampleur des lumières, la force des ombres, où sont-ils ?

Digitized by Google

Voilà, à ma connaissance, la plupart de ses tableaux importants, tous d'une dimension égale, 1 mètre sur 70, hors celui de Montpellier, qui est plus petit.

De temps en temps ce talent, qui allait toujours en s'amoindrissant, jetait quelques lueurs dans ses petits tableautins, peu nombreux, du reste, et très-inégaux.

Quelle était la cause de cette décadence progressive ? l'absence de sa première femme, jointe à une ignorance qui ne pouvait être égalée que par une paresse inouïe. C'était un monde à remuer que chercher sa composition, trouver les modèles et se mettre au travail. Aussi, au lieu de prospérer, était-il tombé dans le dénuement au point qu'il était temps pour lui de mourir.

A.-Et. Remillieux était de haute taille; larges épaules, un peu rondes, bras musclés, mains petites, torse d'Hercule; mais il avait les jambes minces pour le corps. Chauve de bonne heure, sa couronne de cheveux était noire comme sa barbe et ses moustaches qu'il portait depuis plusieurs années; les yeux noirs et saillants, obliques à la tartare; les dents belles.

Comme plaisanterie, il disait quelquefois : Si l'on me fâche, je tape sur les trois sexes : les femmes, les vieillards et les enfants. Il en était là pour le bon goût et les manières.

Du reste obligeant, doux, un peu obstiné dans les idées qu'il pensait avoir, et, ce que je crois être un grand éloge pour un artiste même de notre ville, ni médisant, ni jaloux.

Descendu aux dernières limites de la gêne, à 45 ans, chargé d'un enfant, de sa femme et de sa belle-mère, Remillieux était dévoré du désir d'obtenir la croix d'hon-

Digitized by Google

neur, et cette ambition, noble en elle-même, mais poussée chez lui jusqu'à la passion, à la faiblesse, est, plus que sûrement, l'origine de cette affection du cœur qui l'a conduit au tombeau.

Remillieux est mort à Lyon, le 9 février 1856. Le *Courrier de Lyon* du 11 février de la même année, lui a consacré quelques lignes qu'on peut consulter.

En résumé, voici la liste des tableaux de Remillieux que je suis presque certain de connaître tous, que j'ai vus ou dont j'ai entendu parler.

Dans les grandes dimensions :

1. Une coupe avec fruits et un perroquet grand comme nature. — Assez faible.

2. Le tableau de Saint-Cloud, où un chat guette des oiseaux. — Que l'on dit très-beau.

3. Une couronne de fleurs ayant au centre la Jeanne-d'Arc de la princesse Marie. — Exécution violente. Aux mains de M. Marc-Antoine Péricaud, à Lyon.

4. Son chef-d'œuvre, fleurs et fruits.—Chez M. Charles Michel.

5. Des fleurs et fruits, musée de Lyon. — Maigre avec pas mal de sécheresse.

6. Le Christ d'ivoire, ayant un bouquet à ses pieds. Musée de Strasbourg. — Plus large mais moins fin.

7. Des fleurs avec fond de paysage; grande exposition de 1855. — Froid et lisse.

8. Le portrait de Mme Michel, entouré de fleurs, chez M. Charles Michel; il y a de très-belles parties. — Composition mesquine.

Ces tableaux sont de 1 mètre sur 75 c., à part la

Digitized by Google

Jeanne-d'Arc que je crois plus grand, et le n° 8, que je crois moindre.

De médiocre dimension :

9. Un tableau que l'on dit être au musée de Grenoble. — Et fort bien.

10. Dans un vase de bronze, fleurs, pêches, noix sur une tablette, à M. Charles Michel. —

11. Marguerites dans un vase de faïence blanche, id. — Très-beau, quoique terne.

12. Vase de fleurs donné par M. Charles Michel au musée de Montpellier. — Un peu visqueux.

Tableautins :

13. Quarantins rouges et jaunes, à M. le docteur Coutagne. — Très-beau.

14. Etude de fleurs de pommiers, à M. Ponsard, de l'Académie française. — Très-beau.

15. Etude de fleurs de pommiers, à M. Thiaffait, notaire à Lyon. — Très-beau.

16. Etude de roses cabuses, à M. Charles Michel. — Très-beau.

17. Quarantins variés, à M. Charles Michel. — Très-beau.

18. Une toile dont j'ignore la composition, chez M. Chaninel, commissionnaire en soieries, à Lyon. — On la dit plus que médiocre.

19. Un tableautin, à Mme la comtesse de Curton.

20. Celui d'Odier.

21. Le mien.

Plus deux ou trois à des amis de Vienne.

Plus, trois ou quatre ébauches plus ou moins avancées.

Ecco il tutto ! J.-B. Hugon.

Digitized by Google

A PROPOS DE

JEHAN PERRÉAL peintre et architecte lyonnais, et MICHEL COLOMB, tailleur d'ymaiges de Tours.

Le n° 12 du Journal d'agriculture, sciences, lettres et arts de Bourg pour le mois de décembre dernier, a publié un rapport présenté à la Société d'émulation de l'Ain, par M. Ernest Cuaz, sur l'*Essai biographique de Jean Perréal, dit Jehan de Paris, peintre et architecte lyonnais du XVIe siècle*, par M. Dufay.

L'auteur de ce compte-rendu a analysé, avec beaucoup de clarté et de méthode, les trois parties de la vie de cet artiste qui fut, tout à la fois, poète, peintre, architecte, ingénieur et valet de chambre des Rois de France Charles VIII, Louis XII et François Ier, de 1463 à 1529. « On s'étonnera, « sans doute, dit M. Cuaz, de voir autant de talents, on « pourrait dire autant de professions diverses réunies chez « le même homme ; mais on ne doit pas oublier que les or- « ganisations artistiques étaient, peut-être, plus fortes, plus « complètes, à cette époque de transition et de renaissance « que maintenant ; c'était le temps où Léonard de Vinci, le « grand peintre, fondait la statue de Ludovic Le More ; c'était « l'époque où Michel-Ange quittait le marteau avec lequel « il faisait, lui aussi, suivant une magnifique expression, « *trembler le marbre*, pour peindre le *Jugement dernier*, « après avoir élevé, dans les airs, la Coupole de Saint- « Pierre ! »

Sans se prononcer d'une manière positive sur la question toujours pendante, de savoir à qui sont dus les plans et dessins de l'Eglise de Brou et ceux des tombeaux qu'elle renferme, le rapporteur a cité, avec raison, une série d'observations empruntées à la brochure de M. Dufay, tendant à mettre en doute l'opinion qui attribue, exclusivement, à l'architecte flamand Van-Boghem, l'honneur d'avoir cons-

Digitized by Google

truit l'Eglise de Brou (*ingenium atque manus*), ainsi que l'a publié M. Baux, archiviste du département de l'Ain, en 1844.

M. Dufay a admis Van-Boghem, comme étant le véritable constructeur de l'église de Brou, de 1512 à 1530 ; mais, en même temps, il est resté d'avis que *ce maistre masson* n'a fait que suivre les plans conçus par Jehan Perréal, de 1505 à 1511.

M. Cuaz, sans se prononcer sur l'une ou l'autre de ces opinions, appuyées, toutes deux, sur de solides raisons et d'importants documents, conclut qu'il y a doute, et qu'il faut attendre encore, du temps, de nouvelles découvertes pour fixer définitivement l'opinion des archéologues sur ce sujet.

En terminant son compte-rendu, M. Cuaz s'exprime ainsi sur la brochure de M. Dufay : « En faisant sortir un artiste « véritable de l'injuste oubli où il était demeuré enseveli, « depuis plus de trois siècles, cet ouvrage n'est passeulement « un bon livre, il est encore une bonne action. »

Un passage seul du rapport de M. Cuaz contient une critique mal fondée que, pour la vérité historique, il convient de redresser.

M. Cuaz reproche à M. Dufay d'écrire *Colomb*, le nom du fameux *tailleur d'ymaiges* de Tours, auquel est attribuée la maquette du tombeau de Philibert-le-Beau à Brou, et d'être, en cela, en opposition avec M. Sirand qui a écrit le même nom, *Coulombe*, d'après une lettre de Jehan Perréal, de 1511, que cet archéologue a publiée dans la 3e partie de ses Courses archéologiques dans le Bugey, page 7 ; mais M. Cuaz paraît avoir omis de lire la note placée à la page 14 de l'essai biographique de Perréal, par M. Dufay, où l'auteur explique que *Colomb signait lui-même ainsi son nom et que cela résulte du marché du* 3 *décembre* 1511. Maintenons donc à l'artiste tourangeau l'orthographe véritable de son nom qui était *Colomb* et non *Coulombe* contrairement à l'opinion de MM. Cuaz et Sirand.

René G.

Digitized by Google

DESCRIPTION

D'UN

MÉDAILLIER LYONNAIS

CHAMBRE DE COMMERCE

1

Jeton.

20 juillet 1702.

La Chambre du Commerce de Lyon.

℞ Dum circuit ornat.

L'avers de ce jeton représente le Rhône et la Saône, se donnant la main et appuyés chacun sur une urne dont les eaux vont se mélanger. Au-dessus, dans un cartouche, le lion des armoiries de la ville dans un champ d'azur entouré d'un cercle semé de fleurs de lis. En haut pour légende : LA CHAMBRE DU COMMERCE DE LYON. — Les quatre jetons qui vont suivre portent cet avers.

REVERS : Dans le champ un globe (la Terre) au-dessous

Digitized by Google

d'un soleil qui l'inonde de ses rayons. Légende circulaire : DUM CIRCUIT ORNAT (1).

Ce jeton en argent est du module de 30 millimètres; comme il n'a point de millésime et n'indique pas, comme les jetons suivants de cette série, le nombre des directeurs dont se composait cette chambre, nous avons cru devoir le placer à l'année de la fondation de la Chambre de Commerce; il a d'ailleurs assez de rapport avec celui de 1706 qui fait suite à celui-ci.

A la fin du dix-septième siècle, il n'existait en France qu'une Chambre de Commerce, c'était celle de Marseille. Au commencement du siècle suivant, le Conseil d'Etat en institua dans les principales villes commerçantes du royaume. L'arrêt du 20 juillet 1702 (M. Péricaud donne pour date le 30 juillet.) porte l'établissement d'une chambre particulière de commerce dans la ville de Lyon. Le Consulat est autorisé à la former, et il la compose d'un directeur en chef pris parmi les ex-consuls, d'un directeur pour le corps des drapiers, deux pour les banquiers ou marchands de soie, un pour les épiciers, un pour les toiliers, un pour les marchands de dorure, un pour les marchands et fabricants.

Ces directeurs, au nombre de huit, sont portés à dix d'après le jeton suivant de 1706.

Ces diverses chambres établies en France avaient pour attributions d'éclaircir par des discussions préparatoires les questions d'intérêt commercial, et elles reçurent le droit de concourir à la composition d'un Conseil général du Commerce siégeant à Paris, en envoyant

(1) Dans sa course il l'embellit.

Digitized by Google

ou nommant chacune un délégué qui en devenait membre.

Les chambres de commerce furent supprimées par la Révolution, mais on les créa à nouveau sous le Consulat. — Voyez le 24 décembre 1802.

2

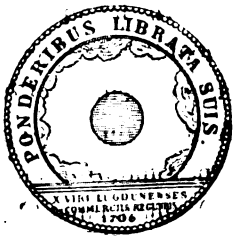

Jeton.

1706.

La Chambre du Commerce de Lyon.

℟ Ponderibus librata suis.

L'avers de ce jeton est absolument le même que le précédent.

Revers : *La Terre* planant au milieu de l'espace et des nuages. Légende : PONDERIBUS LIBRATA SUIS (1). En bas : X VIRI LUGDUNENSES COMMERCIIS REGUNDIS 1706 (2).

Cette dernière légende nous apprend que le nombre des directeurs de cet établissement, au nombre de huit d'après la note de notre premier jeton, était déjà porté à dix cette année.

Ce jeton en argent a aussi pour module 30 millimètres.

(1) Elle est équilibrée par sa masse.

(2) Les dix citoyens de Lyon préposés aux intérêts du commerce.

Digitized by Google

3

Jeton.

1716.

La Chambre du Commerce de Lyon.

℞ Dabit adolescere fructus.

L'avers de ce jeton est identiquement semblable à ceux qui précèdent.

Revers : Légende demi-circulaire : DABIT ADOLESCERE FRUCTUS (1). Dans le champ : Quelques arbres recevant les rayons d'un soleil qui se lève à l'horizon. Exergue : X VIRI LUGDUNENSES COMMERCIIS REGUNDIS. M.D.CC.XVI.

Cette dernière légende, sauf le millésime, est la même que celle du jeton de 1706.

Jeton en argent du module de 30 millimètres.

4

Jeton.

1717.

La Chambre du Commerce de Lyon.

℞ Dat vincere fata.

(1) Par son influence se développent les fruits.

Digitized by Google

Avers semblable à ceux des jetons de 1702, 1706, 1716, ci-dessus.

Revers: Dans le champ un caducée avec ces mots : DAT VINCERE FATA (1). En bas : X VIRI LUGDUNENSES COMMERCIIS REGUNDIS. MDCCXVII.

Jeton en argent du module de 30 millimètres.

5

Jeton.

La Chambre du Commerce de Lyon.

℞ Muneribus pretiosa suis. D. V.

Même avers que les quatre jetons précédents.

Revers: Au-dessous de : MUNERIBUS PRETIOSA SUIS (2), le Rhône, s'appuyant sur un aviron, et la Saône en vis-à-vis mélangeant leurs eaux. Dans le fond une troisième personne. Sous la Saône D. V. probablement le nom du graveur Duvivier, et tout-à-fait en bas : X VIRI LUGDUNENSES COMMERCIIS REGUNDIS, sans le millésime que portent les précédents jetons de 1706, 1716, 1717.

Jeton en argent du module de 30 millimètres.

Les dates rapprochées que portent trois de ces jetons, 1706, 1716, 1717, nonobstant le premier et le cinquième

(1) Il permet de triompher du sort.

(2) Leurs présents les rendent précieux.

Digitized by Google

qui n'ont point de millésime, nous font supposer que ces cinq pièces ne sont pas les seules qui aient été frappées pendant cette première période de la Chambre de Commerce de Lyon; il en existe probablement d'autres qui nous sont inconnues, et que nous n'avons pu mentionner.

On comprendra du reste que cette publication d'un médaillier lyonnais, dont personne ne s'est occupé spécialement jusqu'à ce jour, ne peut être considérée comme complète vu les nouveaux documents qui peuvent chaque jour se présenter, et que ces quelques notes, prises çà et là, ne sont pour ainsi dire que les premiers jalons d'un travail qui est tout à faire sur diverses institutions de notre ville.

Notre but principal est de mettre sous les yeux du lecteur les matériaux numismatiques que nous possédons et qui, pour la plupart, n'ont point encore été reproduits par la gravure, ou ne l'ont été qu'isolément. Messieurs les abonnés à la *Revue du Lyonnais* apprécieront, nous n'en doutons pas, les sacrifices que s'impose à cet effet son rédacteur en chef qui prouve une fois de plus, dans cette occasion, combien il tient à conserver à l'œuvre locale dont il est le digne continuateur, le rang qu'elle a su obtenir parmi les publications de ce genre.

Nous avons vu, au 20 juillet 1702, qu'il existait à Lyon une Chambre de Commerce qui avait été supprimée à la grande Révolution. Un siècle après cette première fondation, c'est-à-dire le 24 décembre 1802 (3 nivôse an XI) un arrêté des Consuls de cette date créa ou plutôt reconstitua à Lyon une Chambre de Commerce, qui fut installée le 14 mai 1803 au palais Saint-Pierre. Cette

Digitized by Google

Chambre fut composée de quinze membres dont le renouvellement s'opère par tiers tous les ans.

Le 18 septembre 1804, la Chambre de Commerce arrête, qu'à compter du 1er vendémiaire an XIII (23 septembre courant) toutes les transactions de change, d'achat et vente de marchandises, seront stipulées dans la monnaie actuelle, c'est-à-dire en francs et centimes. (Péricaud.)

Les Chambres de Commerce, créées d'abord dans quelques villes de premier ordre, se multiplièrent graduellement jusqu'au nombre de quarante-et-une; elles furent réduites ensuite à trente-huit. (*Dict. encycl. de la France.*)

Les attributions de la Chambre de Commerce, que l'arrêté du 3 nivôse (24 décembre 1802) avait déterminées d'une manière générale, se trouvent plus amplement définies par les articles de l'ordonnance royale du 16 juin 1832. (Voyez *Annuaire de Lyon,* 1839.)

Le 22 août 1862, la Chambre de Commerce est installée dans le nouveau palais du Commerce, rue Impériale, et y tient sa première séance.

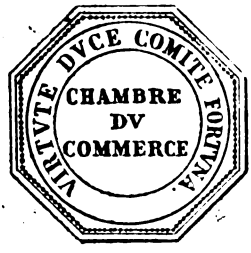

6

L'avers de ce jeton octogone (n° 6) renferme dans un cercle perlé les mots : CHAMBRE DV COMMERCE ; dans un autre cercle, tracé simplement et qui entoure le pré-

Digitized by Google

cédent, on lit : VIRTVTE DVCE COMITE FORTVNA (1), devise dont s'est servi d'abord Sébastien Gryphe. Un grenetis orne les huit pans de ce jeton.

Le revers, ayant même bordure, représente les armes de la ville de Lyon, *de gueules, au lion d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois abeilles d'or*. L'écu en pointe est surmonté d'une couronne murale, entourée elle-même d'une couronne civique ou de feuillage, et il est ceint d'une guirlande de fleurs et de fruits suspendue à un caducée placé horizontalement entre l'écu et la couronne. Légende : SVIS LE LYON QVI NE MORS POINT SINON QVAND L'ENNEMI ME POIND. — On sait que ces vers sont ceux que Clément Marot adressa à notre ville où il avait été si bien accueilli et qu'un de nos derniers consuls s'en servit le premier comme devise, avec une légère altération dans l'orthographe.

Ce jeton en argent du module de 31 millimètres et du poids de 16 grammes 5 décigrammes est de l'époque du premier empire.

Nous avons eu sous les yeux un exemplaire en plomb de ce jeton de présence, mais il nous a paru n'être qu'un tirage d'essai du graveur.

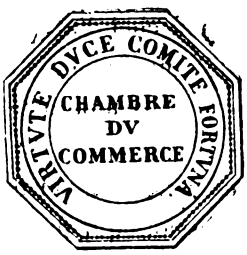

7

(1) La probité le guide, la fortune l'accompagne.

Digitized by Google

L'avers de ce n° 7 est identiquement comme celui du n° 6.

Le revers même n'a subi qu'une modification qui le distingue du précédent. Ce sont les *trois fleurs de lis* qui, dans le chef de l'écu ont remplacé les trois abeilles, et en bas, à gauche, la signature du graveur CHAVANNE, qui doit être aussi l'auteur de la précédente pièce.

Ce jeton date évidemment du commencement de la Restauration.

8

Le champ de ce jeton représente une couronne de feuilles de chêne, au milieu de laquelle on lit : CHAMBRE DE COMMERCE, et en légende circulaire la devise VIRTVTE DVCE COMITE FORTVNA, que nous avons vue ci-dessus.

Le revers offre les armes de la ville de Lyon dans un écu carré avec les trois fleurs de lis en chef d'azur, mais le lion d'argent sur son champ de gueules n'a plus la queue palmée des n°s 6 et 7 ; il tient dans la patte dextre l'épée d'argent que Louis XVIII, sur la demande du Conseil municipal, concéda aux armes de la ville par lettres patentes du 27 février 1819, concession qui probablement a motivé cette nouvelle frappe. Les autres accessoires et la légende SVIS LE LYON etc. sont disposés à

Digitized by Google

peu de chose près comme dans les jetons précédents. On y remarque seulement que la guirlande de fleurs et de fruits est plus fournie, que la couronne murale est aussi large que l'écusson, que la pointe supérieure du caducée est terminée par un double bouton au lieu d'une espèce de fleur de lis, et qu'au-dessous de la guirlande est la signature du graveur A. CAQUÉ F.

Ce jeton octogone en argent a un module de 31 millimètres, et pèse 15 grammes 5 décigrammes. On s'en est servi jusqu'à la révolution de 1830.

9

Ce n° 9 a le même avers que le n° 8 dont le coin a dû servir pour ce jeton.

Le revers seul a été modifié à la suite des journées de juillet qui amenèrent le gouvernement de Louis-Philippe.

On supprima au chef les trois fleurs de lis et on le laissa simplement d'azur. Du reste, semblable en tout au numéro précédent, cette face n'offre plus de différence que dans la signature du graveur; on ne lit plus que CAQUÉ au lieu de A. CAQUÉ F.

Ce jeton est celui qu'on remet encore aujourd'hui aux membres de la Chambre de Commerce présents aux séances.

Ed. VACHERON.

Digitized by Google

LE CARROUSEL MILITAIRE

Et les Courses du 23 avril.

Rien ne passionne plus les masses que les combats ou les simulacres de combats, que les grands mouvements de cavalerie, que les courses d'obstacles, que tous les exercices enfin qui se composent de luttes ou de défis. Aussi au milieu de toutes ces évolutions militaires, il était beau de voir les applaudissements d'entraînement de cette immense population accourue à la fête. La charité a dû faire une riche moisson, et l'ouvrier sans travail remerciera M. le Maréchal Canrobert d'avoir voulu que la moitié du produit fût appliquée à soulager la détresse momentanée du travailleur. (1).

Cette fête, donnée par ordre de son Excellence, fait le plus grand honneur à la division de cavalerie de l'armée de Lyon, et en particulier à M. le général comte de Champéron qui la commande.

La construction et l'ornementation des estrades ont été dirigées par M. le colonel Duval, chef du génie, ayant sous ses ordres MM. Teyssandier, capitaine du génie et Ducasse, capitaine d'artillerie.

Au centre, un pavillon d'honneur, où se trouvait son Excellence M. le Maréchal Canrobert, qui présidait la fête, M. le Sénateur Chevreau, Mme Chevreau et quelques autres personnes. Mme la Maréchale Canrobert était trop souffrante et avait dû se résigner à renoncer à assister aux courses et à

(1) Le produit net de la Fête militaire a été d'un peu plus de 20,000 francs.

Digitized by Google

faire les honneurs de son pavillon. Tout à côté la tribune d'honneur, contenant dans ses 800 places tout ce que la société lyonnaise compte de plus élevé. Au devant, les tribunes réservées, également remplies d'un monde fort brillant; enfin les places numérotées. Il faut mentionner encore tout un immense mouvement de voitures qui, garnies des plus gracieux visages, faisaient face aux estrades et donnaient ainsi une grande variété à la fête.

La Commission d'organisation de la fête se composait de M. le général Espivent de la Villeboisnet, président; de M. le lieutenant-colonel Duval, vice-président, et de MM. de Lacour, lieutenant-colonel du 9e dragons; Bonnet, lieutenant-colonel du 78e de ligne; Jouvenot, capitaine au 2e hussards; Teyssandier, capitaine du génie; Ducasse, capitaine d'artillerie, et de quelques membres de la société civile, parmi lesquels nous citerons MM. Ernest Gayet, Maxence Lefebvre et Emile Guimet. M. Scellier de Lample, chef d'escadron d'état-major, et sur lequel ont porté tous les détails d'organisation de la fête, était secrétaire et trésorier.

Le commencement du Carrousel a été annoncé par une salve d'artillerie.

Les quadrilles de cavaliers appartenant au 2e et 7e hussards et au 9e et 10e dragons, ont été fort brillamment exécutés; puis sont venues les courses de bagues, de javelots et de têtes. La course de bague a été gagnée par le brigadier Degenève, du 9e dragons, celle des têtes par le maréchal-des-logis Corvisier du 9e dragons, celle des javelots par le brigadier Pichon, du 2e hussards.

Le carrousel d'escadron, magnifiquement conduit dans la netteté de ses évolutions et la fermeté de ses attaques, a donné lieu à deux prix, l'un au maréchal-des-logis Davet, du 9e dragons, le second au cavalier Dujardin, du 10e dragons.

Les courses ont fort intéressé; la première (Officiers) a été

Digitized by Google

gagnée par M. du Terrail, lieutenant au 7e hussards, montant *le Valentin*, 8 ans, bai-cerise.

La seconde course (Sous-officiers de hussards) a eu pour vainqueur le maréchal-des-logis-chef Delord, du 2e hussards, montant l'*Arche*, 10 ans, alezan.

La troisième course (Sous-officiers de dragons) a été gagnée par le brigadier-fourrier Méan, du 10e dragons, montant *Alphée*, 9 ans, gris rouanné.

Enfin, la 4e course (Gentlmen-Riders), a été gagnée par *Marguerite*, 8 ans, bai-chatain, à M. Planchet, montée par M. de Montréal; est arrivé second, *Boy*, 10 ans, bai foncé, à M. de Saugy, monté par M. de la Ferté; *Fanfare*, 8 ans, grise, à M. Perreau, montée par M. du Terrail, est arrivée troisième.

Le signal du départ des courses était donné par M. le chef d'escadron de Gaucourt, du 7e hussards. M. Durand, président du cercle du Jockey-Club, avait été adjoint à M. le lieutenant-colonel de Lacour, du 9e dragons, qui était juge de l'arrivée des courses.

Sa Majesté avait adressé une fort belle médaille d'or à la commission d'organisation, pour être distribuée comme prix.

Cette médaille étant arrivée trop tard, la commission a prié M. le capitaine Jouvenot, du 2e hussards, qui a dirigé les carrousels, de vouloir bien l'accepter. Les autres prix ont été offerts par le cercle du Jockey-Club, par le cercle du Commerce, par le cercle du Nord, par la Chambre de Commerce, par MM. les Agents de change et par la commission.

Les musiques de la division de cavalerie, fortifiées par la musique du 9e de ligne, ont joué différents morceaux, sous la direction de M. Krempel, chef de musique du 2e hussards.

Une poésie très-finement écrite sous le titre *Vaillance et Charité*, par M. Eric Dunod, de Lyon, officier d'administra-

Digitized by Google

tion des hopitaux militaires, s'est vendue pendant toute la durée de la fête. Cette pièce de vers rappelle tous les titres de Lyon comme ville des fondations charitables les plus importantes du temps ; elle rend toute justice à M. l'abbé Faivre, qui a fondé l'OEuvre des petites filles des soldats. Si, depuis que l'esprit de son fondateur ne l'anime plus, cette œuvre a cessé de progresser, elle n'en est pas moins appelée, avec d'autres principes d'éducation, d'autres tendances et une direction d'une autre nature à reprendre, un jour prochain, sans doute, sa marche ascensionnelle et à devenir le Saint-Denis du soldat.

Aussi, dans toute la fête il n'a été nullement question de l'administration de l'OEuvre des petites filles des soldats. C'est l'armée qui, dans la plénitude de sa force, a tout fait et tout dirigé, et qui, pour ne pas laisser effacer un dernier vestige de la fondation de M. l'abbé Faivre, a voulu faire acte de générosité envers le conseil d'administration de l'œuvre de St-Maurice de Sathonay.

La grande famille militaire possède plus que personne les inspirations de la charité; il sera facile de développer plus tard la pensée entière de M. l'abbé Faivre, soit à Paris, soit dans les principaux commandements. Alors l'OEuvre de Saint-Maurice absorbera toutes les petites filles des soldats, et, par une administration centrale, réunie à Paris et composée d'anciens officiers généraux, la fille du soldat trouvera, dans les divers asiles qui lui seront ouverts, une éducation en rapport avec ses besoins et qui ne ressemblerait en rien à celle des *providences*, ainsi que cela a lieu à Sathonay. Sathonay deviendrait alors un annexe qui devrait subir le réglement uniforme applicable à l'éducation de cette catégorie d'enfants.

Tel est l'avenir de l'OEuvre: puisse-t-il se réaliser bientôt! Il y a tant de vitalité dans l'armée, qu'il ne saurait être admis

Digitized by Google

qu'une pensée aussi grande et aussi utile ne fût pas appelée à acquérir bientôt tout son développement.

C'est par l'armée seule que la maison de Sathonay obtient les ressources qui la font vivre; depuis la fondation de l'œuvre il en a été ainsi, les annuités des souscripteurs n'étant que très-peu de chose. De là, la nécessité d'un contrôle exercé par les chefs de l'armée; c'est ce que nous appelons de tous nos vœux afin qu'il en résulte l'obligation de ne pas laisser admettre le principe que la maison de Sathonay ne doit pas se développer, ne pas fonder des annexes et se borner à recevoir seulement cent enfants. Depuis que le conseil d'administration a été changé, il est regrettable qu'il en ait été ainsi.

Quant au rôle de l'armée dans les œuvres de charité, on sait combien il est fécond, surtout dans les circonstances de grande souffrance, en ce sens qu'il crée la charité volontaire et libre. Nous pensons que ce concours pourrait être appliqué sur des bases plus larges et pour des œuvres non militaires; c'est du reste ce qu'a parfaitement compris son Excellence M. le Maréchal Canrobert. Depuis qu'il commande l'armée de Lyon, plusieurs fois il a accordé le concours de l'action militaire à des œuvres de bienfaisance, notamment à l'OEuvre de St-Isidore et à celle de St-Léonard.

Du carrousel militaire du 23 avril, il restera plus qu'une bonne action; il restera une promesse pour l'avenir, qui certainement se formulera par de nouveaux bienfaits, aussi longtemps que M. le Maréchal Canrobert, interprétant ainsi la pensée de l'Empereur, commandera l'armée de Lyon.

X. De Viris.

Digitized by Google

UNE ÉNIGME ARCHÉOLOGIQUE

NOTE EN RÉPONSE A M. SAINT-OLIVE.

L'énigme archéologique dont la solution est proposée par M. Saint-Olive dans la dernière livraison de la *Revue* paraît devoir ne pas manquer d'intérêt. Sans doute, l'inscription relatée par lui : *Troius Ausoniam Rutulis dux extulit actis*, se rattache à un épisode caractéristique, à une lutte privée dont le souvenir peut sommeiller sinon dans la mémoire des voisins, du moins dans quelques vieilles archives.

Pour essayer d'obtenir le mot de l'énigme, il serait bon de consulter avant tout les titres anciens qui peuvent se trouver entre les mains du propriétaire actuel de la maison indiquée par notre savant collaborateur. Il y a là souvent une mine très-riche à exploiter, et je ne serais pas surpris que cette recherche amenât un résultat complet, et dévoilât l'origine de l'inscription signalée.

En attendant, et provisoirement, j'incline volontiers vers l'interprétation proposée par M. Saint-Olive ; elle semble aussi vraisemblable qu'ingénieuse. On pourrait encore supposer qu'au lieu de locataires récalcitrants, les *Rutules* ne sont autres que des garnisaires installés de force par le receveur des tailles pour contraindre le propriétaire au paiement d'un impôt qu'il voulait éluder.

Si, au lieu d'avoir sa date en l'année 1778, l'inscription se reportait au seizième siècle, j'aimerais à m'imaginer une scène analogue à celle dont les mémoires de *Benvenuto Cellini* nous retracent les péripéties émouvantes. Je verrais dans cette modeste maison de la rue Saint-Jean, n° 52, un nouvel hôtel de Nesle, cédé par les échevins à quelque artiste florentin qui dut en entreprendre le siége et l'emporter d'assaut sur des intrus récalcitrants.

Digitized by Google

Il existait autrefois à Lyon beaucoup de ces légendes inscrites sur les façades des maisons et qui perpétuaient la mémoire de quelque événement public ou de quelque aventure privée. Je me rappelle avoir vu, étant enfant, une maison attenante à un clos dans la grande rue de Cuires, près l'ancien octroi. A l'une des extrémités du mur d'enclos était enchâssée une pierre polie portant l'inscription suivante :

« *Nunc tandem septi maturis fructibus utar.*

« Maintenant, je jouirai donc enfin des fruits mûrs de mon « enclos. »

C'est je crois là un vrai vers de Virgile, un vers des Eglogues. A l'autre bout du même mur était scellée une autre pierre où se voyaient gravés ces mots : « *Non levi de causâ.* » Traduction libre : « *Et cela pour de bonnes raisons.* »

Ces mots étaient le *répons* à l'*antienne* formée par le vers virgilien.

Qui avait motivé cette explosion de joie d'un propriétaire satisfait ? Je ne l'ai jamais su positivement, mais la tradition populaire du quartier la rattachait à un grand procès qu'un ancien maître de cette *villa* avait eu à soutenir contre la municipalité ou des voisins qui prétendaient l'empêcher de se clore. Il est présumable qu'avant le gain de ce procès, cet honnête propriétaire avait la male-chance de voir annuellement ses fruits victimes d'une maraude acharnée.

Sur la façade d'une vieille maison de la Grande-Côte, située à gauche, en montant, un peu avant d'arriver aux *Pierres-Plantées*, on lisait encore, il y a une vingtaine d'années, cette inscription :

Non ultra pestis

1628.

Ces trois mots et cette date éternisaient le souvenir d'un fait extrêmement intéressant pour l'histoire lyonnaise ; ils

Digitized by Google

constataient que cette terrible et célèbre contagion de 1628 qui désola la ville et sa banlieue, trouva sur ce point ses colonnes d'Hercule.

Malheureusement cette inscription n'était point gravée ; elle était simplement peinte en lettres noires. Or, par un beau jour, un malencontreux badigeon vint draper la façade, et le propriétaire, peu soucieux sans doute des charmes de l'histoire locale, oublia de faire rétablir la légende effacée.

C'est ainsi du reste que cela se passe tous les jours ; emblèmes et légendes disparaissent tour à tour sous le marteau des démolitions et ne se remplacent pas. Ce renouveau du présent ne vaut pas, sur beaucoup de points, la vieillerie du passé. On nous crée des habitations commodes et saines, mais elles manquent de cachet et de personnalité. Ce sont des cases symétriques qui ne portent plus l'empreinte spéciale d'un maître ou d'une famille. Hôtelleries banales, elles se transmettent de l'un à l'autre avec la mobilité qui caractérise notre société moderne, et nul des hôtes éphémères qu'elles hébergent, ne la considère comme une partie de lui-même ou de sa vie. A quoi bon laisser un vestige de son destin ou de ses pensées sur les murs d'un caravansérail ?

Il est des contrées où le progrès n'en est pas encore là. Dans la Prusse rhénane et la Suisse allemande, la vogue est toujours aux inscriptions et aux légendes de cette nature. Dans plusieurs vallées de l'Oberland, et notamment celle de *Kandersteg*, il n'est pas un châlet qui ne soit décoré d'inscriptions allemandes reproduisant des versets de l'Écriture Sainte ou des souvenirs de famille et de patrie ; on se souvient que la maison de campagne de l'ancien directeur de la *Revue du Lyonnais*, à Irigny, portait cette charmante inscription gravée en lettres d'or : *Amica amicis*.

Maurice SIMONNET.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

FUNÉRAILLES DE M. LOUIS PERRIN.

Le 7 avril, à 4 heures du matin, décédait au milieu de sa famille désolée un homme de bien, un artiste, un imprimeur d'élite qui non seulement avait relevé la réputation de notre ville, si célèbre autrefois par ses belles éditions, mais qui avait porté aussi loin que possible l'art des Alde, des de Tournes et des Elzévirs. M. Louis Perrin, après s'être fait une réputation européenne, décédait à la suite d'une longue et cruelle maladie dans sa soixante-sixième année, c'est-à-dire à un âge où ses amis pouvaient espérer le voir longtemps encore diriger les beaux travaux de sa maison. Le dimanche, 9, une foule attristée, où se voyait non seulement la Typographie lyonnaise tout entière, mais des membres nombreux de l'Administration, de la Cour, du Barreau, de l'Académie et de différents corps savants, s'éloignait du modeste appartement de la rue du Plat pour accompagner, jusqu'à Ainay d'abord et jusqu'à Loyasse ensuite, celui dont notre cité était fière et que les typographes, ses confrères, s'accordaient à regarder comme leur maître et leur chef. Les ateliers étaient déserts, le deuil était partout, on comprenait que l'art était fini et que Lyon ne livrerait plus à l'Europe savante ces chefs-d'œuvre d'impression dont la beauté rivalisait avec les éditions les plus parfaites des temps passés. On rappelait l'honorabilité, la délicatesse de sentiment, l'élégance de goût du

Digitized by Google

défunt, qui se trahissaient jusque dans ses manières; on citait la dignité de son caractère, sa probité intègre, la bonté de son cœur et les charmes de son intelligence. Arrivée au bord de sa fosse, cette foule se recueillit et prêta une religieuse attention au discours suivant, que d'une voix émue, M. Fraisse, secrétaire de l'Académie de Lyon, prononça au nom de la Compagnie :

« Messieurs,

« Un nom doublement cher à la cité va s'inscrire sur la tombe autour de laquelle nous réunit une commune douleur.

Dans cette enceinte funèbre où repose sa sœur Adélaïde, la sainte fille fondatrice des Incurables, vient reposer, à son tour, Louis Perrin, un de ces hommes dont s'honore le pays qui les a vu naître,

« Par son ingénieuse et admirable charité, la sœur a mérité la plus belle page des annales de la cité des aumônes. En perfectionnant l'art auquel il avait consacré sa vie, le frère a conquis une brillante place entre les Lyonnais dignes de mémoire. Tous deux, dans une sphère différente ont accompli noblement leur tâche sur la terre; tous deux ont illustré leur famille, fière à juste titre de recueillir un tel héritage.

« Louis Perrin appartenait à l'Académie de Lyon. Heureuse de se l'associer, la Compagnie avait élargi pour lui sa section des beaux-arts, au sein de laquelle l'imprimerie n'avait pas eu de représentant avant lui. C'est qu'en effet, au degré de perfection où notre compatriote l'a élevée, la typographie ne relève plus seulement de l'industrie, elle devient un art et un art que l'on ne saurait trop honorer dans la personne de l'artiste.

« Aidé de ses connaissances archéologiques, l'imprimeur lyonnais avait, pendant bien des années, étudié les manus-

Digitized by Google

crits, les éditions princeps, les œuvres typographiques de la Renaissance, et, avec un discernement parfait, avait su s'approprier tout ce que cette dernière époque offre de plus remarquable.

« Pénétré de cette idée que, sous le rapport de l'art, la typographie était en pleine décadence, il voulut tenter une réforme par le retour aux beaux types du XVIe siècle. Il avait compris que le secret de la célébrité des Jean de Tournes, des Gryphe, des Rouville se trouvait dans le choix des caractères qu'employaient ces maîtres, dans la disposition artistique de leurs frontispices, dans le goût qui dirigeait l'ornementation de leurs livres. Il songea, dès lors, à revenir à ces grands principes. Mais, dans une ville de province, lorsque l'imprimerie parisienne a le monopole des éditions de luxe, lorsqu'on ne peut disposer de grands capitaux et surtout que l'on a affaire à un public plus industriel qu'artiste, comment mener à bonne fin une telle entreprise?

« L'amour de l'art, le désir de relever la typographie de l'état où il l'avait trouvée, soutinrent notre compatriote dans cette lutte difficile. Peu à peu ses doctrines se firent jour. L'heureux choix de son ornementation rappela les beaux modèles qu'il s'efforçait de faire revivre et l'introduction des magnifiques lettres romaines, nommées par lui *augustales*, compléta cette révolution qui, de Lyon, son berceau, s'étendit bientôt jusqu'à Paris, cette fois encore devancé par la province dans la voie du progrès.

« Si ses nombreuses et splendides publications, ses succès à l'Exposition universelle de 1855, où il obtint la médaille de première classe, avaient fait de Louis Perrin un imprimeur hors ligne, l'unanimité des suffrages des gens de goût le proclamait aussi un véritable artiste. Dessinateur habile, plusieurs ouvrages sortis de ses presses lui doivent une illustration qui ne rehausse encore le prix. La variété de ses connaissances

Digitized by Google

s'étendait bien au delà du domaine de la typographie. Appréciateur éclairé des œuvres d'art, son jugement frappait toujours par sa justesse. Ses lumières étaient en grande estime au sein de la Commission qui dirige nos expositions annuelles, et ses avis y étaient écoutés avec déférence.

« Au Tribunal de commerce, où il siégea longtemps, il a laissé les meilleurs souvenirs.

Membre de l'ancienne Société des maîtres imprimeurs, il en fut le président, toujours réélu, jusqu'au jour où cette association cessa d'exister. Simple et touchant hommage à la supériorité d'un confrère que l'on proclamait ainsi le maître de tous !

« Celui dont un juge illustre, M. Didot, disait, en 1856, que le volume des *Inscriptions antiques de Lyon* le plaçait à côté des maîtres du XVIe siècle ; celui que la presse, hier encore, appelait si justement l'*inimitable artiste lyonnais*, Louis Perrin dut longtemps attendre la récompense de ses travaux.

« Ce n'est que bien tard que les distinctions lui arrivèrent. Celle qui vaut aujourd'hui les honneurs militaires à sa dépouille mortelle devint enfin, en 1859, la juste, mais tardive consécration d'un mérite dont l'éclat rejaillissait, dès longtemps, non-seulement sur notre ville, mais encore sur la France entière.

« Il est des hommes, heureusement nés, que leurs qualités personnelles recommandent non moins que leurs talents. Notre confrère fut de ce nombre privilégié. Sa modestie égalait son mérite. On eût dit qu'il ignorait sa propre valeur ; on eût dit que le bruit qui se faisait autour de son nom n'arrivait pas jusqu'à lui, et que, seul, il n'était pas dans le secret de sa célébrité. Nul plus que lui ne possédait ces qualités du cœur qui attirent et enchaînent. Il était un père pour ses ouvriers, un ami sûr et dévoué pour ceux qu'il avait jugés dignes de son estime et de son affection. Généreux jus-

Digitized by Google

qu'à la prodigalité, comme tous les vrais artistes, il s'associait avec empressement à toutes les œuvres de sage bienfaisance.

« Son désintéressement éclatait aussi dans la pratique journalière de son art. Aucun sacrifice ne lui coûtait pour réaliser un progrès. Comme cet autre grand artiste qui, pour achever sa statue, jetait dans la fournaise jusqu'à son dernier joyau, Louis Perrin ne se demandait pas si l'or, ainsi prodigué à ses chefs d'œuvre, rentrerait jamais dans son épargne.

« Cette vie si belle et si pleine, ennoblie par l'intelligence et le travail, s'est achevée dans de longues et cruelles souffrances, supportées avec calme et résignation. Etendu sur son lit de douleur, notre confrère trouvait encore dans son admirable courage la force de diriger les importants travaux confiés à ses presses, et sa main défaillante essaya plus d'une fois de tracer un de ces dessins qui ont illustré tant de belles œuvres signées de son nom. Mais, impitoyable dans sa marche, le mal s'aggravait chaque jour et l'heure fatale approchait.

« Aucune consolation du moins ne lui fut refusée. Les soins dévoués d'un frère que la médecine lyonnaise compte avec orgueil parmi ses représentants les plus estimés, la tendre sollicitude de la femme distinguée à laquelle il dut les plus heureuses années de sa vie, la présence de ses enfants bien-aimés, le concours empressé de ses nombreux amis, les secours de la religion qui aide à mourir, rien ne manqua à ses derniers moments de ce qui pouvait en adoucir l'amertume et le conduire, confiant et résigné, au seuil de l'éternel séjour.

« Cher et illustre confrère, gardienne des gloires lyonnaises, l'Académie a contracté une dette envers vous, envers votre famille ; elle l'acquittera fidèlement. Le nom de votre sœur décore une des rues de notre ville ; un autre hommage attend votre mémoire également chère à la cité.

« Reposez en paix ! Au nom de l'Académie, adieu ! »

Digitized by Google

Après M. Fraisse, un maître imprimeur, M. Nigon, a pris la parole au nom des typographes de la ville et nous regrettons que sa modestie ne nous ait pas permis de conserver l'expression de ses sentiments et de ses regrets que partageaient si profondément ses confrères. M. Fraisse nous avait montré l'homme du monde, M. Nigon nous a conduit sur les pas du travailleur, commis en 1818, chez M. Rusand, apprenti typographe en 1822, maître imprimeur en 1823, et s'élevant de jour en jour jusqu'à ce point où il est resté pour tous un modèle et un exemple. A. V.

SYLVAIN BLOT.

M. Sylvain Blot, ancien sous-préfet des arrondissements de Villefranche et de Saint-Etienne, ancien préfet, inspecteur général des chemins de fer, commandeur de la Légion-d'Honneur et d'Isabelle-la-Catholique, vient de mourir à Paris. Son corps a été ramené à Trévoux, d'où il était originaire, et lundi, 8 mai, on y a célébré ses obsèques.

C'est en 1831 qu'il prit possession de la sous-préfecture de Villefranche, et il ne la quitta qu'en 1846 pour venir remplacer, à Saint-Etienne, son collègue, M. Ladoucette, qui avait donné sa démission.

M. Sylvain Blot prit possession de son poste au mois de mars dans des circonstances critiques. La terrible catastrophe de Pierre-Bénite avait cruellement frappé, quelques jours auparavant, quarante-deux familles appartenant à notre département, et les événements du 30 allaient ensanglanter le sol du chef-lieu de son administration. Il aida de son mieux à l'apaisement des esprits. Son caractère était aimable et facile, et il ne négligeait aucune occasion d'attiser la passion qui le dominait, celle de la littérature, et particulièrement de la poésie. Un grand nombre de journaux et de revues ont reçu communication des pièces fugitives qu'il aimait à versifier.

Digitized by Google

En 1848, il fut mis à l'écart, et ne rentra dans l'administration supérieure que sous la Présidence. (*Moniteur de la Loire.*)

M. Sylvain Blot, notre collaborateur et notre ami, dont nous avions si vivement apprécié la noblesse de sentiments et la hauteur d'intelligence s'est éteint dans un âge peu avancé au moment où il se disposait à revenir à Lyon goûter auprès d'une famille dont il était vivement aimé le repos qu'il avait gagné par une vie de travail, et où il espérait employer ses derniers loisirs à terminer des œuvres littéraires plus sérieuses que celles qu'il avait jusqu'ici publiées comme distraction à ses travaux administratifs.

Ses poésies, recueillies par les mains pieuses de sa femme et de son fils, forment environ quatre volumes et, nous l'espérons, seront un jour publiées. Elles renferment de fort belles choses, surtout les Traductions scandinaves, qui sont traitées avec une véritable élégance, un goût épuré et un sentiment exquis, tout en conservant fidèlement la couleur locale. C'était son œuvre de prédilection, nous espérons que ce sera aussi celle du public. A. V.

KOENIG-BEY.

Alexandrie d'Egypte vient de faire une perte regrettable dans la personne de Koenig-Bey, ex-précepteur et secrétaire des commandements de feu Saïd-Pacha.

L'affluence de monde, de toutes les nationalités, de toutes les religions, qui s'était donné rendez-vous pour l'accompagner à sa dernière demeure, disait assez les regrets qu'il laisse derrière lui.

Les pauvres perdent un de leurs bienfaiteurs; les riches un ami sûr et dévoué.

Koenig-Bey était un orientaliste distingué; on lui doit plusieurs traductions, en turc, d'ouvrages de mathématiques français. Homme d'esprit, d'un caractère très-régulier, il représentait la probité personnifiée. On suppose qu'il a succombé à une maladie causée par son long séjour dans le Soudan et le Kordofan. Koenig-Bey était officier de la Légion d'honneur.

H. Bernard.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

—

MÉLANGES D'HISTOIRE, DE LITTÉRATURE ET DE CRITIQUE MÉDICALES SUR LES PRINCIPAUX POINTS DE LA SCIENCE ET DE L'ART, par J.-E. PÉTREQUIN, etc. — Tiré à cent exemplaires.

L'auteur s'est appliqué à justifier son titre en choisissant les sujets de ses études parmi les principales questions de la science et de l'art; il a voulu rendre ses mélanges variés, intéressants et instructifs; le praticien qui aime son art et le médecin qui aime les lettres y trouveront l'un et l'autre de quoi satisfaire leurs besoins et leurs goûts; nous pouvons leur recommander une série de chapitres; dans le discours *sur les voies de la médecine* l'auteur traite de la méthode philosophique qui convient à la science et à l'art; il y formule les enseignements les plus utiles sur la philosophie médicale, sur les exemples des grands maîtres et sur l'appréciation que nous devons faire des systèmes et des grandes écoles.

On peut signaler sa communication à l'Académie des sciences de Lyon sur l'hydrologie médicale et sur l'examen critique des divers modes de préparation qu'on fait subir aux eaux minérales dans le but d'en concentrer les éléments de minéralisation; il met au grand jour les vices de l'évaporation par la chaleur à l'air libre, qui a été jusqu'ici la seule méthode en usage. Il propose deux moyens nouveaux pour concentrer les eaux minérales.

Nous avons remarqué un chapitre particulier *sur l'étude des médecins de l'antiquité et sur les avantages qu'on peut*

Digitized by Google

en retirer pour la science et pour l'art; il apprécie de haut les vraies sources de l'instruction médicale; il met en relief les avantages que présentent pour le médecin l'étude de la tradition et l'histoire de la science; des exemples frappants viennent confirmer les corollaires qu'il en déduit.

C'est dans le même esprit à la fois critique et pratique qu'ont été conçues et exécutées les études médicales et historiques de l'auteur sur la médecine antique et ses principaux représentants, tels qu'Hippocrate, Galien, Paul d'Egine, etc.

Nous avons vu avec intérêts des extraits étendus de la *Chirurgie d'Hippocrate* dont M. Pétrequin prépare une édition complète, contenant la traduction française avec le texte grec en regard, accompagnée de notes, de variantes nouvelles et de commentaires, avec des éclaircissements tirés des anciens commentateurs, et des extraits de chirurgie de Celse, Apollonius, Galien, Rufus, Soranus, Oribase, Paul d'Égine, etc., de manière à former un *Compendium de la chirurgie antique*. Ainsi on trouve ici le traité hippocratique *des médecins* tout entier traduit, commenté et annoté avec soin. On y trouve aussi une discussion historique et critique sur l'opuscule hippocratique *des hémorrhoïdes* et sur celui *des fistules*, etc. Nous devons dire, à l'honneur de la médecine lyonnaise, que ces divers travaux sont hautement appréciés soit par M. Daremberg, dans ses Œuvres choisies d'Hippocrate, soit par M. Littré qui ne les cite pas avec moins d'éloges dans les 9e et 10e volumes de la grande et savante édition d'Hippocrate. La parole de juges aussi compétents en dit plus que nous ne saurions faire.

L'histoire médicale, soit générale, soit particulière, occupe une place importante dans ce recueil. L'auteur émet des vues nouvelles sur l'histoire de la médecine et de la chirurgie; l'auteur a consacré un chapitre intéressant à ses recherches historiques sur les rapports qu'ont eus entre elles ces deux

Digitized by Google

branches de la science aux différentes époques de l'histoire médicale; il les étudie successivement à l'école d'Hippocrate, à l'école d'Alexandrie et dans le moyen-âge; et il fait voir par une série d'exemples bien choisis, que dans les deux premières époques la chirurgie était unie à la médecine tant dans l'enseignement que dans la pratique et les livres; ce ne fut qu'à la troisième époque que la séparation se fit entre les deux branches.

L'histoire locale de la médecine doit aussi beaucoup à l'auteur; dans son *Essai sur l'histoire de la chirurgie à Lyon*, on suit avec un intérêt croissant les péripéties de l'art depuis le moyen-âge et la renaissance jusqu'à nos jours; il fait passer en revue, sous les yeux du lecteur, les hommes et les choses dignes de mémoire, et leur nombre est considérable.

Le discours sur *la noblesse des médecins de Lyon d'autrefois et d'aujourd'hui*, lu en séance publique, devant la Société de médecine, fit sur l'auditoire une impression profonde qui ne s'est point oubliée; il en fera autant et plus encore sur l'esprit du lecteur en raison des additions qui ont été faites et des notes dont le texte est accompagné.

Un intérêt non moins soutenu et peut-être plus grand encore sera produit par la lecture d'un long chapitre intitulé : *Aperçu historique sur l'enseignement médical à Lyon depuis la restauration des lettres par Charlemagne*. Ce travail, fait pour une grande solennité littéraire, a été lu dans la séance publique de rentrée des Facultés de théologie, des sciences et des lettres et de l'École de médecine de Lyon. L'immense auditoire, captivé pendant une heure entière par le discours de l'orateur, lui a témoigné par des applaudissements unanimes tout le cas qu'il faisait de son œuvre. Nous osons croire que le lecteur trouvera cette œuvre agrandie par des développements nouveaux et par les notes dont elle est enrichie. Le discours se termine par la reproduction

Digitized by Google

des vœux officiels émis à Lyon depuis vingt ans en faveur de l'érection d'une Faculté de médecine à Lyon. Certainement l'auteur a fait beaucoup pour le triomphe de cette cause lyonnaise, et par les documents importants qu'il a accumulés et par la manière large dont il a traité cette question.

Dans les trois chapitres que nous venons de mentionner les bibliophiles trouveront, sur la bibliographie lyonnaise depuis l'invention de l'imprimerie, un corps de doctrines et un complément de notes qu'ils chercheraient vainement ailleurs, et qui peuvent fournir à l'histoire locale des matériaux précieux.

Nous ne terminerons pas ce compte-rendu sans citer au moins le titre de quelques autres chapitres qu'on lira avec autant de fruit que de plaisir : c'est d'abord *un épisode de la querelle des anciens et des modernes*, où M. Pétrequin a abordé le sujet sous une face nouvelle, c'est-à-dire au point de vue des sciences, etc. ; c'est ensuite un curieux fragment *sur l'intervention de la physiologie dans l'interprétation d'un passage fort controversé des églogues de Virgile ;* ou bien encore, c'est le *compte-rendu des travaux de l'Académie à Lyon pendant la présidence de l'auteur*, etc., etc.

En somme, le nouvel ouvrage de M. Pétrequin est une œuvre consciencieuse, intéressante, pleine de recherches curieuses et utiles ; c'est le fruit de dix années de travaux au milieu des exigences de la clientelle et de l'enseignement ; c'est un livre qui doit être bien accueilli par tous, car il peut satisfaire aux besoins ou aux goûts de tous.

Dr B.

Digitized by Google

GLANES.

Dans la notice que nous avons écrite à la mort de Mme la baronne de Belvey, décédée au château de Richemont, nous avons indiqué comme étant né dans ce château M. Joseph Michaud, auteur de l'*Histoire des Croisades*.

Une note écrite en marge d'un document que nous possédons sur le château de Richemont le disait positivement. — Quelques biographes l'ont aussi répété.

Mais c'est M. Michaud (Louis-Gabriel), directeur de la *Biographie universelle*, qui est né à Richemont.

M. Joseph Michaud, l'historien, est né à Albens en Savoie.

Le temps nous a manqué pour recourir aux manuscrits que nous possédons sur la famille Michaud et qui sont complets; nous avons une copie de tous les actes de naissance dans cette famille depuis 1767 jusqu'en 1776.

« M. Louis Marie Michaud, bourgeois de Chambéry, était en 1766, notaire commissaire à terrier; il habitait Albens en Savoie. Il avait épousé Marie-Anne Montagnat, probablement sœur (1) de M. François Montagnat, avocat du parlement de Dijon, résidant à Ambérieu-en-Bugey. Ce Montagnat, marié avec demoiselle Gabrielle Moiroud, était coseigneur de Douvres-en-Bugey avec M. le comte d'Oncieux, gentilhomme de Savoie.

« En 1767, M. Louis-Marie Michaud eut à Albens, de son mariage, un fils nommé Joseph, dont voici l'acte de baptême:

« Le dix-neuf juin mil sept cent soixante-sept, est né et « a été baptisé Joseph-François Michaud, fils de sieur Louis- « Marie Michaud et de demoiselle Marie-Anne Montagnat, « mariés. »

« Parrain, Joseph Michaud; marraine, Françoise Baud.»

« Signé à l'original, FONTAINE, curé.

« Cet enfant, né à Albens-en-Savoie, a été le célèbre Joseph Michaud, membre de l'Académie française, auteur du *Printemps d'un Proscrit* et de l'*Histoire des Croisades*. »

Voici maintenant l'acte de naissance de Louis-Gabriel Michaud, à qui l'on doit la *Biographie universelle* et d'autres travaux important :

« Du vingt janvier mil sept cent septante-trois, après « midi a été baptisé par moy, curé soussigné, Louis-Gabriel, « ledit enfant, né hier à deux heures après midi, fils légiti-

(1) C'était une de ses neuf filles. A. V.

Digitized by Google

« me de sieur Louis-Marie Michaud et de demoiselle Marie-
« Anne Montagnat son épouse, *résidant au château de Ri-*
« *chemont* de cette paroisse, notaire royal.

« A été parrain, Me Louis Decroso, notaire royal au Pont-
« d'Ain, et marraine, dame Gabrielle Moiroud, épouse de
« Me François Montagnat, avocat au parlement, et seigneur
« de Douvres, qui ont signé. »

« Signés: Moiroud, Montagnat; Decroso; L.-M. Michaud; Renoud; Gentelet, curé.

Ce Louis-Gabriel Michaud est mort à la suite de nombreux revers, aux Thermes, près Paris le 8 mars 1858.

Au surplus, ces deux frères Michaud ont fait leurs études au collége de Bourg.

M. Blanchon, curé de Mollon, a fait sur la famille Michaud des recherches intéressantes qu'il a bien voulu nous communiquer il y a déjà quelque temps, et que nous utiliserons. Nous l'en remercions sincèrement.

(*Journal de l'Ain.*)

CHRONIQUE LOCALE.

La fête du mois a été le passage de l'Empereur à Lyon, et à ce voyage se rattachent des souvenirs qui resteront dans notre histoire. Arrivé le 29 avril, à six heures du soir, à la gare de Vaise, l'Empereur a été reçu, à la descente du train impérial, par M. le maréchal Canrobert et M. le Sénateur, préfet du Rhône. Sa Majesté est montée en calèche découverte, ayant le Maréchal à ses côtés, en face M. le Sénateur et M. le général Fleury.

Les équipages suivaient le quai, tandis qu'une flottille de bateaux à vapeur chargée de musiciens et de curieux descendait la Saône; la foule, les drapeaux, la musique faisaient un ensemble ravissant. Au passage du pont de Serin, une bannière a solennellement annoncé que le pont était désormais affranchi, c'était le premier pas vers l'affranchissement général des ponts de la Saône.

A sept heures et quart, l'Empereur a reçu à sa table les principales autorités de la ville; à neuf heures, il s'est rendu au théâtre où avait lieu un concert au bénéfice des ouvriers sans travail. Une cantate de M. Emile Guimet a été couverte d'applaudissements. Après la cantate, œuvre de circonstance, une armée de musiciens, dirigée par M. Félicien David lui-même, a exécuté le *Désert*.

Le lendemain matin, S. M. est montée en calèche à la Croix-Rousse où les fenêtres étaient brillamment pavoisées. Des inscriptions rappelaient que les remparts qui séparaient la Croix-Rousse de Lyon devaient tomber. En effet, à la place des Bernardines et vers le fort Saint-Jean, les fortifications n'existaient plus, et le commencement d'une magnifique promenade était tracé; il n'y avait plus qu'une ville

Digitized by Google

là où deux sœurs rivales semblaient se jalouser ; les Tapis étaient devenus un lien au lieu d'être comme autrefois un obstacle.

Une autre démolition qui a réjoui tous les yeux, c'est celle du corps de garde du quai des Célestins. Ce petit édifice, construit au moment de nos guerres civiles, ne manquait pas de caractère, mais là n'était pas sa place. Aujourd'hui rien n'empêche au regard de se promener sur un des plus beaux sites du monde ; le quai des Célestins est désormais un sujet d'admiration même pour les touristes les plus difficiles et les plus gâtés.

— Une plume plus habile a rendu compte du carrousel ; le tirage de la Société des Amis-des-Arts a été décrit par tous les journaux et il est tard pour y revenir. Voici, d'après le *Progrès*, les résultats pratiques de la dernière Exposition : « Le chiffre total des acquisitions qui était, en 1864, de 56,820, s'est élevé, en 1865, à 81,565, qui se décomposent ainsi : la ville a acheté trois tableaux, pour une somme de 11,500 fr. ; la Société des Amis-des-Arts, 62 tableaux, pour une somme de 30,960 fr. ; les amateurs, 68, pour la somme de 39,105 fr. »

Un de nos artistes les plus connus, qu'une longue et cruelle maladie avait tenu longtemps éloigné de nos expositions, M. Cubisole, statuaire, dont nous avons naguère admiré un Christ cité par les journaux, se prépare à rentrer en lice, plus fort et plus confiant que jamais. Les amis de ce talent gracieux auront bientôt sujet de l'applaudir.

— Le 30 avril, a eu lieu, à Saint-Bruno, l'installation solennelle de M. l'abbé Fond, ancien aumônier de l'hôpital de la Croix-Rousse, appelé à remplacer l'éminent et regretté M. Bissardon.

Le même jour, Monseigneur Lyonnet, archevêque d'Alby, et Monseigneur Gueulette, évêque de Valence, ont prêté serment entre les mains de S. M. l'Impératrice, à la messe célébrée aux Tuileries.

— La Société des Amis-des-Arts, qui a eu deux bonnes pensées, la première de faire photographier les principaux tableaux achetés par elle ; la seconde de donner ce travail à un artiste habile, M. Fatalot, la Société des Amis-des-Arts a mis en vente ces dessins réunis en albums et d'une rare beauté à en juger par les spécimens exposés rue Puits-Gaillot. Si nous n'avions peur de blasphémer, nous dirions qu'à notre avis la plupart de ces dessins sont plus beaux que le modèle.

— Un nouveau journal, le *Guignol*, se plaint de n'avoir pas été salué par ses confrères de la grande presse. La *Revue*, qui n'appartient pas à la haute classe, attend à son tour qu'on lui fasse politesse, et, méfiante autant qu'honnête, s'incline de loin en cherchant une place commode d'où elle puisse voir les coups sans en recevoir.

— Pendant que M. Dumas causait à Lyon, en s'écartant légèrement de son programme, une colonie de Lyonnais se faisait applaudir dans la séance tenue à la Sorbonne par les délégués des Sociétés savantes M. de la Saussaye, recteur de l'Académie de Lyon, lisait, au nom de notre Société littéraire, fière de ce représentant, une notice sur Denis Papin ; M. Brouchoud donnait les *Origines du théâtre de Lyon ;* MM. Faivre et Ollier exposaient leurs savants travaux sur le *latex* et sur la *formation des os ;* enfin, MM. de Lagrevol, Chevalier, Pezzani, Chervin et Delorme émettaient leurs idées sur différents sujets de science, d'histoire et d'éducation.

— Il vient de paraître, à Mâcon, chez Durand, et à Lyon, chez Aug. Brun, un beau et bon volume d'un écrivain qui se révèle. L'*Indica-*

Digitized by Google

teur héraldique et généalogique du Mâconnais, par M. Adrien Arcelin, dont la *Revue* rendra compte, n'intéresse pas seulement le Mâconnais et la Bourgogne ; le Lyonnais, le Forez, la Bresse y sont largement représentés. Ce livre, plein d'érudition et d'étude, sera recherché, mais les plus pressés le posséderont seuls, car il a été tiré à petit nombre et les souscripteurs en ont déjà pris la moitié.

— Les fêtes magnifiques célébrées par la ville d'Annecy, à l'occasion du deux centième anniversaire de la canonisation de saint François de Sales, ce doux évêque, mort à Lyon, se sont terminées le 26 avril au milieu d'un concours immense de personnes accourues de tous les points. On estime à plus de 60,000 les étrangers qui chaque jour venaient vénérer les restes du plus aimable des saints. Seize prélats assistaient aux cérémonies ; parmi eux se trouvaient quatre cardinaux, LL. EE. NN. SS. de Bordeaux, de Chambéry, de Besançon et de Rouen ; NN. SS. d'Annecy, de Maurienne, de Tarentaise, de Saint-Claude, de Belley d'Ebrom, de Sion, de Fréjus, etc. On admirait les ornements qui témoignaient de l'habileté de nos fabricants lyonnais et la châsse si heureusement restaurée par les soins de MM. Favier frères, orfèvres de notre ville. La ville d'Annecy se dispose à ériger un monument à cette grande illustration qui tient à notre cité par tant de liens. Une liste de souscription est ouverte aux bureaux de notre *Revue*.

— Dans sa dernière séance d'avril, le Conseil municipal a décidé que la statue projetée à la mémoire de M. le sénateur Vaisse sera élevée au centre de la place de l'Impératrice ; que quatre fontaines jaillissantes, reliées entre elles par des balustres formeront à cette statue un entourage monumental ; qu'une colonne tronquée en pierre blanche, portant pour inscription ces mots : *A la mémoire de M. le sénateur Vaisse, créateur du Parc*, sera élevée sur le point culminant de l'île de cette magnifique promenade, l'une des œuvres de prédilection du regrettable sénateur ; enfin, que la rue Grenette sera désormais appelée rue Vaïsse.

Nous avons applaudi à tous les honneurs que notre municipalité voulait rendre à l'habile administrateur qui a si magnifiquement doté la cité, à tous, excepté à ce dernier qui va faire disparaître un souvenir historique cher aux vrais Lyonnais, effacer une page de notre histoire, détruire un des traits caractéristiques d'une ville qui, pour être embellie, n'en veut pas moins conserver son originalité, son individualité, et la *Revue* qui a eu des obligations à M. le Sénateur et qui ne passera jamais pour manquer de mémoire et de reconnaissance, supplie qui de droit de laisser à la rue Grenette son vieux nom et de donner la nouvelle appellation à quelques-unes de ces nouvelles rues qui embellissent les Brotteaux, particulièrement à la rue Bossuet ou à la rue Moncey qui traversent glorieusement une vaste étendue et rappellent des hommes complètement étrangers à notre ville, tandis que Ballanche n'a qu'une ruette de vingt pas entre deux baraques dégradées, et Ampère un mauvais chemin dans un quartier désert. Donnons Lyon aux Lyonnais, à Ampère et à Ballanche de vastes artères, et à M. Vaïsse quelque belle rue des nouveaux quartiers ; Boileau, Bossuet, Fénelon, Moncey peuvent lui céder la place sans que leur gloire soit atteinte. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

CONCISION.

Fabricants de vers ou de prose,
Craignez tous de vous allonger :
Voici quelques avis, et j'ose
A les suivre vous engager.

J'aime une brève poésie,
Je déteste les grands discours ;
Tous les auteurs, par courtoisie,
Devraient s'efforcer d'être courts.

Cette leçon est toute entière
Dans ces deux vers d'un sage auteur :
« Loin d'épuiser une matière,
« Il n'en faut prendre que la fleur. »

Le cri du cœur, l'accent de l'âme,
Doivent sans doute émerveiller ;
Mais c'est une légère flamme
Qui s'obscurcit à trop briller.

Ainsi du petit morceau d'ambre
Qui brûle dans un encensoir,
Le parfum se perd dans la chambre
Quand il embaume le boudoir.

Digitized by Google

Le génie à trop large dose
Serait tout surpris d'ennuyer,
Si dans vos vers ou votre prose
Vous veniez à le delayer.

Qu'un lecteur jamais ne s'étonne
Lorsqu'on cherche à se rétrécir :
Le cidre est mis dans une tonne,
Et dans un flacon, l'élixir.

Tel fait bâiller dans un poème,
Qui nous charme dans un couplet ;
Donnons au public notre crême,
Gardons pour nous le petit-lait.

Il faut savoir mettre une digue
Même à ce qu'on doit admirer,
Car l'esprit humain se fatigue
A trop longtemps rire ou pleurer.

Moi-même, ici, je m'abandonne
Au plaisir que j'ai de rimer,
Alors qu'aux conseils que je donne
Il est temps de me conformer.

J. Peti-tSenn.

Digitized by Google

PIE II

ÆNEAS SYLVIUS PICCOLOMINI

ÉCRIVAIN.

Il est des hommes qui portent en eux-mêmes, dans leur génie ou dans d'incomparables talents, leurs titres à la célébrité. Si les grandes dignités leur arrivent, elles semblent avoir été faites pour eux, pour servir de couronnement à leur mérite personnel, elles n'ajoutent rien à leur gloire. Hildebrand, par exemple, occuperait la postérité, quand il n'aurait jamais été Grégoire VII. Même il arrive parfois que, pour désigner le Père de la Monarchie pontificale au moyen-âge, on laisse de côté le nom du Pape pour ne citer que celui de l'Archidiacre de l'église romaine, tant ce nom d'Hildebrand est indentifié avec l'histoire! Ænéas Slyvius compte au nombre de ces personnalités rares et puissantes qui se suffisent à elles-mêmes pour jeter un grand éclat. Avant de devenir Pie II, il était un des hommes les plus connus et les plus distingués de son temps. Grand orateur, diplomate très-fin, savant humaniste, écrivain goûté dans plusieurs genres à la fois ; aucun autre nom ne faisait plus de bruit dans le monde que le sien. Exercé à tous les emplois, mêlé à toutes les affaires, à tous les événements de l'époque, secrétaire de grands hommes d'Etat, secrétaire de concile, secrétaire de pape, d'empereur, représentant impérial aux Diètes, ministre plénipotentiaire, à plusieurs reprises, obligé de parcourir l'Europe entière, il avait

Digitized by Google

puisé dans ces fonctions si importantes et si variées, dans ses voyages répétés, des connaissances, une étendue de vue, une expérience des personnes et des choses qui, jointes à de profondes études et à une capacité naturelle des plus vastes, en faisaient un homme exceptionnel. Quand il gravit les marches du trône pontical, on ne parlait que d'Ænéas Sylvius, sa popularité était au comble ; l'on peut dire que sa plus solide renommée était acquise.

En retraçant le tableau de la papauté pendant le XVe siècle, je crois avoir mis suffisamment en lumière les faits de l'orateur, du diplomate et du pontife ; mais, entraîné par le courant de l'histoire, je n'ai pu qu'effleurer l'homme de lettres; qu'il me soit permis de combler cette lacune et de signaler la place de distinction qu'occupe Ænéas Sylvius parmi les illustres écrivains d'une époque qui en a fourni un si grand nombre.

Les goûts et les talents d'Ænéas Sylvius se développèrent de bonne heure. On raconte qu'étant obligé de se contenter d'instituteurs vulgaires dont les maigres leçons ne se trouvaient au niveau ni de la capacité ni des besoins du jeune humaniste, celui-ci y suppléait, en étudiant chez lui des livres qu'il empruntait çà et là à ses amis. Son application à la lecture le passionnait au point qu'il prenait à peine le temps de manger et de dormir. Trois jours de la semaine il se passait de souper pour ne pas interrompre son travail. Les jeûnes et les veilles lui étaient devenus si habituels qu'ils avaient cessé d'être une privation. Le matin, il se levait avant le jour, le soir, il attendait le sommeil dans son lit, un livre à la main. Cette fureur d'étudier au lit faillit lui être funeste. Une nuit, le sommeil l'ayant gagné, avant qu'il eût éteint sa lumière, le feu prit à son serre-tête, se communiqua aux draps et aux couvertures, et il aurait été infailliblement consumé lui-même si l'on ne fût promptement venu à son secours, ce qui ne le

Digitized by Google

corrigea point, tant il avait une soif ardente de s'instruire!

Soit pour éviter d'être à charge à ceux qui lui prêtaient des livres, soit aussi pour soulager sa mémoire et fixer ses connaissances, il faisait de nombreux extraits de ses lectures. La science qu'il acquit par ce moyen devint prodigieuse. Il primait en tout. A Sienne où on l'envoya apprendre le droit, il fut bientôt à la tête de son cours. Sa supériorité inspira une confiance telle à ses maîtres que, avant qu'il cessât d'être écolier on lui confia l'emploi de professeur. Ni cette occupation, ni celle de dépouiller les arides commentaires du droit romain, ne l'absorbaient ou ne le desséchaient au point de l'empêcher de cultiver les lettres. Ænéas Sylvius possédait un de ces esprits étendus, souples et faciles qui peuvent s'appliquer à plusieurs genres différents à la fois. Ses auteurs favoris étaient les princes de la langue latine, Cicéron, Virgile, Tite-Live, etc. Il les préférait avec raison aux écrivains modernes, y trouvant plus de satisfaction et de profit, et il s'exerçait à imiter ces grands modèles, par des compositions en vers et en prose (1).

Au sortir de classe, Ænéas Sylvius, mal servi par la fortune, s'adonna à la poésie, pour se frayer la voie à une position dans le monde. Il faut croire toutefois qu'en cela il obéit aussi à un goût particulier, car, quoique sa présence au concile de Bâle révélât bientôt en lui, pour les affaires, une aptitude qu'on se hâta de mettre à profit, il ne cessa point de versifier. Au milieu des graves débats auxquels il prenait part, des missions laborieuses dont il était investi, il savait trouver les loisirs pour faire des excursions au Parnasse. Il choisissait plus volontiers les sujets légers et badins que les sujets relevés, soit que ce fût le tour de son génie poétique, soit qu'envahi par des pré-

(1) Gregorii Lollii epist. XLVII, ap. epist. Jacobi card. Papiensis. — Girolamo Agliotti ap. Tiraboschi, t. VI p. 665.

Digitized by Google

occupations trop sérieuses, il n'eût plus d'autre but dans l'exercice de son talent que la recréation. Campano cite de lui un poème intitulé *Neraphilenticum*, fantaisie sur laquelle son titre jette peu de lumière, mais dont la versification, ajoute Campano, était plus facile et dégagée que correcte. A l'exemple d'Horace, il fit une assez grande quantité de petits poèmes dans la forme épistolaire. Platina, à son tour, parle d'épigrammes remplies de sel et de trois mille vers sur toutes sortes de sujets. Gregorio Lollio est encore un témoin de la fécondité poétique d'Ænéas Sylvius, puisqu'il assure en avoir eu entre les mains de nombreux monuments.

La poésie ne trompa point les espérances du jeune humaniste, elle fonda et étendit sa renommée, et lui valut la couronne de Pétrarque, honneur insigne à cette époque, et que le Tasse a seul obtenu après lui. Aussi lui fut-il longtemps fidèle. Dans la XXXVe de ses lettres, il dit avoir composé, sous le titre de *Nymphiplexis*, un poème qui passait deux mille vers, et à l'âge de plus de quarante ans, il prenait encore dans sa correspondance le nom de poète. Plus tard, lorsque, par l'effet de la tyrannie des emplois et de l'exigence des dignités, il eût rompu définitivement avec les vers, il retint encore dans les habitudes de la vie, principalement dans la récréation, une notable portion de ses goûts poétiques. Ainsi il recherchait le spectacle de la nature, admirait avec passion les sites pittoresques. S'il se trouvait en voyage, il voulait prendre ses repas au bord d'une fontaine, aimait à côtoyer un ruisseau murmurant, à se livrer au plaisir de la conversation et même à tenir des conseils sous le dôme touffu des forêts.

Tiraboschi range parmi les œuvres poétiques d'Ænéas Sylvius l'historiette intitulée : *Historia de Eurialo et Lucretia se amantibus*, je ne sais point à quel titre. Cet opuscule, loin d'être un poème, n'est pas même un roman. L'invention y

Digitized by Google

manque tout à fait; on n'y voit aucun de ces incidents, aucune de ces péripéties qui prêtent de l'intérêt à l'amour. C'est le récit, un peu brodé, mais véritable de la passion de Gaspard Schclik, seigneur de la suite de l'empereur Sigismond, pour une jeune dame de Florence, fait qui avait causé dans le temps beaucoup de bruit dans toute l'Italie. Cet opuscule a peu d'importance littéraire par lui-même et je me serais abstenu d'en parler, s'il n'avait sa place marquée dans les collections des bibliophiles. Il est de la justice de dire que, devenu homme d'église et souverain pontife, Ænéas Sylvius désapprouva hautement cette composition, ne pouvant l'anéantir (1).

Il est impossible aujourd'hui de juger du talent poétique d'Ænéas Sylvius, aucun de ses poèmes n'est arrivé jusqu'à nous, et les quelques strophes, sur la passion du Christ, qui se lisent dans l'édition de ses œuvres *Enricpetrina*, ne sont nullement de nature à nous en donner une idée. Peut être l'idiome exclusivement latin dans lequel ces poèmes furent composés a-t-il été pour quelque chose dans leur disparition. Cependant, comme les œuvres d'autres poètes latins du XVe siècle leur ont survécu, il est à présumer qu'Ænéas Sylvius lui même a détruit les siennes, celles-ci, parce que leur caractère léger et mondain déplaisait à la gravité du prêtre, celles-là, parce que leur mérite ne satisfaisait point le goût muri de l'auteur qui détestait, disait-il, les vers médiocres.

Ænéas Sylvius trouva dans l'histoire un genre mieux assorti, je crois, à son génie propre, à la nature de ses aptitudes, au sérieux de son caractère, ainsi qu'au rôle d'homme d'Etat qu'il fut appelé à jouer. Il débuta, dans la carrière, par deux livres de commentaires sur le concile de Bâle (*Commentarii Æneæ Sylvii Piccolominei de gestis basiliensis Concilii*). Très-jeune encore et comme il venait de terminer ses études, Ænéas

(1) Epist. CCCXCV.

Digitized by Google

Sylvius avait paru à ce concile fameux, à la suite du cardinal Capranica qui se l'était attaché en qualité de secrétaire. Ses talents ne tardèrent pas à s'y faire jour. L'assemblée le prit en grande estime (1). Il en devint, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'enfant gâté. Tout laïque qu'il était, il fut fait secrétaire synodal, abréviateur des lettres apostoliques, président de la députation dite de la foi, membre de la commission de la collation des bénéfices. Plus d'une fois, il prit une part active aux débats qui passionnaient l'assemblée, et étonna ses auditeurs par une éloquence jusque là inconnue, cette éloquence improvisée qui jaillit de l'émotion des circonstances et brille au milieu d'une discussion comme l'éclair au milieu de l'orage. Puis comme il possédait l'art de manier les esprits aussi bien que celui de faire de beaux discours, on le chargea de plusieurs missions importantes, en Ecosse, à Strasbourg, à Trente, à Constance, en Savoie et auprès de l'empereur Albert (2).

Le Concile de Bâle avait donc été, pour Ænéas Sylvius, le berceau de la fortune et un brillant théâtre. Toutefois, dans ses deux livres de commentaires, l'historien ne s'est point attaché à cette période du Concile qu'il pouvait avouer à la gloire de l'Eglise et dont il avait à s'applaudir pour lui-même, cette période où l'assemblée, plus ou moins d'accord avec son chef, fit quelques grandes choses ; il a choisi au contraire cette période odieuse où les Pères, comme frappés de vertige, s'efforcèrent de renverser Eugène IV, et lui opposèrent un antipape, Félix V. Pourquoi cela ? on ne se risquerait point trop en affirmant que ce fut par prédilection ; parce que cette période, si remplie d'audace et d'orages, répondait à un système d'idées nouvelles qui étaient entrées fort avant dans son âme. Ænéas Sylvius, à l'exemple de bien d'autres

(1) Basileæ quidem haberi in precio ob ingenium cœpit. (Campano.)
(2) Platina in Pium II.

Digitized by Google

grands esprits du XVe siècle, des cardinaux Cesarini, Capranica et d'Arles, de Nicolas Tudeschi, du pronotaire Pontano, avait donné à plein dans les opinions qui, de Bâle, s'étaient répandues par toute la chrétienté, savoir : Qu'un concile général, canoniquement assemblé, fonctionne indépendamment du Pape, est supérieur au Pape, et peut le déposer au besoin. Ce système, qui ne pouvait amener que le bouleversement de l'économie chrétienne, avait la faveur du moment. La multitude y applaudissait comme à une conquête sur le pouvoir ; les Universités, si orgueilleuses et si influentes, le patronnaient comme un fruit sorti de leur sein ; la politique des princes y voyait un moyen de s'affranchir du joug de la papauté, encore pesant bien qu'amoindri ; enfin, quelques sages abusés en espéraient la réforme des mœurs.

La séduction n'était pas ce qui manquait à un tel système. A toutes les époques, dans l'Église comme dans l'Etat, les opinions ayant pour but l'abaissement du prince et l'élévation des inférieurs, ont compté de nombreux et chauds partisans. Ænéas Sylvius n'aurait pas été de son temps s'il n'avait pas suivi le courant de Bâle, s'il n'avait pas été pour les maximes auxquelles tant de gens éclairés attachaient le salut de l'Eglise. Il nous le dit lui-même : *Quid ageremus? audire potuimus, non discere?* Que pouvions nous faire? écouter et ne pas apprendre (1)? Est-ce que le disciple ne doit pas être tel que le maître? Il nous semble donc naturel que Ænéas Sylvius, dans la disposition où il se trouvait, ait préféré la période du Concile où les idées, alors en vogue, parurent triompher un instant. Du reste, il écrivait son livre dans le moment et sur les lieux.

On a droit de s'affliger quand on voit une assemblée, réunie pour affermir l'œuvre de la pacification, tourner à la révolte.

(1) Bulla retractationum.

Digitized by Google

Mais il faut avouer que si les événements sont désolants par le résultat, ils sont faits, par leur caractère dramatique, pour inspirer le talent d'un historien, et il est vrai de dire qu'Ænéas Sylvius les a narrés avec une grande supériorité. Dejà, dans les séances qui précédèrent sa rupture avec Eugène IV, l'assemblée avait oublié la modération et la dignité, mais, une fois cette rupture consommée, elle ne garda plus aucune mesure. Pour avoir une idée de la violence des passions qui s'y agitaient, il faudrait relire les comptes-rendus des séances de notre convention nationale. Moins l'émeute grondant au dehors, moins les canons braqués contre les portes de la salle, c'était à Bâle le même tumulte, les mêmes vociférations, les mêmes démentis renvoyés d'un banc à l'autre. Un jour, le désordre devint si bruyant que l'historien, pour le peindre, a emprunté l'image d'une bataille : « Il s'éleva, dit-il, une clameur semblable à l'éclat des trompettes et au frémissement des chevaux, lorsque deux armées s'ébranlent pour en venir aux mains (1). » Toutes ces scènes sont rendues avec une vérité de couleurs, avec une vivacité de mouvement qui nous y font assister.

Cependant, bien que l'historien applaudisse aux actes de l'assemblée, il ne se fait aucune illusion sur le caractère de certains de ses membres, hommes très-habiles, d'ailleurs, lesquels obéissaient, non à leur conviction personnelle, mais bien aux vues intéressées de leurs souverains, et il ne leur épargne pas les très malins. Ænéas Sylvius ne pense point qu'il soit permis de se montrer autre que soi même. Aussi, le cardinal d'Arles est-il visiblement son héros. Cet homme singulier, que nous appellerions aujourd'hui une mauvaise

(1) Quo verbo tantus exortus est clamor, quantus solet in prælliis tubarum clangor, et equorum fremitus, cum signis collatis, duo invicem concurrunt exercitus (Commentarii, lib. 1.).

Digitized by Google

tête, et qui avait en lui une forte dose de ce qui la fait, ne se traînait nullement à la remorque d'aucune politique ; il allait droit à son but, celui d'établir la prépondérance du Concile. Chef de parti sincère et désintéressé, il ne se laissait ébranler ni par la crainte ni par l'espérance, et montrait une abnégation et une indépendance qui ne manquaient ni de grandeur ni ne piquant contraste.

Admirez l'effet des préventions ! L'antipathie pour la personne d'Eugène IV était, chez Ænéas Sylvius, autant que la raison théologique, un motif qui le ralliait au système de Bâle, et cette antipathie venait de la calomnie qui accompagne toujours les oppositions passionnées : *Nec Eugenium diligere poteramus*, dit-il, *quem tot tantique testes indignum Pontificio dicerent* (1). Il lui a rendu plus tard une éclatante justice, dans son livre sur l'*Europe*, quand il l'appelle : « Un grand et illustre pontife » (2) et trace de lui un magnifique portrait. Mais bien avant cela, il avait déjà réparé son erreur à l'endroit de cette noble figure pontificale, dans un rapport à l'empereur Frédéric III, que Baluze a imprimé parmi ses *miscellannea* (3). Ce rapport a la bonne fortune d'être à la fois une pièce officielle et un document historique de la plus haute importance. Ænéas Sylvius était venu à Rome à la tête d'une ambassade dont le but était de mettre fin à la neutralité que l'Allemagne gardait, depuis six ans, entre le pontife de Bâle et Eugène IV. Il rend compte à son souverain, dans ce rapport, des négociations à l'aide desquelles, au contentement de toutes les parties intéressées, l'œuvre de la pacification a été accomplie par la soumission de l'Empire au véritable successeur de Pierre ; et comme, dans les entrefai-

(1) Bulla retractationum.
(2) Magnus et Clarus pontifex.
(3) T. 1, édition in-folio.

Digitized by Google

tes, Eugène IV avait cessé de vivre, Ænés Sylvius prend occasion, en racontant la mort de ce pontife, d'en parler en homme dont toutes les préventions sont tombées. Il suffit de lire ce beau récit pour voir à quel point, six ou sept ans après les commentaires, leur auteur, était loin des idées de Bâle.

Il ne tarda pas à s'en éloigner davantage dans un nouveau livre de commentaires sur les gestes de ce célèbre Concile avant et après sa dissoluion. Ce livre, resté ignoré jusqu'au commencement de ce siècle, fut édité en 1803 par Michel Catalano, chanoine de Fermo. Ænéas Sylvius était déjà évêque de Trieste quand il l'écrivit, et il en a fait la contrepartie de ses premiers commentaires. Ce récit, comme l'indique son titre, embrasse la durée entière du Concile de Bâle, mais d'une manière condensée, sommaire et sous la forme de notice. L'historien écarte les faits secondaires et s'attache aux parties saillantes qu'il lie ensemble par des phrases générales. Ici, toutes les illusions sont dissipées, Ænéas Sylvius déteste et réprouve ce qui s'est fait à Bâle.

Ceux qui, comme Ginguéné (1), disent que l'auteur des commentaires changea légèrement de parti et cela pour faire fortune, n'ont pas lu les écrits dont je viens de parler; ils n'ont pas non plus pris la peine de voir, dans la bulle des rétractations de Pie II, que sa conversion aux idées orthodoxes sur l'autorité du souverain pontife, bien loin d'avoir été légère, fut au contraire longue et difficile; que deux cardinaux illustres, Césarini et Carvajal y travaillèrent successivement, et ne l'obtinrent qu'après bien des lances brisées; ils n'ont pas fait réflexion encore qu'Ænéas Sylvius alors ne visait nullement aux dignités ecclésiastiques; qu'il avait sa fortune faite à la cour de Frédéric III, étant le secrétaire de ce prince

(1) Hist. littéraire de l'Italie, t. 3, xxi.

Digitized by Google

et son conseiller intime; position fort capable de contenter une ambition plus qu'ordinaire. On s'imagine quelquefois faire preuve de sagacité en cherchant le motif de certaines démarches dans les convoitises du cœur humain et l'on ne réussit qu'à fausser l'histoire.

Si l'on en croit l'abbé Méhus (1), Ænéas Sylvius serait l'auteur d'une troisième histoire du Concile de Bâle, sous le titre de *Summarium Concilii Basiliensis*. J'ai tenu pendant plusieurs jours entre les mains, à Florence, le manuscrit que possède de ce livre la Bibliothèque Laurentienne, et je me suis convaincu qu'il ne renferme pas autre chose que le texte de l'histoire du Concile de Bâle d'Agostino Patrizi que Labbe a publié, pour la première fois, au tome XIII de sa grande collection des Conciles, d'après le manuscrit conservé à la bibliothèque Richelieu, sous ce titre : *Summa conciliorum Basileensis, Florentini, Lausannensis et Pisani*. A la fin du manuscrit florentin, comme du manuscrit parisien, Agostino Patrizi est positivement déclaré l'éditeur de cette histoire, et lui-même, dans un épilogue, prend la peine de dire : que, pour rédiger cet abrégé, il s'est servi de deux gros volumes, dont l'un était de Jean de Ségovie, l'autre du cardinal Capranica. Pas un mot d'Ænéas Sylvius. Qui donc a pu suggérer à l'abbé Méhus une affirmation aussi précise que celle qui suit? « J'ai vu à la bibliothèque Mediceo Laurentienne un *summarium* du Concile de Bâle, composé par Pie II, alors qu'il était encore Ænéas Sylvius. » On ne saurait le dire; lui-même n'en fournit aucune preuve. Or, quelque imposante que soit l'autorité de l'abbé Méhus, en matière d'érudition, j'ai peine à croire que le Concile de Bâle ait trois historiens différents dans un même écrivain.

En suivant l'ordre des temps, je rencontre une histoire

(1) Præfatio in epist. Ambrosii Traversari, p. cxxi.

Digitized by Google

abrégée des Goths, qui n'est qu'un *Compendium* de Jornandès, déjà si court et si pauvre, puis un *Epitome* de l'histoire de la décadence de l'Empire romain de Biondo Flavio, ouvrage estimable dans le fond, mais d'une forme âpre et dure et qui avait déjà vieilli du vivant de l'auteur. Je ne vois pas le but que s'est proposé Ænéas Sylvius en prêtant sa plume à ces deux rédactions si ingrates, où il ne pouvait apporter aucune lumière, ni déployer aucun des talents qui lui sont propres. Peut-être a-t-il voulu vulgariser Jornandès et rajeunir Flavio Biondo.

Il y a mieux à dire de l'histoire de Bohême qu'il écrivit, étant cardinal, aux bains de Viterbe, pour utiliser le repos qu'il donnait à sa santé. Si l'on met à part la première partie, consacrée à rattacher au passé les faits contemporains, et qui est trop sèche pour offrir de l'intérêt, on retrouve, dans le reste de l'ouvrage, la main qui rédigea les commentaires sur le Concile de Bâle, c'est-à-dire une narration vive, intelligente, qui généralise les accessoires et donne aux points importants une juste mesure. L'abjecte médiocrité de Wenceslas, le fanatisme héroïque de Zisca y sont bien touchés. Toute la guerre des hussites est d'un ton historique autrement relevé que le récit de Dubravius sur la même matière.

L'histoire de l'Empereur Frédéric III qui se présente à nous ne devait pas offrir à l'écrivain un sujet bien inspirateur. On sait ce qu'était Frédéric, honnête homme, mais prince au dessous du médiocre. Encore si Ænéas Sylvius eût été libre de son choix, mais le souverain lui avait imposé le rôle d'historiographe des commencements de son règne, et ce souverain était son maître et son bienfaiteur. Il y a du décousu dans ce travail, et il n'a pas été fondu d'une seule pièce. Il débute par une description très-curieuse et très-piquante de la ville de Vienne au XVe siècle ; mais on re-

Digitized by Google

trouve ce même morceau dans la collection des lettres de l'édition *Enricpetrina*. Puis la partie qui suit n'est autre chose qu'un précis de l'histoire d'Autriche qui a également son existence à part. Ce qui regarde Frédéric III commence brusquement, sans aucune transition et n'embrasse que trois faits, le premier voyage de l'Empereur en Italie pour y prendre la couronne impériale, son mariage avec la princesse Éléonore de Portugal, enfin, la part peu glorieuse qu'il prit à la querelle soulevée, entre l'Empire et la Hongrie, par la tutelle de Ladislas-le-Posthume. A travers ces pièces de rapport et la gêne évidente de l'auteur, il y a çà et là quelques traits qui rappellent la belle manière historique, et il faut convenir qu'en ce qui concerne Frédéric, l'historien a eu le bon goût de le laisser à sa taille.

Le talent d'Ænéas Sylvius se déploie avec plus de liberté dans sa Cosmographie, ouvrage composé pendant son pontificat, malgré l'immensité des affaires et qui témoigne autant de sa prodigieuse activité que de la profondeur de ses études. Il voulait d'abord écrire une histoire universelle des choses de son temps, mais l'impossibilité de se procurer les renseignements nécessaires à un ouvrage de cette étendue l'obligea d'y renoncer et de s'en tenir au plan de Strabon, qui consiste à joindre à la description des lieux quelques-uns des principaux faits historiques qui s'y rattachent.

D'abord, il ne faut pas demander à l'auguste savant, sur la géographie mathématique, une autre science que celle des anciens ni sur la classification de la race humaine, des connaissances ethnographiques qui appartiennent à une date beaucoup plus récente. Pour ce qui est de la forme du globe, il s'en tient à ce qu'en a dit Ptolomée. Il essaie quelques opinions sur la navigation de l'Océan, sur la configuration intérieure de l'Afrique, sur la source du Nil (1), mais timi-

(1) Le problème de la source du Nil, qui préoccupe le monde depuis

Digitized by Google

dement et sous la forme de conjecture. On voit qu'il n'est pas complètement sûr de lui-même, et ne croit qu'à demi ce que débitaient les voyageurs de l'époque, Cyriac d'Ancône, par exemple. Ce en quoi il est instructif, c'est l'exactitude avec laquelle il décrit les lieux connus, puis l'érudition avec laquelle il sait y rattacher soit les fables de la poésie, soit les événements de l'histoire. Malheureusement cette cosmographie, qui devait embrasser l'univers, ne dépasse point ce qu'on savait de l'Asie; l'Afrique n'a point été abordée, le temps manquait.

En revanche, nous avons la plus grande partie de l'Europe. Seulement cette portion du monde est géographiquement décrite d'une manière moins détaillée que l'Asie et l'élément historique qu'on y a ajouté se borne aux faits qui se sont succédés, depuis le commencement du règne de Frédéric III, jusqu'à l'année 1458. Ici Ænéas Sylvius a rempli à peu près le but qu'il s'était proposé de donner une histoire générale contemporaine. Quand on pense qu'il avait visité presque tous les lieux dont il parle, et qu'il ne raconte que des événements accomplis, pour ainsi dire, sous ses yeux, on ne

plus de 2000 ans, n'a reçu un commencement de solution que ces dernières années. Le capitaine anglais Speke prétend avoir découvert, le 21 juillet 1862, que le Nil sort du lac africain Nyanza-Victoria, sous le 0°52' de latitude nord et le 30° 50' de longitude est. Je dis qu'il n'y a là qu'un commencement de solution, car le hardi explorateur n'a pas prouvé d'abord que le lac Nyanza soit la source mère du grand cours d'eau qui en sort; puis, comme il n'a pu, à cause d'obstacles insurmontables, suivre toujours le cours d'eau jusqu'à Gondokoro, il n'a pas établi d'une manière péremptoire que le fleuve qui coule à Gondokoro et sur lequel il s'est embarqué pour descendre à Khartoun est le même que celui qu'il a vu sortir du lac Nyanza, attendu que le cours d'eau qui coule à Gondokoro, d'après son propre témoignage, diffère, pour la couleur et le volume d'eau, de celui qu'il a vu sortir du lac Nyanza. (Voir la *Revue des deux Mondes*, 15 août 1864).

Digitized by Google

peut être surpris que son autorité soit grande, et qu'il répande, ainsi que le dit Struvius, beaucoup de lumière sur l'histoire d'Allemagne. Pour compléter la description topographique de cette dernière partie de l'Europe, il faut y joindre quelques pages de l'écrit intitulé : *De moribus germanorum*, où l'auteur passe en revue en courant les principales cités de la Germanie, en les marquant, chacune à son tour, du signe caractéristique qui les distingue.

Le bruit de l'éloquence d'Ænéas Sylvius est arrivé jusqu'à nous. Quand je parle d'éloquence, je n'entends point cette élévation de pensée et cette chaleur de style qui font dire d'un écrivain qu'il est éloquent, j'entends cette éloquence qui s'exprime en public, accompagnée du débit et du geste. Gregorio Lollio dit d'Ænéas Sylvius : *Erat in eo summa vis dicendi qualem ætate nostra, pace omnium dixerim, nemo attigit, nec puto quempiam ullo unquam tempore extitisse, cujus eloquentia tam multis se vivente, non dicam hominibus sed nationibus patuerit* (1). Si l'on retranche de cet éloge l'emphase italienne dont il est empreint, il ressort qu'Ænéas Sylvius a été l'homme le plus éloquent qu'on eût vu depuis longtemps. Effectivement, à partir de saint Bernard qui électrisa, par sa parole, les pères des Conciles, les peuples assemblés et les Conseils des princes, l'histoire perd la trace de la véritable éloquence. On la retrouve à peine au commencement du XVe siècle, dans les nombreux orateurs qui parurent à Pise et à Constance ; la langue, le goût, l'érudition, tout y est encore barbare. Pourtant à quelques rayons qui percent par intervalle l'obscurité, on sent qu'il y a un mouvement et comme un travail des esprits pour arriver à bien dire. Douze ans plus tard, à Bâle, les effets de ce travail se montrent avec éclat. Les hommes qui paraissent à

(1) Epist. XLVII ap. Epist. Jac. Card. Pap.

Digitized by Google

cette assemblée sont évidemment plus cultivés, ils ont puisé à la source des anciens, le goût s'est perfectionné, la langue est devenue meilleure, et quelques lettrés font entendre les accents d'un véritable talent oratoire. Mais la plupart se contentent de prononcer des discours écrits et retenus de mémoire. Ce n'est point encore là l'éloquence dont nous nous faisons l'idée. Celle-ci ne s'élabore point dans le silence du cabinet, à moins que ce ne soit pour l'étude du sujet; elle ne dépend pas de la mémoire, elle naît en face d'un auditoire prévenu ou sympathique, tranquille ou passionné ; elle part, comme un trait, du mouvement que l'importance du sujet, la gravité des circonstances, l'enthousiasme ou la contradiction communiquent à une âme disposée aux fortes émotions. C'est ainsi qu'elle nous apparaît chez les grands maîtres de la parole. C'est celle d'Ænéas Sylvius. Voilà pourquoi il sembla prodigieux aux regards des contemporains qui l'entendirent.

Du reste, l'Europe entière devint le théâtre de son talent. Après Bâle, Rome, Naples, Sienne, Milan, Pavie, Mantoue, Vienne, Ratisbonne, Francfort, Prague, retentirent successivement de sa parole. C'était surtout l'orateur des Diètes, et il y obtint, à plus d'une reprise, de merveilleux triomphes. Je me bornerai à citer celui de Ratisbonne. C'était après la catastrophe de Constantinople ; il s'agissait de réunir l'Allemagne dans une croisade contre Mahomet II. L'assemblée mal disposée avait déjà entendu plusieurs orateurs de renom sans se laisser émouvoir. Ænéas Sylvius prend la parole et opère un mouvement tel que le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, qui assistait à la séance, s'écria comme hors de lui : « Il n'est plus besoin de discours, Ænéas Sylvius vient de montrer suffisamment ce que nous devons faire. Libre à chacun de prendre le parti qui lui plaira, quant à moi, pourvu qu'un seul prince veuille me suivre, je suis résolu de

Digitized by Google

marcher contre les Ottomans ; » et l'assemblée répondit à cette généreuse déclaration en décrétant une expédition sainte (1).

Ænéas Sylvius, dit Campano, s'exprimait d'une voix sonore et grave, brisait ses périodes par de fréquentes poses, afin de ménager l'attention de ses auditeurs. Les biographes ne disent rien de ses gestes. Il avait la répartie prompte et spirituelle. Campano en cite un exemple tiré de cette même diète de Ratisbonne dont nous venons de parler. Un de ses adversaires lui ayant dit tout à coup : « Quand cesserez-vous de fatiguer les Allemands ? » Ænéas Sylvius le cloua à sa place en lui répliquant : « Lorsque vous-même cesserez de les molester (2). »

Malheureusement nous n'avons presque aucune copie authentique de ses brillantes improvisations. Celles qui nous restent ne sont que des oraisons composées à l'avance, ou des analyses faites après coup, pour rappeler les matières et fixer les idées principales développées dans telle ou telle circonstance. Par exemple, les sept pages in-4° qu'on lit dans le recueil de Zarothus, sous le titre de *Oratio in conventu mentuano*, ne sont évidemment que le résumé du discours véritable, ce discours ayant duré trois heures. Mais alors on ignorait le merveilleux moyen, que connaissaient déjà les anciens et que nous possédons aujourd'hui, de surprendre la parole au vol, et de la fixer au papier toute palpitante des émotions de l'orateur et de ceux qui l'écoutent. Ces précis toutefois soutiennent parfaitement la lecture et l'on pourrait en détacher quelques citations brûlantes encore du feu sacré qui animait l'orateur.

(1) Commentarii, lib. I, p. 23.

(2) Et quando desines molestus Germanis esse ? Cum, inquit, tu incipies illis molestus non esse.

Digitized by Google

Il me semble que nous connaissons assez de côtés d'Ænéas Sylvius pour pouvoir le résumer et dire que ce fut un personnage merveilleusement doté de talents divers, dont quelques-uns sont chez lui à un niveau supérieur. Il ne faut pourtant point le ranger parmi ces génies hors ligne qui creusent le sentier par où passera la foule. Il n'y a rien d'initiateur dans sa manière ; il ne ressemble ni à saint Augustin, ni à saint Thomas, ni à ce que sera un jour Pascal. La pensée lui coûte trop peu, il écrit avec trop de facilité, et aborde trop de points différents pour être original sur aucun. Nul ne s'attache moins que lui à un système préconçu. Mais s'il n'a pas l'idée qui crée, il a au suprême degré l'idée qui naît de l'observation. S'il ne vous étonne pas par des traits de lumière partis d'en haut, il vous satisfait par la justesse de ses vues, la perspicacité de son sens, la précision, l'exactitude de ses raisonnements. Ce n'est pas un esprit qui habite les hauteurs sereines de la méditation, c'est un esprit actif, fait pour le tourbillon de la vie réelle et dont la sphère est le mouvement. Il lui faut de la besogne, et toute besogne trouve chez lui une aptitude. C'est ainsi qu'il a été poète, érudit, historien, orateur, grammairien, diplomate, critique ; c'est ainsi qu'il se trouvera à son heure un grand souverain. Rien ne lui est étranger. C'est l'homme le plus complet qui se puisse voir.

Je ne m'arrêterai pas à plusieurs écrits contenus dans l'édition *Enricpetrina*. Quelque puisse être leur mérite, ils sont dépourvus de tout intérêt pour nous. Mais je ne puis passer outre sans faire une mention spéciale de la lettre *ad Mahumetem Turcorum principem*. Cette lettre, eu égard à la circonstance où elle fut envoyée, et au but que le pape s'y proposait, de convertir Mahomet, ne peut être considérée que comme une tentative suprême, tranchons le mot, désespérée, pour sauver la chrétienté menacée par les armes des Turcs.

Mahomet est arrivé au faîte de la puissance et de l'ambi-

Digitized by Google

tion. Après avoir mis l'Orient sous ses pieds, il ne déguise plus le projet de soumettre l'Occident au joug des Osmanlis. Pie II a fait de vains efforts pour armer les princes chrétiens contre l'ennemi commun, c'est alors qu'il se décide à écrire cette singulière lettre. La première partie, destinée à effrayer Mahomet, présente, non sans quelque faste oratoire, un long étalage de la force très-réelle des nations chrétiennes, si elles avaient voulu en faire usage, et cela pour lui prouver l'inanité de ses projets de conquête par la guerre. Mais ce n'est qu'un prodrome pour arriver à lui dire qu'un moyen plus sûr d'obtenir cette domination universelle à laquelle il vise, c'est d'embrasser la foi chrétienne. Afin de lui montrer qu'en désertant l'islamisme, son pouvoir n'a rien à craindre des Musulmans, il rappelle le fait de Constantin, abandonnant le paganisme sans nuire à sa grandeur. Du reste il ne doute pas que les peuples chrétiens ne se rangent en foule sous les étendards de Mahomet, du jour où son front aura été lavé par l'eau sainte du baptême. Pie II déploie ensuite toutes les ressources de sa logique et de son éloquence, pour faire ressortir la vérité de l'évangile et l'absurdité du Coran, la supériorité de Jésus-Christ sur le prophète de la Mecque.

L'idée qui se présente naturellement à la lecture d'une telle lettre, c'est que l'homme le plus sensé est parfois susceptible des plus étranges illusions. Comment Mahomet aurait-il pu songer à devenir chrétien, lui qui était l'idole des Musulmans, le fléau des Chrétiens, lui qui devait ses triomphes, sa puissance, son prestige, l'irrésistible ascendant qu'il exerçait sur les siens, au dessein avoué et énergiquement poursuivi d'élever l'empire du Coran sur les ruines de l'évangile? Quelle prise pouvaient avoir des raisonnements théologiques sur un esprit qui ne comprenait que la logique de la force? D'ailleurs pour un prince nourri comme lui dans les idées du fatalisme, il y avait alors un argument invincible

Digitized by Google

contre le christianisme : les Osmanlis triomphaient partout, tandis que les Chrétiens succombaient de toutes parts. Aussi Mahomet ne fit aucune réponse à la lettre du Pontife. Heureusement Pie II, par le mouvement extraordinaire qu'il réussit à imprimer à l'Europe, força le conquérant à ajourner ses plans.

J'arrive au dernier ouvrage d'Ænéas Sylvius, les mémoires de son temps en douze livres. C'est le plus considérable de ceux que sa plume a produits et le seul qui conserve encore pour nous son intérêt tout entier. Cependant, chose singulière, la première question qui s'offre à nous touchant ces mémoires, c'est une question d'incertitude à résoudre. Ce livre est-il bien de Pie II ? En effet, nous le voyons apparaître, pour la première fois, plus de cent vingt ans après la mort du pape, sous ce titre bien fait pour nous donner le change : *Pii II, Pontificis maximi commentarii rerum memorabilium, quæ temporibus suis contigerunt, a R. D. Joanne Gobellino vicario bonnensi jamdiu compositi.* Ce Giovanni Gobellino, parfaitement inconnu jusque là, Francesco Bandino Piccolomini, premier éditeur des mémoires, nous apprend qu'il était un des familiers de Pie II. Nous le croyons volontiers. Dans ce cas, il a pu, sous la dictée du maître, contribuer à la rédaction du livre, peut-être en ordonner, en lier, par une copie correcte, les pages volantes qui, écrites à la hâte et en courant, lui étaient remises éparses et confuses ; mais quant à en être l'auteur, ou le rédacteur principal sur les notes du pape, c'est ce que des témoignages contemporains, de la plus grave autorité, ne permettent pas un seul instant d'admettre. Platina dit clairement : *Commentariorum de rebus a se gestis libros duodecim scripsit, tertium decimum inchoavit.* Antonio Campano, biographe de Pie II et son ami, précise encore davantage : *Rerum sui temporis in Italia gestarum libros duodecim, quod opus nundum abso-*

Digitized by Google

lulum cum vita finivit, vetuitque publicari nisi emendaretur. Ici, nos douze livres de mémoires sont trop positivement désignés pour que l'ombre d'un doute soit possible sur leur identité. Or, ni Platina ni Campano ne les donnent comme étant l'œuvre de Gobellino, mais bien comme sortant des mains de Pie II. Et ces témoins ne parlent point de ce livre sur des *ouï dire*, ils en parlent en hommes qui en connaissaient le manuscrit, en avaient eu sous les yeux le texte, et pouvaient même en dire leur avis, comme le fait justement Campano, dans une lettre au cardinal de Pavie, Jacopo dei Ammanati. « J'ai parcouru dernièrement, dit-il, les commentaires du pape Pie II sur les choses par lui faites. Croyez bien que notre âge n'a point vu d'écrit plus élégant, plus varié et plus profond. » (1) Et lorsque le même Campano affirme, dans la vie de Pie II, que ce pontife avoit défendu de publier ses mémoires avant qu'ils eussent subi une correction, c'est qu'il en était bien sûr, ayant été désigné lui-même par le pape pour être le correcteur. C'est encore une lettre au cardinal de Pavie qui nous apprend cette particularité : « Le pape Pie m'avait confié, pour les examiner, ses commentaires si élégants, si supérieurs aux œuvres de notre époque ; je les ai examinés. Il me les avait donnés pour les corriger, je n'ai rien corrigé. Qui oserait le faire ? » (2).

En face de témoignages de cette valeur, il n'est plus permis de supposer que nos douze livres de commentaires soient l'œuvre d'un autre que Pie II. Mais s'il en est ainsi, pourquoi le nom de Gobellino se trouve-t-il placé dans le texte

(1) Campani Epist. lib. I. Percurri nuper commentarios Pii Pontificis rerum a se gestarum. Cave censeas quicquam neque nostra, neque patrum nostrorum memoria scriptum esse luculentius, distinctius, expressius.

(2) Dederat mihi Pius percurrendos rerum a se gestarum, elegantissime super ingenia nostri temporis et percurri. Dederat emendandos ; non emendavi. Quis emendet ? (Inter epist. card. Pap p. 18).

Digitized by Google

avec la qualification de rédacteur? Tiraboschi en allègue une raison qui, si elle n'est péremptoire est du moins très-plausible. C'est que Pie II a voulu éviter par là l'inconvénient d'avoir écrit sa propre vie.

Mais quelque obscurité qu'ait pu répandre, sur le véritable auteur des commentaires, l'insertion d'un pseudonyme dans le titre, il y a un côté qui le décèlera toujours, c'est le mérite éminent de ces mémoires. Il ne faut pas s'y engager fort avant pour voir qu'un personnage obscur et subalterne n'a pu tracer ces pages si remplies de la connaissance de toute une époque, empreintes de tant d'autorité et d'un ton si élevé. On y sent, à chaque instant, la main supérieure d'un maître qui est au fait des hommes et des choses et qui tient le fil des affaires.

Ænéas Sylvius part du berceau de sa famille; dit quelques mots de ses études; puis nous transporte immédiatement au concile de Bâle, par où il fait son entrée dans le monde; et marchant toujours par bonds, il arrive en quelques pages à son élection au Souverain Pontificat. Bien qu'à cette époque il ait déjà cinquante-trois ans et qu'il ne doive pas atteindre à la soixantaine, c'est là pour lui que commence, à proprement parler, sa vie, parce que c'est pendant cet espace de temps, si court qu'il soit, qu'il s'est trouvé à la tête du mouvement de son siècle. L'on sait quelle large place il s'y est conquise, comme il remua profondément l'Europe, et comme il ne tint pas à lui que les Osmanlis, dans le plus grand progrès de leur puissance, ne fussent refoulés en Asie.

On aime à voir les hommes qui ont été mêlés aux événements de leur temps, raconter eux-mêmes ces événements. Leurs récits sont autrement émus que ceux de l'historien qui, tranquille au fond de son cabinet, écrit d'après les renseignements qu'il a sous les yeux. Sur ce grand théâtre du monde où se déploie le spectacle des choses humaines, ils

Digitized by Google

ont vu l'animation de la scène, touché les acteurs ; acteurs eux-mêmes, ils ont passé au travers du tourbillon, payé de leur personne. Les ressorts qui donnent le branle, les intérêts qui sont en jeu, les passions qui s'agitent dans l'ombre ou qui éclatent en plein jour, ils s'en sont rendu compte. Leur raison est plus éclairée, leurs appréciations plus compétentes, leurs témoignages plus authentiques, leurs opinions plus respèctables ; et bien que l'impartialité soit rarement leur fait, il y a dans leurs esquisses plus de couleurs, de tons, plus de mouvements réels que dans les tableaux plus savants peut-être des peintres postérieurs, mais qui n'ont ni vu ni senti comme eux.

C'est là ce qui nous procure un charme si grand dans la lecture de César, de Joinville, de Philippe de Commines. S'il m'était permis de comparer Ænéas Sylvius à ces trois écrivains, je dirais qu'il n'a pas la simplicité élégante de César, la naïveté fine de Joinville, la sagace bonhomie de Philippe de Commines, mais je lui accorderais plus d'abondance, de variété et d'élévation. Les commentaires de Pie II ont, du reste, cela de commun avec ceux de César, qu'ils ont été écrits au sein de la vie la plus active qui se puisse concevoir, en courant, sans préméditation, au jour le jour, sous la tente et au vol de la plume.

Pour le style, quoi qu'en dise Campano, je ne pense pas que ce soit là le côté le plus remarquable de ces mémoires. Ce n'est pas que le style d'Ænéas Sylvius manque d'originalité ; il en a une même très-marquée, par la hardiesse et l'énergie, si on le rapproche de celui des écrivains de l'époque; mais en général il est très-inférieur à celui de César, de Joinville et de Philippe de Commines. Il ne peut en être autrement. Ceux-ci ont écrit dans leur propre langue ; et quoique Joinville et Philippe de Commines n'aient point eu l'avantage, comme César, d'un idiome adulte, perfectionné et clas-

Digitized by Google

sique, ils ont su puiser dans le leur une grâce enfantine, une ingénuité native, un je ne sais quoi de primitif qui remplacent abondamment la mâle beauté de l'idiome cicéronien. Le tort d'Ænéas Sylvius est de s'être servi d'une langue qui n'était ni la langue d'Auguste ni la sienne, mais un latin ressuscité des Romains que la renaissance même n'avait pas encore poli. Ne nous étonnons donc pas si sa diction a un air d'emprunt, de pastiche, si elle manque de la saveur du climat et de la couleur du temps! Pourquoi a-t-il dédaigné cette langue italienne, si gracieuse dans les *Canzoni* de Pétrarque, si limpide dans la chronique des Villani, si noble dans la *Divine comédie* du Dante, si élégante et si formée dans le *Décamron* de Boccace? On regrette qu'un esprit aussi perspicace que le sien n'ait pas compris que le latin, expression parfaite de l'antique société romaine, ne pouvait être qu'un contre-sens dans une société toute moderne; qu'à un peuple renouvelé il fallait une langue nouvelle, en rapport avec ses idées, ses mœurs, la nature de sa civilisation; qu'enfin l'avenir était à cette langue toscane, née avec la jeune Italie et que tout le monde parlait, même les humanistes, s'ils voulaient se faire comprendre.

Il semble que le latin soit comme ces rares monuments romains encore debout au milieu de nos cités. Voyez comme on entoure ces vieux débris d'un culte de respect et d'admiration! Les artistes y viennent, comme à une école de goût, s'y inspirer, les uns, de la grandeur des proportions, les autres, de l'harmonie des détails; ceux-ci, de la hardiesse des plans, ceux-là de la correction du style, et ils ont raison. Mais il ne vient à personne l'idée d'appliquer l'ensemble de la conception à un seul édifice moderne, à moins que ce ne soit pour satisfaire un caprice. Une telle reproduction, on le sent, serait déplacée. Ainsi en est-il du latin. Cette langue, retrouvée si à propos au XVe siècle, avec les chefs-d'œuvre

Digitized by Google

de la civilisation antique, devait servir de mère à nos langues vulgaires, qui sont venues à son école, dépouiller leur barbarie, perfectionner leur génie, puiser des formes élégantes et polies, prendre du nerf et de la virilité; mais le latin n'en est pas moins resté au rang des langues mortes; à ses filles, au contraire, appartiennent les arts, la littérature, la poésie, les transactions, en un mot l'activité de l'esprit humain.

Les humanistes du XVe siècle, dans leur enthousiasme pour la belle langue d'Auguste, ne se doutaient pas de son inévitable déchéance. Ils voyaient sur le front de Virgile, de Cicéron, d'Horace et de Tite-Live le sceau de l'immortalité, et ils s'imaginaient que l'idiome de ces grands écrivains devait être comme eux éternel, qu'il serait toujours la langue des dieux, tandis que les idiomes de fraîche date ne seraient jamais que la langue du vulgaire. Naïve était leur erreur! Quel est le littérateur, depuis longtèmps, qui fasse de la prose latine ou des vers latins? On lit et on lira jusqu'à la fin du monde les écrivains de la vieille Rome, mais qui lit aujourd'hui les princes de la langue latine au XVe siècle, le Pogge, Léonard Bruni d'Arezzo, Gasparin Barziza, François Filelfe, Paul Cortese, Politien, Sadolet, Erasme lui-même? Ænéas Sylvius partage le sort de ces illustres oubliés. N'en doutons pas, si les commentaires ne sont guère connus que des érudits, ils le doivent à la langue dans laquelle ils ont été écrits.

C'est grand dommage pour les lecteurs sérieux qui se voient privés par là d'un des récits les plus sensés et les plus instructifs qui aient été faits. Comme Ænéas Sylvius avait étudié les causes des événements, qu'il avait longuement observé et pratiqué les hommes qui y jouent un rôle, tout ce qu'il en dit a un caractère particulier d'autorité. On y trouverait un autre mérite celui de garder une impartialité inaltérable tout en restant moraliste sévère.

En général, les historiens honnêtes, qui ont vu de près la

Digitized by Google

conduite des affaires humaines, pénétré dans les arcanes de la politique, entendu le langage de l'égoïsme, de l'ambition, de la jalousie et de la haine, sont tentés de prendre l'humanité par le revers, d'en assombrir le tableau et de glisser trop de feu dans leurs jugements. Ænéas Sylvius ne se heurte point à ces écueils. Il sait faire la part du bien et du mal à chaque personnage, démêle, avec autant de justice que de sagacité les qualités qui le rendent estimable d'avec les défauts qui lui méritent le blâme, et ne se laisse jamais emporter à ces vindicatives indignations que ne rachètent ni le talent de l'écrivain ni la légitimité de la cause qu'il défend.

Une partie difficile et délicate de l'histoire, c'est le portrait. Je dis une partie difficile et délicate, parce qu'il faut une profonde connaissance des hommes pour saisir, à travers les obscurités de la dissimulation, les traits de leur physionomie, d'abord, puis beaucoup de goût, de finesse et de tact, pour en composer leur figure véritable, sans la surfaire ou l'amoindrir. C'est là que l'historien triomphe ou échoue, qu'il montre s'il est un grand peintre ou un vulgaire artiste.

Ænéas Sylvius a esquissé un grand nombre de portraits, soit dans les commentaires, soit dans ses autres ouvrages. En les lisant, on voit qu'il se plaît à ces coups de pinceau, et il réussit merveilleusement à les donner rapides et heureux. On me saura gré d'en citer un échantillon, je choisis le portrait d'un archevêque de Florence qui fut à la fois un grand homme et un saint. Je me permets de traduire :

« Dans le même temps, passa au Seigneur Antonin, archevêque de Florence, de l'ordre des Frères prêcheurs, personnage vraiment digne de mémoire. Il dompta l'avarice, foula aux pieds le faste, ignora les moindres satisfactions de la chair, n'usa du manger et du boire que pour la seule nécessité. Jamais il ne céda à la colère, à l'envie, ni à aucune autre passion; prédicateur populaire encore qu'il déclamât

Digitized by Google

avec véhémense contre les vices, il réforma les mœurs du clergé et du peuple, apaisa les discordes, bannit autant qu'il le put les inimitiés de la ville ; jamais il ne se servit que de vases de verre ou d'argile ; ses familiers étaient en petit nombre ; il leur apprit à se contenter de peu et à vivre selon les maximes de l'austère philosophie. A sa mort, le deuil public honora ses funérailles. On ne trouva dans sa maison, que la mule qui lui servait de monture avec quelques meubles de vil prix, les mains des pauvres avaient emporté le reste. » Ce portrait est simple et grand comme l'homme qu'il représente (1), et un grand maître ne le désavouerait pas.

Quelquefois il saisit avec le coup-d'œil d'un artiste consommé la ligne originale qui détache un personnage des autres. En voici un exemple ; il s'agit du dernier Visconti : « Philippe-Marie était plein de soupçons, la crainte de la mort l'agitait, et il ne se fiait pas à lui-même. Il croyait entendre les pas des assassins dans le bruit que faisaient les rats, et il avait peur de son ombre (2). » Ces rats, cette ombre qui épouvantent celui qui épouvantait l'Italie ! Peut-on imaginer un trait qui caractérise plus énergiquement une figure malfaisante et vile ?

(1) Per idem tempus migravit in Domino Antoninus ecclesiæ Florentinæ archiepiscopus, ordinis prædicatorum professor, vir memoria dignus, domuit avaritiam, conculcavit superbiam, libidinem prorsus ignoravit, potu ciboque parcissime usus est ; non iræ, non invidiæ, non alteri passioni succubuit ; prædicator acceptus in populo quamvis scelerum insectator vehemens ; correxit cleri et populi mores : lites diligenter composuit, inimicitias quoad potuit, ex urbe pepulit : vitreis ac fictilibus tantùm vasis est usus ; familiam quæ parva illi fuit, contentari modico voluit, et ad philosophiæ leges vivere. Mortuo nobile funus ex publico ductum. In domo nihil repertum est, præter mulum quo insedere solitus erat, et vilem supellectilem : cœtera manus pauperum asportavere. (Commentarii, lib. 11. P. 50).

(2) Erat autem Philippus superstitionum plenus, mortisque formidans,

Digitized by Google

Souvent Ænéas Sylvius joint la physionomie au caractère, Alors il peint ses personnages en pied et n'épargne pas les détails. Ainsi, il dira que Frédéric Ier avait les cheveux crépus, la barbe rousse, les épaules proéminentes ; que Visconti, le même dont nous parlions tout à l'heure, était d'une haute stature, avait de grands yeux, un visage difforme et terrible ; que l'antipape Félix V, était petit de taille et louchait d'un œil. Il est peut-être des critiques austères qui trouveront ces particularités purement physiques, indignes de l'histoire. Il est permis de n'être pas de leur avis. Pour moi je sais gré aux anciens de nous avoir appris qu'Alexandre-le-Grand penchait sa tête sur une épaule et clignait d'un œil, que le héros du pont Sublicius était borgne, que Socrate avait le nez retroussé. Ces traits, si on le veut bien, peuvent sembler futiles en eux-mêmes, mais dans le tableau, ils contribuent à l'originalité.

Il y a dans l'auguste historien d'autres qualités qu'il ne faut point passer sous silence. Ainsi il connaît l'art de mêler l'érudition à l'exposition des faits qu'il raconte. Sans s'écarter de son sujet, il remonte, par des digressions courtes et savantes, aux origines des choses, et relie de la sorte le présent au passé. Dirai-je encore qu'il peint les lieux avec une exactitude topographique, un goût de *dilettante*, une vérité de couleur qu'envieraient nos modernes descriptifs ! Mais ici il faut citer quelques exemples, en avertissant que je les prends au hasard :

« On passa la nuit à Canapina. Cette ville est située au pied du Ciminum du côté où cette montagne reçoit les premiers rayons du soleil levant, et en même temps dans une

vixque sibi credebat. Sœpe muribus domi cursitantibus interfectores suos adesse putavit, umbramque suam non nunquàm expavit.

(De rebus Basileæ gestis, stante vel dissoluto concilio, commentarius).

Digitized by Google

vallée si encaissée et si sombre qu'on y voit à peine la lumière de cet astre. Un ruisseau descendant de la montagne effleure ses murailles. De là, on arriva à Népi. Cette ville est très-ancienne et très-fortifiée. Deux ruisseaux entourent la colline sur laquelle elle est assise. Leurs bords escarpés et que l'on ne peut gravir qu'à l'aide d'une échelle, lui servent de murailles. » Un dessin nous montrerait-il avec plus de vérité ces deux villes (1)? Voulez-vous connaître le cours de l'Anio? quatre lignes vont suffire pour le mettre sous vos yeux : « Ce fleuve prend sa source dans les montagnes, non loin du monastère de Subiaco. Il coule tranquillement par une vallée ombragée jusqu'au monastère ; mais là, arrêté tout à coup par des rochers, il se précipite avec fracas, et ne redevient paisible qu'en retrouvant la plaine (2). » Voici des descriptions qui ne laissent rien à désirer ni pour la vérité, ni pour l'agrément. La concision y ajoute un mérite de plus. Il y en a de semblables presque à chaque page des mémoires,

Tout n'est cependant pas d'égale force dans ces douze livres. La route que l'on parcourt n'est pas toujours riante ou accidentée, elle est parfois monotone. Pour arriver aux scènes vives, il faut passer par de fatiguantes longueurs.

(1) Ad Canapinam pernoctatum : hic locus prope ad radices Cimini montis jacet qua sol ei oritur, verum obscura in valle, atque profundissima, ita ut minimum solis videat. Rivus e monte cadens oppidi lambit muros... Ex hoc loco Nepesina civitas petita est pervetusta ac munitissima, duo rivi collem, in quo sita est ambiunt, altissimas habentes ripas, quæ pro muro sunt, neque ascendi sine scala possunt.

(Commentarii lib. IV, p. 114.)

(2) Hic fluvius ex montibus oritur, non procul a sublacensi monasterio, vallem nemorosam percurrit placido meatu, usque ad monasterium ipsum ; illic objectu rupium, multo fragore in profundum labitur, nec prius quiescit, quàm relictis scopulis in plana descendit.

(Ibidem, lib. V, p. 177.)

Digitized by Google

C'est au reste le défaut de tous les mémoires. Il y a aussi des endroits où la main trop discrète de Campano aurait pu intervenir utilement, sinon pour élaguer, du moins pour ranger les choses dans un ordre plus littéraire. Mais l'effet général ne laisse rien à désirer.

Ænéas Sylvius termine ses commentaires au moment où il se dispose à partir pour Ancône, dans le but de se mettre à la tête de la croisade contre les Turcs. On sait que, déjà gravement malade en quittant Rome, il mourut en arrivant au port, non sans avoir pressenti l'avortement d'une entreprise qui avait été le rêve de sa vie entière. La majeure partie de son livre est remplie par les mouvements qu'il s'est donnés pour préparer de loin ou de près cette importante expédition. C'est là ce qui prête aux mémoires un si vif intérêt. On peut dire que l'auguste écrivain y a concentré son âme, son existence de chaque jour. Il les a rédigés, tantôt sous le coup des plus redoutables appréhensions, tantôt sous l'impression des plus chères espérances. Ces deux sentiments s'y succèdent tour à tour. On y sent les battements de son cœur, et le lecteur en éprouve lui-même le contre-coup. Voilà pourquoi il y a dans ces pages tant de feu, tant d'action, tant d'éloquence.

Ce récit, si plein et si émouvant, jette une triste lumière sur l'état d'impuissance où se trouvait alors l'Europe chrétienne, en face de l'ambition envahissante des Osmanlis. Les principaux souverains apparaissent ce qu'ils étaient en effet, Louis XI, un politique cauteleux, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, un vieillard sans énergie, Frédéric III, un empereur borné et dépourvu d'autorité, Francesco Sforza, un aventurier heureux, mais égoïste, Poggibraski, en Pologne, Mathias Corvin, en Hongrie, des héros, mais sans influence. L'Europe chrétienne aurait eu besoin d'un monarque d'une grande renommée, unissant le génie à la gloire, comprenant

Digitized by Google

son temps et capable d'enchaîner la volonté des autres à la sienne, pour seconder le mouvement imprimé par le pape, et exercer une action souveraine sur les éléments de force que recelaient les nations qui avaient fait les croisades. Mais un homme de cette sorte est un présent que le ciel n'accorde pas à chaque siècle. Cet homme ne se trouva point, et l'immense armée que la voix de Pie II avait, pour ainsi dire, fait jaillir de terre, ne rencontrant personne pour la diriger, se dissipa d'elle-même. Le cardinal de Pavie s'est chargé, dans les premières pages de ses propres mémoires, de raconter comment finit ce drame unique dans l'histoire d'un pape vieux, infirme et malade, se présentant, à défaut de général, pour ouvrir la campagne contre le plus puissant guerrier de son époque. La mort vient quelquefois à propos, elle arriva pour délivrer Pie II d'une situation où tout pouvoir humain l'abandonnait. La narration d'Ammanati, inspirée par le cœur et par la grandeur du spectacle, est digne de compléter le récit d'Ænéas Sylvius. Il ne lui manque que la latinité de Tacite pour être un morceau achevé.

Si l'on veut apprécier à sa valeur le sens historique d'Ænéas Sylvius, il ne faut pas se contenter de le lire, il faut le confronter avec quelques-uns de ses contemporains qui ont écrit l'histoire, et même avec plusieurs de ceux qui sont venus après lui, par exemple, avec Bartolomeo Facio, Bernard Justiniani, Antonio Bonfini, Raphaël de Volterre, Biondo Flavio, Paul Jove, lui-même. Ceux-ci ne s'élèvent guère au-dessus de la chronique que par l'enchaînement matériel des faits, une rédaction plus littéraire et un commencement de critique; leur récit est terne, froid, sans vie et semblable à ces panoramas où les personnes, comme les choses, apparaissent immobiles. Chez Ænéas Sylvius, au contraire, il y a un théâtre dressé, une mise en scène, des acteurs véritables en chair et en os, qui parlent, marchent, se

Digitized by Google

meuvent dans tous les sens devant vous, en un mot il s'exécute un drame. Car, voilà ce qui constitue proprement l'histoire : reproduire la vie d'un peuple, à une époque donnée, comme la scène reproduit les formes réelles de la société à telle date d'un siècle; placer devant les yeux des lecteurs le mobile tableau des grandeurs et des défaillances humaines; mettre aux prises le génie avec la fortune, le courage avec les obstacles, la vertu et la gloire avec le succès et les revers. C'est là ce qu'ont fait Tacite, le cardinal de Retz, Saint-Simon. Ænéas Sylvius appartient à la race de ces grands maîtres; il a, comme eux, le feu sacré, le coup-d'œil d'aigle et le burin d'acier. Quiconque n'a pas été formé à l'école d'où ils sont sortis pourra bien devenir un habile chronologiste, un savant dissertateur, un annaliste exact, mais, à coup sûr, il ne sera jamais un historien.

L'abbé CHRISTOPHE.

Digitized by Google

LE

DOMAINE ORDINAIRE DE LYONNAIS

AU COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE,

OU

NOTICE ANALYTIQUE DES COMPTES DOMANIAUX

Pendant les années 1523 à 1526 (1).

7° *Sceaulx et écritures*. Le revenu des différents sceaux et des greffes n'est pas en rapport avec l'importance et l'étendue de la juridiction royale; le receveur a porté 730 liv. 6 s. (A); 70 liv. 6 s. (B), 50 liv. 10 s. (C). Cette disproportion qui se remarque entre la première somme et les deux autres quantités, cette nullité dans les ressources judiciaires si productives à une époque fort processive, ont pour causes principales les érections en office et les engagements. D'après le registre domanial, la ferme du greffe du Bailliage de Mâcon et Sénéchaussée de Lyon avait été vendue, sous grâce de rachat, à Pierre Formillon, Jacques Gaultier, Lambert Pourret et Clément Bérault (2), notaires, moyennant le prix de 8,000 liv. (128,000 fr.). La ferme des sceaux aux actes (c'est-à-dire aux jugements) de la même juridiction fut érigée en office en faveur de Pierre Cholet qui compta 6,000 liv. et prit possession le 29 juin 1524 (3); avant cette érection, la ferme donnait un revenu de 670 liv. (A). La ferme des sceaux aux contrats

(1) Voir la précédente livraison de la *Revue du Lyonnais*.

(2) Clément Bérault, dit Amyot, conseiller de ville en 1531.

(3) Suivant les Lettres patentes données à Blois, le 19 déc. 1523, reproduites *in extenso* au commencement du compte B. L'ordonnance royale de 1521 qui érigeait tous les greffes en office ne fut pas exécutée rigoureusement.

Digitized by Google

(c'est-à-dire des sceaux que les notaires gardes-scels apposaient aux grosses, pour les rendre exécutoires) se trouvait engagée. Le greffe de la Cour du ressort avait été érigé en office dès l'année 1522. Le greffe de la viguerie de Sainte-Colombe, affermé à Lancelot Durand, donnait un revenu de 12 liv. (A, B), puis de 16 liv. (C). Le greffe de Saint-Symphorien-le-Châtel rendait 40 liv., puis 25 liv. Pierre Corsandy, notaire, était adjudicataire de la ferme du greffe de Pouilly-le-Monial, au prix annuel de 7 liv. 6 s., etc.

8° *Rachaptz, reliefs et quintz deniers.* On entendait par *rachat* la finance payée pour rétablir un fief tombé en la main du seigneur, par la mort du vassal; le *relief* était le rétablissement du fief; le *quint denier* (ou cinquième denier) signifiait le droit de mutation d'un fief autrement qu'en ligne directe. Ces droits féodaux ont été rappelés pour mémoire par le recevour.

9° *Recette des amendes et confiscations de billon, compositions et condampnacions escheues en la court de la maitrise des ports de Lyon.* Ce chapitre, nul dans le premier exercice, est porté à 519 liv. 16 s. 5 d. (B), somme provenant de plusieurs articles dont voici le plus important: « Le 15e jour de « décembre par Claude Moyne et Francoys Jaquenoz, gar- « des des ports, fust prins et arrestee une femme nommee « Jehanne demourant de la le Rosne et a l'enseigne de « l'Escu de France, pour ce qu'elle portoit dedans une « sargine et au dessoubz de une bougecte de cuir, ung lin- « got d'or, » lequel cette bonne femme déclara appartenir à un changeur, Simon Perrot. Celui-ci, cinq fois ajourné, ne voulut comparaître, et ni lui, ni personne, ne réclama le lingot qui fut confisqué et porté à la Monnaie, où Michel Guillien (1), maître de la Monnoie, ayant reconnu qu'il pe-

(1) Michel Guillien, changeur, puis maître de la Monnaie, fut conseiller de ville en 1536.

Digitized by Google

sait 4 m. 5 o. et demi, et que son aloi était à 21 karats 7 octaves, en donna 313 écus du soleil et 38 sous tournois ou 627 liv. 17 s. 11 d. (environ 10,000 fr.) dont la cinquième partie, suivant les ordonnances, fut délivrée aux gardes qui n'avaient pas d'autre salaire que leur part dans les prises; leur surveillance, rendue plus active par l'espoir d'une riche capture, diminuait le nombre des fraudeurs. Au compte C figure une somme de 36 liv., savoir : 16 liv. d'amendes prononcées contre deux personnes qui avaient voulu passer deux asnées de blé en fraude du droit de passage; 12 liv. confisquées contre un habitant de Montluel « qui vouloit « sortir du royaume, ung noble d'Angleterre à la rose, ung « Lyon d'or, ung ducat à l'aygle, ung escu d'or du pape, « quatorze testons de Monferra, ung teston de Mylan et ung « teston de Berne, » le tout d'une valeur de 15 liv., dont la cinquième partie fut donnée aux gardes des ports; et 8 liv. provenant de la condamnation d'un Milanais « pour « ce qu'il entroyt de jour, et sans signiffier, une piece de « satin noir qui estoit dedans une balle d'espiceric. » Les fermiers de l'entrée des draps de soie eurent 8 autres livres sur le fraudeur auquel on rendit la pièce de satin. L'importation se trouvait, comme l'exportation, sous une surveillance intéressée. La sortie des matières d'or et d'argent était défendue à cause de la guerre, et l'entrée gratuite des étoffes de soie aurait anéanti les privilèges de la fabrique lyonnaise, alors en pleine activité, au profit des fabriques italiennes. On se moque aujourd'hui de ces prohibitions défensives de l'industrie nationale; bientôt peut-être la nouvelle école du libre-échange deviendra-t-elle l'objet de la risée. Il y a un sous-chapitre porté pour mémoire dans les trois exercices, c'est la *Recette des amendes prononcées par la maîtrise des ports au siége de Sainte-Colombe.*

10° *Amendes et exploits de justice.* Cette partie com-

Digitized by Google

prend plusieurs sous-chapitres : les amendes advenues en la sénéchaussée ; les amendes advenues en la conservation des foires ; les amendes advenues en la Cour du ressort ; les amendes, clames (plaintes) échues en la viguerie de Sainte-Colombe ; les amendes à cause de la visitation des chemins ; les amendes, à cause des mines. Presque tous ces droits domaniaux sont cités pour mémoire ; quant à ceux qui donnent quelques produits, le receveur s'est borné à les enregistrer sommairement sans rapporter aucun renseignement digne de reproduction.

11° *Forfaitures et confiscations.* Le mot *néant* figure trois fois dans le registre ; il fait l'éloge de la probité ou de l'adresse des officiers publics peu enclins à la prévarication, ou habiles à la dissimuler, et qui conservèrent leurs offices que la forfaiture jugée faisait passer entre les mains du roi.

12° *Francs-fiefs et nouveaux acquêts.* La mutation des possessions nobles, très-fréquente à cette époque, ne rendait plus rien au domaine de Lyonnais, parce que les bourgeois de Lyon avaient été exemptés de ce droit par Charles VIII, en 1495. Le receveur a donc répété trois fois le mot *néant.*

13° *Vente de bois. Néant,* parce que, dit le receveur, le roi ne possède ni bois ni forêts dans la sénéchaussée.

14° *Epaves et biens vacants* (y compris le droit d'aubaine), trois fois *néant.*

Des quatorze sources du revenu domanial, sept étaient taries complètement. L'appauvrissement et le démembrement du fisc donnèrent lieu à de nombreuses ordonnances depuis l'année 1318 (1) pour reconstituer le domaine inaliénable en principe sinon en fait. Cette reconstitution, qui rencontra une foule d'obstacles n'était point avancée au XVIe siècle et

(1) *Recueil des Ordonnances royales.*

Digitized by Google

ne fut jamais achevée, mais le domaine s'accrut considérablement.

DÉPENSES.

Si le domaine recevait, il dépensait. Tel Panurge « qui « avoit soixante et troys manieres de recouvrer argent, mais « il en avoit deux cens quatre de le despendre, hormis la « réparation de dessous le nez » (1). Comme la précédente, cette section est divisée en plusieurs chapitres.

1° *Fiefs et aulmones.* Ce chapitre n'apprend rien de nouveau quant à l'esprit religieux, qui domine tout à cette époque, autant les idées que les faits; il renferme cinq articles qui donnent dans chaque compte un total de 41 liv. 2 s. 6 d., savoir: 6 liv. dues au chapitre de l'église de Lyon sur la maison du roi, dite de Roanne, à cause de deux anniversaires; 2 s. 6 d. aux custodes de l'église de Sainte-Croix à cause d'un service dont les frais étaient hypothéqués sur la même maison (2); 15 liv. au couvent des Cordeliers de Sainte-Colombe pour « une messe perpétuelle qui se dict et « chante chacun jour de l'an (quotidiennement) en la cha- « pelle du roy au dit couvent » (3); 10 liv. au couvent de Sainte-Claire-lez-Vienne pour une aumône perpétuelle à

(1) *Œuvres de Rabelais*, Elzevir, 1666, 2 vol. in-12, *Pantagruel*, liv. 2, chap. 17.

(2) Au sujet de ces services religieux on trouve la teneur d'une lettre adressée au chapitre de Lyon, par Jean Richete, receveur de Mâcon: « Je vous envoie la somme de 8 liv. 2 s. 6 d. qui vous estoient deuz pour « deux anniversaires assis sur la maison de Ruanne c'est assavoir les diz 8 liv., et les 2 s. 6 d. pour le servis de ladite maison. » *Actes capitulaires* du 7 déc. 1389. (Arch. du Rhône, G. 255). Pour le palais de Roanne, voir le chapitre suivant.

(3) Voir au sujet de ce couvent : *La statistique de Sainte-Colombe*, par Cochard, *Almanach de la ville de Lyon* pour 1813, et la Collection Coste, n° 3192 et suivants.

Digitized by Google

prendre sur la recette (1); 10 liv. aux religieuses de Sainte-Colombe, suivant le don, en pure et perpétuelle aumône, à elles fait par le roi Philippe VI, et confirmé par les successeurs (2).

2° *Œuvres et réparations.* Ce chapitre, l'un des plus curieux de la comptabilité domaniale, offre des renseignements précis au sujet de l'histoire et de l'architecture du Palais de Roanne (3), antique demeure du gardiateur des franchises lyonnaises et qui abritait le siége de la Cour du ressort, celui de la Cour de la sénéchaussée, l'atelier monétaire et les prisons. Les sommes de 215 liv. 15 s. (A), 95 liv. (B), 83 liv. 10 s. (C), se trouvent ainsi employées suivant les lettres de taxation signées par le Sénéchal et par le Procureur du roi : à Jacques Carlet, charpentier et maçon, 40 liv. « pour avoir « recouvert les troys quartiers de la maison de Rouanne, « depuis l'auditoire des cours jusques a la tour appelee la « tour des anges, aussi la dite tour, et d'icelle à la chapelle, « et de la dite chapelle tout le membre devant ayant le regard « sur la rivière de Saonne, et ce pour toute la tieulle (tuile) « nécessaire, travons (travées), bigues (pièces de soutien), « potz (poutres), autres grosses pieces de sappin qui estoient « pourries par faulte de recouvrir, cloz, crosses, journées ; « item, 65 liv. 15 s., pour deux murailles faictes aupres de « la tour des prisonniers criminels jusques a l'auditoire, « pour eslargir ledit auditoire et ou les affluans et plai-

(1) Quittance de l'abbesse Antoine de Maugeron, mentionnée au compte C.

(2) Quittance de la prieure Antenie de Martel, mentionnée au compte C. — Au sujet de ce prieuré de Bénédictines, voir la *Statistique de Sainte-Colombe.*

(3) Le Palais de Roanne, démoli pour faire place à la construction du Palais de Justice actuel, appartenait au domaine avant l'année 1334. (Cochard, *Descrip. historique de Lyon*, p. 230), et servait dès lors d'habitation au sénéchal.

Digitized by Google

« dans se pourront retirer en temps de pluye et froidure (1), « contenant lesdites deux murailles vingt neuf toyses, à « 35 sous, en fournissant chault, areyne, pierre et journées, « et pour le boys, tieulle, mortier, cloz, crosses nécessaires « pour le couvert dudit nouveau bastiment » ; à Pierre Filleu, serrurier, 15 liv. « pour deux treillis de fer pour les « fenestres des chambres des prisonniers, troys ferremens « pour enferrer les criminels detenuz et troys cadempnats « (cadenas) pour affiger aux portes desdites chambres pour « la seurté d'iceulx » ; suivant les lettres de taxation, du 12 juin 1524, Jacques Carlet reçut 95 liv. pour avoir fait « les bancs et chaizes de l'auditoire des cours des bailliage « et senechaussée.... c'est assavoir du couste ou est ordon- « née et posee la charge du seneschal et autres juges « royaulx, eslevée faicte en ouvraige honneste comme au « dit siege est condecent, et les deux bancs et chaizes des « docteurs et gens du conseil du roy et autres graduez, estans « d'ung couste et d'autre dudict siege, ainsi qu'ilz ont de « ordonnance et coustume d'estre assiz, faictz a pilliers avec « une grosse et belle moleure et revesture par dessus a l'ane- « tique, et pour les autres bancs pour les procureurs et pra- « ticiens, estans des troys autres costez dudict auditoire avec « les codieres servans de bancs pour escripre et apuyer les « dicts procureurs, avec aucuns adressemens necessaires pour « tenir et mectre les escriptures et cartes durant les plectz » ; 95 liv. à Pierre Roux, maître maçon, pour les réparations faites (et adjugées au rabais par le sénéchal et le procureur du roi, le 11 déc. 1524) « en la grosse tour et basse fosse des « prisons de Rouenne... C'est assavoir faulcer (déchausser)

(1) On n'avait point encore songé à mettre les plaideurs à l'abri des intempéries. Le temps où saint Louis siégeait sous le chêne de Vincennes n'était pas loin. Le nombre des plaideurs diminuerait-il, si l'on revenait à la justice en plein vent ?

Digitized by Google

« la dite tour par dedans a demy mur en carreure de ce « que contient la dite tour de la haulteur de dix pieds et icelle « faire remailler de gros quartiers de pierre de la plus dure « qui se pourroit trouver affin que par les prisonniers pour « l'advenir ne fust brisee ne rompue, et en icelle tour refferre « les retraicts (latrines) estans aux membres dessus la basse « fosse qui pour l'entiquité d'iceulx estoient en ruyne, et « pour parferre a mortier de chault et remailler les rom- « pures et fractions d'icelle et reffere les portes qui estoient « pourries et ung petit larmer avec ung treillis de fer pour « y donner quelque petite clarté »; à Jean Chambéry, maître maçon et charpentier, la somme de 83 liv. 10 s. (suivant les lettres d'adjudication du 27 mai 1526) « pour avoir faict « fourny et pouse en l'auditoire des plaictz, deux croisees et « deux demy croisees pour donner clarte audict auditoire « qui auparavant estoit fort obscur, pour avoir reprins, re- « maille, parferu et plactry a mortier de chault et areyne « les vieilles fondacions et murailles dudict auditoire qui « estoient pourries caducques et brisees, pour avoir faict ung « mur traversant ledict auditoire, faict au dessus a codieres « de pierre de taille pour garder la foulle des affluans et « plaidoyans... pour carronne tout ledict auditoire... »

3° *Gaiges d'officiers.* Henry Bohier (1), chevalier, seigneur de la Chapelle, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon, 150 liv. (2,400 fr.); le lieutenant du sénéchal, Jean du Peyrat (2), docteur, 50 liv.; le juge des ressorts, Jean Faye, docteur, 100 liv.; le procureur du roi, André Baronnat, docteur, 35 liv.; le capitaine et viguier de Sainte-Colombe, Claude Baronnat, écuyer, 100 liv.; le procureur du roi en

(1) Ou Boyer; le Sénéchal recevait, de la commune de Lyon, 100 liv. par an, comme capitaine de la ville.

(2) Pour ce nom et les suivants, voir *Les Origines des Familles consulaires*, Lyon, 1863, in-8°.

Digitized by Google

la viguerie, 20 liv. ; le maître des ports Guillaume de Noble, 91 liv. 5 s. ; le receveur ordinaire, 100 liv. (1,600 fr). Ces gages (1) ou honoraires s'accroissaient des exemptions dont jouissaient les titulaires des vacations, des épices, etc. On recherchait beaucoup les offices de judicature et d'administration, à cause de la considération qui y était attachée, et non pour leurs profits pécuniaires fort minimes. Aussi les familles possédant quelque fortune, c'est-à-dire l'indépendance, s'empressaient-elles de se les faire décerner. Les gardes et le contrôleurs des mines recevaient leurs rétributions suivant le revenu du dixième : le maître des œuvres de maçonnerie et de charpenterie avait pour gages 27 liv. 7 s. 6 d. La dépense totale de ce chapitre, pour chaque exercice, se monte à 764 liv. 3 s. 6 d. (A), 709 liv. 5 s. (B), 782 liv. 15 s. (C).

4° *Deniers payez au trésor*. Le total du chapitre se monte à 1305 liv. (A), 885 liv. (B), 900 liv. (C). Ces sommes furent payées par fractions de 120 liv. ou minimum, contre les quittances de Jacques Charmolue, notaire et secrétaire du roi et changeur du trésor, « pour convertir et employer aux « grans et urgens affaires du roi » ; elles constituaient le véritable profit du domaine.

5° *Dons à rente*. On appelait ainsi une concession, une libéralité faite par le souverain sur quelques droits domaniaux pour récompenser des services. Les finances irrégulières, aléatoires de l'État ne permettaient pas de rémunérer ceux qui avaient bien mérité de leurs princes, ils recevaient la jouissance de quelque portion du domaine public. Ces dons ne pouvaient avoir leur effet que durant la vie du roi donateur, le domaine étant inaliénable. Les rois ont voulu quelquefois que ces faveurs fussent continuées aux héritiers, pour

(1) Ce mot n'avait point alors une signification servile.

Digitized by Google

retracer dans les esprits la mémoire des services récompensés, mais la confirmation de règne en règne fut obligatoire sans rendre le don perpétuel. Le total de ces royales libéralité a été porté à 607 liv. 14 s. pour chaque exercice; il y a cependant 400 liv. de plus au compte B, à cause d'un présent fait pour une fois, par le roi, à Jean de la Chesnaye, dit Boully, son varlet de chambre ordinaire, « en faveur des « bons et agréables services qu'il a faits. » Jacques de Chabannes de la Palisse (1), maréchal de France, jouissait, comme ses prédécesseurs, mais non sans contestations, des trois treizièmes du revenu de la ferme de la Rêve; il donna trois quittances scellées de ses armes et signées de sa main, de trois sommes de 576 liv. 18 s. 4 d.; Antoine de Varey (2), écuyer, prétendait à un droit de 30 liv. 15 s. 8 d. sur ce même revenu, et il en jouissait « par manière de provision « soubz la main du roy » parce qu'il y avait un procès entre lui et le procureur du roi au trésor.

6° *Deniers payez pour fraiz de justice.* Le total de ce chapitre, le plus volumineux, se monte à 208 liv. 19 s. 10 d. (A); 366 liv. 15 s. 4 d. (B), 204 liv. 12 s. 2 d. (C). Là se trouvent des détails sinistres; Jean Jacquemo, exécuteur de la haute justice, reçut: 40 s. pour battre, fustiger et bannir de la ville un homme « prins pour espye et boutefeu »; 19 liv. 5 s. 6 d. « pour avoir executé, art et brusle Pierre « Leborea, dict Pomerot, affaneur, ensemble une anesse, « pour avoir congneu et hante charnellement ladicte anesse, « que pour avoir fourny deux cens de gros bois et ung cent « de fagots, les pilliers, cordes, chesnes et pouldres et « charroys necessaires pour ladicte execucion » (3). Tous

(1) Il s'agit du grand capitaine tué à la bataille de Pavie.

(2) Conseiller de ville en 1520, fils de Humbert de Varey, drapier, plusieurs fois conseiller de ville, et maître d'hôtel du roi en 1477.

(3) Les frais du greffe, des témoins, de la visite du lieu, les vacations

Digitized by Google

les détails du chapitre ne sont pas de cette nature ; le plus grand nombre se rapporte à des crimes de faux, de fabrication de fausse monnaie et d'homicide. On peut y relever les frais de procès en matière criminelle, des transports des prisonniers de Paris à Lyon, les taxations des sergents royaux ou huissiers, les publications des ordonnances, etc. (1). On y voit que quatre habitants de Saint-Romain en Forez reçurent 45 s. pour leur voyage à Lyon, où ils vinrent répondre au sujet d'un prisonnier « accusé d'avoir entretenu « et retire en sa maison les seigneurs d'Apinat et de Ja- « lonoux et certains leurs complices accusez estre ennemis « du roy, et de plusieurs autres crimes et déliz (2). » Robert Faure, clerc notaire, reçut 4 liv. « pour avoir escript et mis « en forme deux douzaines de coppies de lettres pour in- « former contre les vaccabons et autres gens de pied aven- « turiers usant de meschante vie tenant les champs.... » ; Pierre Thiboud, apothicaire, reçut 60 s. pour avoir fourni 12 torches à 5 s. pièce, qui servirent à la publication faite de nuit, de la paix et alliance entre le roi et le pape ; Antoine de Vermoy, clerc, reçut 15 liv. à cause des deux voyages de Lyon à Thoissey, le long de la Saône, nécessaires

des sergents à cause de ce procès singulier, se montèrent à 26 liv. Le receveur répète plusieurs fois, sans doute pour égayer les graves conseillers des comptes, ces mots : Pour avoir congneu et hanté... » Mais la justice ne plaisantait pas au sujet du cas de bestialité plus pendable que le cas de polygamie. La jurisprudence suivait les traditions de l'Ecriture. Les lois de l'Exode et du Lévitique ordonnent de faire mourir le coupable avec l'animal. On brûlait les dossiers du procès afin qu'il ne restât aucun vestige du crime contre la nature et la religion.

(1) Jacques Chevalier et Jacques Fribourg, sergents royaux, reçurent dix livres pour leurs salaires et vacations, pendant six mois, d'avoir gardé la porte de l'audience de la sénéchaussée « afin d'y avoir silence. »

(2) Il s'agit sans doute des amis du Connétable de Bourbon. Voir la note suivante.

Digitized by Google

à la publication des lettres du roi portant défense de passer les ports sans être visité par les commis « pour savoir et « entendre si aulcun porterait or et argent, lettres et autres « advertissements a Charles de Bourbon (1) ou a autres qui « l'ont suyvy et autres malvellants et ennemys de ce « royaume » ; 12 liv. furent comptées à quatre messagers envoyés à Montbrison, à Saint-Symphorien-le-Château, à Roanne, Villefranche et Sainte-Colombe, pour porter les vidimus des lettres patentes de la régente, par lesquelles il était défendu aux gens de guerre de s'assembler plus de dix ou douze, afin d'éviter les pillages et violences, « ou autre- « ment en faisant le contraire estoit permis aux communes et « poisans (paysans) de les deffere, rompre et mectre ez mains « de justice » ; Jean Boisson, *crye public*, eut 6 liv. pour son salaire et ses peines de faire pendant un an les *cryees* et publications des ordonnances royales.

Dans ce chapitre sont comprises les dépenses de la fête de l'Ascension, « pour aller accompaigner la procession de « N.-D. au lieu de l'Isle-Barbe (2), par les officiers du roy, « pour sa sante et prosperite et aussi pour le garder et « mainctenir en possession sur les lymites et frontieres du « pays de Bresse et Savoye...» La plus grande fête du monastère de l'Ile-Barbe était, suivant Le Laboureur (3), la fête de l'Ascension ; on y exposait les célèbres reliques conservées dans cette église, et le cor d'ivoire qui, selon la tra-

(1) Le deuxième volume (sous presse) de *l'Histoire des Ducs de Bourbon et des Comtes de Forez*, par La Mure, renfermera des détails, très-curieux et inédits, relatifs au connétable de Bourbon, dus aux recherches persévérantes et sagaces de M. de Chantelauze, l'intelligent éditeur de cette importante publication.

(2) On y consommait sans doute les 25 livres de cire du cens mentionné au premier chapitre de la recette.

(3) *Mazures de l'Isle-Barbe*, tom. 1er, p. 166.

Digitized by Google

dition, avait appartenu au fameux paladin Roland. Cet objet passa dans la maison de Mont-d'Or dont le chef venait chaque année, au jour de l'Ascension, assister à l'exposition du cor et prendre deux *emboutées* de l'argent offert par l'assistance nombreuse, lesquelles il distribuait aux pauvres. Cette cérémonie religieuse, qui dura jusqu'en 1562 (année où les protestants dévastèrent l'Ile-Barbe), était suivie d'une autre cérémonie civile, très-singulière. Les gens de la justice, avec le maître des ports, allaient en grand appareil poser l'écusson aux armes de France, dans la Saône, et enlevaient l'écusson du duc de Savoie, que les officiers de Bresse y plaçaient la veille. On constatait ainsi que la rivière appartenait au roi de bord en bord (1). Toute la population se pressait autour de l'île; elle priait sincèrement pour le roi, puis s'ébattait avec joie sur les pelouses fleuries (2).

La dépense occasionnée par cette coutume s'éleva à 53 liv. 15 s. 4 d. (A), 53 liv. 18 s. 10 d. (B), 64 liv. 13 s. 10 d. (C). Sur cette somme on payait les réparations du bateau du roi, où se plaçaient le sénéchal, son lieutenant, le procureur du roi, le maître des ports et autres gens du roi parmi lesquels se glissait sans doute le receveur. Ce bateau était pavoisé : « a ung painctre pour avoir painct les creneaulx, « pennons et bannieres du grand basteau, la somme de « 55 s. » ; un second bateau contenait les trompettes, hautbois, tabourins et fifre, trente-huit sergens royaux et

(1) Rubys : *Histoire de Lyon*, 1604, in-f°, p. 503. Au sujet du *Cor de Roland*, voyez la note de M. Morel de Voleine, insérée dans le tom. 17 de la *Revue du Lyonnais*, ann. 1858.

(2) Bonaventure des Periers assista, vers 1540, à l'une de ces fêtes et en a laissé une fort curieuse description en vers, publiée dans le recueil de ses œuvres, Lyon, J. de Tournes, 1544, in-8°, et reproduite avec des notes par M. Breghot du Lut. Lyon, Barret, sans date, 20 p. in-8°. La communication en a été faite par M. Péricaud, le savant bibliographe.

Digitized by Google

quinze gardes des ports, « armez et embastonnez », ils recevaient 20 den. chacun. Les couleuvriniers avec leurs pièces chargeaient une troisième embarcation, et faisaient retentir les paisibles échos des deux rives de leurs joyeuses salves d'artillerie, sans ménager la poudre du roi, ni les oreilles de Messieurs du siége royal. Les cérémonies religieuses et civiles étant achevées, chacun procédait à « la reffection de dessous « le nez. » Rien n'altère et n'affame comme un long cérémonial. On dressait les tables sous la feuillée, « on faisait « un transon de bonne chère. » Ces repas, dont le menu aurait fait frémir Brillat-Savarin, et mis en liesse Panurge et Frère Jean des Entommeures, se composaient chaque année des mêmes aliments. Voici, avec les prix, le détail de ce qui fut présenté à Messieurs les gens du roi, le jour de l'Ascension de l'an 1525 (B): « Deux jambons de pourceau, « dix langues de bœuf, 60 s.; neuf poulletz, 18 s.; troys le- « vraulx, 20 s.; troys gigots de mouton et troys espaules, « 20 s.; deux chevreaulx, 25 s.; quatre foyes de veau, 12 s.; « au patissier pour la façon de neuf pastez (faits des victuailles « susdites) et trois tartres, 44 s.; serizes, orenges et autres « fruits, 10 s.; 13 douzaines de pain, 26 s.; troys barreaulx « vin clairet et huit symaises vin blanc, 6 liv.; douze livres « de lard pour larder et acoustrer la viande, 18 s.; en verres, « trancheurs, assiettes et deux dictes (vases) de terre pour « porter d'eaue, 20 s.; pour l'acoustrement de ladite viende, « boys, nappes, syrvettes, veysselle, espisses, la peine de « ceulx qui ont servy mesdits seigneurs, 4 liv. 10 s.; mon- « tent icelles parties à la somme de 25 liv. 18 s. » (1). L'appétit robuste de Messieurs du siége royal ne suffisait point

(1) Le dîner de l'année suivante coûta 18 liv. 16 s. 10 d. (323 f. 40 c.); il est à remarquer qu'un poulet coûtait 2 s. (1 f. 60 c.); c'est à peu près le prix actuel; un levreau, 6 à 7 s., ou environ 5 fr.

Digitized by Google

à l'absorption de ce gros festin ; mais les sergents royaux, les gardes, les couleuvriniers, les tabourins et les bateliers arrivaient à la curée et prenaient leur part de cette franche lippée aux frais du roi.

Ce chapitre mentionne encore un pieux usage tombé en désuétude, c'est l'assistance des officiers de la justice à la procession « du précieux corps de Nostre Seigneur, le jour « de sa fête, en priant le Createur pour la sante et prosperite « du roy. » Les torches de cire portées à cette cérémonie étaient acquises des deniers du domaine.

7° *Voyages et taxations.* Ce chapitre assez curieux au point de vue de l'histoire judiciaire et financière, se monte à 236 liv. 5 s. (A), 199 liv. 15 s. (B), 189 liv. 12 s. 6 d. (C). Il est à noter que presque tous les articles ont été portés en compte suivant les taxations des trésoriers de France, administrateurs du domaine. Le receveur délivra 25 liv., à raison de 20 s. par jour, à Jean Gueyreau qui fit un voyage de Lyon à Blois et de là à Paris, pour porter à un trésorier, puis aux gens du roi à Paris, les missives des officiers du roi sur deux confiscations au profit du domaine auxquelles s'opposaient les officiers de l'archevêque ; il s'agissait de la saisie « d'un certain billon d'or » et des biens de Antoine Mellin, florentin, convaincu du « villain cryme d'estre sodomite (1) « qui est cas par lequel la confiscation doit appartenir au « dit seigneur (le roi) » ; Philibert du Brueil reçut 24 liv. 15 s., à cause de son voyage à Maintenon, vers un trésorier auquel il porta des lettres « touchant les continuelles entre« prises que font journellement les officiers de l'archevesque « au prejudice du roy, dont plusieurs proces pendent par

(1) La sodomie était punie de mort ; d'après les *établissements de saint Louis*, ce crime ressortait du Tribunal ecclésiastique ; mais les biens du criminel appartenaient au seigneur.

Digitized by Google

« appel en la Cour de Parlement, concernant le vray et « ancien domaine... » et de Maintenon à Paris (1); André Baronnat, procureur du roi, reçut 25 liv. « pour ses peines, « sallaires et vaccacions qui luy a convenu faire ez proces « intentez contre le capitaine Masqueron et ses complices « arrestez prisonniers, sur la tradécion du chasteau de Millan « aux ennemis.... » (2); Estienne Turquet (3) reçut 24 liv. 15 s. pour avoir vacqué 38 jours, de Lyon à Maintenon (et le retour) où il porta les lettres missives, relatives aux affaires du domaine; le procureur du roi en la vigueric de Sainte-Colombe, reçut 20 liv. pour avoir fait les poursuites « contre « les consulz, manans et habitans de Vienne qui journelle- « ment s'efforcent aboullir et se veulent exempter de paier « le droit de reve en passant leurs marchandises par ledit « lieu de Sainte-Colombe, du royaume à l'empire, qu'ilz ont « acoustume faire de toute ancienneté, qui seroit de perte « par chacun an en plus de cinq cens livres.... »; Jacques Durant, clerc, eut 20 liv. pour avoir porté au procureur du roi, en la Chambre des Comptes, l'inventaire des biens, trouvés à Lyon, appartenants au feu duc de Suffolck, desquels François de Saluces se prétendait possesseur, comme plus prochain lignager, au détriment du roi qui les possédait en vertu du droit d'aubaine; Jean du Peyrat, lieutenant du sénéchal, reçut 20 liv. pour ses vaccations, etc., et pour avoir

(1) M. Fayard, conseiller à la Cour, publiera prochainement des *Nouvelles études sur les anciennes juridictions lyonnaises*, où les différents entre la juridiction royale et la juridiction archiépiscopale seront expliqués sommairement.

(2) Voir à ce sujet les *Notes et Documents* de M. Péricaud, année 1524.

(3) Estienne Turquet, l'un de nos premiers fabricants d'étoffes, figure avec Rolet Viard, sur le syndicat de 1540, comme maître du métier des veloutiers; il était établi à Lyon dès 1524.

Digitized by Google

« veu et visite plusieurs proces concernant l'auctorite et do-
« maine du roy, mesmement contre les officiers (de l'arche-
« vêque) de Lyon qui journellement s'efforcent usurper les
« auctoritez et preeminances du dit seigneur, pretendant
« appartenir audit arcevesque comme seigneur temporel,
« le droict d'aubenaige et autres droicts qui sont du vray et
« ancien domaine....» ; André Baronnat, procureur du roi, reçut 25 liv. « pour avoir fait plusieurs escriptures, libelles,
« replicques...., tant contre les officiers de l'arcevesque, que
« contre plusieurs delinquans... lesquelles escriptures lui a
« convenu faire parce que au dit Lyon n'a nul advocat pour
« le dit seigneur (le roi) » (B). Dans le compte C, on trouve un grand nombre de dépenses relatives aux messages ; il y est fait mention de lettres missives concernant les « reparations
« necessaires estre faictes au port d'Aiguesmortes. »

8° *Deniers rendus et non receuz.* Ce chapitre est insignifiant.

9° *Despense commune.* Là figurent les frais du matériel de la comptabilité : 20 s. pour le parchemin employé à chaque exercice ; 2 s. 6 d. pour l'écriture d'un double feuillet ; le droit de la Chambre des Comptes se monte à 31 liv. 5 s. par année ; le voyage de Mathieu Pacot, commis du receveur, chargé de présenter les registres au bureau des comptes et d'assister à leur examen, coûtait 12 liv., etc.

L'addition de toutes les dépenses annuelles présente ces chiffres qui équivalent à ceux de la recette : 3424 liv. 14 s. 10 d. (A), 3382 liv. 6 s. 10 d. (B), 2872 liv. 11 s. 2 d. (C). La clôture du troisième exercice porte une ordonnance de versement au trésor par le receveur, de la somme de 48 liv. 10 s. 8 d. ; elle fut prononcée le 12 mars 1526 (1527 N. S.) en présence de Jean Briçonnet, chevalier, président ; Jean Luillier, Jean Sallart, Jean Billion, maîtres des comptes, et de Fontaines, référendaire.

Digitized by Google

Cette analyse démontre que le domaine de Lyonnais, malgré ses étroites limites et ses revenus insignifiants, donnait à l'Etat, comme véritable profit, le tiers de la recette; sa gestion n'était donc point onéreuse. Son importance s'accrut bientôt après par la réunion à la couronne du Forez et du Beaujolais (1).

Il eût été puéril de chercher à établir une comparaison entre le domaine du XVIe siècle et le domaine actuel. Où sont les gardes royales, les processions, les anniversaires? Où les fiefs et les aumônes?

Dévoué à l'histoire de Lyon, l'auteur du présent examen analytique, en signalant un document vraiment intéressant, pense avoir apporté une pierre pour la construction de l'édifice sacré de nos souvenirs provinciaux.

V. DE VALOUS.

(1) Un arrêt du Conseil, de l'année 1531, déclara réunis au domaine les biens apanagers des Ducs de Bourbon, y compris le Forez et le Beaujolais.

Digitized by Google

HISTOIRE TERRITORIALE

DU

DÉPARTEMENT DE RHONE-ET-LOIRE[1]

CHAPITRE V.

Changements opérés dans l'organisation des départements du Rhône et de la Loire depuis les arrêtés directoriaux de novembre 1801.

Le long intervalle de temps qui s'est écoulé depuis la dernière organisation des départements du Rhône et de la Loire, et l'année 1847, où s'arrête notre travail, a apporté quelques changements qu'il convient de faire connaître. Ces changements consistent dans la suppression de plusieurs communes, dans la création de quelques autres, dans le transfert du chef-lieu de certains cantons, et dans la modification de leurs territoires; enfin dans le changement sur quelques points des limites départementales. Nous allons les signaler en commençant par le département du Rhône.

§ 1er. — RHONE.

1° Réunion des Communes.

L'Ile-Barbe, quoique mentionnée séparément de Saint-

(1) Voir les livraisons de la *Revue du Lyonnais* (octobre et novembre 1864, janvier, février, mars, avril et mai 1865).

Digitized by Google

Rambert dans l'arrêté directorial de 1801, n'a probablement jamais formé une commune distincte, attendu l'exiguïté de son territoire et le faible chiffre de sa population. Elle a de tout temps fait partie de la paroisse de Saint-Rambert, qu'on appelait jadis le Bourg de l'Ile-Barbe. Nous ignorons à quelle époque l'erreur fut relevée, si même elle le fut légalement; mais il est certain que dès l'année 1806 l'Ile-Barbe était unie administrativement à Saint-Rambert.

Saint-Sorlin. La commune de Montmelas, ne possédant point d'église, était réunie pour le culte à celle de Saint-Sorlin; comme elle n'avait qu'un revenu trop modique (50 fr. environ) pour pouvoir payer une administration, elle demanda sa réunion à la même commune pour le civil. Les habitants de cette dernière, comme s'ils eussent prévu le sort qui lui était réservé, répugnaient à cette réunion, et n'y consentirent que « pour plaire aux *autorités.* » La réunion fut ordonnée par un décret du 3 août 1808, qui attribua d'abord à la nouvelle commune le nom de *Saint-Sorlin-Montmelas*; mais, attendu l'existence d'un autre Saint-Sorlin dans le département du Rhône, le préfet demanda la rectification de ce nom, et un autre décret du 21 décembre 1808 décida qu'elle s'appellerait *Montmelas-Saint-Sorlin*, donnant ainsi le second rang à la localité la plus importante, sinon par la population, du moins par les édifices publics et par les revenus : Montmelas avait en effet 200 habitants et Saint-Sorlin seulement 149.

Chervinges était une commune fort peu importante, n'ayant que 200 habitants et 84 francs de revenu. Son territoire entourait de trois côtés la commune de Gleizé,

Digitized by Google

qui avait 1,000 habitants et 360 francs de revenu. On proposa de les réunir. Les deux conseils municipaux accédèrent à cette proposition, qui fut sanctionnée par un décret du 30 janvier 1809. Limans demandait que la réunion eût lieu en sa faveur, offrant de céder comme compensation à Villefranche une partie de son territoire propre qui touchait à cette ville, dont il redoutait avec raison le voisinage. En effet, Villefranche n'ayant point de territoire rural sollicite depuis longtemps son agrandissement au détriment des communes voisines. A l'appui de sa demande, Limans rappelait une délibération de son conseil municipal du 16 juin 1791, où la réunion de Gleizé, qui dépendait déjà, pour le culte, de la paroisse de Limans, avait été décidée. Mais les choses étaient changées depuis. L'église de Gleizé était en ruine, à la vérité, mais celle de Chervinges pouvait servir aux deux communes. De plus, le sous-préfet de Villefranche fit remarquer, dans son rapport, que les communications entre Limans et Chervinges et Gleizé étant fort difficiles, on ne pouvait accueillir la proposition de la première de ces communes, qui d'ailleurs comptait 477 habitants.

La Chassagne et *Saint-Cyprien*. Depuis longtemps le sous-préfet de Villefranche demandait la réunion des trois communes suivantes, dont la population et les revenus étaient très-faibles :

La Chassagne,	149	habitants,	69	fr. de revenus.
Saint-Cyprien,	244	id.	93	id.
Marcy,	310	id.	128	id.

Les deux premières étaient déjà réunies par le fait depuis 1791 ; elles demandaient la sanction législative

Digitized by Google

de cet état de chose, et de plus la réunion de la commune de Marcy; cette dernière, au contraire, protestait contre la réunion dans la crainte d'être sacrifiée aux deux autres communes. Son opposition se fondait surtout sur l'éloignement de l'église paroissiale, qui se trouvait à La Chassagne. Malgré cela la réunion fut ordonnée par décret du 20 septembre 1809, portant que la nouvelle commune s'appellerait *Marcy-la-Chassagne*. Lorsqu'ils eurent connaissance de cette décision, les habitants de Saint-Cyprien et de La Chassagne protestèrent, déclarant qu'ils seraient ruinés par la subordination du nom de La Chassagne, qui rappelait un des meilleurs plants de vignes du canton. Le préfet se rangea à leur avis, et écrivit au ministre pour qu'il fît changer la dénomination de la commune; mais le conseil d'État refusa de s'occuper de cette affaire en disant que le décret n'imposait pas l'obligation de la résidence du maire à un endroit plutôt qu'à l'autre. Dès 1810 on se disputait pour savoir quel serait le chef-lieu ecclésiastique, et pour contenter tout le monde on proposa de bâtir une nouvelle église. Dans le fait, la réunion de ces trois communes fut un mariage mal assorti, qui se termina par une séparation de corps et de bien en 1825, et par un divorce en 1842. Nous parlerons ailleurs de cette affaire.

Pouilly-le-Châtel n'avait qu'une population de 168 habitants et seulement 37 francs de revenus pour acquitter ses frais d'administration municipale, qui s'élevaient à 90 francs. Cette commune était ainsi chaque année en déficit; de plus, elle laissait à celle de Denicé, qui était son chef-lieu religieux, tous les frais du culte.

Digitized by Google

Cette dernière, qui comptait près de 1,000 habitants, demandait instamment la réunion. Pouilly s'y opposait sans pouvoir donner une autre raison que son désir de vivre indépendante; elle ne parut pas suffisante, et un décret du 16 juillet 1810 ordonna la réunion pure et simple de Pouilly-le-Châtel à Denicé. Ce fut un coup de grâce dont Pouilly ne put se relever. C'est à peine si on peut voir aujourd'hui, sur la carte, cette localité qui a joué jadis un rôle important.

Laubépin avait 300 habitants et un revenu de 90 francs, formé à l'aide des centimes imposés additionnellement; c'était assez pour pouvoir vivre, si la situation étrange de cette commune ne lui avait pas nui. Mais elle se trouvait placée au centre de celle de La Rajasse, dont elle dépendait d'ailleurs pour le spirituel. Sur l'avis du cadastre, qui était chargé de signaler toutes les enclaves, pour qu'on pût les faire disparaître, le préfet proposa la réunion de ces deux communes. Laubépin essaya de lutter contre le courant qui l'emportait; mais ce fut en vain. Le conseil municipal de cette commune demandait qu'on lui adjoignît les hameaux de Saint-Pierre, du Petit-Machizaud, de La Jasserandière, du Mazel, des Hugneaux, faisant partie de la commune de La Rajasse, ce qui lui aurait alors donné un territoire indépendant; mais le rapport du directeur des contributions, en date du 20 avril 1813, acheva de ruiner ses espérances, en constatant que l'étendue de Laubépin n'était que de 245 hectares. Un décret du 5 février 1814 ordonna la réunion pure et simple de cette commune à celle de La Rajasse. Dans sa pétition, le conseil municipal de Laubépin avançait un fait qui aurait pour nous

Digitized by Google

un grand intérêt, s'il était prouvé : il disait cette commune plus ancienne que celle de La Rajasse ; mais la disposition respective des lieux semble lui donner un démenti. Si celle-ci eût été établie avant celle-là, on n'eût pas donné à cette dernière un territoire entourant la première ; il est bien plus probable que Laubépin fut érigé en paroisse après La Rajasse, et au détriment du territoire de ce village dont elle faisait auparavant partie ; on s'explique ainsi parfaitement sa position au centre de la paroisse de La Rajasse, dont on ne prit pas la peine de régulariser le territoire.

Rochefort. La Commune de Rochefort fut réunie à celle de Saint-Martin-en-Haut par un motif analogue. Ses prétentions étaient même moins fondées que celles de Laubépin, car elle n'avait que 114 habitants, 40 hectares de superficie et 7 francs de revenus. Rochefort se dit aussi plus ancien que Saint-Martin, et demanda à être accru des hameaux du Piney, des Places, du Colombier, de la Basse-Cour, et du Gazenchey. Mais un rapport du directeur des contributions, du 20 avril 1813, comme le précédent, fit rejeter cette proposition, et un décret du 5 février 1814 réunit à la commune de Saint-Martin-en-Haut le territoire *imperceptible* (c'est le terme dont se sert le directeur des contributions) de la commune de Rochefort, qui dépendait déjà de la première pour le spirituel, et qui d'ailleurs en était complètement entouré.

Les Étoux. Ici se présente encore un cas analogue; mais le résultat fut tout différent. La commune des Etoux entourait celle de Beaujeu de tous les côtés, et cependant ce fut celle-ci qui absorba celle-là ; mais il

Digitized by Google

suffit de lire ces deux noms pour se rendre compte d'une semblable exception. On n'aurait pu, sans injustice, agir différemment. L'antique ville de Beaujeu ne pouvait être sacrifiée à une commune rurale sans importance. C'est pourtant ce que demandaient les habitants de cette dernière, qui consentaient à la réunion, à la condition que le nom des Étoux serait donné à la nouvelle commune, argüant de sa position (contrairement à ce qu'avaient avancé Laubépin et Rochefort), que leur paroisse était plus ancienne que celle de Beaujeu. Nous croyons en effet que la position de cette dernière dans la commune des Étoux prouve sa postéritorié; mais nous n'en concluons pas qu'il fallût lui préférer cette dernière, car au point de vue social, une ville est préférable à une campagne. Or, comme la réunion était indispensable, il ne l'était pas moins que la commune des Étoux fût sacrifiée à Beaujeu, dont le rôle dans le passé n'a pas été sans éclat, grâce à la famille de ses princes. Beaujeu ne pouvait plus fonder un seul établissement public sur son territoire ; son cimetière même était sur la commune des Étoux ; son collége, ses pauvres étaient communs aux deux paroisses. La réunion était demandée depuis 1806; mais les Étoux y étaient opposés, précisément pour le motif qui la rendait nécessaire, l'avantage qu'ils retiraient de la proximité de Beaujeu, dont les faubourgs, situés sur leur territoire, et exempts des charges de la ville, prospéraient aux dépens de celle-ci. Enfin les choses en vinrent à ce point que toutes les autorités du département sollicitèrent la réunion. Voici un extrait du rapport qui fut adressé au roi, à ce sujet, le 12 avril 1833, par la direction départementale du ministère de l'intérieur :

Digitized by Google

« Sire, la commune de Beaujeu, renfermée dans les limites étroites de la ville de ce nom, est resserrée entre des montagnes au nord et au midi; mais elle pourrait s'étendre dans les autres directions si elle n'était entourée dans toutes ses parties par le territoire de la commune des Étoux. Aussi le conseil municipal de Beaujeu demande-t-il que l'on réunisse ces deux communes en une seule. Il fait valoir, à l'appui de ses prétentions, l'exiguïté du territoire de la ville, qui s'oppose à la création de tout établissement d'utilité publique, et nécessite des entrepôts de bois et de tonneaux dans les rues, ce qui rend, à certaines époques, la circulation presque impossible; enfin il s'appuie sur ce que son cimetière même est établi sur la commune des Étoux, et sur ce que la population de cette dernière commune est en grande partie agglomérée dans le faubourg Saint-Martin, qui n'est que la suite de la ville de Beaujeu.

« La majorité du conseil municipal des Étoux s'oppose à la réunion demandée; mais le maire et deux membres de ce conseil la considèrent comme avantageuse, et la désirent vivement.

« Le conseil d'arrondissement et le sous-préfet de Villefranche, et le conseil général du département ont donné un avis favorable à la mesure proposée.

« Le préfet du Rhône propose aussi la réunion. Il fait valoir qu'il est impossible de reconnaître aucune limite fixe et naturelle entre les deux communes; que les opposants du conseil municipal des Étoux n'ont été guidés que par des motifs de vanité locale, puisqu'ils offrent de voter en faveur de la réunion pourvu que la nouvelle commune porte le nom des Etoux au lieu de celui de

Digitized by Google

Beaujeu; enfin il reconnaît que le projet de réunion a fait naître des rivalités qui pourraient s'envenimer, et que la retraite du maire des Étoux rend presque impossible la recomposition d'une nouvelle administration municipale. »

Une ordonnance royale du 12 juin 1839 mit fin à cet état de choses, en réunissant purement et simplement la commune des Étoux à celle de Beaujeu.

Ici s'arrête la liste des communes supprimées du département du Rhône; elles sont au nombre de neuf; mais cette réduction a été comblée en partie par quatre érections nouvelles de communes que nous allons faire connaître.

Création de Communes.

A partir de la réunion de la commune des Étoux à celle de Beaujeu, il semble qu'une réaction favorable à la constitution communale se soit opérée dans le département du Rhône; en effet, non seulement on n'y a plus supprimé aucune commune, mais encore on en a créé plusieurs au moyen de la division de celles déjà existantes. Nous n'entrerons pas dans de grands détails à ce sujet, parce qu'ils trouveront leur place dans l'histoire locale, que nous avons réservée pour un autre livre. Nous dirons seulement que sur cinq érections nouvelles, quatre sont dues à l'importance acquise dans ces derniers temps par certaines localités. La cinquième est venue sanctionner un état de chose qui existait de fait depuis longtemps, la division de la commune de Marcy-la-Chassagne, dont nous avons déjà parlé.

Craponne, annexe de Grézieux-la-Varenne, érigée en église succursale par décret de l'archevêque de Lyon du

Digitized by Google

11 mai 1775, avait perdu son rang à l'époque de la révolution; mais cette localité ayant continué à prendre de l'extension, une ordonnance royale, rendue sur la demande de tous les corps constitués, lui a attribué le titre de chef-lieu de commune, le 15 février 1836. Son territoire est formé d'une distraction de celui de Grézieux-la-Varenne.

Pontcharra, bourg considérable, où s'exerçait avant la révolution la justice du marquisat de Saint-Forgeux, avait continué à faire partie de la paroisse ou commune de Saint-Loup. Ses progrès ayant donné naissance à de nouveaux intérêts, une ordonnance royale du 7 décembre 1840 est venue leur donner satisfaction en créant Pontcharra chef-lieu d'une nouvelle commune en distraction de celle de Saint-Loup.

La Chassagne-Saint-Cyprien. La création de cette nouvelle commune eut lieu, comme nous l'avons dit, pour régulariser un état de choses qui durait depuis près de vingt ans. Nous avons vu comment on avait formé la commune de Marcy-la-Chassagne ; cet accouplement mal combiné fut suivi, après de longues luttes intestines, par une rupture de fait qui eut lieu en 1825. Depuis ce temps l'administration de cette commune était devenue fort difficile; enfin une ordonnance, en date du 27 juin 1842, vint opérer légalement la division. Cette ordonnance détermina la limite des deux nouvelles communes, qui durent prendre les noms de *Marcy-sur-Anse*, et *La Chassagne-Saint-Cyprien*. La division fut d'autant plus facile que chacune des deux parties de la commune de Marcy-la-Chassagne avait continué à vivre isolément, et possédait église, presbytère, école, etc.

Digitized by Google

Meaux. Dans la partie septentrionale de la paroisse de Cublize, il existait avant la révolution un petit hameau sans importance. Cette localité prit depuis un certain développement, fit bâtir une église, etc., et demanda enfin le rang de chef-lieu de commune. Cette demande, après avoir reçu l'approbation de tous les corps constitués, fut accueillie par une ordonnance royale du 19 juillet 1844, rendue malgré l'opposition de la commune de Grandris, qui devait céder une petite partie de son territoire à celle de Meaux, car cette dernière fut créée aux dépens de quatre communes : Cublize, Saint-Bonnet-de-Troncy, Saint-Vincent-de-Reins et Grandris. La formation de la commune de Meaux modifia le territoire de deux cantons, en reportant à celui de Saint-Nizier ou La Mure, tout ce qu'elle avait emprunté au territoire de la commune de Cublize, ressortissant au canton de Thisy.

Nous venons de nommer un nouveau chef-lieu de canton, La Mure, mais nous n'avons pas dit comment il avait acquis ce titre. Nous allons le faire maintenant, et rappeler en même temps un changement plus ancien.

3° Rectification dans les territoires des cantons.

Sainte-Colombe et Condrieu. Depuis la dernière organisation du département, en 1801, Condrieu, qui avait perdu le titre de chef-lieu de canton, demandait le transfert de celui qui avait été établi à Sainte-Colombe ; en 1832, ses sollicitations devinrent si pressantes qu'on s'occupa d'y faire droit. La commune de Sainte-Colombe, sur le point d'être dépouillée, rappelait qu'elle avait toujours été chef-lieu de canton depuis 1790, qu'elle était à portée d'une grande ville (Vienne), avec laquelle la

Digitized by Google

majeure partie des habitants du canton avaient des relations fréquentes, et qu'elle était le siége du bureau d'enregistrement. Dans une lettre du 22 janvier 1833, le maire de Sainte-Colombe écrivait au ministre qu'il était question de réunir l'arrondissement de Vienne au département du Rhône, et qu'on ne pouvait songer à enlever à sa commune le titre de chef-lieu de canton au moment où Vienne allait devenir son chef-lieu d'arrondissement. Nous ignorons si la proposition de réunir l'arrondissement de Vienne au Rhône a jamais été sérieuse; mais ce que nous devons dire c'est que cette modification du territoire de l'Isère eût été très-fâcheuse. La seule chose qu'il y eût à faire, selon nous, c'était de donner à Vienne Sainte-Colombe, qui est un de ses faubourg, et d'y joindre au besoin une partie du canton, qui a, en effet, toutes ses relations dans cette ville. Quoi qu'il en soit, Condrieu l'emporta. Son importance lui valut le chef-lieu de canton, qui y fut tranféré en vertu d'une ordonnance royale du 4 mai 1833.

Saint-Nizier et *La Mure*. Trois ans après, le 25 mai 1836, parut une autre ordonnance qui transférait le chef-lieu du canton de Saint-Nizier à La Mure. Nous ne nous rendons pas compte du motif de ce changement, car la commune de Saint-Nizier est plus populeuse et plus centrale que celle de La Mure. Nous avons dit précédemment que ce canton avait été agrandi en 1844, par la création de la commune de Meaux, de tout le territoire qu'avait perdu le canton de Thisy.

Aug. Bernard.

(*A continuer*).

Digitized by Google

LES PATRONS DU SIRIUS.

Il y a vingt-cinq ans que l'on ne voyage plus, en France : on part et l'on arrive ; voilà tout. A l'époque dont nous parlons, Lyon n'était pas seulement la plus grande station de la ligne Paris-Marseille ; Lyon était le centre d'un double et vaste système de circulation. Cent voitures soulevaient, à trois lieues par heure, la poussière des routes du nord et de l'ouest. Les Talabot, les Bonnardel lançaient sur le Rhône soixante pyroscaphes géants. La Saône avait aussi ses bateaux, plus légers et plus sveltes. On lisait sur une façade des Terreaux cette miraculeuse inscription en immenses lettres rouges :

De Lyon à Paris en 48 heures !.....

c'était le *nec plus ultra* de la vitesse.

Le fils enrichi de Guignol prend aujourd'hui le chocolat chez Casati et va dîner chez Véfour. Chemin faisant, il se plaint que ça ne marche pas.....

La vieille diligence n'est point à regretter. On y était gêné, serré, mal assis, étouffé ou gelé selon la saison, sans compter la chance effrayante d'avoir pour voisine une nourrice et pour vis-à-vis un commis-voyageur à calembourgs. Les wagons de seconde et de troisième offrent bien quelques inconvénients ; on peut du moins changer de compartiment et faire un choix parmi ces petites misères : c'est une consolation.

Mais je ne saurais voir les rares bateaux à vapeur qui portent au rabais vers le midi quelques pauvres gens et quel-

Digitized by Google

ques flâneurs artistes, sans me rappeler tous les charmes de ce genre de locomotion. A travers la vitre d'un wagon, l'œil ne saisit pas les détails topographiques ; à peine distingue-t-il, dans leur fuite elliptique, les grandes lignes du paysage. Le plus beau site défile entre deux coups de piston et ne laisse qu'un vague souvenir, comme celui d'une campagne inconnue entrevue la nuit à la lueur d'un éclair.

La rapidité du bateau à vapeur suffit pour procurer cette sensation de bien-être inhérente au mouvement lui-même, et n'empêche jamais le tableau changeant des rives de se dérouler nettement aux regards.

Si, par exemple, vous suivez la splendide vallée du Rhône tout en fumant un cigare sur le tillac, à l'air frais du fleuve, vous pouvez saluer Vienne et sa gothique cathédrale, Tournon, Tain et les coteaux où mûrit le roi de nos vins, Valence et les pentes abruptes de Crussol, les masses basaltiques de Rochemaure, Viviers, le Pont-Saint-Esprit, le château des papes et l'arche ruinée d'Avignon, sur laquelle *personne ne danse plus* ; Tarascon aux murailles dorées par le soleil de Provence, et Beaucaire, où le commerce de tout l'ancien monde se donne rendez-vous chaque année.

Les bateaux plats s'arrêtaient à Arles, près du pont de Trinque-traille, assemblage bizarre—et bien nommé—de pontons, de madriers, de cordages, oscillant, criant, craquant au moindre choc. Des remorqueurs à quille conduisaient à Marseille les marchandises chargées sur des chalands. Le voyageur avait le temps d'admirer les richesses archéologiques de l'ancienne métropole des Gaules. Il était ensuite libre de traverser, en malle-poste, la Crau, île de galets au sein des terres, ou de longer, en paquebot, la Camargue, île de sable au sein des eaux.

Les mânes des Gallo-Romains s'éveillent maintenant, sous leurs dalles de marbre, au hurlement de la locomotive, et

Digitized by Google

croient entendre quelque monstre lybien perdu dans les *carceres* des arènes ; les échos de la vieille cité s'étonnent de répéter des sons oubliés depuis quinze siècles. Le railway, — immense trait d'union—fait d'Arles la banlieue de Marseille... Et le voyageur ne voit ni le Cirque, rival du Colysée, ni le théâtre, ni Saint-Trophime, ni les jeunes filles coiffées de bandelettes comme les prêtresses de Vénus, et belles comme la statue de la déesse découverte aux environs ; il ne voit pas non plus les troupeaux transhumans et les molosses qui étranglent un loup d'un coup de dent ; il ne voit pas les taureaux sauvages et les petits chevaux agiles bondissant parmi les joncs et les oseraies... Il ne voit que le buffet !.....

Pour l'observateur, c'est toujours une source d'études curieuses que l'arrivée ou le départ d'un bateau à vapeur.

— Le départ, matinal, à la rouge clarté des torches qui jettent sur le vert sombre du fleuve une traînée de rubis : comme un vaisseau fantôme, la noire silhouette du steamboat glisse silencieuse au fil de l'eau ; la machine seule gronde sourdement, impatiente d'action, et tout disparaît dans la brume aux premiers battements des palettes.

— L'arrivée au soleil couchant, avec la foule anxieuse et bruyante sur le quai. Annoncé de loin par un panache de fumée, le bateau apparaît soudain au coude de la rivière. On dirait le Léviathan biblique ; il lutte contre le courant ; frappe l'eau de ses puissantes nageoires et souffle le feu de ses évents retentissants. La haute cheminée se découpe sur les teintes empourprées de l'horizon comme le col d'un énorme plésiosaure. Le monstre aborde enfin et lance, avec des tourbillons de vapeur, un rugissement formidable. Puis sa respiration haletante se calme par degrés... et tandis que vous embrassez vos parents ou vos amis, il s'endort, paisible, au

Digitized by Google

murmure de l'onde, comme un vaillant travailleur dont la tâche est finie.

Dans tout bateau en marche, quelques figures attirent d'abord l'attention du spectateur. C'est, en premier lieu, debout sur le tambour des roues, un homme de haute stature, aux larges épaules, aux traits vigoureusement accusés, vêtu d'un large pantalon de velours et d'une ample veste brune, coiffé d'un vieux feutre ou d'une casquette de loutre, avec un mouchoir de couleur noué en fichu. Puis, sur la plate-forme qui couronne l'arrière, quatre ou cinq mariniers manœuvrant un immense levier recourbé en demi-accolade. L'homme du tambour correspond avec ce groupe par des cris et des gestes étranges : c'est le *premier patron*. Il désigne les mouvements qui doivent être exécutés, aux hommes du levier commandés par le *second patron* ; ce levier n'est autre chose que le moteur du gouvernail : *la barre*.

Diriger à travers mille obstacles une masse de 140 mètres de long (deux fois la dimension d'une frégate de guerre, s'il vous plait !...) n'est point chose facile. Les roches, les bancs de gravier, les passes étroites des basses eaux, le lit changeant du talweg, le fond de la rivière enfin doit être comme visible pour le patron. La navigation maritime est plus dangereuse sans doute ; mais on a l'espace. La navigation fluviale est plus délicate, plus *subtile*, disent les gens du métier. Aussi n'est-ce point par esprit de routine qu'ils refusent le gouvernail à roue en usage sur les vaisseaux. Un pilote à la roue, c'est un cocher qui conduit un attelage du haut de son siége ; un pilote à la barre *sent* son bateau ; c'est un cavalier lié à sa monture des jambes et des mains.

Connaissez-vous beaucoup d'honnêtes gens ? J'entends

Digitized by Google

honnêtes au point de mériter une confiance illimitée... j'entends de ces hommes entre les mains de qui on peut laisser sa bourse, son honneur ou sa femme..... et dormir sur les deux oreilles.....

Moi, j'en connais..... *quelques-uns*..... Et je classe, en tête, maître Lambert, ex-patron du Sirius N°.....

Je déclare lui donner un nom d'emprunt et omettre à dessein le numéro du Sirius. Ce que j'ai à raconter blesserait la modestie du brave homme et, par malheur, un autre sentiment.

Le portrait physique de maître Lambert est déjà tracé. Tous les patrons se ressemblent, comme tous les conducteurs de messageries, comme les vieux savants, comme les ramoneurs, comme les princes russes, comme les joueurs d'orgue, commes les frères ignorantins, comme les chiffonniers, comme les attachés d'ambassade, comme tous ceux enfin qui mènent un genre de vie en dehors de l'existence ordinaire. Les traits diffèrent sans doute ; mais les habitudes particulières à chaque profession donnent, à des physionomies diverses, un même cachet et une commune expression..... *un air de famille*.

Qu'ils soient de Condrieu ou d'Aiguesmortes, les pilotes ont le regard assuré, accoutumé à sonder l'espace et à mesurer les distances. Leur teint est bronzé par le hâle, le mistral et la pluie. Leur démarche souple et ferme à la fois s'équilibre sur un trottoir comme sur une planche branlante. Ils ont la voix sonore et le rude parler des gens obligés à transmettre rapidement et énergiquement leur pensée. Tous sont robustes, et pour cause.... Les délicats et les malingres meurent tout de suite.

Au demeurant, maître Lambert passait pour un joyeux compagnon, buvant sec sans se griser, prêt à rendre service et à soutenir le faible contre le fort, ce qui changeait inévitablement la balance, attendu que ses coups de poing pesaient 10

Digitized by Google

kilog.en sus de la moyenne, d'après Jacques Castor Gaudriole, l'inséparable ami et le *second* de Lambert, et de plus le parrain de sa fille. Maître Lambert avait été marié.

Jacques *Castor Gaudriole* était inscrit à la mairie du Puy comme fils de Pierre Durand, marchand de peaux de lapins. Il devait ce double surnom à un regret burlesque pour le commerce paternel, et à certaine chanson composant à elle seule son répertoire musical. Il est vrai que cette chanson compte 103 couplets.

Quand sifflait la bise, aigre et piquante ; quand une bruine glacée perçait la vareuse des mariniers ; quand l'écume soulevée par les roues, et la vapeur condensée à l'issue du tube d'échappement les fouettaient au visage comme une pluie d'aiguilles, *Jacques Castor* s'accoudait, pensif, sur la barre et disait :

Il ferait plus bon de vendre des peaux de lapins.

Puis soudain, redressant sa haute taille et faisant face à la tourmente, Gaudriole entonnait d'une voix sonore ce qu'il appelait sa *romance favorite*. Il avait de bons motifs pour la désigner ainsi.....

N'étions trois jolis garçons
Qui reveniont de Tournon.
Ran tan plan, Gaudriole ! Fa tira la maillo !
En chemin n'ont rencontré
Une fillette à leur gré.
Fa tira la maillo, Gaudriole, ô gué !

Le plus grand des trois qui dit :
C'est pour moi sans contredit.
Ran tan plan, Gaudriole ! Fa tira la maillo !
Non, ce n'est pas pour ton bé (bec).
Le second a riposté
Fa tira la maillo, Gaudriole, ô gué !

Digitized by Google

Le plus petit ne dit rien ;
Son bâton prend à sa main.
Ran tan plan, Gaudriole ! Fa tira la maillo !
Elle sera z'accordée
A qui la saura gagner.....
Fa tira la maillo, Gaudriole, ô gué !
. . . . . etc., etc., etc.

C'est de la haute poésie de marinier, croyez-le bien. Le reste va de soi. Le plus petit tue ses deux *camarades*. On l'emprisonne. La fillette qui l'aime pénètre dans son cachot et le sauve en changeant d'habit avec lui. On reconnaît l'erreur au moment de l'exécution ; le roi fait grâce à la belle enfant...

Et à son amant pour vrai
Fa tira la maillo ! Gaudriole, ô gué !

Chose singulière ! j'ai retrouvé ce thème arrangé en pas redoublé par les troupiers, en chant d'atelier par les compagnons, en complainte par les fileuses dauphinoises. —Et qui n'a entendu quelque grisette fredonner à sa fenêtre, entre un pot d'œillets et une cage à serins :

C'est une fille,
Crièrent les soldats.
Elle est gentille....
Ne la fusillons pas !

. . . . . .

Sur la rive gauche du Rhône, en face d'Oullins, cachée comme un nid d'alouettes dans les hautes herbes, près d'un massif de trembles centenaires, on voyait naguère encore une petite maison en pisé, blanche au dehors comme une mosquée arabe, coquette au dedans et toute reluisante de propreté comme une habitation flamande. La porte d'entrée s'ouvrait à l'ouest sur un enclos descendant jusqu'au Rhône. Un lierre gigantesque formait une large tenture à la façade du levant.

Digitized by Google

La maisonnette comptait d'habitude trois hôtes : une vieille femme, une enfant et un chien basset.

L'enfant, brune et rose, vive et rieuse, s'appelait Marguerite. C'était la fille de maître Lambert. La vieille femme, encore alerte, était l'aïeule maternelle de Marguerite; elle vaquait aux soins du ménage et prenait au besoin la serpette ou la bêche. Le basset avait nom Camuseau. Il caressait Lambert, jouait avec l'enfant et obéissait à la vieille. La nuit, sa voix formidable éloignait les gens mal intentionnés.

Marguerite courait nu-pieds dans la rosée et nu-tête au grand soleil. Tout lui était amusement dans cette solitude : l'insecte bourdonnant sur les trèfles incarnats ou les colzas dorés, les lézards furtifs dans la haie, les pinsons nichés au sommet des trembles, les bergeronnettes brunes et jaunes, les petits courlis gris-perle qui piétinaient le sable humide et voletaient au raz de l'eau avec des sifflements doux et plaintifs..... et quand l'hiver chassait leur bande frileuse, quel plaisir de sauter en gros sabots dans la neige, et de s'y coucher *pour faire son portrait*.... et de démonter pièce à pièce, au coin du feu, les mille hochets que Lambert et Gaudriole apportaient de la foire de Beaucaire.

En toute saison, Marguerite guettait le passage du Sirius. A une distance incroyable, elle le reconnaissait au clapotement des roues, aux ondulations de la fumée, que sais-je ? Alors elle grimpait sur une grosse roche au bord de l'eau, et, se faisant un porte-voix de ses petites mains, elle envoyait à son père, avec des baisers, un joyeux salut que le cœur de maître Lambert, sinon son oreille, entendait toujours.

Lambert et Gaudriole passaient leurs moments de repos à la maisonnette. Ce dernier surtout, en qualité de parrain, se présentait chaque fois les poches pleines (et quelles poches !) d'un amas hétérogène d'excellentes choses : charcuterie

Digitized by Google

d'Arles, olives de Tarascon, nougat de Montélimart, figues d'Avignon, poupées, pantins, boîtes à surprises, jouets de fille et jouets de garçon..... le bonhomme n'y regardait pas de si près... et la petite non plus..... Elle tendait son tablier. L'aïeule souriait et disait : C'est trop. Une bouteille de vieux cornas complétait la fête ; et Camuseau, en chien bien élevé, témoignait par des jappements discrets qu'il prenait part à la joie universelle.

Le bonheur semblait s'être oublié dans ce petit coin de terre à l'ombre des grands arbres, au bruit lointain du fleuve.

Lorsque Marguerite eut dix ans, on la mit en pension chez les Dames d'Oullins. « J'ai fait mes classes, disait Jacques « Castor Gaudriole (il avait servi la messe et écorché le latin « du missel). J'ai fait mes classes ! il ne faut pas que la *fillette* « reste *une* âne toute sa vie.....» Ce fut une grande douleur. L'enfant pleura et finit par se consoler. L'aïeule pleura et ne se consola jamais. Pendant cinq ans qu'elle vécut encore, elle eut dix mois de bons : le temps des vacances. Elle s'éteignit un soir, la veille de la rentrée. Marguerite ne retourna pas au couvent. Il fallait quelqu'un pour *soigner la baraque*. D'ailleurs Jacques Castor Gaudriole—qui avait fait ses classes — affirmait que sa filleule était un puits de science.

Marguerite offrait alors tous les signes d'une beauté naissante. Ce serait le cas de consacrer un alinéa à chacun de ses traits, soit en phrases suivies à l'imitation de Balzac, soit en lignes coupées à la manière.....

— De monsieur Timothée !...

— Trimm !!.....

Essayons. Une chevelure noire, luxuriante et naturellement ondée, des sourcils fièrement arqués, des yeux d'un bleu sombre, un nez..... Comment donc était son nez ? J'en ai oublié la forme, — C'eût été bien important pour mon récit. Veuillez admettre, pour le moment, qu'il était comme celui de

Digitized by Google

l'aimable Cossette (voir *Les Misérables*), ni petit, ni gros, ni recourbé, ni droit, ni long, ni court, ni large, ni étroit, un nez *pur* enfin !..... Si le galbe de cet organe me revient en mémoire, je m'empresserai d'en informer le lecteur.

Il serait aussi très-avantageux de représenter mon héroïne comme légèrement poitrinaire ou même quelque peu hystérique. L'amour de la vérité m'oblige à certifier que Marguerite était privée de ces aimables infirmités. Figurez-vous donc une belle et grande jeune fille qui aurait pu servir de modèle à Clessinger pour une Diane chasseresse ou pour une Bacchante... trop brune, trop hardie peut-être... mais presque aussi gracieuse que vous, charmante lectrice.....

Je dois avouer qu'il entrait un grain de rêverie dans son caractère. Les orphelines sont toujours ainsi ; et Marguerite n'avait pas connu sa mère.....

Entre ses mains, l'enclos et la maisonnette subirent d'heureuses transformations ; le petit cottage rajeunit.

Mais une fille de quinze ans ne saurait vivre en ermite. Le diable lui-même attend d'être vieux pour en venir là. La pauvre enfant ne tarda pas à se trouver bien seule et bien oisive. Un mal terrible la saisit au cœur : l'ennui.

Elle demanda des livres ; elle en eut par cargaisons. Brochures à vingt centimes, volumes à un franc, vieux bouquins, éditions neuves, romans, poèmes, traités philosophiques, almanachs et tragédies.... Nos deux pilotes achetaient... achetaient.... estimant que tout papier imprimé est bon à lire. D'ailleurs Jacques Castor Gaudriole, *qui avait fait ses classes*, s'informait des titres. La bibliothèque de Marguerite réunit bientôt Mme Cottin et George Sand, Lamartine et Paul de Koch, Edgard Poë et le vicomte Ponson du Terrail, accompagnés de Paul Féval, de Capendu.... et tant d'autres !.....

Marguerite lut trop.

Digitized by Google

Cependant les beaux jours de la navigation fluviale touchaient à leur déclin. Le projet d'une voie ferrée de Lyon à Marseille était adopté. Quand nos pilotes en eurent vent, ils furent pris d'un rire olympien.

— Dis donc ! vieux, un chemin de fer le long du Rhône !. .

— Un sentier le long de la grande route !...

— Une brouette pour suivre la poste !...

— Un train de bois pour suivre le Sirius !...

— Ils sont fous.

— Ils sont tous fous !....

— Aïe donc ! laisse-les faire, ça fait gagner les tireurs de plans.....

On commença les travaux. Gaudriole riait de plus belle et ne manquait jamais de hêler les ouvriers quand le Sirius passait à portée des chantiers : « Ohé ! les remueurs de terre !.. « ohé, les *boueurs* !... ça marchera-t-y bientôt, votre car- « riole à piston ? Faudra bien la prendre à la remorque si on « veut que ça bouge !... »

Malgré mon penchant pour le réalisme, je borne là mes citations. La *Revue du Lyonnais* n'eût pas admis Rabelais pour collaborateur.

On plaça les rails ; on bâtit les gares. Gaudriole trouvait de nouveaux lazzis ; maître Lambert réfléchissait. Mais quand un train de quarante wagons, chargés à pleins bords, passa comme une flèche et doubla le Sirius, qui filait pourtant à toute vapeur, il devint évident que la lutte était impossible.

Lambert baissa la tête. Gaudriole jura : fouchtra ! Deux ans plus tard, le Sirius, amarré pour jamais parmi les cadavres flottants de vingt autres bateaux, se démembrait pièce à pièce, sous la double influence des intempéries et de l'abandon.

Avant d'être patrons du Sirius, nos deux amis avaient conduit des radeaux et des barques de halage. Le fleuve était leur élément. La perte de leur emploi les abattit. J'ai lu qu'un

Digitized by Google

charmant jeune homme (voir toujours *Les Misérables*) disait : *Bonjour, Guignon !...* et *tapait sur le ventre* aux *catastrophes*. Leur philosophie n'allait pas jusque-là.

Il fallait vivre. On tint conseil à la maisonnette, après avoir envoyé Marguerite je ne sais où. Ces deux hommes d'apparence fruste et brutale avaient assez de délicatesse dans le cœur pour éviter tout entretien pénible devant leur enfant aimée.

Ils s'attablèrent tristement en face d'une bouteille (que Gaudriole, chose inouie ! oublia de déboucher), dans la pièce qui servait de cuisine, de salle à manger et, au temps de l'aïeule, de chambre à coucher. Le grand lit à colonnes torses et à baldaquin de serge, où la pauvre femme avait dormi son dernier sommeil, occupait tout un côté de l'appartement. Dans ses innovations, Marguerite avait eu la piété de respecter cette relique. La cheminée était en harmonie avec ce meuble des temps passés, haute, large, profonde, garnie d'énormes chenets en fer forgé. Une canardière à silex reposait sur deux crochets, le long du manteau. Le basset, qui se faisait vieux, ne quittait guère le coin du feu. Tantôt couché près de l'âtre, le museau allongé sur les pattes, il rêvait de chasses lointaines; tantôt il se balançait assis dans une demi-somnolence, et se brûlait avec obstination le bout du nez. Ce soir-là, son instinct avait sans doute deviné la gravité de la situation, et il était venu poser sa tête intelligente sur les genoux de son maître, qui le caressait d'une main distraite.

Jacques Castor Gaudriole rompit le silence par la plus auvergnate des exclamations, appuyée d'un coup de poing qui fit sauter les verres et craquer la table.

— Mille millions de milliards de fouchtre ! nous sommes de vrais rien du tout !...

— Des rien du tout ? fit Lambert étonné.

Digitized by Google

— Oui, des rien du tout, des mangeurs, des *faignants*, des *chemins de fer!...*

Après ce dernier mot, Jacques Castor Gaudriole ne trouva plus d'épithète assez énergique.

— Et pourquoi donc, vieux ? dit Lambert.

— Pourquoi ? écoute : Combien buvions-nous de *litres* à nous deux, par jour ?

— Ma foi, quatre ou cinq.

— Cinq plutôt que quatre ! Est-ce qu'avec trois litres on se serait plus mal porté ?

— Peut-être non.

— Je dis non , moi ; eh bien, — j'ai fait mes classes, — 2 litres à 10 sous font dans un an 365 francs, et dans 20 ans ça fait... attends voir !... Ça fait quelque chose comme 7000 et des francs !

— Bon, et puis ?

— Et puis, malheureux, et puis ?... 7000 fr. ! ce serait la dot de Marguerite, et nous, nous avons toujours nos bras !...

La dot de Marguerite ! Là, vraiment, n'était point le souci de maître Lambert. A ses yeux de père, Marguerite était toujours une enfant. Il n'avait pas rêvé pour sa fille une autre existence. La lumière se fit soudain dans son cerveau, et la réalité lui apparut nettement avec ses conséquences inexorables.

— Oh ! dit-il, en se pressant le front entre les deux mains, je n'y avais jamais pensé.

— Eh bien, est-ce vrai que nous sommes des rien du tout ?...

— C'est vrai.

— Des mangeurs ?...

— C'est vrai.

— Des chemins de fer ?

— C'est vrai, c'est vrai, fit le pauvre diable accablé.

Digitized by Google

— Ah! si j'avais seulement dix louis, s'écria Gaudriole, après un long silence.

— Pourquoi faire?

— Suffit. Je ne te dis que ça.

Maître Lambert ouvrit une petite armoire encastrée dans le mur; il en retira un vieux bas tout poudreux et le vida sur la table. Il y avait à peu près 500 francs en petite monnaie.

— C'est l'épargne de la vieille, dit-il, prends la moitié.

— Jamais, fit Gaudriole. Ça revient à ta fille.

— Non; la vieille n'avait rien. Ce sont les économies du ménage, et je fournissais l'argent. Prends donc, je te dis!

— Ça ne se peut pas.....

— *Es-tu mon ami ou l'es-tu pas? si tu es mon ami, prends; si tu l'es pas.... ma foi, pour lors.....*

Gaudriole compta 200 francs et les fit glisser du revers de sa main droite dans le creux de sa main gauche.

« Lambert, dit-il, tu vois cet argent?... avant qu'il soit « longtemps, la *fillotte pourra porter* le *taffetas*..... ou Jac- « ques Durand sera..... nettoyé. »

En ce moment, Marguerite rentra: « Comme vous voilà « tristes, tous les deux. Mon Dieu! rien n'est perdu; vous « trouverez d'autres places, et je travaillerai aussi. Vous bou- « dez contre le cornas?.... La bouteille n'est pas seulement « débouchée!.. Allons, un peu de gaîté, parrain, ou je sais « bien qui ne vous embrassera pas ce soir!..... »

Le lendemain, Gaudriole partit sans dire adieu, et personne ne sut ce qu'il était devenu.

Je travaillerai, avait dit Marguerite. L'intention était bonne, sans doute; *mais Marguerite avait trop lu.*

Elle trouva facilement de l'ouvrage chez une lingère de Lyon. Cette femme occupait une douzaine d'ouvrières qui n'étaient pas de la première candeur, et se consolait de ses

Digitized by Google

quarante-cinq ans en traitant les petites affaires d'autrui. Les exemples et surtout les conversations de l'atelier achevèrent l'œuvre des mauvais romans. Marguerite fut perdue.

Maître Lambert vivottait. Il gagnait de 2 à 3 francs par jour à arrimer des colis sur les sept ou huit bateaux qui naviguaient encore. Le reste du temps il cultivait l'enclos. Les plantes utiles avaient remplacé les fleurs semées par Marguerite. Elle-même avait arraché rosiers, chrysantèmes et dalhias. Son père aurait cru commettre un sacrilége en y portant la main.

Un soir, Maguerite ne rentra pas à l'heure accoutumée. Disons-le tout de suite. Je ne sais quel habitué du boulevard de Gand, égaré à Lyon, qui recherchait les belles maîtresses comme on recherche un beau cheval, de beaux chiens, de belles armes, l'avait remarquée, estimée et... achetée.....à la vénérable matrone. Inutile d'ajouter que la pauvre enfant avait pris au sérieux les déclarations de ce monsieur.

Un écrivain d'infiniment d'esprit—lisez: Edmond About—donne à entendre qu'une Lyonnaise transplantée à Paris y paraît mal fagottée, mal coiffée et *ressemble à une poupée traînée dans le ruisseau.* Il est vrai qu'il affuble d'un chapeau pointu, d'un habit vert à boutons de métal et d'un pantalon à la cosaque certain jeune homme jouissant de 120,000 fr. de rentes. N'en déplaise à l'auteur de *La Vieille Roche*, je ne crois pas Lyon si loin de Paris !

Une chose certaine, c'est que Marguerite eut *du succès* dès son entrée dans le demi-monde. Nous ne la suivrons pas là. A force de voir que l'on s'occupe d'elles, soit pour les louer, soit pour les critiquer, les petites dames en sont arrivées à se croire quelque chose dans la société.

Véritablement, quand je songe à la foule des sots qui les couvrent d'or et achètent.. . leurs mémoires ; quand je songe à la foule des sottes qui copient leurs toilettes extravagantes,

Digitized by Google

y compris la teinture des cheveux, je me dis, pardieu ! qu'elles n'ont pas tout à fait tort.....

La fuite de Marguerite fut un coup de foudre pour maître Lambert. La lingère lui débita un beau conte. Une marquise anglaise — ni plus ni moins—avait emmené la pauvre jeune fille comme demoiselle de compagnie. Excellente place, avenir brillant. Il avait fallu partir sur l'heure, mais on écrirait bientôt.

Lambert avait l'âme trop droite pour penser que l'on se jouait de lui ; mais une chose lui brisait le cœur :

— Partie sans m'embrasser, partie sans m'embrasser ! répétait le malheureux père en se tordant les bras, que lui ai-je donc fait ?...

Et le pauvre homme repassait dans sa mémoire les moindres incidents survenus entre sa fille et lui depuis la naissance de l'enfant. Souvent il arrivait à cette conclusion navrante et insensée, que tous les torts étaient de son côté. Il se reprochait comme des énormités quelques mots brusques, quelques refus à de petis caprices..... Voilà, se disait-il, c'est ça... elle ne pouvait pas m'aimer. D'autres fois sa raison se révoltait contre l'absurde ; de vagues inquiétudes, des craintes confuses troublaient son cerveau, semblables à ces ébauches de visions, sans formes ni contours précis, qui passent devant les yeux au moment où le sommeil succède à la veille. Mais comme un homme qui aperçoit les lèvres d'un gouffre, il se rejetait en arrière, et sa pensée n'osait sonder l'abîme.

Cependant une lettre de Marguerite lui rendit un peu de tranquillité. Cette lettre confirmait le dire de la lingère et contenait un billet de cent francs. Lambert déchiffra à grand' peine le texte ; puis il l'apprit par cœur à force de le relire. Quant au billet, un motif dont il ne se rendait pas compte

Digitized by Google

lui en faisait un objet de répulsion. Il le prit du bout des doigts, comme si le papier brûlait, et le jeta au fond de la petite armoire.

Depuis lors, il reçut, chaque trimestre, une lettre et un billet pareil. Au milieu des étourdissements d'une existence échevelée, Marguerite avait du moins conservé la virginité d'un sentiment : l'amour filial.

Lambert ne toucha jamais à cet argent... et pourtant il était bien misérable. Le chagrin avait mordu sur cette organisation de fer, qui eût résisté vingt ans encore à toutes les fatigues physiques. Son dos se voûtait ; ses cheveux étaient tout blancs ; il perdait le goût du travail. Il allait sur les bas-ports, gagnait tout juste de quoi acheter le pain de la journée, et courait comme un fou s'enfermer à la maisonnette. Une fois là, il contemplait, touchait, baisait tout ce qui avait fait partie du petit mobilier de Marguerite, et finissait par pleurer silencieusement, la tête entre les mains, appuyé sur la couchette froide de sa fille.

Camuseau, tout perclus, gémissait tristement aux pieds de son maître.

Pour comble de désastres, le Rhône déborda et remplit le petit enclos de sable et de gravier.

En répondant à sa fille, le pauvre homme n'avait jamais parlé de ses angoisses.

Puisqu'elle a une belle position, il faut qu'elle la conserve, se disait-il, et rien ne servirait de l'inquiéter. A la fin, il n'y tint plus, et lui adressa un appel suprême...—Reviens, s'écriait-il, reviens, parce que je meurs!

Les lorettes du jour parlent finances, jouent à la Bourse, ont de l'ordre et font souvent une *honnête* fortune. On n'était pas encore si positif en ce temps-là. Marguerite ne réalisa

Digitized by Google

qu'une trentaine de mille francs (à peine ce que gagnent en un mois Mlles T*** et S***) et disparut un beau matin, au grand étonnement de son entourage. Ce départ eut des conséquences réjouissantes: un baronnet anglais se coupa la gorge avec un rasoir ; un prince indien s'ouvrit le ventre avec un criss malais enrichi de diamants ; un négociant de New-York se brûla la cervelle; un gros vidame mangea tant de choucroûte et but tant de bière qu'il en mourut.

. . . . . .

Je n'essaierai point de décrire l'entrevue du père et de la fille. Celle-ci était loin de s'attendre à un pareil dénûment. Elle pourvut à tout avec une prodigalité qui intrigua le vieillard. Tu es donc bien riche ? lui dit-il. Marguerite lui raconta que la dame anglaise l'avait forcée d'accepter une trentaine de mille francs. Lambert fut attristé... Bah, répliqua-t-elle, quand on a un million de revenus !.....

Peu à peu le bonhomme s'habitua à cette idée. Les forces et la gaîté lui revinrent ; on fit des châteaux en Espagne. 1500 fr. de rentes !... c'était une fortune. Que Gaudriole n'était-il là !...

Marguerite souffrait en secret et se sentait défaillir à chaque allusion sur sa vie passée. Le bonhomme se montrait curieux et questionneur. Il fallait échafauder mensonges sur mensonges. La malheureuse, qui avait le cœur franc et l'âme droite, était au supplice.

Un jour, maître Lambert rencontra dans Lyon la lingère chez qui Marguerite avait fait son apprentissage.

— Eh bien, dit-elle, voilà donc notre enfant prodigue revenue ?.....

— Prodigue ! dit le vieillard, eh ! pas trop !.... elle n'est point rentrée les mains vides.

— Je le crois ! Et combien rapporte-elle, *si je ne suis pas trop curieuse.*

— 30,000 francs.

Digitized by Google

— 30,000 francs ! Pauvre homme ! mais c'est 100, 200 mille francs qu'elle aurait dû s'épargner, la petite sotte ! au métier qu'elle pratiquait.

— Et quel métier, s'il vous plaît ? dit Lambert.

— Allons, bon, faites donc l'innocent... Est-ce que vous auriez aussi donné dans le conte de la dame anglaise ?.....

Et la méchante créature dévoila tout au long la triste vérité, en cachant, bien entendu, la part qu'elle-même avait prise à l'affaire.

A la fin de ce récit, écouté avec un calme apparent, les traits du vieux pilote se contractèrent avec une expression si terrible, que la lingère s'enfuit, effrayée de son ouvrage.

De fait, Lambert avait un instant pensé à l'étrangler.

Il restait là, atterré. Il n'aurait pas voulu croire. Je ne sais quelle voix intérieure lui criait : c'est vrai ! c'est vrai !

Marguerite était absente lorsqu'il rentra à la maisonnette. Lambert fit sauter d'un coup de pied le couvercle de sa malle. Quelques lettres égarées parmi les chiffons, dans la précipitation du départ, lui prouvèrent surabondamment à quel point on l'avait trompé. Il s'assit au coin du feu, la tête sur les genoux. Les pressentiments indécis qui l'avaient assiégé se représentèrent en foule, avec des lignes arrêtées cette fois, et de vives images. Il regretta d'avoir refoulé le soupçon, comme un dévot refoule le doute.

Et la voix qui lui criait : c'est vrai ! ajoutait maintenant : Je te l'avais bien dit !.....

Marguerite revint avec des provisions pour le souper ; le repas fut silencieux, mais la contenance du vieillard ne trahit aucune émotion.

— Fille, dit tout à coup maître Lambert ; — tu ne m'as jamais montré ton argent. Fais donc voir, je te prie.

Marguerite prit dans l'armoire une petite liasse de billets de banque.

Digitized by Google

— Bien ; mais cherche tout à fait au fond du dernier tiroir.

Marguerite poussa un cri. Il y avait là douze billets de 100 francs.... ce qu'elle avait envoyé à son père.

— Comment, père, vous manquiez de tout, et vous n'avez pas touché à cet argent... Pourquoi donc, père ? c'est très-mal !

— Donne toujours.

Maître Lambert palpa longuement les billets. Jamais il n'avait eu une somme aussi forte entre les mains.

— Et dire, fit-il, en souriant, que si le feu prenait à ces chiffons de papier !...

— Mon Dieu, oui ! interrompit Marguerite, visiblement troublée. Il faudra les placer chez un banquier, et changer contre de l'or ce que nous garderons.

— C'est inutile, dit maître Lambert.

Et il jeta les billets dans le feu.....

— Voilà le prix de notre honneur, que tu as vendu, dit-il froidement. Fille... je sais tout !.....

Marguerite tomba anéantie aux pieds de son père, comme la Madeleine aux pieds du Christ.....

— Allons, dit le vieillard, vois que mes hardes soient en état. Si nous voulons manger demain, il faut *que je sois au chantier* avant le jour.....

Absurde ou sublime, comme il vous plaira, ce sacrifice porta ses fruits. Régénérée par le pardon paternel, Marguerite se mit vaillamment au travail. Lambert fut engagé comme pilote sur un petit bateau qui faisait le service de la banlieue. On eut au moins le nécessaire. L'amertume des souvenirs s'adoucit peu à peu. Et, comme un rayon de soleil qui perce les brumes d'automne, un reflet de bonheur éclaira doucement la pauvre habitation.

Un soir que le père et la fille devisaient près de ce même fo-

Digitized by Google

yer (j'allais dire ce même autel), où l'holocauste de rédemption s'était accompli, on frappa à la porte, et un homme enveloppé de fourrures des pieds à la tête, se présenta.

— Salut à la compagnie !.... ça va toujours comme vous voulez ?....

— Mon parrain ! Gaudriole ! s'écrièrent Lambert et Marguerite.

— Eh oui, Gaudriole ! Jacques Castor Gaudriole !

Fa tira la maillo, gaudriole, ô gué !

. . . . . .

Après les premiers moments d'effusion : — Ça, dit-il, comment s'est-on trimballé pendant mon absence.... voyons, Margot. Diantre! tu fais honneur à ton parrain. Et toi, vieux ?.. un peu déplumé, mais solide encore. Allons, c'est bien. Et le cornas ? absent ?... faute de cornas on boit de la piquette. Y a-t-il quelque chose à frire ? j'ai une faim de loup.

Pendant que le voyageur faisait disparaître avec une merveilleuse rapidité les mets servis à la hâte, Lambert l'examinait. C'était bien Gaudriole, changé mais pas embelli. Son teint était passé du tabac d'Espagne au *caporal*. Une longue cicatrice zébrait son front d'une tempe à l'autre. Les vêtements étaient d'une forme étrange, mais richement fourrés.

— Ah ! dit Gaudriole, je me sens mieux. Il vous tarde de savoir mon histoire. Je vous la raconterai en détail une autre fois. La voici en abrégé. Quand je te quittai, tu sais, Lambert ?... j'avais envie de reprendre le commerce de mon père...je suis né pour ça. J'allai au pays. Les peaux de lapins ne donnaient pas. Faut croire que la France, et même l'Auvergne, n'apprécient plus la gibelotte. Le lapin est mort, que je dis; voyons le castor. D'ailleurs, c'est mon nom. Des castors, ous'qu'il y en a ?... En Amérique, me dit monsieur le curé, Embarque pour là-bas !... c'est un drôle de pays. Au lieu

Digitized by Google

d'acheter les peaux à quelque brave cuisinière, faut aller au diable, par des forêts qui n'ont ni commencement ni fin, trafiquer avec des particuliers rouges comme cuivre, qui s'habillent peu, se rasent la tête, et se peinturlurent le corps comme un habit d'arlequin. Ils crachent sur les monacos, et ne veulent en paiement que de l'eau-de-vie ou des bibelots généralement quelconques. Ces particuliers portent des perruques tout plein, pendues à la ceinture. C'est très-joli ; seulement, ils ont la mauvaise habitude de les tailler sur la tête des chrétiens, en arrachant cuir et cheveux. J'ai failli y passer, et j'en porte la marque. Bref, j'ai fait un beau voyage. Mais il m'a été pénible de revenir, en chemin de fer, de Marseille ici : ni voiture, ni bateau !...Quant au commerce, ça a marché. Et voilà de quoi nous croiser les bras jusqu'à ce que la chaudière saute, vieux !.....et de quoi *faire porter le taffetas* à la petite !!... et de quoi se procurer du cornas n° 1.....

Et Jacques Castor Gaudriole jeta sur la table un gros sac de cuir qui rendit un son métallique.

— C'est à nous trois.....

— Gaudriole ! voulut dire Lambert avec un geste de refus.

— *Es-tu mon ami ?...ou l'es-tu pas ?.... si tu es mon ami... ce sera ainsi.... si tu l'es pas !... ma foi, pour lors !....*

Il n'y avait rien à répondre à un pareil argument ; aussi maître Lambert resta muet... mais une larme glissa sur les joues hâlées du vieux pilote.

Tapez là, voyons ! mille peaux-rouges !... et dites oui, ou je retourne là-bas.

Si vous tenez à savoir ce qu'il advint ensuite, allez, par quelque belle soirée du dimanche, vous promener sur la chaussée de la Mouche. Vous rencontrerez, à coup sûr, un

Digitized by Google

grand vieillard au bras d'une femme belle encore, vêtue non pas de taffetas, mais de quelque bonne robe en mérinos d'une coupe un peu paysanne. Un individu à mine hétéroclite, noir et ridé comme un pruneau, avec de superbes boucles d'or aux oreilles, une cravate flamboyante, un col de chemise fabuleux, les suit en se dandinant et tire d'énormes bouffées d'une pipe d'écume montée en argent. Priez-les, au nom de votre très-humble serviteur, d'accepter une bouteille de clairette sous la tonnelle voisine. Ils ne refuseront pas ; mais la tête de pruneau se fâchera quand vous voudrez payer... ou tout au moins tiendra à offrir une autre bouteille. Laissez faire Jacques Castor Gaudriole, et vous en saurez bientôt plus que moi, entre autres choses la mort de Camuseau, qu'on ne m'a jamais racontée, et la forme du nez de Marguerite, que j'ai décidément oubliée.

DES ESSARTS,

Lieutenant d'artillerie.

Digitized by Google

LETTRE AU DIRECTEUR DE LA REVUE DU LYONNAIS

AU SUJET

DE L'INTRODUCTION A LYON DE L'ART DE FABRIQUER LES ÉTOFFES D'OR ET DE SOIE.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

L'opinion commune que l'origine de la fabrication des étoffes de soie, à Lyon, ne remonte qu'à François Ier, tendant à se reproduire et à vouloir enlever l'un des beaux fleurons de la couronne qui brille avec tant d'éclat sur le blason de la ville de Lyon, ne serait-il pas opportun d'insérer le texte de la lettre patente de Louis XI, donnée à Orléans le 24 novembre 1466, de l'insérer, disons-nous, dans la *Revue du Lyonnais*, véritable dépôt de tout ce qui peut intéresser l'honneur, la gloire, l'illustration et la prospérité de notre chère cité.

Ce document précieux pour notre histoire industrielle et commerciale a été publié dans les Archives historiques et statistiques du département du Rhône. tom. VIII, pag. 130; dans les Mélanges biographiques et littéraires de M. Breghot du Lut, pag. 492; dans le tome II, pag. 141 des Nouvelles Archives du département du Rhône; dans un opuscule de seize pages que nous devons au professeur Grognier, sous le titre de : Notes pour servir à l'histoire de la grande manufacture de Lyon, tiré à part du recueil précédent, et enfin dans l'Histoire de la ville de Lyon, de M. Monfalcon, pag. 548.

Malgré ces cinq publications, ce document n'est guère connu et son insertion dans la *Revue du Lyonnais* ne peut qu'être accueillie avec faveur par les lecteurs de l'intéressant recueil que

Digitized by Google

vous dirigez depuis longtemps, avec tant de zèle et d'abnégation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de la considération la plus affectueuse de Votre dévoué serviteur,

JACQUET.

TEXTE

De la Lettre-Patente de Louis XI, donnée à Orléans, le 24 novembre 1466, ordonnant l'introduction, à Lyon, de l'art de fabriquer les étoffes d'or et de soie.

Loys, par la grace de Dieu, Roy de France, a nos ames et feaulx les generaulx conseillers par nous ordonnes sur le faict et gouuernement de toutes nos finences, au bailli de Mascon, seneschal de Lion et aus esleu sur le faict des aydes ordonnes pour la guerre ou dit lieu de Lion.

Comme Nous, considerons la grant vuidange dor et dargent, qui, chacun an, se faict de notre royaume, au moyen et occasion des draps dor et de soye qui sont debites et exploites en nostredit royaume en diuerses manieres, qui peult monter, par chacun an, ainsi que remontre nous a este, a la somme de quatre a cinq cens mille escus ou environ, et pour donner ordre que l'art et ouvraige de faire lesd. draps dor et de soye soit COMMANCE ET INTRODUIT en nostre ditte ville de Lion, *en laquelle, comme lon dit, en y a ja aucun commancement*, ayons, pour grant et meure deliberation du conseil, conclud et ordonne faire mestre sus et introduyre ledit art et ouuraige de faire lesd. draps dor et de soye en icelle nostre ville de Lion, et pour ce, ordonne faire venir audit lieu maistres ouuriers et apparilleurs et autres experimentes tant ou fait de louuraige de laditte soye, comme ez taintures et autres choses à ce propres et convenables, et aussi pour faire les molins, ostils et autres abillements qui y sont necessaires, et afin que lesd. ouuriers et autres qui besoigneront ou dit fait, art et ouuraige desd. draps dor et de soye, ils soient plus enclins, et que autres ayent et preignent vouloir de venir resider et demeurier en notre ditte ville de Lion, pour eulx employer ou dit fait et exercice, Nous, pour les causes dessus dittes et par l'aduis et deliberation que dessus, auons et octroye

Digitized by Google

et octroyons que tous les ouuriers et ouurieres qui viendront demourer ou dit lieu de Lion pour faire exercer ledit ouuraige et artiffice de draps dor et de soye et autres dependans dicelluy, soient et demourent francs, quittes et exemps de toutes les tailles et imposts qui sont et porront estre mis sus, en laditte ville de Lion, de par Nous ou autrement, et aussi de iimpost de douze deniers par liure, de tous les draps dor et de soye qui seront faits, et de toute la soye qui y sera faitte et appareillee, et de lor qui sera mis en appareil, pour mettre en outre, dont ils ne aucuns deulx ne paieront point dimposition pour la premiere vente quils en feront, mais seulement du huitieme du vin vendu a detail et des autres denrees dont ils seront tenuz paier limposition, sils se meslent dautres marchandises, et aussi voulons et octroyons quils soient francs et exemps de touttes aydes, entrees, yssües et fres de ville quelconques et de guet et garde porte, et des choses dessus dittes les auons exemptes et affranchis, exemptons et affranchissons du tout et chacun deulx de grace especial, par ces presentes, dyci a douze ans prochains venans, sans ce quils ne aucun deulx soient, ne puissent estre assis, imposes, ne contraings a en paier aucune chose, pour quelque cause, ne en quelque maniere que ce soit, durant le temps dessus dit, et se leurs corps ou aucuns de leurs biens estoient pour ce prins ou empechies. Nous voulons, ordonnons et mandons que incontinant et sans delay ils leur soient mis a pleyne deliurance, sans proces et figure de jugement, et vous mandons et a chascun de vous, que les dessus dis et chascun deulx vous faisiez et souffriez joyr et user paisiblement de nos presens grace, affranchissement et octroy, et pour ce que ou pourra auoir affaire de ces presentes en plusieurs et diuers lieux. Nous voulons que au *vidimus* dicelles fait sous scel royal, foy soit adioustee comme a loriginal et quelles soient registrees ou papiers de lauditoire de vous esleus, affin que aucun nen puisse pretendre cause dignorance. — Donne a Orleans le xxiiij de nouembre lan de grace mil CCCC LXVI et de notre regne le sixiesme. Par le Roy, lEuesque dEureux, les sires de la Forest et de Blois et autres presens. J. de la Loire.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

—

DU ROLE HISTORIQUE DES OIES. ESSAI PHILOLOGIQUE SUR LES ORIGINES GAULOISES DE QUELQUES VILLES, par le R. P. BACH; extrait des mémoires de la Société d'archéologie de la Moselle, 1864.

Cette dissertation, qui contient des idées neuves, — au moins pour moi, — me semble mériter l'attention. L'auteur débute en signalant l'importance du rôle que les oies ont joué dans l'histoire du monde. Il se demande ce qui serait advenu si les oies, à défaut de clairons, n'eussent pas réveillé les défenseurs du Capitole? Le druidisme s'établissait en Italie, « on n'aurait eu ni César, ni Pompée, ni les Empereurs; l'histoire du monde était changée. » Dès lors, les oies eurent à Rome une espèce de culte, et prirent ensuite une large place dans les jouissances gastronomiques.

Les oies sauvages se virent environnées d'une grande estime, et il s'ensuivit un commerce considérable. La Gaule, couverte de forêts et de marécages, offrait à ces palmipèdes de passage des stations extrêmement favorables. Les Gaulois mirent à profit l'abondance de cette proie, car ils connaissaient l'époque du voyage des oies et les marais qu'elles choisissaient pour leur séjour. Ils construisirent donc des cabanes dans le voisinage de ces stations, et le butin était préparé, salé ou desséché à la fumée. De là vint la spécialité commerciale de plusieurs cantons, et des villes aujourd'hui florissantes n'ont pas eu d'autre origine.

Le nom de l'oie sauvage des Gaules, d'après Pline, était *ganta*. D'autres écrivains ont modifié ce mot dans sa déclinaison et ont dit *gans*, *gantis*. Le nom gaulois était au singulier *kân* ou *kên*, et pour le pluriel on ajoutait la syllabe *to*, soit *kanto* ou *kento*. Lorsque ces mots étaient précédés de l'article *ar*, la consonne *k* s'adoucissait, et l'on prononçait *arganto* ou *argento* : le *g* devenait dur devant l'*e*. Le mot *rat*, qui signifiait passage, terminait parfois l'appellation entière, et l'on avait *ar-gento-rat*, passage des oies, ou *ar-gento-mag*, la ville des oies. Si les oies domestiques étaient réunies dans des pâturages humides, on employait le qualificatif *noui*, prairie, et l'on disait alors *noui-gento*, dont les Latins ont fait *novigentum*.

Partant de cette donnée, le P. Bach entreprend de faire une *géographie des oies*. Stations du nord-ouest : dans le départe-

Digitized by Google

ment de l'Orne on trouve Argentan, en latin *Argentomagus*, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette contrée élève effectivement une grande quantité d'oies qui servent aux duvets renommés de la ville d'Alençon. Dans le Finistère, on rencontre le village d'Argenton; dans la Loire-Inférieure, deux bourgades portent le nom d'Argentré, en latin *Argentrata*; dans les Deux-Sèvres, où abondent les oies sauvages par suite de la grande quantité de marais, les Gaulois avaient un *oppidum* que les Romains ont nommé *Argentomagus* ou *Argentonium*, aujourd'hui Argenton-le-Château; Argenton-l'Église est près de là; enfin Argentières, *Argentaria*, est ainsi nommée, non parce qu'on y exploitait de l'argent, mais parce que c'était une station d'oies sauvages. On peut encore citer Argenton sur la Mayenne.

Dans la région du centre, nous trouvons Argenton-sur-Creuse, *Argentomagus*, où les oies domestiques sont l'objet d'un grand commerce. Sur la Seine, les oies ont aussi laissé des souvenirs : on sait que le mot *lutetia* avait une signification marécageuse, et à peu de distance les habitants fondèrent un établissement appelé *Noui-Gento*, dont les Latins firent *Novigentum*, devenu plus tard Saint-Cloud. Près de là on rencontrait *Argento*, qui fournit un emplacement au monastère d'*Argentolium*, Argenteuil. Enfin il existe dans cette même région un certain nombre de villes qui portent le nom de *Noui-Gento* ou Nogent : Nogent-le-Roi, Nogent-le-Rotrou, Nogent-sur-Seine.

Le nord-est nous offre *Argentoratum*, qui n'est autre que Strasbourg, ressuscitée par les Francs du VIe siècle, et dont le nom moderne signifie *la ville des routes*, parce que plusieurs grandes voies y aboutissaient. L'on sait que cette capitale de l'Alsace fait toujours un grand commerce du produit des oies domestiques. Une autre cité gauloise de la même région, *Argentuaria*, ruinée comme la précédente par les invasions des Barbares, semble avoir la même origine; mais les archéologues ne sont pas d'accord sur son emplacement, et plusieurs ont voulu voir son successeur dans la ville de Colmar.

L'auteur termine modestement son mémoire, en disant que ses inductions ne dépassent pas la limite des conjectures, mais qu'il sera heureux si son essai étymologique provoque de nouvelles découvertes capables de justifier ses assertions ou de rectifier ses erreurs.

Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

LA CHAPELLE DE SAINT-BONIFACE

ET

LE MARECHAL DE CASTELLANE

Près de trois années se sont écoulées depuis la mort du maréchal comte de Castellane, trois années pendant lesquelles nul n'a oublié ce grand caractère de soldat dont il fut l'un des plus glorieux modèles. Le soldat, c'est l'homme transformé, l'homme ennobli, l'homme dévoué, l'homme obéissant, l'homme qui veille, et, disons-le, l'homme de la force, mais de la force légitime et juste. Le maréchal de Castellane fut un soldat, il ne fut et ne voulut être qu'un soldat dans la plus grande et la plus noble acception du mot; il fut droit comme une épée, calme comme un principe et inflexible comme la discipline militaire avec laquelle il ne transigeait jamais; et l'histoire, quand elle écrira les pages héroïques de sa vie, dira qu'il a rétabli l'ordre et le respect de l'autorité dans l'armée comme aussi dans les provinces placées sous son commandement. Il fut encore l'homme de la volonté forte, agissante et persistante. Habile à juger les hommes et les choses, il avait en quelque sorte l'intuition de ce qui devait être et il agissait dirigé par le mobile du bien. Né et appelé à vivre dans une époque de démocratie, il préféra être la force que l'idée, tout en se réservant, avec ce coup d'œil qui est le signe des

Digitized by Google

grands caractères, de créer un terrain stérile aux doctrines qu'il n'approuvait pas et un sol fertile aux pensées qu'il croyait utiles au bien général, opposant aux premières la passivité de l'inaction et donnant aux secondes toute l'énergie d'impulsion qui distinguait sa nature. De là son action sur l'armée et sur la France, sur l'armée qu'il a toujours glorifiée, sur la France qu'il a servie pendant près de soixante ans.

Quelle a été l'action du maréchal de Castellane sur les populations lyonnaises ? il avait cette popularité du respect et de la reconnaissance qui en avait fait le premier citoyen de Lyon. Aussi son nom vivra dans notre histoire comme une personnalité destinée à devenir légendaire. Le peuple l'appelait *Castellane* comme il appelle la chapelle de Saint-Boniface *le tombeau du Maréchal.* Il est mort debout et il est resté debout dans nos souvenirs ; il l'était plus que jamais le 5 juin 1865 où il recevait, lui mort, les hommages de toute une ville, de toute une armée qu'il dominait encore. Combien d'hommes, le lendemain des funérailles, sont déjà oubliés ! Il est vrai de dire que le comte de Castellane a laissé tant de traces de son commandement de douze années à Lyon ! Le camp de Sathonay est son œuvre, toutes les routes qui entourent le camp ont été faites par ses ordres et par son armée. On lui doit ce magnifique quartier de cavalerie de la Part-Dieu qui forme toute une ville militaire. Le champ de manœuvre du Grand-Camp a été créé par lui et, parmi tous ces travaux dont nous n'avons pas besoin de signaler l'importance, il n'oubliait que lui-même et il n'a jamais songé que l'ancien hôtel de Varissan pouvait être indigne de recevoir un maréchal de France et un Castellane.

Aux natures trempées comme la sienne, à cette virilité d'action de tous les jours comme à cette dureté qu'il avait pour lui-même, élève-t-on des statues sur les places publiques?

Digitized by Google

nullement. Le maréchal de Castellane ne doit pas servir d'ornement plus ou moins bien combiné à l'angle d'un carrefour. Sa place n'est pas sur le terrain de la foule et il a eu trop de modestie et trop de vraie grandeur pour qu'il soit utile de le glorifier en l'élevant de quelques mètres au-dessus du passant distrait.

Il nous a été assuré que le maréchal de Castellane avait dans différentes circonstances refusé soit le commandement de l'Armée de Paris, soit la grande Chancellerie de la Légion-d'Honneur. Cette dernière position aurait du reste bien peu convenu à l'activité qui le débordait. Il aurait, paraît-il, demandé à l'Empereur de lui laisser le commandement de l'Armée de Lyon tant qu'il serait capable de le servir, ajoutant, qu'il désirait mourir dans cette ville, s'il ne pouvait plus remplir le poste de haute confiance dont il était investi. Il fut maintenu à Lyon et c'est alors qu'il fit élever à ses frais la chapelle de Saint-Boniface.

Ce petit monument, trop rapidement construit, ne pouvait durer et peu de temps après la mort du maréchal, il était menacé d'une ruine prochaine. C'est alors que, sur l'initiative du Génie et la proposition de M. Vaïsse, le Conseil municipal vota le crédit nécessaire à sa reconstruction. Le maréchal Canrobert présida à cette réédification, et, par respect pour les volontés du comte de Castellane, le monument nouveau fut en entier l'œuvre de l'armée. Peu de modifications furent apportées au plan primitif.

L'extérieur du monument est une masse de granit d'un beau caractère; à l'intérieur on marche d'abord sur le monolithe en granit que le maréchal avait fait exécuter sous ses yeux et où ses restes reposent sous une massive plaque de marbre, avec l'inscription : *Ci gît un soldat.* A droite et à gauche deux statues, un Grenadier et un Dragon, dues à la puissante inspiration qui dirige toujours le ciseau de M. Guillaume Bonnet,

Digitized by Google

A droite et à gauche deux marbres noirs rappellent les titres du maréchal comte de Castellane et la date de la fondation de la chapelle. Sur le mur qui fait face à l'entrée, les armes des Castellane et les nombreuses décorations que le maréchal avait l'habitude de porter, au-dessous deux couronnes funéraires soutenues par des écussons aux armes de l'Armée et de la ville de Lyon portant les inscriptions suivantes : *Au maréchal de Castellane l'armée de Lyon;* et *Au maréchal de Castellane la ville de Lyon.*

Enfin, un espace demi-circulaire dans lequel est placé l'autel qui est protégé par une voûte d'inspiration ogivale et dont l'ornementation est formée d'un grand nombre de caissons représentant des sujets emblématiques empruntés aux divers corps de l'armée : Etat-major, Artillerie, Génie, Infanterie, Cavalerie, Intendance, etc., etc.

Au-dessous de la voûte se trouve une frise supportée par une série d'arcs ogivaux entre lesquels on a sculpté des bâtons de maréchal entourés de la devise du maréchalat : *Terror belli, decus pacis* et des épées alternativement droites et renversées.

Ces sculptures, dont l'exécution est très-remarquable, ont été faites par un caporal du Génie et par quelques soldats du camp de Sathonay.

L'ornementation est complétée par des plaques en marbre noir, sur lesquelles est gravé le bref de Sa Sainteté, qui accorde des indulgences spéciales à la chapelle de Saint-Boniface. Au-dessus de l'autel sont écrites les paroles suivantes extraites du testament du maréchal :

« *Je désire être enterré dans la chapelle de Saint-Boniface, construite par les soldats du camp de Sathonay. La pensée que mon corps reposera dans ce tombeau, l'œuvre des soldats, moi soldat dans l'âme, et que mes cendres seront déposées*

Digitized by Google

dans ce beau pays de Lyon, que j'affectionne, m'est agréable et douce. »

Nous avons dit que cette chapelle était l'œuvre de l'armée. Le projet a été étudié par M. le capitaine Varaigne, sous les ordres de MM. Champanhet, colonel directeur des fortifications, et Duval, lieutenant-colonel chef du Génie.

Cette chapelle, à l'extérieur, a toute la gravité d'un monument funéraire, à l'intérieur toute la grâce que donne une ornementation très-soignée. Son profil général a beaucoup de grandeur, et la critique ne pourrait demander autre chose que le remplacement de la croix de granit qui nous a paru un peu grêle. On arrive à la chapelle par huit degrés; aux deux côtés sont placées des chaînes, reliant douze bombes avec leurs flammes. La grille qui ferme la chapelle est d'un dessin et d'un travail qui méritent d'être signalés. Enfin, de l'autre côté du chemin et un peu au-dessous de la chapelle est une petite maison de bon style pour le garde du tombeau.

Le 5 juin 1865, cette chapelle a été bénie par M. l'abbé Faivre, aumonier du camp de Sathonay, et délégué pour cela par Son Éminence Monseigneur le Cardinal-Archevêque de Lyon. Un assez grand nombre de membres du clergé étaient placés sur l'un des côtés de la chapelle. A huit heures et demie, trois brigades d'infanterie, une brigade de cavalerie, deux batteries d'artillerie et des détachements de toutes armes prenaient position aux abords de la chapelle et se déployaient dans toute la longueur du chemin de Saint-Boniface, sur le quai et sur le plateau de Caluire. A neuf heures, Son Excellence M. le maréchal Canrobert avec cette courtoisie qui le caractérise toujours, offrait le fauteuil d'honneur à Madame la comtesse de Beaulaincourt, fille du comte de Castellane, à la droite de laquelle il fit placer M. Thierry Brolemann, président du Conseil municipal, se plaçant lui-même à sa gauche et ayant à ses côtés M. le Sénateur Chevreau et M. le

Digitized by Google

premier-président Gilardin. Tout autour un grand nombre d'officiers-généraux ou supérieurs ; M. de la Saussaye, recteur de l'Académie ; MM. les Maires de Lyon, les membres du Conseil municipal ; MM. les Conseillers à la Cour impériale et les chefs de toutes les administrations ; M. le marquis Lyonel de Castellane assistait aussi à cette cérémonie, qui avait pour but de glorifier encore la noble race à laquelle il appartient ; quelques personnes appartenant à la plus haute société de Lyon et qui formaient en quelque sorte la famille d'affection du comte de Castellane ; plus loin enfin toute une légion de médaillés de Sainte-Hélène et un grand nombre d'ouvriers.

A neuf heures, une salve d'artillerie a annoncé le commencement de la messe, qui a été précédée d'une courte allocution de M. l'abbé Faivre. Après la messe, un discours de M. Brolemann, auquel M. le maréchal Canrobert a répondu par des paroles bien senties comme il sait les dire. Son Excellence a remercié la ville de Lyon et l'Armée de cet hommage rendu à la mémoire de l'illustre maréchal de Castellane, et il s'est honoré d'avoir envers lui la douce obligation de la reconnaissance pour les bontés qu'il en a reçues depuis trente ans et toutes les fois qu'il fut placé sous ses ordres. Enfin, M. le sénateur Chevreau, qui s'est identifié d'une manière si complète avec les sentiments lyonnais, a dit que l'amitié du maréchal de Castellane envers Lyon, honorait trop la seconde ville de l'Empire pour qu'elle n'ait pas été heureuse de rendre à sa mémoire et aux services qu'il a rendus, un hommage éclatant, et il a pris l'engagement, au nom de la ville, de veiller indéfiniment sur son tombeau.

De la vie plus intime du comte de Castellane, faut-il donc parler ici ? Disons seulement qu'il se distinguait par une extrême courtoisie d'homme du monde et de gentilhomme, qu'il était aussi connu des salons que de l'armée et du peuple ; qu'il était l'homme de la charité, faite de toutes les manières,

Digitized by Google

mais toujours avec la dignité et la réserve imposée par la condition des personnes, et que dans toutes les classes beaucoup se plaisent à dire qu'ils ont été les obligés du comte de Castellane.

Reste-t-il encore un vœu à former en présence de cette vie si noblement remplie? Il manque quelque chose devant la chapelle de Saint-Boniface, il y manque la statue du maréchal comte de Castellane.

Cette statue serait placée sur le terre-plein en face du tombeau, elle dominerait l'horizon des montagnes du Lyonnais; elle n'aurait pas autour d'elle les bruits de la rue, elle n'en serait que plus digne de rappeler le souvenir de celui dont la vie a été aussi modeste dans la fórme que brillante par les honneurs dont il fut revêtu. Ce serait du reste placer la statue du comte de Castellane sur ce terrain militaire où il a voulu vivre et mourir, et ce dernier hommage que nous osons espérer et désirer pour lui, serait un enseignement qui dirait à tous que le maréchal de Castellane appartenant à la première noblesse de France, et, parti comme simple soldat le 2 décembre 1804, est mort en chrétien et maréchal de France commandant le 4e corps d'armée, le 16 septembre 1862, fidèle à sa devise: *Honos ab armis.*

FELIX DE PETTOLAZ.

Lyon, le 5 juin 1865.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

« Etes-vous enragé? Je ne suis pas enragé; Madame Z. vient d'être mordue par un chien enragé. » Voilà, depuis un mois, l'unique conversation qui se tienne à Lyon.

Le fait est que le nombre des cas rabiques est prodigieux, les journaux en bourrent leurs colonnes et force gens ne sortent plus qu'avec des jambières de fer. — Avez-vous un remède?

Les chiens enragés sur la terre, les mouches pestilentielles et charbonneuses dans les airs, c'est à faire fuir du gentil pays de France et à vous faire courir en toute hâte, comme vers un refuge, jusqu'à ce doux climat où fleurit la fièvre jaune, et où le sol tremble sous l'Equateur en feu; on serait plus en sûreté.

Il est vrai que parfois les enragés le sont malgré eux, témoin ce pauvre diable pris, saisi, porté dans une pharmacie, lié, brûlé, pansé, guéri, malgré ses cris et qui, furieux, a déclaré et certifié, quand il a pu se faire entendre, qu'il n'avait jamais été malade. D'autant plus qu'il avait invariablement eu soin, quand il rencontrait un chien, de suivre le conseil de sa grand'mère, et de se tenir du côté de la queue, recette qui ne lui avait jamais fait défaut. On ne dit pas si le pharmacien a été payé.

Du reste, si tout le monde n'est pas enragé, beaucoup enragent: les impresarii qui voient leurs salles vides, les spectateurs qui ont trop chaud, les acteurs qui jouent de mauvaises pièces, les journalistes qui ont des procès, les avocats qui n'en ont pas, les débiteurs près de l'échéance, les poètes sans éditeurs, les omnibus qui font concurrence aux Mouches (d'eau), les artistes et les auteurs que les journaux n'annoncent pas, les refusés au Cercle des Beaux-Arts, les cocotes sans voiture et les vieux Lyonnais quand on délyonise trop leur vieux Lyon.

A ce sujet, nous devons saluer de nos remerciements et de nos bravos M. le sénateur Chevreau qui, devenu des nôtres, a compris si bien qu'en nous embellissant on ne devait pas toucher à nos souvenirs. Grâce à lui, la rue Grenette conservera son nom et c'est un quai

Digitized by Google

moderne, ornement d'un de nos plus beaux quartiers, qui rappellera le nom de M. Vaïsse à nos neveux.

Lancé sur une bonne pente, le Conseil municipal a voté par acclamation et nous l'enregistrons pour l'édification de l'avenir. Dans la même séance, il a accordé cent mille francs pour l'achèvement de l'église de Saint-André, et voté l'indemnité demandée pour la démolition de l'immeuble qui faisait saillie sur l'alignement du quai du Prince-Impérial. Que la lône fasse place maintenant à un élégant jardin public et ce quartier, naguère encore, triste et déshérité, deviendra un des plus gais, des plus sains et des plus recherchés de la ville.

On dit que l'autorité a aussi adopté les différents projets de traité présentés pour l'affranchissement des ponts payants de la Saône et du Rhône. Ce rachat serait représenté par une somme de quatre à cinq millions, dont la moitié à la charge de la ville, et l'autre à celle de l'État.

— La paroisse de Saint-Pothin vient d'être érigée en cure de canton ; l'église de Sainte-Blandine pousse avec activité ses constructions, celle du Sacré-Cœur a été consacrée solennellement ces jours derniers, c'est hier, lundi, 5 juin qu'on a béni la nouvelle chapelle de Saint-Boniface qui renferme le tombeau de Son Excellence le maréchal de Castellane. La construction de ce digne et sévère monument est due à la munificence de la ville de Lyon. Les deux statues qui représent un grenadier et un dragon, font honneur au ciseau de M. Guillaume Bonnet.

— Les fêtes religieuses se succèdent autour de nous. On se souvient de celles d'Annecy à propos de saint François-de-Sales ; à Saint-Claude, les édifices publics et les maisons particulières ont été illuminés en témoignage de la joie causée par la nouvelle que l'évêché sera conservé à cette ville. Paray-le-Monial prépare un triomphe à la béatification d'une humble fille de la Visitation, Marie Alacoque ; une autre fête qui nous touche, puisqu'elle concerne un Lyonnais est celle qu'on a faite à l'entrée de Mgr l'archevêque d'Alby dans sa ville archiépiscopale. Sa Grandeur, émue d'un si vif accueil, a promis à ses nouveaux enfants de les aimer et de les servir comme avaient fait ses prédécesseurs.

— Au concours régional d'Annecy, plusieurs de nos compatriotes ont été récompensés ; nous citerons entre autres le rappel de la médaille d'or accordée à MM. Favier frères, pour leur belle exposition

Digitized by Google

d'orfévrerie religieuse. Grâce à deux ou trois maisons d'élite, notre ville peut rivaliser, dans cette industrie artistique, avec les lieux les plus renommés et les époques les plus vantées. MM. Gourd, Croizat et Dubost ont eu un rappel de médaille d'or pour manufacture de soie ; l'Ain et surtout la Loire ont fait remarquer la beauté de leur bétail.

— Des découvertes archéologiques importantes ont eu lieu ces temps derniers; outre des pierres tombales trouvées dans le Rhône, on a mis au jour des mosaïques très-belles près du Dépôt de mendicité, et, dans la propriété des dames Latour et Bry, à Saint-Irénée, des sépultures chrétiennes des premiers âges, qui pourraient bien appartenir aux martyrs que vénère l'Eglise de Lyon.

— La discorde est au camp de la Croix-Pâquet. Du terrain de l'ex-grand séminaire fera-t-on une rue, un jardin public, ou une gare de chemins de fer, avec embranchements sur l'île-Barbe, Decine et Vénissieux? Sera-t-il dieu, table ou cuvette? Voilà la question, elle est grave, et, tranchée, il n'y aura plus à y revenir. La *Revue* vote pour un jeu de boules.

Un chemin de fer pour aller au Parc? Ah! parbleu, j'y pense. Les Lyonnais viennent d'y gagner une partie de cricket sur les Dauphinois. La musique des dragons a-t-elle du moins célébré ce triomphe?

— Nous n'avons pas encore rendu compte du curieux volume de M. Noélas sur les *Légendes et les traditions forésiennes*, de l'ouvrage de M. Arcelin : *Indicateur héraldique et généalogique du Mâconnais*, de l'*Histoire de la ville de Feurs*, par M. Broutin; des *Poètes de la Savoie*, par notre ami Jules Philippe, du recueil des actes du Congrès de Lyon, qui vient de paraître; nous en prenons note et nous disons : à bientôt.

— Guignol tire à dix mille, Ravel remplit la salle des Célestins ; qu'on dise encore que Lyon est une ville grave, où on n'a du goût que pour les travaux sérieux.

— Le chemin de fer du pont Lafayette à Villeurbanne et lieux intermédiaires, fait son petit bonhomme de chemin. La Compagnie a déjà un président et un secrétaire. Quand elle aura un trésorier elle sera complètement organisée et n'aura plus rien à désirer.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE XXXe VOLUME.

Histoire de Lyon et des environs.

A. Péan.	Origines de Lugdunum (suite).....	36
A. Vachez.	Chartreuse de Saint-Croix-en-Jarez.....	42
Aug. Bernard.	Département de Rhône-et-Loire (suite)..	52-126-218-295-396-517.
A. Vingtrinier.	Château de Varey (suite).....	69
Morel de Voleine.	Histoire d'une médaille.....	83
Steyert.	Jetons du Consulat lyonnais.....	147
Broutin.	Le roi de Chevrières, en 1793.....	238
***	Lyon au siècle dernier.....	246
Cte de la Ferrière.	Une fabrique de faïence à Lyon.....	310
Vacheron.	Description d'un médaillier lyonnais...	323-432
A. V.	Sur le séjour de Molière à Lyon.....	350
A. Fourtier.	Les jeunes gens de l'hôtel du Porcelet....	353
P. Saint-Olive.	Une énigme archéologique, — demande...	373
V. de Valous.	Domaine ordinaire du Lyonnais au XVIe siècle.....	381-499
De Viris.	Le Carrousel militaire du 23 avril.....	442
Simonnet.	Une énigme archéologique, — réponse....	446
Jacquet.	Introduction à Lyon de la fabrication des étoffes d'or, etc.....	552
De Pettolaz.	Le maréchal de Castellane et la chapelle de Saint-Boniface	557
***	Glanes.....	279-374-461
A. V.	Chronique locale.....	96-190-287-375-472-564

Littérature.

Hignard.	De la littérature ancienne.....	98
Simonnet.	Mosaïques d'un rêveur.....	158
Des Essarts.	La chasse aux lions.....	166
Heinrich.	Du mouvement littéraire en Allemagne....	195
Petit-Senn.	Les dons d'auteur.....	249
Simonnet.	Promenade à travers quelques idées.....	329
J. Brunier.	La chanson de Roland, poème et opéra...	359
Petit-Senn.	Babil littéraire.....	414
Des Essarts.	Les patrons du Sirius.....	529

Digitized by Google

Histoire.

De Meaux.	Etude sur les guerres de religion.....	13
Gariel.	Publication des lettres de Lesdiguières....	277
L'abbé Christophe.	Pie II (Piccolomini).....	467

Biographie, Nécrologie.

Hugon.	Notice sur Remillieux.....	423
René G.	A propos de Jehan Perréal.....	430
Fraisse.	Louis Perrin.....	450
A. V.	Sylvain Blot.....	455
H. Bernard.	Kœnig-Bey.....	456
***	Joseph Michaud.....	461

Bibliographie.

A. Vingtrinier.	Légendes de l'Ain, par Amé de Gy.....	94
Id.	Manuel de la prononciation, par Peyreigne.	184
Saint-Olive.	Sur les découvertes faites par M. Ramsauer.	188
Morel de Voleine.	Bibliographie de la question liturgique....	260
Saint-Olive.	Passage des Alpes par Annibal, par l'abbé Pont.....	370
Dr B.	Mélanges d'histoire médicale, par M. Pétrequin.....	467
Saint-Olive.	Du rôle historique des oies.....	555

Beaux-arts.

Morel de Voleine.	Note sur l'Exposition.....	176

Poésie.

J.-B. Hugon.	Le fou d'Athènes.....	5
Saint-Olive.	De la supériorité des femmes.....	97
Beauverie.	Hommage à la Société littéraire.....	193
J.-B. Hugon.	Les souliers de la comtesse d'Hornoc.....	289
Léon Gontier.	Les Victimes.....	377
Cte de Corsailles.	Quinze ans de trop.....	379
De Charmey.	Acrostiches.....	380
Petit-Senn.	Concision.....	465

Planches de la Revue.

Janvier. Figure emblématique de Lyon; eau-forte.
La chartreuse de Sainte-Croix.

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google